



**HAL**  
open science

# Compétence langagière et parcours personnel. Le cas des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora

Daniel Evora da Cruz

► **To cite this version:**

Daniel Evora da Cruz. Compétence langagière et parcours personnel. Le cas des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora. Linguistique. Université d'Orléans, 2014. Français. NNT : 2014ORLE1149 . tel-01343193

**HAL Id: tel-01343193**

**<https://theses.hal.science/tel-01343193>**

Submitted on 7 Jul 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**ÉCOLE DOCTORALE**  
**ENERGIE, MATERIAUX, SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS**

LABORATOIRE LIGÉRIEN DE LINGUISTIQUE

**THÈSE** présentée par :  
**Daniel da Cruz ÉVORA**

soutenue le : **3 décembre 2014**

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université d'Orléans**

Discipline : Sciences du Langage

Compétence langagière et parcours personnel  
Le cas des Cap-Verdiens de l'archipel et de la  
diaspora

**THÈSE** dirigée par :

**M. Jean-Louis ROUGÉ** Professeur des Universités, Université d'Orléans

**RAPPORTEURS :**

**Mme Claudine MOÏSE** Professeur des Universités, Université de Grenoble  
**M. Alain KIHM** Directeur de Recherches émérite, LLF. CNRS

---

**JURY :**

**Mme Claudine MOÏSE** Professeur des Universités, Université de Grenoble  
**M. Alain KIHM** Directeur de Recherches émérite, LLF. CNRS  
**M. Michel LESOURD** Professeur des Universités, Université de Rouen  
**M. Jean-Louis ROUGÉ** Professeur des Universités, Université d'Orléans  
**M. Olivier BAUDE** Maître de Conférences, Université d'Orléans

## REMERCIEMENTS

---

Je dois la réalisation de cette thèse à la patience et à l'aménité de plusieurs personnes que j'ai eu le plaisir de rencontrer tout au long de mes travaux de recherches, aussi bien au Cap-Vert (Praia), qu'en France, notamment dans certaines communes de l'Orléanais et de l'Île-de-France.

En premier lieu, j'aimerais remercier mon directeur de thèse, M. Jean-Louis Rougé, Professeur des Universités en Sciences du Langage, pour avoir su diriger ce travail avec circonspection et longanimité. La qualité de cette étude est le fruit de ses conseils avisés, de ses encouragements et de sa constante disponibilité. Pour tout cela, et pour bien d'autres raisons, je tiens encore à le remercier vivement.

Mes remerciements vont également à toute l'équipe du Département de Sciences du Langage de l'université d'Orléans, pour leurs enseignements dont j'ai pu bénéficier pendant ma formation. Je suis surtout reconnaissant à M. Gabriel Bergounioux, Professeur des Universités et directeur du Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7072), pour ses précieuses recommandations, son soutien aux moments opportuns et sa sympathie. Merci aussi à M. Emmanuel Schang et M. Olivier Baude, Maîtres de Conférences, pour leurs pertinentes remarques et suggestions. J'ai beaucoup appris avec vous.

Je tiens encore à manifester toute ma gratitude aux différentes équipes dirigeantes du Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Praia, et de l'université du Cap-Vert (Uni-CV), pour avoir participé à la gestion de ma formation en France. Votre collaboration m'a permis de gravir ce dernier échelon de l'enseignement supérieur. Je voudrais remercier ici particulièrement M<sup>me</sup> Marie-Thérèse Tavares (notre très chère Maîté) pour son appui constant lors de chaque mise en route.

J'adresse en outre un mot de remerciements à tous les témoins pour avoir gentiment et spontanément accepté de participer à mes travaux d'enquêtes. Merci pour leur générosité à mon égard et pour le temps qu'ils ont su me consacrer à chaque fois qu'ils ont été sollicités. Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans leur concours.

Je suis également redevable de tous ceux qui ont facilité mes séjours à Orléans et mes différents passages à Paris. Merci en particulier à M. David Leite, Attaché culturel de l'ambassade de la République du Cap-Vert à Paris, pour m'avoir aimablement reçu à deux reprises dans son

bureau et m' avoir transmis d' utiles informations sur la communauté cap-verdienne établie dans la capitale française.

Enfin, je ne saurais témoigner toute ma reconnaissance à ma femme, Dicla Irene, ainsi qu' à nos deux petits garçons, Danilo Luigi et Dylan Luka. Vous êtes ma véritable motivation.

# SOMMAIRE

---

REMERCIEMENTS.....	1
SOMMAIRE.....	3
ABRÉVIATIONS .....	7
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	9
PROBLEMATIQUE.....	10
JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET .....	13
OBJECTIFS .....	16
CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE .....	17
RECHERCHES DOCUMENTAIRES .....	19
TERRAINS D'INVESTIGATION ET DONNEES COLLECTEES.....	19
PLAN DE L'ETUDE .....	21
LIMITES DE L'ETUDE.....	22
PREMIÈRE PARTIE .....	24
SOCIÉTÉ, IDENTITÉ ET RÉALITÉS POLITICO-LINGUISTIQUES AUX ÎLES DU CAP-VERT .....	24
CHAPITRE I.....	25
CONTRAINTES NATURELLES ET PROBLEMES HUMAINS.....	25
1.1.    UNE SITUATION GEOGRAPHIQUE PEU FAVORABLE.....	27
1.2.    L'INSULARITE, UN HANDICAP POUR L'ARCHIPEL .....	28
1.3.    UNE SOCIETE MARQUEE PAR LA PAUVRETE.....	31
1.3.1. <i>Les conditions alimentaires</i> .....	33
1.3.2. <i>La composition sociale</i> .....	34
1.3.3. <i>Les structures éducatives</i> .....	36
1.4.    INDICES DEMOGRAPHIQUES.....	39
1.5.    L'EMIGRATION CAP-VERDIENNE : UNE TRADITION ANCESTRALE .....	44
1.5.1. <i>Retour sur l'histoire de l'émigration au Cap-Vert</i> .....	45
a.    L'émigration ancienne.....	46
b.    L'émigration contemporaine.....	50
1.5.2. <i>Les causes de l'émigration cap-verdienne</i> .....	55
a.    L'émigration cap-verdienne sous la plume d'António Carreira : pour une perspective différente .....	55
b.    Des explications environnementales.....	58
c.    Des explications socio-économiques.....	59
1.5.3. <i>La nature des migrations cap-verdiennes</i> .....	61
a.    Structures démographiques .....	61
b.    Structures socioprofessionnelles .....	65
1.5.4. <i>Les enjeux et les conséquences de l'émigration cap-verdienne</i> .....	67
a.    Le rôle économique de l'émigration .....	68
b.    Les conséquences de l'émigration .....	69
CHAPITRE II .....	74
IDENTITE CAP-VERDIENNE : UN MELANGE DE L'ARCHIPEL ET DE LA DIASPORA .....	74
2.1.    LA CONSTRUCTION DES IDENTITES NATIONALES.....	75
2.2.    LE CONCEPT DE <i>NATION</i> .....	80
2.3.    LA NATION : UN TERME RECENT.....	83

2.4.	L'IDENTITE CAP-VERDIENNE .....	88
2.4.1.	Le créole cap-verdien : principal pilier de l'identité et de l'unité nationales.....	88
2.4.2.	Identité cap-verdienne et manifestations culturelles .....	94
2.5.	LA CAPVERDIANITE : UN CONCEPT CULTUREL ESSENTIEL.....	99
2.6.	IDENTITE CAP-VERDIENNE PLURIELLE : UNE MENACE POUR LA CAPVERDIANITE ? .....	105
2.7.	CHOIX DE LA POPULATION ENQUETEE.....	110
2.7.1.	Diaspora cap-verdienne : qui doit-on compter ? .....	112
2.7.2.	Les notions de <i>nationalité</i> , <i>naturalisation</i> et « <i>naturalidade</i> ».....	113
2.7.3.	Diaspora cap-verdienne : appellations multiples, choix unique .....	115
<b>CHAPITRE III.....</b>		<b>121</b>
<b>REALITES POLITICO-LINGUISTIQUES AUX ILES DU CAP-VERT .....</b>		<b>121</b>
3.1.	QUESTIONS POLITIQUES A L'AUBE DE LA LUTTE DE LIBERATION NATIONALE .....	122
3.1.1.	La création du PAIGC ou l'union entre le Cap-Vert et la Guinée-Bissau .....	124
3.1.2.	L'entrée en scène du PAICV .....	129
3.1.3.	L'arrivée d'une nouvelle ère politique au Cap-Vert.....	130
3.2.	LE CONTEXTE SOCIOLINGUISTIQUE NATIONAL : REALITES HISTORIQUES ET CONTEMPORAINES .....	133
3.2.1.	Le portugais.....	134
3.2.2.	Le créole cap-verdien .....	136
3.2.3.	Les langues étrangères.....	147
<b>CONCLUSIONS.....</b>		<b>151</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE.....</b>		<b>153</b>
<b>COMPÉTENCE COMMUNICATIVE LANGAGIÈRE ET PARCOURS PERSONNEL .....</b>		<b>153</b>
<b>CHAPITRE IV .....</b>		<b>154</b>
<b>LA COMPETENCE COMMUNICATIVE LANGAGIERE.....</b>		<b>154</b>
4.1.	LA COMPETENCE DE COMMUNICATION .....	155
4.1.1.	Hymes et la théorie chomskyenne .....	159
4.1.2.	La notion de <i>communauté linguistique</i> .....	162
4.1.3.	La notion de <i>styles</i> .....	165
4.1.4.	Critique d'une théorie du langage axée essentiellement sur la grammaire.....	167
4.1.5.	La notion de <i>créativité</i> .....	173
4.1.6.	Vers un changement des priorités de recherche et d'interprétation du langage .....	175
4.2.	LA COMPETENCE LANGAGIERE DANS LA PERSPECTIVE DE L'OBJET DE RECHERCHE.....	177
4.2.1.	Le parcours personnel.....	178
4.2.2.	La population enquêtée .....	181
<b>CHAPITRE V.....</b>		<b>186</b>
<b>LE PARCOURS PERSONNEL .....</b>		<b>186</b>
5.1.	LA THEORIE DE L'ACTEUR PLURIEL.....	187
5.1.1.	L'unicité de l'homme avant tout .....	188
5.1.2.	Le contexte sociohistorique de l'utilisation de l'unicité et de la pluralité.....	189
5.1.3.	L'hétérogénéité des contextes sociaux et des schèmes d'actions .....	192
5.1.4.	L'acteur pluriel et la réflexivité de l'action.....	195
5.1.5.	La transmission d'un héritage culturel incorporé.....	197
5.1.6.	Pour un nouveau paradigme épistémologique des recherches empiriques orientées vers le monde social.....	199
5.2.	LA THEORIE DE L'UNIVERSALITE CULTURELLE DES SOCIETES.....	201
5.2.1.	La mondialisation, ou l'espace des particularismes collectifs .....	202
5.2.2.	Globalisations et réseaux d'action : l'exemple de l'Afrique occidentale .....	203
5.2.3.	Le mouvement N'ko : un véritable modèle de globalisation culturelle.....	205
5.2.4.	L'identité cap-verdienne et la théorie de la perméabilité des cultures .....	206
5.3.	LA THEORIE DU PARCOURS PERSONNEL.....	214
5.3.1.	Pays de naissance et... pays d'existence .....	214
5.3.2.	Le contexte familial .....	216
5.3.3.	Les contextes socioculturel et sociolinguistique .....	217
5.3.4.	Le parcours scolaire et d'enseignement supérieur.....	218
5.3.5.	Le contexte socioprofessionnel .....	218
5.3.6.	Le parcours migratoire .....	220
5.3.7.	Répertoire linguistique/biographie langagière.....	221

CONCLUSIONS.....	225
TROISIÈME PARTIE .....	228
CADRE MÉTHODOLOGIQUE, TERRAINS DE RECHERCHE ET ENQUÊTES, PRÉSENTATION, OBSERVATION ET INTERPRÉTATION DU PARCOURS PERSONNEL ET DES PRODUCTIONS LANGAGIÈRES DES TÉMOINS .....	228
CHAPITRE VI.....	229
CADRE METHODOLOGIQUE, TERRAINS DE RECHERCHE ET ENQUETES.....	229
6.1. METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE .....	230
6.1.1. Collecte de données et constitution du corpus : étape 1.....	230
6.1.1.1. Le mode d'approche .....	231
6.1.1.2. L'entretien : le choix des questions.....	234
6.1.1.3. Pourquoi ces questions ?.....	235
6.1.1.4. Données collectées sur le terrain.....	236
6.1.2. Collecte de données et constitution du corpus : étape 2.....	237
6.1.2.1. La démarche .....	238
a. Au Cap-Vert.....	238
b. En France .....	241
6.1.2.2. Le questionnaire.....	248
6.1.2.3. Reprise des entretiens.....	250
6.1.2.4. Les notes de terrain .....	251
6.1.3. Autres caractéristiques méthodologiques.....	252
6.1.3.1. Un corpus oral et un corpus écrit.....	252
6.1.3.2. Les métadonnées.....	253
6.1.3.3. Traitement, anonymisation et conservation des données.....	254
6.2. TERRAINS DE RECHERCHE ET ENQUETES.....	258
6.2.1. Les Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert.....	259
6.2.2. Les Cap-Verdiens de retour au pays.....	262
6.2.3. Les Cap-Verdiens de France .....	266
CHAPITRE VII.....	280
PRESENTATION, OBSERVATION ET INTERPRETATION DU PARCOURS PERSONNEL DES TEMOINS .....	280
7.1. TERRAIN 1 : LES CAP-VERDIENS NATIFS RESIDANTS DANS L'ARCHIPEL .....	281
7.2. TERRAIN 2 : LES CAP-VERDIENS DE RETOUR DE LA DIASPORA.....	327
7.3. TERRAIN 3 : LES CAP-VERDIENS ETABLIS EN FRANCE.....	379
CHAPITRE VIII .....	435
PRESENTATION, OBSERVATION ET INTERPRETATION DES PRODUCTIONS LANGAGIERES.....	435
NOTES EXPLICATIVES PRELIMINAIRES .....	436
8.1. ANALYSE DES PRODUCTIONS ORALES .....	438
8.1.1. Le cas des témoins du Terrain 1.....	438
8.1.1.1. En Ccv.....	438
a. Quelques exemples de variation régionale.....	439
b. Quelques exemples de variation sociale.....	443
c. Alternances et mélanges de codes.....	447
d. Alternance codique en rapport de traduction.....	450
8.1.1.2. En français .....	450
a. Les marques phoniques .....	451
b. Les marques lexicales .....	457
c. Les marques morphosyntaxiques.....	460
8.1.2. Le cas des témoins du Terrain 2 .....	466
8.1.2.1. En Ccv.....	466
a. Alternance codique .....	466
b. Mélange de codes.....	469
c. Bilinguisme et traduction.....	471
d. Cooccurrences lexicales.....	473
e. Autres caractéristiques lexicales.....	474
f. Des constructions langagières redondantes.....	476
g. Des divergences de prononciation .....	477

8.1.2.2.	<b>En français</b> .....	479
a.	Les marques phoniques .....	479
b.	Les marques lexicales .....	483
c.	Les marques morphosyntaxiques .....	485
8.1.3.	<b>Le cas des témoins du Terrain 3</b> .....	489
8.1.3.1.	<b>Le Ccv chez les Cap-Verdiens natifs de l'archipel</b> .....	490
a.	Quelques exemples d'absence d'écarts .....	490
b.	Une tendance à la conservation des traits basilectaux .....	491
c.	Bilinguisme et traduction .....	492
d.	Alternance et mélange de codes .....	493
8.1.3.2.	<b>Le Ccv chez les descendants de Cap-Verdiens nés au Sénégal</b> .....	496
a.	Des écarts de prononciation récurrents .....	497
b.	Alternance en rapport de traduction .....	498
c.	Alternance et mélange de codes .....	499
d.	Quelques divergences morphosyntaxiques .....	501
8.1.3.3.	<b>Le français chez les Cap-Verdiens natifs de l'archipel</b> .....	503
a.	Les marques phoniques .....	503
b.	Les marques lexicales .....	505
c.	Les marques morphosyntaxiques .....	508
8.1.3.4.	<b>Le français chez les descendants de Cap-Verdiens nés au Sénégal</b> .....	510
a.	Les marques phoniques .....	510
b.	Les marques lexicales .....	514
c.	Les marques morphosyntaxiques .....	517
8.2.	<b>ANALYSE DES PRODUCTIONS ECRITES</b> .....	518
8.2.1.	<b>Le cas des témoins du Terrain 1</b> .....	518
a.	Les écarts d'ordre grapho-phonétique .....	519
b.	Les écarts d'ordre orthographique .....	522
c.	Les écarts d'ordre morphosyntaxique .....	523
8.2.2.	<b>Le cas des témoins du Terrain 2</b> .....	526
a.	Les écarts d'ordre grapho-phonétique .....	526
b.	Les écarts d'ordre orthographique .....	528
c.	Les écarts d'ordre lexical .....	529
d.	Les écarts d'ordre morphosyntaxique .....	530
8.2.3.	<b>Le cas des témoins du Terrain 3</b> .....	531
a.	Les écarts d'ordre grapho-phonétique .....	531
b.	Les écarts d'ordre orthographique .....	533
c.	Les écarts d'ordre lexical .....	535
d.	Les écarts d'ordre morphosyntaxique .....	535
	<b>CONCLUSIONS</b> .....	<b>536</b>
	<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b> .....	<b>538</b>
	<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>550</b>
	<b>SITOGRAFIE</b> .....	<b>566</b>
	<b>ANNEXES</b> .....	<b>570</b>
	<b>LISTE DES ILLUSTRATIONS</b> .....	<b>571</b>
<b>A.</b>	<b>FIGURES</b> .....	<b>571</b>
<b>B.</b>	<b>CARTES</b> .....	<b>571</b>
<b>C.</b>	<b>ENCARTS</b> .....	<b>571</b>
<b>D.</b>	<b>TABLEAUX</b> .....	<b>571</b>
<b>E.</b>	<b>GRAPHIQUES</b> .....	<b>572</b>
	<b>INDEX DES AUTEURS</b> .....	<b>575</b>



## ABRÉVIATIONS

---

CSM	:	Calheta São Miguel
RAI	:	Praia
SC	:	Santa Cruz
[NÎLE ]	:	nom d'île
[NLOC]	:	nom de localité
[NPAYS]	:	nom de pays
[NPERS]	:	nom de personne
[NSOC]	:	nom de société
[NVILLE]	:	nom de ville
PP	:	parcours personnel
CcvBR	:	créole cap-verdien, variante de Brava
CcvFG	:	créole cap-verdien, variante de Fogo
CcvSA	:	créole cap-verdien, variante de Santo Antão
CcvST	:	créole cap-verdien, variante de Santiago
CcvSV	:	créole cap-verdien, variante de São Vicente
fr.	:	français
pt.	:	portugais européen
pt.br.	:	portugais brésilien
wol.	:	wolof
1s.	:	première personne du singulier
2s.	:	deuxième personne du singulier
3s.	:	troisième personne du singulier
1p.	:	première personne du pluriel
2p.	:	deuxième personne du pluriel
3p.	:	troisième personne du pluriel
ACC.	:	accompli
ADV.	:	adverbe
ANT.	:	marque le temps de l'antériorité
ASP.	:	marqueur aspectuel
CPT.	:	complément

DEF.	:	article défini
INDEF. SG.	:	article indéfini singulier
INDEF. PL.	:	article indéfini pluriel
NEG.	:	négation
PmPP.	:	particule morphémique du participe passé du CcvSV
POSS.	:	possessif
PRÉP.	:	préposition
PRON.	:	pronom personnel complément d'objet direct ou indirect
REL.	:	pronom relatif
SN	:	syntagme nominal
SV	:	syntagme verbal
V.	:	verbe
Ø	:	forme zéro, forme non marquée
vs	:	versus
*	:	forme inappropriée
FLE	:	français langue étrangère
L2	:	langue seconde

## INTRODUCTION GÉNÉRALE

---

Le Cap-Vert, archipel situé au large des côtes sénégal-mauritaniennes, a été peuplé à partir de la fin du 15<sup>e</sup> siècle de colons européens et d'esclaves africains. La longue période d'occupation portugaise (plus de 500 ans) dans cet État insulaire a résulté d'un héritage qui sur le plan sociolinguistique s'est traduit par une situation de diglossie où le portugais est la langue officielle alors que le créole, aujourd'hui dénommé « langue cap-verdienne », – né des contacts linguistiques luso-africains – est le véhicule de l'expression quotidienne.

Mais l'histoire de la société cap-verdienne plonge aussi ses racines dans celle de l'émigration. En effet, les conditions de vie pénibles dans ce petit monde insulaire ont poussé de nombreux Cap-Verdiens à l'exil, aussi bien sur le continent africain qu'en Europe ou aux États-Unis. Des communautés cap-verdiennes créolophones se sont formées dans différents pays. Le créole du Cap-Vert s'est donc enrichi dans ces communautés expatriées en raison du contact avec la langue du pays d'accueil. Cette tradition migratoire a permis aux Cap-Verdiens de s'ouvrir au monde non seulement au plan économique, politique, culturel, mais encore linguistique. A cela s'ajoute la grande mobilité internationale d'un peuple dépendant de l'extérieur en raison du déficit structurel de ses ressources (Cf. Lesourd, 1995, pp. 40-43). Un autre facteur est à prendre en compte, depuis une trentaine d'années, des descendants de Cap-Verdiens nés dans la diaspora sont retournés au pays à la recherche d'une part d'une rapide insertion socioprofessionnelle et d'autre part de leurs origines jadis « décolorées ».

L'objet de cette thèse est d'étudier la compétence langagière des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora<sup>1</sup> en s'appuyant essentiellement sur leur parcours personnel. Divers paramètres tels que le pays de naissance et le(s) pays d'existence, le parcours scolaire et d'enseignement supérieur, ainsi que le parcours socioprofessionnel (système éducatif d'origine, contextes sociolinguistique et socioculturel, catégorie socioprofessionnelle), le parcours migratoire, le répertoire linguistique, le mode d'acquisition et de transmission des langues du répertoire linguistique (en particulier le créole cap-verdien), l'exposition quantitative et qualitative aux différentes langues, les représentations de la « capverdianité », entre autres, sont pris en compte. Il s'agit par ailleurs d'établir des différences de compétence entre ces locuteurs ayant acquis leur(s) langue(s) dans chacun des pays faisant partie de leur trajectoire migratoire. Une attention

---

<sup>1</sup> Les enquêtes concernent particulièrement les Cap-Verdiens installés en France et ceux des communautés étrangères de retour au pays.

particulière est apportée à l'étude des formes de bilinguisme (calques, alternances et mélanges de codes) des uns et des autres. Les enquêtes, qui ont été menées aussi bien au Cap-Vert<sup>2</sup> qu'en France<sup>3</sup>, prennent en compte des productions orales spontanées et provoquées et des productions écrites, car elles sont révélatrices de la compétence orale. Elles portent particulièrement sur le créole, le portugais et le français.

## Problématique

L'histoire des langues du Cap-Vert est indissociable de celle de l'époque de la découverte des îles. Au 15<sup>e</sup> siècle et au début du 16<sup>e</sup> siècle, le Portugal poursuivait son expansion maritime et jouait un grand rôle dans les voyages de découvertes. C'est au cours de ces voyages que les navigateurs découvrirent ces îles disséminées dans l'océan Atlantique. Il est probable qu'elles étaient inhabitées lorsqu'ils y abordèrent en 1456. Mais, c'est en 1460 que le navigateur Diogo Gomes prit possession de l'archipel au nom du Portugal. Il est donc tout naturel que la langue portugaise y fût parlée par les colons portugais. Ils firent alors venir leurs propres esclaves du continent africain pour les faire travailler dans les plantations. On pourrait ainsi supposer que le besoin de communication entre les maîtres portugais et leurs serviteurs africains aurait abouti à la formation d'un nouvel instrument langagier : le créole cap-verdien. Pourtant plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer la genèse de cette langue.

Il existe une théorie d'une genèse européenne que l'on retrouve chez certains auteurs comme Naro. Cette théorie soutient que les colonisateurs portugais auraient simplifié la langue portugaise de façon à la rendre accessible aux esclaves africains qui serviraient d'interprètes lors des expéditions maritimes. Selon Naro (1978) les différents créoles issus de la région ouest de l'Afrique ont puisé leur origine d'un pidgin portugais non pas à partir des premiers contacts commerciaux entre Européens et Africains, mais au Portugal. Rougé (1986, p. 30) affirme de son côté qu'avant le dernier quart du 16<sup>e</sup> siècle, la langue portugaise n'était pas disséminée en Afrique Occidentale et que, par conséquent, aucun contact linguistique n'était possible entre Européens et Africains, étant donné que personne n'avait aucune notion de la langue parlée par l'autre<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> En raison de l'insularité diverse du pays, les recherches ont essentiellement été menées dans l'île-centre (Santiago), plus précisément à Praia.

<sup>3</sup> Les travaux de terrain concernent en grande partie les régions Centre et Île-de-France.

<sup>4</sup> Sur la question et les thèses de Naro (1978), voir Kihm & Rougé (2013).

Une deuxième théorie défend une genèse locale. Autrement dit, le créole se serait formé de manière spontanée, non pas par les esclaves venus du continent africain, mais par la population née dans les îles, utilisant des structures grammaticales qui seraient innées et que tout être humain semblerait posséder en lui. On retrouve ce point de vue chez des auteurs comme Bickerton (1984). Celui-ci a formulé une hypothèse générale sur la formation des créoles, le *bioprogramme linguistique*. Selon cette hypothèse « tous les types de processus d'acquisition sont guidés par un programme neurophysiologique *cablé* » (Klein, 1989, p. 48). Pour soutenir ses propos, Bickerton montre certaines similitudes qui sont démontrées par les langues créoles. Le système d'articles constitue d'ailleurs un des domaines de la grammaire du créole auquel il fait appel dans sa réflexion où il défend que tous les créoles partagent, virtuellement, le même système d'articles. Cela expliquerait pourquoi les créoles localisés à des kilomètres de distance présentent des structures grammaticales similaires, même s'ils sont de base lexicale différente. Ces deux propositions relatives à la formation du créole cap-verdien ont été fortement critiquées pour des raisons aussi bien théoriques qu'empiriques.

On retient une troisième théorie qui soutient une genèse africaine selon laquelle le créole aurait été formé par les esclaves africains, en se servant des grammaires de langues de l'Afrique Occidentale, et en remplaçant le lexique africain par le lexique portugais. On retrouve ce point de vue, par exemple, chez Rougé (1988, 1999a, 1999b) qui a montré que trois langues avaient particulièrement contribué à l'émergence des créoles cap-verdiens et guinéens : le Wolof, le Temne, et le Manding. J. Lang (1999, p. 185) isole aussi ces trois langues africaines issues de l'Atlantique ouest comme ayant joué un rôle très important dans la genèse du créole cap-verdien, en plus du portugais qui a contribué à son lexique. Cette opinion est du reste corroborée par Quint (2000) :

C'est de l'esclavage, du déracinement, que les créoles afro-européens sont nés. Les Noirs, arrachés à leur sol, se sont retrouvés au travail forcé, sous la férule de leurs maîtres blancs. À Santiago les Noirs étaient Temnés, Mandingues ou Wolofs, les Blancs étaient Portugais. Ces Noirs devenus esclaves parlaient des langues différentes. Aussi se sont-ils mis à communiquer en employant les mots de leurs maîtres, accommodés à la sauce grammaticale ouest-africaine : c'est ainsi, très schématiquement, au milieu des pleurs, des grincements de dents, des crissements de chaînes qu'est né le créole. Gardant en grande partie les structures grammaticales de leurs langues d'origine, ils puisèrent dans le vocabulaire du portugais, qu'ils pidginisèrent, prononçant les nouveaux mots avec les habitudes phonétiques de leurs langues d'origine. C'est ainsi que naquit un proto-créole, un langage phonétiquement, lexicalement et morphologiquement réduit, qui servait de trait d'union entre ces compagnons d'infortune. Un langage réduit, car il n'était la langue maternelle d'aucun des esclaves et que ceux-ci le composèrent pour parer aux premières nécessités.

À partir de 1472, ce proto-créole – en réalité, il correspond avant tout à des variétés d'apprenant – s'est transmis de génération en génération en acquérant une certaine stabilité lexicale et grammaticale en raison d'un nombre important d'esclaves et d'un nombre réduit de colons blancs fixés de façon permanente au Cap-Vert. Selon Fanha (1985, p. 293), le Cap-Vert est un

cas typique d'une créolisation rapide dans des circonstances d'une domination numérique par des esclaves de différentes ethnicités, coupés du contact avec leurs langues et leurs cultures dans des conditions extrêmes d'isolement (à Santiago et Fogo, en 1582 pour quelques centaines de blancs il y avait 13.700 esclaves). En conséquence, le créole cap-verdien s'est progressivement propagé dans toutes les îles de l'archipel entre la deuxième moitié du 15<sup>e</sup> siècle et le 19<sup>e</sup> siècle.

Au demeurant, la période de l'impérialisme lusitanien a donc donné lieu à la présence de deux langues – le portugais et le créole cap-verdien – dont la coexistence est jusqu'à nos jours équivoque. En effet, alors que d'un côté le portugais s'impose comme langue officielle du Cap-Vert depuis la colonisation et langue ordinaire de l'écrit, le créole cap-verdien, langue maternelle de tous les nationaux, n'occupe qu'une place de langue ordinaire de l'oralité (Cf. Chapitre III, section 3.2.). Nous nous trouvons ainsi en présence d'une situation évidente de diglossie et non de bilinguisme étant donné que la plupart des citoyens sont confrontés quotidiennement aux deux langues avec une hiérarchie préétablie.

À ces deux codes linguistiques qui dominent le panorama sociolinguistique national, viennent s'ajouter deux langues étrangères – l'anglais et le français – qui émanent de la politique linguistique éducative en vigueur dans l'archipel. Concernant le français, le Cap-Vert a d'ailleurs particulièrement misé sur l'enseignement de la langue, grâce aux orientations de la coopération française au Cap-Vert. Par ailleurs, compte tenu de sa situation géopolitique – situé au large des côtes de l'Afrique de l'Ouest, voisin de pays francophones comme la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire, etc., et membre de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), le Cap-Vert participe aussi aux institutions de la Francophonie depuis décembre 1996. La langue française est donc bien positionnée dans l'univers linguistique de ce pays lusophone. L'anglais, langue internationale des affaires par excellence, occupe aussi une place de choix dans l'enseignement scolaire et universitaire. On pourrait inclure dans cette liste, d'autres langues – le néerlandais, l'espagnol, l'italien, l'allemand, le russe, le mandarin, le wolof, etc. – qui dérivent essentiellement de la tradition migratoire internationale des Cap-Verdiens.

Devant cette situation, le Cap-Vert n'a pas résisté à la tentation de l'ouverture au monde et s'est vu obligé, en dépit de sa taille modeste, de mener une diplomatie active et ambitieuse visant à transformer l'archipel en un véritable pont entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Les autorités cap-verdiennes ont donc pour objectifs majeurs d'établir un partenariat spécial avec l'Europe, de se rapprocher de l'OTAN et des États-Unis sans s'éloigner des côtes du continent africain.

Grâce à ce contexte, les Cap-Verdiens parlent généralement plusieurs langues au cours de leur existence et dans la vie de tous les jours. Cette grande richesse linguistique a jusqu'à maintenant été peu décrite. L'objectif de cette étude est donc de mieux connaître l'usage des langues dans le quotidien des Cap-Verdiens. Qu'elles soient utilisées dans le cercle réduit de la famille, dans le cadre de l'exercice professionnel, dans les milieux scolaire ou universitaire, lors des voyages ou des migrations, ou sporadiquement, ces diverses langues ne subissent certainement pas le même traitement d'un locuteur à un autre. Bien entendu, ce traitement individuel se ramène généralement à une réalité plus collective liée elle-même aux microgroupes insérés dans le tissu social cap-verdien.

Dans cette pluralité linguistique, il est opportun de mesurer la compétence des Cap-Verdiens de l'archipel et ceux de la diaspora en mettant en relief leur parcours de vie, d'analyser les phénomènes de contact observables et d'essayer de déterminer s'il existe des variétés linguistiques propres à chacune de ces communautés. Autrement dit, est-ce que ces différents groupes de locuteurs appartenant à la même nation développent en leur sein des idiolectes ou des sociolectes particuliers ?

## **Justification du choix du sujet**

Jusqu'à ce jour, d'incalculables recherches linguistiques ont été déjà menées dans l'archipel et de nombreux travaux ont été publiés, aussi bien en créole, en portugais, en français qu'en anglais. Toutefois, force est de reconnaître que la grande masse de ces études tourne autour de la formation des créoles afro-portugais, du créole cap-verdien et de ses différentes variétés ou présente des études grammaticales, descriptives et syntaxiques du créole du Cap-Vert. Je me suis plutôt intéressé à la compétence langagière des Cap-Verdiens qui appartiennent à un pays qui selon l'expression de Lesourd (1995, p. 65) est « *né du voyage* » et « *a voyagé* ».

Le choix de ce sujet remonte à 2007, l'année de mon arrivée à l'université d'Orléans (France) pour entamer, grâce au soutien financier du ministère des Affaires étrangères français par l'intermédiaire du SCAC<sup>5</sup> (Service de Coopération et d'Action Culturelle) à Praia, mes études

---

<sup>5</sup> Sous l'autorité de l'Ambassadeur, le Service de Coopération et d'Action Culturelle est chargé d'appliquer la politique définie par le ministère des Affaires étrangères européennes français, en coordination avec le gouvernement cap-verdien, ainsi que de gérer les moyens mis à sa disposition.

en master 2. Une fois sur place, j'ai pris connaissance du projet des corpus oraux d'ESLO 1<sup>6</sup>. Plus tard, j'ai pris intérêt à un nouveau projet mené par une équipe du CORAL (Centre Orléanais de Recherche en Anthropologie et Linguistique) – aujourd'hui LLL (Laboratoire Ligérien de Linguistique) –, le projet LCO (Langues en contact à Orléans). Ce projet a été initié au début de l'année 2007. Il a été conçu comme une réponse à une forte demande sociale et vise de nouvelles approches du contact des langues, de ses conséquences sur chacune des langues en présence (émergence de nouvelles variétés : phénomènes de pidginisation, créolisation, etc.), ainsi que sur leur acquisition et transmission. Il concerne l'accueil et l'intégration des publics migrants et des populations non sédentaires.

Je me suis alors greffé sur ce projet du CORAL et c'est dans ce cadre que, dans un premier temps, la recherche a porté sur le français parlé par les Cap-Verdiens installés en France, avec un accent particulier sur le parcours personnel et la prononciation des témoins.

Arrivé en octobre 2008, au terme des études de master et comptant sur le vif intérêt de mon directeur de recherche pour poursuivre l'étude, j'ai réintégré un an plus tard, en septembre 2009, le Laboratoire Ligérien de Linguistique dans le but d'approfondir ce travail d'investigation. À partir de là, l'objectif a été non seulement d'élargir les terrains de recherche en France, mais encore d'ouvrir le champ d'action à l'archipel cap-verdien.

Mener des recherches sur ce sujet est aussi une option très personnelle, en raison de mon identité et de mon parcours de vie singulier. Descendant de Cap-Verdiens, né dans l'immigration<sup>7</sup>, j'ai moi-même un répertoire linguistique assez dense. En effet, je parle le créole cap-verdien (les variantes de São Vicente et de Santiago), le français, le portugais, l'anglais, l'espagnol et le wolof. Ceci est le résultat d'un itinéraire de vie marqué par plusieurs variables – l'origine des ascendants, le pays de naissance, le lieu de formation scolaire et universitaire, les migrations, les voyages, le contact avec divers milieux socioculturels, la catégorie socioprofessionnelle – qui m'obligent à m'interroger sur ma réelle compétence langagière compte tenu de l'acteur pluriel<sup>8</sup> (Cf. Lahire, 2001) que je suis et du parcours hétérogène que j'ai connu.

S'il est vrai que je suis capable de parler plusieurs langues, on peut néanmoins questionner une telle compétence dans chacune des langues de mon répertoire. Une étude diachronique

---

<sup>6</sup> L'enquête ESLO 1 (Enquête Socio-Linguistiques à Orléans), conduite par des universitaires britanniques à des fins didactiques (enseignement du français langue étrangère dans le système public d'éducation anglais) entre 1966 et 1971, comprend environ 200 interviews, toutes référencées, et plus de 300 heures de parole incluant des enregistrements cachés, des conversations téléphoniques, des réunions publiques, des entretiens médico-pédagogiques, etc. Ce corpus constitue, par son ampleur, sa rigueur et sa cohérence, le plus important témoignage sur le français parlé avant 1980.

<sup>7</sup> En ce cas, à Dakar (Sénégal).

<sup>8</sup> Ce sujet est abordé en détail dans la deuxième partie de la thèse.



s'impose : comment parle-t-on ces langues aujourd'hui et comment les parlait-on il y a quelques années ? Le répertoire s'est-il enrichi ou appauvri au cours du temps ? Pourquoi ? Comment ? L'exposition quantitative et qualitative à chaque langue (Rougé, 2008), est-elle identique actuellement comme autrefois ? Toutes ces questions et bien d'autres doivent faire l'objet d'une analyse profonde et sérieuse, car il ne suffit pas simplement d'affirmer que les Cap-Verdiens parlent plusieurs langues dans leur vie quotidienne, il convient surtout de comprendre les raisons de cette faculté inédite à absorber divers codes linguistiques et de connaître les dispositions cognitives et linguistiques qui sont mises en œuvre pour arriver à une telle diversité de production langagière.

En choisissant de conduire des recherches dans ce domaine, il apparaît indispensable de définir une double démarche :

- Postuler dès le départ que le « plurilinguisme » des Cap-Verdiens provient du passé historique des îles – période d'expansion coloniale portugaise et formation de la société cap-verdienne – de l'émigration ancienne et constante – ouverture traditionnelle de l'archipel au monde – et de la recherche de l'aide internationale, une contrainte pour le pays – ouverture par l'aide au développement (Lesourd, 1995, p. 19) – mais, montrer encore que le parcours personnel des témoins est un élément capital dans la définition de leur compétence langagière ;
- Établir un cadre théorique et méthodologique qui s'appuie entièrement sur le postulat de départ.

Cela dit, je suis bien conscient que tous les Cap-Verdiens ne sont pas nés dans l'archipel (certains sont nés en Afrique continentale, en Europe ou ailleurs), que tous n'ont pas émigré (certains témoins nés au Cap-Vert n'ont jamais quitté leur île) et que tous n'ont pas un parcours migratoire identique (il peut arriver, dans certains cas, que les parcours migratoires obéissent à des nécessités purement personnelles et se présentent ainsi comme atypiques au regard de l'ensemble des migrations). La tâche ici est donc plus ardue, étant donné qu'il s'agira dans la multitude (groupe national) de chercher l'existence du commun à travers l'individualité (parcours personnel).

Or qu'en sera-t-il de la compétence langagière des Cap-Verdiens face à la présence de parcours de vie individuels ? Tous n'ont pas acquis la langue cap-verdienne dans les mêmes circonstances, ceux qui ont émigré ou qui sont nés dans d'autres régions du monde n'ont pas entretenu le même rapport avec la langue portugaise. En outre, ceux qui ont toujours vécu dans

l'archipel n'ont probablement pas acquis les langues étrangères de la même manière que leurs compatriotes des voyages.

En plus du mode d'acquisition, il faudra aussi s'interroger sur les différents lieux (contextes sociaux) d'utilisation de chaque langue, leur fréquence d'emploi, leur mode de réception, les représentations linguistiques de chaque témoin et leur appétence éventuelle pour telle ou telle langue.

Ce travail a une visée sociolinguistique et entend appréhender la diversité linguistique de locuteurs issus d'un micro-État, insulaire dont la spécificité et les particularismes sont inhérents à sa composition langagière actuelle. Les Cap-Verdiens vivent et évoluent depuis toujours dans différents milieux sociaux ; ils ont continuellement été confrontés à plusieurs environnements linguistiques. Rien de plus étonnant s'ils ont développé une aptitude naturelle à parler diverses langues afin de faciliter leur intégration et leur insertion quelle que soit la société dans laquelle ils s'établissent.

## **Objectifs**

Cette étude qui s'appuie sur le parcours de vie des différents témoins vise fondamentalement à mesurer la compétence langagière des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora.

Par ailleurs, elle permettra :

- au plan linguistique, d'examiner les processus d'acquisition et de transmission de chaque langue, de comprendre les phénomènes de contact existant entre elles ainsi que les mécanismes naturels d'émergence de nouvelles variétés linguistiques ;
- de mieux appréhender, en matière d'anthropologie sociale et culturelle, le poids du parcours personnel des témoins concernant l'acquisition et l'utilisation de chaque langue ;
- de participer à l'élaboration d'une nouvelle base de corpus oraux de l'archipel, dans une société où les traditions orales sont ancestrales, conformément aux récits des voyageurs portugais et étrangers du 16<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle (Massa & Massa, 2004, pp. 221-232).

Après avoir d'emblée cherché à connaître la biographie langagière de chaque témoin (langue(s) maternelle(s), langue(s) étrangère(s) connue(s), langue(s) étrangère(s) apprise(s), moment(s)

d'apprentissage de la (des) langue(s) apprise(s), durée de cet apprentissage, type(s) d'apprentissage, lieu (x) d'apprentissage), il sera possible d'analyser :

- dans quels contextes précis (à la maison, à l'école, dans la rue, au travail, lors de leurs voyages, en fonction des circonstances, etc.) ils utilisent chaque langue ;
- comment ils les utilisent (spontanément, par nécessité, en les alternant, en les mélangeant, en passant par la traduction, etc.) ;
- et avec quelle fréquence (tous les jours, toute la journée, souvent, rarement, jamais, etc.).

## Cadre théorique et méthodologique

La compétence est un concept fondamental de la linguistique. Introduite par Chomsky (1965), l'architecte de la linguistique générative, la notion de *compétence linguistique* désigne les « *connaissances intuitives des règles grammaticales sous-jacentes à la parole qu'un locuteur natif idéal a de sa langue et qui le rendent capable de produire et de reconnaître les phrases correctes* » (Cuq, 2003, p. 48). Chomsky faisait référence à des connaissances impliquant :

La faculté de comprendre et de produire, à partir d'un nombre fini de règles, l'ensemble infini des phrases grammaticales d'une langue [...] la capacité de distinguer les énoncés bien formés de ceux qui ne le sont pas, les phrases ambiguës ou les phrases inacceptables (Siouffi & Van Raemdonck, 1999, p. 90).

Toutefois, « *le langage n'est pas un outil ordinaire, mais un outil qui entre dans la constitution même de la pensée et des relations sociales* » (Bruner, 1991). Hymes (1991) propose en contrepartie la notion de *compétence communicationnelle*, qui désigne :

La capacité d'un locuteur de produire et interpréter des énoncés de façon appropriée, d'adapter son discours à la situation de communication en prenant en compte les facteurs externes qui le conditionnent : le cadre spatio-temporel, l'identité des participants, leur relation et leurs rôles, les actes qu'ils accomplissent, leur adéquation aux normes sociales, etc. (Cuq, *op. cit.*, p. 48).

Par ailleurs, les concepts de compétences linguistique et communicative pourront être considérés comme des sous-parties d'une troisième forme de capacité cognitive et comportementale : la *compétence socioculturelle* en ce sens que si une langue est appréhendée comme un guide symbolique de la culture, la culture, elle, est conçue comme tout ce qu'il faut savoir ou croire pour se comporter de façon appropriée aux yeux des membres d'un groupe (Cuq, 2003, p. 49).

Quant au concept de *parcours personnel*<sup>9</sup> qui est la base de ce travail de recherche, le postulat est qu'il détermine toute forme d'acquisition linguistique quel que soit l'acteur social en cause. L'acquisition de la langue maternelle et l'éventuelle acquisition d'une langue seconde et/ou d'une ou de plusieurs langues étrangères dépendront de cette trajectoire individuelle. Les pratiques langagières d'un individu quelconque seront également le corollaire de son parcours de vie. D'ailleurs, l'opposition *parcours personnel/parcours collectif* qui émane du principe pris pour expliquer la compétence langagière des témoins de la présente étude pourrait, pour le coup, être reliée à l'opposition chomskyenne *I. Language/E. Language*. Autrement dit, la notion de *I. Language (Internalized Language)* qui concerne la langue de l'individu, c'est-à-dire la langue qu'il possède (compétences personnelles) serait rattachée au *parcours personnel*, tandis que la notion de *E. Language (Externalized Language)* qui correspond à la langue comme elle est partagée par la communauté (compétences partagées) s'appliquerait au *parcours collectif*, comme résultat de la vie en société.

Partant, des éléments tels que le pays de naissance et d'existence, les contextes familial (parents ayant les mêmes origines, ou parents issus d'un mariage ou union culturellement mixte), socioculturel (société mono-, bi-, ou multiculturelle), sociolinguistique (société mono-, bi-, ou plurilingue), le parcours scolaire et d'enseignement supérieur (formation scolaire, universitaire, professionnelle, etc.), le parcours professionnel (profession nécessitant ou pas l'emploi de langues autres que la langue maternelle), les itinéraires migratoires (lorsqu'ils existent), la mobilité internationale (si elle existe), l'exposition quantitative et qualitative aux différentes langues, entre autres, seront décisifs dans la composition de la biographie langagière d'un individu.

En somme, la compétence langagière et le parcours personnel constituent la charnière de cette thèse. Qui plus est d'un État-nation fortement marqué par les particularismes ancrés dans son insularité régionale et dans sa dimension multipolaire. Et, si en général, les Cap-Verdiens parlent une ou plusieurs autres langues au cours de leur existence, en plus de leur langue maternelle<sup>10</sup>, on peut donc supposer qu'il leur faut beaucoup plus que de l'intuition pour qu'ils soient capables d'acquérir des idiomes aussi variés et aux systèmes linguistiques souvent si distincts.

---

<sup>9</sup> Bien entendu, il convient de préciser que le concept de parcours personnel, exprimé dans ce travail, n'exclut sous aucun prétexte, les déterminismes sociaux.

<sup>10</sup> Il peut arriver, même si cela est plutôt rare parmi les témoins de cette étude, que le créole cap-verdien ne soit pas la langue maternelle d'un Cap-Verdien.

## Recherches documentaires

Les enquêtes menées sur le terrain représentent un champ de recherche peu exploité au Cap-Vert. S'il est vrai qu'il existe des ouvrages traitant de la situation sociolinguistique interne cap-verdienne, en revanche, les ouvrages touchant au plurilinguisme et au contact de langues dans ces communautés cap-verdiennes de l'émigration/immigration sont inexistants.

Ce sont des recherches qui vont au-delà de la problématique liée au bilinguisme ou à la diglossie déjà évoquée par d'autres auteurs puisqu'elles franchissent les frontières linguistiques de l'ancrage colonial, pour placer le pays dans une nouvelle réalité, celle d'un État-nation non plus replié sur lui-même, mais plutôt ouvert au monde. Et c'est dans cette perspective que la documentation livresque n'est pas abondante.

En conséquence, le recours à une bibliographie étrangère a été inévitable. Il s'agit cependant de modèles pas toujours similaires qui vont d'« une situation sociolinguistique se distinguant du standard plus ou moins explicitement reconnu qu'est le monolingue vernaculaire » à une « situation socioanthropologique particulière que représentent les diasporas » (Donabédian-Démopoulos, 2001, p. 5).

## Terrains d'investigation et données collectées

À l'image du choix du sujet (*v. supra*), ce travail de recherche est constitué d'étapes chronologiquement et méthodologiquement différentes. La première phase d'investigation s'est déroulée entre novembre 2007 et mai 2008, pendant environ 6 semaines ; je faisais alors mes études de master 2, à l'université d'Orléans (France). À ce stade, les observations se sont limitées au département du Loiret, en région Centre. Les villes d'Orléans, de Beaugency, d'Olivet et la commune d'Ardon ont été ainsi parcourues.

Les recherches consistaient exclusivement à constituer un corpus oral. Au terme des diverses prises de contact, des séances d'enregistrements ont été effectuées. Il s'agit d'entretiens qui prenaient généralement la forme de récits de vie, composés de questions ouvertes dont l'objectif était de recueillir une quantité importante de données linguistiques et personnelles concernant les témoins.

La seconde phase de recherche est complémentaire à la période initiale puisqu'elle concerne mes études doctorales. Elle a débuté en février 2010 et s'est poursuivie jusqu'en mai 2014. Elle

est naturellement plus élargie et plus complète vu qu'elle rajoute des terrains en France et s'ouvre au territoire cap-verdien. En effet, les enquêtes ont été menées dans d'autres communes de l'Orléanais, en région Centre, ainsi que dans certaines villes de la région Île-de-France où résident des Cap-Verdiens, grâce à cinq séjours dans l'Hexagone, dont quatre à Orléans (16 semaines) et un en région parisienne (5 semaines), entre juillet et août 2011. L'ère moderne qui offre la possibilité d'établir des contacts à distance, grâce notamment au recours à la messagerie sur Internet et à la téléphonie sur IP<sup>11</sup> m'a permis, par le biais du réseau étudiant local et du relais entre enquêtés, de recueillir quelques questionnaires avec des témoins vivant dans la diaspora – en France, dans des régions autres que celles supra mentionnées, et au Sénégal (Dakar).

Dans l'archipel cap-verdien, les pratiques de terrain ont essentiellement intéressé la ville de Praia, ceci en raison de sa dimension nationale et de son éclectisme socioculturel. La collecte a concerné d'une part, les natifs des îles, et d'autre part, les Cap-Verdiens et les descendants de Cap-Verdiens venus s'installer dans l'archipel, très souvent après de longues années passées à l'étranger. Les enquêtes étaient conduites en intermittence avec mes responsabilités professionnelles.

Avec cette phase additionnelle, le volume d'enregistrements a considérablement augmenté. Les données orales ont d'abord été stockées sur ordinateur. Postérieurement, certaines parties ont été transcrites et soigneusement anonymisées par le moyen d'un code accordé à chacun des témoins des enquêtes.

Étant donné que certains facteurs – temps, occupations professionnelles, disponibilité des témoins, etc. – empêchaient d'enregistrer chaque individu, un questionnaire – certes très long, mais très complet – en tout semblable au modèle d'entretien a également été distribué. Il a permis de collecter des données précieuses notamment en matière de langage écrit.

Toutes les données collectées ont été complétées, pendant les deux phases d'investigation, par des notes de terrain provenant non seulement d'observations participantes, mais aussi d'une oreille sans cesse très « indiscrète<sup>12</sup> » manifestée par l'incursion de la vie quotidienne dans la vie scientifique.

---

<sup>11</sup> La téléphonie sur IP (ou VoIP pour Voix sur IP) est un mode de téléphonie utilisant le protocole de télécommunications créé pour Internet (IP pour Internet Protocol).

<sup>12</sup> Il s'agit d'une indiscrétion dans le bon sens du terme. C'est-à-dire que le chercheur est à l'écoute des traits langagiers particuliers produits par les témoins et non de leurs « histoires » privées lorsqu'enregistreur, bloc-notes et stylo sont rangés. L'expression la plus appropriée serait dans ce cas « affutée ».

## Plan de l'étude

En dehors de l'introduction générale qui précède la problématique et les enjeux de l'objet de la recherche et aussi le cadre théorique et la démarche méthodologique appliqués dans cette étude, l'analyse globale de cette thèse comprend trois parties. Chacune d'elles débouche sur le thème qui y est abordé et présente les points forts retenus pour son examen.

L'archipel cap-verdien est marqué par de profonds particularismes aussi bien sur le plan économique, social, culturel, que sur le plan identitaire et linguistique. En outre, le pays ne se limite pas à une présence autour de l'Atlantique. Le Cap-Vert, c'est aussi ses « îles extérieures<sup>13</sup> ». C'est la raison pour laquelle une présentation du pays est faite dans la première partie. On y aborde aussi ses problèmes humains liés essentiellement à des contraintes naturelles. D'autres aspects tels que l'émigration, l'identité cap-verdienne, la « capverdianité », ainsi que les faits politiques et linguistiques en application dans les îles sont également revisités. La deuxième partie est consacrée à l'étude théorique des concepts de *compétence communicative langagière* et de *parcours personnel*. C'est également l'occasion de poser la problématique des parcours personnel et migratoire, deux éléments d'une grande importance dans la constitution de la biographie langagière des enquêtés.

En dernier lieu, la troisième partie fait place d'une part, à la présentation de la méthodologie adoptée pour le recueil des données, et d'autre part, à la présentation des terrains d'enquêtes, et à l'interprétation du parcours personnel et des productions langagières des enquêtés. L'analyse de la compétence langagière des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora, par le biais de comparaisons, débouche sur la présentation des résultats des recherches menées dans les différents terrains se rapportant à cette communauté linguistique à savoir :

- les Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert<sup>14</sup> ;
- les Cap-Verdiens et leurs descendants retournés au pays après un séjour considérable à l'extérieur (diaspora) ;
- les Cap-Verdiens encore installés en France<sup>15</sup>.

---

<sup>13</sup> Cette expression, fort justement utilisée par Lesourd (1995, p. 127), met en relief la tradition migratoire ancienne et constante des Cap-Verdiens.

<sup>14</sup> Plus précisément à Praia.

<sup>15</sup> Ici, l'accent est surtout mis sur les Cap-Verdiens de la diaspora, notamment française et francophone.

## Limites de l'étude

Comme l'évoque l'intitulé du sujet, les recherches conduites dans le cadre de cette thèse portent essentiellement sur deux terrains : l'archipel cap-verdien et sa diaspora. S'il est évident que l'idéal pour une étude de ce genre serait de parcourir dans leur totalité les aires mentionnées ci-dessus, il semble aussi qu'une telle entreprise soit parfaitement insoluble sur une période de temps aussi réduite.

En ce qui concerne le territoire cap-verdien, seul un fort investissement financier – transports aériens et maritimes – peut permettre de sillonner l'ensemble du pays car en dépit de son exigüité géographique – un peu plus de 4.000 km<sup>2</sup> – son insularité ainsi que l'éclatement des régions sont deux facteurs qui empêchent qu'une telle initiative soit réalisable à court terme. En tout état de cause, Praia, la capitale de l'île-centre, représente néanmoins un échantillon assez représentatif du panorama national – aussi bien en termes sociaux, culturels, et linguistiques – compte tenu de l'agglomération d'individus de toutes les îles et du noyau dur de la diaspora.

Quant à l'utilisation du terme diaspora, la première intention ici est d'englober tous les émigrés qui résident encore à l'étranger ou ceux qui sont retournés au Cap-Vert. Il va de soi que l'hétérogénéité linguistique associée à la dispersion de l'émigration cap-verdienne ne permet pas de conduire des recherches d'une telle envergure. L'étude se limite donc à la diaspora cap-verdienne qui parle français. D'autres études similaires pourraient être menées dans la diaspora cap-verdienne anglophone, lusophone, hispanophone, etc.

L'une des méthodes choisies pour le recueil de données sur le terrain est le questionnaire. Sa distribution à Praia n'a pas vraiment posé de grandes difficultés. Cela est certainement dû au fait que le terrain n'est absolument pas étrange et que plusieurs moyens – voiture personnelle, réseaux familiaux, amicaux, système de relais, téléphone, etc. – ont été mis à profit pour qu'un grand nombre de témoins puissent participer à l'étude. La seule véritable contrainte sentie dans la capitale cap-verdienne est la relative faible accoutumance à la recherche scientifique. Remplir un questionnaire – le mien a la particularité d'être plutôt long – n'est pas l'exercice préféré des Cap-Verdiens de l'archipel.

En revanche, la complexité des travaux de terrain a été majeure en France, même s'il faut séparer la collecte de données réalisée dans les communes de l'Orléanais, en région Centre de celle effectuée dans les cités de divers départements de la région Île-de-France. La communauté cap-verdienne installée dans le Loiret et les départements limitrophes est numériquement peu



importante et fonctionne surtout sur le réseau familial et amical. Grâce à la *morabeza*<sup>16</sup> de ses membres, ce fut possible d'aller d'une famille à une autre, d'une maison à une autre, d'une localité à une autre et ce, à plusieurs reprises.

En Île-de-France (particulièrement à Paris), tout est bien différent. Cela ne veut absolument pas dire que les Cap-Verdiens de Paris ne sont pas hospitaliers ou accueillants, mais ils sont bien obligés d'accompagner le rythme de vie (hâte, agitation) qui anime la capitale française. D'autre part, Paris et sa banlieue sont immenses. Les Cap-Verdiens sont naturellement plus méfiants. Leurs associations sont très fragmentées. J'aurai voulu y rencontrer plus de Cap-Verdiens, distribuer plus d'exemplaires du questionnaire, mais, malheureusement, tel n'a pas été possible.

---

<sup>16</sup> C'est un mot qui caractérise une manière d'être très cap-verdienne, notamment à travers un esprit ouvert, accueillant et hospitalier.

PREMIÈRE PARTIE

---

**SOCIÉTÉ, IDENTITÉ ET RÉALITÉS POLITICO-LINGUISTIQUES AUX ÎLES  
DU CAP-VERT**

---

### Contraintes naturelles et problèmes humains

« Pauvreté, sous-développement, micro-insularité contraignante : le Cap-Vert apparaît comme l'un des territoires de la planète les moins bien dotés et les plus vulnérables. »

(Michel Lesourd, *État et société aux îles du Cap-Vert*).

Selon le rapport 2011<sup>17</sup> divulgué par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement) sur le développement humain, le Cap-Vert – 133<sup>e</sup> rang mondial sur un total de 187 pays et territoires reconnus par les Nations Unies – appartient au groupe des pays à « développement humain moyen » avec un indice de développement humain (IDH, Cf. Figure 1) établi à 0,568. Ce même rapport précise que :

L'indice de développement humain qui a été lancé comme alternative aux mesures conventionnelles de développement, telles que le niveau de revenus et le taux de croissance économique représente une volonté de définition plus large du bien-être et fournit une mesure composite de trois dimensions de base du développement humain : la santé, l'éducation et le revenu. L'IDH de l'Afrique subsaharienne en tant que région a passé de 0.365 en 1980 à 0.463 aujourd'hui, plaçant Cap-Vert au-dessus de la moyenne régionale<sup>18</sup>.

S'il est vrai que l'IDH de l'archipel est en nette ascension depuis quelques années<sup>19</sup>, il n'empêche que la situation du Cap-Vert est encore « intermédiaire entre l'appartenance au groupe des pays en voie de développement à revenu moyen, mais proche des plus pauvres<sup>20</sup> (Lesourd, 1995, p. 33).

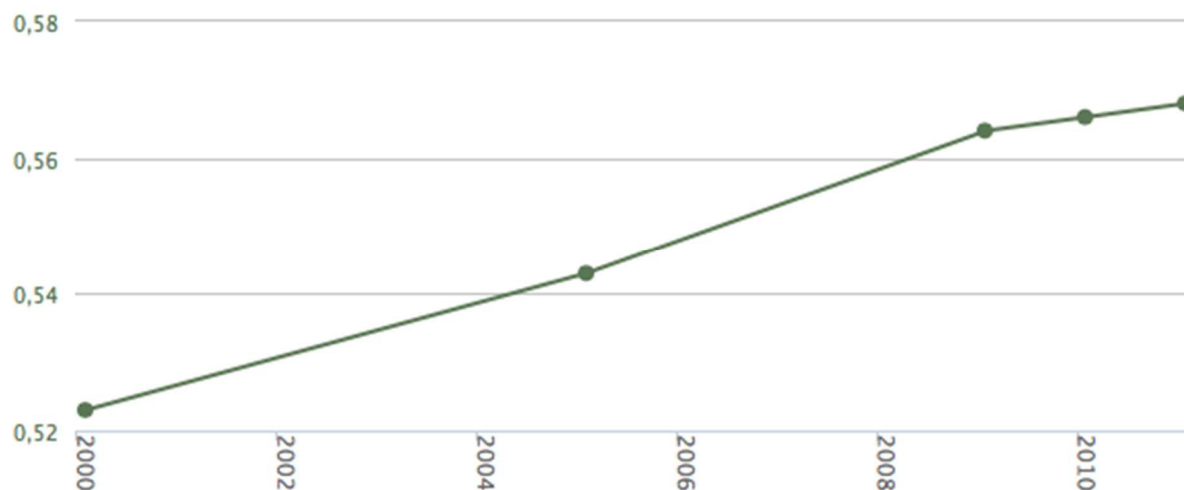
---

<sup>17</sup> Disponible sur : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/CPV.html>.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Le rapport 1991 du PNUD établissait l'IDH du Cap-Vert à 0,536 (Cf. Lesourd, 1995, p. 34).

<sup>20</sup> Plus de quinze ans après, cette affirmation continue d'être une réalité nationale.



**Figure 1 : Indice de développement humain (IDH), Cap-Vert (Source : Human Development, Report 2007, Perspective Monde, Université de Sherbrooke<sup>21</sup>).**

La pauvreté que connaissent les îles, constitue donc un frein au développement de la société cap-verdienne. Elle est l'une des principales causes des problèmes humains qui dominent ce petit monde insulaire. Mais, les handicaps aux îles du Cap-Vert ne sont pas uniquement d'ordre structurel ; certains facteurs de nature conjoncturelle – faits climatiques notamment – sont également à l'origine des réalités sociétales du pays.

Ce chapitre met en exergue les principaux facteurs – entre contraintes naturelles et problèmes humains – qui motivent les migrations internes et surtout l'émigration internationale des Cap-Verdiens et qui débouchent *a posteriori* sur le point qui retient l'attention dans cette étude à savoir la compétence langagière d'une communauté linguistique *a priori* bilingue, qu'elle vive dans l'archipel ou dans la diaspora.

À ce propos, la position géographique de l'archipel cap-verdien est une donnée importante qui permet, d'une certaine manière, d'appréhender de façon plus précise, les difficultés inhérentes aux comportements et mouvements sociaux à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national.

<sup>21</sup> Disponible sur : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=CPV&codeStat=SP.POP.IDH.IN&codeTheme=1>.

## 1.1. Une situation géographique peu favorable

La république du Cap-Vert, en portugais *República de Cabo Verde*, se situe à 500 km de la côte ouest-africaine, dans l'océan Atlantique central. Micro-État insulaire, elle a une superficie de 4.033 km<sup>2</sup> de terres émergées, dispersées en 9 îles habitées, une île et 8 îlots déserts, situés entre 13°50 et 17°15 de latitude nord, 22°45 et 25°25 de longitude ouest.



Carte 1 : Les îles du Cap-Vert<sup>22</sup>

Deux ensembles géographiques composent l'archipel. Au nord, les îles Barlavento (« au vent ») : Santo Antão, São Vicente, Santa Luzia (déserte), São Nicolau, Sal et Boavista 2.230 km<sup>2</sup>), plus froides et exposées aux alizés du nord-est. Au sud, les îles Sotavento (« sous le vent ») : Maio, Santiago, Fogo, Brava (1.803 km<sup>2</sup>), plus chaudes (Lesourd, 1995, pp. 31, 66).

<sup>22</sup> Disponible sur : <http://www.pyrenevoyages.com/zoom-sur-le-cap-vert-.html>.

D'origine essentiellement volcanique, les îles du Cap-Vert appartiennent également à la Macaronésie, un ensemble de plusieurs groupes d'îles identiquement disséminées dans l'océan Atlantique et qui comprend les îles Canaries, Madère et les Açores<sup>23</sup>. Le Cap-Vert, à l'instar de ces autres archipels macaronésiens, est pendant une grande partie de l'année, sous la dépendance des influences de l'anticyclone des Açores qui génère un système de vents à composante nord, l'alizé, le principal responsable des plus fortes permanences des caractères météorologiques des îles, mais affecte aussi les courants superficiels de l'océan Atlantique centre-oriental car dirigeant les eaux fraîches du courant des Canaries vers le sud tandis qu'un gradient thermique latitudinal des eaux complète le dispositif<sup>24</sup>. Or les domaines continental et océanique ne se comportent pas de la même manière face à la chaleur provenant du soleil. L'Afrique, proche des îles, libère plus rapidement que l'océan cette chaleur reçue, sous forme d'énergie thermique établissant entre la terre et la mer un fort gradient de pression, générateur de vents littoraux à composante nord et nord-est, se combinant à l'alizé et éventuellement à l'harmattan<sup>25</sup>. L'anticyclone des Açores influence plus particulièrement le Cap-Vert qui est situé « *dans la marge orientale de la sphère chaude de l'Atlantique central* » (De Brum Ferreira, 1989, citée par Lesourd, 1995, p. 68) et pour des raisons variées, l'archipel est sous l'influence d'un environnement liquide frais, qui n'est pas sans conséquence sur la médiocrité d'ensemble des précipitations. « *L'alizé austral, apportant les précipitations frontales de la convergence intertropicale, touche irrégulièrement le Cap-Vert entre août et octobre* » (Lesourd, 1995, p. 69) d'où son rattachement, selon l'auteur, au Sahel atlantique. Des propos allant dans le même sens étaient déjà tenus par d'autres auteurs, notamment Ribeiro (1960, p. 64), cité par Elisa Andrade (1996) qui affirmait :

Soumises aux vents forts du nord-est, les îles ont un régime de pluies très irrégulier. Les périodes de sécheresse sont longues et fréquentes ou alors ce sont les pluies qui tombent trop tôt ou trop tard pour assurer le succès des cultures. À cette irrégularité s'ajoute la violence des pluies. En un seul jour, les précipitations peuvent atteindre la moyenne annuelle de 230 mm à Praia et 120 mm à Fogo (p. 147).

## 1.2. L'insularité, un handicap pour l'archipel

« *La géographie d'un État-archipel est toujours une contrainte décisive* » (Lesourd, 1995, p. 161). Cette affirmation s'applique parfaitement à la réalité du Cap-Vert. Avec ses 9 îles

---

<sup>23</sup> Cf. Lesourd, 1995, p. 67, pour de plus amples détails sur le Cap-Vert et la Macaronésie.

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 68.

dispersées dans l’océan Atlantique<sup>26</sup>, l’archipel représente un territoire hétérogène, maritime et terrestre, éclaté en régions si singulières dont la gestion est particulièrement complexe. Selon Lesourd, même si les distances entre les groupes d’îles ne sont pas immenses, elles sont suffisantes pour générer l’isolement. Par exemple, 100 kilomètres séparent le port de Praia (île de Santiago) de l’île de São Nicolau, et plus de 200 kilomètres Praia de Porto-Novo, le principal port de Santo Antão. La cause majeure de cet isolement se trouve dans les difficultés de communications interinsulaires<sup>27</sup>. Lesourd explique que la violence des courants, la houle, l’harmattan et son sable ainsi que les brouillards saisonniers gênent la circulation maritime. Brava située à moins de 10 kilomètres à l’ouest de Fogo est jusqu’à présent l’île la plus vulnérable en matière d’isolement dans l’archipel.

Les reliefs volcaniques constituent un autre aspect du problème en ce qui concerne la circulation terrestre et les télécommunications. « *Les vallées, profondes et étroites, faites de paliers longitudinaux successifs fermés par des verrous structuraux, sont séparées par de hautes barrières rocheuses et des cols difficilement franchissables* » (Lesourd, 1995, p. 162). Or, « *compte tenu des besoins urgents d’accès aux localités, un programme prioritaire de construction et de réhabilitation des réseaux routiers a été conçu dans chaque île*<sup>28</sup> ». Le pays dispose ainsi de 1.437 kilomètres de routes pavées (entre goudron, pavée et terre) parmi lesquels 439 kilomètres sont en bon état, 423 kilomètres dans un état satisfaisant et 533 kilomètres en mauvais état. La route qui s’étend entre la ville da Praia et le nord (Tarrafal) est celle qui se met nettement en évidence. De ses 70 kilomètres de distance, près de 37 kilomètres entre Praia et Assomada ont déjà été goudronnés, ce qui permet que plus de la moitié de l’extension de la route connaisse un parcours d’un grand intérêt non seulement social et économique mais encore touristique, et bénéficie de confort, de sécurité et de plus de rapidité. En revanche, à Santo Antão, île montagneuse et difficilement accessible, il existe 323 kilomètres de routes pavées, la plupart en terre et en mauvais état.

Si d’un côté les multiples contraintes physiques seraient responsables du handicap temporel, de l’autre les communications aériennes constituent une adversité en termes de coûts. Le contraste entre transports maritimes et transports aériens est aujourd’hui encore financièrement évident. Alors que les communications par voie maritime sont relativement peu coûteuses, les déplacements par avion ne sont pas à la portée du citoyen moyen. L’obstacle financier demeure

---

<sup>26</sup> Santa Luzia, île déserte, n’est pas prise en compte ici.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 162.

<sup>28</sup> Données disponibles sur le site Web de la Chambre de commerce, d’industrie et de tourisme Portugal Cap-Vert, 2012 (Cf. Sitographie).

donc un des problèmes les plus difficiles à résoudre afin de permettre une plus grande mobilité des habitants dans l'archipel<sup>29</sup>. En effet, le pays a énormément investi dans le domaine de la navigation aérienne. Le Cap-Vert possède actuellement sept aéroports – un par île à l'exception de Santo Antão e Brava – dont quatre internationaux (Sal, Santiago, São Vicente et Boavista), et trois aérodromes (Fogo, Maio, São Nicolau). En plus de l'éloignement entre les îles, la diversité des situations insulaires complique également la planification du développement. En raison de la concentration des activités économiques et professionnelles, la capitale Praia est confrontée à des difficultés de surpopulation et de mutations sociospatiales qui ne font que mettre en péril les îles périphériques.

Heureusement, le pays s'est équipé ces dernières années en communications radiophoniques et télévisées. Les avancées considérables en matière de télécommunications constituent aussi un facteur important visant au resserrement des liens culturels interinsulaires.

Pour les communications internes, les infrastructures existantes utilisent un anneau de câble sous-marin à fibre optique et des antennes de retransmission par satellite, dans les communications entre les îles, et 505 km de fibre optique dans le réseau terrestre. Les communications internationales combinent l'utilisation de la fibre optique Atlantis câble 2, qui relie l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Europe, à la sécurisation des communications par satellite partout dans le monde, y compris le Portugal, la France, les Pays-Bas, l'Espagne, les États-Unis et le Sénégal<sup>30</sup> (ma traduction).

Malgré la performance de *Cabo Verde Telecom*, les utilisateurs font face à certains aspects qui ne sont pas encore résolus, en particulier le tarif élevé des communications (accès à l'international, réseau de téléphonie mobile et accès Internet), conséquence d'une concurrence<sup>31</sup> encore fragile.

Toutefois, l'Açoréen Monteiro da Silva (1994, cité par Brito-Semedo, 2006, p. 60) soutient que l'insularité est un phénomène qui va au-delà du simple concept physique et il le caractérise par un ensemble de sept particularités fondamentales :

- l'existence d'une communauté organisée socialement ;
- l'existence de caractéristiques et d'attributs anthropologiques, culturels, sociaux et économiques qui la différencient des autres communautés sociales et qui lui confèrent une identité propre plus ou moins accentuée, soutenue par un certain parcours historique commun ;
- une grande vulnérabilité du système écologique, social et économique ;
- une économie peu diversifiée ;

---

<sup>29</sup> Lesourd, *op. cit.*, p. 163.

<sup>30</sup> Cf. Site Web de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme Portugal Cap-Vert, *op. cit.*, 2012.

<sup>31</sup> L'arrivée sur le marché cap-verdien des télécommunications, de l'opérateur de téléphonie mobile T+, filiale du groupe Teylium, est une réponse partielle à la politique des prix en vigueur dans le pays.



- une dimension très réduite dans le contexte international ;
- une délimitation claire d'une frontière physique déterminée, qui la sépare d'autres espaces et d'autres communautés, dont la mer est, normalement, l'élément de frontière. Et c'est cette caractéristique qui détermine et conditionne le cadre de valeurs de cette société, en termes culturels, sociaux et économiques ;
- l'existence de « déséconomies », ou de surcoûts au niveau économique et social (ma traduction).

Brito-Semedo (2006, p. 61) estime d'ailleurs que l'élargissement du concept d'insularité, avec les caractéristiques mentionnées ci-dessus, conduit à considérer l'insularité comme un facteur fondamental dans la structuration de l'identité de l'homme cap-verdien. Il conclut de ce fait que :

La condition insulaire produit dans la société cap-verdienne un ensemble d'attributs qui permettent objectivement de l'identifier et, surtout, de la différencier de celles qui lui sont proches, avec des particularités et des spécificités ethniques, sociologiques, linguistiques, d'us et de coutumes (Brito-Semedo, 2006, p. 62, ma traduction).

### **1.3. Une société marquée par la pauvreté**

La pauvreté est ancrée dans l'histoire des îles. Du reste, au début de la période d'expansion européenne, les grands navigateurs n'ont jamais présenté Santiago comme l'un des « paradis insulaires » à l'inverse de certains qui le décrivaient comme une île humide et verdoyante. La pauvreté est omniprésente à partir de la fin du 16<sup>e</sup> siècle en raison des famines qui se manifestent dans la région (Lesourd, 1995, p. 43). Cet auteur rappelle que « *Les îles, montagnes sèches dans le Sahel et l'Atlantique, furent dans l'histoire parfois plus opulentes qu'aujourd'hui [...] Les Portugais ont fait et défait l'archipel, où les contraintes physiques sont une permanence.* » (Ibid., p. 63).

Comme cela a été évoqué dans la section précédente, la position géographique de l'archipel constitue un handicap pour le pays en termes d'agriculture. C'est cette perspective que présente E. Andrade (1996, p. 147), lorsqu'elle dit que « *l'emplacement du Cap-Vert dans la vaste zone sous-sahélienne de climat aride et semi-aride, n'est pas de nature à favoriser les activités agricoles, et qui plus est, dans des conditions de surexploitation de la nature.* ».

Et pourtant l'ancrage du pays dans la culture de la terre remonte à l'époque de son peuplement. La première démarche des colons portugais pour assurer les conditions de leur propre existence

aux îles du Cap-Vert fut d'y introduire les produits auxquels les Européens étaient habitués à savoir le blé, l'orge et le seigle. Ces produits ne s'étaient pas acclimatés aux îles en raison du régime irrégulier des pluies et des vents forts du nord-est<sup>32</sup>. Le maïs, venu du Brésil, fut alors un produit alimentaire de grande importance pour l'archipel (Brito, 1968, p. 14, citée par E. Andrade, 1996, p. 62).

Lesourd (1995, p. 191) montre aussi l'importance que représente pour ce petit monde insulaire, le couple culture irriguée/culture sèche, autrement dit la *terre* de l'ancien maître et celle de l'ancien esclave. Il rajoute immédiatement après que physiquement, techniquement et socialement, le couple irrigué/sec domine l'histoire de la mise en valeur de l'archipel. En revanche, il explique que même si le Cap-Vert fut exportateur de maïs, il ne rêvait plus, depuis longtemps, d'autosuffisance céréalière. À l'indépendance, il pratiquait, à son corps défendant, l'autosubsistance depuis cinq siècles, avec tous les risques que cela comporte dans un environnement sahélien.

Selon le rapport final 2006<sup>33</sup> (Composant 1 et 2) sur l'étude d'impact d'un accord de partenariat économique réalisé pour le compte de la SNEDE (*Sociedade Nacional de Empreendimentos e Desenvolvimento Económico*<sup>34</sup>, SA), « compte tenu des conditions extrêmement adverses du territoire, la pauvreté est un phénomène perpétuel dans la réalité cap-verdienne » (ma traduction, p. 49). La pauvreté affectait alors 37 % de la population (estimations INE<sup>35</sup>) dont 62 % se localisaient surtout dans les zones rurales. Le même rapport précise que cette pauvreté est aussi liée au chômage (24,4 %) et atteignait particulièrement la population urbaine (28,2 %) contre 19,5 % pour la population rurale. Elle concernait davantage les femmes chef de famille (51 %), les jeunes (49 % des pauvres ayant moins de 15 ans) et les îles à prédominance agricole (Santo Antão et Fogo).

Cette pauvreté – d'abord nutritionnelle – est accompagnée d'une pauvreté sociale (notamment éducative) qui finit par avoir des répercussions en termes sanitaires. Ces deux marques de pauvreté correspondent dans l'histoire de l'archipel à une misère économique à peine entrecoupée de brèves périodes d'espoir (Lesourd, 1995, p. 43).

---

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 62.

<sup>33</sup> Disponible sur : [http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/cap\\_vert\\_etude\\_ape.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/cap_vert_etude_ape.pdf).

<sup>34</sup> Société nationale d'entrepreneuriat et de développement économique, SA.

<sup>35</sup> Institut national de statistique (Cap-Vert).

### 1.3.1. Les conditions alimentaires

Comment le pays peut-il résister face à des conditions climatiques aussi fragiles et antagoniques ? Lesourd (1995, p. 98) explique que la sévérité de ces conditions rendent très médiocres, quatre années sur cinq, les récoltes de l'archipel. Or, au cours de leur histoire, les îles ont connu de nombreux épisodes de disettes et de famines. Carreira (2000, pp. 196-208) présente, encore que de façon sommaire, une période de crises de faim et d'épidémies intermittentes allant du 16<sup>e</sup> siècle au 19<sup>e</sup> siècle. Les famines les plus récentes dans l'archipel sont relatives aux années de sécheresse récurrentes où la médiocrité voire l'absence de pluies, sur une ou plusieurs îles, étaient à l'origine des difficultés de ravitaillement alimentaire (Lesourd, 1995, p. 44). Cet auteur montre par ailleurs que ces pénuries étaient la cause de plusieurs misères telles que la sous-nutrition chronique, le déclin démographique temporaire et la mort des hommes et des femmes qui désorganisait la production agricole. Les famines de 1941-1943, puis de 1947-1948 auront été les plus meurtrières. Elles obligèrent les autorités coloniales, sous la pression de l'opinion internationale, à pondérer la question du ravitaillement pour le pays, ce qui permit de contenir la faim malgré les années de sécheresse qui suivirent<sup>36</sup>. Cela dit, même après l'indépendance, l'archipel n'a pas été en mesure de garantir sa propre subsistance alimentaire. C'est du moins l'idée qui est transmise par Lesourd (1995, p. 219) lorsqu'il affirme que le Cap-Vert « *est contraint de recourir à des importations de biens alimentaires, variables selon les années, mais qui représentent, avec l'aide alimentaire, 90 % de la consommation alimentaire du pays* ».

Un autre aspect à souligner ici concerne le degré d'insertion de l'économie cap-verdienne dans le monde. Certes le Cap-Vert entretient des relations culturelles privilégiées avec un certain nombre de lieux<sup>37</sup>, notamment avec le Portugal – pour des raisons historiques et de proximité linguistique – mais étant un tout petit pays, tant par sa population que par sa superficie, il est resté un très faible contributeur aux commerces et aux services du monde<sup>38</sup>. Lesourd montre bien que l'archipel participe à l'économie-monde avant tout comme consommateur plutôt que comme producteur de richesse. En 1990 déjà, 35 % de la valeur totale des importations

---

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>37</sup> Au niveau régional, le Cap-Vert intègre la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP). D'autre part, sa coopération avec l'Union européenne remonte à mars 1977, suite à son adhésion à la convention ACP-CEE de Lomé.

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 425.

concernaient les biens de consommation – principalement alimentaires – contre 28,7 % des biens intermédiaires (Lesourd, 1995, p. 427).

D'après le rapport final 2006, « *l'analyse des relations commerciales du Cap-Vert par régions permet de constater que l'Europe absorbe environ 80 % aussi bien des importations que des exportations* » (ma traduction, p. 50), le Portugal étant en tête des flux commerciaux de l'archipel avec près de 50 % de ses importations et plus de 70 % des respectives exportations, nettement devant l'Espagne (plus de 20 % des exportations cap-verdiennes). Les États-Unis apparaissent comme deuxième destination des exportations du Cap-Vert mais en nette chute – 20 % entre 2003 et 2004, contre à peine 12,4 % en 2005 – certainement en raison de « *la fermeture de deux usines de confection dont le principal marché était les États-Unis d'Amérique* » (ma traduction, p. 50).

Mais s'il est vrai que la famine a disparu de l'archipel après l'indépendance, grâce au Programme alimentaire mondial et à l'aide publique, la pauvreté nutritionnelle n'a pas pour autant été éradiquée et affecte encore de nos jours les familles à faibles revenus et celles dont le chef est une femme seule.

### **1.3.2. La composition sociale**

Selon Lesourd (1995, p. 46), « *l'histoire économique, culturelle et sociale du Cap-Vert a permis la création d'une société de la pauvreté, hiérarchisée, aux catégories sociales assez fermées, marquée par le maintien à l'écart des structures éducatives impériales* ». Il précise que jusqu'à la fin de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle, seules les familles riches des « seigneurs blancs » détenaient le pouvoir politique et économique dans les îles. La domination des Blancs connaîtra, toutefois, son épilogue au milieu du 17<sup>e</sup> siècle avec la décadence de l'économie commerciale et esclavagiste, et l'émigration de la plupart d'entre eux. Cette emprise sur le pouvoir découlait de la structure sociale établie à l'époque de la colonisation portugaise. Baleno (HGCV I) affirme à ce propos que :

Na sociedade insular podem ser considerados três grandes grupos sociais distintos. O primeiro constituído pelos brancos, o segundo pelos africanos livres e forros, o terceiro pelos escravos. A estrutura é do tipo piramidal, com os brancos situados no topo, na base os escravos e de permeio os forros (p. 157)<sup>39</sup>.

---

<sup>39</sup> Trois grands groupes sociaux distincts peuvent être considérés dans la société insulaire. Le premier est constitué par les Blancs, le second par les Africains libres et affranchis, le troisième par les esclaves. La structure est de type pyramidal, avec au sommet les Blancs, à la base les esclaves et au centre les affranchis (ma traduction).

En réalité, les classes sociales ont très tôt gagné une dynamique structurante dans la société cap-verdienne. Afonso (2002) explique qu'à l'image d'autres États africains plusieurs facteurs ont été/sont déterminants dans la formation et le caractère des classes sociales. Il s'agit non seulement de l'héritage colonial, mais encore de l'insertion dans la division internationale du travail et du rôle de l'État post-indépendance. À ces éléments s'ajoutent, aussi, les conditions climatiques et les mouvements migratoires de la population (surtout l'émigration et, plus récemment, l'exode rural).

Avec l'indépendance, l'État se tourne vers une politique où l'agriculture est la base économique et l'éducation l'élément vital pour promouvoir le développement et renforcer l'unité et l'identité nationales. Toutefois, ce même auteur montre bien que « *le contrôle de l'économie nationale par l'État n'a pas permis l'affirmation d'une bourgeoisie nationale comme une classe avec un pouvoir économique, politique et idéologique* » (ma traduction). L'État est ainsi le principal employeur, ce qui provoque une intensification de l'exode rural, avec la sécheresse prolongée et de l'émigration continue. L'éducation devient alors le seul moyen de réussir à se procurer un emploi stable dans le secteur public. Ce sont d'ailleurs les petites bourgeoisies survalorisées par l'État qui profiteront de l'État lui-même et l'éducation pour se distinguer, se reproduire et assumer, avec l'indépendance, la tête de la nation, grâce à ce privilège éducatif. Quoi qu'il en soit, les faibles ressources naturelles et la dépendance du pays de l'aide externe, ont aussi contribué à réduire le pouvoir de cette bourgeoisie fortement représentée par la bourgeoisie agraire, les commerçants et les industriels ; la paysannerie et les petits propriétaires étant devenus une classe avec des effectifs mineurs. Afonso (2002) conclut que :

La structuration de la société cap-verdienne est passée par un processus de transformation assez profond après l'indépendance. Pour cela, le déclin de la population agricole, la tertiairisation du tissu économique et l'augmentation graduelle du taux de scolarisation ont été décisifs (ma traduction).

Même si ces dernières années la pauvreté sociale a considérablement reculé, elle n'a cependant pas encore disparu. Le rapport 2007<sup>40</sup> sur la convergence macroéconomique du Cap-Vert, relatif au programme de coopération monétaire de la CEDEAO diffusé par l'AMAO (Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest) révélait dans la partie « *Conclusion et recommandations* » :

Malgré ces progrès impressionnants<sup>41</sup>, le pays est toujours confronté à de graves problèmes structurels qu'il doit prendre en compte dans la répartition de la croissance. Il s'agit du chômage massif, pour l'essentiel structurel (18,3 % en 2006), de la persistance d'un taux de pauvreté relativement élevé, de la qualité médiocre des services proposés par les entreprises publiques et privées, de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de l'inadéquation des infrastructures<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> Disponible sur : <http://www.amao-wama.org/en/pub.aspx>.

<sup>41</sup> L'économie cap-verdienne a progressé d'environ 6,6 % en 2007, après une hausse de 10,8 % en 2006.

<sup>42</sup> *Ibid.*, site de l'AMAO.

### 1.3.3. Les structures éducatives

Les structures éducatives existant dans le pays remontent à la deuxième décennie du 16<sup>e</sup> siècle, au moment où l'Église catholique se chargeait de la christianisation des non-chrétiens et des esclaves, tout en leur apprenant quelques mots de portugais (Carreira, 1977, pp. 15-16, cité par E. Andrade, 1996, p. 178). Pour sa part, Andrade assure que l'enseignement destiné à la population cap-verdienne ne fit ses débuts que vers la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Elle s'appuie en cela sur le Bulletin Officiel du Cap-Vert du 28 avril 1849 qui fait référence à la Loi du 14 août 1845 créant une « école principale de l'enseignement primaire » qui en réalité ne commença à fonctionner qu'à partir d'octobre 1848. C'est cette période de massification de l'enseignement qu'il importe de développer ici, même si l'idée n'est pas d'en faire une présentation morcelée.

En 1866, l'Église créa le premier séminaire-lycée à São Nicolau qui permettra à toute une génération de fonctionnaires publics de se former et de servir la nouvelle administration indirecte dans les îles et celle des colonies portugaises installées en Afrique continentale. Plus tard, en 1917, fut créé le lycée de Mindelo, suite à la réforme portugaise de l'enseignement (enseignement secondaire général) instaurant la laïcité scolaire. De là sortira la génération de l'élite scolarisée ayant connu un notable succès scolaire et universitaire, à l'exemple d'Amílcar Cabral, et celle des grands poètes et hommes littéraires cap-verdiens tels que Baltasar Lopes, sorte de mythe du haut culturel historique des habitants du Cap-Vert mais qui correspond à une image erronée de la réalité cap-verdienne (Lesourd, 1995, pp. 51-52). Toutefois, selon E. Andrade (1996, p. 179), l'enseignement ne devient véritablement laïc qu'en 1962, avec la création du premier lycée de Praia. Elle met finalement l'accent sur le fait que l'enseignement et l'éducation dispensés au Cap-Vert à l'époque des colons portugais portaient l'empreinte de l'idéologie ethnocentrique<sup>43</sup> et refusaient toute forme de manifestations culturelles cap-verdiennes<sup>44</sup> arrachant ainsi les Cap-Verdiens de leurs références historiques ou sociales propres (p. 181).

Après l'indépendance, il fut nécessaire d'investir dans ce secteur afin de garantir le développement du pays et de favoriser l'unité et l'identité nationales. Un autre facteur de l'éclatement du système éducatif colonial consistait à la réduction, voire à l'éradication de l'analphabétisme au Cap-Vert, qui en 1975 atteignait 60 % de la population adulte (Afonso,

---

<sup>43</sup> Selon cette idéologie, la culture européenne était supérieure aux cultures africaines.

<sup>44</sup> Andrade précise que les élèves qui parlaient le cap-verdien au lycée étaient punis.

2002, p. 126). Entre 1977 et 1990, plusieurs réformes sont ainsi mises en œuvre visant l'extension du système scolaire et la création de conditions d'adaptation aux changements sociaux et technologiques ; autrement dit un enseignement axé sur les exigences et les besoins en développement du pays et qui forme des hommes libres et cultes (Cardoso, 2007, pp. 252-253).

Avec la Loi de bases du système éducatif (Loi n°103/III/90 du 29 décembre), l'organisation du système est désormais divisée en trois sous-systèmes :

- l'éducation préscolaire (formation complémentaire ou supplétive des responsabilités de la famille ;
- l'éducation scolaire (enseignement de base, secondaire, professionnalisant, supérieur et modalités spéciales) ;
- l'éducation extrascolaire (alphabétisation, postalphabétisation, enseignement, formation professionnelle, système général d'apprentissage).

L'article 5 de la Loi de bases du système éducatif trace comme principaux objectifs, la formation intégrale de l'individu – du citoyen – afin de lui permettre de s'intégrer dans la communauté et de contribuer à son constant progrès, d'éliminer l'analphabétisme et de sauvegarder l'identité culturelle, présentée comme le support de la conscience et de la dignité nationales et un facteur stimulant du développement harmonieux de la société.

Avec les références du nouveau système éducatif que sont l'imposition de l'accès à l'éducation pour tous les citoyens, la scolarisation obligatoire à 8 ans, la restructuration des curricula et programmes, l'implantation de nouvelles pratiques pédagogiques et l'expansion du réseau scolaire, les progrès en matière d'éducation sont aujourd'hui considérables. En guise d'exemples, en 2009, le taux d'alphabétisation était d'environ 85 % chez les adultes de plus de 15 ans et de 98 % pour les individus de moins de 15 ans<sup>45</sup>. D'un autre côté, l'année scolaire 2010-2011 avait débuté avec 145.416 élèves du préscolaire au secondaire, équivalent à un taux de scolarisation supérieur à 90 % (Source MED - Ministério da Educação e Desporto<sup>46</sup>).

Quant à l'enseignement supérieur, il a connu ces dix dernières années un progrès constant et graduel. Actuellement en harmonie avec le processus de Bologne, l'enseignement supérieur au Cap-Vert est doté de huit établissements, parmi lesquels on retrouve l'université du Cap-Vert (Uni-CV). Cet établissement public a été créé le 21 novembre 2006 et dispose de campus

---

<sup>45</sup> Cf. Site Web de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme Portugal Cap-Vert, *op. cit*, 2012.

<sup>46</sup> Ministère de l'éducation et des sports.

universitaires dans les villes de Praia et Mindelo. Il propose une offre diversifiée condensant les quatre instituts publics aujourd'hui éteints :

- ISE – Institut supérieur d'éducation ;
- ISECMAR – Institut supérieur d'ingénierie et des sciences de la mer ;
- INIDA – Institut national d'investigation et développement agraire ;
- INAG – Institut national d'administration et de gestion.

Il existe également sept établissements privés d'enseignement supérieur :

- l'université Jean Piaget, créée par l'institut Piaget en 2001, d'abord à Praia, elle dispose d'un pôle universitaire à Mindelo depuis 2005 ;
- l'université de Mindelo (auparavant IESIG, Institut d'études supérieures Isidorao da Graça, fondé en 2002) ;
- l'université lusophone du Cap-Vert (ULCV) établie à Mindelo et dont la première année universitaire remonte à 2007 ;
- l'université intercontinentale du Cap-Vert (UNICA), spécialisée dans le domaine de la santé et qui fait ses débuts à Praia en 2007 ;
- l'université de Santiago (US) créée en 2008 et dont le siège est à l'intérieur de l'île ;
- l'institut supérieur de sciences juridiques et sociales du Cap-Vert (ISCJS), à Praia ;
- l'institut universitaire d'art, technologie et culture (M\_EIA), présente sur la scène nationale depuis 2004, plus précisément à Mindelo. Il s'agit du premier, et jusqu'à présent, de l'unique espace d'enseignement supérieur dans les domaines de l'art et du design. Il a émergé dans le cadre d'un projet de trois ans, financé par le ministère de l'éducation, la fondation luxembourgeoise pour le développement et exécuté par l'ONG Atelier Mar ONG.

Ces établissements sont fréquentés par près de 5.000 étudiants inscrits. Malgré la prolifération d'universités au Cap-Vert, on estime qu'environ 10.000 étudiants cap-verdiens étudient encore à l'étranger<sup>47</sup>.

---

<sup>47</sup> *Ibid.*



## 1.4. Indices démographiques

Selon le IV<sup>ème</sup> Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisé par l'Institut national de statistique (INE) du Cap-Vert en 2010, la population résidente est de 517.831 habitants, dont 267.121 sont du sexe féminin (51,58 %) et 250.710 du sexe masculin (48,42 %).

**Tableau 1**  
**Population totale du Cap-Vert**

<b>Projections démographiques par année et par indices de population</b>			
	<i>Population totale</i>	<i>Population masculine</i>	<i>Population féminine</i>
<b>2010</b>	517.831	250.710	267.121

Source : INE - BDEO on line<sup>48</sup>, 2012.

62,09 % de la population totale se concentrent en zone urbaine contre 37,91 % résidant en zone rurale.

**Tableau 2**  
**Zone de résidence et Pourcentage**

<b>Projections démographiques par année et par indices de population</b>				
	<i>Population urbaine</i>	<i>Population rurale</i>	<i>Pourcentage urbain</i>	<i>Pourcentage rural</i>
<b>2010</b>	321.498	196.333	62,09	37,91

Source : INE - BDEO on line, 2012.

La durée de vie moyenne est passée de 18 ans en 2000, à 22 ans en 2010 et devrait atteindre les 25 ans en 2020. Le taux de croissance annuel moyen était chiffré à 1,78 % en 2010 ; il était de 1,87 % en 2000 (INE - BDEO on line, 2012). Cette baisse de 0,09 % enregistrée sur la dernière décennie serait probablement due à l'augmentation des flux migratoires dans l'archipel.

---

<sup>48</sup> Banque de données de statistiques officielles en ligne (Cf. <http://www.ine.cv/dadosestatisticos.aspx>).

La population est essentiellement jeune (53,87 % ont entre 15 et 49 ans), ce qui représente un poids réel sur les systèmes éducatif, sanitaire, de formation professionnelle et du marché du travail.

**Tableau 3**  
**Pourcentage de la population par tranche d'âge**

<b>Projections démographiques par année et par indices de population</b>					
	<i>Pourcentage</i> <i>0-4 ans</i>	<i>Pourcentage</i> <i>5-14 ans</i>	<i>Pourcentage</i> <i>15-49 ans</i>	<i>Pourcentage</i> <i>15-64 ans</i>	<i>Pourcentage</i> <i>65 ans et plus</i>
<b>2010</b>	12,04	22,17	53,87	60,76	5,03

Source : INE - BDEO on line, 2012.

Toutefois, diverses transformations démographiques sont en cours dans le pays, notamment la réduction de la fécondité, ce qui impliquera à l'avenir une diminution de la proportion de jeunes et une accélération du nombre de séniors comparativement avec la décennie antérieure, même s'il est vrai que le taux brut de mortalité est aussi en baisse constante en raison des progrès apportés aux structures sanitaires, dotées à présent d'établissements de santé publics et privés de meilleure qualité.

**Tableau 4**  
**Indices de fécondité**

<b>Projections démographiques par indices de fécondité et par année</b>			
	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>
<i>Taux brut de reproduction</i>	1,96	1,42	1,41
<i>Taux net de reproduction</i>	1,88	1,37	1,36

Source : INE - BDEO on line, 2012

**Tableau 5**  
**Indices de mortalité**

<b>Projections démographiques par indices et par année</b>			
	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>
<i>Taux brut de mortalité (‰)</i>	6,80	5,90	5,60

Source : INE - BDEO on line, 2012.

Les projections de l'INE indiquent malgré tout que la population résidente au Cap-Vert va continuer à augmenter et devrait dépasser les 620.000 habitants en 2020. La diminution du taux de mortalité, l'augmentation de l'espérance moyenne de vie et le maintien plutôt stable du taux brut de natalité (25,90‰ en 2010, 25,60‰ en 2015 et 24,20‰ en 2020) semblent justifier cette tendance à la croissance populationnelle particulièrement dans les plus grandes îles de l'archipel (Santiago et São Vicente).

**Tableau 6**  
**Espérance moyenne de vie au Cap-Vert**

<b>Projections démographiques par indices de mortalité et par année</b>			
	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>
<i>Espérance de vie Homme (ans)</i>	66,50	67,90	68,90
<i>Espérance de vie Femme (ans)</i>	74,90	75,80	76,60
<i>Espérance de vie Total (ans)</i>	70,80	72,00	72,90

Source : INE - BDEO on line, 2012.

**Tableau 7**  
**Évolution de la population du Cap-Vert par île**

<b>Projections démographiques par île et par année</b>			
	<b>Total</b>		
	<b>2000</b>	<b>2005</b>	<b>2010</b>
<i>Santo Antão</i>	47.389	48.225	49.122
<i>São Vicente</i>	67.511	74.031	81.244
<i>São Nicolau</i>	13.735	13.291	12.685
<i>Sal</i>	14.892	17.631	20.702
<i>Boa Vista</i>	4.225	5.219	6.233
<i>Maio</i>	6.788	7.507	8.303
<i>Santiago</i>	237.828	265.207	295.688
<i>Fogo</i>	37.617	37.823	37.821
<i>Brava</i>	6.838	6.531	6.043

Source : INE - BDEO on line, 2012.

**Tableau 8**  
**Évolution de la population du Cap-Vert (Total)**

<b>Projections démographiques par année et par indices de population</b>	
	<i>Population totale</i>
<b>2000</b>	436.821
<b>2005</b>	475.465
<b>2010</b>	517.831
<b>2015</b>	567.633
<b>2020</b>	622.223

Source : INE - BDEO on line, 2012.

Compte tenu des fortes contraintes naturelles (la pauvreté des sols, la sécheresse, etc.), des handicaps d'une faible valorisation coloniale et de la vulnérabilité du marché du travail, l'émigration est très tôt devenue la principale issue pour le peuple des îles, à telle enseigne que « la population cap-verdienne émigrée de la première génération s'estime à environ 520.000

*individus, chiffre supérieur à la population résidente. Considérant les individus nés dans l’immigration, nous devons compter à peu près 800.000 personnes*<sup>49</sup> » (ma traduction).

Même si les chiffres avancés ne sont pas officiels, il n’empêche que cette évaluation marque bien l’importance de la tradition migratoire chez les îliens du Cap-Vert. Ce phénomène cap-verdien englobe un nombre significatif de noyaux disséminés sur trois continents : l’Amérique du nord, l’Europe et l’Afrique. Certes l’ensemble des populations d’origine cap-verdienne à l’extérieur est relativement réduit, en comparaison avec d’autres grandes diasporas mondiales, mais sa dimension relative – vraisemblablement supérieure à la population résidente dans l’archipel – et son degré de dispersion constituent un cas intéressant à étudier. Les projections démographiques divulguées par l’INE (BDEO on line, 2012) font état de migrations davantage masculines que féminines avec néanmoins une tendance à la baisse du nombre total de migrants (-1.602,00 en 2000 ; - 961,00 en 2020), ce qui pourrait être dû d’une part à l’amélioration graduelle des conditions de vie dans l’archipel et d’autre part aux difficultés accrues liées à l’émigration contemporaine (conditionnement rigoureux de la migration légale, crise économique mondiale, etc.).

**Tableau 9**  
**Migrations au Cap-Vert**

<b>Projections démographiques par année et par indices de migration</b>			
	<i>Migration Hommes</i>	<i>Migration Femmes</i>	<i>Migration Total</i>
<b>2000</b>	-899,00	-703,00	-1.602,00
<b>2005</b>	-809,00	-633,00	-1.442,00
<b>2010</b>	-728,00	-569,00	-1.298,00
<b>2015</b>	-555,00	-513,00	-1.068,00
<b>2020</b>	-500,00	-461,00	-961,00

Source : INE - BDEO on line, 2012.

Afin de mieux appréhender ce phénomène ancré dans la société cap-verdienne et qui constitue un pilier essentiel pour la construction de cette thèse, la section suivante est consacrée à la présentation de la longue et constante tradition migratoire de ce peuple.

<sup>49</sup> Cf. Site Web de la Chambre de commerce, d’industrie et de tourisme Portugal Cap-Vert, *op. cit*, 2012.

## 1.5. L'émigration cap-verdienne : une tradition ancestrale

Il est impossible de parler du Cap-Vert, sans faire référence à l'émigration. Elisa Andrade (1996, p. 200) affirme à ce sujet que « *Les migrations, entendues comme déplacement de groupes ou de populations d'une région à l'autre pour s'y établir, apparaissent aux îles du Cap-Vert comme inhérentes au processus de constitution de la société* ». Fustigé par des conditions naturelles adverses liées à sa position géographique, le Cap-Vert n'a jamais pu échapper à la tentation de l'ouverture sur le monde extérieur afin de résoudre ses problèmes humains. L'émigration, véritable tradition dans l'archipel, est donc en quelque sorte la solution la « moins douloureuse » pour ces insulaires qui se voient partagés entre le besoin de quitter leur terre natale afin de construire un avenir meilleur et la souffrance de devoir abandonner leurs origines pour aller vivre à l'étranger dans l'incertitude la plus totale. C'est ce sentiment que l'on retrouve dans le poème suivant :

### PARTIDA<sup>50</sup>

Eu queria deixar a minha terra,  
Meus olhos só viam os horizontes distantes  
Os meus ouvidos só escutavam a « sabura » da emigração  
O meu coração amava ver os envelopes vindos do estrangeiro  
Com margens adornadas de vermelho e azul  
E um certo dia decidi partir.  
Queriam também ficar  
Mas entre esse ficar e partir  
Existia um vazio e uma incerteza  
Uma incerteza de sucesso  
Uma alma vazia de esperança  
E um certo dia resolvi partir<sup>51</sup>.

---

<sup>50</sup> Domingos Barbosa da Silva (Silva e Silva, 1993, p. 363), cité par Góis (2006, p. 10).

<sup>51</sup> **Départ.** Je voulais quitter ma terre, mes yeux ne voyaient que les horizons lointains, mes oreilles n'entendaient que le plaisir de l'émigration, mon cœur aimait voir les enveloppes venues de l'étranger avec des marges ornées de rouge et bleu, et un jour j'ai décidé de partir. Je voulais aussi rester, mais entre rester et partir, il existait un vide et une incertitude, une incertitude de réussite, une âme vide d'espoir, et un jour j'ai décidé de quitter (ma traduction).

Mais, qui dit « émigration » massive dit nécessairement « diaspora ». Or pour un pays où la diaspora a encore aujourd'hui la réputation d'être plus nombreuse que la population locale – il s'agit bien entendu à peine d'estimations –, l'émigration constitue malgré tout un mal en termes humains. Les propos de Lesourd (1995, p. 18), le montrent bien : « *par ses conséquences sur la démographie, son rôle économique, culturel, la diaspora est au cœur du développement de l'archipel* ». Autrement dit, le Cap-Vert ne peut réellement envisager une croissance économique sans ces départs massifs constants de ces « enfants » vers l'étranger. L'auteur explique auparavant que « *le Cap-Vert ne s'est jamais enfermé dans l'auto-développement* » et que « *l'autre alternative, l'ouverture, n'a jamais été négligée* » (Lesourd, 1995, p. 18). En parlant de la véritable alternative pour le développement de l'archipel, il inclut l'émigration comme une donnée essentielle qui « [...] *se trouve plutôt entre une économie basée sur l'aide et l'émigration et une ouverture-insertion fondée sur des activités productrices de valeur ajoutée, par exemple industrielles, commerciales, touristiques* » (Lesourd, 1995, p. 19). Quoiqu'il en soit, l'émigration n'est qu'un remède partiel à la pauvreté régnant dans le pays, car tous les Cap-Verdiens ne peuvent en bénéficier.

C'est ce phénomène qui est examiné dans cette section. Le but ici est de revenir sur l'histoire de l'émigration aux îles du Cap-Vert, sur les raisons et la nature de ces migrations séculaires ainsi que sur les divers enjeux et implications pour la nation cap-verdienne.

### **1.5.1. Retour sur l'histoire de l'émigration au Cap-Vert**

Qu'elle soit spontanée ou forcée, l'émigration internationale des Cap-Verdiens apparaît comme une constante historique dans l'espace atlantique à tel point que ce mouvement migratoire a donné lieu à la formation d'une diaspora multipolaire et semblerait-il numériquement plus importante que la population des îles. (Lesourd, 1995, p. 273). Les premiers déplacements d'individus à l'extérieur de l'archipel remontent d'ailleurs à la période coloniale. Selon E. Andrade (1996) :

Dès les premières années du 16<sup>e</sup> siècle, il y eut des « lançados<sup>52</sup> » cap-verdiens qui se fixèrent sur les côtes de la Sénégambie et des fleuves de la Guinée et du Cap-Vert servant d'intermédiaires dans les échanges entre les populations locales de l'intérieur du continent et les navires négriers. Beaucoup d'entre eux, après avoir fait fortune, repartaient au Cap-Vert. D'autres s'intégraient au sein des populations locales (p. 200).

---

<sup>52</sup> Hors-la-loi, ils développèrent le commerce illégal non seulement dans la zone réservée aux colons cap-verdiens, mais aussi sur tous les fleuves de Guinée (Silva, 1970, p. 29, citée par Andrade, 1996, p. 100).

### a. L'émigration ancienne

Toutefois selon Carreira (1977), l'émigration débute à la fin du 17<sup>e</sup> siècle depuis les îles prématurément peuplées de Fogo et Brava, et est la conséquence directe de l'activité des navires baleiniers américains qui venaient pêcher dans les eaux de l'Atlantique central. Raymond Almeida<sup>53</sup> (s/d) explique quant à lui que :

Même avant la fin du commerce des esclaves, la chasse à la baleine, le passage des navires et le colonialisme portugais étaient les moyens de subsistance de nombreux Cap-Verdiens. Déjà vers 1750, des navires baleiniers yankees amarraient régulièrement au Cap-Vert et, en 1840, plus de 40 % des chasseurs de baleines de Nantucket étaient Cap-Verdiens.

Les navires étrangers dans les ports cap-verdiens représentaient une opportunité pour les jeunes des familles pauvres qui avaient peu d'espérance pour leur avenir dans les îles. Anciens esclaves ou leurs descendants devenaient très souvent propriétaires par cette voie (ma traduction).

Elisa S. Andrade (1996, p. 205) affirme par ailleurs que « *le renforcement des contacts avec les pêcheurs cap-verdiens, réputés, semble-t-il, pour leur bravoure et leur dextérité, dut sûrement agir sur l'ouverture et l'intensification d'un courant migratoire vers les États-Unis* ».

Ces derniers s'installèrent assez souvent dans les ports de Nouvelle-Angleterre (New Bedford, Providence), dans le nord-est des États-Unis, puis, avec la révolution industrielle, à Boston ou à Dorchester, villes textiles et métallurgiques de l'intérieur (Lesourd, 1995, p. 274).

Les années 1920 semblent correspondre à un changement de destination pour ce courant migratoire vers les États-Unis. Les Cap-Verdiens se fixèrent dans le New Jersey (industrie textile), à Philadelphie et en Pennsylvanie (aciéries), en Ohio (centres manufacturiers du caoutchouc), à Providence (usines de papier et d'habillement) et en Californie sur des bateaux côtiers et comme ouvriers agricoles (Andrade, 1996, pp. 205-206).

L'émigration vers les États-Unis connut néanmoins une forte baisse notamment entre 1927 et 1947, en raison des lois limitatives sur l'immigration en 1920, de la crise de 1927 à 1932 et particulièrement du commencement de la Seconde Guerre mondiale (Carreira, 1977, p. 108, cité par E. Andrade, 1996, p. 206). Elle se rétablit suite aux lois de 1959 annulant celles de 1920, mais sans gagner son importance de jadis.

Ce qu'il faut toutefois retenir, c'est que les flux migratoires cap-verdiens aux États-Unis eurent un effet économique et social considérable pour l'archipel car chaque île fournit des contingents d'émigrés, principalement Fogo et Brava. De nombreux Cap-Verdiens purent ainsi fuir les famines qui sévissaient dans le pays et ceux qui restaient pouvaient bénéficier de l'envoi d'argent, de vivres et de vêtements des émigrés (Andrade, 1996, p. 206). Ces envois

---

<sup>53</sup> Disponible sur : <http://www1.umassd.edu/specialprograms/caboverde/cvtransp.htm>.



représentaient, en outre, pour un grand nombre de Cap-Verdiens restés sur place une opportunité d'ascension sociale :

Au 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle, les envois des émigrés aux États-Unis permirent à beaucoup de Métis et Noirs Cap-Verdiens d'acheter des propriétés appartenant aux anciens seigneurs portugais, ou « brancos da terra » (les Blancs du pays) ; ils purent également monter des commerces. En accédant à la propriété, ils gravissaient les échelons de la hiérarchie sociale (Andrade, 1996, pp. 206-207).

La « fermeture » des frontières américaines n'a pourtant pas stoppé l'émigration des Cap-Verdiens qui optèrent plutôt pour le prolongement de la ligne américaine à travers l'extension de l'Amérique du Sud.

À la fin du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup> siècle commencent à arriver dans les ports de Montevideo (Uruguay) et de Buenos Aires (Argentine), des marins cap-verdiens, des membres d'équipage de baleiniers, de navires marchands ou des marins à bord de navires de guerre argentins (França et al., 1992, p. 45, cité par Góis, 2006, p. 53, ma traduction).

À ces deux pays s'ajoute aussi le Brésil, autre destination privilégiée des Cap-Verdiens. « À cette époque, les ports de Rio da Prata servaient aussi bien comme destination finale de l'émigration cap-verdienne, que comme point de passage vers le Brésil, une destination de choix jusqu'aux années trente (Góis, 2006, pp. 53-54, ma traduction). Góis (2006, p. 54) précise par la suite que les Cap-Verdiens qui émigraient vers l'Amérique du Sud étaient, pour la plupart, originaires des îles de São Vicente et de Santo Antão. Ce fait montre qu'il existait deux principaux axes migratoires ; un premier qui avait pour destination l'Amérique du Nord et dont les individus étaient originaires des îles de Sotavento et un autre qui avait pour origine les îles de Barlavento et comme destination l'Amérique du Sud et, qui plus tard se tournerait vers l'Europe.

Le second courant de l'émigration ancienne des Cap-Verdiens concernera plutôt le continent africain. En effet, le Portugal, à l'instar d'autres puissances coloniales européennes de la fin du 18<sup>e</sup> siècle, début du 19<sup>e</sup> siècle, comme la France et l'Angleterre, instigera une migration au sein de son empire, suivant les besoins conjoncturels en main-d'œuvre dans ses provinces coloniales. (Góis, 2006, p. 57).

Carreira (1964, p. 374), cité par E. Andrade (1996, p. 202) associe l'émigration cap-verdienne en Guinée-Bissau à la pénétration coloniale portugaise dans ce pays. Il estime d'ailleurs que sans le Cap-Verdien, les Portugais auraient difficilement pu traverser les fleuves et la forêt en Afrique.

Les mouvements de population entre le Cap-Vert et la Guinée-Bissau résultent donc de la décision des colons d'instituer la Guinée-Bissau en district dépendant de l'archipel, dans le contexte de l'organisation de l'administration coloniale. Le Cap-Vert recevait en conséquence

des esclaves et un petit nombre de Noirs libres pour le maintien de la reproduction du système esclavagiste, alors que la Guinée-Bissau voyait arriver des « lançados » et des Cap-Verdiens utiles pour créer des conditions d'implantations des colonisateurs portugais. La présence des Cap-Verdiens en Guinée-Bissau semble avoir laissé des traces visibles à travers l'installation de factoreries tout au long de certains fleuves entre 1830 et 1835 et l'introduction de la culture de la canne à sucre (Andrade, 1996, pp. 202-203). Carreira (1977, p. 114), cité par E. Andrade (1996, p. 203) signalait déjà la présence de Cap-Verdiens de Santiago, Maio, Brava et Santo Antão qui s'étaient installés dans plusieurs localités guinéennes telles que Saliquenhê, Farim-Velho, Bananto, Marinhá, Gandu, Iofarim, Canjambari, Jumbémbém, etc., avec une durée très longue pour une grande partie d'entre eux (40 à 45 ans en 1900).

Finalement, Elisa Andrade (1996, p. 203) assure qu'« *entre 1920 et 1940, plus de 70 % des emplois publics en Guinée-Bissau étaient occupés par des Cap-Verdiens ou leurs descendants* » car « *dans l'établissement de la nouvelle administration coloniale suite à la Conférence de Berlin (1885), des Cap-Verdiens furent encouragés à émigrer en Guinée pour y occuper des postes à divers échelons* ».

C'est aussi à cette époque que le colonisateur se servira de l'émigration forcée « *afin de permettre la mise en valeur rapide des territoires peu peuplés de São Tomé et de l'Angola (plantations de caféiers et de cacaoyers)* » (Lesourd, 1995, p. 274). E. Andrade (1996, p. 212) explique qu'« *après l'envoi compulsif de travailleurs en Guinée-Bissau en 1765, les autorités coloniales promulguèrent un siècle plus tard, des lois obligeant les Cap-Verdiens à aller travailler dans les « roças<sup>54</sup> » des colons portugais à São Tomé et Príncipe* ». Selon cet auteur, cette décision visait non seulement à réduire les tensions sociales provoquées par la grave pénurie de ressources alimentaires au Cap-Vert, mais encore à couvrir les besoins en main-d'œuvre des plantations de café et de cacao à São Tomé et Príncipe.

On constate par conséquent l'existence d'un double flux migratoire cap-verdien au sein de l'empire colonial portugais. C'est du reste ce que fait remarquer Góis (2006) lorsqu'il affirme :

De façon complémentaire et simultanément avec la migration de tous ces travailleurs non qualifiés, on favorisait les migrations de Cap-Verdiens qualifiés pour exercer des fonctions d'intermédiation et des fonctions administratives dans l'administration coloniale portugaise dans les diverses provinces d'outre-mer, par exemple l'Angola, la Guinée-Bissau, le Mozambique ou l'Inde (p. 59, ma traduction).

Le Sénégal est un autre pays de la côte occidentale africaine élu comme destination migratoire par les Cap-Verdiens. Selon E. Andrade (1996, p. 203), ce courant migratoire se déroule approximativement à la même période que celui vers la Guinée-Bissau avec, dans un premier

---

<sup>54</sup> Champs.

temps, essentiellement des négriers et « lançados » portugais ensuite souvent des Cap-Verdiens (Métis et Noirs libres ou affranchis) que l'on appelait « luso-africains<sup>55</sup> » qui s'unirent à eux pour se fixer dans la Sénégambie et sur la petite côte pour des raisons commerciales, jusqu'à la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle. Ce n'est que vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, poursuit la même source, que débutera une nouvelle forme d'émigration avec de nombreux Cap-Verdiens fuyant la famine des années 1903-1904. Selon Góis (2006, p. 65), « *le Sénégal et la Gambie – mais plus particulièrement la ville de Dakar au Sénégal – constituaient une alternative à l'émigration des recrutés pour São Tomé et Príncipe* » (ma traduction). Andrade (1996) explique cette situation en affirmant :

Avant l'indépendance du Sénégal, la main-d'œuvre cap-verdienne à Dakar était en quelque sorte privilégiée par rapport à la main-d'œuvre sénégalaise. Jouissant d'un statut de « citoyen portugais », ils avaient des salaires supérieurs aux nationaux pour un même poste de travail [...] ils bénéficiaient d'avantages sociaux, lesquels étaient refusés à l'époque aux Sénégalais. Ils étaient également préférés à l'embauche (p. 204).

Cette condition favorable allait changer avec la loi du 19 juillet 1965, date à laquelle l'embauche était accordée en priorité aux nationaux mettant de nombreux Cap-Verdiens au chômage (Andrade, 1996, p. 204).

L'émigration cap-verdienne vers le Sénégal revêtait un caractère permanent, mais représentait aussi un lieu de transit vers d'autres pays d'accueil, notamment en Côte d'Ivoire, Gabon, Bénin et vers l'Europe, surtout en France (Andrade, 1996, p. 204). Son implantation à Dakar fut économiquement peu avantageuse pour l'archipel du Cap-Vert, étant donné que les transferts des émigrés vers les îles n'étaient absolument pas significatifs (Andrade 1996, p. 205).

Ce second cycle des migrations cap-verdiennes se fermait à partir du moment où l'établissement de réseaux migratoires vers l'Europe et, surtout, vers Rotterdam commence à se faire de façon directe, dispensant le passage par le continent africain. À cette période, Lisbonne assume un rôle de plateforme croissante de redirection vers divers pays européens (France et Espagne). Toutefois, la ligne ainsi formée permet déjà de relier, de façon indépendante, le Cap-Vert et les Pays-Bas. De ce fait, et jusqu'à aujourd'hui, la ligne de l'Afrique dans le réseau migratoire cap-verdien reste active, fournissant un parcours migratoire de remplacement qui est utilisé en cas de difficulté pour un accès indirect à l'Europe (Góis, 2006, p. 68, ma traduction).

---

<sup>55</sup> Sur les luso-africains, voir, entre autres, Boulègue (1989), Brooks (2003).

Les luso-africains ne sont pas majoritairement des Cap-Verdiens, ce sont le plus souvent les descendants des lançados mais surtout les gurmets (Africains venus travailler avec les Portugais), selon les régions ce sont des Bainouk, des Manjak, des Beafada, etc.

## **b. L'émigration contemporaine**

De l'opinion de divers auteurs, les années jouxtant la Seconde Guerre mondiale auraient servi pour lancer les « nouveaux » courants modernes de l'émigration cap-verdienne. Selon E. Andrade (1996) :

Les changements dans l'orientation des flux migratoires semblent se situer à partir de la Deuxième Guerre mondiale. En effet, au courant transocéanique des Européens vers l'Amérique (pour la colonisation et la mise en valeur du Nouveau monde), se succédera un courant migratoire sud-nord, des zones semi-industrialisées – Italie (sud), Espagne (sud), Portugal, Grèce et Turquie – ou des pays « sous développés (p. 207).

De son côté, Góis assure :

Après l'arrêt provoqué par la Seconde Guerre mondiale, les migrations cap-verdiennes reprennent la dynamique perdue entre les deux guerres et se traduisent par une augmentation de l'émigration et une diversification des destinations migratoires. Ce cycle migratoire est encore en cours et se développe, d'abord vers l'Europe, ensuite surtout à l'intérieur de l'Union européenne et débouche finalement sur un (nouveau) phénomène de transnationalisation profitant de toute l'extension du réseau migratoire (p. 68, ma traduction).

Les migrations cap-verdiennes de l'après Seconde Guerre mondiale connaissent ainsi une nouvelle évolution. Andrade (1996) présente des chiffres qui permettent de vérifier qu'entre 1900 et 1959, le courant migratoire vers les États-Unis et d'autres pays d'Amérique décroît progressivement, avec une chute accentuée à partir de 1946. À l'inverse, les flux en direction de l'Europe – notamment le Portugal – s'intensifient sur la même période.

**Tableau 10****Cap-Vert : Émigration " spontanée" par pays de destination et par période**

Pays	1900-1920*		1927-1945		1946-1959	
	Nbr.	%	Nbr.	%	Nbr.	%
<b>États-Unis</b>	18.629	67,2	1.408	13,9	538	7,9
<b>Brésil, Argentine, Uruguay et Chili</b>	1.968	7,1	1.203	11,9	86	1,3
<b>Guinée-Bissau</b>	2.247	8,1	1.197	11,8	901	13,2
<b>Angola et Mozambique</b>	366	1,3	352	3,5	6	0,2
<b>São Tomé et Príncipe**</b>	1.532	5,5	133	1,3	2	0,1
<b>Dakar, Gambie</b>	1.428	5,1	1.772	17,5	251	3,7
<b>Lisbonne, Açores, Madère</b>	1.232	4,4	3.336	33,0	3.933	57,8
<b>Autres pays</b>	363	1,3	719	7,1	1.087	15,8
	27.765	100,0	10.120	100,0	6.804	100,0

Source : Andrade (1996, p. 208).

\* Absence de chiffres pour les années 1921-1926.

\*\* Les chiffres concernant l'émigration forcée n'y sont pas inclus.

Selon cet auteur, les migrations vers le Portugal s'amplifient à partir de la Deuxième Guerre mondiale et elles conservent le premier rang des destinations migratoires jusqu'à la veille de l'indépendance de l'archipel. À ce stade, le Portugal sert aussi de centre de propagation des émigrés cap-verdiens vers d'autres pays européens et les États-Unis en raison de la concentration des services de passeports dans ce pays.

Le début des années 60 marque en revanche une réorientation de l'émigration cap-verdienne vers d'autres pays d'Europe tels que la France, l'Allemagne et l'Italie. Les Pays-Bas deviennent aussi une destination en nette expansion, avec un accent particulier sur la zone métropolitaine de Rotterdam en tant que région de résidence privilégiée (Góis, 2006, p. 72). Les flux connaissent une croissance remarquable jusqu'au seuil des années 70 et ce n'est qu'à partir de 1973 que les migrations vers le continent européen vont s'affaiblir en raison « *des différentes mesures de restriction à l'immigration, que prennent les gouvernements de ces pays d'accueil* » (Andrade, 1996, p. 208).

Selon Góis (2006, p. 70), à cette période l'émigration vers le Brésil et l'Amérique du Sud baisse fortement – un peu plus de 1 % de l'émigration cap-verdienne totale – tout comme celle vers les États-Unis (quelques dizaines d'individus par an).

L'évolution des destinations récentes de l'émigration cap-verdienne n'est pourtant pas facile à mesurer d'une part en raison de la dispersion des communautés et d'autre part parce que les statistiques dont dispose le pays ne sont que partielles. Lesourd (1995, p. 276) présente par exemple des données incomplètes provenant de la DGE (Direção Geral de Estatística<sup>56</sup>) et relatives aux années 1979-1987. Elles concernent un échantillon de 8.326 personnes « officiellement » répertoriées. Selon cet auteur, cette période confirme la présence de deux principaux courants d'émigration : l'un vers l'Europe (58,1 % des destinations) et l'autre vers l'Amérique du Nord (32,6 % des destinations). Toutefois, l'émigration vers le continent européen connaît un ralentissement sur la même période avec 72,4 % des départs en 1979 contre à peine 46 % en 1987. À l'opposé, les déplacements vers les États-Unis et le Canada sont en nette hausse (21,3 % des destinations en 1979 contre 39,7 % en 1987). L'Afrique conserve, quant à elle, une position secondaire avec seulement 10,3 % des destinations en 1987, alors que les départs vers l'Amérique latine, l'Asie et l'Océanie sont insignifiants.

---

<sup>56</sup> Direction générale de statistique.

**Tableau 11****Destinations de l'émigration cap-verdienne par État (1979-1987) (Émigration de longue durée officiellement déclarée)**

<b>Pays de destination</b>	<b>Nombre d'émigrés</b>	<b>%</b>
<i>États-Unis d'Amérique</i>	2.712	32,6
<i>Portugal</i>	2.004	24,1
<i>Italie</i>	1.408	16,9
<b>Sous-total</b>	<b>6.124</b>	<b>73,6</b>
<i>Pays-Bas</i>	451	5,4
<i>Angola</i>	401	4,8
<i>France</i>	336	4,0
<i>Sénégal</i>	194	2,3
<i>Espagne</i>	141	1,7
<i>Luxembourg</i>	116	1,4
<i>Grèce</i>	78	0,9
<b>Sous-total des 10 pays</b>	<b>7.841</b>	<b>94,3</b>
<i>Belgique</i>	56	0,7
<i>Suède</i>	50	0,6
<i>Royaume-Uni</i>	38	0,5
<i>Norvège</i>	34	0,4
<i>Autres pays*</i>	257	3,1
<i>Non précisé par DGE</i>	50	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>8.326</b>	<b>100</b>

Source : Lesourd (1995, p. 277).

\* AFRIQUE : Afrique du Sud, Algérie, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Liberia, Nigeria, São Tomé, Égypte, Burkina-Faso, Mozambique.

EUROPE : République fédérale d'Allemagne<sup>57</sup>, Danemark, Irlande, Islande, Malte, Suisse, Union soviétique, Finlande.

OCÉANIE : Nouvelle-Zélande.

<sup>57</sup> Nom officiel de l'actuelle Allemagne, par opposition à la République démocratique allemande (RDA) qui désignait l'Allemagne de l'Est, avant la réunification allemande le 3 octobre 1990.

AMÉRIQUE DU NORD : Canada.

AMÉRIQUE DU SUD : Brésil, Argentine, Guyane, Panama, Venezuela.

ASIE : Japon, Arabie Saoudite.

Sur la base de ces chiffres, Lesourd tire quelques conclusions sur les destinations de l'émigration cap-verdienne jusqu'en 1987. Il constate que les États-Unis gardent, en valeur relative, leur statut de pays de destination la plus recherchée. Par ailleurs, le Portugal reste un axe de grande importance et les Pays-Bas et, à un degré moindre, la France continuent d'être des destinations secondaires mais consistantes. D'autres pays comme l'Italie, la République fédérale d'Allemagne, les autres États du Benelux, la Grèce, l'Espagne, la Scandinavie reçoivent des communautés de moindre importance en termes numériques. Sur le continent africain, deux pays semblent réellement attirer les émigrés : l'Angola d'abord puis le Sénégal légèrement derrière. Finalement, des pays comme le Canada, le Brésil et l'Argentine sont des destinations quasi nulles (Lesourd, 1995, pp. 279-280).

Mais l'émigration cap-verdienne n'a jamais cessé. Elle s'est plutôt affermie au fil des siècles, en s'appuyant sur des réseaux divers. Góis (2006) dit à ce propos :

Actuellement, le réseau que constitue le système migratoire cap-verdien, implique un nombre relativement important de pays répartis sur trois continents (Afrique, Amérique du Nord et du Sud, et Europe) et tend, d'une part, à consolider ses destinations migratoires traditionnelles et, d'autre part, à se diversifier un peu, en particulier dans les pays de l'Union européenne et les pays voisins comme la Suisse ou la Norvège. [...] À travers une diversification des destinations migratoires et de son expansion dans les trois différents continents, les migrations cap-verdiennes ont créé un véritable réseau migratoire dans lequel nous pouvons détecter des nodules de différentes tailles. Ainsi, si Lisbonne, Rotterdam, Roma, Boston, Brockton, Pawtucket, Providence, Paris, Léon ou Dakar apparaissent comme des nœuds centraux de ce réseau, des villes comme Milan, Porto, Marseille, Rio de Janeiro, Bridgeport, Lausanne, Luxembourg ou Faro, apparaissent comme des nœuds de second ordre, soutenant et diversifiant le réseau migratoire, élargissant les possibilités pour une migration continue et à faible risque. Dans chacun de ces nœuds migratoires, l'émigration cap-verdienne (re) construit sa transnationalité, chacun avec des caractéristiques qui, d'un côté, résultent d'une histoire migratoire particulière et de laquelle, d'un autre côté, dérivent de nouvelles possibilités pour les émigrés cap-verdiens (pp. 76-77, ma traduction).

Cette section permet donc de conclure que les migrations cap-verdiennes connaissent un développement aussi bien historique que contemporain et que même si l'intensité et la destination de ces flux varient au cours du temps, l'échelle des principales destinations reste une constance depuis un siècle malgré les contraintes imposées par les traditionnels pays d'accueil.

Cela dit, il convient de s'interroger sur les causes et la nature de ces migrations séculaires, afin de mieux comprendre ce qui permet de maintenir vivant les réseaux de soutien social entre les Cap-Verdiens émigrés et les Cap-Verdiens résidents.



### 1.5.2. Les causes de l'émigration cap-verdienne

Selon Graça (2007) :

Le phénomène de l'émigration se confond, pour ainsi dire, avec l'origine de l'humanité, dans la mesure où elle représente le déplacement de groupes (grands ou petits) de populations du lieu d'origine ou de résidence temporaire, vers une autre localité (de destination) à la recherche de meilleures conditions aussi bien de vie que de perspective future pour les descendants (p. 87, ma traduction).

Sur la base de cette définition, il serait facile d'aborder cette section par une dialectique simpliste des causes du phénomène migratoire cap-verdien. L'émigration serait alors présentée comme une réponse à des besoins d'ordre essentiellement économique et social, compte tenu des contraintes naturelles et de la pauvreté que connaît l'archipel.

Au contraire, un examen beaucoup plus profond et minutieux de la question s'impose ici. En effet, s'il est vrai que les migrations cap-verdiennes présentent des spécificités historiquement uniques qui les rendent originales dans le contexte des migrations africaines contemporaines, elles ne sont pas isolées du contexte mondial et ne présentent pas des facteurs exceptionnels ou des caractéristiques propres au Cap-Vert ou aux Cap-Verdiens (Góis, 2006, p. 81).

#### a. L'émigration cap-verdienne sous la plume d'António Carreira : pour une perspective différente

Comme le dit si bien Graça (2007, p. 91, ma traduction), « *d'une forme générale, l'émigration cap-verdienne a été définie par Carreira, et utilisée dans les études et essais ultérieurs, par deux notions distinctes : l'émigration spontanée et l'émigration forcée* ». Selon Graça, qui se propose à la suite de définir ces deux concepts, le terme *spontané* ou *volontaire* désigne un courant migratoire « *exempt de toute cession ou incident, laissé à une libre initiative personnelle* ». Autrement dit, affirme-t-il, « *pour Carreira, l'émigration spontanée se réfère à ceux qui sont allés aux États-Unis et en Europe, par « accident » ou de leur propre chef* ».

Quant à l'émigration *forcée* :

Elle se manifestait suite à la rupture de l'équilibre production/population, rupture provoquée par des sécheresses extrêmes, des famines, des massacres ou la pression démographique. Elle se dirigeait vers les îles de São Tomé et l'Angola, et était composée essentiellement de citoyens pauvres qui se voyant interdits d'émigrer aux États-Unis, ou alors « pris » sans occupation dans les rues de la ville (produit de l'exode rural) étaient conduits vers les bateaux, sous la promesse d'une rémunération, en direction des travaux forcés dans les plantations et les champs de ces territoires portugais sur le continent noir (Graça, 2007, p. 92, ma traduction).

Graça (2007, p. 93) présente de son côté une vision bien différente de la notion de déplacement « forcé ». Bien qu'il l'accepte, par le fait que les noirs étaient faits esclaves et qu'ils étaient mis dans des bateaux pour aller de l'autre côté de l'Atlantique, il estime qu'il ne s'agit pas d'émigration et encore moins d'émigration cap-verdienne. Il parle plutôt de Mandingues, de Yorubas et d'Ashantis, etc. qui, après avoir fait escale ou être restés sur l'île de Santiago, furent contraints à un violent exode. Selon lui, les sorties étaient ainsi autorisées pour ceux qui détenaient un certain pouvoir économique – surtout vers les États-Unis et l'Europe – tandis que les dépossédés, les « sans terre » étaient recrutés ou obligés à servir de main-d'œuvre bon marché dans les plantations de São Tomé dans des circonstances semblables à celles de l'esclavage. Il s'agissait par conséquent d'une participation cap-verdienne (une de plus) dans l'accumulation mercantiliste du Portugal colonial, fondée sur l'exploitation et la commercialisation du cacao à São Tomé et Príncipe, du café et de la canne à sucre en Angola. Mais cet auteur va encore plus loin et je partage entièrement le commentaire suivant :

*A priori*, nous considérons forcée toute émigration – soit vers les États-Unis d'Amérique ou vers l'Europe, soit vers le continent africain – dans la mesure où l'on assiste à un « déracinement » ou une séparation *sine die* de l'îlien de son univers et de son peuple. Ce qui varie pourtant c'est le degré de possibilités rencontré dans ces différents espaces géographiques de destination. C'est pourquoi, le courant migratoire vers le continent noir est critiqué par les poètes cap-verdiens de la phase *pré-claridosa* (Eugénio Tavares, Pedro Rodrigues, etc.), alors que l'on valorise l'émigration dite *spontanée* qui prétendument représentait l'initiative individuelle ou collective d'une émigration de « succès » (vers un pays industrialisé) (Graça, 2007, pp. 93-94, ma traduction).

Si l'on en croit cet auteur, en termes conceptuels, la typologie de l'émigration présentée par Carreira a été dépassée avec l'indépendance du Cap-Vert, étant donné que les famines ont été éradiquées grâce à l'aide alimentaire internationale. « *Le démantèlement de l'administration coloniale portugaise en Afrique met un terme au cycle d'exploitation agraire et humaine dans les anciennes colonies et met fin au cycle de l'émigration forcée, du moins de la manière comme elle existait précédemment* » (Graça, 2007, p. 94, ma traduction).

En réalité, il existe plusieurs formes d'aborder les causes liées au phénomène migratoire cap-verdien (Cf. Graça, 2007, pp. 94-99). Celle qui est adoptée ici est avancée par ce même auteur. Elle est prise sous une *perspective interne*<sup>58</sup>, regroupant trois séries historico-sociologiques de l'émigration cap-verdienne : d'abord une *émigration de fuite*, ensuite une *émigration de conflit* et finalement une *nouvelle émigration* (Graça, 2007, pp. 96-99).

---

<sup>58</sup> Dans ce cas, l'étude porte sur l'analyse sociale de la localité d'origine (pays, île ou *concelho*) et cherche à identifier les causes, les contraintes, les principales destinations (autres îles ou étranger) et les effets du phénomène migratoire.

L'*émigration de fuite*, du début des sorties (18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles) jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale et le commencement des mouvements de libération africaine correspond à la période où le Cap-Verdien – en général des pêcheurs qui embarquaient dans les navires baleiniers américains qui descendaient l'océan Atlantique – cherchait à tout prix à quitter l'archipel pour des raisons purement économiques, à la recherche de travail ou de terres capables de subvenir aux besoins de sa famille ou en cas de fixation de pouvoir offrir un meilleur avenir aux enfants.

L'*émigration de conflit*, comprise entre la fin des années 50 et la première décennie des années 70, comprend aussi des orientations économiques, mais elle se développe à un moment particulièrement politique pour le continent africain. Il s'agit d'une phase de grand flux migratoire qui coïncide avec les premiers signes de rupture avec l'idéologie dominante selon laquelle le colonisé (le noir) était incapable de s'autogouverner et d'exercer une bonne gestion de ses ressources. Graça (2007, p. 97) montre d'ailleurs que de nombreux émigrés en arrivant au Portugal cherchaient à partir vers un autre pays européen plus riche, démocratique et qui garantissait, malgré les préjugés, le respect des droits humains, et offrait également de meilleurs salaires.

La *nouvelle émigration*, quant à elle, s'insère dans le contexte mondial des migrations, où les États récepteurs et en quête d'une main-d'œuvre moins chère que la nationale, engageaient des travailleurs des pays sous-développés ou en voie de développement, à titre définitif ou temporaire pour exercer dans les usines, dans le nettoyage, etc., leur donnant même la possibilité, selon des normes juridiques, de s'installer et de s'intégrer dans ces sociétés d'accueil.

Graça (2007) précise cependant :

En raison de certains facteurs sociaux, économiques et politiques (notamment les questions touchant à la sécurité de l'ère post - 11 septembre), les pays riches du Nord ont restreint voire empêché l'entrée d'immigrants venus du Sud dans leurs territoires (p. 98, ma traduction).

D'autre part, la troisième révolution industrielle dans les principaux pays riches du Nord – utilisation d'automates, de l'informatique dans les montages en série, application de la biotechnologie – a apporté une réorganisation sociale substantielle du travail et une plus grande exigence en termes de qualification de la main-d'œuvre étrangère.

## b. Des explications environnementales

Les principales causes de l'émigration sont attribuées à la dureté du climat (Cf. Chapitre I, section 1.1., sous-section 1.3.1.), mais aussi à l'absence de ressources minières et d'industrialisation. Les périodes de longues sécheresses dans l'archipel vont non seulement ruiner les paysans, mais encore faire de nombreux morts et provoquer le départ de milliers de personnes. Comme il est mentionné plus haut (Cf. Chapitre I, sous-section 1.3.1.), Carreira (2000, pp. 196-208) dresse une liste des crises de faim et d'épidémies dont il existe une connaissance concrète, comprises entre les 16<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, et qui ont justement décimé la population cap-verdienne.

L'objectif n'est pas de revenir sur l'ensemble des périodes de misère qu'ont connues les îles, mais de présenter seulement celles qui ont été les plus longues et les plus dévastatrices :

- **1609-1611** – C'est d'abord le Père Manuel Álvares qui parle de cette crise sans pour autant en préciser les causes. En revanche, le Père Baltasar Barreira écrira : « *Pour ces péchés et pour d'autres très grands qu'il y a sur cette terre [l'île de Santiago], Dieu l'a punie avec une aussi grande faim puisqu'il ne pleut pas* » (Carreira, 2000, p. 196, ma traduction). On y apprend par ailleurs qu'il y eut une famine générale, provoquée par un manque de nourriture, une absence d'aide de la métropole, une mortalité élevée du bétail, d'hommes libres et d'esclaves, causant pratiquement le dépeuplement de la grande île.
- **1773-1775** – Cette période correspond à l'une des plus grandes famines ayant eu lieu au Cap-Vert. Elle fut extrêmement meurtrière. Selon Carreira (2000, p. 200) les chiffres concernant le nombre total des victimes de la faim ne font pas l'unanimité entre les différents auteurs. Toutefois, on estime qu'environ la moitié de la population a péri durant cette période.
- **1810-1814** – D'après Carreira (2000, p. 202, ma traduction), « *Les victimes de la faim étaient déjà nombreuses en 1810. Avec la faim, la spéculation faisait rage dans le prix des denrées alimentaires de première nécessité, parfois vendues à des navires étrangers* ». Cette période correspond au déclin de l'agriculture en raison surtout des sécheresses prolongées, de l'irrégularité des pluies et de l'action des Morgados (grands propriétaires).
- **1830-1833** – « *Sans doute l'une des famines les plus calamiteuses du 19<sup>e</sup> siècle. Elle atteignit toutes les îles* » affirme Carreira (2000, p. 204, ma traduction). Là aussi, les

auteurs ne sont pas totalement d'accord sur le nombre total de victimes, mais il semblerait qu'au moins 30.000 personnes auraient succombé à cette crise de la faim.

Le début du 20<sup>e</sup> siècle est également marqué par quelques périodes de famines qui ont fait chacune des dizaines de milliers de morts. Selon Graça (2007, p. 104, ma traduction), « *seulement dans la dernière grande famine, de 1946 à 1949, on estime en moyenne une diminution de la population d'environ 50 %* ».

On comprend mieux pourquoi Carreira associe les famines et leurs respectifs massacres durant les nombreuses « années de crise », pendant lesquelles 10 à 30 % de la population sont morts, au plus grand fléau du peuple cap-verdien (Graça, 2007, p. 104).

### **c. Des explications socio-économiques**

Dans son ouvrage *État et société aux îles du Cap-Vert*, Lesourd (1995, p. 219) écrit : « *En République du Cap-Vert, 172.363 personnes, soit 51,2 % de la population du pays, dépendent, pour leurs revenus, de la terre. La croissance de ce secteur économique est bien au cœur du développement social du pays* ». Cette affirmation sert à montrer l'importance que revêt « la terre » dans l'archipel, surtout chez les natifs.

En effet, il n'y a pas que les sécheresses cycliques et les crises alimentaires qui ont poussé les Cap-Verdiens à l'exil. Graça (2007, p. 105) parle de « *motivations d'ordre social* », autrement dit, de ce qu'il appelle « *la relation des acteurs sociaux dans l'espace rural* », c'est-à-dire « *la possession des terres* ». L'auteur explique que dix ans avant l'indépendance des îles, quatre Cap-Verdiens sur cinq vivaient dans les zones rurales. Or, seuls les grands et moyens propriétaires disposaient des terres fertiles. Les fermiers natifs et leurs familles étaient, eux, contraints à avoir une alimentation insuffisante.

En réalité, ces privilèges remontent au temps de l'appropriation de l'archipel par les colons portugais. Elisa Andrade (1996, pp. 103-112) explique comment les terres étaient attribuées au moment de l'instauration des structures d'occupation et d'exploitation des îles. Trois formes féodales – « *donataria* », « *sesmaria* » et « *morgadio* » – avaient été instituées par une logique de classes et des groupes sociaux en présence : d'un côté les maîtres blancs, de l'autre les esclaves. Celles-ci cohabitèrent dans les îles jusqu'à l'abolition des deux dernières formes d'attribution de terres en 1864 (Amaral, 1964, pp. 190-204, cité par Andrade, 1996, p. 105).

Mais le « renouveau » économique de la province au 19<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion de l'Église, du pouvoir colonial et des propriétaires, et, un peu plus tard, l'abolition de l'esclavage (1854-1878) donnèrent au Cap-Vert des structures sociales qu'il allait conserver jusqu'à l'indépendance (Lesourd, 1995, p. 47).

Il s'agit d'abord d'une petite aristocratie et d'une grande bourgeoisie (les grandes familles blanches terriennes de « morgados »), ensuite d'une petite bourgeoisie métisse (petits cultivateurs propriétaires ou partiellement propriétaires, artisans, petits commerçants, blancs déclassés) et finalement du peuple cap-verdien constituant la grande masse de la population (ouvriers non qualifiés, pêcheurs, paysans métayers, micropropriétaires, paysans sans terre, femmes « solteiras<sup>59</sup> » chefs d'exploitation)<sup>60</sup>.

La division de la société cap-verdienne en classes imposait donc une hiérarchie sociale qui pénalisait très lourdement le peuple qui, bien que vivant dans les zones rurales, se voyait dépossédé des terres les plus productives. Selon Graça (2007, p. 106), cette stratégie utilisée par les gouvernements coloniaux portugais visait à stimuler l'émigration, d'une part en simulant la réduction des tensions sociales dans les aires de conflit, où la terre constituait un problème crucial, d'autre part en refusant de créer des structures basiques d'aide à une population démunie. Graça met ainsi en relief le déséquilibre structurel existant entre la production et les besoins de la population, déséquilibre qui était à l'origine des tensions au sein de la société cap-verdienne.

Mais à partir de 1975, ce sont les propres gouvernements d'un pays désormais indépendant qui allait encourager la ruée vers l'étranger car même si « *le Cap-Vert a fait de gros efforts pour développer ses activités économiques, il dispose de peu d'atouts et de beaucoup de handicaps* » (Lesourd, 1995, p. 307). Par exemple, durant la première République, l'émigration était un moyen d'atténuer la « *pression sur le marché du travail national* ». En outre, au plan économique, les transferts des émigrés représentaient pour l'économie nationale un équilibre monétaire, une stabilité pour la balance des paiements et une relative croissance socio-économique. Toutefois, il est intéressant de faire ressortir une donnée importante : même si le chômage est sans aucun doute le facteur qui exerce une pression majeure sur les Cap-Verdiens, il n'empêche que ceux qui souvent ont un emploi émigrent malgré tout, que ce soit pour des raisons de regroupement familial ou non, tellement l'émigration est un phénomène sociologique par excellence au Cap-Vert (Graça, 2007, pp. 107-108).

---

<sup>59</sup> Célibataires.

<sup>60</sup> Cf. Lesourd (1995, pp. 47-50), pour plus de détails sur ce sujet.

### **1.5.3. La nature des migrations cap-verdiennes**

En s'appuyant sur une analyse des structures démographiques et socioprofessionnelles de l'émigration cap-verdienne, Lesourd (1995, p. 289) révèle qu'en milieu rural, les hommes sont beaucoup plus concernés par l'émigration que les femmes, même si dans certaines îles les habitudes migratoires féminines sont bien solides. Selon cet auteur, les partants sont jeunes et peu qualifiés d'où la tendance pour se diriger vers les activités commerciales au détriment des activités industrielles.

#### **a. Structures démographiques**

L'échantillon<sup>61</sup> d'enquêtes de type aléatoire qualitatif réalisé entre novembre 1988 et janvier 1989, auprès de 484 émigrés montre que le déséquilibre hommes/femmes est insignifiant (Lesourd, 1995, p. 290). Par ailleurs, on constate une accélération des départs chez les femmes, plus particulièrement dans des îles comme Santiago où il n'existait aucune tradition migratoire féminine. Dans cette île (la plus grande), si l'émigration urbaine est pratiquement équilibrée entre les deux sexes, la balance penche nettement à l'avantage des hommes en ce qui concerne l'émigration rurale, comme c'est le cas à Santa Cruz (Cf. Tableau 12). Ce même échantillon prouve aussi que les femmes sont plus nombreuses à exiler dans les îles Barlavento (notamment São Vicente et Boa Vista). Toutefois, l'île de Sal est pionnière en ce qui concerne l'émigration des jeunes filles, d'abord sous la direction des frères Capucins, à la naissance du mouvement, puis par l'intermédiaire de réseaux migratoires familiaux. De leur côté, les îles de Maio, Santiago et São Nicolau voient surtout partir la population masculine. (Lesourd 1995, pp. 290-291). Quoi qu'il en soit, si l'on tient compte des projections démographiques divulguées par l'INE (BDEO on line, 2012), cette tendance de migrations davantage masculines que féminines semblerait se confirmer au fil des années (Cf. Tableau 9).

S'il est donc vrai que les flux migratoires restent constants dans l'archipel, il n'empêche que ceux qui partent vers l'étranger conservent des liens forts avec le Cap-Vert, du moins par rapport à la première génération d'émigrés (Lesourd, 1995, p. 289).

---

<sup>61</sup> Selon l'auteur, les résultats de cette enquête révèlent uniquement des tendances.

**Tableau 12**

**Émigration par sexe, par île et *concelho* (échantillon 1988-1989)**

<i>Unité administrative</i>	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>		<i>Total</i>	
	<b>Nombre</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
<i>Boavista</i>	18	42	25	58	43	100
<i>Maio</i>	15	68	7	32	22	100
<i>Santiago dont :</i>	216	62	133	38	349	100
<i>C. Praia</i>	107	53	95	47	202	100
<i>C. Sta Catarina</i>	66	72	26	28	92	100
<i>C. Santa Cruz</i>	41	75	14	25	55	100
<i>São Nicolau</i>	31	79	8	21	39	100
<i>São Vicente</i>	15	48	16	52	31	100
<i>Rural</i>	180	58	130	42	310	100
<i>Urbain</i>	91	52	83	48	174	100
<i>Total</i>	266	55	218	45	484	100

Source : Lesourd (1995, p. 290).

Pour l'ensemble de l'échantillon, la structure par sexe et âge montre que parmi les émigrés, la population masculine domine dans chacune des classes d'âge, à l'exception des 15-19 ans où plus de trois quarts des départs concernent des femmes. En général, dit Lesourd (1995, p. 291), les femmes qui émigrent sont plus jeunes que les hommes ; il s'agit en effet de jeunes filles ou de jeunes femmes (73 % ont entre 15 et 39 ans contre 63 % pour les hommes, 41 % ont entre 15 et 29 ans contre 34 % pour les hommes). Rares sont les situations de femmes âgées qui quittent le pays en compagnie de leur fille ou qui vont rejoindre leur fille ou leurs enfants. L'échantillon présente ces situations particulières uniquement sur les départs vers les États-Unis et la France.

En revanche, l'émigration masculine concerne toutes les catégories d'âge. 34 % des migrants hommes ont plus de 40 ans contre 23 % pour les femmes. Selon Lesourd (1995, p. 292), cela ne veut pas dire que les hommes restent plus longtemps à l'étranger, mais plutôt que le phénomène migratoire est plus ancien parmi eux.

Quant à la grande proportion de jeunes filles migrantes âgées entre 15 et 19 ans, Lesourd ne considère pas qu'il s'agisse simplement de réseaux organisés ou d'une stratégie familiale



évidente. Il n'impute pas non plus au taux de scolarisation, la faute de cette émigration pour autant qu'elle concerne des îles telles que São Nicolau, Boavista et São Vicente où les filles sont scolarisées depuis très longtemps. Selon lui, cela pourrait être davantage lié au comportement socioculturel classique de la société cap-verdienne où les femmes occupent une place mineure et dépendante.

Mais la question peut également être vue sous un autre angle : celui de la faible proportion de départs chez les adolescents de la même tranche d'âge. Lesourd (1995, p. 293) s'interroge sur les raisons de cet écart si marquant. Il estime que cette dénivellation n'est pas à peine le résultat de l'échantillon, mais qu'elle serait due au comportement d'expectative chez les garçons de la capitale qui essaient d'abord de s'insérer dans le marché de l'emploi local avant d'émigrer éventuellement plus tard, contrairement aux jeunes de São Nicolau, Boavista et Maio qui choisissent de partir avant l'âge de 20 ans pour les professions liées à la mer, puisque sans aucune perspective de travail dans leur propre île.

**Tableau 13**  
**Population émigrée selon le sexe et l'âge (échantillon)**

<i>Classe d'âge (par an)</i>	<i>Hommes</i>		<i>Femmes</i>		<i>Total</i>	
	<b>Nombre</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
<i>&lt; 15 ans</i>	8	53	7	47	15	100
<i>15 – 19 ans</i>	6	23	20	77	26	100
<i>20 – 29 ans</i>	85	55	70	45	155	100
<i>30 – 39 ans</i>	76	52	70	48	146	100
<i>40 – 49 ans</i>	45	58	33	42	78	100
<i>50 – 59 ans</i>	38	75	13	25	51	100
<i>60 ans et plus</i>	8	62	5	38	13	100
<i>Total</i>	266	55	218	45	484	100

Source : Lesourd (1995, p. 292).

L'émigration se fait donc prioritairement pendant la jeunesse : 23 % des personnes d'âge actif partent avant 20 ans ; 26 % entre 20 et 24 ans, et 75 % des actifs, hommes et femmes partent avant 30 ans (Lesourd 1995, p. 294).

**Tableau 14**

**Structure d'âge l'année du départ en migration (échantillon)**

%	Avant 15 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 ans et plus	inconnu
Hommes	6	23	26	15	7	7	8	10	-	3
Femmes	11	22	26	17	4	3	6	2	-	9
Total %	8	23	26	17	6	6	7	2	-	6

Source : Lesourd (1995, p. 294).

L'exode est plus précoce en zone rurale (25 % des départs pour les 15-19 ans) qu'en ville (17 %). Cependant, l'échantillon montre qu'à Santiago, l'émigration s'approche de la moyenne alors que dans les autres îles de l'archipel, les jeunes entre 15-19 ans et 20-24 ans sont plus nombreux à partir (Lesourd 1995, p. 294).

Autre donnée à retenir, l'émigration féminine se fait plus jeune et en nombre plus important en ville et dans les îles Barlavento. 67 % des femmes de ces îles partent entre 15 et 24 ans, contre 41 % à Santiago. En revanche, l'échantillon présente des cas de départs importants d'hommes à des âges plus avancés, en zone rurale à Santiago et aussi dans les îles Barlavento. Selon Lesourd, 24 % des départs masculins ont lieu entre 30 et 49 ans en milieu rural contre 12 % pour les femmes.

Cette situation provient vraisemblablement de « *la plus grande variété des possibilités d'emplois qui leur sont offerts* » (Lesourd, 1995, p. 295). Les hommes qui émigrent occupent électivement les professions maritimes. En général, ils arrivent très jeunes, avant 24 ans (plus des deux tiers). Après 40 ou 50 ans, ils deviennent ouvriers, surtout artisans ou se dirigent vers les métiers de services. Quant aux femmes émigrées, les opportunités d'emplois sont moins diversifiées. Elles sont essentiellement employées de maison ou femmes de ménage. Bien entendu, ce sont les jeunes qui habituellement occupent ces postes jugés trop pénibles par les plus âgées. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui fait que celles-ci trouvent plus difficilement un emploi dans l'immigration.

Au plan matrimonial, l'échantillon d'enquêtes permet de conclure que ceux qui émigrent sont dans leur grande majorité des chefs de famille mariés (128 sur 141, soit 91 %). À peine 8 % correspondent à des veufs ou veuves et des divorcés ou divorcées. Les chefs de famille sont

généralement des hommes (96 %). Il peut cependant arriver que l'épouse (20 % des femmes) soit aussi en migration, mais dans un pays autre que son conjoint. En effet, dit Lesourd, la double émigration familiale n'est pas automatiquement synonyme de regroupement des époux. Cette situation est malgré tout plutôt exceptionnelle. Quoi qu'il en soit, Lesourd (1995) défend :

L'examen des chefs de famille montre assez que le processus migratoire au Cap-Vert est beaucoup plus qu'un simple moyen d'aller gagner de l'argent ailleurs. L'importance de l'émigration des hommes mariés montre que le mariage n'est jamais un obstacle au départ. Mais on voit aussi que l'émigration est davantage conçue comme une aventure individuelle que comme une construction de vie en relation avec l'épanouissement du couple (p. 296).

### **b. Structures socioprofessionnelles**

D'après l'échantillon d'enquêtes, les communautés cap-verdiennes de l'étranger s'adonnent à plusieurs activités professionnelles, mais en contrepartie, elles présentent un niveau de qualification en deçà de la moyenne. Les émigrés cap-verdiens hautement qualifiés sont peu nombreux et résident dans de grandes métropoles telles que Lisbonne, Boston ou Paris (Lesourd, 1995, p. 296).

Les émigrés sont le plus souvent spécialisés dans des activités traditionnellement reconnues au Cap-Vert à savoir : employée de maison ou femme de ménage (19,6 %), marin (15,3 %), ouvrier d'usine (12,4 %), et les métiers du bâtiment comme ouvrier, maçon, charpentier, peintre, etc. (11,3 %). Lesourd (1995, p. 297) précise que l'« *orientation vers des métiers à faible qualification correspond partiellement à une conjoncture historique et à la spécificité insulaire du Cap-Vert* ». Par exemple, le port de Mindelo, de par son dynamisme d'antan a servi à ancrer le phénomène migratoire spécialisé dans la marine marchande. D'autre part, dans les années 60, en raison des besoins en main-d'œuvre, les économies de l'Europe occidentale ont plutôt canalisé les immigrés (y compris les Cap-Verdiens) vers les secteurs en plein essor dont le bâtiment, l'industrie et les services domestiques (notamment pour les femmes). Diverses autres activités professionnelles classées au second rang, et correspondant généralement à des fonctions d'exécution restent aussi des occupations à faible qualification (pêcheur, jardinier, mineur, machiniste, mécanicien, artisan, etc.) (Lesourd, 1995, p. 297).

**Tableau 15****Les activités des émigrés cap-verdiens (échantillon)**

<i>Métier</i>	<i>Nombre</i>	<i>% par total</i>
Secteur primaire	5	1,2
Mines et industrie dont :		
construction civile	55	13,0
industrie (ouvrier)	69	16,3
Artisan (varié)	8	1,9
Secteur tertiaire :		
services domestiques	95	22,5
services (employés)	14	3,3
transport	74	17,5
commerce (varié)	17	4,0
service public	28	6,6
santé	6	1,4
Maîtrise et technicien	2	0,5
Sport	1	0,2

Source : Lesourd (1995, p. 298).

Selon Lesourd (1995, p. 299), les métiers de domestiques, de nettoyage, de santé (aide soignante, infirmière) sont entièrement occupés par les femmes. L'échantillon montre encore que toutes les femmes ne travaillent pas puisqu'elles sont aussi affectées par le chômage.

Les professions liées à la mer (matelot, pêche) et à la construction civile sont exclusivement réservées aux hommes. La classe masculine est également dominante en ce qui concerne les métiers de l'industrie, mais on y retrouve quand même quelques femmes. Quant au secteur de l'artisanat et des services, ils se livrent à plusieurs activités que les femmes seraient capables d'exercer. D'une manière générale, les hommes se consacrent à des activités plus variées que les femmes, en particulier aux spécialisations techniques manuelles (plomberie, menuiserie, mécanique, etc.).

Lesourd (1995, p. 300) pense que « *le faible niveau de qualification de départ, les travaux exercés par le migrant avant son départ, travail occasionnel ou permanent, assorti ou non d'un apprentissage théorique, peuvent conduire l'émigrant vers les filières classiques déjà citées* » et que la « *ségrégation sexuelle* » des métiers dériverait davantage des réalités cap-verdiennes que celles des pays d'accueil.

Cependant, l'émigration cap-verdienne se rattache aussi à une haute société, à culture essentiellement portugaise, moyennement ou hautement qualifiée et qui depuis de nombreuses années fait partir ses descendants dans des universités européennes ou américaines pour obtenir une formation supérieure. Ce mouvement a connu une certaine accélération avec l'indépendance du Cap-Vert et a permis la montée en puissance d'un courant migratoire étudiant, grâce notamment aux bourses d'études octroyées par plusieurs pays étrangers. Or, même si ces étudiants rentrent au Cap-Vert au bout de quelques années, où ils deviennent cadres du secteur public ou privé, ils tentent vite le retour à l'étranger, afin de mettre à profit leurs qualifications obtenues. Selon Lesourd (1995, p. 300), il s'agit d'une petite élite qui « *pèse peu dans l'organisation générale des structures de l'émigration cap-verdienne* » car « *les individualités sont brillantes, mais souvent isolées et éventuellement depuis longtemps coupées de la réalité cap-verdienne* ». En outre, « *leur position sociale dans leur pays d'accueil (d'adoption), la qualité de leur insertion, les entraîne davantage vers une intégration que vers un retour aux racines* ».

Bien entendu, il faut rappeler que ces dernières années, les migrations d'étudiants vers l'étranger sont quelque peu en perte de vitesse, en raison de la multiplication d'établissements d'études supérieures principalement dans les deux grandes villes du pays (Praia et Mindelo). Les migrations sont par conséquent de plus en plus internes, les étudiants quittant surtout les îles périphériques (Santo Antão, Fogo, Boavista, Maio et Brava) pour venir étudier dans la capitale (Cf. Chapitre I, sous-section 1.3.3.).

#### **1.5.4. Les enjeux et les conséquences de l'émigration cap-verdienne**

Pourrait-on donc envisager ce petit territoire insulaire sans émigration ? Autrement dit, sans cette composante si essentielle à sa société ? Le Cap-Vert est un pays pauvre, sans grandes ressources naturelles et qui plus est fustigé au cours des siècles par de longues années de disettes. Émigrer est par conséquent une nécessité sociale, mais avant tout économique.

### a. Le rôle économique de l'émigration

Les transferts de capitaux des émigrés aux familles restées dans les îles jouent un rôle important aussi bien en termes sociaux qu'en termes d'équilibre macroéconomique du Cap-Vert (Graça, 2007, p. 109). Lesourd (1995) défend aussi :

Pour le bénéficiaire, les transferts contribuent à élever le niveau de vie de familles restées sur place, qu'elles disposent ou non des revenus locaux : satisfaction des besoins alimentaires de base, habillement. Mais ils contribuent aussi à l'élévation (ou au maintien) de leur statut social, à travers des réalisations familiales (la maison), ou socio-économiques (acquisition d'une terre, investissement productif commercial) qui leur donnent un statut de propriétaire, très valorisant dans un Cap-Vert qui a conservé sa mentalité rurale (p. 328).

On connaît depuis longtemps déjà l'importance de ces « remessas<sup>62</sup> » pour la stabilité économique et financière de l'archipel. Graça explique d'ailleurs que la balance de paiements a toujours bénéficié de ces devises invisibles des émigrés, autrefois considérables, puisque orientés vers un investissement durable (habitation, commerce). Certes aujourd'hui ces transferts correspondent à des envois simples, mais il n'empêche qu'ils n'ont pas cessé et qu'ils profitent, encore que modestement, à l'économie du pays, soit en allégeant les dépenses de nombreuses familles soit en étant utilisés dans de micro-investissements.

Avec l'avènement de la démocratie dans les années quatre-vingt-dix, les îles ont connu une véritable ouverture économique qui a permis aux émigrés d'apporter du capital dans l'économie cap-verdienne. Malheureusement, il n'existait alors aucun plan stratégique qui profitât au développement national, par exemple, par le biais d'investissements infrastructurels et sociaux (Graça, 1995, p. 110). Selon cet auteur, les facilités juridiques qui furent accordées incitèrent les émigrés à faire des investissements plutôt personnels dans les domaines du logement, du commerce, des transports publics, entre autres, mais qui étaient malgré tout bénéfiques pour le tissu social du pays, en même temps qu'ils profitaient aux familles restées dans l'archipel. « *On estime que dans la première décennie des années quatre-vingt-dix, environ 50 % des transferts d'argent couvraient des investissements en biens durables, sachant que 80 % de cette valeur étaient consacrées à la construction d'habitations* » (Graça, 2007, p. 110, ma traduction). Pendant cette période, de nombreuses mesures incitatives furent prises afin d'encourager l'investissement.

En 2002, les placements des émigrés avaient doublé, pour atteindre les huit mille millions d'escudos cap-verdiens. Il est vrai que depuis lors, cette valeur oscille chaque année en fonction de la conjoncture économique des pays d'accueil. Selon Graça (2007, p. 111), le Portugal, la

---

<sup>62</sup> Transferts de capitaux ou remises en portugais.

France, les États-Unis d'Amérique et les Pays-Bas occupent le peloton de tête des pays qui contribuent le plus en termes d'investissements.

**Tableau 16**  
**Transferts<sup>63</sup> des émigrés cap-verdiens dans le monde**

	<i>Valeur en millions de CVE<sup>64</sup></i>	<i>Millions de USD<sup>65</sup></i>	<i>% PIB</i>
<b>1987</b>	2.012	28	11
<b>1988</b>	2.275	32	11
<b>1989</b>	2.794,4	36	11,8
<b>1990</b>	3.135,9	44	12
<b>1991</b>	3.372	47	11,6
<b>1992</b>	3.649	54	11,4

Source : Banque du Cap-Vert, In Graça (2007, p. 110).

#### **b. Les conséquences de l'émigration**

Il ne peut y avoir d'émigration sans qu'il n'y ait de répercussions à la fois individuelles et collectives, selon les particularités de la relation établie entre la société d'origine et la société d'accueil. Au Cap-Vert, le phénomène n'est certainement pas distinct de celui d'autres modèles à travers le monde. Toutes les îles sont concernées par les départs encore qu'à des degrés différents.

Andrade (1996, p. 219), affirme que « *d'une manière générale, ce sont les îles de Sotavento, notamment Santiago et Fogo qui fournissent le plus d'émigrants. Du groupe de Barlavento, ressortent Santo Antão et São Vicente* ». Les chiffres fournis par la DGE et présentés par Lesourd (1995, pp. 330-331) vont également dans le même sens. En 1987, 785 départs furent officiellement recensés, dont 220 à São Vicente, 215 à Santiago, 109 à Fogo, 46 à Brava et 42 à Santo Antão.

<sup>63</sup> Cf. Lesourd (1995, pp. 331-333), pour d'autres informations sur les transferts des émigrés.

<sup>64</sup> Escudo du Cap-Vert (monnaie locale).

<sup>65</sup> United States Dollar (monnaie américaine).

Lesourd affirme que les émigrés des îles Sotavento vont surtout au Portugal, aux Pays-Bas, en France et aux États-Unis tandis que ceux de Barlavento préfèrent aller aux Pays-Bas, en Italie, au Portugal, en RFA<sup>66</sup>, en France, en Suisse et de plus en plus aux États-Unis. Pour Andrade, l'émigration à Santo Antão s'explique surtout par sa sensibilité face aux problèmes de sécheresse, étant donné qu'il s'agit d'une île où l'activité agricole est très intense. São Vicente, de son côté, constitue un axe de l'émigration interne et reçoit principalement les habitants de São Nicolau, Boavista et Santo Antão, à tel point que ce sont les natifs de ces trois îles qui partent à l'étranger à partir de São Vicente.

Les conséquences de l'exil des Cap-Verdiens sont pourtant évidentes pour ces deux auteurs. Andrade (1996, p. 220) met d'abord l'accent sur l'abolition de l'esclavage et présente ce facteur comme un élément déclencheur des départs massifs vers l'étranger. Elle explique qu'après la fin de la traite négrière, l'émigration était devenue un moyen pour les Métis et les Noirs affranchis d'accéder à la propriété de la terre ou d'un commerce, notamment par les transferts ou lors du retour. Mais, avec le processus de prolétarianisation imposé aux paysans et aux artisans, l'émigration provoqua « *des disparités de développement entre les différentes composantes sociales, entre les diverses îles et entre les différentes zones de l'espace territoriale cap-verdien* ». En outre, l'émigration étant majoritairement masculine, les femmes se voyaient obligées de pourvoir, seules, à l'éducation des enfants, et de travailler sur des chantiers pour subvenir aux besoins alimentaires de la famille.

En s'appuyant sur une enquête conduite par Jacques Richard (1979) sur l'émigration et la propriété foncière à Santiago, Andrade (1996, p. 221) montre que les femmes célibataires et les veuves endurent davantage les difficultés liées à l'absence du chef de famille (émigré). Par exemple, lorsque celui-ci est parti, les exploitations agricoles sous la responsabilité des femmes célibataires ou veuves ne reçoivent que des cultures sur terres sèches – les cultures irriguées des vallées nécessitant d'une plus grande main-d'œuvre – et elles sont plus petites que celles dont le chef de famille est resté sur place. Dans le tableau ci-dessous, on constate également que l'investissement foncier en termes de faire-valoir direct est plus rentable lorsque les propriétés agraires appartiennent à des chefs de famille homme qui ont connu l'émigration.

---

<sup>66</sup> Aujourd'hui, l'Allemagne unifiée.



**Tableau 17****Répartition des superficies cultivées selon leurs modes de mise en valeur**

<i>Superficie cultivée</i>	<i>Faire-valoir direct</i>	<i>Fermage</i>	<i>Métayage</i>	<i>Total</i>
Exploitations dont le chef (homme) est en émigration	27 %	61 %	12 %	100
Exploitations contrôlées par les femmes célibataires et veuves	11 %	74 %	15 %	100
Exploitations dont le chef (homme) n'a jamais émigré	21 %	64 %	15 %	100
Exploitations dont le chef (homme) est un ancien migrant	34 %	55 %	11 %	100

Source : Andrade (1996, p. 221).

Les conséquences de l'émigration sont aussi d'ordre démographique et social. Lesourd (1995, p. 319) parle même de « *blessure ouverte* » en se référant aux structures démographiques de l'archipel. Il affirme par ailleurs que l'émigration crée des privilégiés mais aussi des oubliés car les retombées économiques ne sont pas identiques entre les émigrés, ce qui entraîne des conséquences sociales non négligeables.

L'émigration a également un impact sur le taux de natalité dans les îles. C'est en tout cas ce qui ressort de l'observation faite entre 1960 et 1983 par G. Roger (1985), cité par Lesourd (1995, p. 320), qui montre « *qu'à chaque « pic » d'émigration correspond, avec un décalage d'un an, une baisse significative de la natalité, qui remonte lorsque, au contraire, l'émigration diminue* ».

D'autre part, les données sur l'évolution de la population du Cap-Vert entre 1950 et 1990, révèlent une certaine hétérogénéité au niveau de l'accroissement annuel moyen sur chaque décennie :

- 1951-1960 : 2,92 %
- 1961-1970 : 3,09 %
- 1971-1980 : 0,88 %
- 1981-1990 : 1,45 % (Lesourd, 1995, p. 321).

La décennie des années soixante-dix se détache nettement des autres en raison du faible pourcentage de croissance qui est dû d'après Lesourd à l'ampleur des flux migratoires vérifiés avant et après l'indépendance, en partie pour des raisons politiques. Cette constatation permet à l'auteur de conclure que « *l'émigration continue à jouer un rôle important de frein à l'explosion démographique des îles* » (Lesourd, 1995, p. 322).

« *Les départs ont également un double effet sur la structure de la population : ils provoquent une distorsion du « sex-ratio »* » (Andrade, 1996, p. 222). Il en résulte un écart significatif au niveau du pourcentage d'hommes et de femmes ; ces dernières devenant numériquement plus nombreuses. Lesourd (1995, p. 324) partage la même opinion. Il invoque pour cela les données relatives au recensement général de population de 1990 qui signale aussi le déséquilibre hommes-femmes. Toutefois, il fait ressortir la situation fluctuante existant en fonction des îles. Par exemple, à Boa Vista, Sal et Santo Antão, le ratio penche en faveur des hommes compte tenu de l'importante tradition migratoire féminine.

**Tableau 18**  
**Sexe – ratio par île (1990)**

<i>Île</i>	<i>Sexe - ratio</i>
<i>Boavista</i>	1,04
<i>Brava</i>	0,91
<i>Fogo</i>	0,88
<i>Maio</i>	0,87
<i>Sal</i>	1,06
<i>Santiago</i>	0,89
<i>Santo Antão</i>	1,04
<i>São Nicolau</i>	0,95
<i>São Vicente</i>	0,95
<i>Cap-Vert</i>	0,90

Source : Lesourd, (1995, p. 324).

L'augmentation du nombre d'inactifs (enfants et vieillards) par rapport à celui des actifs (adultes)<sup>67</sup> est aussi à prendre en compte. Pour Lesourd (1995, p. 326), « *la répartition par âge des membres des familles de l'échantillon restés au Cap-Vert fait ressortir le déséquilibre bien marqué comme dans tout pays à émigration structurelle forte, entre actifs et inactifs* ». Les 40-59 ans (11,4 %) et les 30-49 ans (11,7 %) sont les plus concernés par les mouvements migratoires, contrairement aux 20-29 ans qui restent le plus longtemps possible dans la capitale à la recherche d'un emploi et ne font appel à l'émigration qu'après avoir utilisé en totalité les alternatives locales.

**Tableau 19**  
**Structure par âge, sexe et émigration (total échantillon)**

<i>Classe d'âge (par an)</i>	<i>% hommes</i>		<i>% femmes</i>		<i>% total</i>	
	résidents	émigrés	résidentes	émigrées	résidents	émigrés
< 15	96	4	97	3	97	3
15-19	92	8	82	18	87	13
20-29	54	46	70	30	80	20
30-39	26	74	48	52	37	63
40-49	26	74	54	46	39	61
50-59	36	64	86	14	63	37
60 ans et plus	85	15	93	7	90	10

Source : Lesourd, (1995, p. 326).

<sup>67</sup> Pour plus de détails sur ce sujet, consulter les travaux de Fialho (1978) et Richard (1979) menés à Praia (Santiago) et à São Vicente et cités par Andrade (1996, p. 222).

### Identité cap-verdienne : Un mélange de l'archipel et de la diaspora

« As ilhas, com uma história de escravatura, sendo rota marítima e um lugar de pilhagem de piratas, desenvolveram no homem cabo-verdiano uma dupla identidade, centrípeta e centrífuga, que funciona de uma forma dinâmica. O amor à terra, a identidade centrípeta, é contrabalançado pelo gosto de viajar ou pela necessidade trágica de emigrar, a identidade centrífuga<sup>68</sup>. »

(Manuel Brito-Semedo, *A Construção da Identidade Nacional*<sup>69</sup>).

En abordant les raisons qui l'ont poussée à travailler sur les îles du Cap-Vert (*de la « Découverte » à l'indépendance nationale*), Elisa S. Andrade (1996) s'exprime ainsi :

Comme tout autre Cap-Verdien – ou comme tout autre individu issu d'une rencontre de civilisations et en situation de domination – nous avons dû, à un moment de notre vie, nous poser des questions telles que : qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Quel est notre passé (p. 13) ?

Prises sous l'angle de l'origine et de la formation de la société cap-verdienne, ces interrogations posaient déjà le problème de l'identité d'un peuple qui s'est formé au carrefour des civilisations africaine et européenne. Or, seule l'histoire pouvait permettre de répondre à ces questions. Aujourd'hui, grâce à l'immense travail réalisé par de nombreux chercheurs, les Cap-Verdiens savent qui ils sont, d'où ils viennent et quel est leur passé.

Mais comme cela est dit dans l'introduction générale, l'histoire de la société cap-verdienne ne se limite pas simplement à sa découverte, ni aux jours glorieux de son indépendance. Elle est aussi construite sur l'émigration. En tant que territoire marqué par la pauvreté, le sous-développement et sans cesse accablé par les vicissitudes d'une nature capricieuse, le Cap-Vert a toujours vu ses enfants partir massivement et constamment à l'étranger. Nombreux sont donc

---

<sup>68</sup> Les îles, dont l'histoire est liée à l'esclavage, étant un itinéraire maritime et un lieu de pillage de pirates, ont développé chez l'homme cap-verdien une double identité, centripète et centrifuge, qui fonctionne d'une manière dynamique. L'amour de la terre, l'identité centripète, est contrebalancée par le goût de voyager ou par la nécessité tragique d'émigrer, l'identité centrifuge (ma traduction).

<sup>69</sup> La construction de l'identité nationale.

ceux qui ont été contraints de se confronter à la culture du pays d'accueil. Mais, plus nombreux encore sont les descendants de Cap-Verdiens qui sont nés et ont vécu – dans certains cas même toujours vécu – loin des îles. Ces individus ont certainement dû se poser les mêmes questions, à un moment de leur vie : qui sommes-nous ? D'où venons-nous ? Quel est notre passé ? Je me les suis moi-même posées quand j'ai compris que j'étais né dans un pays qui n'était pas celui de mes parents.

Peut-être ne faut-il pas considérer ces individus comme étant des Cap-Verdiens ? Cette question fera justement l'objet d'une analyse détaillée dans les sections subséquentes. Ce qui ressort pour le moment, c'est que le Cap-Verdien a créé dans ce contexte particulier, une double identité, celle de l'amour de la patrie et celle de l'émigration, qu'elle ait été forcée ou spontanée. Dans ce chapitre, il est question d'abord d'un retour sur la création du concept d'*identité nationale* avec le modèle européen comme arrière-plan. Cela permettra de mieux appréhender cette appellation, plus que jamais d'actualité. Cette démarche oblige naturellement à analyser de plus près d'autres mots ayant la même terminologie que le mot « nationale » à savoir : *nation*, *nationalisme* et *nationalité*. Ensuite, l'attention est centrée sur l'*identité cap-verdienne*. L'objectif est de relancer, mais surtout d'approfondir le débat en essayant de rajouter une composante « nouvelle » à la question, celle de l'identité cap-verdienne analysée sous l'optique des communautés émigrées. Bien entendu, certaines représentations clé telles que la *capverdianité* et la *diaspora* sont intégrées ici. Ce travail préliminaire permettra de mieux expliquer, dans cette investigation, le pourquoi du choix du terme *Cap-Verdiens*, pour un public composé d'acteurs sociaux véritablement pluriels au sens large du terme (pensées, comportements, parcours de vie, parcours migratoires, identités, appartenances sociales et culturelles, etc.).

## 2.1. La construction des identités nationales

António Perotti (1997), cité par Brito-Semedo (2006, p. 28) entend par *identité*, « *la manière comme les individus et les groupes se revoient et se définissent dans leurs ressemblances et leurs dissemblances relativement à d'autres individus et groupes* » (ma traduction). Anthony Smith (1997), également cité par Brito-Semedo (p. 29) définit l'identité nationale comme « *le partage d'aspects communs qui se rapportent à un territoire historique ou une terre d'origine,*

*des mythes et mémoires historiques ; une culture de masses publique, des droits et devoirs légaux, une économie commune et une mobilité territoriale* » (ma traduction).

Les identités nationales – et c’est important de le préciser *a priori* – participent de constructions idéologiques plutôt que de faits naturels ou spontanés. L’idée des identités nationales émerge donc d’une invention plutôt que d’une réalité concrète. Cela dit, on pourrait penser, sur la base des deux définitions supra mentionnées, que le concept d’identité nationale relève d’idées purement nationales. Et pourtant tel n’est pas le cas. Pour l’historienne Anne-Marie Thiesse (2001, p. 11), auteur de *La création des identités nationales*, il n’y a « rien de plus international que la formation des identités nationales ». Elle assure qu’il s’agit d’ailleurs d’un fait paradoxal car même si chaque identité nationale provient du même paradigme, sa mise au point est le corollaire d’intenses échanges internationaux. On l’a bien compris donc, on ne peut pas parler d’identité nationale sans faire le rapprochement avec l’apparition des nations qui de l’avis de Hobsbawm (2001, p. 15) ne sont pas aussi anciennes que l’histoire et dont l’acception contemporaine du vocable n’est pas antérieure au 18<sup>e</sup> siècle. Or pour aborder le concept de *nation* rien de plus logique que de se servir du modèle européen qui d’une certaine manière donne naissance à ce mouvement.

À l’image de la création des identités nationales, la construction des nations en Europe ne fut pas une entreprise solitaire, mais plutôt une tâche collective. Les propos de Thiesse (2001) le confirment :

Un vaste atelier d’expérimentation, dépourvu de maître d’œuvre et pourtant intensément animé, s’est ouvert en Europe au 18<sup>e</sup> siècle et a connu sa plus haute productivité au siècle suivant. Sa caractéristique fut d’être transnational. [...] À peine les lettrés allemands avaient-ils exhorté, avec succès, leurs compatriotes à suivre l’exemple anglais dans l’exhumation de leur patrimoine culturel national que leurs homologues scandinaves ou russes appelaient à s’inspirer des Allemands. Quelques décennies plus tard, les érudits français fustigeaient leurs concitoyens qui avaient tardé à s’engager dans une entreprise où, entre-temps, les Russes, les Espagnols et les Danois avaient fait leurs preuves (p. 13).

Mais que signifie au juste le terme *nation* ? Pour Renan (1882), la nation est « *un riche legs de souvenirs [...] comme l’individu, est l’aboutissement d’un long passé d’efforts, de sacrifices et de dévouements* ». Selon Thiesse, le terme *nation* prend lui aussi naissance à partir d’un postulat et d’une invention et il n’a lieu d’exister que grâce à une adhésion collective d’un groupe humain déterminé. Elle précise également qu’il n’y a pas d’élaboration d’une nation sans l’établissement préalable d’une liste de symboles et d’instruments que sont :

Une histoire établissant la continuité avec les grands ancêtres, une série de héros parangons des vertus nationales, une langue, des monuments culturels, un folklore, des hauts lieux et un paysage typique, une mentalité particulière, des représentations officielles – hymne et drapeau – et des identifications pittoresques – costumes, spécialités culinaires ou animal emblématique (p. 14).

Par ailleurs, elle explique qu'au plan politique, « *la construction identitaire nationale n'a pas été associée à une forme de gouvernement précise* ». En effet, « *la Révolution française a donné à la nation une souveraineté absolue et fait de la République son expression politique. Mais dans la plupart des cas, la nation émergente est parvenue à l'existence étatique dans un cadre monarchique* » (Thiesse, p. 15).

L'auteur associe également la création des nations à la modernité économique et sociale. Cela est dû à la contemporanéité des pratiques socio-économiques qui accompagnent l'évolution des modes de production et le développement des échanges économiques et commerciaux. Néanmoins, elle souligne très justement qu'« *un espace économique n'engendre pas ipso facto un sentiment d'identité commune parmi les individus qui y participent* » (p. 16).

La reconnaissance des ancêtres est donc l'un des premiers paramètres essentiels dans la constitution d'une nation. Thiesse rappelle que « *tout acte de naissance établit une filiation* » (p. 21). Autrement dit, chaque individu possède forcément une attache biologique à sa naissance. Celle-ci correspond à une chaîne qui lorsqu'elle est remontée aboutit à une lignée : les ancêtres. Voilà pourquoi l'auteur affirme dans la foulée:

La vie des nations européennes commence avec la désignation des leurs ancêtres. [...] Il existe un chemin d'accès aux origines, qui permet de retrouver les aïeux fondateurs et de recueillir leur legs précieux. Le Peuple, par sa primitivité, est un vivant fossile qui garde jusqu'au cœur de la modernité l'esprit des grands ancêtres (p. 21).

La langue occupe aussi une place capitale dans la construction de l'identité d'une nation. Pour cela, Thiesse met l'accent sur l'immense œuvre de Johann Gottfried Herder<sup>70</sup>, né en 1744 à Mohrungen, une petite ville de Prusse orientale. Passionné par la littérature de Shakespeare et Ossian et fervent patriote, Herder défend alors les principes de construction d'une littérature nationale. Il s'oppose fortement d'ailleurs à « *la tendance des écrivains allemands qui produisent de serviles imitations de la culture française* » car pour lui « *ce qui fait la valeur d'une culture, ce n'est pas sa plus ou moins grande proximité à un modèle dominant, c'est au contraire son originalité, son authenticité* » (p. 36). Homme de lettres, Herder est par conséquent aussi homme de langue. Dans sa réflexion, il associait l'âme de la nation au génie de la langue (p. 37). En Europe par exemple, suite à l'éclatement de la Yougoslavie et de l'URSS, il fut possible d'apprécier l'importance de la formule *une langue = une nation*, lorsque de nouvelles langues nationales furent proclamées par les États émergents (p. 67).

La fabrication des langues nationales dans l'Europe des Lumières sert aussi à expliquer le développement du sentiment d'appartenance à une entité nationale. Cependant, Thiesse (p. 68)

---

<sup>70</sup> Pour plus de détails sur le parcours de vie et l'œuvre de Herder, voir Thiesse (2001), à partir de la page 34.

montre qu'à cette époque-là, le panorama linguistique était difficile car il y avait d'un côté, en grande masse, les populations rurales qui étaient analphabètes et parlaient des dialectes qui n'étaient pas transcrits et d'un autre côté des langues d'expression écrite avec divers statuts (langues de cour, de création littéraire ou philosophique, de l'enseignement religieux, de l'enseignement primaire, secondaire et universitaire, liturgiques, administratives). Avec la Réforme protestante, l'imprimerie va alors jouer un rôle déterminant dans la naissance d'un sentiment national grâce à la diffusion d'une langue vernaculaire standardisée, l'allemand. Thiesse s'appuie sur la thèse de Benedict Anderson (1983) qui dans son essai *Imagined Communities. Reflection on the Origin and Spread of Nationalism*<sup>71</sup> explique que l'imprimerie, dans sa quête de nouveaux marchés, suite à la saturation de celui des érudits latinisants, a été contrainte d'assaillir le récent et vaste marché des monoglottes (Thiesse, p. 69). L'auteur ajoute à la suite :

Le développement de langues écrites vernaculaires par le biais de l'imprimerie aurait eu des conséquences importantes sur la prise de conscience nationale. Tout d'abord par la formation d'un médium d'expression commun indépendant du latin et des variantes dialectales orales, permettant à ses utilisateurs de prendre conscience du nombre élevé d'individus relevant de leur champ linguistique. D'autre part en donnant une fixité nouvelle à la langue, ce qui à terme permet de la penser comme très ancienne – idée centrale pour la conception de la nation – et encourage la constitution de grammaires et de dictionnaires. Assurément, la diffusion d'imprimés joue un rôle important dans la prise de conscience d'une identité linguistique et nationale (p. 69).

En Europe, c'est à partir de la fin du 18<sup>e</sup> siècle que la question des langues nationales gagne une grande dimension. Le principal objectif était de faire en sorte que la langue assurât « *la communication horizontale et verticale au sein de la nation* » et qu'indépendamment de leur origine géographique et sociale, tous les « nationaux » pussent la comprendre et l'utiliser (p. 71). Selon cet auteur, alors qu'en France, l'accent était mis sur « *l'histoire de la langue, accordée à l'histoire de la nation et sur la généralisation de son enseignement* », en Allemagne, il fallait en plus de « *l'étude des origines et la généralisation de la langue [...] convaincre les élites que l'allemand était une véritable langue de culture qui demandait seulement quelques améliorations et peut être substituée au français* ». En revanche, il existait des endroits en Europe où la situation était plus délicate. C'était le cas de la plupart des pays slaves où l'abandon par les élites pendant quelques siècles d'une ancienne langue écrite, donnait lieu à un travail colossal de réfection linguistique (innovation sémantique, simplification grammaticale), permettant d'aboutir à « *une langue moderne, apte aux divers registres d'expression* » tout en gardant « *la référence à la langue ancienne [...] – moyen d'affirmer la*

---

<sup>71</sup> Communautés imaginées. Réflexion sur l'origine et l'essor du nationalisme (ma traduction).



*continuité historique de la nation* » mais également en légitimant « *l'innovation sur les parlers populaires – moyen d'affirmer l'unité nationale* » (p. 71).

Le folklore – terme inventé en 1847 par l'archéologue anglais William Thoms – est un autre paramètre qui participe de l'éveil mais surtout de la consolidation du sentiment national. C'est le Peuple – celui de la paysannerie – qui tiendra selon l'expression de Thiesse « *le rôle de fossile vivant garant de la reconstitution des grands ancêtres* », car c'est lui qui entretient dans sa plénitude le « *rapport intime entre une nation et sa terre* » (p. 161). Les traditions populaires ne connaîtront pourtant un réel intérêt en Europe que vers le milieu du 19<sup>e</sup> siècle au point de se voir attribuer le terme allemand *Volkskunde* qui de la traduction « saxonne » signifie « *science du Peuple* » (p. 167). Cette singularité de l'identité nationale est retrouvée non seulement à travers les grandes collectes de contes lancées par William Thoms, mais encore dans les chants populaires, et les poésies<sup>72</sup>.

L'affirmation identitaire de l'Europe du 19<sup>e</sup> siècle passe également par ce que Thiesse (p. 189) appelle « *la nation illustrée* ». Elle se manifeste à travers la peinture des paysages. Ici encore, la campagne et les paysans se détachent nettement sur le panorama national, à telle enseigne que Thiesse affirme : « *La paysannerie est sans doute la catégorie sociale la plus présente dans les tableaux du 19<sup>e</sup> siècle* » (p. 189). *La nation illustrée*, c'est aussi la présence abondante de costumes populaires dans plusieurs parties de l'Europe. Ces « *costumes traditionnels* » apportent « *un nouveau regard [...] qui dresse un code vestimentaire non plus seulement social, mais aussi territorial et national* » (p. 195). Par ailleurs, le costume national était censé « *rivaliser en éclat et en dignité avec les costumes des autres nations* », notamment à travers les exhibitions identitaires (expositions internationales et nationales), mais contrairement à la langue nationale, il avait une fonction avant tout « *festive et démonstrative* » car n'étant pas d'usage quotidien (p. 196).

Finalement, on retiendra comme expression de l'identité nationale, les musées ethnographiques créés en Europe au 19<sup>e</sup> siècle et qui avaient trois fonctions essentielles : permettre de « *rassembler les matériaux nécessaires à une étude scientifique de la civilisation matérielle traditionnelle, fournir aux artistes et artisans des modèles et des motifs pour nourrir la création moderne* » notamment par le biais de l'*art national* et vanter le sentiment patriotique en raison de leur fort poids identitaire (p. 210).

Au seuil du 20<sup>e</sup> siècle, les nations européennes avaient donc constitué un « inventaire » des éléments indispensables à l'affermissement de l'identité nationale. Pour Thiesse (p. 228), la

---

<sup>72</sup> Cf. Thiesse (2001, pp. 161-187), pour plus de détails sur ce sujet.

construction identitaire n'est plus qu'une « *affaire de densification et de vulgarisation à travers la culture de masse* ». Cependant, si parler d'« identité nationale » revient à faire appel à des termes comme *nations*, *nationalisme* ou *nationalité*, il semble alors que cette notion reste de nos jours une aire floue et sensible qui nécessite une analyse plus détaillée.

## 2.2. Le concept de *nation*

Pour Thiesse (2001, p. 231), « *la nation est au 20<sup>e</sup> siècle tenue pour seul fondement légitime de l'État, sur l'ensemble de la planète* ». Aussi, a-t-on toujours mis l'accent sur les nations et non pas sur les États, déjà avec la création de la Société des nations (SDN), suite à la Première Guerre mondiale et plus tard avec la fondation de l'Organisation des nations unies (ONU), après la Seconde Guerre mondiale. Pourtant, selon cet auteur, quelle que soit la définition de la nation, il n'est pas aisé de définir le territoire de la nation et d'en déduire les limites d'un État car si l'État est une réalité concrète, la nation est à peine un principe qui remet en cause la délimitation d'un espace géographique et sa transposition en termes culturels. En somme :

La coïncidence entre État et nation est *a priori* impossible. [...] La fixation des frontières d'un État ne peut transcrire de manière satisfaisante l'existence d'une nation et son droit à l'autonomie : au demeurant, tout « principe des nationalités » est une formule d'éthique politique séduisante qui masque les rapports de force économiques et militaires à l'œuvre dans la formation des États (p. 237).

Afin de réduire la différence entre État et nation, il fut en conséquence nécessaire de passer par la nationalisation de l'État et dans cette perspective, la formule idéale pour réaliser ce dessein était bien évidemment celle de la culture de masse. Selon Thiesse (p. 240), l'école se présentait comme le meilleur atout du système étant donné que c'est par l'intermédiaire de cette institution que l'on « *apprend non seulement la langue, l'histoire ou la géographie de la nation, mais aussi comment être et penser nationalement* ». C'est aussi grâce à sa scolarisation que l'enfant apprenait à chanter les hymnes de la patrie ou à écrire des textes lui témoignant son attachement et son enthousiasme. La pédagogie du sentiment d'appartenance à la nation était aussi véhiculée à travers l'affichage sur les murs de la classe d'une carte colorée du pays et certaines expressions, telles que « notre pays » ou « notre patrie », étaient constamment répétées démontrant ainsi que l'identité n'était pas individuelle, mais plutôt collective.

Les compétitions sportives n'étaient pas en reste relativement à l'affirmation du sentiment d'appartenance à une nation. Les propos de Thiesse sont clairs :

Le sport devient un puissant facteur d'intégration nationale, fournissant à double titre un support d'identification commune à des catégories sociales distinctes. [...] Car plus que des individus, ce sont des nations qui s'affrontent : tout vainqueur devient un héros illustrant par son exemple les vertus de sa patrie (pp. 246-247).

Le triomphe de l'équipe de France de football à la Coupe du monde de 1998 en est certainement un bel exemple pour l'ensemble de la nation française où quelles que soient les couches sociales et les origines raciales, les Français célébraient ensemble, en brandissant le drapeau national, la victoire des Bleus. Seulement, si cette expression d'unité nationale semble être assurée dans des conjonctures de grande apothéose, telle pourrait ne pas être le cas lorsque le pays est confronté à divers malaises sociaux.

Toujours dans le domaine sportif, les Jeux olympiques étaient et sont encore de nos jours un lieu privilégié de manifestation nationale. Thiesse (p. 248) affirme d'ailleurs que « *lors des compétitions-événements médiatiques, équipes et supporters affichent leur appartenance nationale par des drapeaux, des hymnes, des détails vestimentaires [...] l'usage d'un des éléments les plus pittoresques de la « check-list » identitaire, l'animal national* ». Certes on a retrouvé cette expression de l'unité nationale à l'occasion des Jeux olympiques de Londres 2012, mais l'événement sportif aura aussi servi de miroir à toute la nation anglaise qui a su profiter de sa médiatisation pour étaler toute sa capacité d'organisation, mais aussi montrer à la planète entière, l'histoire et la culture britanniques, notamment lors de la cérémonie d'ouverture.

Hobsbawm, historien et auteur de *Nations et nationalisme depuis 1780* se montre plus mesuré dans l'étude du terme *nation*. Il montre d'emblée que parmi tous les ouvrages qui ont cherché à apporter des réponses concrètes sur ce qu'est une nation, aucun critère acceptable n'a permis de préciser lesquelles des nombreuses communautés humaines étaient en mesure d'être reconnues comme une nation (Hobsbawm, 2001, p. 18).

On a souvent tenté d'établir des critères objectifs définissant la nation, ou d'expliquer pourquoi certains groupes sont devenus des « nations » et d'autres non, et on s'est appuyé pour ce faire soit sur des critères uniques tels que la langue ou l'ethnie, soit sur un ensemble de critères tels que la langue, le territoire commun, l'histoire commune, les traits culturels et bien d'autres choses (p. 19).

Pour cet auteur, il s'agit là de critères « *flous, mouvants, ambigus, et aussi inutiles pour l'orientation du voyageur que la forme des nuages comparée au relief terrestre* » (p. 20). Il ne se montre pour autant pas plus en faveur d'une approche plus subjective de la question ; que ce soit le principe de Renan : « *Une nation est un plébiscite de tous les jours* » ou le critère des

austro-marxistes – par la voix de Karl Renner<sup>73</sup> – suivant lequel « *la nationalité pouvait s'attacher à des personnes, où qu'elles vivent, au sein de n'importe quel environnement social, pour autant qu'elles décident de la revendiquer* » (p. 23). Hobsbawm révèle son scepticisme face à ces deux définitions qui limitent l'appartenance à une nation à une question de choix par conscience ou par volonté personnelle. Il précise tout de même qu'« *il n'est pas légitime d'adresser une telle critique à des observateurs aussi fins qu'Otto Bauer et Ernest Renan, qui savaient parfaitement, eux, qu'une nation repose aussi sur des éléments objectifs communs* » (p. 24). Au demeurant, Hobsbawm estime que « *ni les définitions objectives ni les définitions subjectives ne sont satisfaisantes, et les unes comme les autres sont trompeuses* ». Sans donc postuler une définition quelconque de ce qu'est une nation, il avance néanmoins l'hypothèse suivant laquelle « *tout groupe suffisamment important en nombre dont les membres se considèrent comme faisant partie d'une même « nation » sera considéré comme tel* » (p. 25). Ceci dit, il juge qu'il est plus judicieux d'entreprendre une étude sur le *nationalisme* lorsque l'on se propose de travailler sur le concept de *nation* car selon lui, « *la nation telle qu'elle est conçue par le nationalisme peut être reconnue à titre prospectif, alors que la nation réelle ne peut être reconnue qu'a posteriori* » (p. 26). Il formule ainsi son point de vue sur le *nationalisme*:

Il s'appuie d'abord sur la définition de Gellner (1989) pour qui « *le nationalisme est essentiellement un principe qui exige que l'unité politique et l'unité nationale se recouvrent* ». Ensuite, il « *ne considère pas la nation comme une entité sociale fondamentale, ni immuable* » car non seulement « *elle appartient exclusivement à une période particulière, et historiquement récente* » mais encore, « *elle est liée à un certain type d'État territorial moderne, l'« État-nation »*, à telle enseigne que « *parler de nation ou de nationalité sans rattacher ces deux notions à cette réalité historique n'a pas de sens* » (Hobsbawm, 2001, p. 27).

Ce qu'il faut retenir dans ce raisonnement c'est que ce sont les États et le nationalisme qui font les nations ; pas le contraire. L'auteur explique par ailleurs que « *les nations existent non seulement en tant que fonctions d'un type particulier d'État territorial ou de l'aspiration à en établir un, mais aussi dans le contexte d'une étape particulière du développement technologique et économique* ». Il propose en conséquence de les analyser ainsi que leurs faits

---

<sup>73</sup> Renner (1899), cité par Hobsbawm (2001, p. 23) établissait à ce moment-là une comparaison entre l'appartenance individuelle à une nation et l'appartenance à une confession religieuse. Autrement dit un statut que « l'individu majeur choisit lui-même librement, de jure, [...] pour le mineur, c'est son représentant légal qui choisit » (*Staat und Nation*, Vienne, In G. Haupt. *op. cit.*, p. 213).

connexes « *en termes politiques, techniques, administratifs, économiques et en tenant compte de tout ce qu'exigent les conditions particulières* » (Hobsbawm, pp. 28-29).

Au demeurant, il serait convenable que la vision de la nation ne passe pas par les « *gouvernements ou des porte-parole et militants des mouvements politiques* », mais plutôt par les « *gens ordinaires* » (citoyens), puisque selon lui, « *les idéologies officielles des États et des mouvements ne permettent pas de découvrir ce qui se passe dans l'esprit des citoyens* ». En plus, s'il est impossible de garantir que pour la majorité des citoyens, l'identification nationale, lorsqu'elle existe, implique le refus d'appartenir à d'autres identifications, en revanche, il faut admettre qu'elle puisse subir des changements et des évolutions au fur et à mesure que le temps passe (Hobsbawm, pp. 29-30).

### 2.3. La nation : un terme récent

Comme évoqué précédemment, le terme *nation* se caractérise par sa contemporanéité. Il convient donc de s'arrêter un peu sur les différentes acceptions qu'il a pu porter dans sa jeune existence.

D'après Hobsbawm (2001, p. 35), le dictionnaire de l'Académie royale espagnole (1884)<sup>74</sup> entend par *lengua nacional* « *la langue officielle et littéraire d'un pays, et celle qui y est généralement parlée, ce qui la distingue des dialectes et des langues d'autres nations* ». De son côté, le terme *nación* signifiait, avant 1884, « *l'ensemble des habitants d'une province, d'un pays ou d'un royaume* » et « *un étranger* ». Mais, il est aussitôt défini comme « *un État ou un corps politique reconnu comme centre suprême d'un gouvernement commun* » et comme « *le territoire constitué par cet État et ses habitants particuliers, considérés comme un tout* ». *Nation* d'après le dictionnaire de l'Académie espagnole, prend le sens de « *la collectivité de personnes qui ont la même origine ethnique et, en général, parlent la même langue et possèdent une tradition commune* » (Hobsbawm, pp. 36-37). Cet ensemble de définitions amène Hobsbawm à conclure qu'au plan étymologique,

Le premier sens du mot *nation* indique l'origine ou la lignée, la *naissance*. [...] Si le terme est appliqué à un territoire, il n'est associé à une unité politique que par hasard, et jamais à une grande unité politique (p. 37).

---

<sup>74</sup> Hobsbawm précise à ce propos que les éditions du dictionnaire de l'Académie royale espagnole, antérieures à 1884, ne font pas référence aux termes *État*, *nation* et *langue* dans leur sens moderne.

Toujours sous la plume de Hobsbawm, on apprend aussi que le mot *nation* est indigène dans les langues romanes alors que dans d'autres emplois, il correspond à un emprunt. Le mot *Volk* qui signifie *peuple* en haut et bas allemand « possède clairement certains des sens que nous associons aujourd'hui aux mots dérivés de *natio* » (p. 38). Et en bas allemand médiéval, le terme *natie* même n'ayant pas la connotation de *Volk*, veut dire *naissance* et *lignée* (*Geschlecht*), comme en français médiéval. Pour cet auteur, il apparaît nettement que l'évolution du mot *nation* « pourrait tendre à insister sur le lieu ou le territoire d'origine – le pays natal [...] alors que d'autres insistent plutôt vers la notion d'ethnie », à l'image des Hollandais pour qui *natie* signifie avant tout « la totalité des hommes reconnus comme issus de la même souche » (Hobsbawm, p. 39). Il n'empêche que la question du rapport entre la *nation* et l'État reste obscure étant donné qu'« il semble évident qu'en termes ethniques, linguistiques ou autres, la plupart des États de quelque étendue n'étaient pas homogènes, et ne pouvaient donc se résumer simplement à une nation ». C'est pourquoi, lorsque le dictionnaire hollandais<sup>75</sup> désigne par le mot *nation*, « les gens appartenant à un État, même quand ils ne parlent pas la même langue », il met parfaitement l'accent sur une caractéristique française et anglaise (Hobsbawm, p. 40).

Selon l'auteur, le terme *nation* reste encore distant de son acception moderne en dépit de la singularité de chacune des définitions formulées. Or, la nouveauté historique du concept de *nation* provient des discours politiques et sociaux durant les Révolutions et se fonde sur le « principe des nationalités » dès 1830.

Le premier sens de « nation », celui qui est le plus fréquemment utilisé dans les textes, est politique. Il équivalait à la fois au « peuple » et à l'État [...] Car, à l'époque des révolutions, ce concept contenait, ou ne devait pas tarder à contenir, l'idée que la nation devait être, comme l'exprime l'expression française appliquée à la République, « une et indivisible » (p. 43).

Pour John Stuart Mill (1910, pp. 359-366), cité par Hobsbawm (2001, p. 43), la nation n'est pas seulement synonyme de « possession d'un sentiment national », mais ceux qui partagent une nationalité « désirent vivre sous le même gouvernement, et désirent être gouvernés par eux-mêmes ou exclusivement par une partie d'eux-mêmes ».

Par ailleurs, comme le soutenait Carnot, la reconnaissance collective de l'appartenance à un peuple ne pouvait en aucun cas s'établir sur le rapport entre « le corps des citoyens d'un État territorial [...] et l'identification d'une nation sur des bases ethniques, linguistiques ou autres » (Hobsbawm, p. 44). L'auteur explique à la suite que les théoriciens français furent obligés de lutter avec acharnement pour éviter que la langue parlée fût une référence pour définir la

---

<sup>75</sup> *Woordenboek der Nederlandsche Taal*, colonne 1588, cité par Hobsbawm (2001, p. 40).

nationalité qui, selon eux, était fixée par la *citoyenneté* française. Or, même si à partir de la Révolution, les Français mettaient beaucoup l'accent sur l'unité linguistique, « *ce n'était pas l'utilisation du français comme langue maternelle qui faisait de quelqu'un un Français [...] mais la volonté de l'acquérir, parmi d'autres libertés, lois et caractéristiques communes du libre peuple de France* » (Hobsbawm, pp. 47-48).

L'*économie nationale* semble aussi avoir amplement contribué au développement du principe de la *nationalité*. C'est du moins ce qui ressort de la conception dégagée par le fédéraliste américain Alexander Hamilton pour qui la nation, l'État et l'économie constituaient un groupe homogène. Il montra dans son article « nation » publié dans un ouvrage de référence américain à vocation économique qu'à travers ce qu'il appelait les « grandes mesures nationales » : « *fondation d'une banque nationale, responsabilité de la nation pour les dettes de l'État, création d'une dette nationale, protection des entreprises nationales par des droits de douane élevés, et impôts indirects obligatoires* », l'économie nationale dont le soutien devait provenir de l'État n'avait de raison d'être que grâce à l'existence de la nation (pp. 61-62).

À l'inverse, Friedrich List d'abord et d'autres économistes allemands qui avaient repris la philosophie d'Hamilton considéraient que « *la nation devait être assez étendue pour former une unité de développement viable. Si elle tombait en dessous d'un certain seuil, elle n'avait plus de justification historique* » (p. 64). Le « principe des nationalités » qui ne concernait que les « nationalités d'une certaine étendue » déclinait ainsi que certains territoires tels que la Belgique, le Portugal et l'Irlande pussent devenir des nations indépendantes ou que d'éventuelles nationalités, beaucoup plus petites d'ailleurs (Siciliens, Bretons, Gallois) fussent dignes de considération. C'est ce même principe qui ne dégagera que vingt-sept États en Europe, suite aux accords et traités de paix signés après la Première Guerre mondiale, contre quarante-deux<sup>76</sup>, seulement en Europe occidentale, en conséquence de l'abandon du « principe de seuil » (p. 66). Or, pendant l'ère du nationalisme libéral, l'autodétermination ne visait que les nations culturellement et économiquement viables. D'un autre côté, la construction des nations s'établissait sur des critères « *d'unification et d'expansion nationale* » (p. 68). Bien entendu et comme l'on pouvait s'y attendre, l'auteur explique immédiatement après que ces conceptions n'étaient pas conciliables « *avec les définitions de la nation fondées sur l'ethnie, la langue ou l'histoire commune* ». Il avance d'ailleurs quelques exemples en Europe, mais à peine deux sont exposés ici. D'une part, le cas des Autrichiens qui ne croyant pas que leur État

---

<sup>76</sup> Ce chiffre remonte aux années ayant précédées la publication de la version originale d'Éric Hobsbawm (*Nations and nationalism since 1780*) en 1990.

était économiquement viable, compte tenu de sa petite étendue, souhaitaient pratiquement tous une fusion avec l'Allemagne, et d'autre part les Polonais qui étaient contraints de s'unir aux Litvaniens et aux Ruthènes afin de garantir le processus d'expansion. Mais,

Si l'hétérogénéité des États-nations fut acceptée, ce fut cependant avant tout parce qu'il semblait clair que les nationalités réduites, et surtout celles qui étaient en outre arriérées historiquement, avaient tout à gagner à se fondre dans des nations plus grandes, et à apporter leur contribution à l'humanité par ce biais. [...] Il s'ensuivait également que certaines des nationalités et des langues les moins représentées étaient condamnées à disparaître en tant que telles. » (pp. 70-71).

À ce propos, l'auteur précise qu'il ne s'agissait pas dans ce cas d'un comportement empreint de chauvinisme ou opposé à la langue et la culture de ces petites collectivités car :

La nation majeure pouvait chérir et protéger les dialectes et les langues mineures, les traditions historiques et folkloriques des plus petites communautés en son sein. [...] Mais il s'agissait là des problèmes des petites nationalités dont l'avenir indépendant semblait problématique (pp. 72-74).

En suivant cette logique, l'auteur révèle que plusieurs peuples ou nationalités n'accédèrent jamais au statut de nation contrairement à d'autres qui en eurent ce privilège. En fait seuls trois critères permettaient à un peuple de s'affirmer en tant que nation :

Son association historique avec un État soit actuel, soit ayant eu une existence assez longue, jusque dans un passé récent, [...] l'existence d'une élite culturelle établie de longue date, possédant une tradition de littérature écrite et d'administration nationale, [...] et la preuve d'une capacité de conquête (pp. 76-77).

Selon Hobsbawm (p. 85), il ne faut malgré tout pas perdre de vue que l'importante œuvre que représenta la construction des nations pendant le 19<sup>e</sup> siècle, n'intéressa que quelques nations et que l'expérimentation du « principe des nationalités » ne fut pas mondiale. Mais, dès 1880, les discussions autour de la « question nationale » monteront d'un ton, notamment au sein des socialistes, en raison de l'importance politique des slogans nationaux destinés à la masse des électeurs ou des partisans des mouvements politiques (p. 87).

Le « principe des nationalités », dont les diplomates débattirent et qui changea la carte de l'Europe entre 1830 et 1878, fut donc distinct du phénomène politique du nationalisme qui devint de plus en plus central à l'époque de la démocratisation européenne et de la politique de masse (pp. 88-89).

C'est pourquoi l'observation faite par Hobsbawm (p. 91) semble si pertinente, vu qu'il reconnaît que la nation moderne – comme État ou comme ensemble d'individus désirant former un État – est une question d'autant plus complexe puisqu'elle « *diffère en nombre, en étendue et en nature des communautés auxquelles les êtres humains se sont identifiés au fil de la quasi-totalité des temps historiques, et impose des exigences tout à fait différentes* ». Les définitions contemporaines du terme *nation* offrent une perspective assez distincte de celles du 19<sup>e</sup> siècle par exemple. L'édition 2003 du dictionnaire *Hachette* dans son premier emploi entend par *nation* une « *communauté humaine caractérisée par la conscience de son identité historique ou*



culturelle, et souvent par *l'unité linguistique* (c'est moi qui souligne) ou religieuse ». Le dictionnaire *Le Petit Larousse illustré 2008* définit la *nation* comme une « grande communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire (c'est moi qui souligne) et qui possède une unité historique, linguistique, culturelle, économique plus ou moins forte ». Dans la version informatisée du dictionnaire de l'Académie française (9<sup>e</sup> édition)<sup>77</sup>, le mot *nation*, dans son deuxième sens actuel correspond à une « communauté dont les membres sont **unis par le sentiment d'une même origine** (c'est moi qui souligne), d'une même appartenance, d'une même destinée » ou un « ensemble de personnes établies sur un territoire et unies par des caractères ethniques, des traditions linguistiques, religieuses, etc. ». D'après les deux premières définitions, il apparaît clairement que ni la langue ni le territoire ne sont des critères qui entravent l'appartenance à une nation. En revanche, dans la dernière, l'accent est d'abord mis sur l'uniformité par rapport à l'origine des membres d'une communauté nationale. Quoiqu'il en soit, si les tribulations du concept de *nation* ont été frappantes en Europe à partir du 18<sup>e</sup> siècle, on peut également comprendre que cette notion soit aussi problématique dans d'autres endroits du monde.

Delgado (2009, p. 215), dans son analyse qu'il se propose de faire sur la langue comme support privilégié de l'identité de la nation cap-verdienne affirme : « *Falar de identidade implica falar de nação. Em nosso entender ela não existe sem nação. Nação implica uma identidade própria, suportada por uma língua comum* (c'est moi qui souligne) *e partilhada por um mesmo património cultural*<sup>78</sup> ». S'il est vrai que je partage cette position de l'auteur, force est de constater qu'elle conserve toutefois une vision intra-insulaire de la nation cap-verdienne.

Or, en ce qui concerne le Cap-Vert – c'est ce qui compte vraiment dans cette étude – il ne faut pas oublier qu'il est le résultat non seulement de l'expansion européenne – notamment portugaise – à partir du 15<sup>e</sup> siècle, de la décolonisation vers la fin du 20<sup>e</sup> siècle, mais aussi des flux migratoires constants dans pratiquement toute son histoire (Cf. Chapitre I, section 1.5., sous-section 1.5.1.), avec toutes les conséquences qui en découlent – linguistiques, culturelles, sociales, etc. – et que certainement la « question nationale » ne peut qu'être difficile à cerner. Il est donc important que les Cap-Verdiens apprennent aussi à construire dorénavant une conception extra-insulaire de la nation, en raison de l'importance numérique de sa diaspora. L'idée n'est absolument pas de défendre qu'il existe une autre nation cap-verdienne en dehors

---

<sup>77</sup> Disponible sur : <http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?22;s=3776900880;>

<sup>78</sup> Parler d'identité implique parler de nation. À notre avis, elle n'existe pas sans nation. Nation implique une identité qui lui est propre, soutenue par une langue commune et partagée par le même patrimoine culturel (ma traduction).

des îles de l'Atlantique, mais plutôt de postuler qu'en termes de langues, de cultures, de sociétés, entre autres, la nation cap-verdienne – qui regroupe l'archipel et les îles extérieures – se distingue par son hétérogénéité. C'est en tout cas dans cette optique qu'il convient d'analyser la conception de l'identité cap-verdienne, c'est-à-dire à la lumière des habitants de l'archipel et des communautés émigrées.

## 2.4. L'identité cap-verdienne

Selon Lesourd (1995, p. 101), et je suis d'accord avec lui, « *le Cap-Vert est confronté à des problèmes d'identité culturelle* ». L'auteur explique cela en partie par le fait que l'archipel cap-verdien a été peuplé par apport extérieur et que la population autochtone s'est prématurément retrouvée en minorité. En outre, à l'opposé des archipels de Madère et des Açores dont le peuplement est exclusivement de race blanche, le Cap-Vert fait partie des mondes créoles qui tout en ayant créé des sociétés culturellement riches et multiples restent fragiles au plan identitaire.

En dépit des variations régionales et sociales – ce point est abordé dans le chapitre suivant – la langue est le symbole majeur de l'identité nationale. La culture, l'histoire de l'archipel et une administration fortement ancrée sur le modèle lusitanien sont d'autres éléments marquants de l'unité nationale. Cela dit, l'insularité du pays et l'émigration sont deux éléments qui contribuent beaucoup à l'hétérogénéité de l'identité cap-verdienne. C'est d'ailleurs ce que décrit Lesourd (1995, p. 102) lorsqu'il affirme « *cette identité se révèle pourtant plurielle, en raison de la singularité et de la dispersion des lieux et des hommes* ».

### 2.4.1. Le créole cap-verdien : principal pilier de l'identité et de l'unité nationales

L'identité cap-verdienne résulte de la rencontre dans un immense chantier culturel de deux instruments de communication : le *crioulo* et le portugais. Or, au cours de l'histoire de l'archipel, ces deux langues n'ont pas eu le même statut (Cf. Problématique et Chapitre III, section 3.2.). Mais, si aujourd'hui, la langue portugaise représente pour le Cap-Vert, un espace d'ouverture internationale fortement préservé, en revanche, le créole reste pour l'ensemble de son peuple, l'espace identitaire par excellence. Telle est l'idée dégagée par Veiga (2004), dans le commentaire qui suit:

É pelo espírito universal, cada vez mais presente na sociedade caboverdiana, que, sem esquecer o lado « negro » da colonização, hoje continuamos a amar o povo português. E como não amá-lo se ele nos deixou o património da sua língua [...] Como não amá-lo se muitos átomos do seu sangue e do seu *ethos* consubstanciam a crioullidade do nosso ser, resultante do encontro do Norte com o Sul ? Mas amar não significa renunciar o que nos personifica ou identifica<sup>79</sup> (pp. 21-22).

Le créole est en réalité l'âme de la nation cap-verdienne, l'essence même du peuple. Le grand écrivain brésilien Jorge Amado, disait, il y a quelques années, lors de son voyage dans les îles, qu'au Cap-Vert, « *a vida decorre em crioulo*<sup>80</sup> » (Duarte, 2003, p. 21). Le créole est en fait l'aboutissement d'une « *création multiséculaire* », pour reprendre l'expression de Lesourd (1995, p. 104), et sa très longue gestation aura laissé des traces d'affectivité indélébiles chez les îliens. S'il est vrai qu'il n'a pas eu un parcours facile dans l'archipel, il faut aussi reconnaître qu'il n'a pas cessé de rencontrer au fil des âges, des voix réclamant son affirmation et sa valorisation. Le philologue Baltasar Lopes (1957) en est justement une et il explique pour quelle raison le créole est un « fait culturel » essentiel de l'identité cap-verdienne:

O crioulo [...] ele é como a respiração do povo que o criou e dele se serve como instrumento de comunicação humana [...] Não haja a menor dúvida de que todo aquele que tentasse e, por impossível, conseguisse a « erradicação » do crioulo, mutilaria irremediavelmente a alma do homem caboverdiano. Seria uma das formas do genocídio. (p. 30)<sup>81</sup>.

Dans le même ordre d'idée, Ferreira (1985, pp. 72-73), cité par Delgado (2009, p. 219) témoignant de l'importance du créole comme symbole d'identité nationale écrit avec conviction et sur un ton nationaliste : « *Se, ainda por hipótese, destruíssem o crioulo ao homem de Cabo Verde equivaleria a uma amputação de consequências gravosas*<sup>82</sup> ».

De la période *esclavagiste* à la période *universaliste*, en passant par celles appelées de *nativiste* et de *créoliste*<sup>83</sup>, le créole cap-verdien (désormais Ccv) a toujours été défendu avec acharnement. Veiga (2004, p. 27) explique que le statut du Ccv a évolué pendant la période

---

<sup>79</sup> C'est par l'esprit universel, de plus en plus présent dans la société cap-verdienne, que, sans oublier le côté « sombre » de la colonisation, nous continuons aujourd'hui à aimer le peuple portugais. Et comment ne pas l'aimer s'il nous a laissé l'héritage de sa langue [...] Comment ne pas l'aimer si de nombreux atomes de son sang et de son *ethos* incarnent la créolité de notre être, résultant de la rencontre du Nord avec le Sud ? Mais aimer ne signifie pas renoncer à ce qui nous personifie ou identifie (ma traduction).

<sup>80</sup> La vie se vit en créole (ma traduction). Cette idée avait déjà été véhiculée quelques années auparavant (Cf. Veiga, 2000, p. 44).

<sup>81</sup> Le créole [...] il est comme le souffle du peuple qui l'a créé et l'utilise comme instrument de communication humaine [...] Il ne fait aucun doute que celui qui essayât et, hypothétiquement, réussît à « éradiquer » le créole, mutilerait irrémédiablement l'âme de l'homme cap-verdien. Ce serait l'une des formes de génocide (ma traduction).

<sup>82</sup> Si, même hypothétiquement, ils détruisaient le créole appartenant à l'homme du Cap-Vert, cela équivaldrait à une amputation aux graves conséquences (ma traduction).

<sup>83</sup> Cf. Veiga (2000, pp. 40-43) et (2004, pp. 29-52) sur la question de l'émergence et de l'affirmation de la créolité.

coloniale en passant de « *gíria ridícula*<sup>84</sup> » et « *miscelânea sem regras nem gramática*<sup>85</sup> » à celui de dialecte. António de Paula Brito fut alors l'une des premières voix à défendre la langue en écrivant, en 1887, *Apontamentos para a gramática do crioulo que se fala na ilha de Santiago de Cabo Verde*<sup>86</sup>. En littérature par exemple – juste pour ouvrir une parenthèse – le Ccv est également mis en évidence et présenté comme un support de l'identité cap-verdienne à travers de nombreux ouvrages de différents auteurs nationaux tels que Jorge Barbosa, Baltasar Lopes, Corsino Fortes, Manuel Lopes, Germano Almeida, entre autres. Selon Delgado (2009, p. 220), « *em cada obra literária do Arquipélago, estão estampadas marcas da identidade das ilhas, marcos que são evidenciados através da língua*<sup>87</sup> ».

La bataille pour l'affirmation du Ccv était également intense dans le milieu scolaire. Selon Brito-Semedo (2006, p. 73), « *por várias vezes, e em diferentes momentos políticos, as autoridades procuraram proibir o seu falar nas escolas, mas nenhuma medida conseguiu banir a língua crioula da comunicação*<sup>88</sup> ». Duarte (2003, p. 128) assure, quant à elle, que la lutte de libération nationale était accompagnée d'une lutte pour l'affirmation de la langue maternelle et elle témoigne par la même occasion du refus des lycéens d'utiliser, à la veille de l'indépendance, le portugais.

Avec l'accession du Cap-Vert à l'indépendance, en 1975, le Ccv connaîtra une ère nouvelle. S'il n'est certes pas utile de revenir ici sur l'ensemble du chemin qu'il a parcouru, on retiendra néanmoins trois moments importants de sa valorisation. D'abord, il est reconnu comme langue nationale et maternelle pendant la Première République, puis il voit son statut de langue consolidé avec la réalisation du premier colloque<sup>89</sup> linguistique sur le créole du Cap-Vert auquel, outre des responsables cap-verdiens, participent des linguistes du Centre de Linguistique Appliquée de Dakar (Jean-Léonce Doneux, Rosine Santos, Chérif Mbodj). Plus tard, en décembre 1998, l'ALUPEC<sup>90</sup>, encadré dans une politique de standardisation et d'instrumentalisation de la langue, initiera une phase expérimentale en vue de la généralisation

---

<sup>84</sup> Argot ridicule.

<sup>85</sup> Méli-mélo sans règles ni grammaire.

<sup>86</sup> Notes sur la grammaire du créole parlé dans l'île de Santiago au Cap-Vert (ma traduction).

<sup>87</sup> Dans chaque œuvre littéraire de l'archipel, on retrouve des marques estampillées de l'identité des îles qui sont mises en évidence à travers la langue (ma traduction).

<sup>88</sup> À plusieurs reprises, et à différents moments politiques, les autorités ont cherché à interdire son parler dans les écoles, mais aucune mesure n'a pu bannir la langue créole de la communication (ma traduction).

<sup>89</sup> Il a eu lieu à Mindelo (São Vicente) en 1979.

<sup>90</sup> L'*Alfabeto Unificado para a Escrita do Cabo-verdiano* (Alphabet unifié pour l'écriture du cap-verdien) approuvé en 1998 par le gouvernement de la Deuxième République constitue la plus grande conquête des partisans de la valorisation du créole cap-verdien. Cependant, de nombreuses études linguistiques, des œuvres littéraires diverses, quelques dictionnaires et même un Master consacré depuis 2010 au créole cap-verdien et assuré à l'université publique du Cap-Vert contribuent à accorder un statut nouveau à la langue.

de l'enseignement du Ccv dans le pays.

Le dialecte parlé dans l'archipel continue aujourd'hui encore à représenter majoritairement l'espace identitaire des Cap-Verdiens et quel que soit le statut acquis ou conquis par la langue portugaise – langue officielle – au Cap-Vert, cette dernière ne pourra jamais remplir cet espace entièrement occupé par le Ccv. Pour Veiga (2004, p. 72), « *neste particular, a língua portuguesa é e pode ser complemento, mas o sujeito desse espaço é vincadamente o Crioulo*<sup>91</sup> ». Actuellement, de nombreuses personnalités politiques et publiques ont coutume de parler de « langue cap-verdienne » ou tout simplement du « Cap-Verdien » par référence au Ccv. Il est important de rappeler que c'est en créole que le Premier ministre cap-verdien, José Maria Neves, a fait son discours, pour la première fois, le 24 septembre 2011, à l'occasion de la 66<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies. Neves justifiait son intervention en créole parce que « *el e língua, e kultura, e stória y e mimória [...] Kriolidadi e un valor antropolójiku di tudu Umanidadi*<sup>92</sup> ». Mais qu'on ne se réjouisse pas pour autant car le « risque créole » reste intact. Le chef du gouvernement cap-verdien a prononcé son discours dans la variante de Santiago. Or, pour beaucoup de Cap-Verdiens, cette intervention a été vue comme une imposition péremptoire du créole de Santiago. Pour d'autres, il leur était impossible de lire ou de comprendre le discours du Premier ministre, relançant ainsi le problème de la standardisation de la langue et de la fixation de son écriture, qui sont la cause du clivage entre les îles de Barlavento et de Sotavento ou plus concrètement entre São Vicente et Santiago. Une question s'impose ici : le *crioulo* est-il une langue de culture ? À cet égard, Duarte (2003) considère que :

O crioulo não só tem uma gramática, mas ainda, como qualquer língua de uma comunidade humana, possui todos os requisitos indispensáveis às necessidades de comunicação do homem cabo-verdiano. Mas ainda, há muito que ele deu provas da sua capacidade literária. Agora, põe-se outro problema : o crioulo poderá ser tido como uma língua de cultura ? O seu tipo peculiar de formação, como consequência da evolução de um proto-crioulo inicial, permitirá que o crioulo possa ter um estatuto de língua culta na acepção linguística do termo ? Cremos que sim, embora, devido a circunstâncias de vária ordem, às quais não é alheio o seu estatuto de língua dominada, política ou economicamente, não conheçamos nenhum caso de crioulo que, até a data, o tenha conseguido<sup>93</sup> (p. 105).

---

<sup>91</sup> Dans ce cas particulier, la langue portugaise est et peut être un complément, mais le sujet de cet espace est incontestablement le créole (ma traduction).

<sup>92</sup> Il est langue, il est culture, il est histoire et il est mémoire [...] La créolité est une valeur anthropologique de toute l'humanité (ma traduction). Source : Radiotélévision cap-verdienne (RTC) en ligne, 26 septembre 2011 (Cf. Sitographie).

<sup>93</sup> Le créole a non seulement une grammaire, mais encore, comme toute autre langue d'une communauté humaine, il réunit toutes les conditions indispensables aux besoins de communication de l'homme cap-verdien. En outre, il y a longtemps qu'il a donné la preuve de sa dimension littéraire. Cela dit, un autre problème se pose : le créole peut-il être considéré comme une langue de culture ? Son type particulier de formation, comme une conséquence de l'évolution d'un proto-créole initial, permettra-t-il que le créole puisse avoir un statut de langue de culture au sens linguistique du terme ? Nous pensons que oui, même si, en raison de circonstances de nature diverse, auxquelles son statut de langue dominée est lié, politiquement ou économiquement, nous n'avons connaissance d'aucun cas de créole qui, à ce jour, ait réussi à l'obtenir (ma traduction).

D'après cette analyse, la question n'est donc pas de savoir si le Ccv est une langue de culture, mais plutôt s'il est envisagé comme une langue de culture ? S'il est évident que linguistes, historiens, anthropologues, ethnologues, sociologues, entre autres, sont les mieux placés pour construire cette réflexion, il faut admettre que la nation cap-verdienne n'est pas une et indivisible sur cette matière.

On pourrait en revanche se demander pourquoi le Ccv n'a été utilisé qu'à la 66<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies ? Pourquoi pas avant, et en particulier pendant la Première République ? La question reste posée.

Au demeurant, si jusqu'à maintenant, il n'a pas encore le statut de langue officielle, à parité avec la langue portugaise, c'est certainement en raison de la variété dialectale qui se vérifie au Cap-Vert. En effet, parmi les neuf îles habitées de l'archipel, chacune a développé sa propre façon de parler la langue. Or même si les variétés sont pratiquement toutes intercompréhensibles, il n'empêche que cette réalité constitue réellement un obstacle à l'unité linguistique nationale.

Le Ccv, en tant que marque identitaire du Cap-Verdien, ne se limite pas exclusivement à l'espace géographique des îles de l'ouest Atlantique. Brito-Semedo (2006), fait allusion à :

Un peuple avec une identité propre, dans le sens où très tôt il a forgé une langue commune — le « crioulo » —, a créé un vaste patrimoine de coutumes et de traditions, qui sont continuellement nourries et cultivées même dans les communautés émigrées, et a développé une nécessité générale d'autonomie (p. 189, ma traduction).

L'affirmation de Lesourd (1995) vient d'ailleurs corroborer le grand dynamisme de la langue dans la diaspora lorsqu'il affirme :

« *O crioulo* » est la manifestation la plus éclatante de l'existence d'une nation cap-verdienne. Langue parlée partout et par tous, elle est le support d'une culture originale, et témoigne, au-delà des îles, chez les émigrés de la diaspora, de la « capverdianité » (p. 104).

L'identité des Cap-Verdiens a toujours été manifestée dans la diaspora. João Lopes Filho (2007, p. 85) ayant vérifié ce fait affirme péremptoirement que le Cap-Verdien lorsqu'il a « [...] émigré, il a la nostalgie de ses îles et il y retourne pour vivre des misères encore plus effroyables, après avoir pris contact avec des sociétés aux réalisations ahurissantes » (ma traduction). Ceci prouve que quelle que soit la situation vécue par l'émigré, il conserve précieusement son identité cap-verdienne et envisage le plus souvent un retour aux îles. Pour Delgado (2009, p. 219), il est d'ailleurs commun d'entendre dans la diaspora des énoncés d'affirmation identitaire empreints de nationalisme tels que : « *eu sou crioulo*<sup>94</sup> », « *eu sou*

---

<sup>94</sup> Je suis créole.

*cabo-verdiano*<sup>95</sup> », « *sou da ilha de Santo Antão*<sup>96</sup> », entre autres. En effet, comme le dit Lesourd (1995, p. 109), « *l'enracinement, la fidélité à un terroir, à une île, à une civilisation paysanne ne sont pas remis en cause par l'émigration* ».

Cependant, cet auteur attire mon attention sur un aspect intégrant l'étude développée ici et qu'il semble intéressant d'analyser du point de vue des communautés émigrées. Selon lui, la diversité culturelle, associée à l'insularité des îles s'est traduite par un hybridisme linguistique dont aura résulté la formation de divers dialectes dans l'archipel pendant la période coloniale (p. 221). Or, en raison de la tradition migratoire des insulaires, ce phénomène s'est également déroulé dans les communautés cap-verdiennes de la diaspora. En effet, le Ccv a connu un nouvel hybridisme, au contact des différentes langues et cultures des divers pays d'accueil. On peut donc se demander si ne sont venues s'ajouter aux variantes dialectales de l'archipel, des variétés transcontinentales, propres à chacune des communautés d'émigrés ou, tout simplement, s'il n'existe pas des variétés linguistiques du Ccv propres aux diasporas. Il est évident qu'à ce stade, une étude plus fine s'impose et c'est du reste la finalité de la troisième partie de cette thèse.

Dès lors, l'on remarque que le Ccv a une dimension relativement hétérogène dans la diaspora cap-verdienne. Les liens des émigrés avec la patrie en sont pour beaucoup. Par exemple, au Sénégal, la communauté cap-verdienne est composée d'individus « *de deuxième, troisième, voire quatrième génération, qui sont nés à l'étranger et ne sont jamais allés au Cap-Vert* ». Ces Cap-Verdiens ont « *une perception floue des îles, pourtant très proches* » (Lesourd, 1995, p. 127). Lesourd montre immédiatement après que la langue connaît un autre développement notamment aux États-Unis et en Europe.

Le créole du Cap-Vert s'enrichit, dans les communautés d'émigrés, du voisinage de la langue du pays d'accueil. B. Lopes da Silva signale les nombreux néologismes à base américaine qui sont employés dans la communauté américaine et rapportés au Cap-Vert. Le développement du phénomène migratoire vers l'Europe, dans les années 60, a eu les mêmes conséquences avec des mots français, néerlandais, italiens (p. 128).

Toutefois, l'auteur présente la Nouvelle Angleterre – en particulier la région de Boston – comme un axe externe actif de la protection de la langue. L'enseignement du Ccv dans les années 90 à l'université Harvard, dans d'autres universités et dans diverses écoles primaires illustre bien ce fait. Veiga (2004, p. 105) confirme d'ailleurs cette énergie du Ccv dans la diaspora puisqu'il affirme : « *Também nessa década, o estudo do Crioulo ganhou um certo dinamismo tanto na diáspora, particularmente nos EUA, como junto de algumas universidades*

---

<sup>95</sup> Je suis Cap-Verdien.

<sup>96</sup> Je suis de l'île de Santo Antão.

*francesas, alemãs e americanas*<sup>97</sup> ». Sur le continent européen, le Portugal est l'un des grands pôles de la cimentation de la langue parmi les émigrés grâce surtout au rassemblement de l'élite intellectuelle, de la bourgeoisie commerçante et terrienne de la colonie et au rôle culturel joué par la capitale Lisbonne, contrairement à des villes comme Rotterdam ou Paris qui occupent une position secondaire. Rio de Janeiro, São Paulo et Buenos Aires pour l'Amérique du Sud et l'Afrique, d'une manière générale, restent des endroits du monde où la force du Ccv au sein des communautés est mineure<sup>98</sup>.

#### 2.4.2. Identité cap-verdienne et manifestations culturelles

La culture est partie intégrante de l'identité d'une nation (Cf. Chapitre II, section 2.1.). Pour Delgado (2009, p. 223), l'identité « *émerge et s'affirme seulement après que la culture d'une nation ait été définie et assumée* » (ma traduction). Manuel Ferreira Patrício (2008), présente aussi une image très intéressante de ce qu'est l'identité culturelle. Il affirme:

Porque há o sentir da mera sensação, que é o da sensorialidade, há o sentir da sensibilidade (psicológica, moral, política, ética, estética) e há o sentir do sentimento [...] Pensamos, efectivamente, que a identidade cultural se sente de todos estes modos. A sensação de uma cor, de um cheiro, de um som, diremos que faz parte da identidade cultural. Há uma química da identidade cultural. Da paisagem onde estamos, em que nascemos, que é a nossa, evola-se um perfume particular, único, que é o próprio da cultura que é a nossa, que se difunde pelas nossas entranhas mais profundas, que faz evocar em nós um sentimento diríamos que absoluto da nossa identidade cultural, que transporta consigo a evidência de uma identificação<sup>99</sup> (p. 428).

En ce qui concerne le Cap-Vert, la construction de la mentalité et de l'identité culturelle de son peuple dérive inévitablement de son passé historique et de la structure de sa société qui pendant plus de cinq cents ans est restée sous le joug de l'empire colonial portugais. Brito-Semedo (2006, p. 74) est clair à ce propos : « *o folclore enraíza-se na psique colectiva como resultado do contacto cultural verificado entre o branco europeu e o negro africano e constitui a sincretização dos dois mundos e das duas culturas*<sup>100</sup> ». Delgado (2009, p. 226) abonde plutôt

---

<sup>97</sup> Toujours dans cette décennie, l'étude du créole acquit un certain élan à la fois dans la diaspora, en particulier aux États-Unis, comme dans certaines universités françaises, allemandes et américaines (ma traduction).

<sup>98</sup> Cf. Lesourd (1995, pp. 127-132), pour plus de détails sur ce sujet.

<sup>99</sup> Parce qu'il y a le « sentir » de la simple sensation, qui est celui de la sensorialité, il y a le « sentir » de la sensibilité (psychologique, morale, politique, éthique, esthétique) et il y a le « sentir » du sentiment [...] Nous pensons, en effet, que l'identité culturelle se sent de tous ces modes. La sensation d'une couleur, d'une odeur, d'un son, nous dirons qu'elle fait partie de l'identité culturelle. Il y a une chimie de l'identité culturelle. Du paysage où nous nous trouvons, où nous sommes nés, qui est le nôtre, se dégage un parfum particulier, unique, qui est la culture même qui est la nôtre, qui se propage dans nos entrailles les plus profondes, qui éveille en nous un sentiment, dirions-nous, absolu de notre identité culturelle, qui porte la preuve d'une identification (ma traduction).

<sup>100</sup> Le folklore s'enracine dans la psyché collective à la suite du contact culturel établi entre le Blanc européen et le Noir africain et constitue la syncrétisation des deux mondes et des deux cultures (ma traduction).



dans le même sens rajoute qu'il s'agit de « *formes d'expression culturelle qui, après un long processus d'acculturation, ont été réprimées et étouffées pendant la période précoloniale et coloniale, mais exercées clandestinement dans les champs et les villes* » (ma traduction). Cette réalité vécue dans l'archipel n'a pourtant pas empêché à la culture cap-verdienne de conserver toute sa spécificité du moins aujourd'hui. C'est ce que démontre ce dernier auteur dans son raisonnement :

De facto, não se poderá falar [...] de uma cultura genuinamente cabo-verdiana, pelo menos na sua *fase inicial* (c'est moi qui souligne), algo que poderá explicar-se pelo próprio processo de formação da população das regiões [...] Convém realçar que [...] *hoje* (c'est moi qui souligne) pode falar-se de uma cultura verdadeiramente cabo-verdiana nas ilhas, assente numa idiosincrasia colectiva e individual<sup>101</sup> (pp. 227-228).

Cela dit, ces manifestations culturelles ont apparemment été parfaitement assimilées depuis très longtemps puisque Veiga (2005, p. 19) garantit que : « *Foi a cultura ainda que impulsionou o nosso povo à luta para a independência, à construção da liberdade, da democracia, do estado de direito*<sup>102</sup> ».

L'*identité culturelle cap-verdienne*<sup>103</sup> s'exprime à travers la littérature, la musique, la danse, l'artisanat, la gastronomie, la religion, le théâtre, entre autres. Les points qui suivent reprennent, encore que de manière très synthétique, les deux axes majeurs de la culture de l'archipel, c'est-à-dire, la littérature, la musique et la danse.

#### • La littérature

L'existence d'une littérature cap-verdienne remonte à la formation de sa société au 17<sup>e</sup> siècle surtout par le biais des traditions orales. La *littérature orale*<sup>104</sup> repose sur une documentation abondante, transmise sur plusieurs générations et qui constitue un riche patrimoine historique et culturel. Elle est selon Lesourd (1995, p. 107) « *plus fortement marquée par l'héritage africain qu'européen* ». On y retrouve notamment les contes populaires, le *batuque*, la *finçon* (un mélange de poème philosophique récité et de chant), les chants de *curcutiçan* ou *curcuti-*

---

<sup>101</sup> En fait, on ne peut parler [...] d'une véritable culture cap-verdienne, au moins dans sa phase initiale, ce qui peut s'expliquer par le processus de formation de la population des régions lui-même [...] Il convient de noter que [...] aujourd'hui, on peut parler d'une véritable culture des îles du Cap-Vert, sur la base d'une idiosyncrasie individuelle et collective (ma traduction).

<sup>102</sup> C'est encore la culture qui a conduit notre peuple à lutter pour l'indépendance, la construction de la liberté, de la démocratie, de la primauté du droit (ma traduction).

<sup>103</sup> Cf. Andrade (1996, pp. 56-61), Brito-Semedo (2006, pp. 73-97), Delgado (2009, pp. 213-248), Lesourd (1995, pp. 101-140), pour une lecture complète sur l'identité culturelle cap-verdienne.

<sup>104</sup> Cf. Brito-Semedo (2006, pp. 75-81), pour des informations complètes sur ce sujet.

*desafio*, les *cantigas de trabalho* (chants utilisés spécialement à l'époque des semailles), ainsi que les *cantigas de ninar* (berceuses), les *cantigas de roda* et les *lengalengas*.

La littérature écrite cap-verdienne est néanmoins beaucoup plus dense que la littérature orale. Elle est, de l'avis de Lesourd (p. 107), « *d'expression portugaise, mais les préoccupations, la sensibilité de l'écrit cap-verdien sont largement insulaires, même s'il est possible de les intégrer à la littérature portugaise* ». Cependant, Delgado (2009, p. 228) estime que la littérature cap-verdienne est porteuse d'une multiplicité de marques à savoir : culturelles, identitaires, linguistiques, entre autres. Selon lui, ces multiples facettes ont été mises en valeur à partir de 1856, avec l'apparition du premier roman cap-verdien. Son auteur, José Evaristo de Almeida, montrera la singularité de l'écrit cap-verdien en intitulant son œuvre *O Escravo* alors que les îles vivaient pleinement sous le régime de l'esclavage. C'est en tout cas vers la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle que se présentent dans l'archipel, les conditions pour l'émergence d'une littérature imprimée.

Por conseguinte, esse século, do ponto de vista literário, constitui um marco de referência nestas ilhas. A partir de então, começaram a despontar outras iniciativas académicas/literárias, que foram evoluindo para uma escrita cada vez mais ousada, num contexto em que factores adversos, na sua maior parte exógenos, influenciavam qualquer ensaio no Arquipélago<sup>105</sup> (Delgado, p. 416).

Parmi les grands noms qui auront contribué à l'affirmation de la littérature dans les îles à cette époque l'on retient Eugénio Tavares, Pedro Cardoso, José Lopes, entre autres. Grâce à un style romantique et fidèle aux canons classiques du début du 20<sup>e</sup> siècle, ils auront su non seulement défendre la langue, mais aussi revendiquer son écriture. Plus tard, en 1936, apparaîtra à São Vicente (Mindelo), la revue *Claridade*<sup>106</sup>, « *au cœur du mouvement d'émancipation culturelle, sociale et politique de la société cap-verdienne*<sup>107</sup> » (p. 37, ma traduction). À la tête de ce mouvement se trouvaient quelques grandes figures comme Baltasar Lopes, Jorge Barbosa et Manuel Lopes qui avaient rompu avec le style classique d'écriture et portaient plutôt leur attention sur les difficultés des Cap-Verdiens et de la patrie. Selon Lesourd (1995, p. 107) ce mouvement « *a largement contribué, par sa réflexion, à affermir le sentiment national* ». Toutefois, il montre clairement dans le texte suivant, qu'au plan culturel, ce groupe d'intellectuels cap-verdiens, natifs essentiellement de Barlavento, se rapprochait davantage de

---

<sup>105</sup> Par conséquent, du point de vue littéraire, ce siècle est une référence dans ces îles. Depuis lors, d'autres initiatives académiques/littéraires ont commencé à émerger, et ont évolué vers une écriture de plus en plus audacieuse, dans un contexte où des facteurs défavorables, la plupart du temps exogènes, affectaient toute tentative dans l'archipel (ma traduction).

<sup>106</sup> Revue d'art et de lettres (S. Vicente, 1936-1960).

<sup>107</sup> *Cabo Verde : As Ilhas da Morabeza* (En français, *Cap-Vert : les îles de l'hospitalité*, Auteur inconnu, Cf. Sitographie).

l'identité lusitanienne que de l'identité africaine :

Les Claridosos affirmaient leur identité culturelle insulaire à l'intérieur de la luso-tropicalité et sans jamais remettre en cause l'appartenance des îles à la civilisation occidentale, à la latinité (et à la lusitanité plus particulièrement) rejetant même les « survivances » culturelles d'origine africaine (p. 108).

Ce penchant pour la civilisation portugaise est du reste réaffirmé par Andrade (1996) en ces propos :

Sauf quelques rares exceptions, les intellectuels du mouvement littéraire des « claridosos » et la plupart de ceux qui lancèrent ensuite d'autres initiatives littéraires s'attachèrent tous à démontrer la prédominance de la culture portugaise aux îles du Cap-Vert. Pour eux, les manifestations d'origine africaine ne sont que des survivances ou des réminiscences, celles-ci existant surtout à Santiago ; dans les autres îles, il y eut plutôt symbiose, avec prédominance de l'élément portugais (p. 58).

Pour cet auteur, c'est d'abord avec António Carreira que l'africanité reprendra sa place au centre du problème identitaire cap-verdien, mais c'est surtout grâce à la génération mobilisée dans le combat contre le système colonial portugais que l'identité culturelle cap-verdienne sera intégrée comme un élément de l'identité africaine. Des personnalités telles que Onésimo Silveira, Dulce Almada Duarte et principalement Amílcar Cabral se serviront de leur identité culturelle pour lutter en faveur de la libération du territoire, de la « réafricanisation des esprits » et de l'affirmation de la nation cap-verdienne.

- **La musique et la danse**

La musique et la danse participent activement, au quotidien, de l'identité culturelle cap-verdienne. Brito-Semedo (2006, p. 88), montre que malgré la popularité dans la plupart des îles de l'archipel de plusieurs styles musicaux comme le maxixe, le tango, le galop, la contredanse, le boléro, la mazurka, la valse, la polka, le foxtrot et la samba, utilisés dans les danses de salon, la *morna*, la *coladeira* et le *funaná* représentent la musique populaire vraiment cap-verdienne, celle qui est jouée et dansée dans les « bals nationaux<sup>108</sup> ».

L'une des particularités de la musique cap-verdienne, c'est qu'elle est « *presque toujours chantée en créole* » et c'est certainement pour cela que c'est « *celle en laquelle les Cap-Verdiens se reconnaissent le mieux. [...] Elle est musique nationale* », écrit Lesourd (1995, p. 108). En revanche, elle aussi est caractérisée par l'influence résultant de la rencontre entre le colon portugais et l'esclave africain et leurs cultures respectives. Elle est donc métisse, à l'image d'autres éléments culturels cap-verdiens. C'est pourquoi l'on retrouve « *d'un côté, la*

---

<sup>108</sup> Brito Semedo précise ici que le terme « nationaux » désignait les bals qui avaient une souscription publique.

*morna* et la *coladeira*, dont les mélodies dénoncent une liaison européenne mais également latino-américaine extrêmement forte, et de l'autre, le *batuque*, et le *fição*, qui conservent une influence africaine notoire<sup>109</sup> » (ma traduction).

La *morna* est le style musical le plus ancien de l'archipel. D'après la thèse d'Eugénio Tavares, elle aurait surgi à Boavista, vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et ce serait ensuite perfectionnée à São Vicente (Brito-Semedo, 2006, p. 89). Selon Lesourd (1995),

Si elle révèle, dans les *mornas*, des influences du *fado* portugais, elle est chanson d'amour et surtout de *saudade*<sup>110</sup> d'un peuple meurtri par une nature ingrate et contraint à une émigration trop lointaine. De ses racines africaines, elle tire deux formes musicales de réjouissance, la *coladeira* et surtout, à Santiago, le *funaná*, ainsi que le *batuque* et le *fição*, dans le cadre de la *tabanka* (pp. 108-109).

Le poète Jorge Barbosa quant à lui disait fort justement que la *morna* est « *le cri de notre révolte mélancolique* » tandis que pour Veiga (2004, p. 37) ce genre musical est « *un autre agglutinant de la créolité* » dont la dignité sera renforcée pendant le nativisme.

Comme on peut le constater, la musique et la danse sont intimement liées aux îles du Cap-Vert. Ces deux manifestations culturelles apparaissent surtout à l'occasion des fêtes traditionnelles<sup>111</sup>. Les plus populaires sont la *tabanca* (Santiago), les *bandeiras* (Fogo) et le *Colá San Jôm* (Santo Antão, São Vicente, São Nicolau). Loin de tout sentiment de régionalisme, l'accent est mis ici sur deux phénomènes culturels de grande réputation dans l'archipel.

La *tabanca*, probablement d'origine africaine est :

Une association récréative et d'entraide, avec des rituels qui rappellent les rites animistes apportés par les esclaves, avec une zone d'action délimitée, et dont l'identification se fait par le nom des localités où elle a son siège social (Brito-Semedo, 2006, p. 82, ma traduction).

Son rythme est exécuté par des musiciens annonçant avec des tambours, des clairons et des buccins le début des fêtes.

Le *batuque*, danse d'origine africaine, est célébré uniquement sur l'île de Santiago. Il s'agit, sans entrer dans les détails, d'un rythme marqué par la percussion des *tchabétas* – une liasse de tissus placée entre les jambes – et par le battement des mains et accompagné du *sambuna*<sup>112</sup>, du *fição*<sup>113</sup> et de la danse.

---

<sup>109</sup> *Cabo Verde : As Ilhas da Morabeza, op. cit.*, p. 128.

<sup>110</sup> Nostalgie.

<sup>111</sup> Cf. Brito-Semedo (2006, pp. 81-87), pour des informations plus détaillées sur ce sujet.

<sup>112</sup> Chant du *batuque* dans lequel on secoue vigoureusement les hanches.

<sup>113</sup> Mélopée composée d'une chaîne de paroles ou des sujets du quotidien, déclamés, avec des inflexions vocales, au rythme du *batuque*, souvent improvisés sur le moment et normalement chantée par une femme (Cf. Brito-Semedo, *op. cit.*, p. 76).

Depuis quelques années déjà, la musique cap-verdienne a une dimension internationale. Cesária Évora (1941-2011), même après sa mort, reste la plus grande ambassadrice de cette musique, aux côtés de grands noms comme Manuel d'Novas, B. Leza, Luís Morais, Paulino Vieira, Tito Paris, Ildo Lobo, entre autres. Mais, si la musique cap-verdienne est internationalement connue, c'est aussi en partie grâce à sa diaspora. Lesourd dit à ce propos : « *Aisée à transporter, elle rassemble ceux de la diaspora* » (1995, p. 108). On pourrait même dire que la musique est l'élément fédérateur entre les Cap-Verdiens de toutes origines – des îles et de l'émigration – et de toutes générations. Alveno Figueiredo e Silva (2003) affirme, dans son ouvrage intitulé *Aspectos Político-Sociais na Música de Cabo Verde do Século XX*<sup>114</sup>, que : « *a emigração não pode viver dissociada dos seus músicos e compositores. A música é o elemento fundamental da identidade caboverdiana*<sup>115</sup> ». Les Cap-Verdiens aiment donc leur musique et dans la diaspora, elle constitue l'un des meilleurs moyens de rester en contact avec la patrie et de montrer son appartenance à la nation cap-verdienne. C'est du reste une opinion partagée par Delgado (2009, p. 231), puisqu'il déclare : « [...] *é de justiça, considerar a música do Arquipélago como um dos factores de afirmação da identidade nacional*<sup>116</sup> ». Pour illustrer cette réalité, l'auteur se sert de l'exemple de Lura, une chanteuse née au Portugal, mais fille de Cap-Verdiens et qui comme d'autres, refuse de perdre de vue ses origines et son identité et déclare, haut et fort, son sentiment d'amour à la terre (Delgado, p. 232).

## 2.5. La capverdianité : un concept culturel essentiel

Il est impossible de parler de la culture cap-verdienne sans faire référence à la capverdianité qui est un support indispensable à l'existence et à l'affirmation de l'homme cap-verdien. C'est du reste une idée qui est défendue par Graça (2007, p. 58) lorsqu'il dit : « *a caboverdianidade é um conceito-chave, ou seja, o ponto de partida quando se quer definir a cultura caboverdiana*<sup>117</sup> ». Selon Brito-Semedo (2006, p. 186), la période de l'émergence de la capverdianité se situe entre 1936 et 1975 et correspond à l'apparition de la revue *Claridade* qui a donné

---

<sup>114</sup> Aspects politiques et sociaux de la musique du Cap-Vert au 20<sup>ème</sup> siècle.

<sup>115</sup> L'émigration ne peut pas vivre déconnectée de ses musiciens et compositeurs. La musique est l'élément clé de l'identité cap-verdienne (ma traduction).

<sup>116</sup> [...] Il est juste de considérer la musique de l'archipel comme un des facteurs d'affirmation de l'identité nationale.

<sup>117</sup> La capverdianité est un concept clé, c'est-à-dire le point de départ lorsque l'on veut définir la culture cap-verdienne (ma traduction).

naissance à une génération d'écrivains avec un nouveau style de littérature résultant d'un contexte historique et social et d'une idéologie partagée par chacun d'eux. L'auteur précise que quatre générations littéraires auront vu le jour pendant cette période : la génération « Claridade » (*Claridade*, S. Vicente, 1936), la génération de l'« Academia Cultivar » (*Certeza*, S. Vicente, 1944), la génération de la « Nova Largada » (*Suplemento Cultural ao Cabo Verde*, Praia, 1958) et la génération du « Seló » (*Seló*, S. Vicente, 1962).

Pour Graça, l'originalité de la notion de capverdianité a connu une dimension majeure grâce à des intellectuels « *de la terre*<sup>118</sup> » tels que Jorge Barbosa, Baltasar Lopes, Manuel Lopes ou Félix Monteiro qui avaient pour ambition « – *au plan discursif – d'être des porte-parole de l'authenticité, de la souffrance/pathos du peuple cap-verdien* » (p. 58, ma traduction). Brito-Semedo, dans le même ordre d'idée, souligne que tous ces auteurs et quelques autres appartenaient à ce qu'il nomme la « *phase du régionalisme* » et que leur but était de « *fincar os pés na terra*<sup>119</sup> » des îles. Autrement dit, le projet de la génération *Claridade* était de parler de la terre, de l'homme, de sa culture propre, des racines avec le sol, afin de cultiver un amour intime et profond à la terre dont il provient. La « phase du nationalisme » qui succède à celle du régionalisme correspond, elle, à une période de la capverdianité (1958) où la littérature représentait une arme de combat dans la construction d'une nouvelle patrie avec des hommes de lettres comme Aguinaldo Fonseca, Gabriel Mariano, Ovídio Martins, Corsino Fortes, Onésimo Silveira, Mário Fonseca, entre autres.

En abordant dans son livre intitulé *A Construção da Identidade Nacional*, la notion de créolité qui n'est autre que l'équivalent de celle de capverdianité, Brito-Semedo (2006) souligne :

A elite intelectual cabo-verdiana dos finais de oitocentos e princípios de novecentos não deixou de manter e exaltar como *Pátria* sua Portugal, ao mesmo tempo que assumia como *Mátria*, a África, o Ultramar, Cabo Verde ou, mesmo, a sua ilha ou local de nascimento<sup>120</sup> (p. 265).

Pour cet auteur, ce double sentiment « *Pátria/Mátria*<sup>121</sup> » ne faisait pas du Cap-Verdien un être « déchiré », mais plutôt un être « complet » dont l'amour pour le « père » et la « mère » était

---

<sup>118</sup> Cette expression est la traduction littérale de la formule cap-verdienne « ... da terra » telle que « filhos da terra » (en français « ... de la terre », « enfants de la terre ». Elle est employée pour faire allusion aux *natifs*, autrement dit à tous les individus nés dans l'archipel. Une traduction plus fine pourrait être « ... du pays », par exemple « enfants du pays ».

<sup>119</sup> L'expression pourrait être traduite par « fixer les pieds sur terre », c'est-à-dire sur la terre des îles.

<sup>120</sup> L'élite intellectuelle cap-verdienne de la fin des années 80 et début des années 90 n'a pas cessé de maintenir et d'exalter comme sa Patrie le Portugal, en même temps qu'elle assumait comme « Matrice », l'Afrique, l'outre-mer, le Cap-Vert ou, même, son île ou son lieu de naissance (ma traduction).

<sup>121</sup> Il s'agit ici d'un jeu de mots de l'auteur sur Pater/Mater ; le terme « Mátria » n'existe pas plus en portugais que « Matrice » en français.

identique en termes d'intensité. La créolité était ainsi caractérisée par des caractéristiques patriotiques communes à deux territoires, deux sociétés, deux cultures (p. 266).

Néanmoins, Graça (2007, p. 59) estime que la singularité de l'identité cap-verdienne ne concerne en réalité qu'une partie de l'ensemble des productions culturelles du peuple de l'archipel. Il explique que la capverdianité donne lieu à une multiplicité de chemins, mais qu'à l'exception du *finaçon* dans le premier numéro de la revue *Claridade*, rares sont les textes littéraires cap-verdiens avec un substrat culturel africain. Selon Graça, ce fait serait dû à la vision eurocentrique incorporée par les intellectuels cap-verdiens de l'époque, en raison du contexte historique (p. 62), mais qui semble se perpétuer au fil du temps puisqu'il affirme plus loin :

A radicação desses disposições mentais na personalidade do homem cabo-verdiano foi tão intensa e sólida que após três décadas de independência, quer a elite (política e/ou intelectual), quer o humilde trabalhador aspiram a um modus vivendi de tipo ocidental, com as nuances da emigração para a Europa e os Estados Unidos da América<sup>122</sup> (p. 63).

La dernière partie de cette affirmation montre en revanche que si une partie de la société cap-verdienne – essentiellement métisse – était aliénée à la culture métropolitaine, tel processus d'acculturation ne se vérifiait pas dans les communautés diasporiques. Duarte (1993, p. 18) citée par Graça (2007) disait à ce propos :

Tout aliéné qu'il puisse être, le Cap-Verdien a toujours été conscient (et fier) de posséder une identité distincte de celle du colonisateur, et qui repose sur une communauté de langue, de religion, de valeurs traditionnelles diverses [...] C'est d'ailleurs cette conscience qui permet au Cap-Verdien de la Diaspora de préserver son identité (pp. 63-64).

Au demeurant, Graça (p. 65) juge même que les intellectuels de la génération *Claridade* n'incarnaient pas les besoins et revendications du peuple cap-verdien. Selon lui, ces derniers, en raison du contexte colonial, avaient la possibilité, grâce à leur statut et parcours sociaux, d'acquérir un certain capital symbolique, culturel et économique, étant donné qu'ils jouissaient des avantages mis à disposition par l'administration coloniale. Il soutient par ailleurs :

É sabido que em Cabo Verde a coexistência de valores culturais europeus e africanos não podia desenvolver-se de modo pacífico, harmonioso, como muitos fazem crer. Pelo contrário, as produções semióticas representando o substrato cultural africano (batuko, tabanka, indumentária, penteados, práticas ou cultos religiosos ditos « gentílicos », etc.) sempre foram objecto de discriminação e exclusão, ou mesmo de repressão das autoridades coloniais e eclesiásticas<sup>123</sup> (p. 66).

---

<sup>122</sup> L'enracinement de ces dispositions mentales dans la personnalité de l'homme cap-verdien a été si intense et fort qu'après trois décennies d'indépendance, aussi bien l'élite (politique et/ou intellectuelle), que l'humble travailleur aspirent à un modus vivendi de type occidental, avec les nuances de l'émigration vers l'Europe et les États-Unis d'Amérique (ma traduction).

<sup>123</sup> On sait qu'au Cap-Vert, la coexistence de valeurs culturelles européennes et africaines ne pouvait se développer dans un cadre paisible, harmonieux, comme beaucoup le font croire. Au contraire, les productions sémiotiques représentant le substrat culturel africain (batuko, tabanka, vêtements, coiffures, pratiques ou cultes religieux dits

Graça rappelle, au passage, que le statut de civilisé/assimilé accordé au Cap-Verdien par le régime colonial, le placement de fonctionnaires cap-verdiens dans d'autres territoires africains sous tutelle coloniale, où ils occupaient des positions importantes du point de vue social, ainsi que la rigidité des lois américaines sur l'immigration sont d'autres facteurs qui contribuaient au rejet de la race noire au détriment des valeurs occidentales.

Alors que les circonstances difficiles vécues dans l'archipel conduisaient au maintien de l'idée de départ (émigration), il semble plus logique pour l'auteur que le concept de capverdianité ait surgi comme le résultat d'un processus de construction de subjectivités basées sur les relations objectives qui se sont développées entre l'administration coloniale portugaise, la petite bourgeoisie « native » et le peuple déshérité, à telle enseigne qu'il assure que le paradigme de « *fincar os pés na terra* » véhiculé par les intellectuels du mouvement *Claridoso* apparaît plutôt comme une attitude philosophique que politique.

Sans perdre le fil de ce raisonnement, il convient, tout de même, dans cette analyse sur le concept de capverdianité, de réintégrer – encore que sommairement – une autre notion importante, celle du *nativisme* qui correspond à une étape décisive dans la construction de l'identité et du nationalisme cap-verdiens. En s'appuyant sur une définition sémantique, Delgado (2009, p. 249) présente ce terme comme « *le goût excessif pour tout ce qui est national et le refus de tout ce qui appartient aux autres* » (ma traduction). Ce lexème né au 19<sup>e</sup> siècle était la concrétisation d'un sentiment de révolte face aux sévices que les colons imposaient aux Africains. Au Cap-Vert, un groupe d'intellectuels, dont se détachent des noms comme Luiz Loff de Vasconcellos, Eugénio da Paula Tavares, José Lopes da Silva et Pedro Monteiro Cardoso, était à l'origine de l'émergence du sentiment nativiste. Plus tard, d'autres individualités se soulèveront contre les conditions de vie dans les îles au moment où l'archipel était plongé dans de successives crises économiques et sociales. C'est ce que relate Delgado :

[...] Figuras como Juvenal Cabral, pai do fundador do PAIGC, Amílcar Cabral, bem assim, os homens da geração Claridade que, através desse movimento, se empenharam na causa nativista, sem falar de outras referências da cabo-verdianidade, que souberam emprestar a essas regiões a sua voz, ao denunciar situações de fome e de misérias por que passavam os habitantes do Arquipélago<sup>124</sup> (p. 252).

---

« gentiliques », etc.) ont toujours fait l'objet de discrimination et d'exclusion, voire de répression des autorités coloniales et ecclésiastiques (ma traduction).

« Genticos » est un terme biblique utilisé pour désigner les païens, et de là dans les colonies portugaises les sauvages. Saint Paul parle des « Gentils » pour désigner les Romains polythéistes.

<sup>124</sup> [...] Des figures comme Juvenal Cabral, père du fondateur du PAIGC, Amílcar Cabral, ainsi que les hommes de la génération Claridade qui grâce à ce mouvement se sont engagés dans la cause nativiste, pour ne pas mentionner d'autres références de la capverdianité, qui ont su prêter leur voix à ces régions, en dénonçant les situations de faim et de misères par lesquelles passaient les habitants de l'archipel (ma traduction).



Selon cet auteur, c'est suite à l'avènement de la République au Portugal (1910) que le nativisme a émergé au Cap-Vert. Cette position était déjà celle de Veiga (2004, p. 35) qui parle de l'apparition d'un courant postérieur à la formation de la créolité (15<sup>e</sup> – 19<sup>e</sup> siècles), qui s'est consolidé au début du 20<sup>e</sup> siècle et qui est devenu le centre de déclarations sans cesse croissantes.

Reprenant l'argumentation de Delgado, ce dernier pense que le processus ayant conduit à l'émergence du sentiment nativiste n'aura débouché de nulle part et n'est pas non plus l'aboutissement d'une génération spontanée compte tenu du fait que l'archipel a toujours été exposé à une nature défavorable, ce qui provoquait de constantes crises sociales et économiques. L'auteur admet sous forme de conclusion que le nativisme aura surgi avant le 19<sup>e</sup> siècle ou plus particulièrement:

A partir do momento em que o cabo-verdiano se sentiu verdadeiramente crioulo, dono de uma língua que se criou e estruturou nas ilhas (código já existente no século XVII), sentimento que terá agudizado a partir da segunda metade do século XIX, altura em que assume outras proporções, com forte pendor político e ideológico<sup>125</sup> (p. 253).

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'aujourd'hui encore, ce sentiment d'appartenance nationale est très présent dans tous les aspects de la société locale. Par exemple, la Tecnicil Industrial<sup>126</sup>, entreprise cap-verdienne productrice d'eau embouteillée et de boissons gazeuses, présente ses produits comme étant 100 % cap-verdiens<sup>127</sup>. Le slogan publicitaire – *Água da minha raiz*<sup>128</sup> – inscrit sur les bouteilles d'eau de table commercialisées dans l'archipel semble correspondre à un choix tout à fait intentionnel.

On retrouve aussi cette fierté cap-verdienne dans la diaspora, particulièrement dans le domaine musical<sup>129</sup>. Que ce soit chez le chanteur Gylito, dans la chanson « *Nos Terra Morabeza*<sup>130</sup> » où il démontre que quel que soit l'endroit où ils vont, les Cap-Verdiens emportent toujours avec eux la mère patrie, ou que ce soit chez Grace Évora, dont le succès musical « *El é sabim*<sup>131</sup> » dresse toute la panoplie de la capverdianité et met en exergue l'attachement du Cap-Verdien

---

<sup>125</sup> À partir du moment où le Cap-Verdien s'est vraiment senti créole, propriétaire d'une langue qui a été créée et structurée dans les îles (code déjà existant au 17<sup>e</sup> siècle), un sentiment qui s'est développé à partir de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il prend d'autres proportions, avec un parti-pris politique et idéologique fort (ma traduction).

<sup>126</sup> L'entreprise a été constituée en 1999, sous la désignation de *Águas de Cabo Verde* (Eaux du Cap-Vert) et, postérieurement convertie en *Tecnicil Indústria, S.A.* (Tecnicil industrie, SA). Son siège est à Praia mais, elle dispose de représentations à São Vicente, Sal et Boavista.

<sup>127</sup> Disponible sur : <http://www.latitudes.pt/portefolio/publicidade/>.

<sup>128</sup> Eau de mes racines.

<sup>129</sup> Les paroles des chansons et leurs traductions se trouvent dans la rubrique *Annexes*.

<sup>130</sup> Notre terre hospitalité.

<sup>131</sup> Il est délicieux.

aux îles. Francine Vieira (1998), dans un article publié dans la revue *Lusotopie* se demande quand même si la capverdianité correspond à un mythe alimenté par le besoin d'affirmer son appartenance à la culture cap-verdienne ou plutôt à une réalité historique et culturelle propre au Cap-Vert. Sa discussion tourne précisément autour des communautés cap-verdiennes de l'extérieur. Cette dialectique s'impose par sa logique si l'on prend en compte l'importance numérique des émigrés et leurs parcours migratoires souvent ponctués par des passages dans un ou plusieurs pays (émigration indirecte). À cette problématique, s'ajoute la question générationnelle, surtout lorsqu'il s'agit d'une communauté anciennement installée dans un pays d'accueil quelconque. Or, la disparité concernant le nombre d'individus susceptibles d'être considérés des Cap-Verdiens émigrés/immigrés est à l'origine de la complexité conceptuelle de la capverdianité (Cf. Chapitre II, section 2.7., sous-section 2.7.1.). Cette complexité est illustrée, par exemple, dans l'étude d'Anna Wils (1996), citée par Góis (2006, p. 35) qui pour définir le terme, inclut d'une part, tous les individus qui ont au moins un ascendant cap-verdien et, d'autre part, ceux qui par le biais de voyages vers l'archipel ou d'envois d'argent participent encore activement à la culture cap-verdienne. Même si l'on peut concevoir qu'il existe d'autres possibilités de définition du concept de la capverdianité – d'où sa complexité évoquée ici – il semble quand même que celle présentée par Wils soit valable. Curieusement, selon l'alinéa a) de l'article 8, de la loi n° 80/III/90 du 29 juin<sup>132</sup>, en liaison avec l'alinéa 1 de l'article 5 du décret-loi n° 53/93 du 30 août<sup>133</sup>, la nationalité cap-verdienne est attribuée aux enfants nés à l'étranger, de père, mère, grand-père *ou* (c'est moi qui souligne) grand-mère de nationalité cap-verdienne de naissance. Ce qui veut dire que juridiquement parlant, il suffit d'à peine un ascendant cap-verdien pour qu'un enfant né à l'étranger acquière la nationalité cap-verdienne. Quoi qu'il en soit, on peut dire, d'une façon générale, que plus de trente-cinq ans après l'indépendance de l'archipel, la capverdianité continue de s'ériger dans la diaspora notamment au plan culturel, économique et commercial. Lesourd (1995) disait déjà:

Le fait migratoire cap-verdien contribue à renforcer la capverdianité:

– l'efficacité culturelle de l'émigration est importante. Les émigrés ont, à l'étranger, toujours fait preuve d'un remarquable « patriotisme culturel ». L'identité cap-verdienne s'affirme face aux autres cultures. Les associations de loisirs, sport, danse, les groupes de femmes et les réunions culturelles, animés par des chanteurs de *mornas* et de *coladeras*, maintiennent la cohésion, même s'il y a tendance à l'éparpillement et à l'acculturation. Des journaux relient les communautés les plus dynamiques. Le Cap-Vert est très fier de voir la langue cap-verdienne enseignée dans des universités américaines;

– l'efficacité économique de la diaspora est considérable. Il n'est pas excessif d'affirmer qu'elle contribue à la survie du pays. En effet, aux ressources agricoles, toujours insuffisantes, beaucoup de familles ajoutent les dons financiers que leur envoient les émigrés. Cet argent permet aux familles restées au village,

---

<sup>132</sup> Cf. Suplemento ao « Boletim Oficial » de Cabo Verde (Supplément du Journal officiel du Cap-Vert, du 29 juin 1990), n° 25 – 29 de Junho de 1990, p. 10.

<sup>133</sup> Cf. Série – n° 32 – B.O. da República de Cabo Verde (Journal officiel de la République du Cap-Vert, du 30 août 1993) – 30 de Agosto de 1993, p. 378.

d'acheter de la nourriture et de subvenir à l'entretien et à l'équipement de la maison. De plus, ces ressources extérieures, qui peuvent représenter plus de la moitié du revenu familial, sont indispensables pour le maintien sur place de la population rurale. Elles ont, jusqu'à présent, évité au Cap-Vert d'être confronté au problème de l'exode rural et de l'urbanisation non maîtrisée [...] À l'étranger, les communautés d'émigrés font figure de points d'ancrage d'une politique commerciale internationale (p. 113).

Cependant, la pluralité de l'identité cap-verdienne semble constituer un obstacle important à l'homogénéisation et à l'affermissement de la capverdianité aussi bien dans les îles que dans la diaspora. Cette hypothèse fait l'objet d'une attention spéciale dans la section subséquente.

## 2.6. Identité cap-verdienne plurielle : une menace pour la capverdianité ?

« *Si la nation cap-verdienne est une réalité vivante, elle est aussi plurielle* », dit Lesourd (1995, p. 114). La pluralité de l'archipel cap-verdien se manifeste d'emblée à travers son insularité. Mais paradoxalement, cette diversité archipélagique est aussi caractérisée par l'unicité des îles. Du reste, l'originalité de chaque île représente certainement l'un des éléments de la pluralité de la nation cap-verdienne. Or, si l'on rajoute à la diversité insulaire du pays, les « îles de la diaspora » on comprend mieux pourquoi les clivages culturels et sociaux constitueraient un danger sérieux pour l'homogénéisation et l'affermissement de la capverdianité.

L'existence de variantes dialectales est sans doute le premier aspect marquant de la multiplicité identitaire au Cap-Vert. Lesourd le souligne bien : « *d'une île à l'autre, le créole diffère : les insularismes sont d'abord linguistiques* » (p. 115). Il justifie sa position avec quelques exemples<sup>134</sup> tirés de l'ouvrage de Baltasar Lopes da Silva (1957), *O dialecto crioulo de Cabo Verde*<sup>135</sup>, où celui-ci met en relief les oppositions phonétiques et lexicales<sup>136</sup> existant entre le créole des groupes des îles Barlavento et Sotavento. Pourtant dans ce domaine, il est opportun de préciser que la pluralité linguistique qui se vérifie dans l'archipel n'est pas synonyme de dispersion nationale. C'est ce que fait Lesourd, qui explique plus loin que « *les variantes dialectales d'une île à l'autre sont une marque territoriale, mais non un obstacle à l'unité* » (p. 121).

---

<sup>134</sup> Cf. Lesourd (1995, pp. 116-117).

<sup>135</sup> Le dialecte créole du Cap-Vert.

<sup>136</sup> Ce phénomène est repris dans la troisième partie de ce travail (étude diachronique et synchronique) avec des exemples recueillis durant les enquêtes grâce à des notes de terrain.

Les véritables particularismes dans l'archipel sont surtout culturels. Santiago d'abord et Fogo et Maio – à un niveau moins important – sont des îles du groupe Sotavento marquées par la prépondérance de l'apport africain, notamment par le biais de manifestations culturelles telles que la *tabanca*, le *batuque*, le *finaçon* (Cf. Chapitre II, section 2.4., sous-section 2.4.2.), et d'autres éléments comme le *djunta-mon* (travail d'entraide). En revanche, les îles Barlavento – plus particulièrement la ville de Mindelo (São Vicente) – ont davantage conservé des atavismes de la culture latine. Selon Lesourd (p. 122), cette « *latinité mindélienne* » résulte de la conjonction de plusieurs facteurs : l'existence du Porto Grande (1830), l'inauguration du lycée de Mindelo (1866), la naissance d'un style littéraire nouveau par la génération *Claridade* (1936) et la présence étrangère (surtout anglaise) dans la région. Par ailleurs, alors qu'à Brava, Boavista et Mindelo on chante la *morna* (proche du *fado* portugais), à Santiago le voisinage avec les rythmes africains (musique et danses) est flagrant. Les autres particularismes<sup>137</sup> – économiques, sociaux et infra-insulaires – développés par Lesourd ne sont pas traités ici en raison de leur moindre importance pour cette étude.

En ce qui concerne les îles extérieures, même si les liens des émigrés avec l'archipel sont, d'une manière globale, indéfectibles, il existe quand même des variations suivant les communautés, les régions d'établissement et les raisons de l'émigration (Lesourd, p. 127). Le contexte économique du pays d'accueil dans lequel les Cap-Verdiens se trouvent insérés s'avère fondamental dans le maintien de leurs liens avec la patrie et avec la famille restée dans les îles. Lesourd montre que si aux États-Unis les recettes financières permettent aux émigrés d'effectuer des voyages retour (vacances, séjours d'affaires, etc.) et d'envoyer de l'argent avec une certaine régularité, les conditions de vie sont, au contraire, plus fragiles en Europe – notamment au Portugal – ou en Afrique, ce qui réduit davantage les possibilités de contacts avec le Cap-Vert. À ces raisons s'ajoutent d'autres – politiques – qui font que « *certaines communautés de la diaspora sont, aujourd'hui, bien éloignées des préoccupations des insulaires* » (p. 128).

Autre raison patente d'une capverdianité à deux ou trois vitesses, le rayonnement culturel des Cap-Verdiens de la diaspora est loin d'être identique. Il est vibrant au Portugal (Lisbonne), et aux États-Unis (Boston, New Bedford, Providence), moins énergique aux Pays-Bas (Rotterdam) et en France (Paris) et plutôt faible en Afrique (pp. 129-130). Par exemple, malgré la proximité entre Dakar (Sénégal) – où réside la principale communauté de l'Afrique de l'Ouest – et l'archipel, les liens sont médiocres, garantit Lesourd. Selon l'auteur :

---

<sup>137</sup> Cf. Lesourd (1995, pp. 124-127).

L'histoire récente, notamment l'absence de relations îles-continent pendant la guerre de libération, la grande méfiance envers un régime idéologiquement très marqué et sa revendication d'africanité, expliquent, au moins jusqu'en 1980, la distension des liens culturels (p. 131).

Elisa Andrade (1973) parle de « vide moral » chez ces Cap-Verdiens et même d'indifférence relativement aux questions politico-idéologiques du Cap-Vert, mais aussi du Sénégal. Elle se demande si cette communauté, qui s'est retrouvée face à une violente « africanisation » du modèle identitaire et s'est acculturée à une société majoritairement wolof et musulmane, pouvait résister à ce paradigme identitaire sénégalais. Pouvait-elle s'empêcher d'utiliser le français aux dépens d'un portugais oublié ou ignoré avec le temps ? Pouvait-elle éviter de se familiariser avec les langues africaines environnantes (wolof, peul, maure, etc.) ? Face à cette réalité, le bilan dressé par Lesourd ne peut être qu'inquiétant :

La communauté cap-verdienne de Dakar gère donc un fort choc culturel. Bien que cultivant soigneusement sa différence dans le monde pluri-ethno-culturel sénégalais en usant toujours du créole, elle ne peut guère s'opposer aux présences d'une francophonie et surtout d'une wolophonie envahissantes. [...] On se trouve ici en présence d'un exemple de transculturation et de métissage culturel particulièrement intéressant. Comment, dans de telles conditions, la communauté cap-verdienne de Dakar pourrait-elle être un foyer de rayonnement de la capverdianité ? (p. 132).

Ailleurs en Afrique – São Tomé et Príncipe, Angola – la situation des Cap-Verdiens n'est pas si meilleure, comparée au « modèle sénégalais », en dépit de l'originalité de la communauté résidant à Luanda qui selon Lesourd a su peser sur la culture angolaise en affirmant sa capverdianité par l'intermédiaire de la nourriture, des danses et de certaines fêtes.

Quoi qu'il en soit, la problématique d'une identité cap-verdienne plurielle reste posée. Certes la capverdianité conserve toute sa vivacité, mais elle est clairement hétérogène au niveau planétaire. Or l'Afrique apparaît comme l'un des principaux continents où le sentiment d'appartenance à la nation cap-verdienne passe au second plan. Même si depuis une trentaine d'années, les vagues de retour en provenance du continent africain sont constantes, il n'empêche que l'appellation de ces descendants de Cap-Verdiens généralement de deuxième ou troisième génération pose problème. Ils sont le plus souvent identifiés par les Cap-Verdiens natifs comme étant des « Francophones<sup>138</sup> » – pour ceux qui viennent du Sénégal ou de la Côte d'Ivoire, par exemple – ou des « *Txitxarinhu*<sup>139</sup> » ou des « *Refugiado de Angola*<sup>140</sup> » – deux termes vraisemblablement dépréciatifs – pour ceux qui vivaient en Angola.

---

<sup>138</sup> Ce terme est du reste spécifiquement réservé à un(e) Cap-Verdien(ne) né(e) et qui provient d'un pays francophone. L'abréviation « Francof. » est également employée. On notera que parfois, ces individus sont appelés de « *mandjaku* » (Variante de Santiago), même si selon Veiga (2011, p. 257), ce mot correspond en portugais à un « africain au Cap-Vert ».

<sup>139</sup> En français, petit maquereau (poisson de mer).

<sup>140</sup> Réfugié d'Angola.

S'agit-il simplement d'une façon « affectueuse » de les identifier par rapport à leur parcours migratoire, de marquer la différence (existe-t-elle vraiment ?) avec les natifs ou est-il plutôt question du refus de leur identité cap-verdienne ?

Ces questions font l'objet de la section suivante, consacrée à la justification du terme « Cap-Verdiens » utilisé pour l'ensemble de la population enquêtée (archipel et diaspora).

### Identité cap-verdienne : un regard en provenance des îles de la diaspora

Il est né en Allemagne, fils de père allemand et de mère cap-verdienne. Il n'est certainement ni le premier ni le dernier à vivre une telle réalité. À l'image de nombreux autres individus dans cette situation – que ce soit en Allemagne, en Italie, aux États-Unis, au Portugal, en France, au Sénégal ou ailleurs – Alexander Schnoor, un jeune d'une vingtaine d'années, se pose certaines questions : « *Comment puis-je m'identifier, suis-je moitié Allemand et moitié Cap-Verdien ?* » Alexander n'a pourtant jamais connu les îles. Il ne sait donc pas ce que signifie être Cap-Verdien.

Un beau jour, il décide d'aller à la recherche de son **identité**, de sa place, dit-il, dans ce monde de 7 milliards de personnes. Anxieux, il se jette alors sur Internet et essaie de découvrir ce qu'il appelle des « *gens comme lui* ». Il s'aperçoit au bout du compte que ce portrait est celui de milliers de Cap-Verdiens disséminés dans le monde et qui vivent le dilemme d'appartenir à deux cultures distinctes et qu'ils ne veulent nier aucune d'elles car toutes deux font partie de leur vie. Mais Alexander vit aussi un autre dilemme, celui de tout *crioulo*<sup>141</sup> ; « *il est trop Allemand pour être Cap-Verdien à 100 %* ».

Mais, que veut dire « être Cap-Verdien » au juste ? Est-ce avoir un passeport de nationalité cap-verdienne, ou tout simplement être né et vivre au Cap-Vert ? Pour répondre à ces questions, Alexander, étudiant en Art & médias se résout à faire *Cabo Verde Inside*<sup>142</sup>, un documentaire relatif à son travail de fin d'études où l'on apprend que des 700.000 Cap-Verdiens vivant à l'étranger, nombreux sont ceux qui ont fondé une famille avec des citoyens du pays d'accueil, donnant naissance à une nouvelle « **espèce** » humaine.

Dans sa quête identitaire, Alexander découvre beaucoup de personnes vivant une expérience similaire. Lorena Spulbeck en est une. Brune, aux cheveux bouclés, la jeune femme partage le dilemme d'Alexander. Elle prétend ne pas voir les choses du même œil que ses amis. Ces derniers admirent sa façon de danser, mais quand elle va à une fête africaine, elle est vue comme une blanche, ce qu'elle trouve étrange d'ailleurs.

Mika Loff Fernandes est également un autre exemple de cette **double identité** « gênante ». C'est une ancienne éditrice et présentatrice de télévision pour qui il n'est pas facile de décrire ce qu'est un Cap-Verdien vu qu'à peine un tiers d'entre eux vivent dans l'archipel.

<sup>141</sup> Créole (Individu).

<sup>142</sup> Le Cap-Vert vu de l'intérieur (ma traduction).

Toutefois, elle répond sans équivoque : « *Être Cap-Verdien, ce n'est pas une nationalité. C'est certainement un sentiment* ».

Inassouvi, cet **Allemand-Cap-verdien** prend donc la décision d'aller connaître la terre de sa mère. Il visite tour à tour des endroits emblématiques à São Vicente, Santo Antão, Santiago, Sal, et au bout de deux semaines, il déclare : « *Je me sens beaucoup plus Cap-Verdien maintenant. J'ai découvert des choses auxquelles je m'identifie. La musique, la danse, l'expressivité, la joie, mais aussi la mélancolie que je ressens de temps en temps. Je sens que j'appartiens à ce lieu, le Cap-Vert* ».

C'est une histoire avec une fin heureuse puisque Alexander retourne en Allemagne plus joyeux et satisfait de pouvoir expliquer dorénavant ce sentiment autrefois mystérieux.

Cependant, les siècles de l'émigration cap-verdienne continuent à gérer des dilemmes aussi difficiles voire pires que ceux vécus par Alexander. Des gens à la dérive et dont l'héritage cap-verdien qui court dans leurs veines risque de se diluer ou même de se perdre si les parents, en particulier et le Cap-Vert, d'une manière générale ne font rien pour montrer à ses enfants que la culture cap-verdienne va au-delà des coutumes du quotidien.

Texte adapté de l'original  
*Um Cabo-verdiano em busca da sua identidade*<sup>143</sup>  
Par : TERESA SOFIA FORTES  
Revista Uhau !<sup>144</sup>, n.° 18 – 10 janvier 2012  
Partie intégrante du Journal *A Semana*<sup>145</sup>

## 2.7. Choix de la population enquêtée

Comme on l'a vu dans les trois premières sections de ce second chapitre, les questions liées au concept d'identité nationale étaient autrefois très complexes, notamment dans l'Europe des 18<sup>e</sup>-19<sup>e</sup> siècles. Elles le sont moins actuellement, surtout si l'on tient compte d'une part du recul du nationalisme et d'autre part du phénomène de mondialisation sans cesse croissant.

« Appartenir à une nation », « être citoyen national », « avoir une nationalité », autant d'expressions qui font de plus en plus partie des « banalités » de l'ère moderne. Au *jus sanguinis* (droit du sang) est venu se rajouter le *jus soli* (droit du sol) qui détermine l'appartenance à un pays par le fait d'y résider, d'y travailler, c'est-à-dire d'y vivre. Sans avoir l'intention de faire

<sup>143</sup> Un Cap-Verdien à la recherche de son identité (ma traduction).

<sup>144</sup> Revue Uhau ! (Propriété du Journal *A Semana*).

<sup>145</sup> *La Semaine*, journal hebdomadaire cap-verdien.



l'apologie de l'un ou de l'autre, force est de reconnaître que le *droit du sol*, tout en étant une disposition juridique légitimement accordée à tout individu né en principe en dehors du pays de ses parents, s'écarte de ce que Thiesse appelle « *le chemin d'accès aux origines qui permet de retrouver les aïeux fondateurs* » (Cf. Chapitre II, section 2.1.). Il ne faut pas oublier que l'application du *droit du sol*, à l'origine, concerne un nombre limité de pays d'immigration (États-Unis, Canada, Argentine, Brésil, Australie, Colombie, Jamaïque, Mexique, Uruguay)<sup>146</sup> et vise à simplifier le droit d'accès à la nationalité aux publics migrants.

Suite à cette note introductive, la question suivante mérite d'être posée : est-ce que tout individu né dans un pays autre que celui de ses parents, doit être « automatiquement » considéré comme un citoyen national ? Autrement dit, et de façon plus explicite, est-ce que tout individu né au Cap-Vert, est « automatiquement » Cap-Verdien ? On serait tenté de répondre *ex tempore* par l'affirmative ou par la négative. Cependant, une analyse attentive sur la matière est nécessaire. La question du rapport *pays natal/nationalité immédiate* ne s'applique pas dans tous les cas, car elle varie juridiquement d'un pays à l'autre, ce qui la rend beaucoup plus discutable. En ce qui concerne le Cap-Vert, la loi sur la nationalité en vigueur dans l'archipel se chargera de résoudre cette équation (Cf. Chapitre II, section 2.7., sous-section 2.7.2.). Ce qui compte, c'est que la méthodologie de travail sur laquelle est basée cette étude invoque, *a priori*, la notion de *racines* et d'*origines* et c'est pour cela qu'il n'a pas été tenu compte, ici, de cette catégorie d'individus. Pour reprendre la pensée de Thiesse, le choix du terme « Cap-Verdien », appliqué dans ce cas, est attribué au « *Peuple*<sup>147</sup> [...] *qui garde jusqu'au cœur de la modernité l'esprit des grands ancêtres*».

Or, si le fait national gère un grand débat pour les « natifs du sol », que dire donc des communautés de la diaspora, notamment des individus appartenant aux deuxième, troisième, ou quatrième générations ? Ceux-là mêmes qui vivent sous le poids de l'acculturation à la société du pays d'accueil et qui vivent le dilemme d'appartenir à deux cultures différentes. Sont-ils Cap-Verdiens ? La thèse qui se dégage ici est basée sur une argumentation théorique personnelle.

---

<sup>146</sup> Disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit\\_du\\_sol](http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_du_sol).

<sup>147</sup> On entend par là, les « natifs » ayant des racines cap-verdiennes.

### 2.7.1. Diaspora cap-verdienne : qui doit-on compter ?

Selon le démographe norvégien Jørgen Carling (1997, 2001) cité par Góis (2006, p. 28), les principaux obstacles liés à l'étude des migrations cap-verdiennes contemporaines concernent la méthodologie appliquée aux concepts et aux données. S'agissant des concepts, il estime que la définition émigré/immigré cap-verdien n'est ni pacifique ni entièrement cohérente dans ses diverses applications. Pour lui, l'ambiguïté de la définition de l'immigré cap-verdien est de savoir s'il faut définir les immigrants comme des nationaux d'origine étrangère, des étrangers, ou des descendants d'étrangers, et s'ils doivent être enregistrés par le pays d'origine, le pays de nationalité ou par le pays de leur dernière résidence. La question de l'identité ethnique ou de l'auto-identification, dit-il, ajoute des questions supplémentaires dans la recherche des catégories pertinentes. D'autre part, il faut prendre en compte que certains migrants s'installent de manière permanente dans leur nouveau pays, alors que d'autres assument une existence mouvante dans des circuits de migration qui peuvent concerner plusieurs pays (Carling, 1997, p. 3).

Francine Vieira (1998) soulève aussi ce problème lorsqu'elle dit :

On a beaucoup de difficultés à mesurer ces migrations rendues complexes d'abord par leur dimension multipolaire, ensuite par l'utilisation de passeports différents au moment du départ (portugais, cap-verdien, français, sénégalais) et enfin par la nature des réseaux de travail, familiaux ou clandestins (p. 57).

Comment résoudre la question alors ? Doit-on invoquer le statut juridico-légal qui définit le droit à la nationalité cap-verdienne ? Selon Góis (p. 35), ce statut est lui aussi complexe, car son applicabilité peut expirer à l'une des extrémités de la chaîne migratoire (pays de destination), mais subsister ou être potentiellement renouvelé à l'autre extrémité de la chaîne migratoire (pays d'origine). Poussant un peu plus loin son argumentation, Góis considère que la définition de *Cap-Verdien* peut ne pas être totalement cohérente. Il se demande, en effet, si un émigré cap-verdien et/ou ses descendants (par exemple deuxième, troisième génération, etc.) peuvent continuer à être considérés indéfiniment comme des nationaux du Cap-Vert. Et pourtant, la question pourrait être posée dans le sens inverse, c'est-à-dire, si un émigré cap-verdien et/ou ses descendants (même naturalisés) peuvent être considérés définitivement comme des nationaux à part entière du pays d'accueil. Góis justifie sa question par une logique purement numérique étant donné qu'il défend que le même individu naturalisé citoyen du pays d'accueil cesse ainsi d'être considéré comme émigré et est retiré des statistiques migratoires, c'est-à-dire du nombre total d'émigrés cap-verdiens existant. Sur cette matière, il convient de citer Thiesse (2001) qui pour (re) mettre de l'ordre dans le débat dit :

On peut se convertir à une langue comme à une religion, mais pas à une race ; on peut acquérir une culture, on ne peut changer son sang. L'invocation à la race permet donc de trancher radicalement entre ceux qui appartiennent à la nation et ceux qui, quoi qu'ils fassent, lui seront toujours hétérogènes (p. 180).

Finalement, Góis juge que la définition juridique de *Cap-Verdien* est complexe et vaste parce que nombreux sont les Cap-Verdiens qui continuent à se considérer et à être considérés par les autres comme tels alors qu'ils possèdent deux ou plusieurs nationalités (par exemple cap-verdienne et/ou hollandaise, portugaise, américaine, sénégalaise, santoméenne, etc.). Il faudrait certainement élargir un peu plus la réflexion ici et se demander si toutes les nationalités que possède un individu lui donnent droit à la « reconnaissance des ancêtres ». C'est dans le but de mieux élucider toutes ces questions sur la notion de *Cap-Verdien*, que les notions de *nationalité*, *naturalisation* et « *naturalidade* » sont reconsidérées ci-dessous.

### **2.7.2. Les notions de *nationalité*, *naturalisation* et « *naturalidade* »**

L'intérêt d'aborder la question relevant des notions de *nationalité*, *naturalisation* et « *naturalidade*<sup>148</sup> » est en relation directe avec l'appellation générique de la population concernée par ces recherches. Le propos ici est de développer une réflexion permettant de justifier le choix du terme *Cap-Verdien* pour désigner cette communauté spécifique d'individus, en dépit de la complexité que celui-ci englobe, surtout lorsqu'il prend en compte la diaspora. Une analyse visant une approche théorique de ces concepts ainsi qu'un regard pratique sur ce que représente actuellement le phénomène de l'immigration sur l'échiquier international sera utile pour éclaircir cette argumentation.

Dès lors, il convient de préciser que :

Ce qu'on appelle immigration, et dont on traite comme telle en un lieu et en une société, s'appelle ailleurs, en une autre société ou pour une autre société, émigration. Ainsi que deux faces d'une même réalité, l'émigration demeure l'autre versant de l'immigration, en laquelle elle se prolonge et survit, et qu'elle continuera à accompagner aussi longtemps que l'immigré, ce double de l'émigré, n'a pas disparu ou n'a pas été oublié définitivement en tant que tel » (Sayad, 2006, p. 15).

Quelle est, par conséquent, la valeur de ces notions au regard de l'immigration ? Celle-ci n'engendre-t-elle pas une situation qui semble la vouer à une double contradiction ? En effet, selon Sayad :

On ne sait plus s'il s'agit d'un état provisoire mais qu'on se plaît à prolonger indéfiniment ou, au contraire, s'il s'agit d'un état plus durable mais qu'on se plaît à vivre avec un intense sentiment du provisoire (p. 32).

---

<sup>148</sup> Bien ancré dans la culture lusophone, ce terme se réfère à la terre natale (sol). Plutôt méconnu en français, il correspondrait au mot « *naturalité* » dans cette langue.

Or, comme le confirme cet auteur, « *l'immigré n'étant pas un ressortissant national*<sup>149</sup> », sa permanence prolongée et son intégration socioprofessionnelle dans la société d'accueil lui permettent, dans de très nombreux cas et à sa demande, d'acquérir la nationalité du pays d'immigration. Dans ces circonstances, quelles représentations un individu peut-il avoir de lui-même ? L'obtention de la nationalité ou de la naturalisation peut-elle gommer le passé de celui qui a toujours été considéré comme un « étranger » dans la nation qui l'a accueilli ? Bien que l'intention ne soit pas d'émettre une opinion personnelle sur ce sujet, des explications relatives aux notions supra citées sont toutefois avancées ici.

- **Nationalité**

D'après le dictionnaire en ligne de l'Académie française<sup>150</sup>, la *nationalité*, dans sa deuxième définition, signifie un « *lien juridique et politique, défini par la loi d'un État déterminé, unissant une personne à cet État* ». Cela suppose que n'importe quel individu peut faire valoir son droit à la nationalité d'un État, dès lors qu'il justifie le lien juridique et politique qui le relie à cet État et qui peut résulter, suivant la loi de celui-ci, d'une attribution de différentes formes. Dans le cas du Cap-Vert par exemple, la nationalité cap-verdienne est attribuée par la naissance ou par option (Article 7 et Article 8, respectivement, Loi n° 80/III/90 du 29 juin)<sup>151</sup>. Elle peut également être acquise en raison de mariage (Article 9), par filiation (Article 10), par adoption (Article 11) et par naturalisation (Article 12), tous relatifs à la loi n° 80/III/90 du 29 juin<sup>152</sup>.

Mais si l'on en croit Abdelmalek Sayad, la :

Relation au groupe, enfin, et aux deux groupes : celui dont on est l'émigré et celui dont on devient l'immigré [...] n'est jamais claire, jamais totalement limpide de part et d'autre [...] dans la mesure où tout individu est d'abord membre d'un groupe originel et, ensuite, membre de plusieurs autres groupes qu'on dirait seconds, mais pas nécessairement secondaires (p. 146).

Or, parler de groupe originel, c'est faire allusion aux origines d'une communauté, à ses racines, à la genèse de l'individu qui, comme le souligne Sayad, n'est pas seulement biologique, mais aussi sociale, historique, politique, culturelle, etc. La nationalité, elle, résulte le plus souvent soit d'une attribution, soit d'une acquisition et dans la plupart des cas, ces dispositions juridiques restent à l'écart du principe de l'appartenance à un État par les origines.

---

<sup>149</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>150</sup> *Op. cit.*

<sup>151</sup> *Op. cit.*

<sup>152</sup> *Ibid.*, pp. 10-11.

- **Naturalisation**

La *naturalisation* concerne l'attribution d'une nationalité par un État à un *étranger* (c'est moi qui souligne). On se naturalise, mais on ne devient pas *naturel*<sup>153</sup> d'un pays. En effet, l'octroi d'une nationalité à un individu par le biais de la naturalisation ne modifie pas pour autant les origines de celui qui jadis était connu sous le nom d'immigré et qui le sera toujours d'ailleurs.

- **Naturalidade**

La notion de *naturalidade* qui est empruntée ici à la culture lusophone implique un droit dont bénéficie « *celui qui est naturel d'un pays, ou qui s'y est fait naturaliser*<sup>154</sup> ». Le mot *naturalidade* peut donc être associé au mot latin [*natus*] qui n'est autre que l'action de naître (naissance). Dans ce cas, l'idée des origines n'est pas mise en évidence, le terme étant uniquement en rapport avec le « lieu de naissance ». Il peut aussi être attaché au terme *natif*, en latin [*nativus*], attribué à quelqu'un *qui est né à* ou *qui est originaire de*. Ici, c'est l'image de la terre des ancêtres qui est évoquée.

En résumé, deux individus peuvent parfaitement avoir la même *naturalidade* sans pour autant nourrir la même relation avec le pays de naissance ; l'un étant natif et originaire (reconnaissance des ancêtres), l'autre étant natif mais pas originaire (absence de reconnaissance des ancêtres).

### 2.7.3. Diaspora cap-verdienne : appellations multiples, choix unique

Pour ce que l'on pouvait considérer être une seule population, il semblait dès le départ que le terrain de recherche était très éclaté avec d'une part, le Cap-Vert et ses deux catégories d'individus (les natifs vivant dans l'archipel et les émigrés de retour de la diaspora) et de l'autre, la France (les émigrés résidents). Le problème de l'appellation ne se posant pas véritablement pour les natifs originaires de l'archipel – on les appellerait *a priori Cap-Verdiens* – quelle appellation fallait-il, en revanche, attribuer aux émigrés (qu'ils soient de retour de la diaspora ou pas) ? Cap-Verdiens ? Cela semblait plutôt cohérent, mais compte tenu de la spécificité de cette communauté d'individus, le choix de ce terme pouvait constituer une source de polémique.

---

<sup>153</sup> Dans le sens d'originaire.

<sup>154</sup> Deuxième signification de la définition du mot « naturalité » (Dictionnaire *Sensagent* en ligne, citant le dictionnaire Le Littré 1880). Disponible sur : <http://dictionnaire.sensagent.com/naturalité/fr-fr/>.

L'existence préalable d'appellations rencontrées sur le terrain tendait à ne pas simplifier la tâche. Des noms tels que *Francophones*, *Mandjaku*<sup>155</sup>, *Txitxarinhu*, *Franco-Cap-Verdiens*, *Sénégal-Cap-Verdiens*, etc., dont certains ont une connotation péjorative<sup>156</sup>, ne correspondaient absolument pas à ce qui était escompté. La méthodologie adoptée pour dénouer cette difficulté est pourtant simple : il s'agit de la théorie des *origines*, c'est-à-dire la théorie de la reconnaissance par les ancêtres. Ainsi, le terme *Cap-Verdiens* semble non seulement être cohérent, mais aussi consensuel, et c'est ce qui est démontré dans ce qui suit.

Peut-on naître en dehors du Cap-Vert et être considéré *Cap-Verdien* ? Autrement dit, étant né au Sénégal, par exemple, est-il possible de justifier son appartenance aux îles du Cap-Vert ? Il n'est pas question, ici, de faire appel au droit à la nationalité sous aucune des formes possibles, mais plutôt aux origines de l'individu qui, plus que la *naturalidade*, et plus qu'un *lien juridique*, a une attache, une filiation avec ses ascendants cap-verdiens. Bien entendu, le sentiment d'appartenance ou non à la capverdianité, les représentations par rapport à l'émigration et à l'immigration restent une question personnelle. Toutefois, il n'y a pas d'émigration ou d'immigration qui retirent les origines biologiques, sociales, historiques, politiques et culturelles d'un individu, car même après plusieurs générations, il est toujours possible de remonter la lignée des ancêtres. On pourrait donc dire qu'il est possible de ne pas *naître Cap-Verdien* dans le sens de la *naturalité*, mais d'*être Cap-Verdien* dans l'optique de l'appartenance au groupe originel, de la genèse du Cap-Verdien. Il y a lieu de préciser que la couleur de peau n'est évidemment pas un paramètre important dans cette analyse, compte tenu du métissage qui découle de l'histoire de la découverte et de la constitution de l'archipel.

Un autre aspect sur lequel il faudrait se pencher, ici, concerne des éléments tels que *Franco*, ou *Sénégal*, par exemple. Selon le dictionnaire en ligne de l'Académie française<sup>157</sup>, *Franco*, tiré du radical de *français* est un « *élément de composition utilisé pour désigner ce qui intéresse à la fois la France et une autre nation* ». Cette définition semble correcte, contrairement à celle du dictionnaire *Le Petit Larousse illustré 2008* pour qui le terme exprime « *un rapport entre la France et un autre pays ou l'ascendance française d'une communauté* ». Sur cette matière, le

---

<sup>155</sup> À l'origine, il s'agit du nom d'une ethnie et d'une langue de Guinée-Bissau et de Casamance (région du Sénégal comprise entre la Gambie et la Guinée-Bissau). Au Cap-Vert, ce terme est généralement employé pour désigner les Africains noirs – donc des non-Cap-Verdiens – installés au Cap-Vert (voir note 138). Il n'empêche que dans certains cas, il est aussi utilisé – en principe sans aucune connotation péjorative – pour nommer un(e) Cap-Verdien(ne) né(e) en Afrique. Le terme « *Mandjaku branku* » (< CcvST *branku* vs < fr. *blanc*) est même employé lorsque l'individu a la peau claire.

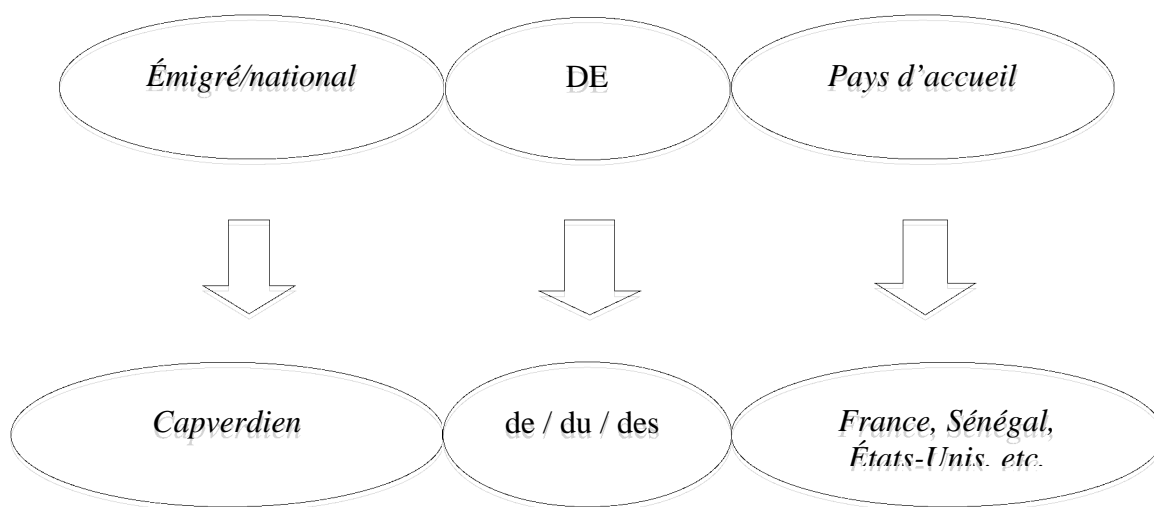
<sup>156</sup> Notamment « *Mandjaku* » et « *Txitxarinhu* ».

<sup>157</sup> *Op. cit.*

scepticisme concerne l'utilisation du terme « ascendance » jugé au premier abord compréhensible car :

On ne réside pas en permanence impunément dans un autre pays, on ne vit pas à demeure et continûment au sein d'une autre société, d'une autre économie, dans un autre monde en somme, sans qu'il en reste quelque chose, sans qu'on en subisse plus ou moins intensément et plus ou moins profondément, selon les modalités du contact, selon les domaines, selon les expériences et les sensibilités individuelles, parfois sans même s'en rendre compte et d'autres fois en ayant pleinement conscience, les effets (Sayad, 2006, p. 150).

Néanmoins, cette ascendance pourrait être symbolisée, dans ce cas précis, par le recours à l'expression « *(émigré/national) de (pays d'accueil)* ». Les émigrés seraient, par conséquent, appelés *Cap-Verdiens de France, Cap-Verdiens du Sénégal*, ou d'ailleurs (Cf. Figure 2).



**Figure 2 : Modèle d'appellation de la population enquêtée (Théorie personnelle).**

Comme évoqué dans ce travail, dans la plupart des contextes, la capverdianité conserve toute sa vivacité surtout dans les communautés de l'extérieur. Ce paradoxe de l'ascendance est le résultat de la relation entre l'émigration et l'immigration qui :

Portent en elles la menace d'atteinte à l'intégrité culturelle : la première, en ce qu'elle fabrique de la dissemblance, de la dissimilitude chez les émigrés et, par voie de conséquence, en ce qu'elle ramène des modèles qu'on dit étrangers ; la seconde, en ce qu'elle fabrique ou tend à fabriquer chez les immigrés de la ressemblance, de la similitude, pour ne pas dire, idéalement, de l'assimilation, contribuant de la sorte à réduire l'altérité qu'ils constituent et qu'ils ont introduite dans la société de leur immigration<sup>158</sup>.

Encore une fois, l'obtention d'une nationalité quelconque – qui dans la pratique correspond à l'acquisition d'une double ou d'une triple nationalité – ne peut justifier, à elle toute seule, une ascendance particulière d'une nationalité sur une autre. La présence de ces individus en France,

---

<sup>158</sup> *Ibid.*, p. 159.

au Sénégal, en Angola, ou ailleurs, pendant de nombreuses années marque plutôt un rapport affectif avec ce(s) pays.

Cette forme d'appellation concernerait-elle davantage les jeunes de la deuxième, troisième et/ou quatrième génération ? Ceux qui sont nés sur le territoire français, sénégalais ou autre, et qui y ont toujours vécu ou qui sont arrivés en bas âge ? Ceux qui sont victimes de la non-transmission des valeurs historiques, culturelles et linguistiques de la part de leurs ascendants ? Ceux qui parfois ont vu le jour au sein d'une famille biculturelle et qui sont partagés entre deux cultures où, le plus souvent, c'est celle du pays de résidence qui finit par prévaloir ? Ces générations n'ont jamais vraiment eu besoin de s'adapter à la société de naissance/résidence (française, sénégalaise, angolaise, etc.) car elles ont été façonnées à leur image. À ces groupes d'individus, pourrait-on concéder l'appellation *Franco-Cap-Verdiens*, *Sénégalo-Cap-Verdiens*, etc. ?

Concernant les appellations « *Francophones* », « *Mandjaku* » ou « *Txitxarinhu* », elles sont, en général, des marques d'identification<sup>159</sup> se rapportant à la société de résidence antérieure de l'émigré de retour, pouvant avoir ou pas une connotation raciale discriminatoire. Cette problématique est étudiée en détail dans la troisième partie de ce travail au moment de l'interprétation des données recueillies sur le terrain.

---

<sup>159</sup> Cela est moins vrai pour le terme « *Mandjaku* », plutôt réservé aux non-Cap-Verdiens (voir notes 138 et 155).



**Identité cap-verdienne : « on peut acquérir une culture, on ne peut changer son sang »**

M. N. **est né** au Sénégal, à Diourbel, de **parents sénégalais**. Il y a fait toutes ses études et c'est précisément à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar qu'il décroche, en 1998, son diplôme de maîtrise en Droit. Après une année de chômage, M. N., lassé de la situation, décide, à l'image de nombreux compatriotes, d'émigrer aux îles du Cap-Vert, à la recherche d'un emploi, à la recherche d'une vie meilleure.

Grâce à sa formation supérieure, il est embauché, quelques semaines seulement après son arrivée dans l'archipel, comme professeur de français dans un lycée de la capitale cap-verdienne. Même si les conditions de vie ne sont pas trop favorables encore, même si la nostalgie de la « *téranga*<sup>160</sup> » sénégalaise est de plus en plus écrasante, M. N. est persuadé qu'il faut rester au Cap-Vert. Et puis, dès que l'occasion se présentera, il tentera... le rêve européen.

Les années ont passé, les unes après les autres, M. N. s'est même marié entre-temps avec une Sénégalaise qu'il est allé chercher « **au pays** » et il a eu... aussi un enfant. La petite famille est désormais réunie à Praia. Hésitant, tout de même, entre rentrer au Sénégal, **sa terre natale**, ou rester au Cap-Vert, son « **pays adoptif** », M. N. finit par rester. Après tout, il lui reste encore à concrétiser son désir d'émigrer en Europe. Toujours enseignant dans la fonction publique, M. N. a été cependant contraint de faire rentrer au Sénégal sa femme et sa fille. **La tentation du retour aux origines n'épargne personne.**

Finalement, après plus de huit ans de vie au Cap-Vert, M. N. a une idée : demander la nationalité cap-verdienne. **Besoin ? Intérêt ? Droit ? Sentiment ?** Quoi qu'il en soit, M. N. passe à l'acte et c'est tout naturellement qu'il acquiert son « **passport... cap-verdien** » après avoir vécu dix ans dans les îles.

Une nouvelle année scolaire étant terminée, M. N. se résout alors à faire un voyage au Sénégal pour retrouver sa famille maintenant agrandie d'un petit garçon. Heureux, M. N. prépare donc son voyage au Sénégal pour y passer ses vacances. Muni de son « **Passaporte**<sup>161</sup> » tout neuf, M. N. arrive à l'Aéroport International de Praia, enregistre ses bagages et se dirige vers la police aux frontières. Il remet à l'agent son passeport et quelques

<sup>160</sup> Expression propre au français parlé au Sénégal et qui signifie « hospitalité ».

<sup>161</sup> Passeport.

instants après, l'agent de service lui dit d'un air défiant, en créole cap-verdien : « *Ce passeport ne vous appartient pas. Comment l'avez-vous obtenu ?* » Mi-agacé, mi-furieux, M. N. reprend son passeport et répond à l'agent : « *Si c'est la Direction de l'émigration et des frontières qui a émis ce passeport, vous n'avez plus besoin de me poser une question pareille* ».

M. N. prend l'avion et au bout d'une heure et demie environ de vol, il atterrit à l'Aéroport International Léopold Sédar Senghor. Ironie du sort, en passant de nouveau à la police aux frontières de l'aéroport de Dakar, l'agent, après avoir pris le passeport, lui dit en wolof, sur un ton cette fois-ci de plaisanterie : « *Ce passeport ne vous appartient pas* ».

M. N. aura repris son passeport cap-verdien en souriant. Cette histoire du « *Passaporte da República de Cabo Verde*<sup>162</sup> » entre les mains d'un individu à l'identité peu habituelle (nom, prénom, filiation, lieu de naissance), contrastant avec la nationalité du propriétaire aura marqué M. N. au point qu'il s'est permis de la raconter à un ami proche (moi-même), à son retour de vacances.

Je l'ai partagée ici, avec le consentement de M. N., dans le seul but de témoigner d'un chapitre original sur l'identité cap-verdienne contemporaine.

Histoire recueillie par moi-même,  
Le 12 septembre 2012

---

<sup>162</sup> Passeport de la République du Cap-Vert.

### Réalités politico-linguistiques aux îles du Cap-Vert

« Por isso, a política linguística, sem descurar o ensino de línguas importantes para o concerto das nações, deve apostar seriamente na transformação do português, que já é língua oficial, em língua também do quotidiano informal, e na transformação progressiva do crioulo em língua co-oficial. Estas duas transformações devem constituir os dois objetivos fundamentais da política linguística<sup>163</sup>. »

(Manuel Veiga, *A Construção do Bilinguismo*<sup>164</sup>).

Comprendre pourquoi les Cap-Verdiens parlent, en général, plusieurs langues au cours de leur existence n'est pas possible sans un retour sur l'histoire politique et linguistique du Cap-Vert. Si la colonisation reste dans les annales, comme une phase capitale dans la construction de l'univers politico-linguistique de l'archipel, celui-ci connaît, toutefois, à partir des années 1940, un tournant décisif dans son histoire, notamment grâce à la prise de conscience par la génération d'Amílcar Cabral, du besoin de souveraineté nationale<sup>165</sup>. La lutte de libération nationale qui y fait suite, culmine avec l'avènement de l'archipel à l'indépendance, en 1975. Le pays initie aussitôt une période de réorganisation des différentes structures administratives héritées de l'empire colonial portugais et les gouvernements qui se succèdent au cours des années qui suivent, définissent progressivement l'orientation de la politique linguistique actuellement en vigueur au Cap-Vert.

Ce chapitre est consacré, dans un premier temps, à l'analyse de la trajectoire politique qu'a connue l'archipel, en particulier à partir de la genèse du mouvement de libération nationale –

---

<sup>163</sup> Par conséquent, la politique linguistique, sans pour autant négliger l'enseignement des langues importantes dans le concert des nations, devrait sérieusement investir dans la transformation du portugais, qui est déjà langue officielle, en langue aussi du quotidien informel, et dans la transformation progressive du créole en langue co-officielle. Ces deux changements devraient être les deux principaux objectifs de la politique linguistique (ma traduction).

<sup>164</sup> La construction du bilinguisme.

<sup>165</sup> Cf. Andrade, *op. cit.*, p. 269.

sous sa forme contemporaine – qui marque une étape de transition entre un pays jadis sous le joug de l’esclavage et un pays qui devient autonome en 1975, se constitue en État et va peu à peu chercher à s’affirmer dans le concert des nations.

Dans un deuxième temps, la réflexion porte sur les questions linguistiques au Cap-Vert. Les grandes lignes de cette section se rapportent à la situation linguistique, caractérisée non seulement par la présence des deux principales langues du pays – le portugais et le créole cap-verdien – mais aussi par l’existence de deux langues étrangères associées au système éducatif national : l’anglais et le français.

### **3.1. Questions politiques à l’aube de la lutte de libération nationale**

Après environ cinq cents ans d’expansionnisme portugais en Afrique, la lutte pour l’indépendance des colonies commence enfin à prendre forme. Amílcar Cabral en est le principal instigateur et idéologue.

Né à Bafatá, le 22 septembre 1924, Amílcar Lopes Cabral est fils de Cap-Verdiens : le père Juvenal Cabral, était descendant en ligne indirecte d’une famille riche de Santa Catarina dont il est lui-même natif, ayant hérité d’une tante, quelques années plus tard, quelques lopins de terre dans cette circonscription. [...] D’origine modeste, la mère d’Amílcar, Iva Pinhel Évora, était native de l’île de Boa Vista. Mère de quatre enfants, c’est grâce à ce qu’elle gagnait comme couturière qu’il finance les études d’Amílcar à S. Vicente (Lopes, 2002, pp. 44-45, ma traduction).

Il fait d’abord ses études primaires à Santiago, puis le lycée à S. Vicente. Selon J. V. Lopes, c’est alors l’un des deux noms proposés par Baltasar Lopes da Silva au recteur de l’époque du lycée Gil Eanes, pour être boursier au Portugal.

Son combat, comme le révèlent ses propres propos, consistait en une résistance qui se développe de plusieurs façons :

Primeiro a resistência política, primeiro de tudo e no fim de tudo : Resistência Política. Por isso nós começamos por criar o nosso Partido, um instrumento político. Mas outros tipos de resistência também : resistência económica, resistência cultural, resistência armada, camaradas, como elemento fundamental da nossa luta, da nossa resistência<sup>166</sup> (Cabral, 1979, p. 13).

---

<sup>166</sup> Tout d’abord, la résistance politique, avant tout et après tout : résistance politique. C’est pourquoi nous avons commencé par créer notre parti, un instrument politique. Mais d’autres types de résistance aussi : résistance économique, résistance culturelle, résistance armée, camarades, comme élément fondamental de notre lutte, de notre résistance (ma traduction).

Tout débute à Lisbonne, en 1945, juste après la Deuxième Guerre mondiale. Cabral s'y installe pour poursuivre ses études supérieures en agronomie et très tôt, il se forge une pensée nationaliste. Il profite de ces années à l'Institut supérieur d'agronomie pour ouvrir ses horizons, lire et réfléchir sur la condition des Africains. Au départ, il mène sa lutte « *parmi les associations de jeunesse démocratique portugaises et au sein du noyau d'étudiants africains qui s'était constitué à Lisbonne* » (Andrade, 1996, p. 271).

En 1949, il se rend au Cap-Vert pour des travaux d'été, donne des conférences et en profite pour alerter les Cap-Verdiens sur les problèmes sociaux auxquels ils sont confrontés. Mais les autorités coloniales portugaises s'y opposent rapidement en lui interdisant de réaliser des conférences. À son retour au Portugal, il entreprend alors une lutte qui vise essentiellement la « réafricanisation des esprits ». Selon Andrade :

Cette « réafricanisation des esprits » était une nécessité d'autant plus grande pour les Cap-Verdiens que la colonisation des îles était plus assimilatrice qu'ailleurs et plus mystificatrice. En effet, les autorités coloniales portugaises firent d'une couche privilégiée de Cap-Verdiens leur alliée dans la pénétration coloniale sur le continent africain. Pour s'assurer de cette alliance, elles les convainquirent que le Cap-Vert faisait partie, en fait, des îles adjacentes éparpillées sur l'océan Atlantique, comme Madère et les Açores et aussi que les Cap-Verdiens n'étaient pas comme les Africains ; parce que métissés avec des Européens, notamment des Portugais, ils étaient « civilisés », contrairement aux continentaux qui étaient restés des sauvages (p. 271).

Diplômé en ingénierie agricole et forestière en 1950, Cabral retourne en Guinée-Bissau en septembre 1952, pour les services de l'agriculture et des forêts de Guinée portugaise et cherche immédiatement à sensibiliser les masses à l'idée de mettre fin à la domination coloniale portugaise. La mission qui lui est confiée, en septembre 1953, de conduire le recensement agricole de la colonie représente à ses yeux une véritable aubaine à telle enseigne qu'il saisit l'occasion pour la connaître en profondeur comme relate Luís Cabral : « *La réalisation du recensement agricole constitua une opportunité extraordinaire pour Amílcar de connaître, avec la paume de ses mains, la Guinée et son peuple* » (Lopes, 2002, p. 46, ma traduction). Il allait ainsi mettre à profit toute son expérience acquise grâce à la vie politique et culturelle active qu'il avait menée au Portugal et qui lui permettait de bien appréhender le système colonial portugais.

En 1954, sa tentative de création d'une association sportive destinée à tous les Guinéens est interdite par les autorités coloniales, au même titre que ses actions menées en 1949. En outre, l'administration portugaise le force à quitter la Guinée pour aller travailler en Angola, avec toutefois la permission de visiter sa famille une fois par an (Andrade, 1996, pp. 272-273).

### 3.1.1. La création du PAIGC ou l'union entre le Cap-Vert et la Guinée-Bissau

Cabral s'empare alors de l'opportunité pour établir des contacts avec les futurs fondateurs du MPLA (Mouvement pour la Libération de l'Angola). Selon Mario de Andrade (1980),

Entre le PAIGC et le MPLA [...], il y a au départ des similitudes certaines sur la conception du rassemblement des forces patriotiques et sur le rôle que doit jouer le noyau principal. Les idées marxistes pénètrent dans les cercles restreints de l'intelligentsia africaine d'Angola et de Guinée (p. 73).

L'auteur explique par la suite que même s'il n'existait jusque-là aucun texte politique révélant à l'horizon une lutte contre le colonialisme portugais en Guinée et aux îles du Cap-Vert, le MPLA, lui, possédait déjà un manifeste comportant le projet d'une société progressiste qui serait établie par un gouvernement démocratique et populaire. La personnalité de Cabral et sa collaboration énergique à la naissance du MPLA auront beaucoup aidé « *à faire pénétrer dans les masses, et particulièrement dans la jeunesse, les idées-forces véhiculées par ce manifeste* » (p. 74).

Le 19 septembre 1956, la lutte pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert connaît finalement son tournant décisif. Au cours d'un voyage à Bissau, Cabral et cinq autres compagnons nationalistes fondent dans la clandestinité, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC<sup>167</sup>). La création du parti arrivait ainsi à une période idéale du contexte historique mondial comme le confirment les propos suivants de Mario de Andrade (1980) :

La fondation du PAIGC est un fait inséré dans l'environnement historique de son temps : les événements de l'après-guerre et des années cinquante constituent certainement, pour le continent africain, la période la plus décisive dans l'enracinement au sein des masses des idées modernes de liberté et de progrès. L'immédiat après-guerre, qui traduit un nouveau rapport de forces international, est dominé par les hauts faits d'armes se déroulant en Asie et qui vont accélérer le processus d'émancipation africaine (p. 56).

À partir de là, la trajectoire d'Amílcar Cabral et celle du PAIGC ne se disjoindront que le 20 janvier 1972, lors de son assassinat à Conakry.

Mais, comment comprendre cette alliance entre deux États pourtant géographiquement assez distants ? Pour Elisa Andrade, le combat conjoint mené par la Guinée et le Cap-Vert s'explique de par l'histoire commune de ces deux pays.

Le Cap-Vert fut essentiellement peuplé par des esclaves ou des Noirs libres venant surtout de la Guinée-Bissau. Depuis 1466, ce dernier pays resta lié au Cap-Vert par le biais du commerce et de la traite négrière. En 1550, les autorités coloniales portugaises nommèrent pour la première fois un capitaine général pour les îles ; depuis lors, ces deux pays resteront soumis à une même administration, jusque vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle (p. 270).

---

<sup>167</sup> Cf. Lopes (2002, p. 40) au sujet de la véritable fondation du parti.

À propos de cette entente, Cabral (1975) affirmait lui-même : « [...] *par leur nature, par leur histoire, leur géographie, jusque par leur sang, la Guinée et les îles du Cap-Vert constituent un tout* ». Aussi, l'unité des peuples de la Guinée et du Cap-Vert fut-elle indispensable pour le PAIGC. Elle visait non seulement à briser l'impérialisme dicté par les Portugais, mais aussi à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations notamment par la construction d'un bloc économiquement durable. Il était donc urgent de mobiliser tous les Guinéens et les Cap-Verdiens.

Entre 1956 et 1959, la mobilisation concerna dans un premier temps les villes principalement celles de la Guinée-Bissau où l'occupation portugaise était plus violente et moins mystificatrice (Andrade, 1996, p. 273). Cabral était absolument convaincu que les travailleurs des zones urbaines – les prolétaires – devaient servir de levier social dans la lutte de libération. Il disait lui-même :

C'est au prolétariat de la Guinée qu'incombe le rôle de diriger la lutte anticolonialiste. De grandes possibilités existent pour réaliser l'alliance nécessaire entre le prolétariat et la paysannerie. La petite bourgeoisie pourra jouer le rôle de bourgeoisie nationale révolutionnaire. Les travailleurs urbains possèdent les conditions nécessaires pour que le travail de prise de conscience politique soit immédiatement réalisé en leur sein, puisqu'ils ont une vision concrète de l'unité nationale (Andrade, 1980, p. 76).

Cependant, le 3 août 1959, suite à un mouvement de grève, des travailleurs africains pauvres et désarmés furent exterminés sur le petit quai de Pidjiguiti, en Guinée. Amílcar Cabral fut informé du massacre alors qu'il allait accomplir une dernière mission en Angola, au profit du MPLA. Si ce carnage était une démonstration claire que le régime colonial était décidé à préserver sa domination, à asphyxier toute manifestation contestataire, mais surtout à détruire l'organisation du PAIGC, il n'empêche que pour M. Andrade (1980, p. 80), « *l'ampleur de ces atrocités résultait de la panique des forces coloniales* (c'est moi qui souligne) *devant l'organisation des masses populaires* ».

Le 19 septembre 1959, de retour à Bissau, Cabral rassembla, lors d'une réunion, les membres du parti afin de redéfinir les stratégies de lutte contre la domination coloniale portugaise.

Ses participants passent en revue l'expérience des années de combat politique clandestin et ils analysent la conjoncture du pays. Il leur apparaît, à l'évidence, que les manifestations et les revendications de masse non seulement sont inopérantes dans les centres urbains, zone forte du colonialisme, mais qu'elles constituent aussi un prétexte facile pour l'action répressive des forces coloniales. À la lumière des événements de Pidjiguiti, ces nationalistes constatent que, de par la nature même du colonialisme portugais, la lutte armée s'impose comme la seule voie pouvant conduire à la libération nationale (Andrade, 1980, p. 81).

En 1963, la lutte armée fut en conséquence déclenchée en Guinée-Bissau.

Enfin en possession d'armes reçues du Maroc, et compte tenu du fait que Lisbonne avait rejeté les propositions de négocier un accord, le PAIGC lance sa première action militaire réelle. Il attaque, le 23 janvier 1963, la garnison de Tite dans le sud de la Guinée (Lopes 2002, p. 142, ma traduction).

E. Andrade (1996, p. 274), explique qu'en Guinée, la lutte armée eut une empreinte plutôt populaire, en raison de la forte adhésion de la paysannerie locale. En revanche, dans les îles, tout en étant aussi déterminant et incontestable, le combat fut mené par un groupe restreint de dirigeants politiques et militaires cap-verdiens ainsi que des représentants diplomatiques. Cette réalité est du reste réaffirmée par Lopes (2002) lorsqu'il dit :

Malgré l'optimisme de la réunion de cadres de 1963, le débarquement d'éléments du PAIGC au Cap-Vert ne s'est jamais concrétisé, même si des gens s'étaient préparés à cet effet en Algérie, à Cuba et en Union Soviétique. L'archipel restera « protégé » pendant de nombreuses années des actions militaires du PAIGC, qui se limitera simplement à mener une lutte politique et diplomatique, sans grandes conséquences pour le Portugal (p. 226, ma traduction).

Pour Mario de Andrade, cela s'explique par le fait que les Cap-Verdiens subissaient deux formes d'oppression : celle d'être sous la domination portugaise et celle liée à la fragilité économique et sociale de l'archipel due à la sécheresse cyclique et à l'émigration résultant de la pauvreté interne (pp. 76-77).

Le PAIGC ne cessa pas pour autant de sensibiliser d'autres classes sociales – fonctionnaires, employés de commerce, étudiants, jeunes soldats – à lutter en faveur de leur liberté. En 1964, une autre étape importante vint s'ajouter à la lutte contre le pouvoir colonial. Les Portugais subirent leur première défaite dans la bataille de Como, et perdirent par la même occasion une importante base militaire qui permettait de contrôler toute la région Sud. Le parti profita alors de la réalisation de son 1<sup>er</sup> Congrès pour se restructurer entièrement, au point de se voir attribuer une dimension de Parti-État – qui sera du reste conservée jusqu'à la proclamation de la République de Guinée-Bissau par le général João Bernardo Vieira, dit « Nino Vieira » alors président de l'Assemblée nationale populaire – de renforcer la souveraineté du peuple guinéen sur pratiquement tout le territoire national et de mettre sur pied une armée régulière (Andrade, 1996, p. 275). Quatre ans plus tard, Amílcar estimait d'ailleurs que la Guinée-Bissau vivait une situation identique à celle d'un État indépendant partiellement occupé de manière illégale par les forces militaires étrangères (*Ibid.*, p. 276).

C'est à partir de cette date que s'ouvre une période durant laquelle les colonialistes portugais auront recours à toutes les méthodes pour tenter de détruire le PAIGC. Le 11 novembre 1970, ils lancent une attaque contre la République de Guinée-Conakry. Avec cette agression, ils pensaient atteindre un double objectif : provoquer le renversement du Président Sékou Touré, allié fidèle du PAIGC et détruire les structures de ce dernier. L'échec de cette agression armée et sa condamnation par le Conseil de sécurité sur la base de conclusions d'une mission internationale envoyée sur place contribuent fortement à isoler le régime colonial portugais sur le plan international et ouvrent de nouvelles perspectives à la lutte du PAIGC, tant sur le plan interne que sur le plan international (Pierson-Mathy, 1980, p. 22, citée par Andrade, 1996, p. 276).

Les victoires militaires, politiques et diplomatiques obtenues par le PAIGC forcèrent les autorités coloniales portugaises à éliminer Amílcar Cabral, dans l'espoir que la disparition de



la figure de proue du parti entraînerait sa chute. La stratégie fut aussi de faire ressurgir les dissensions qui divisaient quelques Guinéens et les Cap-Verdiens « accusés » d'exercer un monopole sur les instances directives du PAIGC.

Ces Guinéens n'oubliaient pas non plus, malgré la participation exemplaire de Cabral et d'une poignée de ses compagnons, que les Cap-Verdiens avaient jadis occupé (et occupaient encore) des postes importants dans la hiérarchie coloniale en Guinée-Bissau. [...] Les quelques années de lutte commune n'avaient pas effacé de la mémoire de certains Guinéens, l'image du Cap-Verdien agissant en tant qu'intermédiaire de la colonisation portugaise en Guinée-Bissau (Andrade, 1996, p. 276).

Or, malgré toutes ces tentatives de déstabilisation, le PAIGC maintint son organisation et même la mort du maître d'œuvre de la révolution en Guinée-Bissau et au Cap-Vert ne ternit la volonté des Guinéens de conduire la lutte armée visant à mettre fin à l'occupation et à l'asservissement du pays. E. Andrade affirme par ailleurs que le combat mené par les Guinéens et les Cap-Verdiens, plus que jamais déterminés, s'intensifia au niveau politique, militaire et diplomatique au grand dam des colons portugais.

C'est finalement le 24 septembre 1973 que la République de Guinée-Bissau fut proclamée comme un État libre et souverain. Le Cap-Vert put également commencer à entrevoir son indépendance, appuyé en cela par le PAIGC.

La chute du régime fasciste portugais intervenue sous l'impulsion de la lutte conjuguée des forces progressistes portugaises appuyées sur les masses populaires et des forces nationalistes des ex-colonies portugaises, a ouvert des perspectives nouvelles accélérant le processus de libération du Cap-Vert menée sous la forme d'une lutte politique clandestine.

Cette caractéristique de la lutte dans les îles, alliée à la position d'une fraction importante de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie cap-verdienne (présente au Cap-Vert ou dans les échelons divers de la hiérarchie administrative et politique au Portugal) hostile à l'unité Guinée-Cap-Vert et prônant l'autonomie seulement pour les îles, n'était pas sans rapport avec le refus des autorités portugaises de négocier l'indépendance conjointe de ces deux pays (*Ibid.*, p. 277).

Toujours selon E. Andrade, il fallut attendre le 24 août 1974, pour que l'administration portugaise reconnût, suite aux accords de Londres et d'Alger, l'État guinéen, proclamé environ un an auparavant, mais aussi le droit des Cap-Verdiens à l'indépendance nationale, et le PAIGC comme leur unique représentant. Un gouvernement de transition fut subséquentement constitué. Il lui appartenait de conduire « *la politique générale de l'État, d'assurer la gestion économique et financière et de promouvoir la démocratisation du territoire, notamment par la réforme administrative des structures coloniales* » (*Ibid.*, p. 278). Il dirigea son action sur deux principaux chantiers :

- a) sur le plan interne, à épurer l'administration des éléments les plus ouvertement compromis avec le régime colonial-fasciste et à mettre sur pied l'embryon d'une justice nouvelle, en créant des tribunaux populaires qui permettraient une certaine participation des masses ;
- b) sur le plan extérieur, il revenait à la partie cap-verdienne, appuyée sur l'énorme prestige acquis par le PAIGC durant la lutte de libération nationale, de chercher surtout à obtenir une aide internationale indispensable au démarrage de la jeune nation. (p. 278).

Le 30 juin 1975, seul le PAIGC se présenta aux élections pour la création de l'Assemblée constitutive. Avec un taux de participation de 84 %, il en sortit tout naturellement vainqueur grâce à un score écrasant (92 % des suffrages).

Bien que peu et mal implanté au Cap-Vert, le PAIGC s'y imposa aisément. Les négociations avec le Portugal prévoyaient une collaboration avec le parti au sein d'un gouvernement de transition jusqu'à l'indépendance. Les petits partis nés opportunément en 1974 (UPIC, União dos Povos Independentes de Cabo Verde<sup>168</sup>) ou plus tôt, en exil (Pays-Bas), comme l'UCID (União Caboverdeana Independente e Democrática<sup>169</sup>) n'étaient pas en mesure de s'opposer à l'hégémonie du PAIGC qui avait acquis la « légitimité de la lutte armée » (Lesourd, 1995, p. 143).

Quelques jours plus tard, le 5 juillet 1975, le Cap-Vert accéda à l'indépendance et rejoignit de ce fait la Guinée-Bissau. Aristides Pereira, secrétaire général du PAIGC, devint le premier président de la République du Cap-Vert et Pedro Pires, chef de la délégation cap-verdienne au moment des négociations, fut nommé Premier ministre. Tous les deux étaient des compagnons de route de Cabral. L'État était alors régi sous la Loi de l'organisation politique et ce jusqu'à la promulgation d'une Constitution, en novembre 1980. Lesourd explique à ce propos que l'État représentait un outil au service du PAIGC pour exécuter son programme. En revanche, quelle que soit la définition qui pouvait être accordée au parti – marxiste-léniniste, d'avant-garde ou de masse – le PAIGC s'est toujours montré réservé envers l'union politique entre le Cap-Vert et la Guinée-Bissau. Cette alliance allait d'ailleurs avorter en 1980, quelques années seulement après leur accession à l'indépendance.

Les deux États étaient dirigés par le même parti. Dès 1975 avait été mis en place un Conseil de l'unité, chargé de définir les modalités de l'unification. Il n'y avait pas de frontière, il existait une esquisse d'union douanière, une compagnie maritime commune, une armée partiellement commune. Mais les réglementations administratives étaient souvent différentes, comme les monnaies. Peu de relations économiques, des contrastes culturels et, en Guinée, une certaine méfiance vis-à-vis des Cap-Verdiens, rendait l'union difficile (*Ibid.*, p. 144).

Pour Lesourd, plusieurs raisons motivèrent l'échec de l'entente entre le Cap-Vert et la Guinée-Bissau. La chute du Président Luis Cabral, demi-frère d'Amílcar lors de la prise du pouvoir par Nino Vieira, en novembre 1980 en fut un épisode marquant. À cela s'ajoutèrent les conflits au sein du PAIGC, la crise économique en Guinée-Bissau, la discontinuité géographique malgré une histoire en partie identique, le voisinage linguistique partiel et d'autres écarts culturels importants.

---

<sup>168</sup> Union des peuples indépendants du Cap-Vert.

<sup>169</sup> Union cap-verdienne indépendante et démocratique.

### 3.1.2. L'entrée en scène du PAICV

Les divergences d'opinions à l'intérieur du PAIGC furent notoires de 1977 à 1979, assure Lesourd (p. 144). Elles se soldèrent par des remaniements ministériels qui firent émerger l'existence de deux mouvements : d'une part les « anciens combattants », symboles historiques de la résistance armée et de l'autre, les jeunes dirigeants et les anciens étudiants au Portugal. Le coup d'État du 14 novembre 1980 en Guinée-Bissau qui renversa et arrêta Luís Cabral, provoqua également de profondes fissures internes. Le parti se disloqua et le projet d'unité politique entre la Guinée et le Cap-Vert fut interrompu. C'était la fin du rêve<sup>170</sup>. La branche cap-verdienne opta alors pour la création d'un parti national, le PAICV (Parti africain pour l'indépendance du Cap-Vert). La séparation d'avec le PAIGC de Guinée fut en conséquence consumée.

La préoccupation majeure du premier gouvernement du Cap-Vert fut de procéder à la restructuration administrative des appareils d'État encore profondément marqués par l'héritage colonial. D'autres structures publiques furent aussi créées car il était important de répondre aux nouvelles exigences d'un État désormais politiquement indépendant. Suivant Andrade (1996, p. 279), même si l'indépendance nationale ne signifiait pas forcément la fin de la domination économique du capital international, il n'empêche que le pouvoir politique n'était dorénavant plus régulé par le régime du pays colonisateur.

Les élections de 1980 aux îles du Cap-Vert furent remportées par le PAICV. Aristides Pereira, président de la République depuis 1975, fut reconduit à la tête du pays en 1980 et plus tard en 1985, tout comme Pedro Pires qui conserva son poste de Premier ministre pendant toute la décennie.

Jusqu'en 1990, aucun parti politique ne pouvait, constitutionnellement, jouer un rôle de contre-pouvoir sur le sol du Cap-Vert. Bien que disposant de sympathisants actifs à Mindelo, l'UCID ne pouvait s'exprimer que parmi la diaspora, notamment américaine et néerlandaise. Le seul contre-pouvoir qui se manifesta toujours activement et d'une manière critique fut l'Église, structure puissante puisque tenant les campagnes, la plus grande partie des villes, et les consciences (Lesourd, 1995, p. 145).

À l'image du PAIGC, le PAICV marqua son hégémonie politique dans les îles en se reposant sur le système du monopartisme. L'expérience d'ouverture de l'Assemblée nationale populaire à des députés non adhérents qui permit à Carlos Veiga de reprendre un siège fut rapidement délaissée par le parti, lors de son troisième congrès en 1988. Imbu de son désir d'élargir son pouvoir local, le PAICV, jouant à la fois le rôle d'État et de parti, se lança dans la bataille de la

---

<sup>170</sup> Cf. Lopes (2002, pp. 633-667), pour de plus amples détails sur l'échec du projet d'unité entre la Guinée-Bissau et le Cap-Vert.

sensibilisation et de la mobilisation des habitants de l'archipel pour le développement alors que le pays n'était absolument pas habitué à ce genre de pratiques. Lesourd explique à la suite que le parti chercha à compter sur les organisations de masse – jeunes, agriculteurs, femmes, syndicat – dans le seul but de pouvoir se rapprocher de la population et de construire une idéologie nouvelle.

En marge de ces actions d'intérêt partisan, le PAICV s'engagea dans de grandes réformes dans la décennie de 80. Lesourd mentionne notamment la réforme administrative qui résulta en la naissance du secrétariat d'État à l'Administration publique en 1986, la réforme du système d'enseignement – à l'indépendance, l'archipel disposait à peine d'un lycée à Mindelo et un autre à Praia – et la réforme agraire, un point essentiel du problème social des îles (p. 146). En outre, des programmes mobilisateurs d'équipements pour les transports, la recherche de l'eau et la lutte contre l'érosion furent réalisés par l'État et visaient au renforcement de la cohésion nationale.

### **3.1.3. L'arrivée d'une nouvelle ère politique au Cap-Vert**

Après dix ans de régime à parti unique, les îles du Cap-Vert connurent un brusque changement politique en 1990-1991. Lors d'un congrès extraordinaire en février 1990, le PAICV entérina l'introduction de la démocratie multipartite. Le gouvernement du parti au pouvoir reconnut postérieurement le MPD (Movimento para Democracia<sup>171</sup>), nouveau mouvement d'opposition qui vit le jour le 14 mars 1990, peu après la décision du PAICV.

Les élections de 1991 marquèrent la débâcle du PAICV. Le parti perdit tour à tour les élections législatives du 13 janvier à l'Assemblée nationale populaire et les élections présidentielles du 17 février. Carlos Veiga et António Mascarenhas Monteiro, respectivement, sortirent victorieux de ces scrutins.

Au lendemain des élections législatives, Pedro Pires et son gouvernement démissionnèrent. Carlos Veiga prit alors provisoirement la tête d'un gouvernement essentiellement composé de figures du MPD. Le Cap-Vert rentra dans une nouvelle ère politique, celle de la démocratie libérale, politique et économique. Ce fut une période de profonds changements. Les sociétés d'État furent privatisées en masse.

---

<sup>171</sup> Mouvement pour la démocratie.

Selon Lesourd (1995), le revers électoral du PAICV fut dû en particulier à un certain épuisement des Cap-Verdiens à l'égard des dirigeants du parti restés au pouvoir depuis 1975. Mais, d'autres facteurs peuvent justifier le naufrage politique des dirigeants historiques de l'archipel :

- l'arrivée des nouvelles générations soucieuses d'avenir et refusant de donner crédit aux « hommes de l'histoire », héros de la lutte de libération, et considérés comme des hommes du passé ;
- les revers des succès de la gestion du pays par le PAICV ;
- le manque de qualification technique des cadres du PAICV : la lutte armée n'est pas une légitimation importante ;
- les « affaires », petites ou grandes, mesquines ou graves, parmi lesquelles le meurtre de Renato Cardoso ;
- la petite bourgeoisie, notamment administrative, n'a guère profité en termes de pouvoir d'achat, des retombées de la croissance ;
- la politique centralisatrice de l'État a souvent mis à vif les sensibilités locales et régionales ;
- le seul contre-pouvoir accepté par l'État-PAICV fut l'Église (pp. 150-151).

Le PAICV fut également battu aux élections régionales-municipales de décembre 1991, confirmant du reste le triomphe du MPD. À partir de 1991, l'archipel vécut une agitation politique sans précédent. Plusieurs partis virent le jour ou furent légalisés.

La politique cap-verdienne s'incarne désormais dans des formations qui vont de l'extrême gauche (le PAICV) à la droite conservatrice (UCID), en passant par le centre gauche (PCD, Parti de la convergence démocratique et PSD, Parti social-démocrate), à la droite libérale (MPD). L'extrême gauche révolutionnaire (UPIC-R, Union du peuple pour l'indépendance du Cap-Vert – rénové) a disparu de la scène politique, incapable de satisfaire aux conditions de législation (*Ibid.*, p. 151).

Le PAICV fut contraint de rénover ses structures et de remplacer une partie de ses dirigeants historiques. Une nouvelle génération prit ainsi les commandes du parti, avec notamment Aristides Lima comme nouveau secrétaire général.

L'UCID, bien que partageant l'idéologie libérale du MPD, se détacha de ce parti sur le plan religieux – hostile à l'avortement – et social, en faisant preuve de vigilance en matière de politique régionale.

Officialisé en 1994, le PSD – dont le secrétaire général est João Além – très hostile au MPD, conserva un rôle de parti modique aux horizons très limités. De son côté, le PCD<sup>172</sup>, résultant des divergences politiques entre Carlos Veiga et Eurico Monteiro – à l'époque, ministre de la Justice et du Travail – conserva une attitude de censure vis-à-vis de la politique du MPD jugée trop léthargique.

Quant au MPD, conduit par son Premier ministre, Carlos Veiga depuis 1991, il commença à dépérir au bout des cinq premières années de mandat absolu. Bâti sur le slogan de *mudança*<sup>173</sup>

---

<sup>172</sup> Ce parti n'existe plus depuis le 23 septembre 2006.

<sup>173</sup> Changement, mutation.

plusieurs points de son projet électoral ne furent pas concrétisés. Aussi, le bilan fut-il très mitigé aux yeux de la classe politique et de la population. Lesourd (1995) affirme d'ailleurs:

Il est, certes, le législateur de la démocratie multipartite, de la réforme administrative et d'une transition libérale voulue comme une ouverture au monde et un soutien à l'initiative privée. Mais il a aussi acquis, à tort ou à raison, l'image d'un parti ayant tendance à confisquer le pouvoir, et dont les résultats économiques et sociaux, notamment en termes de création d'emplois et de hausse du niveau de vie, se font attendre. [...] les retombées des programmes-phares de la croissance, tourisme et pêche, tardent à apparaître [...] Le discours libéral apparaît dès lors comme un leurre et affaiblit le crédit du parti au pouvoir (pp. 152-153).

En outre, le gouvernement conduit par le MPD fut confronté, dès 1991, à une fluctuation ministérielle qui provoqua une division au sein du parti. Cette scission et divers autres scandales de corruption et d'abus de biens sociaux servirent à enrayer l'élan de la population en général et des militants en particulier. Le MPD resta au pouvoir pendant dix ans.

En 2001, le PAICV retrouva son siège de leader perdu en 1991, en remportant à tour de bras les élections municipales, législatives et présidentielles. Pedro Pires, ancien commandant durant la lutte de libération fut élu président de la République et le jeune José Maria Neves fut nommé Premier ministre, poste qu'il occupe actuellement après avoir successivement triomphé aux élections législatives de 2006 et 2011. En revanche, les îles du Cap-Vert disposent aujourd'hui d'un nouveau président de la République ; il s'agit de Jorge Carlos Fonseca, avocat et professeur universitaire, homme politique cap-verdien, membre du MPD, qui fut élu le 21 août 2011 et investi le 9 septembre suivant.

La construction de l'unité nationale, un des objectifs majeurs des dirigeants cap-verdiens depuis l'indépendance, fut très tôt freinée en raison de la jeunesse de l'État, du mauvais encadrement hérité de la colonisation et de l'insularité de l'archipel. Lesourd (1995, p. 154) explique que l'État fut contraint de créer des structures d'encadrement nouvelles capables de satisfaire la majorité des Cap-Verdiens. Des programmes de formation furent nécessaires aussi bien dans l'administration que dans l'organisation et la gestion des entreprises publiques. Habituellement faits à l'étranger, ces programmes représentèrent constamment des obstacles à la cohésion nationale car ils se déroulaient aussi bien dans des pays socialistes que capitalistes ce qui gênait l'intercompréhension et le travail en commun, mais également parce que certains cadres ne retournaient pas au pays lorsqu'ils étaient invités par le pays d'accueil. D'autre part, l'absence du syndicalisme pendant la période coloniale se traduisait par une faible participation populaire. « *Cette indifférence populaire aux choses de l'État fut un obstacle à l'action du PAICV qui se voulait avant tout un parti populaire, sinon de masse, dont l'objectif était de parvenir à la démocratie nationale révolutionnaire* » (Lesourd, 1995, p. 155). Elle fut comblée d'abord par la création de l'UNTC-CS (União Nacional dos Trabalhadores Caboverdianos-Central

Sindical<sup>174</sup>). À partir de 1991, de nombreux syndicats et associations à caractère professionnel furent créés.

Avec l'accession à l'indépendance, la politique interne était aussi tournée vers un meilleur contrôle territorial. Les stratégies administratives qui furent mises en place donnèrent lieu à la création des *zonas*<sup>175</sup> qui vinrent s'ajouter aux *concelhos* (circonscriptions territoriales) et aux *freguesias* (paroisses, subdivisions de conseils). En 1991, l'organisation politico-administrative fut naturellement redéfinie avec l'installation d'assemblées paroissiales (*freguesia*) et locales (*município*) dotées d'un organe exécutif collégial dirigé par un président. Ces communautés territoriales disposaient d'une autonomie financière et politique qui permit au pays de jouir d'un pouvoir politique décentralisé à travers ce qu'on appelle les élections « autarquicas<sup>176</sup> ».

Les difficultés de communications interinsulaire et l'enclavement intra-insulaire constituèrent aussi d'autres obstacles auxquels l'archipel était confronté. L'État su réagir efficacement à ce problème géographique posé par le territoire en désenclavant progressivement les principales régions intérieures du pays et en essayant d'améliorer les communications maritimes et aériennes.

### **3.2. Le contexte sociolinguistique national : réalités historiques et contemporaines**

Quelles langues parle-t-on aux îles du Cap-Vert ? Pourquoi les parle-t-on ? Autrement dit, pourquoi celles-là et pas d'autres ? Quel statut ont-elles dans la société cap-verdienne ?

Les langues en présence dans le pays ne sont pas très nombreuses. Les deux premières – le portugais et le créole – sont intimement liées à l'épopée coloniale vécue dans l'archipel. Elles correspondent, à des degrés différents (*v. infra*), à des langues du quotidien national. Les deux autres représentent deux langues étrangères que l'on retrouve, avant tout, dans le système éducatif national. Il s'agit de l'anglais et du français. Cela dit, ces deux langues sont aujourd'hui bien présentes dans l'univers sociolinguistique du pays, tout simplement parce que le Cap-Vert n'est plus à peine un pays d'émigration ; il est devenu depuis quelques années une véritable destination migratoire pour des milliers d'individus issus des pays anglophones et francophones

---

<sup>174</sup> Union nationale des travailleurs cap-verdiens - Centrale syndicale).

<sup>175</sup> Zones (subdivision administrative de base correspondant à peu près en France aux divisions communales).

<sup>176</sup> Municipales, locales.

d’Afrique occidentale, sans oublier les Cap-Verdiens « Francophones » de deuxième ou troisième génération retournés du Sénégal ou de la Côte d’Ivoire, par exemple.

D’ailleurs suivant cette même logique, il ne serait pas surprenant que l’on rajoute dans quelques années, d’autres langues étrangères qui semblent peu à peu se frayer un passage dans le panorama linguistique cap-verdien ; il est question ici notamment du mandarin et de l’espagnol. En effet, la communauté chinoise, à vocation essentiellement commerciale, ne cesse de s’accroître dans toutes les îles de l’archipel, sans compter l’importante communauté estudiantine de Cap-Verdiens revenus aux îles après quatre ou cinq années d’études dans ce pays asiatique. Nombreux sont aussi les ressortissants de Cuba et d’Espagne (notamment des îles Canaries) qui s’installent de manière progressive au Cap-Vert et qui s’orientent vers les secteurs de la santé, de l’éducation et des activités économiques. C’est depuis le 22 décembre 2006, lors d’une réunion du Conseil de Ministres espagnols que la création d’une ambassade au Cap-Vert a été accordée, même s’il est vrai que le décret-loi n’est entré en vigueur que le 10 janvier 2007, après sa publication<sup>177</sup>. Dans ce cas aussi, il existe une communauté assez conséquente de Cap-Verdiens ayant étudié ou qui étudient actuellement dans des pays d’expression hispanophone (Cuba, Canaries, Bolivie). Déjà en février 2012, l’université publique du Cap-Vert offrait, en partenariat avec l’AECID (Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo<sup>178</sup>), la deuxième édition de cours du soir d’espagnol langue étrangère<sup>179</sup> (ELE). Il convient de préciser que cette initiative constitue pour les deux institutions, un pas important vers l’implantation de l’enseignement de cette langue dans le système supérieur public. Le mandarin, si l’on en croit les dirigeants de l’université publique, pourrait bien suivre, à l’avenir, l’exemple de l’espagnol.

### **3.2.1. Le portugais**

Le portugais détient le statut de langue officielle du Cap-Vert depuis la colonisation. Il est utilisé dans les médias, l’administration, l’enseignement, la littérature, les sciences et, de façon générale, dans la communication écrite. C’est la langue du Parlement, du moins dans la promulgation et la publication des lois, car le portugais et le créole cap-verdien (Ccv) sont

---

<sup>177</sup> Cf. *A Semana online*. Disponible sur : <http://www.asemana.publ.cv/spip.php?article21948>.

<sup>178</sup> Agence espagnole de coopération internationale pour le développement.

<sup>179</sup> Cf. <http://www.aecid.cv/?q=node/371> et [http://www.unicv.edu.cv/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2418:curso-livros-de-espanhol&catid=3:acontece-na-unicv](http://www.unicv.edu.cv/index.php?option=com_content&view=article&id=2418:curso-livros-de-espanhol&catid=3:acontece-na-unicv)



admis dans les débats oraux. Il en est ainsi dans les tribunaux où les témoignages peuvent être rendus en créole, mais pas les documents écrits. L'Administration publique pratique la même politique à l'égard des demandes orales (en créole) et des demandes écrites (en portugais). On l'a bien compris, le Cap-Vert vit en conséquence dans une situation diglossique où la langue du colonisateur portugais demeure la langue dominante alors que la langue du peuple cap-verdien, la langue du quotidien, de toutes les situations, conserve sa place de langue dominée. Le portugais est donc synonyme de savoir, d'éducation et de prestige.

Longtemps considéré comme l'idiome des intellectuels, le portugais comme langue de communication permettait de distinguer les instruits du reste de la population. Avec les années, l'instruction qui est devenue peu à peu accessible à une grande partie de la population finira par lever quelques barrières et rapprocher progressivement les différentes classes sociales (Mendes, 2011, p. 61).

Cet auteur estime que l'amélioration des conditions de vie de l'ensemble de la population a beaucoup contribué à ce rapprochement. En effet, si certains outils de communication comme le téléphone, la télévision et la radio n'étaient auparavant accessibles qu'à l'élite instruite, ces derniers participent désormais du quotidien de tout un chacun. Selon lui, les émigrés, appartenant le plus souvent à des groupes sociaux défavorisés, y ont joué un rôle décisif car grâce à ces équipements, le contact avec le portugais a augmenté dans plusieurs foyers, améliorant ainsi la pratique de la langue. Chez les jeunes, la situation est quelque peu différente. Plus cultivés, ils sont plus sous l'influence du portugais surtout par le biais de l'école.

Il est malgré tout opportun de préciser que le portugais dont il est question ici est foncièrement celui du modèle européen parlé et écrit, celui qui est utilisé dans les organes de communication sociale, dans les milieux scolaires et universitaires et dans les administrations. Or, il faut savoir que le portugais brésilien a un impact plus ou moins important aujourd'hui sur la population en général et la nouvelle génération en particulier notamment par l'intermédiaire de la chaîne *Rede Record*<sup>180</sup> détentrice de la *TV Record Cabo Verde*<sup>181</sup>, mais également à travers les séries brésiennes de la chaîne *Rede Globo*<sup>182</sup>, si appréciées des Cap-Verdiens et qui passent à la télévision nationale, mais qui sont aussi disponibles dans la plupart des vidéoclubs du pays ou téléchargeables sur Internet. Là aussi, comme pour d'autres contextes, il faut inclure tous les étudiants cap-verdiens qui vont faire leur cursus au Brésil et qui gardent les traces linguistiques et culturelles de leur séjour dans ce pays.

---

<sup>180</sup> Réseau Record (Brésil).

<sup>181</sup> TV Record Cap-Vert.

<sup>182</sup> Réseau Globo (Brésil).

Quoi qu'il en soit, même si les Cap-Verdiens ont un contact plus ou moins conséquent avec le portugais, ils ont, dans leur grande majorité, conservé l'habitude de communiquer en Ccv.

### 3.2.2. Le créole cap-verdien

La question de la genèse du créole des îles du Cap-Vert a été effleurée ci-dessus (Cf. Problématique). Il n'y a jamais eu unanimité chez les différents auteurs. S'il ne s'agit pas ici de rentrer dans les détails des discussions entre spécialistes, il y a cependant un intérêt certain à revenir sur cette question à condition de prendre surtout ces discussions comme un témoignage sur les débats autour de l'identité cap-verdienne et le rapport au continent africain.

La figure centrale dans ses débats est celle d'António Carreira. Auteur de nombreux ouvrages sur l'histoire cap-verdienne et sur les peuples guinéens, il était lui-même Cap-Verdien – descendant par sa mère d'une famille de marchand d'esclaves (Carreira, 2000, p. 24) – et fut durant de nombreuses années agent de l'administration coloniale portugaise en Guinée.

Cette présentation s'appuie essentiellement sur son ouvrage incontournable *O crioulo de Cabo Verde : surto e expansão*. D'abord, une partie de l'analyse est consacrée au développement du créole cap-verdien (Ccv) qui au cours de l'histoire coloniale a reçu un traitement différencié aussi bien de la part de l'empire portugais que de celle des Cap-Verdiens de l'archipel. Cette analyse historique est suivie ensuite d'une réflexion beaucoup plus synchronique qui consiste à examiner le statut et le positionnement de la langue dans la société cap-verdienne actuelle.

- **Genèse et développement**

La thèse de Carreira :

Carreira (1984, p. 15) commence par montrer que les points de vue sur la formation et l'évolution du créole aux îles du Cap-Vert et en Guinée (celle du 19<sup>e</sup> siècle) sont totalement divergents. En effet, pour certains le créole aurait émergé en Guinée puis aurait été transporté vers les îles cap-verdiennes, alors que pour d'autres, les créoles seraient nés à la même période dans les cours d'eau de la Guinée et au Cap-Vert, tout en conservant leur indépendance. Il existe aussi un troisième groupe d'individus pour qui le créole se serait formé aux îles du Cap-Vert, en raison du profond croisement de races à partir de 1462, suite à l'union entre le colon portugais et les femmes venues du continent africain – affranchies ou esclaves – et qui ont donné naissance à l'« enfant du Cap-Vert ».

D'emblée Carreira (1984, p. 16) rejette la seconde hypothèse, celle d'une genèse de créoles indépendants dans les deux aires géographiques. Selon lui, elle n'est absolument pas cohérente. Il estime d'ailleurs que face aux contraintes *sui generis* qui couvrent le phénomène de la formation des langues de communication verbale, cet argument est insoutenable.

À propos de la formation d'un créole dans les cours d'eau de la Guinée, Carreira explique que :

Ceux qui défendent cette thèse, s'appuient apparemment, sur la prérogative de la découverte de ce que l'on a appelé la « Guinée » en 1446, étant donné que lorsqu'elles furent « trouvées », les îles du Cap-Vert étaient dépeuplées de population, quatorze ans après, en 1460 (p. 17, ma traduction).

Or d'après lui, à cette époque, et même ultérieurement, la Guinée ne correspondait pas à une unité géographique concrète. La documentation de cette période faisait référence aux « Cours d'eau de la Guinée » ou aux « Cours d'eau de la Guinée du Cap-Vert », autrement dit à ceux situés dans les régions côtières du continent africain à partir du fleuve Sénégal. C'est à partir de 1600 que la zone en question subit une certaine délimitation, grâce à une meilleure connaissance des terres, des cours d'eau et des habitants. Dans une lettre de 1606, le Père Baltazar Barreira déclara : « [...] cette partie de l'Afrique que les Portugais qualifient de Guinée, commence au fleuve *Senegá* et coule le long de la côte jusqu'au *Cabo Ledo* ou *Serra Leoa*, à environ 180 lieues du nord au sud » (Carreira, p. 19, ma traduction).

Les Portugais ayant découvert cette zone dans les premières décennies, établirent des contacts avec les populations riveraines moins rebelles et se livrèrent au commerce sur la côte sud, à bord de leurs navires. Ils cherchèrent également à s'installer temporairement dans un des ports de leur itinéraire, mais ils furent contraints à renoncer à ces velléités en raison de plusieurs facteurs qui ne favorisèrent pas leur fixation prolongée ou permanente, à savoir l'instabilité du commerce maritime, la création tardive, en 1582, des premières usines à Bugundo, dans le fleuve de S. Domingos (affluent de la rive droite du fleuve Cacheu), l'hostilité de la grande majorité de la population native de chaque région, la concurrence commerciale des Français dans la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle et, plus tard des Anglais, Hollandais, et autres peuples expansionnistes, l'interdiction de l'exercice du commerce par des agents économiques autres que les entrepreneurs des traites et des rachats, la modicité des ressources humaines et matérielles des Portugais, entre autres (*Ibid.*, pp. 19-22).

Carreira énumère aussitôt après une série de facteurs complémentaires qui nous renvoient à des textes de l'époque jusque-là pas encore publiés (voir pp. 22-28). Il s'agit d'éléments qui prouvent que, sur la côte et les cours d'eau, fut imposé un type de commerce non sédentaire, d'un port à l'autre, qui entravait l'ancrage pérenne et numériquement considérable de Blancs et/ou Métis. Ces conditions ont par conséquent pesé sur les relations avec les peuples africains,

donnant lieu à des contacts irréguliers et de nature plutôt commerciale que sociale. C'est ce qui pousse l'auteur à conclure :

Face à la situation décrite, on estime qu'aucune des conditions réputées techniquement indispensables à la formation de langues de communication verbale n'a jamais été créée dans la région de la Casamance au Componi. C'est pourquoi nous devons rejeter l'hypothèse du développement du créole dans l'espace désigné (p. 31, ma traduction).

On l'a bien compris, Carreira s'oppose catégoriquement aux deux premières théories suivant lesquelles la formation du Ccv aurait commencé dans les cours d'eau de la Guinée avant d'arriver dans les îles ou alors que les créoles auraient surgi simultanément dans les deux aires géographiques, mais en restant indépendants (l'un de l'autre). Pour lui, la troisième hypothèse est assurément la plus crédible.

La formation du créole dans les îles cap-verdiennes aurait certainement connu plusieurs étapes décisives. À une période où les Portugais arpentaient le Monde sans pouvoir se fixer solidement quelque part, ils n'hésitèrent pas à fonder, avec audace, la première ville portugaise en Afrique.

Toutes les îles et les villages de ce que l'on appelait « les cours d'eau de la Guinée » sont devenus une unité administrative sous la désignation de « Capitainerie des îles du Cap-Vert », basée à Ribeira Grande, qui avait une domination (théorique) sur les « villages de Cacheu, du grand fleuve de S. Domingos et de la plupart des conquêtes de la Guinée, l'ensemble formant un « District » (pp. 39-40, ma traduction).

L'auteur explique par ailleurs que l'insularité de l'archipel était propice à un développement tranquille de la communauté et de son économie, en dépit de l'aridité des îles. Le contexte permit donc aux colons portugais de s'établir définitivement dans un premier temps à Santiago, Fogo, Maio et Boavista. Malgré tout, on apprend plus loin que les structures de la société esclavagiste insulaires provinrent un peu du hasard et beaucoup du substrat humain utilisé.

À leur découverte, les îles étaient inhabitées. Deux ans plus tard, conformément à la Charte royale de 1462, la Couronne commença à envoyer à Santiago et Fogo quelques Européens, Portugais, Génois, Sévillans, Castillans et d'autres chargés d'amener de la zone délimitée par les lettres royales de 1462 et 1472, les esclaves, « mâles et femelles » nécessaires au peuplement adéquat et à l'exécution des travaux requis pour l'occupation des terres (pp. 45-46, ma traduction).

Or, les hommes de race blanche qui arrivaient sur l'archipel étaient rarement accompagnés de femmes de leur ethnie. Il était pour ainsi dire inévitable qu'ils s'unissent aux femmes provenant du littoral africain pour servir comme esclaves et même aux *Tangomaos*<sup>183</sup>. Le processus de métissage de sang, de cultures voire de langues était ainsi lancé. Le clergé qui était la classe la plus culte, eut un rôle prépondérant dans l'évolution et l'affermissement de cette communauté

---

<sup>183</sup> Il s'agissait de Portugais et de Cap-Verdiens qui jouaient le rôle de médiateurs dans le commerce entre les marchands d'esclaves et les peuples de l'intérieur.

naissante par le biais de l'éducation et de l'instruction des masses. Cette idée est du reste renforcée par Carreira dans les propos suivants:

L'influence du clergé, même du point de vue psychologique n'échappait à personne : les *Donatários*<sup>184</sup>, les *Morgados*, les officiers de l'armée, les fils de famille, les enfants d'esclaves, les serviteurs des grandes maisons, les esclaves et, plus tard, le peuple lui-même ; cette influence était exercée lors des cérémonies religieuses, sur les adultes et les enfants des deux sexes, par la prédication, le sermon, la confession (pp. 52-53, ma traduction).

L'intervention concomitante du catéchisme, de l'éducation et de l'instruction dans les églises, les grandes maisons et les propriétés agricoles ainsi que l'apprentissage des métiers ouvrirent la voie à la formation du créole : l'importante langue de communication verbale et sociale qui sitôt définit le mieux l'identité culturelle du Cap-Verdien (*Ibid.*, p. 54).

Toutefois, Carreira souligne l'existence probable d'un *pidgin* ou *proto-créole* à Santiago, du fait de la présence, à au moins cent ans de la découverte de l'archipel, d'esclaves africains (*Jalofos*) qui se voyaient obligés de communiquer avec les Européens. Ces *línguas* ou *chalonas* étaient, en réalité, des interprètes qui partaient de Ribeira Grande à bord des navires de trafic vers les cours d'eau de la Guinée et étaient utilisés comme intermédiaires dans les échanges communicatifs entre le personnel navigant européen et les habitants du continent (*Ibid.*, p. 55). La présence de locuteurs des langues africains dans la zone comprise entre l'île de Santiago et la côte atlantique peut difficilement être mise en cause, comme en témoigne le nombre de linguistes et d'historiens ayant aligné leurs interventions sur certaines affinités existant entre le Ccv et quelques langues d'Afrique occidentale lors du colloque international d'Erlangen (Allemagne) en 2004, sur les origines de la société et du créole des îles du Cap-Vert.

Au demeurant, il est évident pour Carreira que :

Le créole parlé aux îles du Cap-Vert et dans la Guinée du 19<sup>e</sup> siècle correspond à la langue de communication verbale, fondée sur le portugais des années mille cinq cent, « née » dans l'archipel ; et ensuite emmenée vers les *Praças*<sup>185</sup> et *Presídios*<sup>186</sup> des « cours d'eau de la Guinée » par les métis, fils d'hommes blancs et de femmes noires (esclaves ou affranchies) quand ils y étaient envoyés au lieu des Européens, qui avaient reconnu leur incapacité à survivre dans le climat chaud et humide des cours d'eau, où par ailleurs les conditions de vie leur étaient défavorables en raison de l'insécurité liée à l'agressivité des populations locales (pp. 64-65, ma traduction).

---

<sup>184</sup> Ils appartenaient à la classe des maîtres blancs et étaient au sommet de la hiérarchie économique, sociales et politique dans l'organisation coloniale portugaise. Le pouvoir du roi leur était délégué, mais au fil des années, ils seront peu à peu privés de ce pouvoir.

<sup>185</sup> Villages fortifiés et armés en permanence, dûment organisés pour compenser l'absence de barrières naturelles à leurs limites (Cf. Carreira, 1984, p. 28, ma traduction).

<sup>186</sup> Petites places dotées de peu de moyens défensifs de type militaire, formées de groupes de maisons où étaient concentrés les délinquants dans l'accomplissement des peines imposées par les tribunaux ou les autorités (Cf. Carreira, 1984, pp. 28-29, ma traduction).

D'autres auteurs contemporains ayant traité la question ne semblent pas vraiment s'éloigner de la version de Carreira. António Correia e Silva (HGCV II, p. 312) explique qu'il existait dans la *fazenda*<sup>187</sup> une dispersion ethnique créée peut-être intentionnellement puisque aucune des identités sociales africaines en présence ne pouvait s'y regrouper, la transformant ainsi en une sorte de « Babel ethnique ». Les propos de l'auteur sont explicites quant à l'existence sur l'archipel – à Santiago notamment – de locuteurs africains de diverses origines. La dispersion dont il parle est d'ailleurs la cause de l'acculturation de l'esclave fraîchement arrivé sur l'archipel puisque pour lui,

[...] a aprendizagem da língua corrente, dos rudimentos do catolicismo, das técnicas de trabalho e as atitudes de submissão social, era feita primordialmente através dos contactos íntimos e informais com os seus iguais, os forros e os feitores, no seio da fazenda<sup>188</sup> (HGCV II, p. 310).

D'après Veiga (2000),

Le processus de la formation du Ccv débuta dans la deuxième moitié du 15<sup>e</sup> siècle, soit dès le début du peuplement des îles ;

Les éléments humains qui ont contribué à cette formation seraient essentiellement des esclaves du fleuve Casamance, au sud du Sénégal et des fleuves « S. Domingos » et « Grande » de la Guinée-Bissau et dans une moindre proportion, les Portugais, quelques Italiens et quelques Castillans. Ces colons, pour la plupart, appartenaient à des classes sociales modestes et ne possédaient pas, du moins au début, les mécanismes et les instruments culturels pour la défense et la valorisation de leur langue ;

Les Noirs appartenaient à plusieurs groupes ethniques et linguistiques, sans qu'il y ait véritablement un groupe dominant, quoique quelques historiens signalent l'importance présumée des groupes « mandinga, jalofo et fula » (p. 23).

Même si à l'origine de sa formation se trouve certainement la nécessité d'échanges entre les esclaves et leurs maîtres, Boulègue (2006), pense toutefois qu'il y eut certainement d'autres intervenants dans la genèse du créole du Cap-Vert :

À ceux qui venaient du Portugal s'ajoutèrent vite certains des colons des îles du Cap-Vert. Les premiers n'avaient le plus souvent que des contacts ponctuels avec les populations africaines. Les seconds, du fait de leur proximité et du peuplement même des îles, étaient beaucoup plus familiarisés avec le continent. [...] Enfin, d'autres Portugais, que nos documents appellent *lançados*, s'installèrent parmi les populations africaines, eux aussi pour faire du commerce, et y firent souche. [...] À ces *lançados* et à leurs descendants métis s'ajoutèrent des Africains, auxiliaires ou associés, appelés *grumetes* ou *Kristons*. Ces différents éléments formèrent un milieu luso-africain, composite et culturellement mixte, où hommes et femmes jouèrent le rôle d'intermédiaires dans les échanges atlantiques (pp. 45-47).

Alors que la formation du créole aux îles du Cap-Vert reste encore aujourd'hui un sujet peu consensuel, son développement durant la période coloniale eut pour « tort » de ne pas être identique partout. Selon Carreira (1984),

---

<sup>187</sup> Exploitation ou propriété agricole.

<sup>188</sup> L'apprentissage de la langue courante, des rudiments du catholicisme, des techniques de travail et les attitudes de soumission sociale, était principalement fait par contacts intimes et informels avec leurs paires, les esclaves affranchis et les surveillants, à l'intérieur de la *fazenda* (ma traduction).

Dans la première phase, après sa formation, le créole a dû rayonner de Santiago aux zones de commerce des Portugais (1550-1600) : Antilles, concrètement l'île de S. Domingos ; et les « fleuves de la Guinée » en particulier de Beseguiche (Goréa) à Serra Leoa. Il ne devrait pas avoir eu le temps de prendre racine en tant que langue de communication entre les différents peuples, compte tenu des vicissitudes subies par le commerce maritime portugais, en raison de la concurrence française et anglaise, après la première moitié du 16<sup>e</sup> siècle, et qui empêchèrent l'établissement de colonies (p. 65, ma traduction).

La région entre Beseguiche et la Casamance est présentée par l'auteur comme un exemple de non-enracinement du créole à cause des contacts sporadiques que les Portugais maintenaient avec les populations respectives. En fait, c'est seulement à partir de 1900 que celui-ci commença à se manifester davantage notamment comme langue du commerce et des relations sociales, de la Gambie à la Casamance. En revanche, le créole connut un éclat grandissant grâce à l'émigration cap-verdienne, d'abord à partir de 1850, essentiellement vers les fleuves Farim et Geba, mais aussi vers Dakar et la Gambie, puis après 1915, vers Bissau, Bolama et d'autres territoires (*Ibid.*, pp. 67-68).

Le créole connut d'un autre côté un parcours assez agité, surtout à partir du 18<sup>e</sup> siècle, lorsque des voix appartenant à une élite lettrée proche du régime colonial se levèrent contre l'image que véhiculait la langue dans les îles. Le créole fut alors traité, entre autres, de « ridicule, d'idiome pervers, corrompu et imparfait, sans construction ni grammaire, de charabia mélangé de termes africains et portugais » (Cf. Carreira, 1984, pp. 70-73). Les attaques ne s'arrêtèrent pas là. L'auteur rappelle aussi qu'en 1921, sur ordonnance du gouvernement local, l'utilisation du créole fut interdite dans tous les bureaux de l'administration publique et certainement dans les écoles. Le créole s'imposa malgré tout dans l'archipel parce que comme le souligne Baltazar Lopes (1957), l'homme créole était en nette majorité numérique sur celui du pouvoir portugais qui fut obligé de s'acculturer au plan idiomatique (Cf. Carreira, 1984, p. 75).

En dépit de toutes ces années de grandes tribulations, le créole des îles du Cap-Vert commença petit à petit une phase d'affirmation (Cf. Chapitre II, sous-section 2.4.1.) grâce à une pléiade d'écrivains et de troubadours du 20<sup>e</sup> siècle qui à l'aide de la plume et de la parole, se lancèrent dans la défense du Ccv » (Veiga, 2000, p. 40).

#### Une vision critique de cette thèse:

À partir des années 1985, certains auteurs (Couto, 1994 ; Kihm & Rougé, 2013 Rougé, 1985, 1986, 1995, 2007) s'intéressant à la formation du créole de Guinée et de Casamance, sont amenés à proposer un modèle alternatif à celui de Carreira.

Ils partagent l'idée que le créole est né d'un système de type pidgin utilisé sur la côte africaine, à Ribeira Grande, et sur les bateaux naviguant entre les deux. Kihm et Rougé (2013) estiment

qu'à l'origine de ce système, il y a des variétés de base (Klein & Perdue, 1995) ou des interlangues élémentaires du portugais. Ces variétés de base auraient été introduites sur le continent par les interprètes africains rachetés au Portugal et embarqués sur les caravelles. Ainsi, ces variétés de portugais seraient en grande partie issues de la língua de preto parlée à Lisbonne par les Africains<sup>189</sup>. Cette introduction sur le continent de ces formes pidginisantes aurait eu lieu avant même la découverte du Cap-Vert par les Portugais puisque Ca da Mosto (1455-1456/1994) fait allusion à ces interprètes achetés à Lisbonne lors du voyage au cours duquel le Cap-Vert aurait été découvert.

Rougé (1995) estime que dès lors qu'on admet, ce que font Carreira et ceux qui reprennent ses thèses, qu'il y a un système de type pidgin commun au Cap-Vert et au continent à l'origine du créole, qu'il n'est pas besoin de postuler que le créole s'est formé au Cap-Vert, puis a été transporté en Guinée. Pour lui, la créolisation – c'est-à-dire la transformation d'un système de communication en langue identitaire – s'est produite dans les praças guinéennes et les plantations cap-verdiennes selon les nécessités sociales et linguistiques de chacune d'entre elles. Il remarque qu'une des difficultés dans l'analyse provient que dans les premiers textes où le mot « crioulo » (ou « créole » ou « criollo ») est mentionné, il désigne tout à la fois la língua franca utilisée par les interprètes dans la communication avec les Européens et la langue émergente.

En ce qui concerne le Cap-Vert, Rougé fait remarquer que les textes cités par Carreira lui-même montrent qu'au début du 17<sup>e</sup> siècle, les Portugais avaient encore recours aux interprètes pour communiquer avec les esclaves de l'intérieur de l'île de Santiago. Il estime donc que ce n'est qu'au cours de ce siècle que le créole a émergé en tant que langue identitaire.

La question des liens génétiques entre le créole du Cap-Vert et celui de Guinée, au premier abord, n'a pas une importance particulière dans la problématique développée ici. Cependant, elle est un reflet de l'affirmation identitaire cap-verdienne chez certains auteurs. Elle doit aussi être reliée aux interrogations sur le rapport à l'Afrique. Ainsi, Baltazar Lopes défend des thèses fort proches de celles de Carreira « *suponho que o crioulo falado na Guiné é, não uma criação resultante directamente do contacto do indígena com o português, mas sim o crioulo cabo-verdiano de Sotavento levado pelos colonos ido do arquipélago e que, com o tempo, se foi diversificando e adquirindo caracteres próprios sob a influência das línguas nativas*<sup>190</sup> »

---

<sup>189</sup> La participation de la língua de preto dans la formation du créole guinéen avait déjà été défendue dans une perspective fort différente par Naro.

<sup>190</sup> Je suppose que le créole parlé en Guinée n'est pas une création résultant directement du contact de l'indigène avec le portugais, mais plutôt le créole cap-verdien de Sotavento emmené par les colons partis de l'archipel et qui,



(Lopes, 1957, p. 31). Cette citation ne prend tout son sens que si l'on sait que dans les pages qui suivent, B. Lopes s'efforce de minimiser l'apport africain au créole. Ainsi, peut-on estimer que chez les auteurs cap-verdiens, il s'agit de considérer le créole comme une « invention » typiquement cap-verdienne et pour certains d'entre eux d'en limiter une possible « africanité ».

- **Situation actuelle**

Veiga (2000) affirme :

Le créole parlé aujourd'hui au Cap-Vert est le résultat d'un long processus de gestation, de restructuration et d'autonomisation, dans un contexte esclavagiste qui remonte à plusieurs siècles (1462-1836)<sup>191</sup>, de colonisation de quelques décennies (1836-1975) et de l'indépendance politique depuis 1975 (p. 24).

Ce jugement porté par l'auteur résume bien tout le parcours et l'existence réelle vécus par le Ccv depuis sa formation dans la deuxième moitié du 16<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Cependant, après quasiment quatre décennies de fonctionnalité linguistique dans un pays libre et indépendant, il est judicieux de s'interroger sur la situation – statut, positionnement, évolution – de la langue à l'heure actuelle.

Le Ccv est aujourd'hui la langue nationale et maternelle du peuple cap-verdien et la langue de toutes les occasions (Cf. Chapitre II, sous-section 2.4.1.). Selon Veiga (2004),

C'est l'instrument fondamental non seulement en matière de communication, mais aussi de la propre expérience de ce même peuple. En effet, c'est à travers lui que nous nous comprenons mieux, que nous pensons, rêvons, nous amusons, souffrons, travaillons, créons, en un mot, vivons mieux (p. 134).

Quint (2005, p. 24), allant dans le même sens, dit qu'indépendamment de l'âge ou de la classe sociale, pratiquement tous les Cap-Verdiens résidant au Cap-Vert emploient cet idiome dans leurs communications quotidiennes. Autrement dit, il est inutile de nier la présence, pour ne pas dire l'omniprésence du Ccv dans la société cap-verdienne. Cependant, le Ccv « *malgré sa vitalité sociale, voit son usage confiné à la sphère de l'oralité* », poursuit ce même auteur. Cela n'est pas surprenant compte tenu de la présence dominante du portugais à l'écrit (Cf. sous-section 3.2.1.) et de l'absence de conditions – mais également de mesures concrètes – politique, linguistique, technique et sociale, visant à la standardisation de l'alphabet et de l'écriture de la langue cap-verdienne.

---

avec le temps, s'est diversifié et a acquiert des caractères propres sous l'influence des langues natives (ma traduction).

<sup>191</sup> Selon Brito-Semedo (2006, p. 72), c'est en 1836 que le commerce d'esclaves a été interdit sur le littoral.

Si le 1<sup>er</sup> colloque linguistique sur le créole du Cap-Vert qui s'est tenu à Mindelo (São Vicente), en 1979, avait pour finalité générale la valorisation de la langue maternelle, cependant l'objectif spécifique était l'harmonisation d'un alphabet pour l'écriture (Veiga, 2000, p. 10). Certes, il y a eu des avancées dans ce domaine, mais présentement l'écriture du cap-verdien provoque encore beaucoup d'appréhension, aussi bien dans l'archipel que dans la diaspora. Les études sur la lexicographie du créole ont pourtant pris forme à partir du 19<sup>e</sup> siècle, et se sont poursuivies pendant le 20<sup>e</sup> siècle (Cf. Veiga, 2011, p. 12)<sup>192</sup>. Très récemment, l'Évangile selon Luc et le livre des Actes des Apôtres ont été traduits pour la première fois en langue maternelle cap-verdienne (variante de Santiago d'abord, puis de São Vicente). Cette œuvre est le fruit de la traduction du texte original en langue grecque par l'Association cap-verdienne pour la traduction de la Bible (ACTB) qui s'appuie essentiellement sur l'ALUPEC dans ses différents projets.

Par ailleurs, on notera que les publicités commerciales écrites en créole se multiplient aujourd'hui. Il en est de même pour les enseignes de certains établissements. En outre, le recours au créole écrit est également fréquent, notamment chez les jeunes, à travers l'utilisation des réseaux sociaux et l'envoi de messages échangés entre téléphones portables. Il s'agit le plus souvent d'un créole écrit dans la variante même du locuteur. Celui-ci repose habituellement sur un système d'écriture alternatif dont la tendance est de se rapprocher de l'étymologie du portugais, étant donné que les Cap-Verdiens ne sont généralement pas familiarisés avec l'ALUPEC. Malgré cette progression du créole écrit, la situation de diglossie perdure au Cap-Vert et dépend beaucoup de la politique linguistique menée par l'État. Pour pallier cette situation, certaines voix militent en faveur d'un enseignement du créole comme langue première, et du portugais comme langue seconde. Quelles pourraient être les retombées d'une telle décision ? Pour l'instant, il est impossible de le savoir. Ce qui est certain, c'est qu'il reste un pas à franchir qui consiste à passer de la théorie à la pratique afin que toutes ces résolutions se concrétisent.

Toujours à propos du positionnement de la langue au niveau national, Mendes (2011) va plus loin encore et assure que le Ccv « *ne cesse d'empiéter dans les domaines strictement réservés au portugais* ». Il ajoute d'ailleurs :

Il est fréquent de voir les fonctionnaires d'aujourd'hui avoir recours à la langue vernaculaire pour communiquer entre eux durant les heures de service, ne réservant au portugais que le domaine de l'écrit. Par ailleurs, certains enseignants, surtout à la maternelle et à l'école primaire, n'hésitent pas à utiliser le créole comme langue d'approche pédagogique ou comme auxiliaire malgré l'interdiction, dans ce contexte, d'en faire usage (pp. 61-62).

---

<sup>192</sup> Sur la question et l'affirmation et la valorisation du Ccv, voir aussi Veiga, 2006, pp. 27-34.

À la télé comme à la radio, les personnes répondent le plus souvent en créole lorsque les questions leur sont posées en portugais. Il s'agit d'un choix naturel, car pour elles, le Ccv est la langue de communication orale entre les citoyens. Il est vrai que parfois, cette attitude reflète plutôt un manque de confiance – c'est-à-dire de maîtrise – à s'exprimer en portugais. Il faut remonter à l'élite nationale (politiciens, hauts fonctionnaires, etc.) pour retrouver une certaine suprématie du portugais sur le Ccv. Or même dans ce cadre, la prépondérance du portugais n'est pas absolue. P. Mendes explique aussi que ce comportement est vérifiable dans le milieu scolaire – et on pourrait rajouter en milieu universitaire également – où presque tout le monde parle en créole en dehors des cours. En situation informelle, les conversations professeurs/professeurs ou professeurs/élèves peuvent même démarrer en portugais, pour se poursuivre et se terminer très spontanément en créole.

Les opinions de ces deux auteurs sont parfaitement résumées par les propos suivants de Veiga (2004, p. 87) : « [...] *em Cabo Verde, a língua que governa é a Lp e a que reina é o Ccv*<sup>193</sup> ». Le rapport entre le portugais et le Ccv résulte de la coexistence si équivoque vécue par les deux langues depuis la genèse de cette dernière. Dans la pratique, la société cap-verdienne d'aujourd'hui – à l'exception d'une certaine couche sociale ayant un niveau de formation élevé – ignore la frontière entre les deux langues et fait de nombreuses interférences entre l'une et l'autre. Quint (2005, pp. 24-25) parle non seulement d'une tendance croissante d'un usage lusitanien dans tous les domaines de la grammaire du Ccv, mais aussi de multiples influences du créole sur les productions orales ou écrites en portugais. En effet, le créole urbain, sous l'influence des médias et de l'école, est de plus en plus empreint de portugais et le portugais est mêlé de structures grammaticales ou de mots appartenant au Ccv.

Un autre aspect clé à faire ressortir ici est que le Ccv est loin d'être une réalité monolithique (*Ibid.*, p. 25). En effet, chacune des neuf îles habitées a sa propre façon de parler la langue. Cette variation régionale constitue l'un des principaux facteurs servant de frein à la systématisation d'une langue cap-verdienne écrite. Il est évident que le choix d'un créole standard est une tâche très délicate car la variation linguistique concerne tous les domaines de la langue. On retrouve les caractéristiques de cette variation au niveau lexical, syntaxique, discursif, mais également phonétique et phonologique.

À l'instar de la division géographique de l'archipel (Cf. Chapitre I, section 1.1.), on peut regrouper ces variantes dialectales en deux groupes :

---

<sup>193</sup> Au Cap-Vert, la langue qui gouverne, c'est la langue portugaise et celle qui règne, c'est le créole cap-verdien.

- les créoles des îles de *Barlavento*, de formation plus récente et plus influencés par le portugais ;
- les créoles des îles de *Sotavento*, ayant conservé au niveau de la syntaxe, du vocabulaire et de la prononciation, une influence africaine plus marquée que dans les îles du Nord.

Cette division pousse certains chercheurs<sup>194</sup> à essayer de développer un modèle double pour la langue cap-verdienne dans lequel le créole de Santiago servirait de variante de référence pour le groupe de Sotavento et celui de São Vicente pour le groupe de Barlavento.

Le choix du terme *créoles* au pluriel (voir ci-dessus) est par conséquent délibéré et ne sert qu'à mettre en relief le rapport 1 île = 1 créole. Néanmoins, il faut quand même mettre l'accent sur le fait que toutes ces variantes possèdent une structure commune suffisamment stable pour que l'intercompréhension soit possible entre les habitants de toutes les îles et que l'on puisse parler d'une langue commune.

Finalement, il existe aussi une variation sociale notoire à telle enseigne que l'on parle différemment le Ccv en fonction :

- de son origine sociale (résidence en ville ou à la campagne) ;
- de son niveau d'instruction ;
- de sa mobilité intra et interrégionale et/ou internationale.

Cette variation sociale se traduit soit par un enracinement de quelques structures de la langue chez certains locuteurs, soit par une dilution du créole au profit du portugais chez une grande partie des citoyens. Elle a pourtant tendance à se réduire en raison :

- de la démocratisation de l'enseignement aux îles du Cap-Vert, étant donné que l'éducation<sup>195</sup> et l'enseignement supérieur sont devenus plus accessibles pour tous ;
- du raccourcissement des distances géographiques en dépit de l'insularité du pays.

---

<sup>194</sup> Tel est le cas du linguiste cap-verdien Manuel Veiga, si l'on tient compte de ses plus récentes publications sur le sujet (2000, 2004, 2006).

<sup>195</sup> L'enseignement de base est universel et obligatoire d'après l'article 17 de la loi de bases du système éducatif (Loi n°103/III/90 du 29 décembre).

### 3.2.3. Les langues étrangères

On le sait maintenant, le portugais et le créole sont les deux langues qui se partagent la plus grande part de l'univers linguistique cap-verdien : la première comme *espace ouvert* – avec l'extérieur, notamment le monde lusophone, comme forme de simplifier l'enseignement dans le pays, d'accompagner l'évolution de la science et de la technologie contemporaines, mais aussi pour une question d'ordre culturel – et la deuxième comme *espace identitaire* – le créole étant le magma qui a formé le Cap-Verdien dès les premiers instants de la gestation (Cf. Veiga, 2004, pp. 67-68, 72).

Mais, les Cap-Verdiens ne sont pas hermétiques à d'autres langues, loin de là. Les autorités gouvernementales en sont bien conscientes et la position géographique des îles, à mi-chemin entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique justifie bien le besoin d'investir dans les langues étrangères. Il faut rappeler, encore une fois, que la tradition migratoire des Cap-Verdiens est une sorte de tremplin naturel qui force le contact avec des langues d'ailleurs.

L'anglais, langue mondiale dominante et le français, principale langue de la sous-région ouest africaine sont deux langues étrangères amplement valorisées dans le pays, à tel point qu'elles ont conquis une place dans le système éducatif cap-verdien.

- **L'anglais**

Le choix de l'anglais correspond avant tout à un ensemble d'objectifs politiques, linguistiques, éducatifs et de coopération économique. L'anglais, faut-il le rappeler, est l'une des langues les plus parlées au monde et la plus utilisée dans les échanges commerciaux, technologiques, les affaires politiques, la science, la recherche, la musique, le cinéma, etc. Les Cap-Verdiens doivent donc savoir l'utiliser dans divers contextes et c'est la raison pour laquelle son enseignement à l'école et à l'université est vital pour la participation active des citoyens de l'archipel dans le marché planétaire déterminé actuellement par la mondialisation. Les relations internationales que le Cap-Vert entretient avec l'extérieur expliquent certainement l'option pour la langue anglaise. De ces relations découle une constante mobilité externe des cadres et professionnels cap-verdiens de divers secteurs d'activité, très souvent vers des pays anglophones.

L'ambassade des États-Unis à Praia joue un rôle important en matière de coopération entre les deux pays. Par exemple, sa section commerciale offre plusieurs services à des entreprises américaines et cap-verdiennes dans le but de promouvoir le commerce bilatéral. Les États-Unis

et le Cap-Vert maintiennent aussi des contacts et une coopération militaire active en plus de l'assistance humanitaire. Toujours au niveau interne, le Cap-Vert bénéficie du programme américain du *Millenium Challenge Corporation* (MCC) qui gère l'aide publique au développement des pays moins avancés.

Mais ce n'est pas tout ! La culture américaine a une forte visibilité sur toutes les chaînes de télévision nationales à travers le cinéma et la musique. Un peu à l'image de la jeunesse mondiale, la nouvelle génération de Cap-Verdiens est très demandeuse du *show-biz* et du septième art américains. Toutes ces raisons consolident la première position de l'anglais dans le paysage des langues étrangères au Cap-Vert.

Avant de conclure cette section sur l'anglais, il convient de faire référence à l'émigration cap-verdienne vers les États-Unis, un autre pilier de l'attachement des Cap-Verdiens à la langue anglaise. Les chiffres non officiels estiment que le double de la population résidente vit loin des îles. Or, parmi les émigrés, plus de la moitié vit sur le sol américain. Selon P. Mendes (2011),

Ces émigrés qui participent activement à la vie économique du pays sont, pour la plupart d'entre eux (surtout ceux qui vivent dans les pays développés), des modèles de réussite. À travers cette image positive, on valorise en même temps la langue et la culture de leur pays d'accueil (p. 63).

En somme, l'anglais est très apprécié des Cap-Verdiens pour son importance au quotidien et son influence au plan international, même si l'utilisation de la langue reste en grande partie confinée au domaine professionnel.

- **Le français**

Selon Green (1800), cité par Mendes (2011, p. 71), les relations entre la France et le Cap-Vert dateraient du 16<sup>e</sup> siècle. Elles furent le résultat des périples des corsaires et des pirates, du commerce ou du troc en temps de paix et de l'étude de l'archipel par les voyageurs venus d'Europe. Les attaques lancées alors par les pirates laissèrent des marques plutôt négatives chez les îliens qui ne découvrirent véritablement la langue et la culture françaises qu'avec l'arrivée de l'enseignement de la langue sur l'archipel, dans un premier temps, en 1860, à Praia au moyen de la première école officielle du Cap-Vert qui était chargée de l'enseignement primaire et secondaire, puis, en 1866, avec la création du séminaire - école de São Nicolau (Dias, 2004, cité par Mendes, 2011, p. 72).

Avec le développement de la navigation à vapeur et du commerce, São Vicente connut une croissance vertigineuse grâce à l'existence de son port – le Porto Grande. L'extinction du

séminaire - école à São Nicolau, en 1917, précipita ainsi la création du premier Lycée national du Cap-Vert à Mindelo – où le français fut aussi enseigné – encouragée par tous les facteurs économiques dont bénéficiait l'île de São Vicente.

Ainsi au début du vingtième siècle, au même titre que São Nicolau et Praia, São Vicente était devenu un lieu privilégié pour le développement des langues étrangères comme le français qui était fréquemment utilisé aux abords du port, dans les bars et hôtels après le débarquement des voyageurs français. On retrouve encore à São Vicente des traces de ce passé dans certains endroits où il existe encore des enseignes en français et où les insulaires n'ont jamais cessé d'être en contact avec des locuteurs francophones (Mendes, 2011, p. 72).

Trente-huit ans plus tard, en 1955, ce fut au tour de Praia, la capitale de l'archipel, de recevoir son premier lycée. P. Mendes précise par la suite que le français resta solidement ancré dans le système éducatif cap-verdien et conserva sa place de protagoniste en matière de langues étrangères dans le pays. Cette situation perdura même après l'accession du Cap-Vert à l'indépendance. À partir de 1980, une nouvelle dynamique fut mise en œuvre. Elle fut consacrée à:

[...] la mise en place du premier projet franco cap-verdien post indépendance visant la réforme de l'enseignement du français sur l'archipel sur la base de trois principaux objectifs à atteindre, à savoir : 1) améliorer l'enseignement de la langue française ; 2) former les professeurs de FLE et finalement ; 3) élaborer un manuel de français langue étrangère adapté à la réalité locale (Mendes, 2011, p. 73).

Plusieurs projets résultant de la coopération entre la France et le Cap-Vert virent le jour. Leur objectif était surtout d'assurer l'exécution des diverses réformes envisagées et qui concernaient essentiellement l'enseignement/apprentissage du français au niveau national.

Aujourd'hui, la promotion et la diffusion du français sont garanties par le projet FSP, Fonds de solidarité prioritaire, ADEF (Appui au développement de l'enseignement du français au Cap-Vert). Étalé sur trois ans (2010-2013), ce projet jouit d'un cofinancement de 700.000 euros du gouvernement français et ambitionne, d'une part, de mettre en place et de restructurer les dispositifs de formation initiale et continue des professeurs de français, et d'autre part, de cimenter l'environnement francophone des écoles, universités et plus largement de la société civile cap-verdienne<sup>196</sup>.

Le gouvernement français, à travers le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'ambassade de France au Cap-Vert, contribue aussi à la formation avancée des Cap-Verdiens en octroyant des bourses d'études en master 2 et doctorat en France. Ces programmes s'appliquent non seulement à l'enseignement, mais également à d'autres secteurs d'activité tels que l'agriculture, l'aménagement du territoire, l'énergie, etc. Le français est également présent

---

<sup>196</sup> Disponible sur : <http://projetadef.wordpress.com/projet-edef/>.

dans l'archipel notamment par le biais de l'Institut Français du Cap-Vert (IFCV) de Praia depuis 2011, en remplacement du Centre Culturel Français créé en 1982 et l'Alliance Française de Mindelo qui a vu le jour en 1998, en prenant le relais de l'ancien Centre Culturel Français créé en 1977 puis transféré par la suite à Praia.

Mais, l'importance de la langue française dans l'archipel ne passe pas seulement par le système éducatif national et la coopération avec l'Hexagone. Si pour les raisons précédemment citées, l'hégémonie de l'anglais sur l'échiquier international est incontestable depuis quelques décennies, il n'est pas sûr, en revanche, que l'anglais soit plus important que le français dans le cas spécifique de l'archipel cap-verdien.

En raison de sa position géographique – à proximité de nombreux États francophones – le Cap-Vert a besoin de la langue française pour communiquer avec ses paires de la sous-région. En matière de politique extérieure, le pays a une participation de plus en plus active, par exemple dans les missions de médiation de la CEDEAO, comme ce fut le cas lors du conflit en Côte d'Ivoire, au début des années 2000, qui compta avec la collaboration de Pedro Pires, l'ancien président de la République.

L'appartenance à la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) constitue une composante importante de la politique extérieure du Cap-Vert, qui a participé pour la première fois à l'exercice RECAMP IV<sup>197</sup> au Bénin en décembre 2004 et doit accueillir le futur Institut de l'Afrique occidentale<sup>198</sup>.

La mobilité externe des Cap-Verdiens est un autre facteur à prendre en compte puisqu'elle concerne très souvent certains pays de cette zone du globe. Cela explique en partie pourquoi le Cap-Vert a adhéré depuis décembre 1996 à la Francophonie. Cette adhésion est d'autant plus significative qu'à titre comparatif, le pays n'est pas membre du Commonwealth<sup>199</sup>.

En outre, la société cap-verdienne entretient elle-même dans certains cas des rapports plutôt étroits avec la langue française et le monde francophone. Par exemple, à travers quelques enseignes commerciales en français que l'on retrouve surtout à Praia et à Mindelo<sup>200</sup>, à travers la musique, dont le cas le plus parlant est celui de Cesaria Évora – la plus grande référence de la chanson cap-verdienne aujourd'hui décédée, avait chanté, en 2003, *Petit pays*, en honneur à sa terre natale et c'est José da Silva, un Cap-Verdien exilé en France qui fit connaître à la planète entière la « diva aux pieds nus » – mais encore à travers l'importante communauté de Cap-

---

<sup>197</sup> Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix (4<sup>e</sup> programme).

<sup>198</sup> Disponible sur : <http://www.afran.info/francais/modules/publisher/item.php?itemid=36>.

<sup>199</sup> Organisation intergouvernementale composée de 54 États membres indépendants dont seuls le Mozambique et le Rwanda ne sont pas d'anciennes colonies ou protectorats de l'Empire britannique.

<sup>200</sup> Cf. Mendes (2011, p. 91), pour plus de détails sur ce sujet.



Verdiens « Francophones » qui communiquent généralement en français, en particulier lorsqu'il s'agit d'individus de la deuxième génération provenant d'un pays francophone.

Finalement, le français au Cap-Vert, c'est aussi l'existence d'une école internationale – *les Alizés*, créée en 1991 par l'association des parents d'élèves de ladite école – dont la langue d'enseignement est le français, de l'APROF (Association des professeurs de français) qui, en plus de valoriser la profession, se penche sur la formation continue des enseignants de FLE ainsi que la promotion et la diffusion de la langue française et la présence de Radio France Internationale (RFI) et TV5 Monde Afrique, deux outils précieux au service du français dans certaines régions de l'archipel, notamment à Praia.

## Conclusions

Construite sur trois chapitres, la première partie de ce travail avait pour objectif central de présenter de manière claire et la plus exhaustive possible, le Cap-Vert dans son contexte à la fois archipelagique – l'île-centre et les îles périphériques – et multipolaire – les îles extérieures composées par les communautés diasporiques. Cette réalité est du reste le corollaire de l'histoire générale que le pays a vécue et qui a été déterminante dans la construction de l'identité plurielle de la nation cap-verdienne contemporaine.

L'archipel fut découvert puis colonisé au 15<sup>e</sup> siècle, début du 16<sup>e</sup> siècle par les Portugais qui y firent venir des esclaves africains de diverses origines. De ce mélange de races, de cultures et de langues naquit la société cap-verdienne. Devenu indépendant en 1975, le Cap-Vert abandonna dans les années 1980, le projet d'alliance avec la Guinée-Bissau et fut gouverné par un parti unique jusqu'en 1990, année qui coïncide avec le virage à la démocratie multipartite. Cela dit, les cinq siècles d'assujettissement au régime colonial portugais auront donné lieu à plusieurs héritages – humains, culturels, sociaux, religieux, politiques, administratifs, linguistiques, etc. – inaltérables. Or, si le dessein de cette première réflexion ne consistait pas à faire un bilan des bénéfices et inconvénients de la colonisation, il était opportun de faire ressortir les handicaps qui auront résulté de la longue présence lusitanienne en terres cap-verdiennes. Parmi ces débilites, on retiendra la faible valorisation de l'archipel par le Portugal, à laquelle s'ajoutent des contraintes naturelles qui au cours des âges ont plongé encore davantage le pays dans la misère. Cette pauvreté structurale est à l'origine de problèmes humains variés qui ont motivé chez les insulaires, la plus ancienne des traditions locales :

l'émigration. Cet exode séculaire, qui constitue paradoxalement l'un des piliers du développement actuel de l'archipel, a permis à l'homme cap-verdien de cultiver un sentiment unique – la capverdianité – qui analysé objectivement a abouti à une identité hétéroclite. Autrement dit, si l'histoire du Cap-Vert repose sur les « îles indigènes » et les « îles émigrées », cela va de soi que la capverdianité n'est pas une représentation réservée strictement aux Cap-Verdiens natifs, mais qu'elle transcende les frontières de l'archipel pour appartenir aussi aux Cap-Verdiens expatriés, peu importe leur génération.

En somme – et c'est bien la thèse défendue dans ce travail – la capverdianité ne se construit pas uniquement sur l'identité nationale ; on peut être ou se sentir Cap-Verdien, on peut parfaitement clamer haut et fort son appartenance à la nation cap-verdienne sans pour autant savoir parler le créole, connaître l'histoire et la culture des îles du Cap-Vert, ou même y vivre.

DEUXIÈME PARTIE

---

**COMPÉTENCE COMMUNICATIVE LANGAGIÈRE ET PARCOURS  
PERSONNEL**

---

### La compétence communicative langagière

« Le langage est une forme de comportement social, tous les manuels élémentaires l'affirment. Les enfants qui grandissent dans l'isolement ne l'emploient pas ; seuls s'en servent les êtres humains placés dans un contexte social, lorsqu'ils se communiquent leurs besoins, leurs idées, leurs émotions. »

(William Labov, *Sociolinguistique*).

L'acte de communiquer suppose nécessairement, pour tout locuteur, l'acquisition de certaines compétences sans lesquelles toute activité langagière devient impossible. En effet, celui qui communique dans une langue déterminée fait usage d'un code linguistique dont le discours doit non seulement s'adapter à la situation de communication, mais encore prendre en compte l'ensemble des règles sociolinguistiques et culturelles du lieu où la langue est parlée. Les compétences linguistique, pragmatique et sociolinguistique sont donc des éléments déterminants en ce qui concerne la communication langagière.

Ceci dit, le contexte dans lequel se déroulent les actes de communication exige un certain nombre de conditions essentielles à la bonne réalisation des activités langagières et comprend également un éventail de contraintes d'ordre varié, d'autant plus que tout locuteur, indépendamment de son âge et de la langue utilisée, est avant tout un acteur social – et, par extension, *pluriel* – qui vit dans un milieu déterminé dans lequel il accomplit diverses actions qui incluent l'utilisation de la parole. La *compétence* est par conséquent une notion problématique dès lors que l'on s'intéresse à l'activité langagière et à la communication.

Afin de mieux cerner tout ce qu'englobe le concept de compétence en ce qui concerne les actes communicatifs langagiers, ce chapitre s'articule autour d'une approche portant essentiellement sur les théories véhiculées par Dell Hymes (1991) pour qui la conception de compétence de communication ne devrait pas se limiter au modèle idéal de Chomsky – « ce qui est

grammatical, homogène, inné<sup>201</sup> » – mais doit aussi prendre en compte l'importance des facteurs sociaux.

## 4.1. La compétence de communication

Hymes (1991) propose pour dépasser le concept de compétence linguistique de Chomsky, celui de compétence de communication. Si pour Chomsky, fondateur de la *grammaire générative et transformationnelle*, le langage est un processus qui peut permettre à tout locuteur de générer un nombre illimité de phrases pertinentes et nouvelles, grâce à la connaissance incorporée des règles et à leur mise en pratique, en revanche, pour Hymes, la compétence communicative langagière ne peut pas se limiter à un simple savoir grammatical, du moins telle que développée par le concept chomskyen de compétence et de performance, mais doit prendre en considération la distribution sociale des capacités langagières dans n'importe quelle société.

C'est donc à partir de deux théories différentes : la grammaire générative transformationnelle et l'ethnographie de la communication que le concept de *compétence de communication* va tirer sa source. Malgré leurs divergences, ces deux conceptions s'intéressent néanmoins à une problématique commune en l'occurrence les capacités des utilisateurs d'une langue.

Hymes montre bien dans son ouvrage intitulé *Vers la compétence de communication* que le nœud du problème est en lien avec l'approche que l'on fait du domaine de la linguistique. Il explique qu'il ne sert à rien d'étendre le domaine de la linguistique à la pragmatique, au discours, au texte, tant que les orientations et les bases de cette science ne sont pas changées.

Selon lui :

Tant que l'objet d'analyse sera considéré comme une langue non située, [...] tant que l'objectif de l'analyse sera considéré comme [...] le « potentiel systémique » d'une langue, plutôt que comme les capacités de groupes et de personnes spécifiques, tant que cette analyse ne sera fondée que sur l'une des fonctions fondamentales que servent les moyens linguistiques, celle qu'on associe à des termes tels que « idéationnel », « cognitif », « référentiel », etc., tant que la construction de modèles formels comptera plus que l'adéquation aux données d'expérience et, surtout, tant que l'on continuera à considérer la grammaire comme le cadre de référence à l'intérieur duquel les moyens linguistiques sont censés être organisés, plutôt que de considérer qu'ils s'organisent, ces moyens, en styles et en répertoires liés à des situations, alors, l'expansion du domaine de la linguistique sera à l'image d'un voyage autour du monde : on peut s'arrêter dans chaque port, sans pour autant parvenir à saisir, dans aucun d'entre eux, la saveur et la chaleur de la vie (Hymes, 1991, p. 12).

---

<sup>201</sup> Cf. Hymes (1991, pp. 155-156).

Un peu plus loin, il conclut avec conviction :

Ce qu'il faut, c'est une linguistique qui puisse décrire tout trait de parole qui s'avère pertinent dans un cas donné, et qui puisse mettre les éléments linguistiques en relation les uns avec les autres en termes de rapports de rôles, de statuts, de tâches, etc. Une telle linguistique doit se fonder sur une théorie sociale et une pratique ethnographique (p. 14).

En réalité, contrairement à Chomsky dont le cadre de référence est la psychologie cognitive comme étude de la pensée humaine, l'apport de Hymes en matière de sciences du langage est plutôt tourné vers la vie sociale que les groupes humains eux-mêmes incarnent et modifient au fil de l'histoire.

Hymes s'élève aussi contre la théorie de la compétence et de la performance telles que présentées par Chomsky. À ce propos, il considère que Chomsky propose surtout une rhétorique sur la compétence, la performance et l'usage créatif de la langue et non une véritable théorie de ces termes. Aussi, dit-il :

C'est une rhétorique de la métonymie, de la partie pour le tout. Dire « compétence » mais entendre « grammaire » ; dire « performance » mais entendre « réalisation psychologique » ; dire « créativité » mais entendre « productivité syntaxique ». À quoi on peut ajouter : dire « appropriation » mais ne pas l'analyser du tout, car l'appropriation est une relation et l'autre terme de cette relation c'est le contexte social, dont Chomsky évite l'analyse (pp. 18-19).

Mais, en quoi exactement la notion de compétence de communication défendue par Hymes permet-elle de dépasser celle de compétence élaborée par Chomsky ? C'est que la théorie de Hymes fait essentiellement l'apologie d'une linguistique socialement constituée. En cela, il rejoint, même si les approches sont différentes, d'autres sociolinguistes, et en particulier Labov. Il s'agit, donc, pour D. Hymes « *de ne plus s'en tenir à la grammaire comme cadre de la description, de l'organisation des traits linguistiques, mais de prendre en compte les styles de parole, les façons de parler des personnes et des communautés* » (*Ibid.*, p. 20), car « *En tout état de cause, la « communication » n'est pas un but mais un attribut du langage. Toute utilisation du langage met en jeu l'attribut de la communication* » (*Ibid.*, p. 129). Pour lui, les utilisations du langage dans les collectifs et par les individus y appartenant comportent des objectifs spécifiques et il conviendrait que le postulat d'une compétence de communication puisse permettre de les clarifier. Il précise par ailleurs :

Fondamentalement, ce qui justifie l'introduction de la notion de « communication » dans les modèles de grammaire, si je ne m'abuse, c'est qu'elle assure à la grammaire une portée suffisante pour couvrir la gamme complète de dispositifs et de relations que les gens utilisent dans tout ce qu'ils font avec le langage (*Ibid.*, p. 130).

Or, il va de soi que l'utilisation du langage par les individus ou les groupes d'individus ne peut en aucun cas exclure les déterminismes sociaux et les contextes de la vie sociale. Ce point de

vue, qui reflète bien la thèse de Hymes sur la compétence de communication, est corroboré par Fowler et Kress (1979, p. 187, cités par Hymes, 1991, p. 155) lorsqu'ils affirment:

Il est clair que cette « compétence de communication » enrichie variera selon les individus, au lieu d'être la même pour tous les membres d'une population linguistique comme c'est le cas dans le modèle idéal de Chomsky. Ceci dit, il reste que nous parlons de l'individu en tant qu'être socialisé, non en tant que personne unique.

Du reste, la notion de compétence de communication va aussi bien au-delà de la théorie saussurienne du langage qui compare la langue à un code qui agirait dans le cadre d'un schéma communicatif (Jakobson, 1963, Cf. Figure 3).

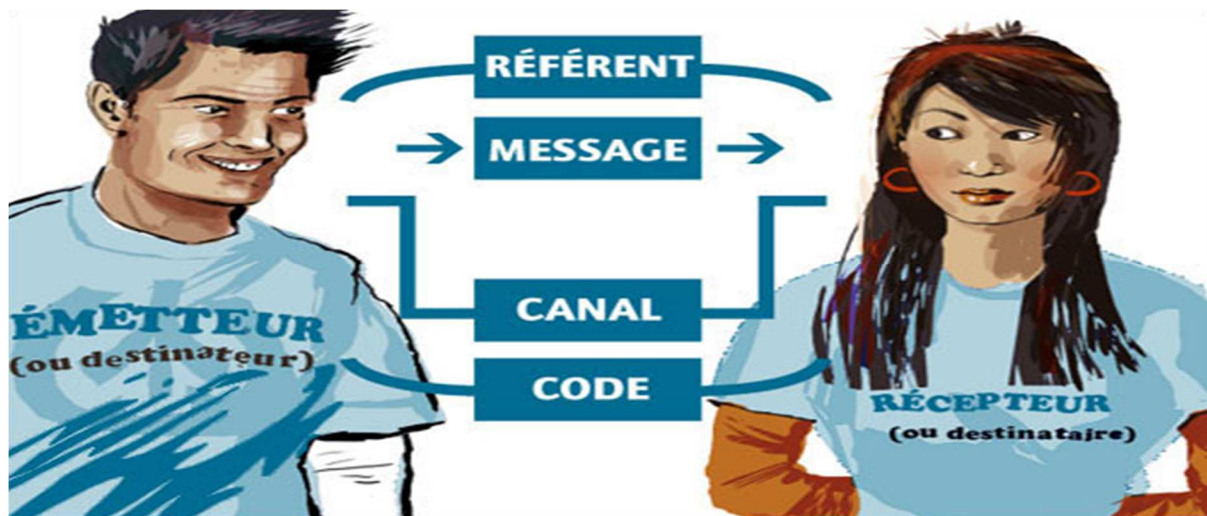


Figure 3 : Schéma de la communication verbale, d'après Jakobson (Source : Simon Fraser University<sup>202</sup>).

Dans son célèbre *Cours de linguistique générale*, dont les notes ont été éditées par deux de ses étudiants, Saussure (1916) considère que le seul et véritable objet de la linguistique est la langue envisagée en elle-même et pour elle-même. Il exclut ainsi la relation entre le social et la langue, séparant du même coup la linguistique externe de la linguistique interne pour bâtir ce qui est défini comme étant la linguistique moderne. Hymes n'est pas d'ailleurs le seul à critiquer les théories structuraliste et générativiste de la linguistique. Dans une approche sociologique, Bourdieu (1982) montre l'importance des rapports sociaux dans la mise en œuvre des concepts de langue et de parole, ou de compétence et de performance. Selon lui, le paradigme linguistique proposé par Saussure, considérant le code comme législatif et communicatif est insuffisant parce qu'il ne tient compte ni des utilisateurs du code, ni de ses utilisations par le

<sup>202</sup> Disponible sur : [http://www.sfu.ca/fren270/semiologie/page2\\_2.html](http://www.sfu.ca/fren270/semiologie/page2_2.html).

moyen de la parole. Il constate également l'incomplétude du modèle de Chomsky qui associe la compétence aux dispositions génératrices du langage. Comme Hymes, il s'oppose à l'idée d'un *locuteur-auditeur idéal* appartenant à une communauté homogène, et distingue plutôt un *locuteur-producteur* socialement caractérisé qui produit des discours stylistiquement caractérisés à l'intérieur d'un espace social divisé et hiérarchisé. Bourdieu juge donc que le véritable défaut de ces deux conceptions linguistiques vient du fait que ni l'une ni l'autre ne sont en mesure de rendre compte de la langue comme réalité sociale puisque ses concepteurs établissent une distance entre l'instrument linguistique et ses conditions sociales de production et d'utilisation (*Ibid.*, p. 9). Or, exclure le côté social de la langue consiste à ne pas admettre l'hétérogénéité sociale par laquelle elle se caractérise.

Sa démarche le conduit plutôt à intégrer la langue dans le cadre d'un marché linguistique dans lequel « *les échanges linguistiques sont aussi des rapports de pouvoir symbolique où s'actualisent les rapports de force entre les locuteurs ou leurs groupes respectifs* ». Ce que Bourdieu prétend dans l'analyse de la question, c'est de « *dépasser l'alternative ordinaire entre l'économisme et le culturalisme, pour tenter d'élaborer une économie des échanges symboliques* » (*Ibid.*, p. 14). Cette approche consiste à expliquer en partant du schéma de la communication, que le message ne reproduit pas seulement les règles purement linguistiques, mais aussi les dispositions socialement façonnées du locuteur – autrement dit l'habitus linguistique – et une certaine capacité de sa part à se mettre en harmonie avec le contexte des échanges linguistiques. D'ailleurs, c'est la réalité sociale spécifique des échanges qui détermine les modalités de leur réalisation. Le schéma de la communication proposé par Jakobson est lui-même sujet à critiques, car il se désintéresse totalement des fonctions du langage entrant dans le cadre des rapports sociaux ainsi que des choix sociaux et politiques effectués consciemment ou inconsciemment par les individus dans la production et l'usage du langage.

L'importance des éléments sociaux en linguistique a du reste convaincu bon nombre de linguistes contemporains à telle enseigne qu'un nouveau paradigme a vu le jour en ce qui concerne l'étude de la variation linguistique. Les lignes qui suivent présentent un peu plus en détail l'option méthodologique définie par Hymes.



#### 4.1.1. Hymes et la théorie chomskyenne

La première réflexion critique de Hymes sur la théorie de Chomsky résulte d'une affirmation sur laquelle s'est grandement appuyée la linguistique moderne et qui dit :

L'objet premier de la théorie linguistique est un locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue et qui, lorsqu'il applique en une performance effective sa connaissance de la langue, n'est pas affecté par des conditions grammaticalement non pertinentes, telles que limitation de mémoire, distractions, déplacement d'intérêts ou d'attention, erreurs *fortuites ou caractéristiques* (Chomsky, 1965, p. 3).

Hymes estime qu'une telle affirmation pourrait se révéler comme une déclaration d'*inconvenance* aux yeux de nombreux linguistes car apparemment toutes les difficultés qui se présentent devant eux sont miraculeusement éliminées. Il se sert de l'« anecdote représentative » de Burke (1945, pp. 59-61, 323-5) pour illustrer cette perspective théorique dans laquelle on retrouve un enfant capable non seulement d'apprendre facilement et rapidement n'importe quelle langue dès la naissance, mais également de produire et de comprendre en principe après quelques années, tout énoncé grammatical de cette langue. Même si pour Hymes cette représentation théorique a le mérite, sur le plan humain, de placer tous les enfants sur un pied d'égalité, il reconnaît pour autant que cette image ne correspond pas du tout à celle des enfants de nos écoles. Cette théorie, à défaut d'être inutile, établit clairement une distance entre ce que l'on imagine et ce qui existe dans la réalité. Ici encore, seule une théorie qui prend en compte les facteurs socioculturels permettrait d'analyser plus finement les productions langagières observées chez les enfants.

Chomsky a par ailleurs introduit les concepts de *compétence* et de *performance*, deux principes fondamentaux de la linguistique générative, par l'intermédiaire de ses travaux intitulés *Syntactic Structures*<sup>203</sup> (1957) et *Aspects of the Theory of Syntax*<sup>204</sup> (1965). La compétence renvoie à la connaissance tacite dont tout locuteur jouit de sa langue. C'est ce savoir le plus souvent inconscient, mais forcément implicite qui permet au locuteur-auditeur « idéal » de comprendre et de produire, à partir d'un nombre fini de règles, un ensemble infini de phrases grammaticales, y compris celles qu'il n'a jamais entendues, mais aussi de différencier les phrases bien formées de celles qui ne le sont pas, les phrases ambiguës ou les phrases inacceptables. Le concept de performance concerne pour sa part la mise en pratique concrète de la compétence linguistique à travers les différentes productions langagières de l'énonciateur.

---

<sup>203</sup> Traduit en français par *Structures syntaxiques*.

<sup>204</sup> Traduit en français par *Aspects de la théorie syntaxique*.

Or, selon Hymes (*op. cit.*, p. 24), cette manière de concevoir la compétence pose des objets idéaux du fait qu'elle néglige les caractéristiques socioculturelles pouvant servir à leur description. En fait, « *une analyse adéquate ne peut se fonder uniquement sur ce que disent les gens, que ce soit sur leurs propres intuitions, ou en réponse à des questions. Il faut aussi observer l'usage, consulter textes et enregistrements* » (*Ibid.*, pp. 173-174). Mieux encore, « *Il faut inclure le savoir dans un modèle dialectique de sa relation avec l'expérience et la vie sociale* » (*Ibid.*, p. 175). Par conséquent, définir la compétence en faisant allusion à « *une communauté linguistique complètement homogène, qui connaît parfaitement sa langue* » ne semble pas être à ses yeux une pure construction simplificatrice. En admettant que ce soit le cas, il est d'opinion que Chomsky l'aurait souligné et qu'il aurait évoqué le besoin d'intégrer une dimension socioculturelle dans sa théorie, la rendant ainsi plus équilibrée.

Il pense aussi qu'en 1965, au moment où Chomsky introduisait la notion de *compétence*, celle-ci portait le sens de *capacité*, alors que le savoir grammatical restait au cœur de sa théorie. Le terme *capacité* donnait plus d'intensité à la notion de *compétence* « *dans la mesure où il renvoie à ce que les individus peuvent faire, ce qui n'est pas la même chose que ce que les systèmes qu'ils possèdent en commun rendent en principe possible* » (*Ibid.*, p. 131). Chomsky restait donc attaché à des principes linguistiques de l'étude de la parole qui offusquaient toutes les composantes de la vie en société puisqu'il se contentait d'un locuteur unique ou d'un corpus standardisé pour représenter une communauté linguistique. La faculté du langage est d'ailleurs perçue différemment par Chomsky et par Hymes. Pour le premier, elle possède un caractère essentiel et déterminant, et son usage comporte des éléments qui n'ont qu'une importance de second ordre, en revanche dans la perspective de Hymes, c'est l'un des éléments qui fait partie de structures complexes de compétence (*Ibid.*, p. 132). Hymes va ainsi à l'encontre des idées chomskyennes du langage et estime qu'« *une telle conception des agencements culturels peut introduire ses propres gauchissements, au regard de la diversité effective de la vie sociale* » (*Ibid.*, p. 135).

De ce fait, Hymes pointe du doigt la linguistique moderne qui a le plus souvent envisagé la structure du langage dans sa fonction *référentielle* sans tenir compte de sa fonction *stylistique*. Chomsky est, bien sûr, le principal visé, lui dont la théorie se limite uniquement à examiner ce qui est interne au langage. Hymes considère qu'il s'agit d'une théorie erronée, car le style n'est ni un phénomène secondaire de la grammaire ni un fait individuel, mais absolument constitutif et social. C'est en tout cas ce qui ressort de l'affirmation suivante :

Dans une langue, les traits et structures intermédiaires entre son et sens relèvent non d'une, mais de deux fonctions diacritiques élémentaires. La dimension « référentielle » et la dimension « stylistique » sont en

effet interdépendantes et déterminent ensemble le domaine d'une théorie des propriétés universelles du langage (Hymes, 1991, p. 26).

Il se demande d'ailleurs comment il est possible d'écarter du champ de la théorie linguistique, et de manière si formelle, la *diversité* (c'est moi qui souligne) à l'intérieur des communautés humaines et entre les compétences langagières alors que celle-ci est si remarquable. Par exemple, la communauté des Ménomini décrite par Bloomfield (1927) présente des différences de compétence qui sont dues aux différences d'apprentissage (Hymes, 1991, p. 33). Malheureusement, comme le précise cet auteur, Chomsky ne porte aucun intérêt à l'apprentissage dans sa théorie linguistique.

Un autre exemple relaté par Hymes sert à montrer que l'unicité des facultés du langage est une pure illusion en linguistique. C'est le cas de la langue wasco, dont les locuteurs démontrent une capacité d'évolution régulière dans son adaptation aux changements culturels du 19<sup>e</sup> siècle, mais manquent de termes pour désigner les objets ayant apparus vers la Première Guerre mondiale (p. 34). Pour lui, cette différence entre locuteurs Wasco ayant vécu à des époques différentes met à nu l'existence d'une pluralité d'aspects « créatifs » dans l'utilisation d'une langue (*Ibid.*, p. 35).

D'autres cas encore comme celui des Indiens d'Amérique prouvent que l'état d'une communauté est un état d'hétérogénéité – façonné par des facteurs socioculturels – comprenant des différences marquées de compétence (Brandt, 1970, cité par Hymes, 1991, p. 36). Hymes parle même d'une compétence versatile assez exceptionnelle parmi les différents groupes d'Indiens :

Au début de ce siècle, la plupart des Wasco parlaient couramment leur dialecte chinook natif, le sahapin des membres de leur réserve et d'anciens voisins autochtones, l'anglais de la région et le jargon chinook. Il y a des peuples dans le nord-est de l'Amazonie chez lesquels l'étendue normale de la compétence linguistique est le contrôle d'au moins quatre langues, avec une première impulsion de maîtrise active au moment de l'adolescence et ensuite un développement continu du répertoire et de la qualité de compétence, la vie durant (Sorensen, 1967, cité par Hymes, 1991, p. 37).

Reprenant les travaux de Gumperz et Wilson (1971), il présente un ultime exemple de communauté hétérogène aussi bien par les langues que par les compétences individuelles (*Ibid.*, p. 38). Celui-ci provient du village de Kupwar, district de Sangli, au Nord de la frontière Mysore de l'Inde, où vivent 3.000 habitants qui parlent quatre langues : le kannada, langue dravidienne, l'ourdou et le marathi, deux langues indo-aryennes, et le télégou, langue dravidienne plus marginalisée. Selon les auteurs de cette étude, les trois premières langues y sont parlées depuis plusieurs siècles prouvant ainsi l'ancienneté de ce cas d'évolution. Les hommes sont en général soit bilingues soit multilingues. Dans le village, l'hétérogénéité est entretenue par la rigidité du

clivage existant entre la vie publique et la vie privée, et dans les échanges quotidiens, les alternances codiques sont permanentes à l'extérieur du cadre familial et lors des cérémonies rituelles, ce qui n'empêche pas toutefois que Kupwar soit une véritable communauté au sens linguistique et grammatical du terme, car tous les locuteurs emploient une même syntaxe, apprise pendant l'enfance et dans les groupes de jeu (Gumperz et Wilson, 1971, cités par Hymes, 1991, p. 39).

Pour Hymes, tous les cas exposés ci-dessus contribuent à infirmer la modélisation entre une langue donnée, une communauté linguistique et une grammaire formelle. Il affirme :

Si l'on veut arriver à formuler des généralisations d'ordre empirique, parler ici de grammaires séparées pour des « langues » séparées ne conviendra pas, surtout si l'on entend maintenir une correspondance entre la grammaire et la compétence linguistique des locuteurs – ou les faits observés (p. 39).

Ce constat empreint de cohérence pousse Hymes à préciser par la suite que les types de compétence et le format de la grammaire varient selon les communautés, en raison des différences relativement à leurs systèmes de valeurs et de croyances pour ce qui est du langage et de son implication dans leur vie, mais aussi relativement au degré et aux modes de développement du potentiel de productivité inhérent aux systèmes linguistiques (*Ibid.*, pp. 39, 40).

En guise de conclusion, il affirme :

Ces faits nous obligent à reconnaître que, pour le locuteur aussi bien que pour la communauté à laquelle il appartient, la langue est, en un certain sens, ce que ceux qui la possède peuvent en faire, ce qu'ils ont eu l'occasion et quelque raison d'en faire et que, par conséquent, on peut constater des différences d'aisance et d'adéquation qui ne sont pas accidentelles, mais qui, au contraire, font partie intégrante de la langue telle qu'elle existe pour les personnes en question. Il faut établir une distinction très nette entre, d'une part, le potentiel infini et l'équivalence fonctionnelle des langues, en tant que systèmes formels, et d'autre part, leur caractère fini et la non-équivalence qui peuvent les caractériser en tant que moyens possédés et utilisés en fait dans la réalité (p. 40).

Or, la théorie de Chomsky ne distingue pas ces différences parce que d'une part, elle présuppose chez le locuteur une connaissance parfaite de sa langue, et d'autre part, elle postule l'homogénéité d'une communauté. Par conséquent, en admettant l'invariance de la capacité fonctionnelle de l'ensemble du mécanisme qu'elle représente, cette théorie détermine qu'elle est empiriquement inappropriée.

#### **4.1.2. La notion de *communauté linguistique***

Comment rendre possible une étude sur le langage, en partant du principe qu'un locuteur-auditeur idéal appartient à une communauté linguistique véritablement homogène, et connaît

très bien sa langue ? Une telle conception théorique du langage ne présente-t-elle pas comme vaines, les relations entre individus, compétence et communauté ? Certainement. Mais ce qui importe ici, c'est de réfléchir sérieusement sur la notion de *communauté linguistique* ; l'objectif étant de définir si elle doit être caractérisée en termes d'uniformité ou plutôt en termes de diversité.

Selon Wallace (1961), « *Une communauté formée de parties identiques et interchangeables ne pourrait ni fonctionner, ni survivre. [...] Une communauté n'est pas une reproduction de l'uniformité mais une organisation de la diversité* ». Hymes (1991) affirme quant à lui :

Il est inhérent à la nature d'un groupe social ou d'une communauté d'avoir une spécialisation, une diversité des rôles et, donc, des connaissances ou des compétences liées à ces rôles. Ceci est évident en ce qui concerne la compétence productive, c'est-à-dire en ce qui concerne les (types de) locuteurs (p. 41).

Sur la base de ces deux affirmations, une hypothèse se dégage : l'organisation d'une communauté serait plutôt établie sur la base de la diversité.

Cependant, la notion de *communauté* n'implique-t-elle pas l'existence parmi les membres d'une communauté donnée de signes *communs* (c'est moi qui souligne) leur permettant d'interagir de manière significative ?

Hymes explique que si l'on établit une différence entre la compétence productive et la compétence réceptive – ce que Chomsky rejette – on se rend compte qu'en dépit de la diversité des usages dans la production du langage, la compétence réceptive est celle qui traduit le plus la cohésion langagière au sein d'une communauté, ce qui ne veut pas dire que les actes langagiers entre les individus appartenant à la même communauté sont forcément analogues puisque *l'organisation de la diversité* a sa place à l'intérieur d'un collectif. Il cimente d'ailleurs cette idée lorsqu'il dit :

[...] la nature, l'existence même d'une communauté linguistique n'est pas donnée par l'existence d'une « langue » commune, mais par ce que les membres d'une communauté particulière ont fait des moyens linguistiques reçus, du point de vue de ce qui les unit et de ce qui les différencie des autres (p. 45).

Une nouvelle réflexion s'impose alors : celle d'établir une comparaison entre le concept de *langage* et celui de *communauté linguistique*.

Pour cela, Hymes s'appuie sur l'exemple de la ville de New York où des millions de personnes arrivent à communiquer entre eux, malgré les différences vérifiées et les limites géographiques locales, tout simplement parce qu'elles ont une connaissance commune de l'anglais. Il considère que parler dans ce cas d'une communauté linguistique « plus vaste » obligerait le linguiste à ne pas tenir compte des réalités de la ville et à réduire la notion de communauté linguistique à une question d'*intelligibilité mutuelle* (*Ibid.*, p. 45).

Hymes se montre toutefois sceptique quant à la fonctionnalité d'une telle conception de la notion de communauté linguistique. D'abord parce que « [...] la présence de ce qui apparaît à l'œil linguistique comme une identité de langue ou de dialecte ne prédit pas l'existence d'une communauté linguistique ou d'une intelligibilité » ; ensuite, « même dans une communauté donnée, l'intelligibilité mutuelle peut être détruite par des opérations métalinguistiques qui engendrent des codes de dissimulation, à partir des moyens communs » (*Ibid.*, pp. 45-46). Si dans le premier cas, la différence ou la ressemblance peuvent être perçues par les individus comme un lien ou une entrave à la définition de la notion de communauté, dans le deuxième, certains faits de langue – argots, néologismes, rapidité d'élocution, etc. – peuvent gêner l'intelligibilité mutuelle.

Mais attention, l'intelligibilité ne concerne pas seulement les moyens linguistiques, elle est aussi sensible aux traits sociolinguistiques que les communautés ont en commun. Cela signifie que le partage des mêmes règles de grammaire n'implique pas nécessairement le partage des mêmes règles de conversation. Dans un tel cas, la communication devient automatiquement impossible. Ceci est la preuve formelle qu'une communauté linguistique se construit principalement sur la base de la vie sociale, sans aucun égard aux aspects touchant à la diversité liée aux compétences. Le rapport entre la notion de communauté linguistique et celle de compétence démontre bien que les membres d'une communauté linguistique partagent un savoir linguistique et un savoir sociolinguistique, autrement dit, une connaissance de règles de grammaire et de règles d'emploi (*Ibid.*, p. 47).

Toutefois, la façon de concevoir ce qu'est une communauté linguistique va bien au-delà d'une simple connaissance de règles grammaticales et de la capacité à les utiliser. Autrement dit :

[...] l'appartenance à une communauté ne se ramène jamais seulement à des propriétés linguistiques. Dès lors que la notion de « communauté » a pour extension « ceux qui possèdent les règles de grammaire suivantes » ou « ceux qui possèdent les traits phonologiques et morphologiques suivants (dans les proportions indiquées) », elle ne peut être que redondante et trompeuse. Redondante, parce qu'elle n'est que la face sociologique d'une pièce strictement linguistique. Trompeuse, parce que la notion de « communauté » est ainsi réduite à une variété de langue possédée en commun, et ignore la complexité de nombreuses communautés réelles, avec leur multilinguisme et des schémas divers d'utilisation de variétés identiques ou similaires (*Ibid.*, pp. 147-148).

« Être membre » d'une communauté linguistique est tout de même une notion complexe, comme cela est du reste expliqué dans ce travail (Cf. Chapitre II). La communauté gaélique, par exemple, considère qu'on est membre ou non par la naissance (Cf. Hymes, 1991, p. 149). Dans ce cas, celui qui n'est pas membre d'une communauté linguistique en est simplement participant. Cette distinction entre être *participant* et être *membre* d'une communauté linguistique pousse Hymes à faire deux commentaires riches de sens. Dans le premier, il estime

que le « *problème de participation montre bien en quoi une communauté linguistique est avant tout affaire de façons de parler* (c'est moi qui souligne) *et constitue, en quelque sorte, un théâtre implicite pour des événements de communication de types spécifiques* » et dans le second, il affirme que « *le concept de communauté implique le concept d'identité* (c'est moi qui souligne), *et l'identification, même si elle ne se réduit pas à cela, est une dimension essentielle de l'acquisition du langage et du changement* » (*Ibid.*, p. 149). En ce qui concerne le changement linguistique, Hymes souligne qu'il va plus loin que le changement dans les langues. En effet,

Il inclut le changement de statut des langues et ce qui peut en résulter pour la compétence ; il inclut l'obsolescence mais aussi l'invention de variétés et de codes ; et tout ce que les membres d'une communauté et les participants à des événements peuvent faire des moyens linguistiques à leur disposition (*Ibid.*, p. 151).

Cela dit, il met aussi l'accent sur le fait qu'« *une démarche qui exclut la vie psychologique et sociale ne peut rendre compte du changement* » (*Ibid.*, p. 170).

Pour conclure la réflexion sur la notion de communauté, deux idées essentielles sont à retenir. En termes de définition d'abord, il semble que celle proposée par Hymes (1991, pp. 152-153), c'est-à-dire de « *considérer comme propriété d'une communauté, la possession commune d'au moins une variété ainsi que des normes d'utilisation de cette variété* », est cohérente et juste. Ensuite, pour ce qui est de son application dans les travaux en linguistique, ce qu'il faut admettre ici c'est que :

Lorsque nous partons de la communauté linguistique et que nous examinons l'organisation des moyens linguistiques, ce que nous voyons, en tant que linguistes, peut être le langage, une langue ou une série de langues ; mais si nous allons plus loin – ou, en fait, plus près – ce que nous voyons, ce sont des individus qui parlent ou ne parlent pas et, quand ils parlent, qui parlent d'une certaine façon à un certain moment, d'une autre façon à un autre moment. Ce dont nous avons besoin, c'est d'une méthode qui puisse définir les normes ou règles qui gouvernent les actes et les façons de parler (*Ibid.*, p. 51).

#### **4.1.3. La notion de styles**

Pour introduire la notion de *styles*, Hymes considère qu'il faut partir de la notion de communauté linguistique prise comme *organisation de la diversité*. Une telle entreprise n'est pourtant pas évidente, car les linguistes ont établi des modèles d'organisation dans lesquels la grammaire constitue le cadre de référence. Déjà dans les civilisations archaïques, la grammaire était utilisée pour l'analyse d'une démarche normative unique, déterminée par les contraintes imposées par la société. Plus récemment, ce sont plutôt des facteurs inhérents à la pratique linguistique qui ont motivé le choix d'une norme. Mais dans les deux cas, l'idée de *norme* a toujours prévalu sur celle d'*usage* (de la langue), à tel point que certaines régularités langagières

d'une communauté donnée n'étaient pas analysées ou bien étaient traitées comme un écart par rapport à ce qui était considéré comme la norme. Mais, lorsqu'on essaie de se représenter une langue quelconque, doit-on la représenter telle qu'elle est parlée ou plutôt telle qu'elle devrait être parlée si elle était bien parlée ?

Hymes se détourne clairement des types d'organisation construits sur la grammaire et tente d'apporter une réponse personnelle et nouvelle à l'étude des actes langagiers. La langue, son utilisation et ses variations au sein des communautés sont au cœur de ses travaux qu'il conduit grâce à l'observation et l'analyse des relations entre les usages de la parole et les structures sociales. Il invoque alors la notion de style. Pour lui, une communauté linguistique incorpore un éventail de plusieurs styles, c'est-à-dire de « façon ou manière de faire quelque chose » (*Ibid.*, p. 53). Sa réflexion est axée sur une étude d'Ervin-Tripp (1972) dont l'idée est :

[...] que tous les traits qui concourent à caractériser un style de parole, sont spécifiables en termes de règles de co-occurrence, et que le choix entre différents styles est définissable en termes de règles d'alternance. Le premier concept donne un statut systématique aux procédures de sélection et de groupement des ressources linguistiques qui sont effectivement à l'œuvre dans une communauté ; le second concept libère les styles ainsi obtenus de toute liaison mécanique avec une situation de définition particulière. On reconnaît que les individus choisissent eux-mêmes parmi ces styles et que leurs choix ont une signification sociale (Hymes, 1991, p. 54).

Il remet d'emblée en question le postulat de quelques linguistes américains (dont Bloomfield, 1933), selon lequel dans une communauté linguistique, certains énoncés possèdent une forme et un sens identiques. Bloomfield explique, à partir de ses travaux, que face à l'énoncé « *j'ai faim* », proféré par un mendiant ou par un enfant qui souhaite retarder le moment d'aller au lit, le linguiste n'examinera que les traits linguistiques communs aux deux réalisations et ignorera ce qui les distingue. L'éventualité que des énoncés ayant la même forme et la même organisation représentent un *contraste* et non une *répétition* n'est en aucun cas envisagée dans cette conception du langage. Pourtant, la répétition et le contraste, à défaut de constituer une manifestation systématique d'identité, ont une signification sociale, comme le prouvent les enquêtes menées par Labov (1966) dans la ville de New York.

En bref, les styles de parole des communautés ne sont pas seulement composés de traits et d'éléments de la grammaire ordinaire, liés par des rapports différents. Ils sont aussi composés d'un autre type de traits et d'éléments. La compétence des membres d'une communauté inclut les deux types (Hymes, 1991, p. 56).

Dans ce registre, Hymes, plutôt que de parler de répétition et de contraste, suggère les termes *référentiel* et *stylistique*. Le « référentiel » permet au locuteur de nommer les choses dont il parle et de dire des choses à leur propos – rôle de *désignation* et de *prédication* – tandis que le « stylistique » admet que le sujet parlant puisse modifier les choses dont il parle et dire comment ce qui est dit à leur propos doit être pris – rôle de *caractérisation* et de *qualification* (*Ibid.*, p.



57). Mais, dans l'ethnographie de la parole, les styles de parole obligent à une différenciation importante entre les types de fonctions de la parole, à savoir les *fonctions structurelles* – en rapport avec la nature des traits verbaux, leur organisation et les relations qu'ils entretiennent – et les *fonctions d'usage* – elles concernent l'organisation et la signification des traits verbaux selon les contextes non linguistiques. Sur la base de ce schéma, on peut penser que les règles de co-occurrence ont un rapport avec les fonctions structurelles et les règles d'alternance avec les fonctions d'usage (*Ibid.*, p. 59).

S'agissant des rapports entre structures, Hymes explique par la suite qu'il est difficile de montrer, de manière automatique, les styles de parole pertinents d'une communauté, en raison des nombreuses différences et co-occurrences qui pourraient exister et que seule une étude des contextes permettra de détecter les différences. Quant aux rapports entre usages, l'analyse démontre que :

[...] les « façons de parler » comporteraient deux parties : les styles de parole et leurs contextes, les moyens de parole et leurs significations. Le point faible de ces termes est qu'ils n'évoquent pas immédiatement toute une partie de ce qui constitue les façons de parler, à savoir les normes d'interaction qui vont au-delà du choix d'un style et les attitudes et croyances qui sous-tendent le tout. De plus, [...] « contextes » et « sens » laissent le devant de la scène à « styles » et « moyens », ce qui semble les priver de l'égalité d'importance et de la relative autonomie qui doivent leur être reconnues (*Ibid.*, pp. 66-67).

La conception de l'ethnographie de la parole chez Hymes établit ainsi que les façons de parler sont structurées en termes de *moyens de la parole*, c'est-à-dire les traits qui font partie des styles et les styles eux-mêmes, et d'*économie de la parole* qui dans une communauté donnée fait des moyens de parole une des composantes entrant dans le réseau de relations qu'elle définit. Comme on peut le constater, la variation dans l'étude du langage est un axe central dans l'ethnographie de la parole développée par Hymes et la pragmatique la retombée de toutes les dimensions linguistiques. Cette conception du langage contrarie nettement la théorie de la linguistique structurale qui établit une dichotomie entre langue et parole, présuppose un système linguistique homogène et refuse l'idée de variations à l'intérieur des communautés.

#### **4.1.4. Critique d'une théorie du langage axée essentiellement sur la grammaire**

La grammaire est une des branches parmi tant d'autres qui composent la compétence verbale. On peut alors penser qu'une théorie du langage raisonnablement bien élaborée suppose la prise en compte de toutes les composantes inhérentes aux facultés langagières humaines et pas seulement l'aspect grammatical.

Si Hymes (1991, p. 82) reconnaît dans la théorie linguistique de Chomsky sur la compétence et la performance, des rapports entre le langage et tout le champ de la communication et de la culture, et entre la linguistique et d'autres domaines scientifiques, il estime néanmoins que ce qui est prioritaire parmi ses trois domaines d'analyse – le linguistique, le psychologique et le social – ce sont les unités de discours, donc les phrases. Il remet donc en cause la hiérarchie établie par Chomsky concernant ses orientations de recherche ainsi que l'organisation de son interprétation sur le langage et s'interroge sur les propriétés d'une conception qui place la grammaire au centre de l'analyse linguistique. Pour sa part, il examine la question en formulant quatre interrogations ; il se demande si oui ou non et dans quelle mesure, quelque chose est : (1) *possible*, c'est-à-dire capable d'être généré sur le plan systémique, (2) *disponible* en raison des moyens d'application mis à disposition, (3) *approprié* en fonction du contexte et de la communauté dans laquelle ce quelque chose est utilisé et évalué, (4) *produit*, c'est-à-dire existe (Hymes, 1991, pp. 83-102).

Concernant le premier point, Hymes affirme à propos des théories linguistiques fondées sur des contraintes algorithmiques :

Pour la grammaire, les modèles à structure profonde de base (ou de départ) semblent donner une image des exigences de la manipulation formelle et de l'attrait de certaines possibilités algébriques ou logiques plus que du savoir et de la compétence des locuteurs. Une des manifestations de ce phénomène est la prolifération des entités sous-jacentes, l'extrême disparité entre ce qui est postulé sous-jacent et ce qu'on trouve dans la parole, après force suppressions. L'un des facteurs d'une telle disparité semble être non seulement la « restitution » et la négation de tout pouvoir productif des transformations, mais aussi le désir de faire rentrer dans une description purement linguistique tout ce qui est réputé pertinent à l'interprétation des phrases plutôt que de reconnaître l'existence de systèmes de règles partiellement autonomes existant en dehors de la grammaire, et s'appliquant parfois aux conduites de communication en général (p. 86).

Les styles de parole évoqués plus haut montrent d'ailleurs qu'une théorie des moyens linguistiques construite sur une structure organisationnelle qui s'écarte de la grammaire formelle a tout son attrait en sociolinguistique. La notion de styles de parole qui repose sur les règles de co-occurrence et d'alternance renforce aussi l'idée que le social va bien au-delà du psychologique. Cependant pour Hymes, cette prise de conscience de l'autonomie de la recherche psychologique par rapport à la grammaire ne devrait pas signifier le rejet du concept de compétence. Ce qu'il faut en revanche c'est aborder la compétence linguistique et de communication en partant de l'ensemble des capacités réelles des individus. Qui plus est,

[...] il est important non seulement d'élargir l'extension du terme compétence, mais aussi de préciser clairement où se situe cette compétence et ce qu'elle contient. Les deux problèmes tiennent à la relation entre grammaire et compétence : où se trouve la compétence et que comprend-elle par rapport à la grammaire ? (*Ibid.*, p. 87).

Il conteste donc une telle conception du langage qui vise à la généralisation de la notion de compétence en termes de connaissance purement grammaticale. Il affirme à ce propos :

Le contenu et l'étendue du savoir d'un locuteur-auditeur, c'est-à-dire, quelque chose qu'on peut raisonnablement nommer compétence, va donc au-delà de la grammaire. En fait, comme il apparaîtra dans l'examen des autres questions, un membre normal d'une communauté possède un savoir touchant à tous les aspects du système de communication dont il dispose. Il manifeste ce savoir dans la façon dont il interprète et évalue la conduite des autres, tout comme la sienne propre. C'est donc dans ce sens plus général que l'on entendrait normalement ce que pourrait signifier un tel savoir en termes de compétence. Mais dans le sens normal, compétence s'étend au-delà de savoir. Il s'agirait alors d'un terme générique pour désigner les capacités d'un individu (*Ibid.*, p. 89).

S'agissant du deuxième point, Hymes souligne d'emblée l'introduction du terme *faisabilité* dans la théorie linguistique de Chomsky, ceci par référence aux éléments psycholinguistiques comme les limitations de la mémoire, les dispositifs perceptuels, la gêne ou l'aisance. Cependant, considérant l'importance de la psycholinguistique dans le domaine de la sociolinguistique, Hymes propose dans ce cas le terme *accessibilité*, d'abord parce que sur le plan grammatical, les propriétés liées à la psycholinguistique ne sont pas toutes limitatives, et ensuite parce que le terme peut être en rapport avec les opportunités d'utilisation et d'acquisition des moyens de la parole qui s'offrent aux individus dans le cadre des pratiques et croyances d'une communauté. Il est ici question de limitations pour autant que les droits à la parole tout comme les types de parole sont inégaux d'un individu à l'autre. À cela, il faut ajouter les effets de facilitation et de modelage, précise Hymes.

Au demeurant, afin de regrouper ces deux aspects correspondants, il indique le terme *disponibilité* qu'il juge important en ce qui concerne l'usage créatif de la langue qui est métalinguistique dans le sens où les moyens linguistiques s'adaptent et évoluent. Aussi, dit-il :

Une fois admis que tout ensemble de moyens linguistiques présente des potentialités non utilisées et que, au regard de la grammaire, tous les moyens se valent, la disponibilité, dans une situation donnée, est très influencée par ce qu'on sait avoir été dit auparavant dans la même situation (p. 91).

Quant au troisième point, Chomsky (1965, p. 6) utilise le terme *approprié* par référence à la possibilité que présente la langue « *de réagir de façon appropriée dans une série indéfinie de situations nouvelles* ». Or, comme l'explique Hymes (1991, p. 92), la façon dont la langue est étudiée en linguistique n'offre que l'éventualité de l'appropriété ; elle exclut donc la réalité. Cela est le corollaire de la grammaire chomskyenne qui sous-entend que des phrases nouvelles sont possibles, mais qui n'explique pas parmi une série infinie de phrases nouvelles possibles laquelle sera appropriée dans une situation nouvelle donnée. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte la relation entre les phrases, ainsi que d'autres éléments liés au comportement culturel, car l'appropriété ne suppose qu'un savoir implicite. Cela est la preuve

évidente qu'un examen adéquat de l'appropriété, qui tient compte de la relation entre les phrases et les situations, présuppose l'existence d'une compétence sous-jacente.

C'est en anthropologie culturelle que le terme « approprié » a pris un sens capable de satisfaire convenablement les besoins de la linguistique. Dans ce domaine, il sous-entend un *rapport à un contexte*. Mais selon les linguistes, pour arriver à des règles linguistiques universelles, il est nécessaire de prendre en considération les aspects à la fois verbaux et non-verbaux, car il est possible que « *les jugements d'appropriété ne soient assignables ni au champ linguistique ni au champ contextuel et social, si l'on considère séparément les deux domaines* » (Hymes, 1991, p. 92).

L'appropriété implique par conséquent la combinaison du linguistique – au sens large avec le socioculturel – et du sociolinguistique, de la même manière que les styles de parole présupposent un rapport entre les moyens linguistiques et les contextes qui se présentent aux communautés linguistiques.

Finalement, le dernier point aborde les propriétés des phénomènes d'occurrence c'est-à-dire ce qui est accompli. Cette dimension revêt une importance majeure en ce qui concerne, par exemple, le choix et la démarche de recherche, compte tenu de la relation corrélatrice existant « *entre ce qui est spécialement normé et ce qui socialement apparaît comme réaliste* » (*Ibid.*, p. 94). Selon ce même auteur,

Les membres d'une communauté sont conscients de la fréquence, de la rareté, de l'établissement antérieur ou de la nouveauté de beaucoup de traits de la parole et ce savoir affecte leurs jugements et leurs comportements langagiers. Qui plus est, les capacités des locuteurs incluent une certaine faculté d'analyse des probabilités d'occurrence (p. 94).

Cette analyse indique qu'il faut visiblement établir un rapport entre le phénomène d'occurrence et le concept de performance. Toutefois, Hymes montre bien que :

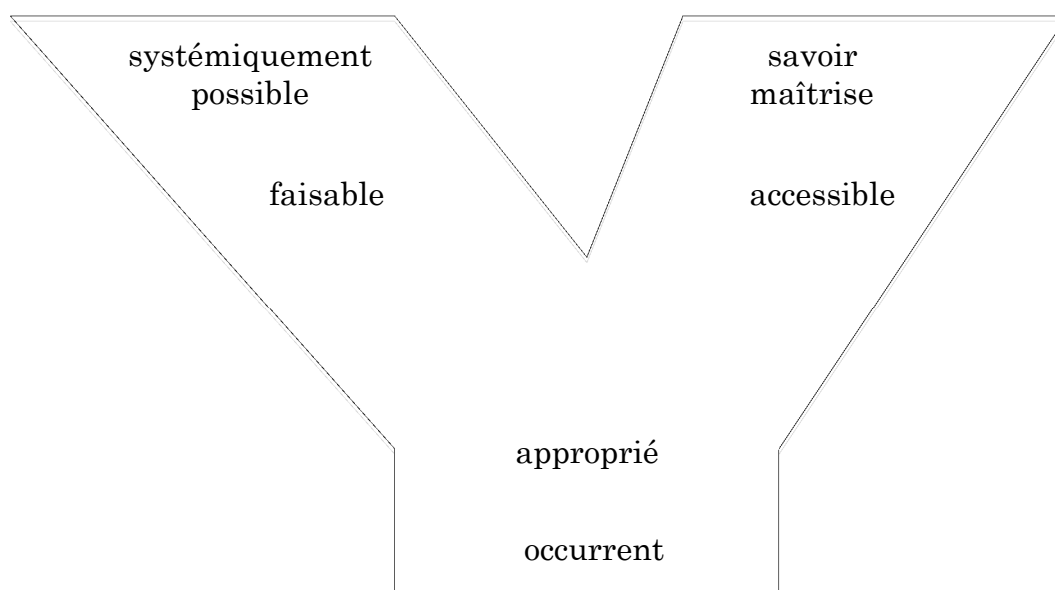
Les performances peuvent présenter des schémas, une dynamique, des qualités que l'on ne peut absolument pas réduire à la mise en œuvre d'une compétence individuelle, ni même à la somme des compétences des participants. Il se peut en effet que la question cruciale soit précisément l'interaction entre les compétences individuelles et les caractéristiques de l'événement et du contexte (p. 95).

Il est du reste convaincu que le terme *performance* n'est pas approprié pour qualifier le comportement ou la conduite, de la même manière que le terme *compétence* ne l'est pas non plus pour représenter la connaissance ou la réalité mentale de la grammaire. Il prend d'ailleurs le soin de préciser immédiatement que :

[...] le concept de « performance » prendra à coup sûr une grande importance lorsque l'étude de la compétence de communication sera pensée en relation à ce que l'on peut nommer l'ethnographie des formes symboliques, c'est-à-dire la variété des genres, marqués esthétiquement et valorisés culturellement, qui sont en interaction avec la parole dans la vie communicative d'une société et au regard desquels l'importance relative et la signification de la parole et de la langue doivent être évalués (*Ibid.*).

Hymes (1991, p. 96), considère donc que la performance revêt un double sens : celui, habituel, de *performance/représentation* lorsqu'il s'agit de désigner des événements mis en scène et programmés ou même des comportements spontanés mais qui restent au cœur de la scène, et celui dans lequel le terme porte les caractéristiques d'un comportement quelconque et pour lequel le sujet parlant endosse ou accepte la responsabilité d'être évalué. Concernant l'étude des moyens linguistiques et des communautés linguistiques, Hymes juge qu'il convient de rajouter un certain degré de focalisation sur la forme du message, étant donné le rapport étroit qu'entretiennent le sociolinguistique, le poétique, le stylistique et le folklore. Pour cela, il va de soi qu'une telle étude de la performance requiert une étude des styles.

Sur la base de ces quatre dimensions recensées par Hymes, les observations faites par rapport à la langue, permettent de dégager des distinctions notoires en termes de discours ; celles-ci variant entre un discours (a) grammatical, maladroit, trop formel et rare, (b) non grammatical, difficile, approprié par l'expressivité et individuellement unique, (c) non grammatical, maladroit, approprié et courant et (d) grammatical, facile, correct et évité (*Ibid.*, p. 97). L'auteur synthétise les rapports entre les quatre dimensions en se servant d'un diagramme en forme de Y (Cf. Figure 4) dans lequel les branches reflètent l'écart, d'un côté, entre l'étude du potentiel systémique et ce qui est possible – que ce soit pour les langues ou plus généralement pour les moyens de la parole – et, de l'autre, entre le savoir et la maîtrise – autrement dit la compétence individuelle – et l'économie de la parole. Quant au tronc du Y, il détermine la corrélation entre l'examen des moyens de la parole et celui de l'économie de la parole concernant l'appropriété et l'occurrence.



**Figure 4 : Secteurs de la compétence verbale, d'après Hymes (Source : Hymes, 1991, p. 98).**

Hymes propose dans cette étude, d'une part, une théorie linguistique qui a pour objet de repérer les bases de la grammaire, en identifiant notamment les jugements de grammaticalité et, d'autre part, une théorie sociolinguistique qui cherche à montrer comment les moyens et l'économie de la parole sont interdépendants dans le comportement verbal à l'intérieur des communautés, en mettant en évidence le rapport entre le systématiquement possible, le disponible, l'approprié et l'occurrent.

De par sa vision anthropologique de la communication, il se propose ainsi d'étudier le langage en tant qu'acte verbal et non verbal et s'intéresse particulièrement à l'utilisation de la langue et à ses variations au sein des communautés. L'intérêt d'une telle conception du langage est que l'analyse prend en compte non seulement les usages de la parole en tant qu'action, mais encore les structures sociales dans lesquelles se réalisent les interactions sociales. En d'autres termes, Hymes privilégie la nature empirique des interlocuteurs, des contextes et de la diversité des moyens linguistiques au détriment d'une conception rationnelle et systématique telle qu'elle est conçue par Chomsky. Toutefois, l'étude covariationniste d'éléments linguistiques et de facteurs sociaux ne l'empêche pas d'accorder aux locuteurs d'une communauté une certaine autonomie en termes de choix – dans un contexte donné – des *styles* consacrés aux moyens de la parole, ceux-ci ayant socialement une grande signification.

Reconsidérant la notion de *compétence*, l'auteur affirme de manière péremptoire, en s'appuyant sur un deuxième schéma (Cf. Hymes, 1991, p. 99) sur la relation qui s'établit entre la grammaire et les façons de parler : « *Encore une fois, tant la compétence que les façons de parler ont à*

*voir, tout entières, avec l'action sociale, avec la conduite verbale : ni l'une n'est uniquement attribuée à l'esprit ni les autres ne sont uniquement attribuées au comportement ».*

Je rejoins d'ailleurs l'opinion de l'auteur selon laquelle, du point de vue de la communauté, la compétence est en soi la composante majeure pour ce qui est des capacités des individus, mais que l'organisation des moyens de la parole ainsi que la structure de l'économie de la parole sont également des composantes capitales qui méritent d'être prises en compte.

#### **4.1.5. La notion de *créativité***

Dans sa conception du langage, Chomsky introduit la notion de *créativité* comme étant une propriété de l'utilisation de la langue pouvant être expliquée par la grammaire. Il présente d'abord cette notion comme étant : « la capacité du locuteur à produire des phrases nouvelles, des phrases qui sont immédiatement comprises par d'autres locuteurs bien qu'elles n'aient aucune ressemblance physique avec les phrases qui sont *familiales* à ces locuteurs » (1966 a : 4). Un peu plus tard, mais toujours dans le même ordre d'idées, il écrit :

[...] ce que nous pouvons appeler l'« aspect créateur » de l'usage linguistique ordinaire – c'est-à-dire la propriété qu'il possède d'être tout à la fois illimité dans sa portée et indépendant de tout stimulus. Ainsi, Descartes affirme que la langue est disponible pour l'expression libre de la pensée ou pour une réponse appropriée dans n'importe quel contexte nouveau et qu'elle n'est déterminée par aucune association figée de phrases avec des stimuli externes ou des états physiologiques (1966 b : 4-5).

Selon Hymes (1991, p. 103) la notion chomskyenne de créativité indique que les moyens linguistiques dont le nombre d'éléments est limité donnent la possibilité au locuteur de produire des phrases (1) en nombre illimité, (2) libres de tout stimulus et (3) appropriées à des situations nouvelles. Toutefois, il reproche à Chomsky de ne jamais présenter dans son étude ces trois composantes de cette manière, puisque dans un cas, il associe (1) à (2) ou à (3) et dans un autre, il distingue (2) et (3). Pour lui, le problème central réside dans le fait qu'une linguistique qui attache un vif intérêt exclusivement à la potentialité systémique n'envisage l'analyse de la créativité du langage que dans cette direction. Il consolide sa dialectique en affirmant :

La production de phrases nouvelles est en effet une composante de la créativité et l'indépendance à l'égard de toute détermination mécanique par une situation externe constitue à coup sûr une condition préalable, mais, comme le suggèrent les commentaires de Chomsky lui-même, ces propriétés ne suffisent pas (*Ibid.*, pp. 104-105).

La solution se trouve donc dans le traitement de l'appropriété. Or, si cet élément est constamment relié à des *situations nouvelles*, il importe alors d'expliquer ce qui rend une situation nouvelle. En effet, le terme *nouveau* peut ne pas revêtir uniquement l'idée d'une action

qui se répète deux fois au même endroit, mais peut correspondre à une opération individuelle et culturelle (*Ibid.*, p. 105). Hymes montre par la suite l'importance de déterminer ce qui est nouveau aussi bien dans une situation que dans le discours réalisé, car s'il est vrai que la syntaxe permet qu'une réponse créatrice soit appropriée, elle ne va pas non plus au-delà de cette réalité. Du reste, selon cet auteur, l'usage créatif du langage peut se manifester de diverses manières. Il peut s'exprimer par exemple à travers une vieille phrase dans une situation nouvelle, mais également à travers une phrase nouvelle dans une vieille situation<sup>205</sup>. Il peut aussi arriver qu'une vieille phrase dans une vieille situation présente des aspects créateurs que ce soit par la prise en charge d'une fonction jadis délaissée ou par la confirmation d'une fonction nouvellement assumée<sup>206</sup>.

Comme le fait encore remarquer Hymes (1991, p. 106), la créativité dans l'utilisation du langage ne porte pas sur la totalité des phrases ou des autres formes. Dans certains cas, le moyen peut paraître ancien, mais l'organisation et l'animation du discours peut insuffler un air de nouveauté. L'explication vient du fait que dans l'utilisation du langage, c'est l'interdépendance de tous les moyens linguistiques qui est en cause et pas simplement les formes lexicales et syntaxiques de la phrase. D'ailleurs, pour cet auteur, de même que la compétence ne pourrait se limiter au savoir ni la performance au comportement, l'usage créatif du langage ne peut se limiter à ce qui est nouveau. En plus, l'appropriété et la créativité qui émanent du rapport *parole/situation* ne traduisent ni un rapport d'indétermination pure ni un rapport de détermination totale. Il précise par ailleurs :

S'agissant des règles de parole et des stratégies des participants à la parole, on peut trouver des façons de définir l'appropriété de la parole à une situation qui rendent compte à la fois de l'existence de l'appropriété – il y a de la contrainte – et de celle de la créativité – il y a du choix. Ces propriétés conjuguées de contrainte et de choix se retrouvent dans toutes les relations où des individus s'engagent en utilisant des moyens linguistiques (*Ibid.*, p. 107).

Au demeurant, Hymes entend qu'une démarche sociolinguistique de l'usage créatif du langage présuppose trois hypothèses à savoir :

1. Toute relation comporte la sélection et/ou la création de moyens de communication considérés comme spécifiques et appropriés à cette relation ;
2. L'organisation des moyens en fonction des relations est porteuse d'une structure qui n'apparaît pas dans une analyse éclatée des moyens;
3. Les moyens disponibles dans une relation conditionnent sa nature et ce qu'il en résulte (p. 107).

---

<sup>205</sup> Hymes (1991, p. 106) explique que dans certaines cultures, l'utilisation de proverbes connus face à de nouveaux énigmes est l'une des capacités les plus appréciées, et dans une large mesure, la littérature et la conversation ordinaire représentent une belle occasion de générer de nouvelles phrases dans des situations anciennes.

<sup>206</sup> Selon Hymes (*Ibid.*, p. 106), plusieurs actes de parole, dans un contexte rituel, traduisent la pensée de l'ensemble des locuteurs et permettent ainsi que la situation soit ce qu'elle est véritablement.



Ces hypothèses sont non seulement en lien avec la conception des notions de *façons de parler* et de *communauté linguistique*, mais elles associent aussi le côté créatif de l'utilisation de la langue à la diversité intrinsèque des compétences et de la communauté linguistique. À ce propos, Hymes met en relief l'importance de la diversité sociale de la parole dans l'utilisation créatrice de la langue, notamment pour ce qui concerne le système d'acquisition ou de transformations linguistiques à l'intérieur d'une communauté. En plus de cela, il souligne que, dans un collectif ou pour un individu, les moyens disponibles pour un usage créatif de la langue sont clairement définis et que l'accès à une langue déterminée ou aux moyens de la parole n'est nullement le fait du hasard. En fait, « *les langues sont pour une bonne part ce que leurs usagers en font* » (*Ibid.*, p. 109).

En définitive,

L'ouverture des langues et la créativité de leur utilisation comportent deux aspects distincts. Ce qui n'a pas été dit parce qu'il n'y a pas eu d'occasion de le dire et ce qui n'a pas été dit parce que l'on n'a pas trouvé de façon de le dire. Dans le second cas, les moyens doivent changer si l'on veut dire la chose (*Ibid.*, pp. 109-110).

#### **4.1.6. Vers un changement des priorités de recherche et d'interprétation du langage**

La préoccupation majeure de Hymes en ce qui concerne l'étude du langage est en rapport avec la définition des priorités de recherche et d'interprétation des faits de langue par ceux qui s'intéressent au domaine de la linguistique. Dans son étude, il cherche à montrer que le langage, par essence, ne peut en aucun cas être détaché des fins auxquelles il est utilisé. Selon lui, dès lors que l'on vise une théorie plus générale du langage qui s'appuie à la fois sur une théorie de la forme linguistique et sur une théorie de l'utilisation du langage (Cf. Chomsky, 1957, p. 102), « *l'analyse de l'utilisation est un prérequis pour une véritable prise en compte de toute une part du domaine et du contenu de la forme linguistique* » (*Ibid.*, p. 111).

Hymes se montre d'ailleurs perplexe lorsque certains linguistes considèrent la grammaire comme un élément primordial dans l'étude de l'utilisation du langage. Il affirme à ce propos :

D'une façon générale, toutes les propositions qui prennent pour point de départ la grammaire ordinaire ont pour conséquence que des pans entiers de la langue telle qu'elle est utilisée feront défaut à la construction par laquelle sont censées commencer, en principe, les recherches portant sur l'utilisation (*Ibid.*, pp. 111-112).

Une étude de la grammaire qui accorde peu d'importance à l'utilisation du langage semble donc vouée à l'échec car « *la langue qui arrive aux mains du grammairien n'est pas vierge*

*d'utilisation. Chaque phrase présente des caractéristiques stylistiques et sociales » (Ibid., p. 112).*

Le constat dans ce qui vient d'être dit ici est bien simple : une linguistique dont l'analyse est fondée sur un formalisme profond et qui fait appel à l'intuition individuelle est purement fragmentaire. Un changement de paradigme est par conséquent nécessaire. Pour dépasser une telle conception de la linguistique, Hymes préconise une approche qui tient compte de la diversité des types de fonctions structurelles et de la pluralité des sortes de rapports entre moyens et fins dans le langage. Autrement dit, affirme-t-il : « *nous avons donc besoin d'une linguistique qui soit une étude de la forme linguistique en tant qu'organisation, à l'intérieur de communautés, des moyens de la parole et de leurs significations » (Ibid., p. 115).*

Alors que Chomsky propose, pour une adaptation parfaite des recherches en linguistique, une adéquation explicative visant à analyser les caractéristiques innées de la nature humaine, Hymes suggère en revanche que l'adéquation explicative d'une théorie linguistique soit composée d'une part, d'une *adéquation essentielle* à découvrir dans la nature humaine préformée et d'autre part, d'une *adéquation existentielle* à découvrir dans la vie sociale (*Ibid.*, p. 116). Encore une fois, Hymes s'écarte d'une théorie du langage dont l'objectif est d'expliquer seulement l'acquisition de la grammaire, et préfère plutôt s'appuyer sur une théorie linguistique qui s'évertue à expliquer l'appropriété de la parole. Il écrit d'ailleurs : « *Une grammaire générative est utile pour une étude de la syntaxe, mais pas comme base pour une théorie intégrée du langage » (Ibid., p. 165).* En fait, la compétence de communication telle qu'elle est proposée ici va au-delà d'une simple connaissance des structures de la langue, mais elle désigne également une connaissance des principes d'utilisation de ces structures (Cf. Hymes, 1991, p. 176).

En conclusion, pour Hymes, la théorie linguistique a en conséquence deux buts essentiels : le premier étant « *de découvrir dans les langues des propriétés universelles, d'établir leur place dans une théorie générale et de déterminer leur relation, ainsi que celle de cette théorie, au patrimoine inné de l'humanité en tant qu'espèce »* et le deuxième étant :

[...] de découvrir les capacités des individus en tant que membres de communautés linguistiques, l'organisation des moyens de parole qu'ils utilisent, la signification qu'ont pour eux ces moyens et la fonction qu'ils occupent dans la communauté linguistique à laquelle ils appartiennent ; d'établir la place de ces découvertes dans une théorie générale de la nature des communautés linguistiques et de déterminer leur relation, ainsi que celle de cette théorie, à l'histoire et à l'avenir de l'humanité (*Ibid.*, p. 117).

Ces deux buts ne pourront se réaliser sans la mise en œuvre d'études empiriques sur l'organisation des moyens de parole en fonction des façons de parler des individus et des

communautés dans les situations de la vie sociale, et sans l'abandon définitif du débat sur la grammaire formelle.

## 4.2. La compétence langagière dans la perspective de l'objet de recherche

Il est désormais indispensable d'examiner la notion de compétence langagière dans la perspective de l'objet de recherche proposé dans ce travail. Pour cela, deux paramètres essentiels sont pris en considération ici : d'une part, le *parcours personnel*, le principal pilier de cette étude et qui sera longuement discuté dans le chapitre suivant, et de l'autre, la *population enquêtée* qui concerne, autant le rappeler, trois terrains distincts : les Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel, les Cap-Verdiens de retour dans l'archipel après avoir vécu quelques années à l'étranger et les Cap-Verdiens résidant en France. La préoccupation majeure ici est de définir sur le plan épistémologique, la méthode à utiliser afin de pouvoir mesurer convenablement la compétence langagière des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora<sup>207</sup>.

Des deux différentes théories linguistiques – la grammaire générative transformationnelle de Noam Chomsky et l'ethnographie de la communication proposée par Dell H. Hymes – mises en perspective dans la section précédente, il semble, de toute évidence, que le domaine de la linguistique « exige des bases plus profondes que celles que Chomsky est prêt à admettre, des bases qui incluent les sciences sociales et la vie sociale » (Hymes, 1991, p. 13). Pour l'interprétation des productions langagières des témoins de cette étude, la grammaire sera donc à peine une des composantes de la compétence langagière. Tous les autres éléments inhérents aux facultés langagières humaines, notamment ceux liés à la nature de la vie sociale, compteront dans la définition de la compétence langagière de la population enquêtée.

L'analyse qui suit vise exactement à expliquer comment se construit cette compétence. Elle rassemble dans deux grands chapeaux les principaux éléments sur lesquels cette théorie est construite.

---

<sup>207</sup> Cette étude se limite bien sûr au cas de la France.

#### 4.2.1. Le parcours personnel

L'axe central de ce travail est sans doute le *parcours personnel*. Cette notion représente en quelque sorte l'épine dorsale sur laquelle cette thèse est bâtie et doit être perçue comme la principale composante qui participe de la définition de la compétence langagière de n'importe quel individu appartenant à une communauté linguistique donnée. Toutefois, il convient de préciser qu'en dépit de la grande dimension que prend la notion de parcours personnel, celle-ci n'exclut en aucune façon, les déterminismes sociaux et les réalités de la vie en société. Si le langage a pour fonction d'exprimer la pensée et la communication entre les hommes, au moyen d'un système de signes vocaux (parole) et éventuellement de signes graphiques (écriture) qui constitue une langue<sup>208</sup>, il présuppose forcément *l'existence d'une interaction sociale* (c'est moi qui souligne) quel que soit le contexte d'utilisation.

Goffman (1974), analysant les interactions entre les acteurs intervenant dans des systèmes contraignants, affirme :

Il s'agit de cette classe d'événements qui ont lieu lors d'une présence conjointe et en vertu de cette présence conjointe. Le matériel comportemental ultime est fait des regards, des gestes, des postures et des énoncés verbaux que chacun ne cesse d'injecter, intentionnellement ou non, dans la situation où il se trouve. Ce sont là les signes externes d'une orientation et d'une implication, états d'esprits et de corps que l'on considère rarement en fonction de l'organisation sociale où ils s'insèrent (p. 7).

Il postule « *qu'une étude convenable des interactions s'intéresse, non pas à l'individu et à sa psychologie, mais plutôt aux relations syntaxiques qui unissent les actions de diverses personnes mutuellement en présence* » (*Ibid.*, p. 8). Pour une analyse détaillée du concept de parcours personnel, divers paramètres sont pris en compte, mais en dépit des caractéristiques individuelles qui leur sont attribuées, il est évident que les effets de la vie sociale auront des implications sur la compétence langagière d'individus vivant en contact permanent entre eux. Le premier concerne le *pays de naissance* et, par extension, le, voire les *pays d'existence*<sup>209</sup>. Bien entendu, naître dans un pays et pas dans un autre n'a une réelle valeur, en termes de langage, qu'en fonction de la durée de l'existence dans ce pays, que ce soit dès la naissance jusqu'à un certain âge ou alors par des retours fréquents ou un retour définitif à un moment donné de la vie. Il est donc légitime de penser que la valeur symbolique associée à la naissance et la présence plus ou moins longue dans un endroit particulier du monde jouent un rôle important en termes de repère identitaire et de comportement social d'un individu. Dans les

---

<sup>208</sup> Cf. Dictionnaire *Le nouveau petit Robert de langue française*, version électronique, 2013.

<sup>209</sup> Un individu peut parfaitement naître dans un pays A, mais vivre les années les plus importantes en termes d'univers de socialisation (enfance, adolescence et jeunesse) dans un pays B, et même C, D, etc.

enregistrements effectués (Cf. Chapitre VI), nombreux sont les témoins qui associent le pays d'origine au pays natal, en particulier ceux qui ne sont pas nés au Cap-Vert. En général aussi, les appellations « franco-cap-verdien » ou « sénégal-cap-verdien » sont utilisées pour exprimer un rapport entre les deux pays, déterminé d'une part, par la naissance de l'individu dans le pays contenant les éléments « franco » et « sénégal » et de l'autre, par le rattachement au Cap-Vert à travers les ascendants. La question est de savoir si les origines d'un individu commencent à sa naissance ou remontent plutôt aux grands ancêtres. Quoi qu'il en soit, la valeur affective sous-jacente au lieu de naissance génère bien des implications en termes d'identité, d'appartenance ou d'ascendance nationales et culturelles avec d'éventuelles conséquences dans la sphère langagière d'un individu.

*Les parcours scolaire et d'enseignement supérieur et socioprofessionnel* sont le deuxième facteur clé à évaluer dans le cadre du parcours personnel. Il intègre différents aspects tels que *le système éducatif d'origine* d'un individu, les contextes sociolinguistique et socioculturel de son existence, et sa catégorie socioprofessionnelle. Peut-on étudier dans un système éducatif bien déterminé et en sortir indemne du point de vue du langage ? La mise en place d'un système éducatif national implique nécessairement des choix en matière de politiques éducatives et linguistiques. En outre, l'éducation scolaire et universitaire façonne un individu sur le plan culturel, social, linguistique et celui des représentations par rapport à son environnement proche. Suivre un cursus scolaire et universitaire au Cap-Vert, au Sénégal, en France, ou ailleurs, ne peut pas avoir la même portée pour un individu. Les treize premières années d'études définissent certainement la base éducative, culturelle et linguistique d'une personne et ses représentations par rapport à lui-même et par rapport au monde qui l'entoure. Les contextes sociolinguistique et socioculturel commencent alors à définir une bonne part de la formation sociale, culturelle et linguistique de l'individu. À ce stade, la compétence langagière passe d'une phase de croissance graduelle pour aller vers une phase de première stabilisation, totalement différente de la période de contact familial (entre la naissance et avant l'entrée à l'école). Il est donc fondamental pour ce qui est du parcours personnel d'un individu. La stabilisation se poursuit avec la période de formation universitaire, au cas où elle existe. Je postule donc que le fait de suivre ou pas une formation supérieure marque d'une certaine façon l'évolution des compétences sociale et langagière de quelqu'un. Finalement, la catégorie socioprofessionnelle est un autre élément de ce sous-ensemble qui joue un rôle considérable sur la compétence langagière d'un individu. En effet, l'exercice d'une profession est en soi un acte d'interaction sociale entre pairs et supérieurs hiérarchiques. Deux points essentiels sont toutefois à prendre en considération ici : d'abord le niveau intellectuel de chacun des

interlocuteurs en présence, et ensuite le type et la durée de l'interaction au travail. Si l'exercice d'une activité professionnelle se déroule dans un environnement dans lequel les participants sont hautement qualifiés, et si les interactions sont marquées par leur excellence et leur abondance, alors on peut supposer que la compétence langagière de chacun des intervenants aura tendance à se développer davantage. En revanche, si les interlocuteurs ont un faible niveau de formation scolaire, et si leurs échanges au quotidien sont stériles et sporadiques – certaines professions sont plus mécaniques et moins communicatives – il est probable que la compétence langagière des personnes en question éprouve les effets de cette situation.

En troisième lieu, se trouve le *parcours migratoire*. C'est un point qui mérite également une attention particulière, mais qui est repris plus bas (Cf. La population enquêtée), lorsqu'il est question de l'importance de l'émigration cap-verdienne. Il s'agit tout particulièrement de mesurer l'impact de ce facteur sur chacune des langues du répertoire linguistique des témoins de l'étude. Cela est possible grâce à la classification des différents pays parcourus pendant leur existence et la prise en compte de la durée de leur séjour dans chaque pays et de la période à laquelle – âge des témoins – chaque étape migratoire a été réalisée. Toutefois, il peut arriver que le parcours migratoire soit dense, mais qu'il n'y ait pas d'implications systématiques sur la compétence de l'individu, en particulier lorsque l'accès à une ou plusieurs langues a été obstrué pour une raison ou une autre.

Un autre aspect abordé ensuite est celui du *répertoire linguistique* des enquêtés. Le principal but est de définir la biographie langagière de chaque témoin. Mais, pour une analyse plus fine, l'accent est mis non seulement sur la langue telle qu'elle est parlée, mais aussi dans son rapport avec l'écoute, l'écriture et la lecture. À partir de là, les questionnements concernent essentiellement *le mode d'acquisition et de transmission des langues* du répertoire. Pour ce qui concerne cette étude, trois langues sont fondamentalement retenues, à savoir : le Ccv, le portugais et le français. D'éventuelles langues autres que celles-ci ne sont pas ignorées dans l'analyse puisqu'elles servent à expliquer la grande richesse linguistique des Cap-Verdiens qui sont capables de parler généralement plusieurs langues au cours de leur existence et dans la vie de tous les jours. Il faut préciser que les contextes d'acquisition d'une langue peuvent être très variés, allant du cercle familial, pour ce qui est de la langue maternelle, et passant par diverses structures d'enseignement/apprentissage des langues (écoles, instituts, centres de langue, cours particuliers, etc.), certains moyens de diffusion de signaux porteurs de messages écrits, sonores et visuels (presse, télévision, radio, Internet, etc.), les voyages (mobilité (inter) nationale, migrations, etc.), et d'autres réseaux particuliers (cercles d'amitié, structures religieuses, associations, etc.). Or, le contexte d'acquisition d'une langue donnée détermine en quelque

sorte le niveau de compétence des uns et des autres dans cette langue. Il est important de rappeler que « *la notion de compétence de communication a eu son plus grand impact sur les études concernant l'acquisition et l'apprentissage des langues* » (Hymes, *op. cit.*, p.179), d'un côté par l'acquisition de la langue maternelle (cas de l'enfant), et de l'autre par l'enseignement des langues et l'acquisition d'une langue seconde (cas de l'apprenant), mais que dans les deux situations, l'importance des facteurs sociaux a toujours été admise. L'idée de définir individuellement les différents contextes d'utilisation pour chaque langue se justifie par la nécessité de mieux interpréter les informations collectées sur le terrain. Une attention spéciale est ainsi apportée à l'étude des formes de bilinguisme (calques, alternances et mélanges de codes, alternances en rapport de traduction) des uns et des autres.

Finalement, les observations portent sur l'*exposition quantitative et qualitative* aux différentes langues du répertoire de chaque individu. Pour une meilleure compréhension de ces deux concepts proposés par Rougé (*op. cit.*), on retiendra que l'exposition quantitative renvoie au volume et à la durée du contact linguistique auquel un individu est soumis, tandis que l'exposition qualitative fait référence à la variété linguistique – régionale, sociale, etc. – à laquelle le sujet est exposé. Le postulat est que le volume, la durée et la qualité de réception d'une langue ont une influence notoire sur le comportement langagier des acteurs sociaux. Les données recueillies sur le terrain présentent un individu qui n'a pas pu suivre un cursus scolaire et universitaire en France, mais dont la compétence en français est assez développée, grâce à la quantité et à la qualité de l'exposition à la langue française dès le bas âge.

Bien entendu, tous ces facteurs présentés ci-dessus ont pour toile de fond les représentations de chaque témoin concernant la « capverdianité », considéré comme un concept culturel vital en ce qui concerne l'essence et l'expression de l'homme cap-verdien.

#### **4.2.2. La population enquêtée**

Je reprends d'emblée ici la notion complexe de communauté linguistique telle que présentée par Chomsky. En effet, une étude sur la compétence langagière des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora ne peut, en aucun cas, partir du principe qu'un locuteur-auditeur cap-verdien idéal appartient à une communauté linguistique *véritablement homogène*, et *connaît très bien sa langue*. Sans vouloir prétendre que les Cap-Verdiens font partie d'une communauté linguistique unique en son genre, force est de reconnaître, cependant, qu'en termes de spécificité, il s'agit d'une communauté réellement singulière, qui se distingue par son

hétérogénéité et sa profonde diversité aussi bien sur le plan archipélagique que social, culturel, diasporique et surtout linguistique (Cf. Chapitre II, sections 2.4. à 2.7.). Concernant l'aspect linguistique, il apparaît clairement que « connaître très bien sa langue » est en soi un paramètre obscur et qui pose d'autant plus de problèmes pour le cas des Cap-Verdiens, ne serait-ce qu'en termes de détermination de ce que l'on pourrait considérer comme étant « la langue » du Cap-Verdien. S'agit-il de la langue maternelle – le Ccv – ou alors de la langue officielle – le portugais ? Mais, même en partant du principe que pour des raisons historiques, politiques et sociolinguistiques, le Ccv est « la langue » des Cap-Verdiens, la complexité de la notion chomskyenne de communauté linguistique reste inaltérable, d'abord pour ce qu'elle représente intrinsèquement, mais également parce que la politique de standardisation et d'instrumentalisation du Ccv est encore un mirage sur le plan national, et qu'il est difficile de pouvoir garantir de la part de tout locuteur cap-verdien une connaissance parfaite de la langue, tout comme il est impossible d'assurer que tout individu appartenant à cette communauté linguistique – surtout ceux de la diaspora – connaît effectivement le Ccv, dans le sens de parler, d'écrire, de lire et de comprendre la langue.

Mais, la diversité linguistique des Cap-Verdiens résulte aussi d'autres facteurs. Le Cap-Vert est un archipel et son insularité a contribué historiquement à accentuer cette diversité que ce soit du point de vue social et régional. Les variations sociale et régionale du Ccv constituent, en conséquence, des éléments importants dans l'analyse des données. En plus, la situation diglossique héritée de la colonisation portugaise et vécue au Cap-Vert se présente comme un autre facteur qui joue un rôle déterminant dans la définition de la compétence langagière des Cap-Verdiens. Il est assurément difficile de dire qu'un locuteur cap-verdien moyen soit véritablement bilingue. Dès lors, parce que les deux langues n'ont pas le même statut dans l'archipel. Si le Ccv domine les échanges verbaux et informels de la vie quotidienne, le portugais conserve une forte prééminence dans la communication écrite (Cf. Chapitre III, section 3.2.). Par conséquent, l'utilisation des deux langues n'est pas sans avoir des répercussions évidentes sur la compétence langagière des Cap-Verdiens.

Par ailleurs, à l'instar de ce que dit Hymes (1991, p. 187) « [...] *la nature de la vie sociale est telle qu'elle systématise les prises et les tours de parole par rapport au statut, à la tâche, à la capacité, etc.* ». Chez les Cap-Verdiens, ces trois éléments – statut, tâche et capacité – déterminent l'utilisation des moyens linguistiques mis à leur disposition. En effet, suivant le statut social – jeune étudiant, professeur, haut fonctionnaire de l'État, coiffeur, banquier, etc. – un locuteur donné préférera une langue au détriment d'une ou même des autres ou alternera tout simplement les langues de son répertoire linguistique. Il en est de même pour la tâche



sociale – parler devant un auditoire rempli d’intellectuels, lire un discours lors d’une importante cérémonie en présence de personnalités de l’État, donner un message à un collègue de bureau, écrire une lettre administrative, etc. – où en fonction de la portée du discours ou du statut des interlocuteurs, le sujet parlant ou écrivant choisira le code langagier qui s’adapte le mieux au contexte d’utilisation. Mais, s’il est vrai que le statut social et la tâche sociale pèsent beaucoup en ce qui concerne le choix du code linguistique chez les locuteurs cap-verdiens, on constate que dans biens des contextes, la question se pose surtout en termes de capacité, c’est-à-dire de maîtrise. Un locuteur donné qui n’est pas capable d’utiliser un code linguistique dans une situation bien précise, évitera par tous les moyens de perdre la face et optera pour la langue qui s’ajuste parfaitement au contexte. Il faut rappeler que la notion de « compétence de communication » a été proposée par Hymes, précisément parce qu’il portait un grand intérêt aux capacités des locuteurs (Cf. Hymes, 1991, p. 176). La capacité d’un individu détermine donc dans une large mesure sa compétence à pouvoir communiquer avec ses pairs dans n’importe quelle situation de la vie sociale.

Au demeurant, un locuteur cap-verdien peut éventuellement parler, écrire, lire et comprendre les deux principales langues du contexte sociolinguistique cap-verdien, mais leur degré d’utilisation variera certainement en fonction du contexte, du statut des interlocuteurs en présence, de la tâche sociale en jeu, et de la capacité linguistique réelle de celui qui fait usage de la parole ou de l’écrit. Du reste, l’utilisation du langage variera d’un locuteur à un autre suivant les critères supra cités.

Mais ce n’est pas tout. Une troisième composante qui peut être regroupée en deux sous-catégories est également à prendre en compte dans l’analyse de la compétence langagière de la population enquêtée : il s’agit d’un côté, de la mobilité nationale et internationale, et de l’autre, de l’émigration. Selon Quint (2001),

Lorsque les hommes voyagent, ils emportent avec eux leur langue. [...] Les langues voyagent avec leurs locuteurs et sur le chemin, elles rencontrent d’autres langues avec lesquelles elles entrent en contact. Ces contacts peuvent être plus ou moins intenses, plus ou moins prolongés mais une langue ne sort jamais totalement indemne d’une rencontre avec une autre langue (p. 234).

Or, les Cap-Verdiens appartiennent à une communauté linguistique composée de grands migrants. Les migrations ont une nature conjoncturelle, mais surtout structurelle (Cf. Chapitre I, section 1.5.). La mobilité nationale est le corollaire de l’insularité du pays. Les gens voyagent pour plusieurs raisons – missions de service, commerce, travail, recherche d’emploi, formation professionnelle ou supérieure, tourisme, etc. Même si les mouvements migratoires concernent surtout les trois grands pôles nationaux (Santiago, São Vicente et Sal), toutes les îles sont

touchées malgré tout par ce phénomène. Les séjours dans une île autre que la sienne peuvent être de courte durée<sup>210</sup> (moins d'une semaine), mais, il peut aussi arriver qu'ils soient longs<sup>211</sup> (plusieurs mois ou plusieurs années) ou même définitifs<sup>212</sup>. Les Cap-Verdiens sont donc très souvent confrontés au phénomène de contact des variantes du Ccv dans plusieurs contextes de la vie sociale – professionnel, scolaire/universitaire, relations sociales, etc. – et il est tout à fait naturel que des manifestations linguistiques particulières puissent surgir dans ces circonstances. Quant à la mobilité internationale, elle résulte de la nécessité du pays de s'ouvrir au monde en raison principalement du phénomène de mondialisation actuel, mais aussi par souci de développement national, pour un pays aux faibles ressources naturelles et dépendant de l'aide extérieure. Cette réalité structurelle qui concerne tous les secteurs d'activité – santé, éducation, commerce, finances, télécommunications, recherche, entre autres – est à l'origine des migrations constantes des Cap-Verdiens pour aller participer à des conférences, colloques, ou séminaires internationaux, ou pour bénéficier de programmes de formation de courte ou longue durée. Bien entendu, ces programmes de développement professionnel ou technique ne se réalisent pas uniquement dans les pays de la CPLP (Communauté des pays de langue portugaise), mais peuvent concerner n'importe quel pays du monde. Les destinations sont donc nombreuses et variées, tout comme le sont les langues. C'est pourquoi le répertoire linguistique de nombreux Cap-Verdiens est le plus souvent composé d'au moins trois langues. D'ailleurs, ces derniers ont généralement le réflexe de rechercher les centres nationaux d'enseignement des langues étrangères afin de mieux se préparer, du point de vue linguistique, aux situations de communication langagière lors des voyages à l'étranger.

Finalement, il faut tenir compte dans ce registre de l'émigration comme étant un autre baromètre de la compétence langagière des Cap-Verdiens (de la diaspora). On peut se demander, dans ce cas, si ne viennent s'ajouter aux variantes dialectales de l'archipel, des variétés transcontinentales, propres à chacune des communautés d'émigrés ou, autrement dit, s'il existe des variétés linguistiques du créole propres aux diasporas, pouvant souvent aller au-delà de l'alternance de code linguistique notamment sur le plan phonétique. Pour ce qui concerne la France, une partie importante des Cap-Verdiens y résidant sont arrivés après un séjour parfois très long, généralement au Sénégal ou dans un autre pays européen (Portugal,

---

<sup>210</sup> Dans ce travail, les périodes de « courte durée » sont comprises entre « *Moins d'une semaine* » et « *Entre 1 et 12 mois* ».

<sup>211</sup> Les périodes dites de « longue durée » vont de « *Entre 1 et 3 ans* » à « *Plus de 20 ans* ».

<sup>212</sup> L'île de Santiago, par exemple, est celle qui offre aux Cap-Verdiens le plus de débouchés en termes professionnels et universitaires. C'est la raison pour laquelle elle abrite un grand nombre de nationaux natifs des îles périphériques.

Pays-Bas, entre autres). Ce trajet migratoire est, par conséquent, un élément fondamental dans la constitution du répertoire linguistique des témoins des enquêtes ; une attention particulière y est donc apportée. Pour un examen plus soigné, les données sociologiques relatives aux parcours individuels et collectifs et les données linguistiques manifestées dans les entretiens sont corrélées.

Cet aperçu sur la population enquêtée démontre manifestement qu'elle se caractérise par une grande diversité – endogène et internationale – qui se traduit à son tour par une forte pluralité culturelle. L'aspect culturel est également à valoriser dans cette étude puisqu'il apportera, des implications aussi bien sur le plan sociocomportemental que sur celui de l'usage social de la parole à travers les façons de parler (styles) des individus et de la communauté linguistique.

### Le parcours personnel

« Toute personne vit dans un monde social qui l'amène à avoir des contacts, face à face ou médiatisés, avec les autres. Lors de ces contacts, l'individu tend à extérioriser ce qu'on nomme parfois une *ligne de conduite*, c'est-à-dire un canevas d'actes verbaux et non verbaux qui lui sert à exprimer son point de vue sur la situation, et, par là, l'appréciation qu'il porte sur les participants, et en particulier sur lui-même. »

(Erving Goffman, *Les rites d'interaction*).

Quels sont les paramètres dont il faut tenir compte lorsque l'on s'investit dans l'évaluation de la compétence langagière d'individus membres d'une communauté linguistique ? Cette tâche est complexe puisqu'il faut prendre en compte la vie sociale et les relations interpersonnelles, ce qui demande de convoquer l'ensemble des sciences sociales (anthropologie, ethnologie, sociologie, psychologie, entre autres). Or, la vie sociale se caractérise par des contacts et des échanges entre individus à la fois identiques et différents ; identiques du point de vue de la génétique de l'espèce, mais différents en termes de comportements, d'actions, de capacités, au sens large du terme, et « apparemment<sup>213</sup> » de cultures. Ces différences sont dues à un bouquet de facteurs qui se résument au *parcours personnel* (dorénavant PP) de chaque acteur social ; le postulat, ici, est que le parcours individuel détermine dans une large mesure le comportement langagier de n'importe quel locuteur.

Mais à quoi correspond au juste le concept de PP ? En termes de délimitation spatio-temporelle, le PP commence à la naissance<sup>214</sup> de l'individu et va jusqu'au moment<sup>215</sup> où sa compétence

---

<sup>213</sup> Selon Doris Bonnet, 2003, « *L'idée d'une pureté originare est un mirage que chaque génération reproduit pour forger son identité* ». Disponible sur : <http://etudesafricaines.revues.org/1528>.

<sup>214</sup> La délimitation choisie, ici, pour l'une des extrémités du PP correspond à une marque purement référentielle. Il va de soi que pour certains le PP commence avant la naissance, en particulier lorsqu'il est question des origines, comme c'est le cas dans cette étude.

<sup>215</sup> Pour ce qui concerne cette étude, tous les individus enquêtés ont déjà atteint l'âge adulte.

langagière est appréciée<sup>216</sup>. Plusieurs éléments du parcours de vie sont analysés ici : le pays de naissance, le parcours scolaire et d'enseignement supérieur, le parcours socioprofessionnel, le parcours migratoire – lorsqu'il existe, le, voire les pays d'existence sont aussi à prendre en compte –, le répertoire linguistique, le mode d'acquisition et de transmission des langues du répertoire, l'exposition quantitative et qualitative aux différentes langues de ce même répertoire.

Ceci dit, en tant que concept, le PP ne peut être hermétique au point de rejeter les dispositions de la vie en société. En fin de compte, l'homme vit des expériences sociales hétérogènes tout simplement parce qu'il cohabite constamment avec une pluralité de contextes dans lesquels il agit à chaque fois de façons différentes. Autrement dit, il n'y pas de PP qui ne se subordonne à un parcours collectif, c'est-à-dire un parcours socialement constitué par les interactions établies entre les différentes personnes en présence.

Dans ce chapitre, l'accent est d'abord mis sur la nature plurielle de l'homme (Lahire, 2001) ; l'idée étant de montrer que la conception de PP évoquée dans ce travail, ne refuse pas d'envisager l'homme en tant qu'acteur social constamment modelé par les rapports avec ses pairs, avec des répercussions évidentes sur le plan langagier. Dans un deuxième temps, la réflexion porte essentiellement sur la notion de « branchement » défendue par Jean-Loup Amselle (2001), selon laquelle les sociétés seraient toutes culturellement en connexion les unes avec les autres, ou pour utiliser la métaphore de Amselle, « branchées » les unes aux autres, au point qu'aucun peuple ne peut revendiquer l'unicité de son identité. Finalement, la troisième partie est consacrée à la principale thématique de cette section. L'analyse reprend ainsi tous les éléments associés au PP et qui participent de la construction de la compétence langagière de chacun des membres de la population enquêtée.

## **5.1. La théorie de l'acteur pluriel**

Principal objet d'étude des sciences humaines et sociales, l'homme est néanmoins habituellement analysé dans un contexte ou dans une dimension unique. On l'observe par exemple en tant que conjoint, ouvrier ou consommateur, mais en aucun cas sur la base d'une symbiose de ces trois situations sociales distinctes. Et pourtant, l'homme est incontestablement

---

<sup>216</sup> La délimitation adoptée, ici, pour l'autre extrémité du PP fait à peine fonction de repère, car il est évident que le PP ne s'arrête pas une fois l'enquête réalisée.

marqué par une multiplicité de dispositions, d'habitudes, de visions, de sensations et d'actions qui émanent des différentes circonstances sociales de son existence. Cette variété d'environnements dans lequel il évolue et qui dicte sa conduite sociale, justifie précisément une théorie de l'homme considéré comme un acteur pluriel. Les sous-sections subséquentes soulignent justement cette pluralité sociale qui caractérise l'être humain.

### 5.1.1. L'unicité de l'homme avant tout

Même si l'on considère l'homme comme un être social pluriel, dans la vie sociale ordinaire, il se révèle être aussi dans certains cas un acteur singulier. Cette unicité se manifeste dans de nombreuses situations comme le démontre Bernard Lahire (2001, p. 34) avec l'exemple du *nom propre* qui d'après lui « *consacre l'entière singularité de la personne* ». Il explique, en effet, que le même nom et le même prénom symbolisent le même corps biologique – dans lequel on retrouve l'enfant, l'adolescent ou l'adulte, le père de famille, l'amant, le joueur de football, l'amateur de timbres, le camarade politique, l'ouvrier, entre autres – même si socialement celui-ci « *passé par des états différents et est fatalement porteur de schèmes d'action ou d'habitudes hétérogènes et même contradictoires* ». C'est aussi par le biais du nom que l'on peut unifier la personne singulière et son corps, que ce soit pour prouver son identité administrative (carte d'identité, passeport, permis de conduire, etc.), son identité spatio-temporelle et nationale (date et lieu de naissance, nationalité, adresse) ou son identité manuscrite (signature). L'auteur défend au passage que des signes comme le nom, le prénom et la signature sont des unificateurs sommaires, mais aussi puissants de l'identité personnelle de tout individu. Il avance par ailleurs d'autres moyens qui permettent aux acteurs sociaux « *de réduire la diversité des pratiques et des événements individuels à l'unité d'un soi cohérent et unifié* » (*Ibid.*, p. 35). C'est le cas du *curriculum vitae*, qui tout en accompagnant la rationalisation et la technicisation de l'entrée sur le marché de l'emploi, représente surtout une « *technique de présentation de soi ou aux différents récits de soi* ». Mais c'est aussi celui des « *genres plus officiels que constituent les éloges funèbres, les notices nécrologiques, les panégyriques, les biographies officielles, etc., qui fournissent des modèles de présentation totalisatrice, unificatrice* » (*Ibid.*, pp. 35-36).

Quoi qu'il en soit, selon B. Lahire, cette « unicité du soi » se présente comme une illusion socialement bien légitime, mais difficile à entretenir par les acteurs, vu qu'ils se fixent prématurément et profondément dans des ensembles sociaux disparates, hétérogènes et contradictoires. À ce propos, Pierre Naville (1942), cité par Lahire (*op. cit.*, p. 37) montre que

l'individu, en plus de porter en lui des habitudes professionnelles, qui représentent le fondement de l'existence sociale, affiche également une variété d'autres comportements : conjugal, parental, religieux, politique, alimentaire, ludique, etc. En résumé, il juge que la personnalité d'un individu est déterminée par ses systèmes d'habitudes. Or celles-ci, en plus d'être variées ne sont sûrement pas toujours compatibles les unes avec les autres.

Sur la base de ce qui vient d'être dit, émerge donc clairement deux théories de l'acteur social : une où l'homme est présenté dans un état d'unicité absolue et une autre où il apparaît dans un état d'intense fragmentation. Mais, selon B. Lahire, pour mieux appréhender la question théorique de l'unicité et de la pluralité de l'acteur social, il faudrait revenir sur le contexte sociohistorique de l'utilisation de ces deux théories.

### 5.1.2. Le contexte sociohistorique de l'utilisation de l'unicité et de la pluralité

D'après Lahire (2001),

[...] pour que l'on ait affaire à un acteur porteur d'un système de dispositions ou de schèmes homogène et cohérent, il faut des conditions sociales tout à fait particulières qui ne sont pas toujours réunies, et qui ne le sont même qu'exceptionnellement (p. 38).

Une interprétation correcte de cette affirmation revient à reconnaître que la théorie de l'unicité de l'acteur social n'est envisageable qu'en tant que scénario extrêmement inhabituel. B. Lahire rappelle d'ailleurs qu'en utilisant le concept d'habitus pour évoquer un rapport au monde parfaitement homogène et pérenne, Durkheim (1985) s'appuyait sur deux circonstances historiques spéciales que sont les *sociétés traditionnelles* et le *régime de l'internat*. Ses travaux menés au sein des sociétés traditionnelles attestent non seulement de l'absence quasi généralisée de variations internes, mais encore d'une régularité intellectuelle et morale exceptionnelle, en comparaison notamment avec les sociétés modernes. Pour ce qui concerne le régime de l'internat, la notion d'habitus proposée par Durkheim se prête très bien à la situation vécue à l'intérieur de ce genre d'établissements qui allient l'école et le pensionnat et où l'élève vit enfermé et parfaitement à l'écart du monde. Ce type de communauté indifférenciée, présentée par Goffman (1968) comme une véritable institution totale « *doit cependant son originalité et son exceptionnalité au fait qu'elle vit encastrée dans une société à forte différenciation* » (Lahire, *op. cit.*, p. 39). En plus,

[...] elle se caractérise par un nombre restreint d'acteurs et par l'interaction fréquente de ces mêmes acteurs dans tous les domaines de l'existence, domaines qui, à l'extérieur, sont vécus plus fréquemment dans des lieux et avec des acteurs différents. [...] En revanche, elle doit lutter contre les contacts possibles des acteurs de l'institution avec le monde extérieur (et ses valeurs exogènes) (*Ibid.*, p. 39).

Il convient donc de mettre l'accent ici sur le caractère exceptionnel de ces études conduites dans un contexte historique dominé par les conditions particulières d'homogénéité intellectuelle et sociale dans lesquelles vivaient les individus de l'époque.

Une autre œuvre qui illustre clairement, elle aussi, l'exceptionnalité de ce contexte sociohistorique est celle de Panofsky (1967). Partant du schème d'*habitude mentale* ou de *force formatrice d'habitudes*, l'auteur souligne la grande analogie structurale existant entre l'architecture gothique et la pensée scolastique. C'est du reste sur la base de cet exemple que B. Lahire critique l'usage de la notion d'*habitus* chez Bourdieu et de ce fait sa conception de l'unicité humaine. La critique repose sur trois principes :

1. Chaque acteur social dispose non pas d'un seul mais d'une multiplicité d'*habitus* liée à la diversité de ses univers de socialisation ;
2. Les actions « programmées » par l'*habitus* coexistent quotidiennement avec toute une gamme d'actions qui, elles, sont pensées, planifiées, réfléchies ;
3. La transmission d'un héritage culturel ne se réalise pas par un simple « transfert » d'une génération à l'autre, mais suppose d'immanquables distorsions, adaptations et réinterprétations<sup>217</sup>.

Ce que B. Lahire explique, c'est que si Bourdieu avait pris le soin de signaler dans son interprétation le caractère exceptionnel du contexte historique étudié, alors il aurait certainement relativisé son jugement concernant « *l'unicité, la durabilité et la transposabilité des schèmes ou des dispositions constitutifs de l'habitus* » (*op. cit.*, p. 41). Pour lui, ce qui semble encore plus étonnant, c'est que dans les recherches initiales que Bourdieu réalise en Algérie, et qui aboutissent à la production de l'ouvrage intitulé *Le déracinement*, l'accent est mis principalement sur le modèle du:

[...] « dédoublement » (mental et social), qui suppose que les acteurs du monde social mettent en œuvre des manières de penser et d'agir différentes et souvent contradictoires au sein d'univers sociaux différents (l'univers familial et l'univers du colon) et celui du « *sabir culturel* » qui implique davantage le mélange, la confusion des genres et des registres, et, finalement, la contradiction au cœur même de chaque pratique (Lahire, *op. cit.*, p. 42).

Mais, la contradiction tient au fait que Bourdieu utilise sa théorie de l'*habitus* pour étudier des sociétés fortement différenciées et composées d'acteurs différenciés individuellement et collectivement alors qu'au départ celle-ci a été construite en harmonie avec le contexte social de communautés plutôt homogènes. Et pourtant, comme le souligne B. Lahire (*Ibid.*, p. 43), les différences entre sociétés traditionnelles et modernes ne manquent pas, que ce soit du point de vue spatial et démographique, ou en termes de différenciation des fonctions sociales, des sphères d'activité et de la stabilité des conditions de socialisation.

---

<sup>217</sup> Disponible sur : [http://www.scienceshumaines.com/l-homme-pluriel-les-ressorts-de-l-action\\_fr\\_10120.html](http://www.scienceshumaines.com/l-homme-pluriel-les-ressorts-de-l-action_fr_10120.html).



Il y a également un autre univers social qui restitue des conditions de socialisation assez homogènes et cohérentes, même étant à l'intérieur des sociétés différenciées : c'est le milieu professionnel corporatif. Halbwachs (1976), cité par Lahire (*Ibid.*, p. 44) explique qu'un individu qui intègre une activité professionnelle s'habitue non seulement à appliquer certaines règles pratiques, comme il s'imprègne aussi d'un esprit de corps qui se justifie par l'ancienneté de la fonction, le sentiment d'appartenance à une activité commune au groupe professionnel et distincte des autres fonctions du corps social, mais qu'il convient de préserver afin de signaler les différences. Halbwachs, observe Lahire, ne s'empêche pas de mettre en évidence le caractère éphémère de ce genre d'univers social, surtout,

[...] dans une société différenciée où l'« esprit » de ces « corps professionnels » est potentiellement contestable ou concurrençable par des logiques hétéronomes, et ce d'autant plus que les membres de ces groupes n'appartiennent pas exclusivement à ceux-ci et qu'ils vivent, dans le cadre même de leur activité professionnelle, en contact permanent avec des profanes ne partageant pas les mêmes valeurs (*Ibid.*, p. 45).

Dans de telles circonstances, les personnes qui appartiennent au corps professionnel établissent alors une frontière institutionnelle pour éviter que les contacts prolongés avec les acteurs sociaux exogènes se réalisent en dehors du cadre institutionnel. Ainsi, les interactions entre membres du corps et profanes s'opèrent exclusivement sur « le terrain des professionnels » sans jamais correspondre à des conversations entre égaux. Par exemple, l'utilisation par les juges d'un costume spécial dans l'enceinte du tribunal, la place qu'ils y occupent, la langue qu'ils emploient (vocabulaire juridique), le mode de communication entre eux et les plaignants – par interrogatoire, par écrit ou par l'entremise d'un avocat – sont autant de barrières imposées par le corps judiciaire pour légitimer une séparation institutionnelle « *entre ses membres et ceux des groupes auxquels ils rendent la justice* » (*Ibid.*).

Finalement, B. Lahire présente un dernier modèle de système social plutôt uniforme et harmonieux, celui « *des univers familiaux culturellement non contradictoires, composés d'adultes très cohérents entre eux, où plusieurs principes de socialisation ne se chevauchent pas, et qui exercent leurs effets socialisateurs sur les enfants de façon régulière, systématique et durable* » (*Ibid.*, p. 46). Bien entendu, ces univers familiaux, à l'image du modèle d'institution totale, ont du mal à se perpétuer en raison précisément des mêmes pressions sociales qu'ils subissent. Le contrôle très étroit du programme de socialisation d'un enfant – par l'élimination intentionnelle de la télévision et de la vidéo, le choix rigide des émissions à regarder ou des livres à lire, etc. – appliqué par un parent qui essaie de lui inculquer des goûts et des aptitudes en ce qui concerne la pratique de l'écriture et de la lecture, exige malgré tout

un véritable esprit éducatif combatif, car les enfants sont confrontés quotidiennement à des situations sociales extra-familiales qui ne facilitent en rien le travail des adultes (*Ibid.*, p. 49). Citant Roger Benoliel et Roger Establet (1991, p. 29) pour qui « *La production d'habitus homogènes dans toutes les sphères de la vie est un rêve de professeur* », B. Lahire montre ici que la question théorique et historique des principes sociaux de l'unicité est un véritable mirage qui ne prend corps que dans des conditions sociales très particulières et occasionnelles, car « *Aux transpositions culturelles souhaitées ou programmées, s'opposent bien des résistances : intérêts sociaux mobilisés dans des directions opposées, publics indifférents, matériaux culturels rebelles, sources de légitimité concurrentes. D'un côté, les intentions des convicts scolaires, de l'autre, la vie sociale au grand air* » (*Ibid.*).

En définitive, B. Lahire considère que :

Dès lors qu'un acteur a été placé, simultanément ou successivement, au sein d'une pluralité de mondes sociaux non homogènes, et parfois même contradictoires, ou au sein d'univers sociaux relativement cohérents mais présentant, sur certains aspects, des contradictions, alors on a affaire à un acteur au stock de schèmes d'actions ou d'habitudes non homogène, non unifié et aux pratiques conséquemment hétérogènes (et même contradictoires), variant selon le contexte social dans lequel il sera amené à évoluer (*op. cit.*, p. 50).

On considérera donc avec Lahire qu'au sein d'une société différenciée, la cohérence et l'homogénéité (ou l'unicité) des schèmes d'actions ou d'habitudes constituant le répertoire des acteurs individuels doivent représenter la situation la moins plausible et la moins habituelle. À l'inverse, il sera plus fréquent d'étudier des acteurs individuels moins unifiés et porteurs d'habitudes hétérogènes voire contradictoires, ceci en raison de la multiplicité de schèmes d'actions qui leur sont associés.

### **5.1.3. L'hétérogénéité des contextes sociaux et des schèmes d'actions**

Compte tenu des situations sociales variées dans lesquelles l'homme vit, il est tout naturel que ses expériences de socialisation soient hétérogènes. Halbwachs (1968), assure que l'homme en tant qu'acteur social côtoie simultanément ou successivement des collectifs diversifiés qui ne sont ni homogènes ni figés. Au cours de son existence, il fréquente donc à des moments semblables ou non, une pluralité d'univers sociaux, ce qui explique l'hétérogénéité des points de vue, des mémoires, des pratiques, etc. Sur ce sujet, Lahire affirme :

[...] ce que nous avons vécu avec nos parents, à l'école, au lycée, avec des amis, avec des collègues de travail, des membres de la même association politique, religieuse ou culturelle n'est pas forcément cumulable et synthétisable de façon simple... [...] en présupposant que ces contextes sont radicalement différents les uns des autres, et que les acteurs sautent à chaque instant d'une interaction à l'autre, d'une situation à l'autre, d'un univers social à l'autre, d'un domaine d'existence à l'autre sans aucun sentiment

de continuité, on peut en revanche penser que toutes ces expériences ne sont pas systématiquement cohérentes, homogènes et même totalement compatibles et que nous en sommes pourtant bien les porteurs (Lahire, *op. cit.*, pp. 51-52).

On a coutume de distinguer ici la phase de socialisation « primaire », associée à l'univers familial, des phases dites « secondaires » où l'on retrouve l'école, le groupe de pairs, le travail, etc. Cette distinction « conduit souvent à se représenter le parcours individuel comme un passage de l'homogène à l'hétérogène » (*Ibid.*, p. 53). Pourtant, poursuit l'auteur, plusieurs expériences montrent que cette représentation sommaire va à l'encontre de ce que l'on constate réellement dans la vie ordinaire. Dès lors, affirmer que l'environnement familial est homogène, est une hypothèse qui nécessite confirmation. Que dire par exemple de l'influence socialisatrice d'acteurs externes à la famille qui survient immédiatement après la naissance d'un enfant (entrée en scène d'une assistante maternelle), ou quelques mois après la naissance (passage par la crèche), ou même un peu plus tard encore (entrée à l'école maternelle à deux ans) ? On ne peut pas penser que ces actions de socialisation tacites véhiculées par et à travers ces différents contextes sociaux soient obligatoirement homogènes et cohérentes, car il peut arriver que les acteurs qui participent de l'éducation de l'enfant viennent de milieux sociaux différents de celui des parents. D'ailleurs, B. Lahire souligne :

Nous vivons donc simultanément et successivement dans des contextes sociaux différenciés. Il peut par exemple s'agir d'institutions sociales classiques : la famille, l'école, l'univers professionnel, l'église, l'association, le club sportif, le monde de l'art, de la politique, du sport, etc. Mais ces différents univers sociaux ne sont pas équivalents (*Ibid.*, p. 54).

Par exemple, si la famille représente l'une des formes de socialisation les plus ordinaires partout dans le monde, d'autres environnements sociaux tels que l'église ou le club sportif ne sont incorporés que par quelques acteurs sociaux, et souvent c'est dans ces univers sociaux que ces acteurs pratiquent leur profession. En plus, alors que dans des contextes sociaux bien déterminés, certains acteurs seront « consommateurs » ou amateurs, dans d'autres, ils seront producteurs et professionnels.

Ce qu'il faut en fait comprendre, c'est que « contrairement à ce que les formules les plus générales peuvent laisser penser, toute interaction sociale, toute situation sociale ne peut donc être affectée à un champ », comme c'est le cas de l'entourage familial, des retrouvailles fortuites d'amis dans un café, des relations amoureuses, etc. (*Ibid.*, p. 55). Les champs dont il faut réellement tenir compte sont : le champ du secteur professionnel et public, du pouvoir, le champ politique, administratif, journalistique, de l'édition, le champ littéraire, théâtral, de la bande dessinée, de la peinture, de la haute couture, le champ philosophique, scientifique, des sciences sociales, le champ universitaire, des grandes écoles, le champ religieux, juridique, sportif, des

agents de gestion de la vieillesse, entre autres (*Ibid.*, pp. 55-56). Mais, selon cet auteur, si la théorie des champs a le mérite d'apporter certaines solutions d'ordre scientifique, elle provoque néanmoins d'autres problèmes puisque :

1. [...] elle ignore les incessants passages opérés par les agents appartenant à un champ entre le champ au sein duquel ils sont producteurs, les champs dans lesquels ils sont de simples consommateur-spectateurs et les multiples situations qui ne sont pas référables à un champ ; réduisant l'acteur à son être-comme-membre-d'un-champ ;
2. [...] elle néglige la situation de ceux qui se définissent socialement (et se constituent mentalement) hors de toute activité dans un champ déterminé (c'est le cas encore de nombreuses femmes au foyer, sans activité professionnelle ni publique) ;
3. [...] elle considère les hors-champs, les sans-grade, à partir d'étalons de mesure qui sont des étalons sociaux de mesure des pouvoirs (niveau de diplôme, niveau de revenu...), définissant leur « habitus » par leur dépossession, leur dénuement et leur situation de dominés (*Ibid.*, pp. 57-58).

Ceci dit, Lahire attire l'attention du lecteur sur l'impossibilité de faire de la théorie des « champs du pouvoir » une théorie universelle, car il ne s'agit en réalité que d'une théorie « régionale de l'univers social ». D'autre part, en partant du principe que les habitus sont représentatifs des champs auxquels ils se rapportent, qu'est-ce qui se construit au plan cognitif, affectif et culturel en dehors de ces champs ? En d'autres termes,

Dès lors qu'on entend saisir les fonctionnements cognitifs sociaux incarnés dans des corps singuliers, on ne peut réduire les acteurs à leur habitus de champ dans la mesure où leurs expériences sociales débordent celles qu'ils peuvent vivre dans le cadre d'un champ (*Ibid.*, p. 58).

En tout état de cause, la théorie de l'acteur pluriel est le corollaire de l'individu vivant dans des contextes sociaux divers, distincts et souvent contradictoires. Or, en plus d'appartenir simultanément et successivement à des univers sociaux variés et hétérogènes, celui-ci occupe pendant son parcours de vie des positions très différentes les unes des autres. Par conséquent, on peut supposer que les acteurs sociaux incorporent également une pluralité de schèmes d'action et d'habitudes « *qui s'organisent en autant de répertoires que de contextes sociaux pertinents qu'il apprend à distinguer – et souvent à nommer – à travers l'ensemble de ses expériences socialisatrices antérieures* » (*Ibid.*, pp. 60-61). Finalement, il convient de préciser ici deux aspects importants : d'abord que les schèmes d'action ne sont pas tous disponibles quel que soit le moment et quel que soit le contexte dans lesquels s'opèrent les interactions, ensuite que leurs transferts et transpositions sont exceptionnellement transversaux à tous les contextes sociaux, et que c'est dans les limites indéterminés de chaque contexte social et de chaque répertoire qu'ils se réalisent (*Ibid.*, p. 62).

#### 5.1.4. L'acteur pluriel et la réflexivité de l'action

L'analyse des théories de l'action et de l'acteur relève de deux orientations principales : une, suivant laquelle les expériences du passé (celles notamment de la petite enfance) sont déterminantes dans toutes les actions futures de l'acteur, et une autre, à partir de laquelle les actions liées au passé de l'acteur sont négligées (seules comptent les expériences de socialisation relatives au présent). Bernard Lahire, dans sa réflexion, opte plutôt pour une théorie amalgamée des deux tendances, c'est-à-dire qu'il prend non seulement en considération les « *expériences socialisatrices antérieures* », mais il ne rejette pas l'importance de la situation présente (*Ibid.*, p. 79). Quoi qu'il en soit, à ses yeux, le bien-fondé du rapport passé-présent est réel « *lorsque « passé » (incorporé) et « présent » (contextuel) sont différents, [...] pluriels, hétérogènes* » (*Ibid.*, p. 80). Autrement dit, les circonstances présentes sont à prendre en compte d'une part, parce que celles qui ont été incorporées auparavant ne sont pas forcément équivalentes aux exigences de la situation présente et, d'autre part, parce que les acteurs en question sont eux-mêmes pluriels.

Seulement, Lahire rappelle qu'il ne faut pas perdre de vue qu'il existe de nombreuses situations de crise capables de bouleverser fortement le plan de socialisation de l'acteur intégré dans une société différenciée. Ces « décalages » entre l'incorporé et la situation nouvelle ont bien évidemment une emprise sur l'action, sur les autres et sur l'acteur lui-même, et ce pour la simple raison que les dispositions de l'acteur ne sont pas déterminées par une unique situation sociale, un unique contexte social, une unique « position » sociale (*Ibid.*, p. 86). Or, c'est justement parce que les acteurs vivent dans une pluralité de contextes sociaux que le présent prend plus de portée en ce qui concerne l'interprétation de leurs comportements, de leurs pratiques ou de leurs conduites. C'est du moins ce que déclare B. Lahire :

Lorsque ceux-ci [les acteurs] ont été socialisés dans des conditions particulièrement homogènes et cohérentes, leur réaction aux situations nouvelles peut être très prévisible. En revanche, plus les acteurs sont le produit de formes de vie sociales hétérogènes, voire contradictoires, plus la logique de la situation présente joue un rôle central dans la réactivation d'une partie des expériences passées incorporées (*Ibid.*, p. 87).

La nature et la configuration de la situation présente déterminent en conséquence l'« ouverture » des expériences vécues dans le passé. Examinant la question des dispositions incorporées par les acteurs et leurs pratiques sociales, Lahire montre que celles-ci ne se présentent que dans des situations très particulières, qui plus est lorsqu'elles prennent en compte les conditions de la vie sociale. En effet, contrairement à un déterminisme chimique – la dissolution du sucre dans l'eau – le comportement d'un acteur dépend en large mesure de ses expériences sociales qui sont à

la fois multiples, hétérogènes et complexes. Or, « *si la disposition d'un acteur ne se donne à voir que dans les moments de l'action, dans les multiples pratiques, alors on peut se demander si la distinction entre « dispositions » et « pratiques » est bien utile* », s'interroge B. Lahire (*Ibid.*, p. 98). Une chose est certaine, les dispositions sociales d'un acteur ne peuvent jamais être séparées de ses actions « *à partir desquelles elles [les dispositions] peuvent être scientifiquement construites, mais aussi à travers lesquelles elles se constituent génétiquement dans le corps socialisé* » (*Ibid.*, p. 99).

Dans son analyse concernant les « ressorts de l'action », l'auteur montre aussi les limites de la notion de « sens pratique » que Bourdieu (1980) défend ; ce schème d'action incorporé qui résulte d'un apprentissage prolongé, mais qui s'est transformé au bout du compte en une pratique spontanée, permettant à un acteur social d'incorporer aisément un univers social donné. L'école élémentaire, considérée comme le lieu privilégié où les élèves apprennent la langue, adopte par exemple un modèle d'enseignement très conventionnel qui met les enfants en contact direct avec la structure fondamentale de la langue et leur fournit « *un rapport au langage [...] réflexif, distancié, qui permet de traiter le langage comme un objet, de le disséquer, de l'analyser, de le manipuler dans tous les sens possibles et d'en faire découvrir les règles de structuration interne* » (*Ibid.*, p. 178). Comme on le sait, ce modèle d'enseignement proposé par l'école ne permet pas à l'élève d'apprendre véritablement à parler la langue. À vrai dire, l'élève apprend plutôt divers procédés de construction, de déconstruction, de reconstruction, de combinaison, de transformation, de rangement, de reconnaissance et de composition d'éléments linguistiques variés (des lettres, des mots, des groupes de mots, des phrases et ses différentes structures, etc.). Il apprend à découvrir une langue et son système, ses unités, ses règles. Il apprend à incorporer la culture de l'écrit, à réfléchir sur le langage par le moyen d'exercices qui le porte même à l'introspection. En un mot, écrit B. Lahire, l'école est devenue le « *lieu où l'on rompt, du même coup avec les pratiques langagières « spontanées », « ordinaires »* » (*Ibid.*, p. 185). L'auteur illustre bien à la suite le paradoxe établi entre les intentions cognitives de l'école et les résultats observés dans plusieurs travaux de recherche. Selon lui, ces résultats révèlent tous que « *les enfants ou les adultes scolarisés réussissent toujours mieux que les autres les tâches qui requiert de l'explication verbale* » (*Ibid.*).

Prise sous l'angle des comportements sociaux ordinaires, la thèse du « sens pratique » a aussi tendance à admettre que les actions des acteurs sont généralement guidées par ce que B. Lahire qualifie de « mémoire incorporée » (*Ibid.*, p. 204). Une telle capacité mnémonique suppose que les actions des individus intègrent à la base une « programmation » naturelle et habituelle qui

n'est que très rarement brouillée. Le recours à l'écrit dans plusieurs situations<sup>218</sup> de l'univers familial prouve cependant que les acteurs ont souvent besoin d'objectiver leur mémoire, surtout lorsqu'ils se trouvent face à des catégories d'actions qui sortent du cadre des habitudes sociales. Selon l'auteur, l'écriture ou par inhérence la lecture seraient même des moyens utilisés par excellence par les acteurs pour pallier l'éventuelle absence de schèmes d'actions (habitus) habituellement déjà aménagés. Ainsi, il écrit:

Le calendrier, la liste de choses à faire, l'agenda, la liste de commissions, le livre de comptes, la lettre, le journal intime ou l'itinéraire de voyage constituent bien des exceptions quotidiennes par rapport à rajustement préreflexif d'un habitus à une situation sociale (*Ibid.*, p. 245).

En résumé, force est de constater, face aux exemples cités, que l'action n'obéit pas chez tous les acteurs sociaux à une même logique de réflexion. Voilà pourquoi B. Lahire considère qu'« *Une théorie de l'action doit donc intégrer dans son programme scientifique l'étude des différentes formes de réflexion qui agissent dans différents types d'action* » (*Ibid.*, p. 272).

#### **5.1.5. La transmission d'un héritage culturel incorporé**

Est-il possible d'incorporer une « structure sociale » sous forme de « structures mentales » ? Certainement pas, si l'on part du principe que les structures mentales sont avant tout assimilables à des schèmes d'action. Lahire explique d'ailleurs que dans le cadre de l'étude des processus de construction des schèmes d'action, il serait plutôt regrettable d'établir des comparaisons avec les processus d'incorporation de structures sociales. En effet, pour lui, « *l'enfant, l'adolescent puis l'adulte n'incorporent pas à proprement parler des « structures sociales », mais [...] des schèmes d'action, des manières de faire, de penser, de sentir et de dire adaptées à des contextes sociaux spécifiques* » (*Ibid.*, p. 301). Il en est de même pour l'incorporation d'un héritage culturel qui agirait dans le cadre d'une structure mentale complexe lors de sa transmission au sein de l'univers familial. En effet, la transmission d'un héritage<sup>219</sup> culturel incorporé ou d'un « habitus » ne se résume pas à un simple « transfert » des parents à l'enfant. Pour bien comprendre la complexité de la transmission d'un héritage culturel

---

<sup>218</sup> B. Lahire présente notamment l'exemple de la liste de courses dans le cas des écritures ordinaires intrafamiliales.

<sup>219</sup> Même si le terme « héritage » laisse penser que la transmission ne se fait que dans un sens, c'est-à-dire des parents aux enfants, en ce qui concerne le domaine linguistique, la transmission des langues et des pratiques langagières au sein de la famille peut aussi se faire des enfants aux parents.

incorporé – autrement dit immatériel – Lahire établit une comparaison avec la transmission d'un patrimoine matériel.

Si la transmission d'un patrimoine matériel suppose que quelqu'un donne un bien quelconque – un tableau, un meuble, etc. – à une autre personne qui devient à ce moment-là le nouveau propriétaire de la chose matérielle, transmettre un patrimoine culturel n'implique pas pour le premier propriétaire une dépossession de ce qui a été « transmis ». Pour Lahire, c'est là toute l'originalité de l'héritage culturel incorporé qui dans le cadre d'une transmission à autrui revient à « *l'enrichir sans s'appauvrir* » (*Ibid.*, p. 304).

Par ailleurs, alors qu'un patrimoine matériel transmis reste à peu de chose près identique entre la phase de transmission et celle subséquente à l'acte de cession, l'héritage culturel, lui, subit des déformations au cours de sa transmission en fonction du rapport social qui s'établit entre celui qui le transmet et celui qui le reçoit. On retrouve cette idée dans l'affirmation suivante:

La métaphore de l'« héritage culturel » (ou de la « transmission culturelle ») élide les immanquables distorsions, adaptations et réinterprétations que subit le « capital culturel » au cours de sa reconstruction d'une génération à l'autre, d'un adulte à un autre adulte, etc. sous l'effet, d'une part, des écarts entre les supposés « transmetteurs » et les prétendus « récepteurs » et, d'autre part, des conditions (des contextes) de cette reconstruction (*Ibid.*, p. 305).

En troisième lieu, alors que le patrimoine matériel peut être « transmis » assez rapidement, le « transfert » culturel, qui nécessite l'incorporation graduelle de schèmes d'action mentaux ou gestuels, sensoriels ou intellectuels, exige du temps et de l'entraînement. En outre, la transmission culturelle suppose que le « récepteur » éprouve le désir de faire l'usage fréquent du patrimoine transféré, ce qui n'est pas le cas pour une transmission matérielle où l'héritier peut parfaitement ne ressentir aucun plaisir envers le capital légué (*Ibid.*, p. 306). Finalement, alors que celui qui transmet une propriété matérielle connaît bien ce qu'il en contient, « *une grande partie de la culture se « transmet » à l'insu aussi bien des « transmetteurs » que des « récepteurs »* » (*Ibid.*, p. 307).

B. Lahire, dont les travaux de recherche portent essentiellement sur l'acquisition d'une culture multiforme de l'écrit, montre immédiatement après que la transmission culturelle est vécue différemment par les enfants dans le contexte familial. La transmission aux enfants de l'appétit pour la lecture et la production de textes peut s'effectuer par le recours à des « *incitations* » et des « *sollicitations parentales expresses et quasi pédagogiques* », par de « *multiples collaborations-participations directes à des pratiques d'écriture et de lecture* », et « *en imitant les rôles, attitudes et pratiques caractéristiques de leurs parents* » (Cf. Lahire, *Ibid.*, pp. 313-316). En tout cas, selon cet auteur,



Lorsque l'univers familial constitue un univers à la fois pédagogiquement incitateur, faisant participer l'enfant à des activités nécessitant lecture ou écriture, fournissant des modèles d'identifications pratiques commodes pour donner l'envie d'imiter, de « faire comme », et globalement « diffuseurs » d'effets cognitifs ou organisationnels liés à l'incorporation par les parents d'une culture de l'écrit, alors les enfants sont dans des conditions idéales pour construire des habiletés, des représentations et des goûts pour l'écriture et la lecture (*Ibid.*, pp. 316-317).

Généralement, les familles longtemps scolarisées et dont les dispositions internes pour l'écrit sont anciennes sont plus à même de pouvoir assurer aux enfants cette transmission culturelle du goût pour l'écrit. À l'opposé, celles dont les ascendants (grands-parents et/ou parents) sont pratiquement illettrés sur plusieurs générations éprouvent plus de difficultés à transmettre la culture de la passion pour les textes. Mais, il peut aussi arriver que cette transmission échoue que ce soit à travers des « *injonctions implicites* » (les parents pour qui la lecture n'est pas une passion peuvent difficilement pousser ou forcer leurs enfants à lire) ou des « *identifications négatives* » (un garçon qui ne voit que sa mère lire au sein de l'univers familial aura une vision fortement féminisée de la lecture).

#### **5.1.6. Pour un nouveau paradigme épistémologique des recherches empiriques orientées vers le monde social**

Selon B. Lahire, en général, dès que l'on parle de différences sociales, on évoque des divergences entre les classes sociales, les positions sociales, les catégories socioprofessionnelles, socioculturelles, entre autres. Or, là où les non-sociologues et quelques sociologues se trompent, c'est que « [...] *le social ne se réduit pas aux rapports sociaux entre groupes et notamment à des différences socioprofessionnelles, socio-économiques ou encore socioculturelles [...] Le social, c'est la relation* (*Ibid.*, p. 342). En plus, « *Les acteurs sont ce que leurs multiples expériences sociales font d'eux ; ils sont appelés à avoir des comportements, des attitudes variées selon les contextes dans lesquels ils sont amenés à évoluer* (*Ibid.*, p. 343). Ce n'est donc pas la complexité des univers sociaux, des champs, des groupes sociaux qui pose le plus de problèmes à étudier, mais plutôt les *plis individuels du social*, car « *l'acteur individuel est le produit de multiples opérations de plissements (ou d'intériorisation) et se caractérise donc par la multiplicité et la complexité des processus sociaux, des dimensions sociales, des logiques sociales, etc., qu'il a intériorisés* (*Ibid.*, p. 344).

En somme, comme cela a été évoqué plus haut, l'acteur est pluriel. Et cette pluralité de l'individu et des contextes dans lesquels il vit fait en sorte qu'un acteur n'ait pas un unique comportement social et qu'il possède un répertoire d'habitudes plus ou moins hétérogène et

composé d'éléments plus ou moins contradictoires. C'est du reste dans ce cadre contextuel que l'auteur affirme : « *parce que l'acteur est pluriel et que s'exercent sur lui des « forces » différentes selon les situations sociales dans lesquelles il se trouve, il ne peut qu'avoir le sentiment d'une liberté de comportement (Ibid., p. 346).*

Mais cette liberté de comportement n'exclut pas que les acteurs soient soumis à des déterminismes sociaux. Vouloir malgré tout justifier l'existence d'un « habitus » unique pour l'ensemble des schèmes d'action incorporés par chaque acteur social résulte d'une pure illusion scientifique. Par conséquent, pour appréhender la diversité interne des acteurs, il est urgent de « *se doter des dispositifs méthodologiques permettant d'observer directement ou de reconstruire indirectement (par diverses sources) la variation des comportements individuels selon les contextes sociaux* » (Ibid., p. 349). Lahire explique ici que même si ce n'est pas toujours possible d'observer un acteur dans toutes les situations de sa vie, l'entretien et l'analyse d'archives divers doivent permettre de dévoiler « *de multiples contradictions, d'hétérogénéités comportementales inaperçues par les acteurs qui tentent bien souvent, au contraire, de maintenir l'illusion de la cohérence et de l'unité de leur soi (Ibid.).* Cette nouvelle option méthodologique consiste non seulement à examiner les rapports de ressemblance et de différence des pratiques et comportements de chaque acteur dans divers univers sociaux – le travail, la famille, l'école, le voisinage, l'association, le parti politique, etc. – mais aussi à distinguer les situations au sein même de chacune des sphères d'activité, plutôt que de situer l'acteur dans une unique séquence de la vie sociale. En effet, l'examen du monde social montre que l'unicité de l'acteur n'existe pas, tout comme d'ailleurs l'homogénéité d'action. Ce qu'il existe c'est plutôt des modèles très versatiles d'acteur et d'action.

L'objectif du présent travail est de profiter au maximum de cette nouvelle approche théorique et méthodologique de la recherche empirique touchant au domaine de la sociologie. S'agissant de travaux de recherche orientés vers la sociologie du langage, il faudra éviter dans une large mesure de « *généraliser indûment un cas particulier du réel* » d'autant plus que l'axe central de cette étude prend en considération le parcours « personnel » des acteurs sociaux de la population enquêtée.

En définitive, tout en ayant une vision centrée sur le parcours individuel de chaque acteur enquêté, la construction de l'objet de cette recherche se doit de prioriser certains aspects inhérents à la vie en société : (1) que tout acteur est, en dépit de son unicité physique et/ou identitaire, un acteur pluriel, (2) qu'il vit dans une diversité de contextes sociaux qui font en sorte que ses expériences socialisatrices soient hétérogènes, (3) qu'il incorpore également une multiplicité de schèmes d'action et d'habitudes qui découlent des différentes situations sociales

dans lesquelles il évolue, (4) qu'il est certainement confronté à des processus polymorphes d'incorporation du langage – parlé et écrit – et (5) qu'il ne peut être étudié en tant que tel sans la prise en compte des plis les plus singuliers du social.

## 5.2. La théorie de l'universalité culturelle des sociétés

Alors que chaque culture a pour habitude de se démarquer des autres et d'affirmer son originalité identitaire, Jean-Loup Amselle (2001) postule, en revanche, à travers la métaphore de la transmission électrique, que les cultures sont universelles et toutes interconnectées. Pour cet auteur, l'idée d'une autonomie originelle dans la construction de l'identité culturelle est donc à bannir. En effet, plutôt que d'être le résultat d'un assemblage d'univers ésotériques, les cultures sont, au contraire, au carrefour d'un monde globalisé. Par le choix du terme « *Branchements* », J.-L. Amselle, justifie dans son ouvrage l'ouverture des cultures entre elles et refuse « *l'idée d'une biologisation de la mondialisation ou de la racialisation des sociétés*<sup>220</sup> ».

Pour soutenir sa théorie, il s'appuie sur l'exemple africain du mouvement prophétique le N'ko, une véritable « multinationale culturelle » créée, en 1949, au sein du peuple mandingue, par Souleymane Kanté. Étudié à Bamako (Mali), au Caire (Égypte), et à Conakry (Guinée), le N'ko – je reviens sur ce mouvement plus loin – résulte du « *branchement de l'Europe et de l'islam sur les civilisations africaines* » (Amselle, 2001, p. 8) et met en lumière les unions possibles entre les différentes cultures du monde. J.-L. Amselle estime d'ailleurs que ces éventuelles alliances culturelles sont bénéfiques pour l'humanité puisqu'il affirme que « *Débrancher les civilisations de leurs origines supposées est peut-être le meilleur moyen d'échapper au racisme ou, ce qui revient au même, de toucher à l'universel* » (*Ibid.*, p. 9). En outre, il ajoute : « *c'est en se pensant ou en se réfléchissant dans les autres que l'on conforte le mieux sa propre identité* » (*Ibid.*, p. 10).

En tout état de cause, l'enseignement général qui se dégage de l'exemple du N'ko c'est que « *le ressort intime d'une culture s'exprime dans les autres cultures* » (*Ibid.*, p. 13), autrement dit, il s'agit de poser comme postulat que chaque culture est ouverte sur l'autre, et que par conséquent, chacune fait preuve d'une interculturalité ou d'une universalité virtuelle. Mais, cette ouverture

---

<sup>220</sup> Cf. Doris Bonnet (2003). Disponible sur : <http://etudesafricaines.revues.org/1528>.

culturelle n'est pas spécifique au peuple mandingue, comme le souligne Amselle ; c'est plutôt un paradigme qui concerne toutes les cultures subjuguées.

Le branchement évoqué par l'auteur n'a donc de raison d'être qu'à travers l'interconnexion sans laquelle la communication interculturelle ne serait pas possible. En un mot, « *pas de culture sans cultures* » que ce soit sous la période de globalisation actuelle ou les périodes de globalisation antérieures « *qui ont chacune fourni les miroirs sans lesquels l'image des différentes cultures ne saurait se former* » (*Ibid.*, p. 14). D'ailleurs, Amselle rappelle aussitôt après que l'emprise d'une culture sur une autre ne s'est jamais soldée par l'anéantissement de la culture dominée. Preuve de cela, en dépit de l'expansionnisme européen, les cultures d'Afrique n'ont jamais cessé d'exister.

### **5.2.1. La mondialisation, ou l'espace des particularismes collectifs**

Focalisée sur le phénomène de la globalisation culturelle, l'anthropologie telle qu'envisagée par Amselle vise à se détourner de deux obstacles dangereux : « *celui de se plier au postulat de l'homogénéisation du monde actuel et celui, symétrique et inverse du premier, du cloisonnement supposé des sociétés appartenant au passé de l'humanité* » (*Ibid.*, p. 18). En effet, la mondialisation (ou globalisation) est devenue, depuis plusieurs décennies déjà, un concept indéniable. Que ce soit à travers le développement du commerce international, la prolifération mondiale des multinationales, l'hégémonie américaine à l'échelle globale, mais aussi la propagation de l'Internet, il est impossible de ne pas admettre que l'humanité tout entière vit aujourd'hui dans un monde transformé en un véritable village planétaire. Or, selon Amselle, « *La problématique de la globalisation [...] a [...] la faculté de faire disparaître la question sociale [...] pour lui substituer celle des guerres identitaires* » (*Ibid.*, p. 19). L'auteur explique par la suite que derrière l'impact économique de la globalisation se dégagent aussi des conséquences culturelles, ethniques ou religieuses qui font en sorte que ces guerres identitaires peuvent aboutir soit à des « *chocs de cultures* », soit « *à une créolisation du monde* » (*Ibid.*, p. 20).

Mais, le phénomène de la mondialisation subit aussi souvent des revers amers, précisément par le biais de l'identité culturelle ou nationale. J.-L. Amselle montre que la consommation de produits en provenance de pays étrangers ou l'importation de concepts allogènes connaissent le plus souvent des adaptations, voire des appropriations par nationalisation (par exemple, le Coca-Cola, devenu un bien rituel au Kenya, le baseball, transformé en sport national au Japon,

et les ordinateurs Macintosh, devenus un signe identitaire des Français). Cependant, au lieu de penser que « *la macworldisation engendrerait de façon mécanique des réactions contre-hégémoniques ou antisystémiques* », on pourrait plutôt déduire que « *la globalisation permet aux différentes cultures de s'exprimer par le biais de l'État* » (*Ibid.*, p. 24).

Dans tous les cas, ce qu'il faudrait retenir ici, c'est « *qu'il n'a jamais existé de sociétés closes* » (*Ibid.*, p. 28). En effet, poursuit l'auteur, les théoriciens de la globalisation reconnaissent eux-mêmes que diverses sociétés ont vécu par le passé des expériences d'interaction culturelle et que le phénomène actuel de mondialisation qui se fonde sur le système de l'économie-monde ne se restreint en aucun cas aux sociétés contemporaines. La dialectique de l'étanchéité des sociétés est du reste complètement écartée par Amselle puisqu'il va même jusqu'à considérer que « *toutes les sociétés ont toujours communiqué, y compris dans leur refus de communiquer* » (*Ibid.*, p. 35). Or, si la communication est une caractéristique propre de toutes les communautés du monde, il ne fait aucun doute que la langue est « *le solide roc des sociétés, en particulier dans les sociétés exotiques* » (*Ibid.*, p. 39). Un roc qui n'empêche pas, selon lui, l'idée d'un syncrétisme originaire, car si l'on évoque l'existence des créoles ou des pidgins, c'est bien en raison du métissage entre les langues locales originellement pures et les langues européennes de l'ère coloniale. Rien de surprenant. D'ailleurs, « *Une langue est ouverture à l'autre, appel à l'autre, elle n'existe que dans son rapport à l'ensemble des langues et des sociétés proches ou éloignées qui font sens pour elle* » (*Ibid.*, p. 43). C'est le corollaire de la mondialisation. Le « Tout-monde » au sens de Glissant, un phénomène séculaire qui met en évidence les particularités collectives et qui promet de perdurer en raison des politiques de libéralisation à l'échelle mondiale qui se traduisent par le pullulement d'identités collectives et, à l'inverse, par la déroute de l'individualisme (*Ibid.*, p. 45).

### **5.2.2. Globalisations et réseaux d'action : l'exemple de l'Afrique occidentale**

À l'image de la globalisation contemporaine qui tire son origine de la libéralisation des échanges et de l'émergence des marchés mondiaux, les globalisations anciennes passent aussi par des réseaux d'action de grande envergure qui mènent autant à l'apparition de particularismes universels. En Afrique, terrain de prédilection de J.-L. Amselle, c'est à travers les religions et les langues que les différentes identités culturelles se manifestent.

Pour cet auteur, si les peuples de l'Afrique noire définissent leur identité par rapport à la religion musulmane, c'est précisément en raison de l'émergence de l'islam dans cette région du monde

au 10<sup>e</sup> siècle (*Ibid.*, p. 54). Mais, à cette phase de domination arabo-musulmane qui a conduit notamment « à la naturalisation et à l'indigénisation des signifiants universels dans les langues locales » va se succéder une période de domination occidentalo-chrétienne au cours de laquelle le signifiant universel chrétien va être exprimé dans les diverses langues culturelles africaines (*Ibid.*, p. 62). Ces périodes ambivalentes de globalisation – d'abord à travers l'islamisation, puis la christianisation pendant la colonisation européenne – montre bien l'état de syncrétisme originel dans lequel les cultures africaines ont vécu. C'est du reste en s'appuyant sur cette réalité des phénomènes historiques que J.-L. Amselle prône l'inexistence des origines d'une culture pure. En d'autres termes, les cultures sont d'emblée toutes hybrides et sujettes à des emprunts. En plus, « elles s'insèrent dans un continuum, au sein duquel certains traits peuvent appartenir à des ensembles culturels différents<sup>221</sup> ».

La linguistique est un autre domaine à partir duquel certains chercheurs ont postulé l'idée d'une pureté imaginaire des langues. Partisan du phénomène de globalisation des langues africaines, Amselle explique que pour Delafosse<sup>222</sup> l'accouplement de celles-ci s'effectuait « à travers un prisme hiérarchique incluant simultanément la recherche d'une langue mère originaire [...] c'est l'hypothèse d'une pureté originaire et donc d'une langue mère ou maternelle qui est faite » (*Ibid.*, pp. 56-57). Or, en partant du principe que toutes les langues ouest-africaines sont structurellement ouvertes à d'autres éléments, l'auteur estime en revanche que :

[...] plutôt que de partir de l'idée selon laquelle des racines linguistiques primitives auraient engendré, par complexification et croisement, des langues développées, ou au contraire, par morcellement, des avatars dialectaux, il faut envisager l'existence d'une pluralité première d'éléments qui, par confrontation avec des langues englobantes ou par subsumption dans des catégories standards, aurait donné naissance aux formes créolisées ou pidginisées des langues dominantes (*Ibid.*, pp. 57-58).

Selon Amselle, ce phénomène se vérifie avec l'exemple du mandingue, du haoussa, et du swahili dont l'identité linguistique se manifeste à travers la langue dominante, en l'occurrence l'arabe. Il met en évidence ici une manifestation de globalisation dans la mesure où la construction de l'identité a lieu dans un contexte mélangé.

Au demeurant, « De même que les identités religieuses, les identités linguistiques précoloniales se présentent comme les segments d'une relation à un ensemble englobant et ne se définissent

---

<sup>221</sup> Cf. Stéphane Dorin (2006, p. 8).

Disponible sur : [http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/pdf/Dorin2\\_2.pdf](http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/pdf/Dorin2_2.pdf).

<sup>222</sup> Maurice Delafosse (1870-1926) est un administrateur colonial français, africaniste, ethnologue, linguiste, enseignant et essayiste. Il prend part non seulement à l'intense période de l'institution de l'empire colonial, mais aussi au long débat sur la classification des langues et des races, par la fondation en 1925 de l'Institut d'ethnologie (Cf. Sylvie Kandé, Amselle, Jean-Loup & Sibeud, Emmanuelle, eds. – *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*. Paris, Maisonneuve & Larose, 1998. Disponible sur : <http://etudesafricaines.revues.org/17>).

*donc pas uniquement en soi et pour soi* » (*Ibid.*, p. 59). En réalité, quelle qu'elle soit, une identité ne peut réellement s'exprimer que (1) si sa propre langue s'approprie, par la conversion, les signes universels, ou (2) si, pour manifester sa singularité, elle convertit des signifiés typiques dans un signifiant universel. J.-L. Amselle met ainsi l'accent sur l'importance de la traduction et de la conversion qui « [...] se caractérisent donc comme des données immédiates de l'expression culturelle » (*Ibid.*).

### **5.2.3. Le mouvement N'ko : un véritable modèle de globalisation culturelle**

Originaire d'Afrique de l'Ouest, et plus exactement de la sphère culturelle mandingue, le N'ko est un mouvement qui étale également ses racines en Égypte, en Arabie Saoudite, et même en Roumanie (*Ibid.*, p. 111). Ce mouvement apparemment peu connu sur la scène mondiale a fait l'objet d'un travail de terrain – à Bamako, au Caire et à Conakry – de la part de l'anthropologue Jean-Loup Amselle, qui l'avait croisé de manière tout à fait fortuite lors d'une « *enquête de commande* » dans la capitale malienne<sup>223</sup>. Nourrit par une pensée bien marquée par la globalisation culturelle, on comprend mieux l'intérêt manifesté par l'auteur de *Branchements* à l'égard de ce phénomène culturel, politique et religieux qu'il considère d'ailleurs comme un « *prophétisme scripturaire* » (*Ibid.*, p. 112). En effet, le N'ko est à la fois un mouvement philosophique, mais aussi une écriture dont l'alphabet a été conçu par Souleymane Kanté le 14 avril 1949, à Bingerville, en Côte-d'Ivoire (*Ibid.*, p. 133). J.-L. Amselle le présente également comme un mouvement nationaliste qui permettait aux personnes « externes », mais qui s'affiliaient au phénomène, d'affirmer énergiquement leur identité de Malien et de Mandingue, comme c'était le cas, par exemple, des dirigeants du N'ko membres des ethnies périphériques du Mali (*Ibid.*, p. 115).

Souleymane Kanté, l'architecte de ce mouvement scripturaire, avait une pensée profondément afrocentriste à telle enseigne que son œuvre se situe « *dans le cadre d'une véritable « guerre de l'écriture » entre l'alphabet arabe, l'alphabet latin et l'alphabet n'ko* » (Amselle, *op. cit.*, p. 116). Bien entendu, le fait que les langues des Arabes et des Européens soient déjà dotées à l'époque d'une écriture, plaçait les peuples africains dans une position d'infériorité. C'est partant de là que S. Kanté se propose de construire l'alphabet n'ko. Du reste, cette philosophie soutenue par Kanté et les adeptes du mouvement N'ko représentait le meilleur moyen de

---

<sup>223</sup> Cf. Amselle, 2001, pp. 111-116, pour des informations plus détaillées sur l'origine de la rencontre de l'auteur avec le mouvement N'ko.

combattre la « *désorganisation des langues* » que provoquaient l’oralité ou l’analphabétisme (*Ibid.*, p. 118). Mais, si l’ambition de posséder une écriture propre est au cœur de l’esprit afrocentriste, il en est de même pour ce qui concerne la question de la race. À travers ces deux paramètres – l’écriture et la race – c’est toute la question des « identités-racines » et de leurs « branchements » qui est évoquée ici. Doris Bonnet affirme à ce propos :

L’afrocentrisme est, en effet, l’affirmation de la race noire prônant son origine dans la civilisation égyptienne d’origine noire. Il naît à une époque qui fait référence à la hantise du métissage, idée qui prévaut dans les écrits de Delafosse avec le thème de l’« âme nègre » même s’il s’inscrit dans la défense de la « race noire ». L’afrocentrisme est un mouvement qui se situe donc dans le cadre de l’aporie « race pure-métissage » (*op. cit.*).

À l’instar du mythe de la « *lettre volée*<sup>224</sup> », selon lequel les Arabes ou les Européens se seraient emparés de l’écriture qui appartenait aux Africains, l’alphabet n’ko vise précisément à s’approprier de nouveau cette lettre volée. S. Kanté fait ainsi figure de nationaliste culturel. Et pourtant l’afrocentrisme qu’il défend se trouve inséré dans un univers fortement marqué par l’interculturalité. Il symbolise en cela un nationalisme culturel construit sur le « *postulat de l’origine* ». Or, « *Seul un agnosticisme culturel absolu, c’est-à-dire la volonté de débrancher toute forme de pensée d’une origine quelconque, permet d’échapper à ce cercle* » (*Ibid.*, p. 206). Cependant, face au durcissement identitaire des Africains lié à la colonisation et à la période post-indépendance, un nouveau paradigme culturel voit le jour. Il s’agit de ce que J.-L. Amselle appelle la « *guerre des cultures* » (*Ibid.*, p. 208). Cette guerre des cultures ayant abouti à « *l’homogénéisation des territoires nationaux, elle-même produit de l’épuration ethnique, porte en elle toute la gamme des conflits de type nationaliste à venir* » (*Ibid.*, p. 232).

#### **5.2.4. L’identité cap-verdienne et la théorie de la perméabilité des cultures**

En développant la théorie métaphorique du branchement des cultures comme manifestation de « signifiés particularistes » sur un « réseau de signifiants planétaires », résultant des différentes phases de globalisations anciennes et contemporaines, Jean-Loup Amselle postule qu’aucune culture n’est close ou repliée sur elle-même, et que, par conséquent, il est vain de vouloir prétendre à l’hypothèse de l’homogénéisation culturelle et identitaire des sociétés. C’est dans cette perspective de négation de tout « essentialisme culturel » ou d’une hypothétique « pureté culturelle » qu’il s’avère important de revenir ici sur la thématique de l’identité cap-verdienne. Comme cela a été évoqué au début de cette section, l’ouverture culturelle concerne en

---

<sup>224</sup> Cf. Amselle, (2001, pp. 145-176), Chapitre V.



particulier toutes les sociétés assujetties ; celles dont la construction identitaire est inhérente aux diverses périodes et modèles d'expansionnisme européen. Bien entendu, le Cap-Vert n'échappe pas à cette logique et en dépit de sa singularité (Cf. Chapitre II, sections 2.4. à 2.7.), l'identité culturelle des Cap-Verdiens est le fruit de l'emboîtement de multiples entités ethnico-raciales, religieuses, culturelles, politiques et linguistiques, mais aussi de leur tradition migratoire multiséculaire.

- **Les branchements ethnico-raciaux**

Quelles que soient les théories sur le peuplement de l'archipel, il est difficile de nier que la genèse de la société cap-verdienne résulte en grande partie de l'apport extérieur. La rencontre du Portugais et des nombreux groupes ethniques africains issus de l'esclavage, est en soi une affirmation des multiples « branchements » ethnico-raciaux établis dès la formation de la société locale. La diversité des cultures et des identités est, dans ce cas, une réalité historique – mais également contemporaine – bien évidente. Naturellement, le rapport de forces qui dérive du contexte de domination de la culture lusitanienne sur les autres cultures ethniques provenant de la côte ouest-africaine a été déterminant dans la constitution du paradigme identitaire cap-verdien. D'autre part, le fait que le processus de peuplement de chacune des îles de l'archipel se soit déroulé à des intervalles distincts et avec des entités humaines à chaque fois différentes, laisse supposer les multiples branchements ou re-branchements qui en ont découlé et qui traduisent bien l'identité culturelle plurielle du Cap-Verdien. Au fond, le syncrétisme originaire qui se vérifie en parallèle avec la phase de composition de la société esclavagiste cap-verdienne résulte de la combinaison de plusieurs facteurs qui non seulement ne sont pas isolés, mais se recourent au contraire entre eux.

- **Les branchements religieux**

Sur le plan religieux, l'hégémonie du Portugal est exprimée à travers l'influence de l'Église catholique, engagée dès les premiers instants de la colonisation dans la christianisation et l'éducation du peuple (Cf. Chapitre I, sous-section 1.3.3.), autrement dit, dans la diffusion des valeurs culturelles occidentales. Maria João Soares (2006) montre d'ailleurs l'importance de la religion chrétienne dans la construction de la nouvelle société au Cap-Vert en écrivant : « *A Igreja católica emergiu a par da sociedade caboverdiana do ciclo do povoamento primitivo e*

*com ela partilharia o seu rumo num processo de influências mútuas, interferências e reciprocidades*<sup>225</sup> » (p. 180).

Selon M. M. Santos & M. J. Soares (HGCV II, p. 454), « *Das religiões que tinham confluído no arquipélago, a única que dispunha de uma estrutura e de ministros reconhecidos como tais era a católica*<sup>226</sup> ». M. J. Soares (*op. cit.*, p. 190) explique que le Cap-Vert était perçu comme une petite société catholique au sein de laquelle la religion du colon, jugée supérieure et basée sur un héritage dogmatique et livresque multiséculaire triompherait facilement sur ce que la grande majorité du clergé entendait être des pratiques superstitieuses et idolâtres des Africains, sans aucune structure religieuse définie, sans dogme et sans culture écrite ; en un mot, sans statut de véritable religion. Le clergé s'est donc complètement désintéressé de l'apprentissage et de l'étude des langues africaines, d'où l'absence de publication d'un quelconque ouvrage catéchétique et doctrinaire bilingue ou de grammaires et de dictionnaires, comme ce fut le cas en Angola et au Brésil, poursuit l'auteur.

L'action pastorale étant alors impossible entre le prêtre et l'esclave, il a fallu recourir à des intermédiaires entre les deux cultures et leurs codes linguistiques respectifs (*Ibid.*, p. 191). Ainsi, dans les grands centres urbains comme Ribeira Grande – principal centre d'apprentissage et de diffusion de la doctrine religieuse – ou dans les villages de Praia ou de S. Filipe (Fogo), où la proportion du clergé et de ceux qui étaient déjà endoctrinés était substantiellement plus importante, l'acculturation linguistique et religieuse des esclaves, surtout aux 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, était l'œuvre des interprètes, dont la grande majorité n'était pas membres du clergé, mais plutôt des hommes esclaves ou affranchis qui connaissaient les langues africaines et fréquentaient les fleuves de la Guinée comme hommes de main des armateurs cap-verdiens (*Ibid.*, p. 192). En revanche, dans les propriétés agricoles (*fazendas*), l'enseignement du créole et des piliers de la foi catholique aux nouveaux arrivants africains était assuré par les esclaves déjà habitués ou nés dans le pays (*Ibid.*, p. 193).

Une autre vision du processus d'hybridation religieuse est apportée par Françoise Ascher (2010). Selon elle,

[...] lorsque les Portugais occupent l'espace atlantique, l'Europe médiévale et méditerranéenne est en train de se forger au catholicisme. [...] C'est la période des Conciles et l'impulsion de la Réforme protestante donnée par Luther et Calvin qui militent pour un retour à l'Église primitive. Dans la Péninsule ibérique, après la reprise des anciens bastions aux Maures, une nouvelle catégorie de bourgeois chrétiens dénonce le commerce des Juifs, afin de les faire expulser (Inquisition) et de mieux s'appropriier leurs richesses. C'est

---

<sup>225</sup> L'Église catholique a émergé en même temps que la société cap-verdienne du cycle de peuplement primitif et avec elle a partagé son cours dans un processus d'influences mutuelles, d'interférences et de réciprocités (ma traduction).

<sup>226</sup> Des religions qui avaient conflué dans l'archipel, la seule qui disposait d'une structure et de ministres reconnus comme tels était la catholique (ma traduction).

dans ce contexte économique-religieux compliqué, que les Portugais occupent les îles du Cap-Vert (p. 83).

F. Ascher explique par la suite qu'on retrouve à ce moment-là dans l'archipel non seulement des Chrétiens de Rome, mais aussi des Juifs exilés ou convertis (Marranes ou nouveaux Chrétiens) qui adoptent des pseudo-noms chrétiens sans renoncer à leur foi et conservent clandestinement leurs rites ou mélangent éléments juifs et chrétiens. Cependant, précise-t-elle<sup>227</sup> :

[...] la rupture profonde intervient avec l'arrivée des Africains, forts de leurs religions traditionnelles, parfois même touchés par l'Islam présent en Afrique occidentale depuis le 8<sup>e</sup> siècle et ignorants tout de la religion catholique ! Et cette population va se trouver confrontée à une religion chrétienne toute puissante qui fait table rase du passé pour imposer un ensemble de pratiques et de croyances unique ! (*Ibid.*, p. 84).

Mais, l'imprégnation de la religion chrétienne dans la société esclavagiste ne fut pas totalement pacifique. En effet, les esclaves qui ne devaient pas quitter l'archipel furent ladinisés, mais en fuyant leur maître (marronnage), l'entretien de la catéchèse initiale fut troublé. C'est du reste dans ce cadre que surgit le phénomène des « *Rabelados*<sup>228</sup> », un mouvement de résistance sociale et culturelle qui se traduit encore de nos jours en un syncrétisme religieux unique au Cap-Vert (*Ibid.*, p. 24). Ce syncrétisme religieux s'est, du reste, prolongé à partir des années 1940, avec la venue des missionnaires évangéliques – d'abord de l'Église du Nazaréen – et se poursuit aujourd'hui avec l'incursion de nombreuses autres dénominations religieuses, en particulier l'islam.

- **Les branchements culturels**

Sur le plan culturel, les particularismes entrent dans le cadre d'un clivage Nord-Sud, c'est-à-dire entre les deux grands ensembles géographiques (Sotavento et Barlavento). Cela évoque encore une fois les différences historiques des branchements effectués sur le chantier ethno-culturel cap-verdien, dans des circonstances bien diversifiées. En raison de sa grande diversité ethnique, la population cap-verdienne est caractérisée dès le début de la colonisation par son hétérogénéité. Selon I. Baleno (2006, p. 150), au moment où le laboratoire esclavagiste est testé

---

<sup>227</sup> Justice soit faite : ces propos (témoignages) appartiennent à l'historien et anthropologue Charles Akibodé, un des informateurs de Françoise Ascher, comme elle-même l'indique dans son ouvrage.

<sup>228</sup> Du portugais *Rebelados* ou « rebelles » en français, les *Rabelados* sont une communauté religieuse qui se trouve principalement à l'intérieur de l'île de Santiago. Ils se sont formés à partir de groupes qui se sont révoltés contre les réformes dans la liturgie de l'Église catholique, introduites en novembre 1941, sous la dictature fasciste de Salazar. En effet, avec l'arrivée à Santiago de cinq Pères missionnaires de la Congrégation du Saint-Esprit et du nouvel Évêque du Diocèse, plus de rigueur dans l'apostolat et les sacrements est introduite et certaines coutumes et rites religieux enracinés dans la tradition populaire, avec l'appui des anciens prêtres, sont même interdits, provoquant ainsi la colère et la rébellion de ce groupe social (Cf. Ascher (2010), p. 23).

au Cap-Vert, un contact étroit est établi entre Portugais, quelques Italiens et Espagnols, Mandingues, Wolofs, Fulas, Feloupes, Balantes, Manjaques, entre autres. Au 15<sup>e</sup> siècle, le modèle est d'abord implanté dans les îles de Santiago et de Fogo. Et, au début du 16<sup>e</sup> siècle, ajoute Baleno, il n'y avait pas plus d'une centaine d'individus de race blanche, et ce nombre ne dépassait pas le millier de personnes à la fin de ce même siècle (*Ibid.*, p. 151). La supériorité numérique des esclaves issus des divers groupes ethniques africains justifie certainement alors la prééminence de l'apport africain – d'où l'exemple de manifestations culturelles telles que la *tabanca*, le *batuque*, le *finaçon*, le *djunta-mon*, etc. – dans les îles Sotavento.

À cette phase initiale de peuplement de l'archipel va surgir, aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles, un second cycle d'occupation des îles résultant de la marginalisation du Cap-Vert par rapport aux itinéraires négriers, et ce à cause de la crise du commerce et des disettes successives dont souffre le pays. Celui-ci se traduit alors par la migration de métis, de noirs et quelques blancs vers l'île de Brava (Sotavento) et les îles de Santo Antão et São Nicolau (Barlavento). Il s'agit principalement d'hommes libres propriétaires et de métayers (Dulce Pereira, 2006, p. 175). À partir de 1795, lorsque la couronne portugaise accepte d'occuper l'île de São Vicente, sous la proposition d'un riche propriétaire de l'île de Fogo, nommé Fonseca Rosado, un groupe d'individus composé de vingt couples de gens libres et de cinquante esclaves, probablement originaires de Fogo débarquent sur l'île. À ceux-là, se joindront les colons arrivés du Portugal, des Açores et Madère, constituant ainsi une population d'environ 200 personnes (Holm & Swolkien, 2006, p. 216).

Contrairement donc au modèle des îles Sotavento, le brassage culturel qui découle de cette phase de peuplement de l'archipel – surtout à S. Vicente, l'île la plus culturelle de l'espace Barlavento – est davantage appuyé sur des branchements entre une population déjà locale (provenant de Sotavento) et une population de race blanche. Cela explique pourquoi ce substrat culturel est plutôt imprégné de l'exemple latin. La morna, un style musical vraisemblablement originaire de Boavista (Barlavento), et dont la proximité avec le fado portugais est incontestable révèle bien les influences et les unions avec le monde européen (notamment portugais).

- **Les branchements politiques**

Dès les premiers moments de l'impérialisme portugais, et plus activement à partir du 19<sup>e</sup> siècle, l'espace sociopolitique de l'archipel est inondé de successifs débats autour de l'identité des Cap-Verdiens et du statut à accorder au Cap-Vert au sein de l'administration coloniale. Certaines personnalités cap-verdiennes et portugaises vont même jusqu'à réclamer un statut

administratif spécial pour le territoire. Toutefois, non seulement le pouvoir central s'oppose à cette décentralisation administrative, mais il profite pour consolider sa présence dans le pays en envoyant du personnel administratif de la métropole<sup>229</sup>. Un climat assez fragile s'installe en conséquence dans l'administration coloniale entre les administrateurs métropolitains et une élite lettrée locale : « *les enfants du pays* ». Cette élite lettrée locale adopte alors une position ambiguë, cherchant d'une part, à jouer le rôle d'interlocuteur de la métropole et d'autre part, à être le mandataire de la population. La gestion de cette ambiguïté va aboutir à une opposition colonisateur/colonisé visible à trois moments spécifiques de la présence portugaise en Afrique et qui découle d'un processus de « *fonctionnalisation identitaire* » dont sont protagonistes aussi bien l'élite lettrée cap-verdienne que le pouvoir politique portugais (*Ibid.*, pp. 2-4).

Le premier moment va de la Conférence Internationale de Berlin (1885), à l'institution de la République parlementaire portugaise (1910-1926). Pendant cette période, le principe de droit *d'occupation effective* est établi contre celui du droit historique reposant sur la priorité de la « découverte ». Le Cap-Vert bénéficie ainsi de la restructuration et du renforcement des structures administratives coloniales contrairement à l'Angola, au Mozambique et à la Guinée-Bissau qui se lancent dans de grandes campagnes de « pacification » (Andrade, 1996, p. 186). En 1910, avec l'instauration de la République, les Cap-Verdiens se voient accorder le droit à la citoyenneté portugaise ; le Cap-Vert obtient un statut administratif spécial. C'est la période des « *nativistes* », ces intellectuels « *enfants du pays* » qui se lèvent contre l'état d'abandon des îles de la part des gouvernements successifs de la métropole, contre les crises périodiques de carence d'aliments provoquant la misère et la faim, mais surtout contre les lois discriminatoires et le traitement différencié accordé aux « *enfants des îles* » (Brito-Semedo, 2006, p. 199). Ils surgissent ainsi comme de véritables pionniers de la *fonctionnalisation identitaire*.

Le deuxième moment commence en 1926, avec la proclamation, au Portugal, de l'« *Estado Novo* », avec à sa tête le Dr. Oliveira Salazar. Celui-ci instaure la dictature militaire, ce qui engendre la fascisation de l'État. Il ordonne aussi le système du parti unique (E. Andrade, *op. cit.*, p. 196). Cette période qui va se poursuivre jusque dans les années 1960, est marquée par plusieurs mesures drastiques telles que l'interdiction d'organisations socioprofessionnelles et politiques. Pour Gabriel Fernandes (*op. cit.*, p. 7), l'effort d'affirmation de l'individualité culturelle cap-verdienne perd à partir de là toute dynamique autonomiste, et va coexister et s'articuler avec la politique coloniale assimilationniste et intégrationniste. Le discours sur la

---

<sup>229</sup> Cf. Gabriel Antônio M. Fernandes (2000, p. 2).

Disponible sur : <https://repositorio.ufsc.br/xmlui/bitstream/handle/123456789/79058/231358.pdf?sequence=1>

« capverdianité » ne correspond plus à l'héritage discursif de la période dorée du nativisme, de confrontation entre culture populaire et culture scolaire, « *enfant du pays* » et agent métropolitain, local et national. Dans ce nouveau contexte, la fonction de médiation et de production intellectuelle retombe désormais sur la génération des « *claridosos* » (Cf. Chapitre II, sous-section 2.4.2. et section 2.5.). Celle-ci se propose (1) d'exprimer, par le biais de la littérature, la situation et la dynamique de l'homme cap-verdien, (2) d'inventorier et d'étudier les éléments qui intègrent la culture cap-verdienne (au sens ethnologique du terme), et (3) d'étudier le « processus » de formation sociale des îles créoles (Mariano, 1963, cité par Brito-Semedo, *op. cit.*, p. 319). Or, en s'appuyant sur un prétendu métissage dont les contours procéderaient d'un « *continuum* culturel, ascensionnel et aristocratisant » des « *enfants du pays* », le mouvement des claridosos réclame un traitement singulier pour le Cap-Vert afin d'exprimer la particularité de ses habitants. Ils déclinent de ce fait les traits culturels africains et se branchent sur la lusitanité (Fernandes, *op. cit.*, p. 8).

Le troisième moment débute avec la fin de Seconde Guerre mondiale et l'instauration d'un nouvel ordre international dont la visée est de permettre aux peuples asservis l'accès à l'indépendance. Au Cap-Vert, le pouvoir colonial se charge immédiatement de lancer le débat autour de l'identité culturelle et de l'avenir politique du territoire (*Ibid.*). « *Estávamos perante uma reformulação da identidade legitimadora a partir dos influxos da sociedade civil, e sob ameaça de uma identidade de resistência*<sup>230</sup> », écrit G. Fernandes (p. 9). C'est sur la base de cette identité de résistance que les cadres cap-verdiens décident d'ailleurs de créer le PAIGC et d'unir les territoires et les peuples de la Guinée et du Cap-Vert. Une étape cruciale du processus de « *fonctionnalisation identitaire* » est alors entamée dans l'archipel. Au fond, la lutte armée représentait un instrument d'excellence pour la concrétisation du *retour aux origines* (p. 10).

#### • Les branchements linguistiques

Sur le plan linguistique, c'est le même chantier historique de branchements soit sur le portugais soit sur les langues africaines qui va générer le contexte sociolinguistique que l'on connaît aujourd'hui au Cap-Vert. Si dans la culture cap-verdienne contemporaine, les traits de la culture portugaise sont plus clairement visibles, il est donc légitime d'affirmer que concernant le processus d'acculturation, la culture africaine a subi les plus grandes pertes (Cf. Baleno, HGCV

---

<sup>230</sup> Nous étions confrontés à une reformulation de l'*identité légitimante* à partir des apports de la *société civile*, et sous la menace d'une *identité de résistance* (ma traduction).

I, p. 175). D'ailleurs, poursuit cette source, le fait qu'au 16<sup>e</sup> siècle certains Africains soient utilisés comme interprètes par les agents qui se déplaçaient sur la côte de la Guinée prouve bien qu'ils faisaient déjà usage de la langue portugaise. Imposé par le groupe dominant, par nécessité de communication, ce code linguistique est sans doute l'un des premiers attributs culturels à être absorbé par les éléments africains. Et même si on peut penser qu'ils auraient pu créer un autre code linguistique à partir des diverses langues africaines parlées dans l'archipel, il leur manquait une certaine autonomie pour le faire (*Ibid.*). C'est pourquoi, selon la thèse défendue par les chercheurs, le créole qui émerge dans ce contexte s'appuie fondamentalement sur une base lexicale lusitanienne, mais s'adapte à une structure grammaticale proche des langues africaines d'origine. Cela dit, aujourd'hui, plus de cinq cents ans après sa découverte et après pratiquement quarante ans d'indépendance nationale, le pays vit encore dans une situation diglossique, dans laquelle, pour reprendre la métaphore de Manuel Veiga, c'est la langue portugaise qui gouverne (à l'écrit) et le créole cap-verdien qui règne (à l'oral).

- **Les branchements issus des migrations**

L'histoire du Cap-Vert est inévitablement « branchée » sur le monde extérieur. Si dans une première phase, l'interconnexion provient essentiellement d'un mouvement « extra-muros » (découverte et peuplement de l'archipel entre le 15<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle), en revanche, dans une seconde phase, les branchements relèvent d'une trajectoire inverse, établie à partir d'un réseau humain véritablement endogène (émigration massive et constante notamment depuis le 19<sup>e</sup> siècle). En effet, en raison de contraintes climatiques accablantes, du manque de ressources minières et d'exploitation industrielle (Cf. Chapitre I, section 1.5.), le Cap-Verdien natif s'est très tôt forgé une forte tradition migratoire. Aujourd'hui encore, plusieurs centaines de milliers de Cap-Verdiens et de descendants de Cap-Verdiens sont dispersés entre l'Amérique, l'Europe et l'Afrique. Les contacts noués avec les populations locales, suite à une longue présence dans les différents pays d'accueil, sont à l'origine d'une identité culturelle souvent très éclectique chez les Cap-Verdiens de la diaspora.

Or, lorsque les réseaux d'émigration sont construits sur des itinéraires très éclatés, il arrive que des branchements temporaires, mais éventuellement successifs (émigration de passage), sur des modèles culturels bien déterminés, précèdent un branchement définitif (émigration de fixation).

L'obtention, au cours de la vie, de deux ou trois nationalités autres que la cap-verdienne<sup>231</sup> sont les marques palpables de ces branchements variés. Par ailleurs, le fait que les sociétés des pays d'accueil soient elles-mêmes, généralement très hétérogènes, oblige les Cap-Verdiens des circuits diasporiques à se brancher ponctuellement sur une variété de paradigmes culturels et identitaires, et à former, en conséquence, une identité culturelle propre très composite.

### 5.3. La théorie du parcours personnel

La principale hypothèse dans ce travail de recherche consiste à affirmer que la compétence communicative langagière dépend en grande partie du parcours individuel de tout être humain. Cependant, avant d'aborder en détail le concept de *PP*, il était important de mettre l'accent sur l'hétérogénéité des univers sociaux et culturels au sein desquels l'homme est en constante interaction. En effet, il fallait montrer qu'il n'y a pas de parcours de vie, aussi singulier qu'il puisse être, qui soit totalement déconnecté ou débranché des déterminismes sociaux inhérents aux conditions de l'existence humaine.

Les différents éléments qui composent et influent sur le *PP* de chaque individu seront pris en compte, au moment de l'interprétation des données collectées pour cette étude.

#### 5.3.1. Pays de naissance et... pays d'existence<sup>232</sup>

Le point de départ de tout parcours de vie est sans aucun doute la naissance<sup>233</sup>. Or, en ce qui concerne l'étude de la compétence communicative langagière des acteurs sociaux, il faudra certainement tenir compte du pays dans lequel a lieu la naissance, mais également

---

<sup>231</sup> Ceci ne veut pas dire que tous les Cap-Verdiens émigrés (témoins dans cette étude ou pas) ont obligatoirement la nationalité cap-verdienne.

<sup>232</sup> Le pays de naissance d'un individu n'est pas forcément le pays de son existence. Les deux notions ont donc une valeur et une importance différentes. Lorsque les deux réalités existent, elles ont également un poids déterminant dans le *PP* de chaque individu puisqu'elles englobent, ensemble ou séparément, des périodes de la vie humaine – enfance et adolescence – et des univers de socialisation – familiaux, scolaires, sociaux, religieux, etc. – décisifs dans le *PP* de celui-ci.

<sup>233</sup> L'histoire de la famille (migrations constantes, unions culturellement mixtes classiques, famille longtemps scolarisée ou pratiquement illettrée, options langagières prédéterminées, etc.) peut toutefois en faire partie. Cela présuppose que dans certains cas, le parcours de vie d'un individu peut commencer bien avant la naissance.



l'existence<sup>234</sup>. Il n'est pas étonnant bien sûr que les termes *naissance* et *nation* – et ses dérivés – aient tous un étymon commun (naître)<sup>235</sup>. Le fait de *naître* dans un pays donné suppose donc – *a priori* – un rattachement à la *nation* et probablement à la *nationalité* du pays en question. Autrement dit, celui qui *naît* dans un pays quelconque est *natif* de ce pays ; le natif est aussi *originaire*, c'est-à-dire quelqu'un « *qui tire son origine, vient d'un pays, d'un lieu*<sup>236</sup> ». On comprend pourquoi, ainsi que cela a été constaté dans les enquêtes, le plus souvent, les personnes ont coutume d'associer le *pays de naissance* au *pays d'origine*<sup>237</sup>.

Le « lieu » ou le « pays » de naissance est de ce fait porteur d'un grand symbolisme<sup>238</sup> pour celui qui y naît. Or, on peut supposer que le *pays de naissance* prend encore plus d'importance pour un individu, lorsque le lien qui s'établit entre lui et ce lieu – *on parle dans ce cas de pays d'existence* – est de très longue durée (au moins dix ans ? ou vingt ans ?). Un individu qui naît dans un pays quelconque et qui y vit à peine quelques semaines ou quelques mois, peut-il vraiment lui manifester un attachement profond ? Cela est improbable. Sauf si postérieurement à la naissance, des retours volontaires au « pays natal » sont fréquemment effectués par cet individu, ou mieux encore, si ce dernier décide d'y retourner définitivement.

Le pays de naissance et le ou les pays d'existence – la durée de vie reste toutefois un facteur fondamental dans le premier cas – sont donc deux paramètres primordiaux, en termes de définition d'un label identitaire. Celui-ci joue à son tour un rôle décisif dans la détermination du comportement socioculturel de l'individu. Tous ces éléments auront en conséquence un poids certain sur la compétence communicative langagière de l'acteur social en cause.

En résumé, plus longue est la permanence d'un individu dans un pays, suite à la naissance, plus profonds seront les contacts avec le ou les code(s) linguistique(s) de ce pays. Ceci dit, le pays de naissance et le (voire les) pays d'existence d'un individu ne sont pas nécessairement identiques. On peut être né dans un pays, mais avoir vécu ailleurs. Qui plus est, en fonction des

---

<sup>234</sup> Même s'il est vrai que pour certaines communautés linguistiques cette réalité est discutable (par exemple, les petits chinois qui naissent à l'étranger apprennent d'abord le chinois), il n'empêche qu'à un moment ou à un autre, celles-ci sont contraintes au(x) contact(s) de langue(s) à l'intérieur du pays d'existence, en raison notamment des divers univers sociaux dans lesquels leurs membres sont obligés de vivre.

<sup>235</sup> Cf. Dictionnaire *Le nouveau petit Robert de langue française*, version électronique, *op. cit.*

<sup>236</sup> *Ibid.*

<sup>237</sup> Je ne partage absolument pas cette idée. En effet, la théorie que je défends dans ce travail, c'est que parler d'origine (pays), c'est avant tout faire allusion aux racines, c'est-à-dire aux ancêtres. Quelqu'un peut parfaitement naître « accidentellement » dans un pays, et ne pas en être forcément originaire (c'est-à-dire par les racines ancestrales).

<sup>238</sup> Il s'agit ici d'un symbolisme positif. Par conséquent, on ne prend pas en compte les naissances qui dérivent de circonstances traumatisantes pour les ascendants (expatriation due à l'asile politique, à la guerre, à la persécution, à la misère, à des phénomènes naturels tragiques, etc.) et qui pourraient avoir des répercussions négatives sur les descendants.

facteurs migratoires, un individu peut avoir vécu dans plusieurs pays et sur des intervalles de temps bien différents. Dans cette étude, il faut donc obligatoirement tenir compte de tous ces facteurs liés au pays de naissance et au (x) pays d'existence, au moment de l'observation du comportement langagier des témoins.

### 5.3.2. Le contexte familial

La famille<sup>239</sup> est sûrement l'un des univers sociaux qui contribuent le plus à la détermination de la compétence communicative langagière des acteurs sociaux. Pour être la première institution sociale à encadrer et à accompagner la croissance et le développement social de l'enfant, il va de soi que le contexte familial joue le rôle de pionnier, notamment en matière d'acquisition et de transmission de la langue maternelle.

Pour une étude plus fine, il est important de prendre en considération, la structure généalogique des enquêtés. L'intérêt ici est de connaître les origines des ascendants directs des témoins, afin de pouvoir émettre des hypothèses par rapport à la nature du traitement linguistique effectué au sein de l'univers familial. La particularité de leur composition généalogique peut d'ailleurs être déterminante en ce qui concerne leur répertoire linguistique, avec toutes les répercussions que cela entraîne dans le domaine de la compétence communicative langagière personnelle.

Dans le cas des enquêtés vivant en couple, une attention particulière est également accordée au rapport (*pays d'origines/pays de naissance*). Naturellement, une famille dont le père et la mère ont tous les deux les mêmes racines ancestrales, ne peut pas être comparée à une famille construite sur la base d'un mariage ou d'une union culturellement mixte. Si dans le premier cas, il y a de fortes chances que le choix du ou des codes linguistiques de communication familiale soit harmonieusement partagé par les parents, dans le deuxième cas, il est possible qu'une langue de plus grande portée internationale soit tacitement imposée (par exemple le français), au détriment des autres (en ce cas, la langue maternelle respective des conjoints). Partant du principe que les deux couples possèdent au moins un enfant, on postule que la transmission des langues – notamment maternelles – sera très différente d'une famille à l'autre. Dans le cas de la famille mixte, les probabilités de dilution des langues maternelles des conjoints respectifs

---

<sup>239</sup> Pour un Cap-Verdien, les représentations concernant la famille sont celles du type élargi à l'africaine et non celles de la famille mononucléaire à l'européenne. L'acquisition du langage ou l'apprentissage d'autres langues par l'enfant ne se fait donc pas uniquement par le biais du père ou de la mère, mais aussi à travers les grands-parents, la tante, l'oncle, etc., avec qui l'enfant est en constante interaction.

sont *a priori* plus grandes, en raison de leur délaissement partiel ou total, au profit d'une langue de communication familiale plus consensuelle.

En marge de ces observations, il faut également examiner les origines socioculturelles et sociolinguistiques de ces individus. C'est du reste sur ces éléments que se focalise la sous-section suivante.

### **5.3.3. Les contextes socioculturel et sociolinguistique**

En général, les sociétés du monde sont mono-, bi-, ou multiculturelles. Quoi qu'il en soit, l'identité culturelle d'un peuple comprend un ensemble de phénomènes idéologiques et comportementaux propres au groupe ethnique et au groupe social qui ont une influence non seulement sur sa manière de se représenter le monde, mais aussi sur ses schèmes d'action ou ses habitudes quotidiennes, et ce, dans les aspects les plus variés, comme le vestimentaire, le culinaire, la gestualité, le langage, etc. Autrement dit, la culture est l'ensemble des manières de penser, de sentir et d'agir propres à une société.

Mais, comme cela a été évoqué dans la section précédente, aucune culture n'est étanche, et les branchements interculturels au sein d'une même société sont aujourd'hui tout à fait naturels. Connaître le contexte socioculturel dans lequel chaque témoin a été immergé, est donc fondamental pour cette étude, car celui-ci apportera des indications claires quant aux modes d'utilisation du langage dans un contexte social bien défini. On peut supposer que la compétence de communication de chaque témoin varie en fonction de l'univers ou des univers socioculturel(s) dans le(s) quel(s) il aura plongé.

Pour les témoins concernés par l'émigration, il est nécessaire d'identifier le type de parcours migratoire réalisé – simple ou éclaté – et sa durée. Il est tout aussi intéressant de mettre en perspective l'état du concept culturel de la capverdianité face au contexte d'immersion socioculturelle lié aux facteurs migratoires.

Par ailleurs, les sociétés étant aussi habituellement mono-, bi-, ou plurilingues, l'aspect sociolinguistique est évidemment pris en compte dans l'analyse des données langagières recueillies sur le terrain. Ici, en plus de la question de la biographie langagière des témoins, certains phénomènes linguistiques concernant surtout le français et le Ccv – marques phoniques, orthographiques (surtout pour le français), lexicales et morphosyntaxiques – sont observés. D'autres dispositions cognitives et linguistiques liées au contact des langues – bilinguisme et traduction, alternance et mélange de codes, alternance en rapport de traduction,

calque, etc. – sont également examinées, notamment pour ce qui concerne les témoins de l'émigration. C'est ainsi l'occasion de faire le point sur l'état du Ccv dans les communautés émigrées qu'elles soient encore fixées en France ou de retour dans l'archipel.

#### **5.3.4. Le parcours scolaire et d'enseignement supérieur**

Le parcours scolaire et d'enseignement supérieur fait figure de facteur clé dans le cadre de l'analyse du parcours de vie des acteurs sociaux, en ce sens où il doit permettre d'expliquer certains aspects de leur comportement langagier personnel. La première question ici concerne la présence ou l'absence d'une éducation scolaire et universitaire dans le PP d'un individu. Il va de soi que celui qui a la possibilité de suivre un cursus scolaire et universitaire bénéficie forcément d'une formation éducative et linguistique de très grande importance. En effet, l'école est un lieu de transmission de connaissances, mais aussi un lieu d'apprentissage – théorique, scientifique, et de valeurs sociales, culturelles et humaines. Elle représente donc une ouverture au monde, à la science, à la culture, aux langues, etc. En plus, l'instruction scolaire permet à chaque acteur social de se forger une conscience de citoyen appartenant à la communauté des hommes, et responsable pour le respect des règles de la vie en commun. De son côté, une formation universitaire apporte à un individu, un enseignement beaucoup plus spécialisé, ce qui lui permet d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine particulier. Cette étude établit donc une dichotomie entre *témoin instruit* et *témoin non-instruit* et insiste beaucoup sur le cycle et la durée de la formation éducative.

En deuxième lieu, on ne peut pas parler du parcours scolaire et d'enseignement supérieur, sans faire référence au *système éducatif national*, dont le choix du modèle se fait sur la base d'une politique et d'une planification linguistiques et éducatives bien déterminées. En conséquence, étudier en France, au Cap-Vert, ou dans un autre pays quelconque, suppose, de la part d'un individu, un comportement social, culturel et linguistique particulier et sûrement différent d'un pays à l'autre. Ici, l'accent est mis principalement sur le lieu de la formation éducative.

#### **5.3.5. Le contexte socioprofessionnel**

Là encore, il faut déterminer d'emblée la nature de cette composante du parcours individuel des témoins. Regroupant à la fois le statut social et la situation professionnelle d'un individu, cet élément prend une certaine dimension sur le plan du langage, compte tenu des interactions qui

s'établissent – ou ne s'établissent pas – entre les divers intervenants de cet ensemble.

Dans un premier temps, il est opportun de définir le niveau intellectuel (niveau d'études) de chaque enquêté et sa position hiérarchique dans le monde du travail. Il va de soi que toute comparaison entre une *mère au foyer*, un *auxiliaire d'enfants* ou un *directeur financier* n'est pas envisageable. Le postulat est que le niveau intellectuel allié au statut professionnel joue un rôle prépondérant en ce qui concerne le comportement langagier d'un individu. Dans la plupart des cas, par exemple, une « mère au foyer » classique n'a pas réalisé un parcours scolaire très poussé. En outre, dans le cadre de son activité professionnelle<sup>240</sup>, on peut supposer que ses interactions – probablement avec ses enfants et une employée domestique – sont quantitativement et qualitativement peu consistantes. À l'inverse, on peut penser qu'un directeur financier a probablement suivi une formation supérieure assez importante, et que, par conséquent, ses productions langagières sont plutôt fournies et diversifiées.

La deuxième idée qui se dégage ici, c'est que dans les échanges langagiers quotidiens, le niveau intellectuel des interlocuteurs a aussi un poids considérable dans la définition de la compétence de communication de chaque protagoniste. Il est donc nécessaire de connaître le milieu socioprofessionnel dans lequel les témoins sont insérés, c'est-à-dire :

- Avec qui ils interagissent ? (avec les membres du même groupe professionnel ? avec ceux ayant d'autres fonctions dans le corps professionnel ? avec les supérieurs hiérarchiques ? etc.) ;
- Avec quelle fréquence ? (très souvent ? rarement ? jamais<sup>241</sup> ?) ;
- Avec quelle qualité ? (dans quelles circonstances se déroulent les interactions ? dans des réunions formelles ? dans les couloirs ? sur le plan de travail ? etc.) ;
- Mais surtout, avec quel code linguistique ? (les échanges sont-ils réalisés en français ? en portugais ? en créole ? ou éventuellement dans une autre langue ?).

Pour ce qui est de l'univers socioprofessionnel, ce dernier point peut même être considéré comme étant le socle du comportement langagier personnel. Cela dit, on peut présupposer que l'utilisation du ou des codes linguistiques dépend en partie du contexte sociolinguistique dans lequel chaque témoin est immergé, mais elle dépend aussi de la composition des effectifs de son cadre professionnel. Par exemple, il est très fréquent que certains émigrés cap-verdiens résidents travaillent dans une même entreprise. Lorsqu'une telle situation survient, les

---

<sup>240</sup> Autrement dit, de ses tâches ménagères.

<sup>241</sup> Dans certaines sociétés, la culture professionnelle repose essentiellement sur la productivité. Il n'y a ainsi pas de temps pour des échanges langagiers.

probabilités d'usage du Ccv sont majeures. La langue du pays d'accueil n'est alors utilisée qu'en cas d'extrême nécessité, y compris dans un milieu socioprofessionnel exogène.

En dernier lieu, il importe aussi de connaître la nature des contacts linguistiques auxquels les témoins sont confrontés. Relèvent-ils de la sphère de l'écrit ou plutôt de celle de l'oral ? Il ne faut pas oublier que certaines activités professionnelles consistent en de simples manipulations mécaniques, où le recours à l'écrit et même à l'oral peut-être parfaitement inutile. En revanche, dans certaines fonctions professionnelles, les interactions écrites et orales occupent une place capitale au sein des échanges langagiers. Une telle intensité de l'usage du langage oblige l'individu concerné à développer sa compétence de communication afin de pouvoir répondre aux exigences et aux attentes du monde professionnel.

### **5.3.6. Le parcours migratoire**

Qu'elles soient volontaires ou forcées, d'ordre structurel ou conjoncturel, les migrations<sup>242</sup> exercent obligatoirement une influence particulière sur le comportement langagier des individus qui sont touchés<sup>243</sup> par ce genre de mouvements. En effet, lorsque les gens voyagent, c'est toute leur structure socioculturelle et linguistique qui est affectée. L'explication vient du contact des langues qui laisse au passage des marques indélébiles, aussi bien au plan phonique, orthographique<sup>244</sup>, lexical, que morphosyntaxique. Bien entendu, les « stigmates » qui découlent du contact entre les différentes langues sont plus ou moins importants, en fonction de l'intensité et de la durée des relations qu'elles tissent mutuellement.

L'examen du parcours migratoire – point de départ, point(s) de passage éventuel(s), point d'arrivée – vise fondamentalement à évaluer ses effets sur chacune des langues du répertoire linguistique des témoins. D'autres informations essentielles, telles que la durée du séjour dans chaque pays, et sa période – enfance, jeunesse, âge adulte, vieillesse – peuvent être utiles, au moment de l'interprétation des productions langagières de chacun.

Une différence est cependant établie entre les parcours relevant de l'émigration et ceux dérivant de la mobilité internationale, étant donné que de par leurs caractéristiques, ces modèles de migrations ne sont absolument pas identiques. Alors que l'émigration est, le plus souvent, le résultat d'une initiative individuelle, sans aucune programmation minutieuse et parsemée

---

<sup>242</sup> L'emploi de ce terme ici englobe non seulement l'émigration, mais aussi la mobilité internationale.

<sup>243</sup> Évidemment, tous les témoins de cette étude ne sont pas concernés par le phénomène des migrations.

<sup>244</sup> Contact par le biais de l'écrit.

d'incertitudes et de difficultés diverses, la mobilité internationale correspond, quant à elle, à un cycle migratoire planifié longtemps à l'avance, avec un support institutionnel garanti et un parcours aller/retour bien défini.

### 5.3.7. Répertoire linguistique<sup>245</sup>/biographie langagière

Quel intérêt y a-t-il à établir le répertoire linguistique de chacun des témoins de cette étude ? D'entrée, cela permet de mettre en évidence la grande richesse linguistique de la population enquêtée dont les membres démontrent une grande capacité à parler habituellement plusieurs langues au cours de leur existence, et dans la vie quotidienne. D'autre part, l'objectif est d'être en mesure de décrire et d'examiner, avec minutie, la biographie langagière de chaque personne enquêtée. Sur ce sujet, voici sous forme de questions, les différentes étapes des observations qui vont être arpentées.

#### i. Langue(s) maternelle(s) du témoin ?

Le petit enfant qui apprend à parler se trouve logiquement inséré – aux dépens d'autrui<sup>246</sup> – dans un processus d'acquisition de « sa » langue maternelle, c'est-à-dire la première langue de son répertoire linguistique. Or, le processus de *transmission/acquisition* de la langue maternelle dépend de certaines exigences liées au propre PP des individus qui s'y compromettent, à telle enseigne que ce que quelqu'un considérerait comme sa langue maternelle, peut ne pas obligatoirement correspondre à la langue maternelle de ses ascendants ancestraux. Ainsi, il est impossible d'affirmer au départ de ce travail de recherche que le Ccv est la langue maternelle commune de tous les enquêtés. D'ailleurs, telle n'est pas l'intention recherchée ici.

Mais, compte tenu de la singularité de la communauté linguistique en question, il est intéressant de savoir quelles représentations ses membres se font sur cette matière. L'interrogation concerne surtout les individus appartenant aux communautés émigrées – en particulier ceux de la deuxième ou troisième génération – et qui peuvent éventuellement avoir une perception différente de la langue maternelle, ceci en comparaison avec les natifs de l'archipel.

---

<sup>245</sup> Dans ce travail, le répertoire linguistique est défini comme l'ensemble des langues directement à disposition du témoin.

<sup>246</sup> En général, la mère et/ou le père.

ii. Langue(s) maternelle(s) du père et de la mère ?

Cet item retrace, dans la perspective de l'objet de cette recherche, l'importance de la structure généalogique des enquêtés abordée au début de cette section (Cf. Chapitre V, sous-section 5.3.2.). En définissant la ou (hypothétiquement) les langues maternelles des ascendants directs, il est possible de formuler un certain nombre d'hypothèses sur le comportement langagier des enquêtés. Bien entendu, un des aspects à prendre en compte ici est celui du *mode de transmission* de la ou des langues maternelles au sein de l'univers familial. Le recueil de données personnelles concernant chaque témoin devrait permettre d'élucider ces questions.

iii. Langue(s) étrangère(s) connue(s) ?

La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères apporte également des indices clairs quant à l'appétence des membres de la population enquêtée pour les langues. Cette éventuelle richesse linguistique des témoins des enquêtes a certainement des répercussions inéluctables en ce qui concerne les phénomènes de contact des langues, car de cette floraison de codes linguistiques se dessinent plusieurs scénarios de compétence langagière qu'il faut confirmer ou infirmer.

iv. Langue(s) étrangère(s) apprise(s) ?

On sait maintenant qu'au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère, il existe diverses phases connues sous le nom d'interlangues ; c'est-à-dire un système de transition comportant des étapes successives construites par l'apprenant. Ces différentes étapes sont composées d'écarts à la norme de la L2 qui sont envisagés de façon naturelle par les courants de recherche, car faisant partie intégrante du processus créatif et dynamique de l'apprentissage. En fait, les écarts que l'on rencontre chez les apprenants de langues étrangères sont dus à des interférences liées à la présence de la langue maternelle, étant donné que celui qui apprend réfléchit à partir du fonctionnement de sa langue maternelle. Or, les organisations phonologique et syntaxique étant différentes, l'apprenant est contraint à se construire de nouvelles représentations dans la L2.

L'apprentissage de langues étrangères par les témoins est ainsi une partie importante de cette étude puisqu'il permet de mieux apprécier le phénomène de contact de langues – calque, alternance et mélange de codes, alternance en rapport de traduction, entre autres – dans un répertoire linguistique apparemment bien abondant.



v. Moment(s) d'apprentissage des langues apprises ?

L'apprentissage des langues étrangères peut survenir à différents moments du parcours de vie d'un individu : avant, pendant ou après la scolarité. Par conséquent, on peut envisager l'âge comme étant un facteur déterminant dans l'apprentissage d'une L2. David Singleton (2008)<sup>247</sup>, cité ci-après, présente trois points de vue distincts, mais compatibles sur les implications éventuelles de la période critique sur l'apprentissage de la L2 :

(1) au-delà d'une période donnée au cours de la maturation, l'apprenant ne pourra plus atteindre le niveau de compétence d'un locuteur natif ; (2) au-delà d'une période donnée au cours de la maturation, l'apprentissage exigera plus d'efforts conscients qu'auparavant ; (3) au-delà d'une période donnée au cours de la maturation, l'apprentissage se fera par des mécanismes différents de ceux à la base de l'acquisition de la L1 (p. 3).

Selon lui, ces hypothèses convergentes supposent qu'à un certain stade de la maturation, on constate un déclin brusque du potentiel d'apprentissage des L2 (*Ibid.*). Sur ce, on peut postuler que la période de maturation pèse beaucoup sur la compétence des acteurs sociaux dans les L2 en particulier, et sur la compétence langagière en général.

vi. Durée de l'apprentissage ?

Naturellement, on peut supposer que la consolidation de la compétence de l'individu dans chacune des langues apprises dépend en partie de la durée de l'apprentissage des L2. Pour cela, il est également nécessaire que l'*exposition quantitative et qualitative* à chacune des langues étrangères soit assurée.

vii. Type(s) d'apprentissage ?

Selon Wolfgang Klein (*op. cit.*), l'acquisition d'une langue étrangère peut se faire par le biais d'un enseignement (*acquisition guidée*) ou sans aucun enseignement (*acquisition non guidée*). Il explique que l'acquisition non guidée d'une langue étrangère se développe naturellement par l'intermédiaire de la communication quotidienne. Aucune intervention systématique n'est utilisée pour guider le processus d'acquisition. L'apprenant est obligé d'apprendre la langue pour pouvoir communiquer. Or, paradoxalement, seule la communication lui permet d'apprendre cette langue. Il doit en conséquence avoir recours à des moyens très divers pour pouvoir arriver à ses fins. Dans certaines situations, il suffit d'utiliser des gestes, ou quelques expressions

---

<sup>247</sup> Disponible sur : <http://aile.revues.org/2163>.

adéquates. En gros, pour communiquer, l'apprenant « *doit utiliser son répertoire de façon optimale* » (*Ibid.*, p. 30), aussi bien pour la production que pour la compréhension. En revanche, pour apprendre, « *il doit adapter progressivement ce répertoire à la langue cible, c'est-à-dire à la façon dont son entourage social se comporte du point de vue linguistique* » (*Ibid.*). Mais dans la vie quotidienne, ajoute l'auteur, ce qui compte surtout pour l'apprenant, c'est qu'il comprenne et qu'il se fasse comprendre par ceux qui l'entourent. D'où son intérêt pour la réussite de la communication et non pour la qualité de sa langue. En plus, il ne faut pas perdre de vue qu'à ce stade, la composante métalinguistique de la connaissance de la langue n'est pas suffisamment étendue. Autrement dit, « [...] *il réfléchit moins sur la langue, ses formes et ses règles que ce n'est le cas lorsque formes et règles sont enseignées* » (p. 31).

L'acquisition non guidée est également très marquée par l'absence d'une influence volontaire et systématique sur le processus. Corriger en termes clairs une faute, fournir du vocabulaire ou expliquer une construction, sont des pratiques qui relèvent d'une acquisition guidée, car « *toute acquisition d'une langue est « guidée » par certains facteurs* » (*Ibid.*), mais où le guidage est naturel, ponctuel et ne s'appuie pas sur un enseignement méthodique.

En revanche, l'acquisition guidée à proprement parler d'une langue étrangère bénéficie d'une grande variété de méthodes d'enseignement servant à influencer de façon systématique le processus. « *Les données de la langue à apprendre sont plus ou moins préparées pour l'apprenant* » (p. 35), comme c'était le cas auparavant pour l'enseignement de la grammaire traditionnelle, même s'il est vrai que de plus en plus dans l'enseignement des langues vivantes, la grammaire occupe une place moins centrale au profit de la présentation métalinguistique et de la simulation optimale. En outre, les progressions des structures interviennent en fonction « *des hypothèses sur la difficulté d'acquisition et l'importance relatives des structures* » (*Ibid.*). Il est donc tout à fait naturel que ceci conduise assez souvent à des dissemblances par rapport aux progressions « naturelles » de l'acquisition non guidée. Enfin, dans l'acquisition guidée, on propose à l'apprenant une série d'activités (exercices, dictées, essais, etc.) avec un modèle élaboré d'avance, lui retirant par la même occasion la possibilité de faire simplement usage des matériaux dont il dispose.

Face à ce cadre, il est judicieux d'identifier le modèle d'apprentissage des langues étrangères, c'est-à-dire s'il s'agit d'un apprentissage guidé par un enseignement, ou plutôt d'un apprentissage en immersion, obligeant l'individu à adapter son mode de

fonctionnement (culturel, communicatif, comportemental et linguistique) au milieu dans lequel il est immergé.

viii. Lieu (x) d'apprentissage ?

La prise en compte du contexte d'apprentissage des langues étrangères – à l'intérieur ou en dehors du système scolaire – est indispensable, car les spécificités et les situations d'apprentissage sont radicalement opposées. En effet, l'apprentissage peut passer par des structures d'enseignement diverses telles que l'école, les instituts ou centres de langues, ou même les cours particuliers, mais aussi par la presse, la télévision, la radio, Internet, les voyages, les branchements interculturels, et d'autres types de réseaux (amis, structures religieuses, associations, etc.).

## Conclusions

Faisant office de cadre théorique, la deuxième partie de ce travail visait en réalité un double objectif. Dans un premier temps, l'exercice consistait essentiellement à mener, de façon très générale, une réflexion sur la compétence de communication langagière, en ayant toutefois en point de mire, les Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora.

Pour cela, il était impérieux de définir une option épistémologique qui permettrait d'assurer que l'analyse des interactions langagières de la population enquêtée soit la plus fine et la plus fiable possible. Or, au vu de la nature de l'objet de la recherche, c'est-à-dire une étude dans laquelle plusieurs sciences sociales telles que l'anthropologie, l'ethnologie, la sociologie et la psychologie sont concernées, il semblait évident qu'une conception linguistique valorisant surtout l'ethnographie de la communication, comme celle proposée par Dell Hymes ou John Gumperz, représentait l'approche méthodologique la plus adéquate. En effet, l'angle d'étude retenu pour cette communauté linguistique spécifique cible en particulier l'analyse :

- des diverses variétés linguistiques du Ccv et leur mode d'utilisation (variation sociale et régionale (archipel), variation due au poids des pratiques sociales et du parcours de vie (diaspora)) ;
- de la diversité linguistique et le mode d'utilisation des différentes langues (facteurs d'alternance codique, de mélange de codes, d'alternance en rapport de traduction, de calque) ;

- du PP et son importance sur les modalités d'interaction (1) entre locuteurs natifs, (2) entre locuteurs issus de la diaspora, et (3) entre locuteurs natifs et non natifs ;
- de la capacité linguistique et des stratégies de communication, quelle que soit la situation de la vie sociale ;
- des contextes sociaux et de la fréquence d'utilisation et de réception des diverses langues.

En d'autres termes, ce travail de recherche projette l'étude des différentes langues dans leur rapport avec les sociétés où elles sont utilisées ; l'idée étant de montrer que ce qui compte vraiment, c'est la distribution sociale des capacités langagières des sociétés dans lesquelles sont plongés les enquêtés, et pas simplement un savoir grammatical, fruit de jugements intuitifs, comme présenté par Chomsky dans sa grammaire générative transformationnelle. Autant le rappeler :

Pour que des individus communiquent, la compétence linguistique ne suffit pas. Ils doivent également partager des règles de conversation, des normes de comportement, des attitudes, valeurs et croyances qui, au même titre que les règles de grammaire, contribuent à la coordination de l'interaction (de Salins, 1996, p. 216).

Pour ce faire, dans un deuxième temps, deux importantes théories ont ainsi été mises en exergue : d'abord, celle selon laquelle les acteurs sociaux sont des êtres pluriels qui vivent des expériences socialisatrices hétérogènes, en raison de la diversité des conditions sociales de leur existence, et ensuite, celle qui place les sociétés dans un contexte culturel universel, dominé par un syncrétisme originaire, et dans lequel l'identité culturelle originelle des individus s'appuie sur des « branchements » à la fois anciens et contemporains.

Partant, si les acteurs sociaux et les sociétés culturelles ne sont pas des entités étanches, les langues elles-mêmes ne sont pas non plus des ensembles homogènes et monolithiques. Ce n'est d'ailleurs qu'à partir de ce syllogisme qu'apparaît l'autre pylône de ce travail, à savoir le PP, une conception qui ne peut en aucun cas être détachée de la notion de groupe social ou de communauté dans laquelle tout individu naît, vit, évolue et interagit.

En définitive, dès lors que l'on aborde des questions de nature linguistique dans le contexte cap-verdien, il ne faut pas oublier :

- que depuis sa découverte et son peuplement au 15<sup>e</sup> siècle, le Cap-Vert est considéré comme une plateforme d'échanges privilégiée à la croisée des continents européen, africain et américain ;

- que l'émigration massive des « enfants du pays » vers ces mêmes continents a mis en évidence le phénomène de *continuum* de ces échanges.

De ces derniers ont résulté des contacts – ou si l'on préfère des branchements – ethnico-raciaux, politiques, religieux, culturels, et évidemment linguistiques qui constituent le fondement du label identitaire cap-verdien. C'est donc dans ce contexte multipolaire, multisocial, multiculturel et multilingue qu'il faudra analyser la compétence communicative langagière personnelle des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora.

## TROISIÈME PARTIE

---

### **CADRE MÉTHODOLOGIQUE, TERRAINS DE RECHERCHE ET ENQUÊTES, PRÉSENTATION, OBSERVATION ET INTERPRÉTATION DU PARCOURS PERSONNEL ET DES PRODUCTIONS LANGAGIÈRES DES TÉMOINS**

---

### **Cadre méthodologique, terrains de recherche et enquêtes**

« L'analyse doit donc commencer par un travail ethnographique de recueil de situations d'interaction susceptibles d'illustrer de manière pertinente nos résultats. [...] Mais, comme il est souvent impossible de recueillir l'information d'arrière-plan qui serait nécessaire pour accéder aux étapes ultérieures de l'analyse, le travail de terrain est également indispensable. »

(John Gumperz, *Engager la conversation*).

Ce chapitre fait l'objet de la présentation, d'une part, de la méthodologie et des techniques utilisées pour le recueil et le traitement des données documentaires et langagières, et d'autre part, des différents terrains dans lesquels les recherches ont été conduites. Il s'agit d'un travail réalisé en plusieurs séquences et surtout sur plusieurs années, mais qui conserve néanmoins une vision scientifique à la fois cohérente et complémentaire. Par ailleurs, bien qu'étant entièrement consacrées à une unique communauté linguistique, ces recherches dérivent toutefois d'un travail de terrain assez fragmenté qui regroupe, d'un côté une population résidant majoritairement dans l'archipel cap-verdien, et de l'autre un groupe d'individus établis en France, mais dans deux régions distinctes, l'Orléanais, en région Centre et l'Île-de-France. Or, en dépit des difficultés rencontrées pour désigner la population enquêtée (Cf. Chapitre II, section 2.7.), mais surtout pour collecter de précieuses données langagières, il n'empêche que cette étude permet de révéler toute la richesse linguistique d'une communauté fortement disparate, en raison de facteurs historiques et contemporains liés à la découverte, au peuplement et bien sûr à la tentative ininterrompue d'insertion du pays dans l'économie-monde, notamment par le biais, au fil des siècles, des nombreux courants migratoires.

Les différents instruments méthodologiques qui ont été mis à profit pour mener à bien ces recherches sont donc présentés dans cette section. Il s'agit en l'occurrence d'un questionnaire et de plusieurs enregistrements qui permettent d'apporter, en plus des données linguistiques, d'importantes informations personnelles concernant le parcours de vie de chacun des témoins

de l'étude. Cela dit, il convient de préciser ici que compte tenu du temps imparti pour concrétiser ce travail, il était humainement et techniquement impossible d'avoir un entretien enregistré avec chacun des enquêtés. Le questionnaire reste, en conséquence, l'outil de travail privilégié pour le recueil des données sur l'ensemble des terrains parcourus.

## 6.1. Méthodologie de la recherche

Elle prend en compte la collecte de données personnelles et linguistiques sur chacun des terrains explorés et la construction d'un corpus. Elle est morcelée en deux grandes étapes présentées ci-après.

### 6.1.1. Collecte de données et constitution du corpus : étape 1

Mi-septembre 2007, je quitte les îles du Cap-Vert pour aller en France afin de commencer des études en master 2. Arrivé à l'université d'Orléans, j'entame après une dizaine de jours, une première phase de séminaires de formation. Je prends alors connaissance du projet *Enquête Socio-Linguistiques à Orléans* (ESLO), un important corpus oral réalisé par des universitaires britanniques sur le français parlé à Orléans avant 1980. Quelques semaines plus tard, je découvre un nouveau projet mené par une équipe du Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL) dénommé *Langues en contact à Orléans* (LCO), dont les principales visées sont :

- cataloguer les langues parlées ou entendues sur Orléans ;
- étudier leur emploi, leur diffusion et leur transmission ;
- procéder à des enregistrements de ces différentes langues telles qu'elles sont parlées dans l'agglomération orléanaise afin de constituer, à moyen terme, une phonothèque.

L'intérêt éprouvé pour les questions touchant à l'oral et surtout aux langues telles qu'elles sont parlées, vont être à l'origine du choix, dans le cadre de la rédaction du mémoire, de l'intitulé *Le français parlé par les Cap-Verdiens de France : Parcours personnel et prononciation (Étude de cas dans le Loiret)*. Mais pourquoi un tel sujet ?

Assurant la coordination du projet LCO, mon Directeur de recherche avait eu l'opportunité de rencontrer, quelques jours après mon arrivée à l'université, deux des plus anciens Cap-Verdiens



de la région (*LID394*, 82 ans, et *TRT292*, 76 ans), résidant respectivement à Orléans et à Beaugency, et dont il avait gardé le contact<sup>248</sup>. L'idée de se greffer au projet LCO et de commencer à mener des enquêtes sociolinguistiques sur le français parlé par les Cap-Verdiens vivant dans le Loiret était ainsi lancée. Si au départ, l'étude va être orientée principalement vers le français tel qu'il est parlé par la communauté de Cap-Verdiens du Loiret, les autres langues appartenant au répertoire linguistique des membres de cette communauté – notamment le Ccv – sont aussi soigneusement observées.

Dans un premier temps, les enquêtes<sup>249</sup> se déroulent à Orléans et à Beaugency (plus précisément à Villorceau), en novembre 2007, où je visite tour à tour deux familles cap-verdiennes. À chaque visite, j'ai l'heureuse fortune de rencontrer d'autres Cap-Verdiens, invités par les hôtes, ce qui permet d'augmenter le capital témoin. Ce n'est ensuite qu'au mois de mai 2008 que le contact est établi avec deux autres familles de Cap-Verdiens, installés à Olivet et Ardon, deux communes du département du Loiret. À ce stade, les recherches se limitent exclusivement à la constitution d'un corpus oral, résultant d'enregistrements effectués sous forme d'entretiens.

#### 6.1.1.1. Le mode d'approche

Les premiers contacts avec les enquêtés ont été établis par l'intermédiaire d'appels téléphoniques. Cette approche plutôt informelle avait trois objectifs essentiels : expliquer succinctement à ces individus les raisons de cette prise de contact, tisser les premières relations amicales et profiter de l'occasion pour marquer une rencontre qui allait permettre d'entamer le travail de reconnaissance du terrain et d'envisager de procéder à des enregistrements. En réalité, la tâche a été beaucoup facilitée, en raison non seulement des liens d'appartenance à la communauté linguistique, mais surtout de la sympathie de ces individus.

C'est ainsi que j'ai fait connaissance, d'abord avec une famille cap-verdienne installée dans le quartier de la Source, à Orléans. *LID394*, en véritable patriarche, avait gentiment proposé de venir me chercher en voiture à mon lieu de résidence. C'était un dimanche et ce jour-là, ils recevaient – lui et sa femme (*MRD494*) – la visite de toute la famille. Ce fut, du reste, possible de comprendre avec le temps que les retrouvailles du dimanche correspondaient à une tradition familiale solidement ancrée. Quoi qu'il en soit, c'était une façon particulière d'accueillir un

---

<sup>248</sup> M. Rougé avait en effet conservé le numéro de téléphone de ces premiers témoins.

<sup>249</sup> Il faut préciser que cette phase de recueil de données sur le terrain a compté avec la participation d'une collègue cap-verdienne également inscrite cette année-là en Master 2, à l'université d'Orléans. Certains enregistrements utilisés dans ce travail ont été d'ailleurs conduits par elle-même.

« étranger », de lui souhaiter la bienvenue ; une sorte « d'adoption » anticipée. La sœur de *LID394* était présente, mais aussi sa nièce (*KRB218*), accompagnée de son mari (*OII699*) et ses deux petits enfants. Même son fils (*JLD134*) et sa belle-fille (*DLD434*), vivant en région parisienne, étaient venus pour le déjeuner de famille. Et comme le hasard fait bien les choses, *DLD434* était en fait une vieille connaissance de jeunesse à Dakar. Pour un chercheur, une telle référence identitaire ne pouvait que servir de levier pour le recueil de données sur le terrain.

Pour une première rencontre, il était impossible d'espérer mieux. La réception fut chaleureuse, l'ambiance conviviale et décontractée. C'était facile de constater que la maison n'avait pas d'ornements cap-verdiens particuliers. Le repas servi vers 13 heures consistait en un plat typique du Sénégal. Mais, cela ne représentait qu'une demi-surprise, car la présence des différentes langues parlées au sein de la famille – notamment le français, le Ccv et le wolof – se faisait sentir dès les premiers instants. Le syncrétisme culturel était évident. D'ailleurs lors de visites postérieures, ce fut possible de constater que l'on y mangeait aussi bien la gastronomie française, que sénégalaise ou cap-verdienne. C'est l'une des faces de la capverdianité à Orléans.

La journée avait terminé aux environs de 19h30. En quittant la maison de *LID394*, des promesses de rencontres futures fusaient de partout. En effet, il est important de préciser ici que ce contact initial n'avait pas servi pour procéder à des enregistrements. Le moment était d'ailleurs franchement inapproprié<sup>250</sup>. En me ramenant à la maison en voiture, *JLD134* et sa femme, de retour à Paris, avaient décidé de faire un détour chez des amis afin de me présenter d'autres Cap-Verdiens... de Dakar. Cela démontrait clairement que le Sénégal avait constitué un point de passage évident chez ces individus. Tous ces relais allaient être utiles pour rencontrer plus tard – notamment dans la deuxième phase d'investigation – d'autres membres de la communauté cap-verdienne de France, que ce soit dans le Loiret comme en région parisienne.

Une semaine plus tard, les enquêtes de terrain se poursuivaient, cette fois-ci à Villorceau, près de Beaugency. Le but était de connaître les Cap-Verdiens résidant dans cette localité. Là aussi, le contact initial avait été établi auparavant par téléphone. *TRT292*, qui affirme être le premier à avoir débarqué dans la région, s'était rendu en voiture à la gare. Les premières impressions concernant le sentiment de capverdianité de cet individu furent les meilleures. En effet, on était tout au plus à quatre semaines du début de l'hiver. Pour quelqu'un qui arrivait fraîchement

---

<sup>250</sup> Les premiers enregistrements ont été « programmés » quelques semaines après ma visite, toujours chez *LID394*, en compagnie de sa femme, son fils et sa belle-fille, dans une ambiance certes joviale, mais beaucoup plus calme.

d’Afrique, il faisait déjà assez froid. Mais, le fait d’être reçu par une collection de musique cap-verdienne représentait une sorte de baume au cœur.

Après une quinzaine de minutes de route, on arrivait finalement chez *TRT292*. Pour une deuxième réception, il y avait sa femme (*RST912*) et son frère (*PDT742*), à qui s’ajoutait également une petite famille d’Orléans, du quartier de Lorette, composée du père (*JAP106*), un Cap-Verdien natif de Dakar, sa femme, une Sénégalaise d’origine, et leur petite fille d’environ huit ans. La maison procurait un effet de non-dépaysement. Musique de fond, nature des boissons servies, et quelques objets décoratifs plongeait vraiment n’importe quel Cap-Verdien dans l’univers des îles. Comme à Orléans, c’était un dimanche et tout ce beau monde était invité à déjeuner. Les ressemblances se ressentaient aussi au niveau de la gastronomie, à l’exception que dans cette famille « balgentienne », la présence des coutumes sénégalaises était inexistante. La journée fut très agréable et longue, au point que le dernier train était parti depuis très longtemps. Le retour, cette fois-ci en voiture, eut lieu très tard le soir, grâce à la bienveillance des amphitryons. En effet, compte tenu de la distance entre Orléans et Beaugency, et des difficultés pour des déplacements fréquents, cette première rencontre avait déjà servi pour recueillir des données orales.

Entre avril et mai 2008, une autre séquence d’enquêtes est engagée. Le contact est alors repris avec le couple *OII699* et *KRB218*, lors d’un déjeuner chez eux. Tous les deux sont nés à Dakar (Sénégal), ce qui fait que les points communs sont nombreux. La conversation a d’ailleurs été très nourrie avant et pendant le repas. On a, entre autres, appris à mieux se connaître et aussi à se rappeler quelques bons souvenirs de la vie à Dakar. L’échange a donc été facile et intéressant. Après le repas, *OII699* accepte volontiers de se faire enregistrer. En revanche, *KRB218*, légèrement plus dubitative s’en abstient<sup>251</sup>. Grâce à une confiance mutuelle, ces rencontres autour de la table et dans bien d’autres contextes<sup>252</sup> encore allaient se répéter lors de chaque séjour à Orléans.

À cette même période, une autre rencontre extraordinaire a lieu à Ardon, une autre commune du département du Loiret. J’avais en fait connu *FEP657* dans des circonstances particulièrement insolites. Depuis lors, une grande amitié avait été tissée et c’est tout naturellement lors d’un goûter<sup>253</sup> à son domicile qu’il avait accepté de passer un entretien enregistré.

---

<sup>251</sup> Elle a toutefois accepté de répondre au questionnaire dans la seconde phase d’enquêtes en octobre 2010.

<sup>252</sup> *KRB218* avait aussi été reçue à la maison, à Praia, lors de ces vacances en 2012.

<sup>253</sup> Parmi tant d’autres.

En somme, dans un cas comme dans tous les autres, l'accueil fut, à chaque fois, très agréable. Très courtoises et fidèles à leurs traditions de bien recevoir, ces personnes éprouvaient un réel plaisir à inviter tantôt pour le goûter, tantôt pour le déjeuner ou même le dîner. Ce climat de bien-être et de confort a donc permis de construire des rapports de confiance avec les témoins, ce qui a considérablement facilité le retour sur le terrain ou la reprise de contact, lorsque le besoin s'est fait sentir.

#### **6.1.1.2. L'entretien : le choix des questions**

Travailler sur un corpus oral implique la nécessité de recueillir des données langagières sous forme d'enregistrements. Il est tout de même important que la sélection et l'organisation de ces données soient faites selon des critères linguistiques explicites afin qu'elles puissent servir d'échantillon d'usage. Pour ce faire, il faut surtout bien faire parler les témoins ; autrement dit, il faut trouver des questions pertinentes et appropriées aux besoins de l'étude à mener. Le choix des questions doit donc non seulement obéir à la visée du travail de recherche, mais encore permettre d'apporter des éléments de réponse à ce que l'on essaie de comprendre.

Lors de cette phase initiale, l'élaboration d'un canevas d'entretien – évidemment non exhaustif – a été jugée nécessaire. En réalité, il a simplement servi de support, puisqu'il était évident que certaines questions permettraient d'obtenir des réponses qui feraient surgir de nouvelles questions. L'idée de départ était naturellement de faciliter<sup>254</sup> le déroulement des enregistrements et l'option de conduire des *entretiens semi-directifs*<sup>255</sup> témoigne bien de l'importance relative de ce canevas (Cf. Tableau ci-dessous). On notera également que certains aspects mentionnés dans le canevas ont été traités *a posteriori* et sous forme de notes de terrain ; c'est la raison pour laquelle, ils ne figurent pas dans les enregistrements audio effectués.

---

<sup>254</sup> D'autant plus qu'il s'agissait du « baptême du feu » dans le domaine.

<sup>255</sup> L'entretien semi-directif suppose que son guidage est partagé entre l'enquêteur et l'enquêté. Cf. Baude (2006, p. 48), pour une explication plus détaillée.

**Tableau 20**  
**Canevas d'entretien**

<i>Thèmes traités</i>	<i>Questions posées/Aspects abordés</i>
Le pays d'origine	Quel est votre pays d'origine ? Où êtes-vous né(e) ? Combien de temps avez-vous vécu au Cap-Vert/Sénégal ?
Le parcours de vie	Que faisiez-vous avant d'arriver en France ? Utilisation du français. Avez-vous quitté le Cap-Vert/Sénégal pour venir en France ?
Les langues	Quelles langues sont-elles parlées au Cap-Vert/Sénégal ? Quelles sont celles que vous parlez ? Sont-elles enseignées ? Sont-elles écrites ? Avez-vous étudié ces langues ? Problèmes de la transmission aux enfants. Apprentissage du français : Où ? Quand ? Comment ? Si le français a été appris avant l'arrivée en France, on questionnera sur les différences entre le français en France et dans ce pays et sur les difficultés qu'elles ont pu occasionner.
La vie en France	Quand êtes-vous arrivé en France ? À Orléans/Beaugency ? Comment s'est passée votre intégration ?
La communauté cap-verdienne	Avez-vous rencontré une communauté cap-verdienne en arrivant à Orléans/Beaugency ? Participiez-vous à des activités organisées par cette communauté ?
Le travail, la famille, les loisirs	Utilisation des langues à disposition pour chacune des activités.

### **6.1.1.3. Pourquoi ces questions ?**

Elles ont été élaborées en tenant compte essentiellement de l'objet de recherche choisi. Étant donné qu'au départ l'étude portait sur le français parlé par les Cap-Verdiens de France (en particulier ceux du Loiret), des entretiens oraux enregistrés – ils ont d'ailleurs souvent pris la

forme de récits de vie – ont été effectués auprès des témoins. Ils étaient composés de questions ouvertes, car l’objectif était de recueillir une quantité importante de données linguistiques (Cf. Baude, 2006, p. 48). Malgré l’existence du canevas d’entretien, les questions n’étaient pas pour autant révélées à l’avance aux participants des enquêtes. À ce propos, Mondada (2001), cité par Baude (*Ibid.*) explique :

Bien que dans l’entretien le chercheur introduise souvent les catégories et les thèmes qu’il souhaite voir traités par les informateurs, la méthodologie des chercheurs peut aussi requérir, par souci de collecter les productions les plus naturelles possibles, que l’objet de la recherche ne soit pas précisé en détail avant l’entretien, et pose donc le problème du choix du moment et du contenu des informations fournies aux interviewés.

Au demeurant, ces questions ont surtout permis de rassembler des informations servant à mesurer :

- l’importance et l’influence du parcours de vie par rapport à l’apprentissage du français ;
- l’importance de la biographie langagière pendant cet apprentissage (ce renvoi concerne notamment les compétences individuelles des témoins dans les différentes langues de leur répertoire linguistique) ;
- le rôle joué par l’exposition quantitative et qualitative au français tout au long du processus d’acquisition linguistique, aussi bien à l’oral qu’à l’écrit.

#### **6.1.1.4. Données collectées sur le terrain**

À l’issue de cette première phase de collecte de données, un corpus regroupant exclusivement des productions orales avait été constitué. Il comprend 2 heures 58 minutes et 7 secondes d’enregistrement. Il est important de préciser ici que les communautés cap-verdiennes d’Orléans et de Beaugency comptaient à ce moment-là à peu près une cinquantaine<sup>256</sup> d’individus – y compris les enfants – et que, pour des raisons personnelles, certains d’entre eux avaient manifesté de façon claire une volonté de rétractation, malgré les multiples tentatives de les rassurer. Cependant, cet échantillon de corpus semblait déjà suffisamment représentatif avec notamment trois différents types de parcours migratoire, des biographies langagières distinctes et divers processus d’acquisition de la L2.

En général, tous les enregistrements avaient été effectués au domicile des témoins. Il s’agissait d’un choix délibéré qui visait surtout à conserver le cadre familial et convivial qui était créé à chaque passage ou retour sur les terrains d’enquêtes. Aussi, est-il facile de constater dans

---

<sup>256</sup> Information fournie par TRT292.

certaines enregistrements, l'existence de plusieurs bruits de fond désagréables et d'un certain parasitage sensible à l'écoute. Quoiqu'il en soit, cette atmosphère clairement souhaitée a permis de donner confiance aux enquêtés, au point que les productions semblent être tout à fait spontanées.

Sur le plan technique, les enregistrements n'ont présenté aucun problème particulier, en raison de la qualité de l'équipement utilisé. L'appareil audio, de niveau professionnel (Marantz), facilite non seulement la prise de son, mais aussi le transfert des fichiers sonores vers un ordinateur. Les fichiers recueillis au départ au format .WAV étaient postérieurement convertis au format .MP3, un format de compression de données audio qui n'altère que faiblement le son pour l'oreille humaine<sup>257</sup>. Le taux d'échantillonnage de 44.1 kHz, 128 mbps stéréo (16 bits) utilisé ici privilégie du reste la perception acoustique.

On notera finalement que grâce à la collaboration sans contrainte des participants aux enquêtes, aucune demande d'autorisation spéciale n'a été nécessaire.

### **6.1.2. Collecte de données et constitution du corpus : étape 2**

La deuxième phase de réalisation de cette étude démarre en septembre 2009, un an après la conclusion du master 2. Suite à l'obtention d'une bourse d'études accordée par le Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC), je réintègre le LLL pour effectuer des études doctorales. Après quelques discussions préliminaires avec mon Directeur de recherche, l'objectif est clairement défini. Il s'agit principalement d'étendre les recherches sur des terrains parfaitement ciblés.

La première intention est de ne pas restreindre les observations au seul département du Loiret, mais d'aller sur des zones où il existe plus de Cap-Verdiens. Par la force des choses, les départements de l'Orléanais<sup>258</sup>, en région Centre sont alors indiqués, mais Paris est également visé. En effet, en raison de sa proximité avec Orléans et de l'importance numérique de Cap-Verdiens dans cette zone de la France, il devenait inévitable de ne pas associer cette région au travail d'investigation mené. L'idée de rattacher la notion de diaspora s'explique de cette manière. Mais en ce qui concerne les îles du Cap-Vert, la diaspora ne se résume pas seulement aux communautés émigrées, elle prend aussi forme dans l'esprit du « retour<sup>259</sup> ». C'est du reste

---

<sup>257</sup> Précisions techniques disponibles sur : <http://www.commentcamarche.net/contents/408-fichier-mp3>.

<sup>258</sup> Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher.

<sup>259</sup> Cf. Lesourd (*op. cit.*, pp. 337-364).

dans cette perspective que l'étude prend également en compte les Cap-Verdiens rentrés au pays depuis une dizaine d'années. Finalement, les Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert sont aussi inclus dans l'analyse des différences de compétences langagières des uns et des autres. Bien entendu, un prototype de témoin est identifié ; il s'agit en l'occurrence d'individus ayant eu un contact prolongé avec la langue française, que ce soit des étudiants universitaires du Centre d'études françaises de l'université du Cap-Vert, des professeurs de français nationaux, ou des personnes ayant bénéficié d'une formation supérieure de courte ou longue durée en France ou dans un pays francophone.

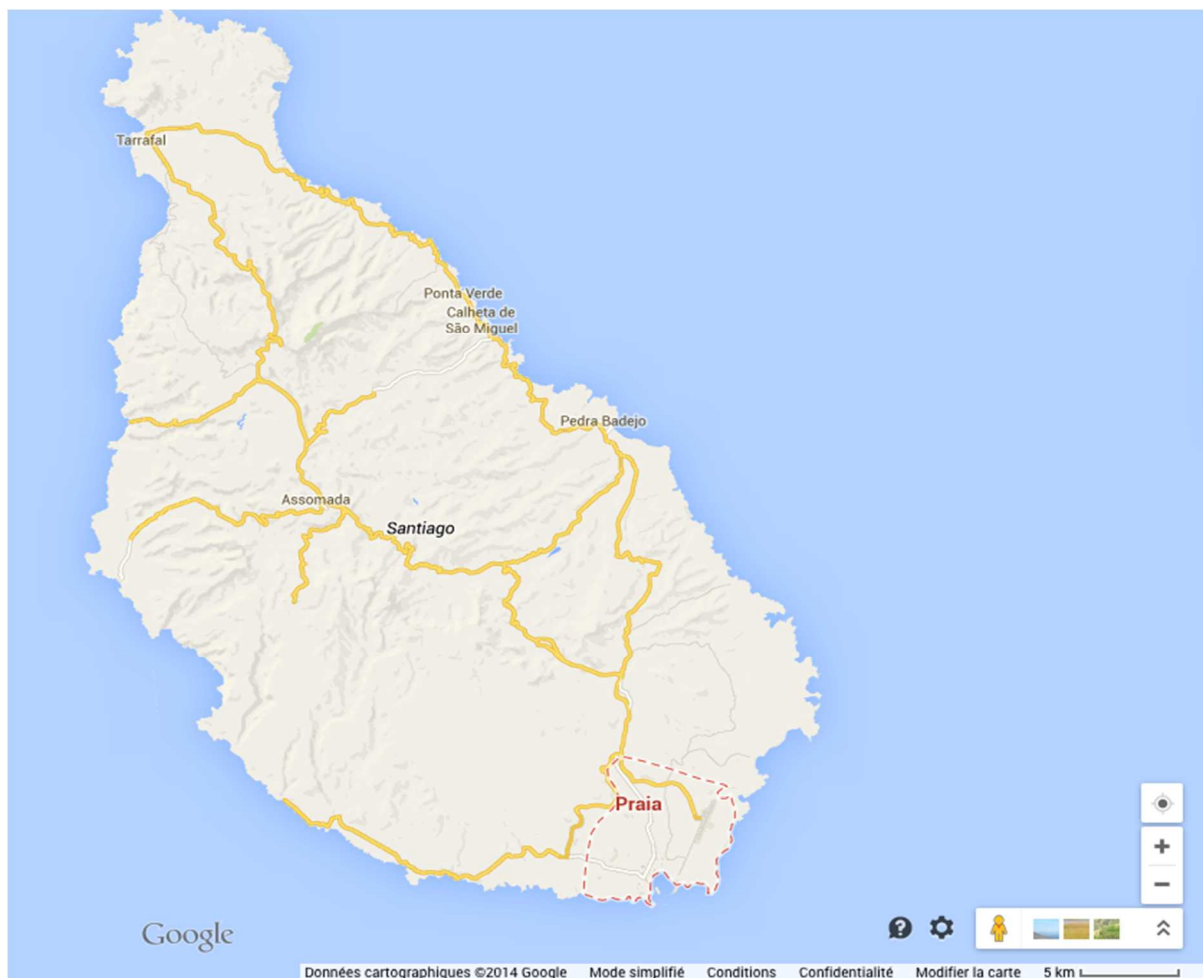
#### **6.1.2.1. La démarche**

En réalité, le seul point commun entre les différents terrains parcourus concerne la passation d'un questionnaire (Cf. Annexes) par tous les témoins. Mis à part ce fait, le recueil de données n'a pas été forcément identique d'un terrain à l'autre, et ce pour diverses raisons qui sont précisées à la suite.

##### **a. Au Cap-Vert**

Praia a été la ville choisie pour la collecte des données. Le choix s'explique par le fait que dans la capitale cap-verdienne se concentre une population qui représente au plan identitaire, social, culturel et linguistique, non seulement l'ensemble des îles de l'archipel, mais aussi le principal foyer des Cap-Verdiens de retour de la diaspora.





**Carte 2 : Capture d'écran de la géolocalisation de la ville de Praia sur l'île de Santiago<sup>260</sup>**

En tout état de cause, c'était complètement impossible du point de vue financier et de la disponibilité sur un intervalle de temps relativement court, de mener des enquêtes dans toutes les îles du pays. Dans la plupart des cas, seule la passation du questionnaire a été utilisée comme stratégie d'enquête. Dans d'autres, le témoin était également invité à passer un entretien. Le but était surtout de recueillir des données linguistiques d'extrême importance pour l'examen de la compétence langagière des Cap-Verdiens de l'archipel. Il a fallu souvent conduire un entretien, en se servant du propre questionnaire, en particulier lorsqu'il s'agissait de personnes âgées. Par ailleurs, il m'arrivait de remplir personnellement le questionnaire, lorsque le témoin démontrait un manque patent de confiance. En effet, certains témoins, assimilant la passation du questionnaire à une véritable évaluation<sup>261</sup> de leur compétence en français écrit, préféraient

<sup>260</sup> Disponible sur : <https://maps.google.fr/maps?q=Praia,+Cap-Vert&output=classic&dg=ntvb>.

<sup>261</sup> Le niveau d'études n'était pas toujours la raison de ce refus car dans bien des cas, des témoins titulaires d'un Master 2 ou d'un Doctorat s'opposaient aimablement à remplir le questionnaire.

répondre oralement aux questions et éviter ainsi de remplir eux-mêmes le formulaire. Quelle que soit la démarche utilisée, une explication sommaire de l'objet de recherche était soigneusement apportée avant toute séance<sup>262</sup> d'enquêtes, ceci grâce au recours à l'en-tête du formulaire d'enquêtes. Afin de les mettre davantage en confiance, l'accent était mis sur la richesse linguistique des Cap-Verdiens et leur capacité à utiliser généralement plusieurs langues dans la vie quotidienne.

La distribution du questionnaire à Praia n'a pas été vraiment contraignante. Cela est dû au fait que la plupart des enquêtés étaient des personnes connues car appartenant à mon entourage social, professionnel ou privé. Faire appel, par exemple, au réseau familial et amical était un moyen efficace pour assurer la distribution de quelques exemplaires. Celui-ci étant un peu long à remplir, il arrivait que le témoin le conserve quelques jours. L'intention était de profiter au maximum de la participation de la population enquêtée. Cela dit, à chaque fois que l'urgence<sup>263</sup> s'est réellement fait sentir, il était nécessaire de persuader l'enquêté à répondre immédiatement aux questions.

L'autre avantage de Praia était celui d'avoir une voiture personnelle. Il fallait souvent partir dans des zones relativement reculées afin de pouvoir collecter quelques informations. Lorsque pour une raison quelconque, la remise du questionnaire n'était pas envisageable, il fallait en dernière ressource utiliser le téléphone. Dans ce cas, je remplissais moi-même le questionnaire, tout en restant fidèle aux réponses de la personne interviewée.

Le lieu de passation du questionnaire ou de réalisation de l'entretien variait entre le domicile de l'enquêteur, celui du témoin ou alors son local de travail. Le choix de l'un ou l'autre se faisait en fonction de la disponibilité du témoin. Le privilège était de ne pas requérir d'autorisation autre que celle de l'individu enquêté pour procéder au travail de terrain.

La langue de travail pour la passation du questionnaire ou de l'entretien était en général le français. L'option pour la langue française ne répondait néanmoins à aucun critère sélectif particulier. Son usage était plutôt spontané étant donné que le questionnaire est écrit en français. Dans certaines situations – relations solides ou anciennes avec la personne interrogée – le Ccv était également utilisé, donnant ainsi lieu au phénomène d'alternance codique. Un seul entretien a été entièrement réalisé en Ccv avec le témoin *FAE615*. Par ailleurs, l'utilisation d'un carnet de route permettait d'enrichir encore davantage le recueil de données linguistiques, ceci grâce à des notes de terrain complémentaires et surtout indispensables à l'analyse et à l'interprétation

---

<sup>262</sup> Sauf lorsque le questionnaire était directement remis à l'enquêté.

<sup>263</sup> Témoin difficile à rencontrer.

de la compétence langagière des Cap-Verdiens résidents dans l'archipel. On notera, pour clore ce paragraphe, que le portugais ou une autre langue quelconque étaient pratiquement absents des séances de collecte de données.

Finalement, pour ce qui est des aspects négatifs, il faut souligner ici le manque d'habitudes de participation aux activités de recherches scientifiques de la part des Cap-Verdiens de l'archipel, notamment en matière de passation de questionnaires, à telle enseigne que dans certains cas, le travail rendu restait un peu en deçà de mes attentes comme enquêteur. La longueur du questionnaire pourrait alors justifier une telle « indifférence » aux pratiques de terrain et au monde de l'observation scientifique. D'autre part, cette étude a été conduite pendant toute sa période, en alternance avec mes nombreuses responsabilités professionnelles, ce qui a rendu encore plus difficile le recueil de données auprès des témoins.

## **b. En France**

Les enquêtes ont été menées séparément dans quelques communes de l'Orléanais, en région Centre, ainsi que dans quelques communes de différents départements de la région Île-de-France. La formation doctorale étant réalisée sur le système d'alternance entre le Cap-Vert et la France, j'ai pu effectuer quatre séjours à Orléans et un à Paris, tous financés par le SCAC, entre février 2010 et mars 2013.

### L'Orléanais (région Centre) :

Les retours à Orléans étaient toujours ponctués par des rencontres avec les participants de la première phase d'enquêtes. Cela est le fruit des bonnes relations d'amitié et de confiance<sup>264</sup> établies dès le départ entre l'enquêteur et les enquêtés. C'était bien sûr l'occasion, à chaque fois, de retourner sur le terrain et de « *rendre quelque chose aux personnes sans lesquelles les enquêtes auraient été impossibles* » (Baude, *Ibid.* p. 65). Le « dédommagement » était fait sous forme de « contre-dons symboliques<sup>265</sup> ».

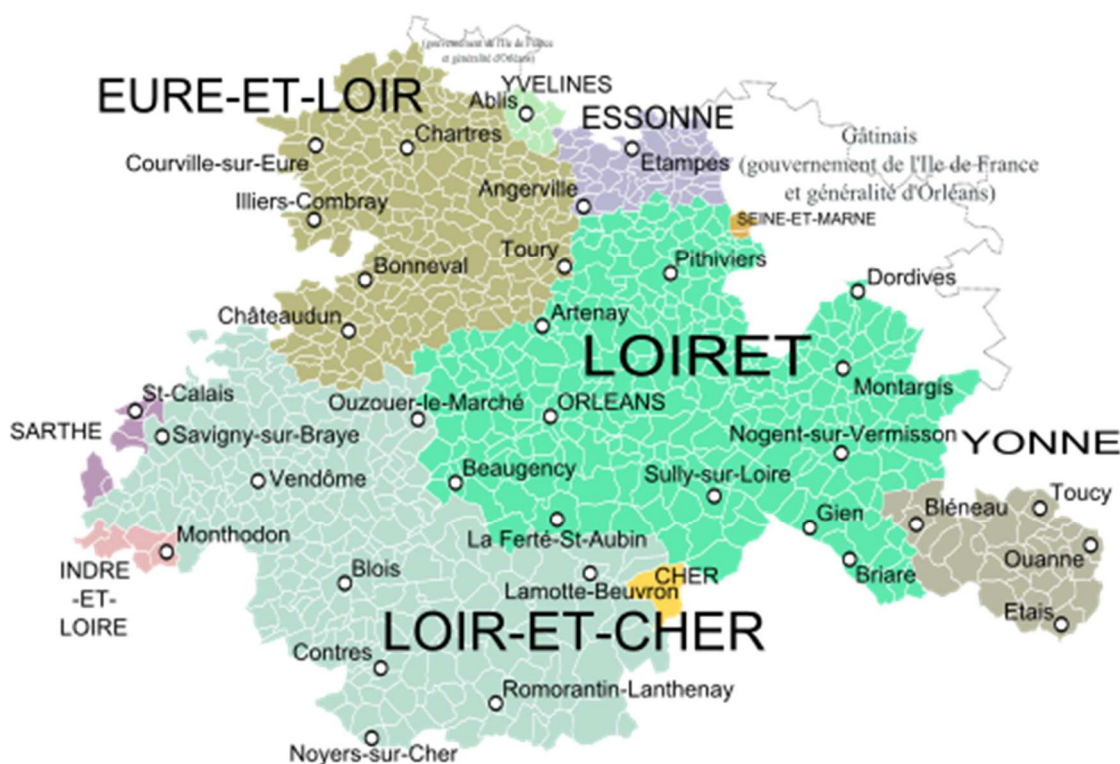
Cette phase complémentaire de l'étude a surtout servi à la passation du questionnaire. Or, pour les témoins qui avaient déjà été enregistrés en 2007-2008, lors de l'étape initiale des enquêtes,

---

<sup>264</sup> Certains témoins ont été aussi invités à la maison lors de leur passage à Praia pour visiter leur famille.

<sup>265</sup> Cf. Baude, 2006, p. 56.

répondre au questionnaire pouvait être plutôt embarrassant. Mais, la poursuite des recherches avait été possible parce que le départ du terrain s'était bien passé<sup>266</sup>.



**Carte 3 : L'Orléanais dans ses limites du 18e siècle et les communes et départements actuels<sup>267</sup>**

Lors d'un séjour d'environ deux mois à Orléans, entre septembre et octobre 2010, j'ai été aimablement accueilli par le couple *TRT292* et *RST912* pour passer un week-end à Villorceau (près de Beaugency). Le samedi après-midi avait été entièrement consacré à la passation du questionnaire. Ce travail de terrain n'aurait cependant pas été possible sans la collaboration de *RST912*. Ensemble, nous nous sommes rendus en voiture dans quelques communes voisines<sup>268</sup> de Villorceau. Ce fut l'occasion de rencontrer d'autres Cap-Verdiens. Quelques maisons furent visitées dans des circonstances pas toujours favorables<sup>269</sup>. Les participants aux enquêtes étaient obligés de remplir le formulaire assez rapidement alors qu'une conversation en simultanée

<sup>266</sup> En effet, après la fin de la première phase d'enquêtes et le retour au Cap-Vert, le contact avec les témoins avait été maintenu grâce à des appels téléphoniques fréquents.

<sup>267</sup> Disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Orléanais#mediaviewer/Fichier:Carte\\_de\\_l%27Orléanais.svg](http://fr.wikipedia.org/wiki/Orléanais#mediaviewer/Fichier:Carte_de_l%27Orléanais.svg).

<sup>268</sup> Il s'agit de localités telles que Tavers, Avaray ou Huisseau-sur-Mauves. Ces données sont présentées sous forme de tableau dans la partie relative à la présentation des différents terrains de recherche parcourus.

<sup>269</sup> Pour un samedi, les gens avaient prévu de faire d'autres activités ou alors ils n'étaient pas chez eux. Il a fallu donc leur demander de répondre rapidement aux questions pour ne pas trop perturber leur journée.

permettait de connaître un peu mieux le contexte dans lequel ces personnes vivent. Ceux qui ne sont pas nés dans l'archipel cap-verdien démontraient d'ailleurs une certaine satisfaction<sup>270</sup> lorsqu'ils comprenaient, durant l'échange, qu'en matière d'identité nationale, cette étude valorise beaucoup les communautés diasporiques et leur appartenance évidente à la nation cap-verdienne.

À l'image de ce qui se passait au Cap-Vert, là encore, certains témoins préféraient ne pas remplir personnellement le questionnaire. Il s'agissait, en général, de personnes âgées, de personnes peu ou pas scolarisées ou alors qui voulaient poursuivre leurs occupations ménagères tout en répondant aux questions posées.

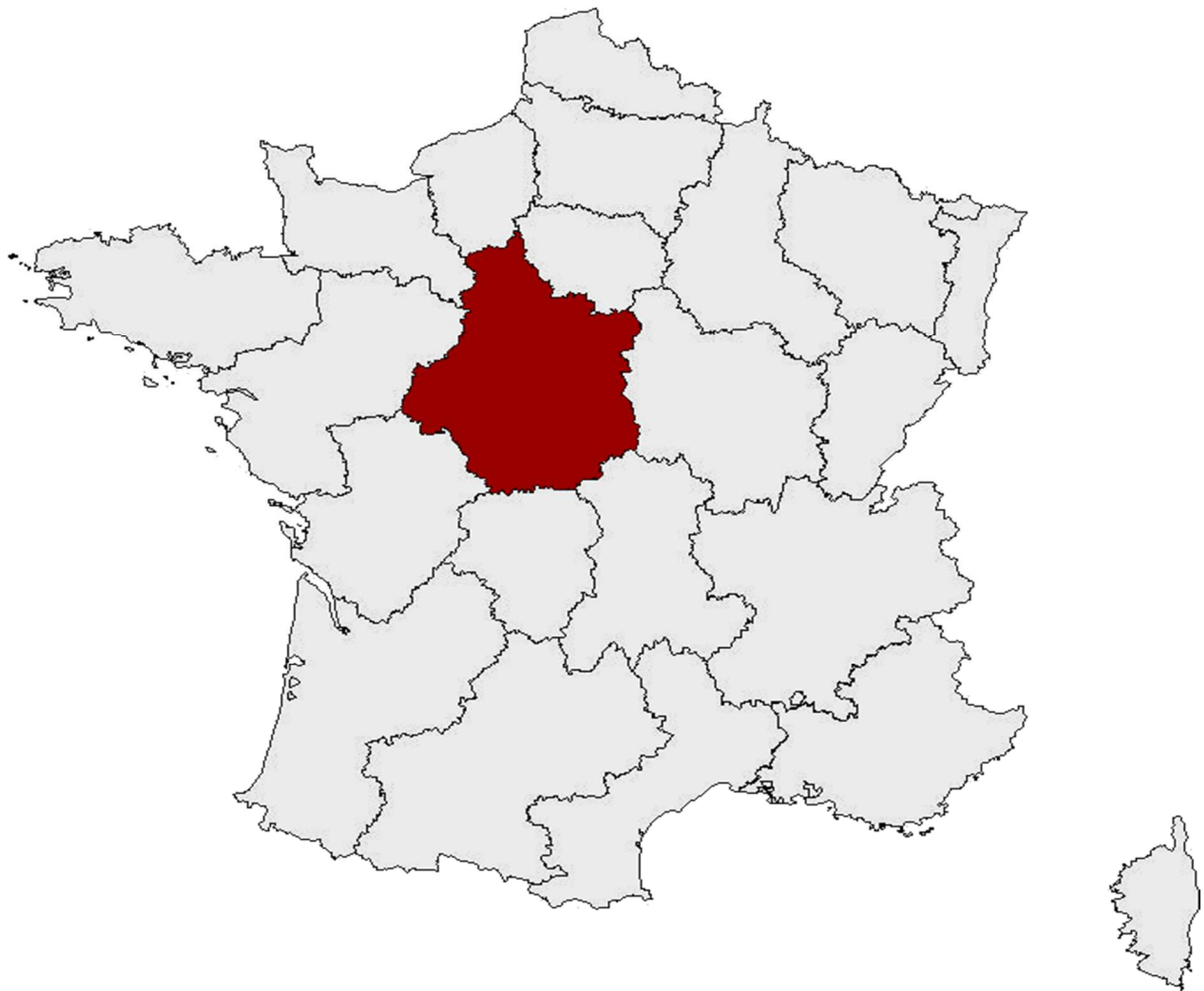
Tous les travaux d'enquêtes ont été réalisés au domicile des témoins et la langue de communication alternait entre le français et Ccv. En réalité, l'incursion d'un chercheur à l'identité plurielle et le plus souvent identique à celle de ces individus a été bien vécue dès le départ au sein de ces communautés de Cap-Verdiens. Cela s'explique peut-être par le fait que les ressemblances culturelles, identitaires et linguistiques sont grandes.

Ce travail de terrain était complété par des notes relatives à des informations personnelles ou alors à des faits de langue pertinents concernant les témoins. À chaque fois que cela a été nécessaire, le retour sur le terrain s'est fait par le recours à des appels téléphoniques. *RST912*, qui connaît parfaitement l'ensemble des Cap-Verdiens résidents dans la région, servait de relais pour transmettre ou préciser des informations additionnelles de grande utilité.

Cependant, mener des enquêtes dans cette région de France n'a pas été une tâche aisée. La principale difficulté réside dans le fait qu'il fallait parcourir de longues distances pour pouvoir rencontrer des Cap-Verdiens et toujours sans un moyen de transport propre. Il était ainsi impossible de dépendre de soi-même pour gérer le temps, les déplacements et le moment opportun pour collecter des données. En outre, les séjours à Orléans ne se limitaient pas exclusivement à des pratiques de terrain. Il fallait aussi profiter de l'isolement pour affiner les recherches bibliographiques, présenter et discuter certaines données recueillies sur les différents terrains, participer à diverses activités du laboratoire et avancer dans la rédaction de la thèse.

---

<sup>270</sup> Un des témoins manifestait son mécontentement par rapport à la politique menée par l'Ambassade du Cap-Vert à Paris concernant l'octroi de la nationalité cap-verdienne puisque, dorénavant, on leur imposait de rédiger une lettre de motivation pour la demande d'attribution du passeport national.



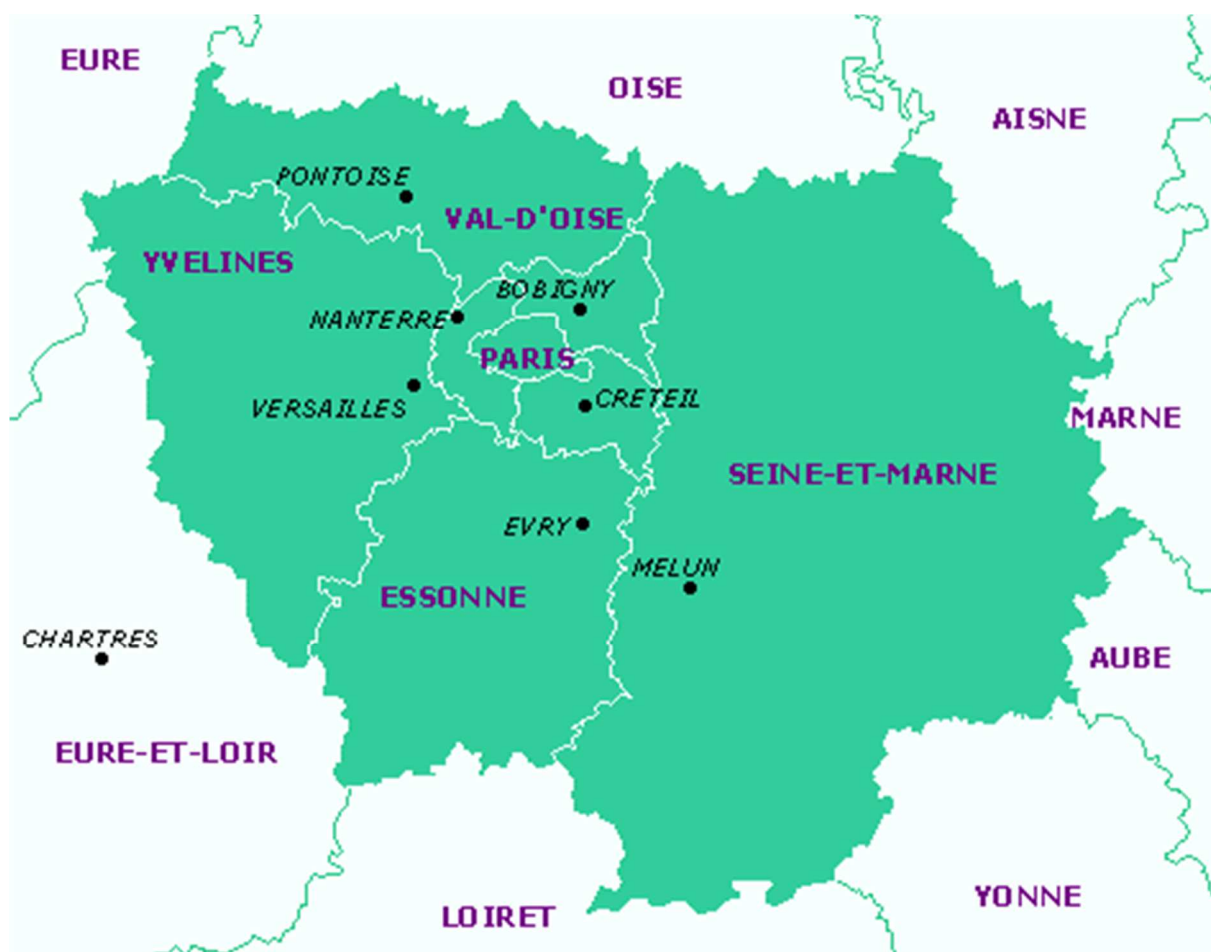
**Carte 4 : La région Centre<sup>271</sup>**

L'Île-de-France :

Si durant la première phase d'enquêtes, Paris et sa banlieue n'ont pas été incluses dans les travaux de terrain, en revanche, dans la deuxième, cette région de France était devenue une destination incontournable. D'une part parce qu'on a constaté que la région Centre, dans son ensemble, est le foyer d'à peine une cinquantaine de Cap-Verdiens, provenant généralement de Dakar (Sénégal), et d'autre part parce qu'inversement, on sait que réside dans la région parisienne une grande communauté cap-verdienne, marquée par des flux migratoires constants et en provenance de l'archipel cap-verdien, du continent africain (Sénégal, Côte d'Ivoire, etc.) et de certains pays d'Europe (Portugal, Pays-Bas, Italie, etc.).

---

<sup>271</sup> Disponible sur : <http://www.codespostaux.info/france/region/centre>.



**Carte 5 : L'île-de-France<sup>272</sup>**

En octobre 2010, lors d'un séjour, à titre privé, d'une semaine à Paris, j'avais été reçu par M. David Leite, l'attaché culturel de l'ambassade de la République du Cap-Vert en France qui, en grand connaisseur des communautés cap-verdiennes installées sur le territoire français, avait gentiment cédé plusieurs informations sur celles-ci et remis une liste des associations<sup>273</sup> cap-verdiennes en France.

Mais, c'est pratiquement un an plus tard, plus précisément entre juillet et août 2011, que se sont déroulées les recherches en Île-de-France. Un séjour de cinq semaines avec résidence à Saint-Maurice, une commune française située dans le département du Val-de-Marne, a permis d'obtenir quelques données supplémentaires sur la diaspora cap-verdienne de France.

<sup>272</sup> Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/fouilles/ILE-DE-FRANCE.html>.

<sup>273</sup> Exactement 63 associations à la date du 22 octobre 2010.



**Carte 6 : Saint-Maurice, département du Val-de-Marne (Île-de-France)<sup>274</sup>**

Les premiers contacts ont été réalisés grâce au concours de *JLD134* et de *DLD434*, deux témoins rencontrés à Orléans au début des enquêtes de terrain en 2007 (Cf. Chapitre VI, sous-section 6.1.1.). En effet, les réseaux d'amitié s'avèrent être le meilleur moyen de pouvoir procéder à la passation du questionnaire. Sur le terrain, le principe était partout le même. L'accueil était toujours chaleureux, l'image de l'enquêteur passait pratiquement inaperçue, car elle se confondait vraisemblablement avec celle d'un membre quelconque de la communauté. Un repas était systématiquement servi dans une ambiance détendue et la participation des témoins à l'étude était spontanée.

Quelques jours plus tard, c'est avec une autre ancienne connaissance (*SLA131*) que la distribution du questionnaire allait se poursuivre. En général d'ailleurs, les personnes enquêtées jusque-là étaient plutôt natives du Sénégal. Il fallait donc changer de méthode afin de pouvoir atteindre plus de Cap-Verdiens nés dans l'archipel.

Mais, la région Île-de-France est immense. Passer par les associations sur place était une tâche très compliquée. Elles sont non seulement disséminées dans toute la région, mais, en plus, leurs

---

<sup>274</sup> Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/fouilles/ILE-DE-FRANCE.html>.



sièges correspondent toujours au domicile de l'un de leurs membres<sup>275</sup>. C'était donc difficile – surtout en semaine – d'y trouver le responsable et son équipe. Face à ces nombreuses contraintes, l'alternative était d'aller à l'ambassade du Cap-Vert. L'idée de pouvoir y trouver plusieurs Cap-Verdiens semblait excellente.

Une fois sur place, je fus automatiquement reçu par M. Leite dans son bureau du cinquième étage. Les souvenirs de l'entretien antérieur étaient apparemment restés au beau fixe. Après une petite conversation pour expliquer le motif de cette nouvelle visite, l'autorisation de distribuer le questionnaire au sein de l'ambassade fut accordée. M. Leite s'était, quant à lui, poliment excusé de ne pas pouvoir y répondre, en raison d'un agenda très chargé. Première grosse déception!

La distribution du formulaire commença immédiatement après avoir regagné le bureau de réception. Plus d'une dizaine d'exemplaires furent alors remis à l'ensemble du personnel du service diplomatique. Une explication sur les finalités pour lesquelles l'étude était menée fut donnée en petits groupes. Cette première mission étant terminée, je me retirai dans la salle d'attente de l'ambassade pour continuer les travaux de collecte. Quelques Cap-Verdiens présents acceptèrent aussitôt de répondre au questionnaire ; d'autres hésitèrent un peu, par méfiance, mais finirent par se soumettre à la passation du questionnaire. Certains le prirent pour le remplir chez eux, en laissant un numéro de téléphone en vue d'une récupération future. Ce fut peine perdue.

En revenant, environ une heure après, au niveau de la réception pour voir l'état d'avancement de la passation du questionnaire par le personnel de l'ambassade, je reçus, en main propre, la dizaine de formulaires distribués auparavant. Tout juste deux exemplaires étaient remplis. Deuxième grosse déconvenue ! La solution était alors de rester dans la salle d'attente et d'espérer pouvoir compter sur la participation des Cap-Verdiens qui venaient retirer un passeport, traduire un document, ou faire autre chose. Un employé non permanent<sup>276</sup> de l'ambassade, séduit par l'étude, avait aussi sollicité une bonne quinzaine d'exemplaires à distribuer parmi ces connaissances. Ils n'ont jamais été rendus.

Cependant, grâce aux développements technologiques<sup>277</sup> de la modernité, il fut possible de s'appuyer sur le réseau étudiant de Praia pour engranger quelques questionnaires à partir de

---

<sup>275</sup> Entretien avec M. David Leite, attaché culturel de l'ambassade de la République du Cap-Vert en France.

<sup>276</sup> Il s'agissait apparemment d'un individu qui collaborait avec l'ambassade dans la traduction de documents provenant de divers demandeurs cap-verdiens.

<sup>277</sup> Envoi de fichier joint par message électronique, communication par la voix sur des réseaux IP (VoIP), etc.

Cap-Verdiens résidents en région Île-de-France, mais aussi dans d'autres endroits de France et du Sénégal.

Durant toute la période de collecte en Île-de-France, les langues de communication étaient invariablement le français et le Ccv, avec dans la plupart des cas, une alternance codique accentuée.



**Carte 7 : La région Île-de-France<sup>278</sup>**

#### **6.1.2.2. Le questionnaire**

Le questionnaire<sup>279</sup> appliqué ici répond non seulement à une incapacité<sup>280</sup> à pouvoir faire passer un entretien à tous les participants des enquêtes, mais surtout à un besoin de recueillir des

---

<sup>278</sup> Disponible sur : <http://www.codespostaux.info/france/region/ile-de-france>.

<sup>279</sup> Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*.

<sup>280</sup> En raison du facteur temps.

données linguistiques écrites utiles pour cette étude, même si l'on sait qu'elles sont révélatrices de la compétence orale. Il s'agit d'un outil méthodologique qui n'a pas été utilisé dans la première phase d'enquêtes et qui se présente comme une complémentarité de l'entretien, à telle enseigne que dans de nombreuses situations, la démarche adoptée est collaborative, en ce sens où un guidage directif ou semi-directif est assuré par l'enquêteur. Or, de par sa nature, le questionnaire représente une technique d'investigation qui peut présenter à la fois des inconvénients, mais également certains avantages. O. Baude (*op. cit.*) écrit :

Le degré de sensibilité des informations collectées est le plus souvent prévisible, puisque c'est le chercheur qui élabore le questionnaire et qui peut donc évaluer les risques selon la nature des questions. Toutefois, des questions apparemment anodines peuvent aussi receler des enjeux, insoupçonnés par le chercheur, surgissant du contexte particulier de l'enquête (p. 48).

En outre, P. Encrevé (1983), cité par Baude (*Ibid.*), rappelle que le questionnaire contient, plus que toute autre technique, la marque de l'acte de questionnement et de la *prise* du chercheur et donc potentiellement un sentiment d'évaluation. C'est précisément ce sentiment d'évaluation qui fait en sorte que souvent certains participants, pour éviter de se compromettre, choisissent de ne pas remplir personnellement le questionnaire (*v. supra*). En effet, le rapport à l'écrit étant naturellement démesuré d'un individu à l'autre, il apparaît souvent comme un exercice inconfortable pour certains enquêtés.

Finalement, le fait que le questionnaire inclue généralement une partie destinée à établir le profil sociologique de l'enquêté, par le biais de données personnelles comme l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le niveau d'études, etc., peut freiner l'élan des témoins dans la prestation d'informations les concernant.

Le questionnaire élaboré dans le cadre de cette investigation a l'inconvénient d'être assez long, ce qui s'est avéré être un obstacle à la qualité de certaines réponses<sup>281</sup> pour une bonne partie des témoins. En revanche, il a le mérite d'être très complet – un peu à l'image d'un entretien – ce qui devrait permettre d'affiner encore davantage l'analyse et l'interprétation des productions transmises par les témoins. Ces productions d'observables varient entre une approche quantitative et une approche qualitative. Cependant, les valeurs numériques ici n'ont de l'importance qu'en termes référentiels par rapport aux sous-groupes<sup>282</sup> pris en compte à l'intérieur de la communauté linguistique. L'interprétation qualitative de la nature des éléments descriptifs et linguistiques en fonction des parcours personnels reste effectivement la principale finalité des résultats quantitatifs.

---

<sup>281</sup> Il s'agit évidemment des questions ouvertes qui exigent des réponses plus élaborées.

<sup>282</sup> Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel, Cap-Verdiens de la diaspora retournés au pays, Cap-Verdiens de France.

Le questionnaire est anonyme. Il contient néanmoins quelques éléments de renseignements généraux concernant les enquêtes (date, ville) et la personne interrogée (âge, sexe) permettant ainsi l'identification de chaque témoin. D'autres informations sur chaque personne enquêtée ont été aussi conservées sur une fiche individuelle utile à l'enquêteur, notamment pour la reconnaissance postérieure des parcours personnels des témoins (Cf. Chapitre VI, sous-section 6.1.3.2.). Une fois le questionnaire rendu, un code était immédiatement apposé, afin de garantir l'identification ultérieure de la personne enquêtée (Cf. Annexes, *Fiches individuelles et anonymes des témoins*).

### 6.1.2.3. Reprise des entretiens

La relance des entretiens résulte de l'extension des enquêtes sur de nouveaux terrains, en particulier sur l'archipel cap-verdien. En considérant que les premiers entretiens enregistrés en 2007-2008 sont représentatifs des habitudes sociales, comportementales et langagières des Cap-Verdiens de France, il était important de procéder à des enregistrements à Praia afin d'être en état d'analyser et d'interpréter les différents schèmes d'action ou habitudes sociolinguistiques des individus appartenant aux deux sous-groupes ciblés au Cap-Vert. De ce fait, la démarche adoptée avec la reprise des entretiens est essentiellement comparative.

Contrairement à la phase initiale d'enregistrements réalisés en France, celle-ci a été exécutée sans l'usage du canevas d'entretien. Cela s'explique d'une part, par l'expérience des pratiques de terrain accumulée dans les communes du département du Loiret, et grâce à laquelle conduire un entretien sans quelconque aide-mémoire en main devient une mission possible, et d'autre part, par une nouvelle méthodologie de travail à partir de laquelle le questionnaire devient en quelque sorte le fil conducteur des enquêtes, autrement dit, l'instrument de base pour enregistrer les témoins. Cependant, avant tout enregistrement, une conversation d'environ dix minutes, entre l'enquêteur et l'enquêté, servait à expliquer la finalité de la recherche et à mettre en confiance le participant. En d'autres termes, le début de chaque entretien enregistré était « programmé », ce qui explique pourquoi tous commencent par un énoncé proféré par l'enquêteur, du genre : « *Bien, nous allons donc démarrer cet entretien...* ».

Avec cette deuxième phase d'enregistrements, 13 heures 33 minutes et 32 secondes de productions orales ont été archivées. La grande dimension de ce corpus réalisé au Cap-Vert est le résultat d'un long travail de terrain qui a été conduit entre février 2010 et avril 2011. Le fait de résider à Praia environ 9 à 10 mois par an depuis le début de la seconde phase de l'étude

justifie, en grande partie, la différence considérable existant entre le corpus oral réalisé en France et celui effectué dans la capitale cap-verdienne.

En général, les enregistrements étaient effectués soit au domicile de l'enquêté soit chez l'enquêteur. Certains entretiens ont cependant eu lieu dans des salles de classe de l'université du Cap-Vert, ou au bureau de la personne interviewée. Quel que soit le lieu de l'entretien, il a toujours fallu s'assurer que les conditions techniques minimales, capables d'assurer, pour le genre d'étude menée, une bonne exploitation future des données, étaient réunies. Un enregistreur personnel, de marque Creative ZEN, non professionnel, a servi à enregistrer chaque témoin. L'appareil dispose d'une assez bonne qualité technique et permet surtout le transfert des fichiers sonores vers un ordinateur. Ici aussi, la conversion des fichiers (.WAV en .MP3) a également été nécessaire.

En dernière instance, il faut souligner que les demandes d'autorisation, normalement indispensables dans les pratiques de terrain de ce type, n'ont pas été utiles pendant tout le déroulement de la collecte de données, ceci parce que les Cap-Verdiens de l'archipel sont habituellement des personnes très accessibles, et pour qui la notion de *djunta-mon* (Cf. Chapitre II, section 2.6.) reste une valeur culturelle inestimable. Il n'empêche qu'à la fin de chaque enregistrement, un code permettant de protéger l'anonymat des témoins a été attribué à chaque fichier sonore.

#### 6.1.2.4. Les notes de terrain

En posant le problème du « paradoxe de l'observateur », Labov (1976) explique que :

[...] le but de la recherche linguistique au sein de la communauté est de découvrir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement ; mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement. Ce problème n'est, bien sûr, pas insoluble : on doit, soit trouver le moyen de compléter l'interview officielle par d'autres données, soit modifier de quelque façon la structure de la situation d'interview (p. 290).

Il était *a priori* impensable de réaliser pendant les enquêtes, des enregistrements en se servant d'un dispositif caché, au risque de mettre en danger les bonnes relations tissées avec les participants. D'ailleurs « *même lorsque les participants sont au courant de l'enregistrement, le fait de recourir à un dispositif voyant peut aussi bien être perçu comme un gage de transparence que comme une gêne* » (Baude, *op. cit.*, p. 59).

C'est donc en partant du principe que quelle que soit l'ampleur du corpus conçu pour cette étude, tous les phénomènes linguistiques propres aux communautés bilingues voire plurilingues

– comme les Cap-Verdiens – n’y seraient pas forcément représentés, qu’il était opportun d’avoir recours à des notes de terrains, afin de compléter les données recueillies sur le terrain à travers la passation du questionnaire et les entretiens enregistrés.

En tant qu’observateur, participant souvent à certains moments de la vie de plusieurs témoins représentatifs de l’ensemble de la population enquêtée, au moyen de l’irruption de la vie quotidienne dans la vie de chercheur, il a été possible de prendre plus de cent cinquante notes de terrain. Elles seront utiles au moment de l’analyse et de la discussion des données collectées. Stockées sur ordinateur, ces notes de terrain (productions langagières orales et écrites) ont été classées en fonction des sous-groupes visés dans les enquêtes et des codes linguistiques observés. Les énoncés ont été soigneusement anonymisés grâce à un code attribué à chaque témoin.

### **6.1.3. Autres caractéristiques méthodologiques**

En s’appuyant sur une conception linguistique qui privilégie surtout l’ethnographie de la communication, l’approche méthodologique retenue ici pour décrire les faits de langue au sein de la population enquêtée est la linguistique de corpus. Emprunté à J. Sinclair (1996, p. 4), le terme *corpus* correspond à « *une collection de données langagières qui sont sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d’échantillon au langage* ». Le recours à des entretiens enregistrés (données orales), à la passation d’un questionnaire (données écrites) et à la prise de notes de terrain (données orales et écrites) permet ainsi d’analyser la compétence langagière des Cap-Verdiens de l’archipel et de la diaspora<sup>283</sup>, grâce à des faits de langue authentiques et attestés par des exemples concrets.

Toutes les données langagières collectées sont analysées au moyen de la *transcription*, pour ce qui concerne les enregistrements, et du *traitement statistique et descriptif* dans le cas du questionnaire.

#### **6.1.3.1. Un corpus oral et un corpus écrit**

Les données collectées dans le cadre de cette étude correspondent d’une part, à un corpus oral constitué de 41 entretiens enregistrés, d’une durée totale de 16 heures 31 minutes 39 secondes,

---

<sup>283</sup> Notamment française et francophone.

et d'autre part, à un corpus écrit composé de 176 exemplaires du questionnaire, auxquels s'ajoutent 154 notes de terrain. Cela dit, compte tenu du temps accordé pour réaliser le présent travail, il n'est pas possible ici d'indiquer le nombre de mots que composent les deux corpus.

### 6.1.3.2. Les métadonnées

L'une des grandes préoccupations du travail de recueil de données était d'assurer l'anonymat des participants. Cependant, pour le chercheur-enquêteur, il était indispensable de conserver certaines informations (métadonnées) qui permettent non seulement une identification<sup>284</sup> rapide et facile de chaque personne enquêtée, mais fournissent encore une série de renseignements sur le genre de travail effectué. Ces métadonnées (Cf. Tableau 21) seront d'ailleurs précieuses à la communauté scientifique, en cas de traitement et d'exploitation futurs, par un autre chercheur, des données collectées ici.

**Tableau 21**  
**Les métadonnées**

<i>Nom(s), Prénom(s)</i>	
<i>Date Entretien</i>	
<i>Heure</i>	
<i>Lieu</i>	
<i>Langue</i>	
<i>Date Questionnaire</i>	
<i>Lieu de naissance</i>	
<i>Âge</i>	
<i>Sexe</i>	
<i>Adresse</i>	
<i>Niveau d'études</i>	
<i>Profession(s)</i>	

---

<sup>284</sup> Le nom et le prénom du témoin étaient accompagnés d'un code identique à celui apposé sur le questionnaire et attribué au fichier sonore de l'entretien enregistré et/ou aux notes de terrain lorsque tel était le cas.

### 6.1.3.3. Traitement, anonymisation et conservation des données

En optant, dès le départ, de soumettre certains participants à des entretiens enregistrés, se posait automatiquement le problème de l'exploitation de ces données. La question ici est justement de savoir comment traiter les productions langagières qui relèvent strictement de l'oral. Pour l'heure, malgré toutes les contraintes qu'elle engloberait, la *transcription* semble être la technique la plus adéquate pour le traitement du langage parlé. Or, selon P. Encrevé (1992)<sup>285</sup> :

Si on transcrit de l'oral, on en fait de l'écrit. [...] L'oral écrit, ce n'est plus de l'oral. Il a perdu son corps, il n'a plus que ce squelette, nécessaire mais insuffisant, qu'est l'écriture. Tout ce qui est le corps, comme le corps d'un humain, ses aspects spécifiques, ne peut pas être appréhendé une fois qu'on a transcrit (p. 104).

Et pourtant, souligne Jean-Claude Chevalier (1992, p. 104) : « *L'expérience prouve que l'étude de l'oral sans transcription est extrêmement difficile, quasi-impossible même* ». Face à ce dilemme, l'option de transcrire les données orales collectées s'est présentée comme étant la plus valide, même en sachant que compte tenu de ce que représente le langage parlé, certains aspects du discours tels que les phénomènes prosodiques et le mode de communication non verbale seraient obligatoirement omis.

Cela dit, cette étude sur la compétence langagière des Cap-Verdiens, dont la visée est sociolinguistique, privilégie toutefois l'analyse linguistique – phénomènes lexicaux, grammaticaux, phonétiques, etc. – de variétés de langues particulières. L'examen porte, en effet, sur les faits de langue liés à la spécificité des contenus de discours produits par des individus bilingues voire plurilingues, comme c'est le cas des Cap-Verdiens. Il ne s'agit donc pas d'une étude phonétique. C'est ce qui explique l'utilisation de l'orthographe standard pour transcrire les fichiers audio, au détriment de celle de l'orthographe adaptée ou de l'API. Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que « *Les transcriptions phonétiques (API ou autres) ne sont lisibles que par les spécialistes et seulement pour des textes courts* » (Baude, *op. cit.*, p. 75). La transcription proposée ici respecte ainsi un certain nombre de dispositions qui reposent essentiellement sur le modèle proposé par l'équipe DELIC (Description Linguistique Informatisée sur Corpus)<sup>286</sup>. En voici les principales<sup>287</sup> :

- l'orthographe standard est utilisée pour faire la transcription ;
- les grands dictionnaires servent de référence pour les mots de la langue, les noms

---

<sup>285</sup> Disponible sur :

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr\\_0023-8368\\_1992\\_num\\_93\\_1\\_5813](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lfr_0023-8368_1992_num_93_1_5813).

<sup>286</sup> Disponible sur : <http://sites.univ-provence.fr/delic/corpus/index.html>.

<sup>287</sup> *Ibid.*



propres, les interjections et les onomatopées ;

- les signes de ponctuation, les majuscules en début de phrase ou les indications prosodiques ne sont pas usités ;
- la transcription phonétique est indiquée entre crochets au sein d'une balise « pron » placée entre accolades. Ex : {pron = [y---]} ;
- des signes particuliers permettent de noter :
  - les pauses brèves (+),
  - les pauses longues (++),
  - les syllabes inaudibles (\*),
  - les amorces (-), etc.

La transcription des productions orales a été effectuée grâce à l'utilisation du logiciel *Transcriber* (Cf. Figure 5). Il s'agit d'un outil qui aide à l'annotation manuelle des signaux de la parole puisqu'il permet d'aligner le texte et le son. Il fournit une interface graphique qui offre à l'utilisateur la possibilité de segmenter des enregistrements vocaux de longue durée, de les transcrire, d'étiqueter les tours de parole, les changements de locuteur, d'insérer des balises correspondant à des événements extra-lexicaux présents dans le signal acoustique, tels que les répétitions, les hésitations, les troncatures, les bruits, les rires, de superposer les paroles des locuteurs, etc. La transcription graphémique a donc pour but de représenter de la meilleure façon possible la prononciation du locuteur. Pour cela, *Transcriber* propose des conventions<sup>288</sup> de transcription utiles à l'utilisateur.

Il convient de préciser également que le travail de transcription a été sélectif. Vu le temps imparti pour réaliser cette étude et le volume de données orales collectées (Cf. Chapitre VI, sous-section 6.1.3.1.), tout transcrire aurait été une activité extrêmement chronophage. C'est pourquoi, seules les parties présentant des faits de langue saillants et représentatifs des habitudes langagières – individuelles ou collectives – des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora ont été transcrites, pour être ensuite analysées et discutées.

---

<sup>288</sup> Disponible sur : <http://trans.sourceforge.net/en/transguidFR.php>.



Figure 5 : Capture d'écran de l'interface graphique de *Transcriber*

Un autre point important à signaler ici concerne l'anonymisation<sup>289</sup> des données orales. De nombreux extraits des enregistrements correspondent à de véritables récits de vie. Il était donc important de rendre les données recueillies anonymes afin d'assurer la protection de la vie privée des personnes concernées par les enquêtes (Baude, *op. cit.*, p. 67). Pour ce faire, ce même auteur préconise d'éviter de transcrire :

- tout ce qui permet d'identifier *directement* une personne : par référence au locuteur ou à un tiers et à sa sphère privée, sur la base des manifestations du locuteur, comme sa voix ou son apparence physique ;
- tout ce qui peut lui porter préjudice ;
- tout ce qui peut indirectement permettre, par recoupement d'informations, de remonter au locuteur concerné (*Ibid.*).

Aussi, tous les noms des locuteurs-témoins ont-ils été codifiés. On retrouve dans les transcriptions, des locuteurs avec des étiquettes telles que *AAL113*, *ABI129*, *AFE165*, entre autres. À l'intérieur des transcriptions, le mode d'anonymisation concerne entre autres, les *formes nominatives* (anthroponymes, sigles d'entreprise, etc.), les *données personnelles* (adresses, lieux de naissance, etc.), les *professions*, les *statuts*, les *parentés*, les *réseaux*, les *références à des lieux* (toponymes, institutions, services, etc.). Ces données sont remplacées par un hyperonyme écrit en majuscules et placé entre crochets (par exemple [NPERS] pour *nom de*

<sup>289</sup> Cf. Baude, 2006, pp. 67-73, pour de plus amples détails sur l'anonymisation des données.

*personne*, [NVILLE] pour *nom de ville*, etc.). Pour ce qui concerne les fichiers audio, le principe d'anonymisation devra être exprimé au moyen d'un signal sonore (*bip*<sup>290</sup>).

Finalement, il faut préciser que l'anonymisation se rapporte aussi bien aux *données primaires audio* (entretiens enregistrés), qu'aux *données primaires textuelles* (formulaires du questionnaire), aux *données secondaires* (transcriptions, notes de terrain, métadonnées, analyses, descriptions ethnographiques), et aux *données secondaires visuelles* (copies d'écran) (Baude, *Ibid.* p. 68).

En ce qui concerne le questionnaire, le traitement statistique et descriptif des données écrites a été réalisé à l'aide de *Modalisa*<sup>291</sup> (Cf. Figure 6), un logiciel d'analyse de contenu, de traitements quantitatifs et qualitatifs des entretiens et de questionnaires qui présente quand même trois inconvénients majeurs : (1) il n'est pas libre de droit, (2) il n'est pas très intuitif, (3) il n'est pas compatible avec tous les systèmes d'exploitation. Il a cependant permis d'analyser l'ensemble des parcours de vie des témoins, les parcours migratoires, les répertoires linguistiques, les biographies langagières, la place des langues en fonction de chaque contexte social, les hypothèses liées aux phénomènes d'alternance et de mélange codiques, d'alternance en rapport de traduction, de calque, etc., les représentations de la « capverdianité », entre autres. L'analyse linguistique des productions écrites a été réalisée suite à la sélection des principaux faits de langue qui ont été dûment conservés sur des fichiers Word<sup>292</sup>.

---

<sup>290</sup> Cette opération sera effectuée à l'aide du logiciel d'édition audio *Audacity*, avant la mise à disposition de la communauté scientifique des données orales.

<sup>291</sup> Disponible sur : <http://www.modalisa.com>.

<sup>292</sup> Un logiciel de traitement de texte publié par *Microsoft Corporation*, l'entreprise d'informatique et de micro-informatique de la multinationale américaine.

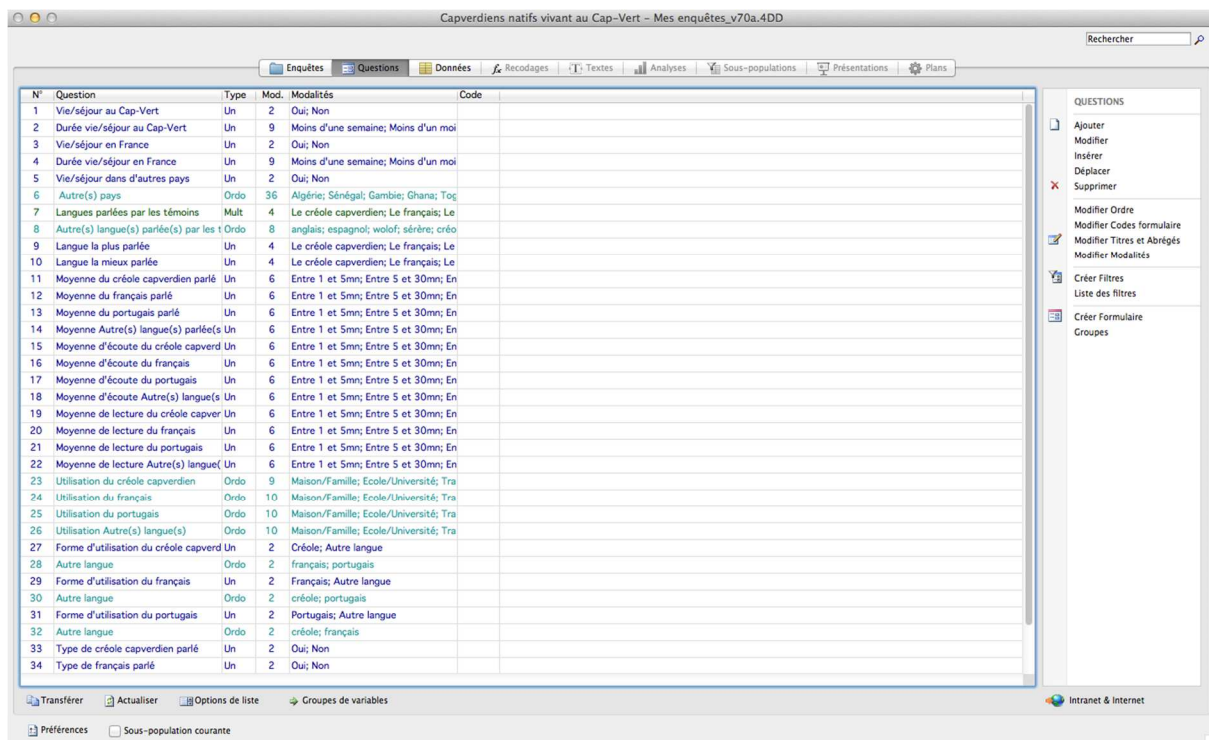


Figure 6 : Capture d'écran de l'interface graphique de *Modalisa*

## 6.2. Terrains de recherche et enquêtes

Cette section est consacrée à la présentation des terrains choisis pour la collecte des données personnelles et linguistiques qui permettront d'étudier dans ce travail (Cf. Chapitre VIII), la compétence langagière des individus appartenant à la population enquêtée.

Dans l'archipel cap-verdien, les recherches ont concerné d'une part, les Cap-Verdiens natifs, et d'autre part, les Cap-Verdiens nés à l'étranger, mais qui sont venus s'installer dans la patrie de leurs ascendants, ceci après une longue présence dans la diaspora. En France, les enquêtes ont été réalisées parmi les Cap-Verdiens résidents dans certaines villes situées dans les régions Centre et Île-de-France.

La particularité des individus enquêtés ici est que tous ont en commun un contact plus ou moins important avec la langue et la culture françaises.

### 6.2.1. Les Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert

Comme l'indique l'intitulé de cette sous-section, il s'agit d'individus nés au Cap-Vert, et dont les parents eux-mêmes sont généralement tous les deux Cap-Verdiens, nés également dans l'archipel. Il existe cependant quelques rares exceptions, où un des parents n'est pas né dans les îles. C'est le cas de *AGRI79*, 25 ans, étudiant et professeur de FLE, dont le père est né en Angola, mais de parents cap-verdiens et de *EMT542*, 24 ans, étudiante de FLE, dont la mère est native de la Guinée-Bissau, quoique de mère cap-verdienne et de père portugais. Les enquêtes menées auprès des Cap-Verdiens natifs ont été entièrement effectuées à Praia (Cf. Tableau 22). Il était de toute évidence impossible de conduire des enquêtes dans tout l'archipel d'une part, pour des raisons financières et d'autre part, parce que le temps imparti pour réaliser la présente étude ne le permettait pas.

**Tableau 22**  
**Terrain enquêté (Archipel du Cap-Vert)**

Commune parcourue
Praia

Ceci dit, c'est dans la ville de Praia où se concentrent les pouvoirs politique, religieux et économique. Elle comprend en conséquence des personnes de toutes les îles. Or, même si la sélection des Cap-Verdiens natifs résidents concernait surtout une population qui aurait eu un contact avec la langue française, on constate une prédominance de participants de Santiago et l'absence de témoins de l'île de Maio (Cf. Tableau ci-dessous).

**Tableau 23****Population enquêtée selon les îles d'origine**

Île d'origine	Nombre de témoins
<i>Santiago</i>	45
<i>Fogo</i>	6
<i>Santo Antão</i>	6
<i>São Vicente</i>	5
<i>São Nicolau</i>	1
<i>Sal</i>	1
<i>Boavista</i>	1
<i>Brava</i>	1

Confrontés à la question « Quel est votre pays d'origine ? », les Cap-Verdiens natifs résidents à Praia répondent tous de manière catégorique<sup>293</sup> que c'est le Cap-Vert. S'il est vrai que la question semble être superflue pour cette catégorie de la population enquêtée, elle a pourtant été systématiquement posée, dans le but d'établir des comparaisons avec les réponses des Cap-Verdiens de la diaspora, c'est-à-dire ceux qui ont regagné le pays depuis quelques années et ceux qui vivent actuellement en France.

Leur parcours scolaire a été entièrement réalisé au Cap-Vert avec le portugais comme langue d'enseignement dès l'école primaire, alors que la langue cap-verdienne est de façon marquée, la langue du quotidien. L'éventail des Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert, et enquêtés dans le cadre de ce travail de recherche est toutefois sélectif puisqu'il s'agit d'individus qui ont eu durant leur parcours de vie, un contact particulier avec la langue française, soit par le biais de l'enseignement supérieur<sup>294</sup>, soit à travers la mobilité internationale, notamment vers la France ou un pays francophone. Néanmoins, les migrations ou la mobilité internationale ne s'appliquent pas à tous les natifs de l'archipel. D'aucuns, par exemple, n'ont jamais quitté les îles. CEI359, 24 ans, professeur de français, affirme : « *Non, moi j'ai vécu seulement ici à Santiago. C'est maintenant, ça fait deux, voilà trois semaines que moi, j'étais à Brava* ». Ceci

<sup>293</sup> Traditionnellement, on considère – au moins à Santiago – que son origine est là où on a son cordon ombilical enterré (< CcvST *biku nteradu* vs < fr. *nombril enterré*).

<sup>294</sup> Parmi les enquêtés, certains ont effectué un Master 2 et/ou un Doctorat dans une université française, quelques-uns ont étudié dans un pays francophone (Sénégal, Algérie, Maroc, par exemple), et un grand nombre d'entre eux ont réalisé des études de français à l'université du Cap-Vert.

dit, la grande majorité des Cap-Verdiens natifs installés à Praia ont migré<sup>295</sup> au cours de leur existence.

*AAL113*, 21 ans, et *IAR919*, 22 ans, étudiants de FLE, ont séjourné en Suisse, à Genève, pendant 10 jours dans le cadre d'un forum international de la jeunesse. *EMT542*, 24 ans, étudiante de FLE, a également participé à une rencontre<sup>296</sup> de jeunes, de différents pays, partageant l'usage du français. L'objectif principal de cette rencontre qui s'est tenue à Paris, était de connaître la langue et la culture françaises. *MAS411*, 49 ans, professeur de français dans le secondaire, a participé à trois stages pédagogiques d'un mois, dont deux en France et un au Togo. Il a aussi séjourné au Sénégal, en service, pendant 10 jours. *AGR179*, 25 ans, étudiant et professeur de FLE, affirme lui aussi avoir participé à un stage intensif d'un mois en France, pour travailler la prononciation du français.

Mais, les migrations vers l'extérieur ne correspondent pas uniquement à des séjours de courte durée. *CIR399*, 31 ans, professeur de français, déclare être restée 8 mois en France pour un traitement médical. *CAV314*, 25 ans, et *LDM344*, 22 ans, étudiantes de FLE, ont vécu 3 ans à Dakar, au Sénégal, pour faire des études supérieures. *ABI129*, 26 ans, lui aussi étudiant de FLE, est resté pendant 3 ans et 4 mois, en Algérie, pour les mêmes raisons. Pour y avoir de la famille, il a également vécu en France, dans la région parisienne, sur une période totale d'environ 2 ans. Comme on peut le constater sur les premiers exemples présentés ici, la plupart des Cap-Verdiens natifs vivant dans la capitale et participant à cette étude sont des étudiants ou des enseignants de FLE, ou même les deux à la fois, comme c'est le cas de *AGR179*. Certains sont titulaires d'un master 2 ou d'un doctorat réalisé dans une université française, brésilienne ou portugaise, et ce dans plusieurs domaines de recherche (sciences du langage, anthropologie, mathématiques, droit, etc.). Par ailleurs, un nombre significatif d'enquêtés a eu un contact avec le français dans le cadre de leurs activités professionnelles avec des partenaires français ou francophones. Il ne faut pas oublier que le français dont l'enseignement au Cap-Vert remonte à l'année 1860<sup>297</sup>, à l'école centrale à Praia et au lycée de São Nicolau, a pratiquement toujours conservé une place privilégiée dans le système éducatif cap-verdien. Il est donc tout à fait naturel que les Cap-Verdiens natifs résidents dans le pays et qui ont été scolarisés, aient une connaissance plutôt satisfaisante de la langue.

---

<sup>295</sup> Toutes les précisions sur le parcours migratoire des témoins de cette étude figurent dans la section suivante.

<sup>296</sup> *Langues et Cultures*.

<sup>297</sup> Cf. João Lopes Filho (1996, pp. 220-221).

### 6.2.2. Les Cap-Verdiens de retour au pays

Ici aussi, toutes les personnes enquêtées résident dans la capitale cap-verdienne. C'est du reste pour les mêmes raisons présentées ci-dessus (Cf. Chapitre VI, sous-section 6.2.1.) que les recherches ont été réalisées uniquement à Praia (Cf. Tableau 24).

**Tableau 24**  
**Terrain enquêté (Archipel du Cap-Vert)**

Commune parcourue
Praia

À l'exception de quelques-uns, ces individus sont généralement nés dans un pays autre que le Cap-Vert. Le pays de naissance varie cependant parmi les participants et s'organise en plusieurs groupes (Cf. Tableau ci-dessous).

**Tableau 25**  
**Population enquêtée selon les pays de naissance**

Pays de naissance	Nombre de témoins
<i>Sénégal</i>	33
<i>Cap-Vert</i>	6
<i>São Tomé et Príncipe</i>	3
<i>Portugal</i>	2
<i>Congo</i>	2
<i>Angola</i>	2
<i>Guinée-Bissau</i>	1

Tous les Cap-Verdiens appartenant à cette catégorie de témoins ont suivi un parcours scolaire dans leur pays de naissance, soit en français (pour ce qui est du Sénégal et du Congo), ou alors en portugais (pour ce qui concerne les autres pays cités). Pour *CCI339*, 62 ans, faire-valoir direct, *NEV554*, 72 ans, pasteur, et *BNI259*, 35 ans, étudiant de FLE, tous nés au Cap-Vert,



mais partis à l'étranger<sup>298</sup> entre 11 et 16 ans, la première langue d'enseignement fut d'abord le portugais, et plus tard le français. Les migrants de retour ont parfois une haute qualification professionnelle (doctorat ou master 2) grâce à une formation supérieure<sup>299</sup> effectuée en France après leur installation au Cap-Vert ou occupent des responsabilités professionnelles de grande importance (directeur financier, responsable commercial, gérant d'entreprise, etc.). Certains exercent cependant des métiers plus modestes (coiffeur, commerçant, caissier, pompier, etc.). Pour les « natifs de l'immigration », l'installation au Cap-Vert s'explique, le plus souvent, par le besoin de venir connaître le pays des ascendants et d'essayer d'y vivre. Mais, c'est aussi par amour pour le pays qu'ils ont connu antérieurement lors d'un séjour de vacances (*PTA721*), par manque d'opportunités de travail dans leur pays natal (*PAE715*), ou encore par le désir de pouvoir obtenir une bourse d'études et aller en Europe dans l'espoir de s'y installer définitivement (*PEI759*, *PTA721*, *PUD734*).

En raison de leur importance numérique, une attention particulière sera accordée aux Cap-Verdiens venus du Sénégal. Communément appelés « Francophones<sup>300</sup> », une grande partie d'entre eux habitent dans le quartier de Achada São Filipe, à Praia. Selon *AFE165*, 49 ans, professeur universitaire d'anglais et membre de cette communauté, il ne s'agit pas d'un réseau, mais plutôt d'une option qui résulterait de la nécessité de consolider des attaches avec un groupe d'individus qui s'articulaient mieux entre eux en arrivant au Cap-Vert, vu qu'ils partagent une même langue, une même culture et qu'ils ne connaissaient pas leurs « frères » cap-verdiens. Ils se déplaçaient donc toujours ensemble et ont créé une sorte de coopérative de la francophonie. Malgré l'attachement au pays de naissance, certains des Cap-Verdiens de retour au pays n'ont pas de mal à affirmer que leur pays d'origine, c'est le Cap-Vert. *AFE165* dit : « *Mon pays d'origine c'est le Cap-Vert. Sans aucun doute c'est le Cap-Vert. J'appelle origine, le rattachement aux parents. Donc ce sont mes parents. Donc si on va de mes parents jusqu'à la racine, on découvrira mon pays d'origine, c'est le Cap-Vert. Donc ça, j'ai pas de doute* ». *EI559*, 39 ans, professeur de français, précise : « *(Rires) Je sais pas. Moi, je m'identifie pas avec un Sénégalais... Sénégalaise, pas du tout. Je suis née là-bas, j'ai vécu une partie de ma vie là-bas, mais je sais pas. Je me considère plutôt Cap-Verdienne* ».

Cependant, la grande masse des participants considère le Cap-Vert comme étant leur pays d'origine, mais reste, malgré tout, partagés entre le pays de naissance et celui des origines.

---

<sup>298</sup> *CCI339* (Côte d'Ivoire), *NEV554* (Sénégal, puis France), *BNI259* (France).

<sup>299</sup> Le parcours d'enseignement supérieur est certainement un point déterminant dans la définition de la compétence langagière d'un quelconque individu.

<sup>300</sup> Cette question est reprise plus en détail dans la section suivante.

PEI759, 41 ans, professeur universitaire de français, s'exprime de la sorte sur la question : « C'est un peu compliqué. Je pense que c'est le Cap-Vert. C'est le pays de mes parents... c'est... c'est... c'est le Cap-Vert. [...] Il peut nous arriver de dire, comme par exemple, le Sénégal c'est mon pays d'origine. Mais, moi, quand je parle d'origine, je me réfère plus à mes racines. Donc comme mes racines sont d'ici, donc forcément je me dis que mes origines sont cap-verdiennes ».

PUD734, 41 ans, lui aussi professeur universitaire de français, dit : « Mon pays d'origine ? Une grande question ! [...] Bon, euh, si je considère que l'origine, euh... c'est véritablement les racines, la profondeur, n'est-ce pas, moi je ne me considère pas comme la racine, je me considère comme une branche. Et donc si je me réfère à mes racines, donc c'est le Cap-Vert, mon pays d'origine. [...] Mais, si j'étais la racine, si j'étais moi racine, mon pays d'origine serait le Sénégal. Si j'avais initié ma lignée, comme je suis né à Dakar, mon pays d'origine ce serait le Sénégal. Mais, moi je pars du principe que ses origines, c'est la racine, la profondeur, et comme je suis pas la racine, je suis la branche, donc mon pays d'origine c'est le Cap-Vert ».

Un autre témoin, JUL133, 50 ans, gérant commercial, assure : « Bon, mon pays d'origine c'est sûr c'est le Cap-Vert. Mais, je me considère aussi comme Sénégalais aussi, c'est où je suis né ».

Un seul enquêté reste très dubitatif et répond ainsi à la question : « (Rires) Je sais pas. (Éclats de rires) Je sais pas. Moi-même, je suis absolument rien. Je suis pas attachée à une patrie quoi ! Aucune, aucune. Je me sens rien du tout. [...] Un Cap-Verdien est toujours mélangé avec autre chose. Donc a toujours un métissage assez fort. [...] Moi, je suis totalement perdue, mais en même temps, moi, je suis très bien avec ça. Moi, je ne sais pas ce que je suis, mais c'est très bien comme ça. Moi, je suis bien dans ma tête. On est bien d'accord, mais sauf que j'appartiens à rien quoi ». Styliste et gérante commerciale, CAA311, 30 ans, styliste et gérante d'une papeterie, a vécu 17 ans au Sénégal, 8 ans en France, et 5 ans au Cap-Vert, et possède pourtant seulement la nationalité cap-verdienne.

Quelques enquêtés considèrent en revanche que leur pays d'origine correspond au lieu où ils sont nés et ils expliquent pourquoi. « Le Sénégal. Je suis né au Sénégal. Je suis né au Sénégal, j'ai grandi au Sénégal et j'ai fait une bonne partie de ma vie au Sénégal. [...] Actuellement, je vis au Cap-Vert, mais je ne peux pas euh, comment dirai-je, oublier cette partie. Le Sénégal m'a beaucoup donné quand même. Le Sénégal m'a beaucoup... m'a beaucoup donné. Je ne peux pas aujourd'hui renier... j'en suis conscient, je ne peux pas renier ce que le Sénégal m'a donné », dit PAE715, un professeur universitaire de français de 44 ans. Il assure malgré tout par la suite : « Je me sens comme Cap-Verdien, parfaitement ».

PTA721, 52 ans, professeur de français, apporte le commentaire suivant : « (Rires) euh... bon, actuellement, je vais donner une réponse que j'aurais pas donnée il y a quelques années, hein.

*Parce que pays d'origine, moi, j'aurais pensé à la race quoi, par rapport à la race, au sang. Mais, actuellement depuis que je vis au Cap-Vert, donc j'ai vu que les or-origines, ça rejoint plusieurs choses. Donc, pays d'origine par rapport au Cap-Vert, c'est là d'où je viens, donc ça veut dire le Sénégal. D'accord ! Donc dans ce sens c'est le Sénégal puisque je suis né au Sénégal, je viens du Sénégal. Mais, en tenant compte de ma mentalité, de ma culture francophone, mon pays d'origine, c'est mes origines raciales. Donc dans ce cas, il y en a plusieurs, hein ».* Interrogé sur son rattachement avec le Cap-Vert, ce témoin déclare : « *euh, oui, quand même... oui, parce que ma mère est d'ici. Ma mère est Cap-Verdienne et en plus euh... bon, on a été élevés quand même dans une certaine culture du Cap-Vert, avec un amour pour le pays et tout, en dehors du fait que on n'a pas exactement la même mentalité, la même culture que les gens d'ici, quoi ».*

Les parents de ces enquêtés sont, le plus souvent, tous les deux des Cap-Verdiens nés au Cap-Vert. Ils ont quitté le pays où sévissait la pauvreté pour aller à la recherche d'une vie meilleure. *AFE165* parle d'ailleurs d'une émigration « *à la mode ou forcée à l'époque* » dont la principale visée était économique (recherche d'emploi). Elle a eu lieu dans les années 60 ou même avant surtout en ce qui concerne son père. Pour *JUL133* ou *PEI759*, c'était pour fuir la sécheresse qui frappait l'archipel vers la fin des années 40 et pouvoir trouver leur subsistance ailleurs.

Concernant le lien établi avec l'archipel, on constate – excepté *PAE715* (v. *supra*) – que ceux dont les deux ascendants sont eux-mêmes des Cap-Verdiens natifs ont, en général, beaucoup plus d'attachement aux îles, du point de vue des origines, que les autres témoins appartenant à cette même catégorie. Cependant, lorsque le témoin est relié à l'archipel par le biais d'un seul parent, la relation avec le pays dépendra surtout de la durée du séjour aussi bien au Cap-Vert, que dans le pays de naissance. *EEI559* et *PTA721* ont, par exemple, tous les deux un père togolais né au Togo, et une mère cap-verdienne née à Fogo et à Santiago, respectivement. *EEI559* qui s'est installée à Praia à 15 ans, avait déjà l'habitude d'y venir pour les vacances. Après 24 ans de présence dans l'archipel, on comprend mieux pourquoi elle n'hésite pas trop à dire que le Cap-Vert est son pays d'origine. En revanche, *PTA721* est venu résider dans la capitale cap-verdienne quand il avait déjà 40 ans. Avant cela, il y avait séjourné une seule fois, pour des vacances. Sa longue présence au Sénégal, par contraste avec sa courte durée de vie à Praia (12 ans), ainsi que ses multiples « *origines raciales* » justifient, en partie, son relatif « détachement » du Cap-Vert.

Mais, il arrive aussi que les deux parents soient nés dans le même pays d'accueil, tout en étant d'origines différentes. Dans ces circonstances, l'« éloignement » d'avec les îles a tendance à être majeur. C'est le cas de *CAA311* qui est le fruit d'une union culturellement mixte et qui

éprouve beaucoup de difficultés à se situer en termes d'identité. En effet, ce témoin dont seule la mère est d'origine cap-verdienne, a un père qui au cours de son existence a eu plusieurs nationalités (libanaise, palestinienne, sénégalaise et cap-verdienne). En tout état de cause, la transmission de l'héritage culturel incorporé (la langue et la culture cap-verdiennes, l'amour au pays, etc.) par le ou les ascendant(s) cap-verdien(s) pèse beaucoup dans le rapport des *Cap-Verdiens de retour* avec les îles du Cap-Vert.

### 6.2.3. Les Cap-Verdiens de France

Le courant migratoire vers la France concerne la *troisième phase* de l'histoire de l'émigration cap-verdienne<sup>301</sup>. Elle se situe entre 1946 et 1973, et est connue sous le nom de *grand exode*, dans la mesure où malgré un conditionnement rigoureux de l'émigration légale, elle est marquée par une augmentation de sorties, et un virage spectaculaire de l'orientation des destinations des émigrants qui obtenaient difficilement un passeport, de préférence vers les pays européens : d'abord vers les Pays-Bas, ensuite le Portugal, la France, le Luxembourg, l'Italie, la Suisse, etc<sup>302</sup>. Certains – comme les Cap-Verdiens de Dakar – arrivèrent sur le territoire français de façon indirecte, en compagnie de leurs patrons de retour, suite à la décolonisation du Sénégal. Dans les années 60 et 70, d'autres émigrants continuèrent d'arriver en France non seulement de Dakar, mais également de Lisbonne et de Rotterdam<sup>303</sup>.

La loi du « regroupement familial » de 1974 se traduisit en de nouvelles « *cartas de chamada* » (lettres d'appel)<sup>304</sup>. Les femmes se tournaient vers les travaux ménagers tandis que les hommes travaillaient dans les mines de charbon et les usines sidérurgiques de la Moselle (région Alsace-Lorraine), ou encore comme ouvriers dans le bâtiment.

Actuellement, les Cap-Verdiens sont dispersés dans quelques villes de la moitié orientale du territoire français, de la « métropole lilloise » (Lille, Tourcoing, Roubaix) à la « métropole niçoise » (Nice et la zone urbaine de Vallauris, Antibes, Golfe-Juan, Juan-les-Pins, etc.), avec une bonne partie de cette colonie résidant dans la région parisienne. Cet axe nord-sud traverse les villes de Creil, Amiens, Lyon, Marseille et, plus à l'est, Metz, Fameck, Mulhouse. La

---

<sup>301</sup> Pour une description de l'évolution historique de l'émigration cap-verdienne, voir A. Carreira (1977).

<sup>302</sup> Cf. Carreira (1977, pp. 105-107).

<sup>303</sup> Cf. Vieira (1998, pp. 55-58).

<sup>304</sup> Les informations suivantes sur l'immigration cap-verdienne en France m'ont été communiquées par M. David Leite, attaché culturel de l'ambassade de la République du cap-Vert en France. Elles font référence à une adaptation d'une communication présentée lors de la rencontre sur l'intégration des descendants de Cap-Verdiens dans la diaspora, à Lisbonne, en octobre 2006 (*Mises à jour le 7 juillet 2010*).

communauté cap-verdienne de France est estimée à 40/50.000 personnes. Il s'agit d'un chiffre conventionnel dans la mesure où il ne repose sur aucun critère statistique crédible. Faut-il le rappeler, être Cap-Verdien, aujourd'hui, n'est pas uniquement une question de naissance ou de passeport. Au *jus soli* (droit du sol) s'est ajouté le droit de descendance, renforçant juridiquement le *jus sanguinis* (droit du sang), réflexe de la loi de 1992 sur la double nationalité (Cf. Chapitre II, section 2.7.).

### En région Centre :

D'après une étude<sup>305</sup> réalisée entre novembre 2006 et mai 2008, mettant en récit l'histoire de l'immigration étrangère dans la région Centre entre 1850 et les années 2000, la présence d'immigrés en région Centre s'estimait à plus de 121.000 personnes au recensement de 1999, plaçant la région au dixième rang de l'ensemble des régions françaises, mais loin derrière l'Ile-de-France, Rhône-Alpes ou la région PACA. Elle est toutefois considérée comme une région possédant un important héritage migratoire. Il s'agit surtout d'une immigration de main-d'œuvre correspondant ensuite au regroupement familial, surtout installée en ville, où le poids des populations venues du Maghreb et de la Turquie s'intensifie. La région Centre – ni région frontalière ni région polarisée par une grosse métropole régionale – est manifestement intéressante à analyser du point de vue de la diversité géographique de l'implantation des immigrations (milieu rural et agricole, villes grandes et moyennes mais aussi petites villes industrielles et industries en milieu rural), et de la proximité de la région parisienne (pour le Loiret et l'Eure-et-Loir). Elle est perçue – plus particulièrement le Val de Loire – comme étant un noyau constitutif de la construction nationale française et souvent présentée comme le « berceau de la France » notamment sur le plan linguistique et culturel.

L'immigration est méconnue dans la région Centre alors qu'elle est pourtant un élément constant et sans cesse mouvant du développement économique et démographique local. L'héritage migratoire n'y est donc pas véritablement valorisé. Malgré cela, cette étude présente une synthèse historique qui permet de retracer les grandes vagues migratoires dans la région Centre, à partir de 1789 jusqu'à la fin des années 90. Aujourd'hui, les Portugais, les Marocains et les Turcs sont fortement représentés dans la région et sont sensiblement plus nombreux parmi

---

<sup>305</sup> Il s'agit d'un rapport final intitulé *Histoire et mémoire des immigrations en Région Centre*. Ce travail collectif coordonné par Sylvie Aprile, Pierre Billion et Hélène Bertheleu, compte également avec la participation de plusieurs étudiants de Master en histoire et en sociologie et de jeunes chercheurs, ainsi que l'aide des associations, des membres du comité de pilotage et de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé). Il présente des données statistiques issues des recensements correspondants à la même époque (1850-2000), concernant la population étrangère et sa composition par nationalité d'origine. Disponible sur : <http://barthes.ens.fr/clio/acsehmr/centrerecit.pdf>.

les immigrés en région Centre que dans les autres régions. Cette présence témoigne à la fois des structures classiques de l'emploi et du logement des immigrés, mais aussi d'une industrialisation plus récente. Par ailleurs, on constate que d'autres nationalités plus modestes n'ont pas une grande visibilité au niveau des chiffres et statistiques. Elles sont de ce fait regroupées au sein des minorités dans la répartition des principales nationalités de la région. Tel est probablement le cas des communautés cap-verdiennes de l'Orléanais qui seraient à la fois très petites et assez disparates, et dont les membres possédant la nationalité française seraient certainement comptés parmi les citoyens français. Aussi, est-il difficile d'estimer leur présence exacte en région Centre. Les uniques chiffres dont on dispose ont été fournis par les deux témoins<sup>306</sup> les plus anciens de ces communautés. Il s'agit, en conséquence, d'estimations et non de nombres officiels.

Il y aurait actuellement une cinquantaine de Cap-Verdiens – y compris les enfants – dans les deux principales communautés<sup>307</sup>, dont approximativement trente à Orléans et une vingtaine dans les communes de Beaugency et les environs. Il y a quelques années, révèle *TRT292*, un menuisier-ébéniste de 76 ans arrivé à Beaugency en 1966, ces communautés étaient beaucoup plus nombreuses. Celle de Beaugency, par exemple, pouvait atteindre presque quatre-vingts personnes. Selon ce témoin, certains immigrés se seraient déplacés vers d'autres villes (notamment Paris), en raison de sa proximité avec Beaugency, mais surtout en quête de meilleures zones d'emploi. Ceux dont l'insertion n'aura été ni positive ni avantageuse auraient opté pour le « retour anticipé » vers leur « lieu d'origine<sup>308</sup> » (au Sénégal essentiellement), car *« il n'est pas d'immigré qui soit tout le temps totalement dupe de sa condition initiale ; le retour est bien naturellement le désir et le rêve de tous les immigrés »* (Sayad, *op. cit.*, p. 139). Les autres seraient décédés pour cause de vieillesse.

Les immigrés enquêtés sont actuellement disséminés dans plusieurs communes de l'Orléanais comme le présente le tableau qui suit.

---

<sup>306</sup> *LID394* et *TRT292*.

<sup>307</sup> Dans les communes d'Ardon, Olivet et Huisseau-sur-Mauves réside un Cap-Verdien respectivement.

<sup>308</sup> Ici le terme « origine » fait référence à la « provenance », c'est-à-dire le « point de départ » de la migration des individus vers la France, et non aux « ancêtres » à qui remonte leur lignée.

**Tableau 26**  
**Terrains enquêtés (L'Orléanais – Région Centre)**

Communes parcourues
Ardon
Avaray
Beaugency
Huisseau-sur-Mauves
Olivet
Orléans
Tavers
Villorceau

Ces Cap-Verdiens proviennent donc en grande partie du Sénégal. Il s'agit pour ceux-là de leur pays de naissance et, par conséquent, du point de départ de l'émigration. Pour les natifs de l'archipel, c'est le dernier point de passage avant de rejoindre la France, puisque d'autres pays (Mali, Angola, Guinée-Bissau) sont aussi liés à leur parcours migratoire. On notera ici à peine une naissance sur le sol français (Cf. Tableau 27).

**Tableau 27**  
**Population enquêtée selon les pays de naissance**

Pays de naissance	Nombre de témoins
<i>Sénégal</i>	11
<i>Cap-Vert</i>	6
<i>France</i>	1

Ceux qui sont nés au Sénégal ont une représentation différente de la notion de « pays d'origine ». Certains l'assimilent à leurs origines ancestrales. *JAP106*, 52 ans, administrateur de société, dit sans ambages : « *Moi, je suis originaire du Cap-Vert* ». Cependant, quelques enquêtés établissent un parallèle entre « origine » et « naissance » ou « origine » et « provenance » et considèrent le Sénégal comme leur pays d'origine. C'est le cas de *FEP657*, 49 ans, agent de production pharmaceutique, qui dit : « *Mon pays d'origine, c'est le Sénégal et*

*la ville de Dakar. Je suis né à Dakar* », même si plus loin dans l'entretien, il se revendique comme un Cap-Verdien de France. *OII699*, 35 ans, transporteur poids lourd, dit lui aussi clairement : « *Donc originaire, c'est le Sénégal. Et puis, après on essaie de comprendre d'où on vient, on n'a pas la même peau qu'un Sénégalais, on parle plusieurs langues, et puis euh [...] les parents, ils parlent une autre langue que le wolof qui est parlé au Sénégal ou le français, et là on se demande d'où on vient, et là on commence à chercher et on a trouvé que le Cap-Vert... J'avais des parents cap-verdiens, donc euh voilà, quoi !* ».

Ceux qui sont nés en France éprouvent les mêmes difficultés face à la question des origines. Certes les racines cap-verdiennes sont bien présentes dans leur esprit, mais leur parcours de vie et celui des parents (naissance dans un pays autre que le Cap-Vert, longue immersion dans la culture française, faible connaissance et pratique du Ccv, entre autres) sèment la confusion de l'identité chez ces individus.

En général, seuls les plus anciens sont nés aux îles du Cap-Vert, à l'exception d'une jeune participante, *HLU833*, 27 ans, vendeuse en boulangerie, venue à Orléans à des fins académiques et qui jusqu'à ce jour est restée en France. Certes ces individus visitent rarement<sup>309</sup> leur terre natale, mais pour eux, le Cap-Vert est incontestablement le pays de leurs racines ancestrales. À l'image de tous les autres, *LID394*, 82 ans, ancien administratif au BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), affirme sans détour : « *Mon pays d'origine, c'est le Cap-Vert* ». Mais, ces témoins n'hésitent pas, comme *HLU833*, à mettre l'accent sur leurs origines ancestrales en lien avec la naissance dans les îles de l'archipel. Ce témoin dit : « *Mon pays d'origine, c'est le Cap-Vert. [...] Oui, oui. Je suis née au Cap-Vert. Je suis arrivée en France, j'avais 19 ans, en fait !* ».

On remarque encore que les parents des enquêtés sont à près de 90 % originaires de l'archipel. Fuyant la misère qui frappait les îles, ils avaient décidé alors d'émigrer au Sénégal, un pays voisin. Dans certains cas, ils sont même arrivés en bas âge (à 3 mois pour la mère de *JAP106*, à 7 ans pour celle de *FEP657*). Certains enquêtés accompagnant eux-mêmes leurs parents sont aussi arrivés très jeunes à Dakar (7 ans pour *LID394*, et 8 ans pour *MRD494*). En revanche, le couple *OII699 - KRB218* est métissé du point de vue des ascendants qui sont des Sénégalais et des Cap-Verdiens, nés au Sénégal.

---

<sup>309</sup> *LID394* n'a pas l'habitude de voyager au Cap-Vert parce que, selon lui, le voyage est trop cher. Sa femme, *MRD494*, y est partie une fois seulement depuis qu'elle a quitté le pays.



Relativement aux témoins dits de la « deuxième génération<sup>310</sup> », on note une rupture<sup>311</sup> assez accentuée avec le pays de leurs origines, due principalement à des problèmes de transmission intrafamiliale des valeurs culturelles et linguistiques cap-verdiennes, à l'absence d'une forte communauté cap-verdienne dans ces villes et à une profonde intégration culturelle et linguistique dans la société d'accueil, résultat d'une rapide insertion socioprofessionnelle. Parmi ceux-là, certains connaissent superficiellement les îles. *FEP657*, par exemple, a visité Santiago tout juste une fois, pour huit jours. Il parle néanmoins d'une expérience de vie unique : « *C'est là-bas que je me suis ressourcé. J'ai eu l'absolu. Je veux dire, la paix d'identité en soi. Les gens parlaient comme moi. Je comprenais ce qu'ils disaient. Les odeurs, c'étaient les odeurs de cochons, les odeurs de bouffe qu'on avait, que mon père faisait au Sénégal et que ma mère faisait au Sénégal, et j'ai dissipé beaucoup beaucoup de contradictions en moi. J'ai eu le salut. Voilà !* ». Quant à *OII699*, il a tout juste fait escale à Sal pendant une journée, et n'a donc jamais vécu dans l'archipel. Il dit toutefois qu'il existe des attaches, un lien qu'il voudrait faire, mais qu'il n'arrive pas à faire en raison de la mort prématurée de son ascendant paternel, ce qui lui a empêché de connaître jusqu'à ce jour sa famille au Cap-Vert. En revanche, *JAP106* a l'habitude de voyager très souvent au Cap-Vert, et lors de ses déplacements, il assure parler la langue cap-verdienne avec les Cap-Verdiens qu'il rencontre sur place.

Ces enquêtés ont émigré en France pour différentes raisons. En voici quelques courts récits. Pour *TRT292*, l'émigration a été d'abord motivée par la nécessité d'avoir une vie meilleure, c'est-à-dire d'entrer inévitablement dans le marché du travail, afin de pouvoir procéder par la suite au regroupement familial. Il dit d'ailleurs : « *Je suis venu en France à la recherche d'une autre vie, c'est-à-dire de trouver du travail et pouvoir faire venir ma femme, mes enfants* ». *LID394* était employé dans un bureau de recherche français<sup>312</sup> à Dakar. Selon lui, après l'indépendance, en 1960, la France finançait moins la recherche, et les affaires avaient commencé à péricliter. Il a alors été muté à Paris où se trouvait le siège du bureau. *RST912*, elle, travaillait comme nourrice avec des Balgentiens installés à Dakar. Entre 1965 et 1968, elle est allée tous les ans en France avec ses employeurs. Puis, au bout de trois ans, elle les a quittés pour s'installer à Beaugency avec son mari (*TRT292*). *FEP657*, quant à lui, est allé en France pour étudier. À son arrivée, il a été accueilli par son frère, à Villeurbanne, une commune française limitrophe de Lyon. Sa présence en France est pourtant véritablement

---

<sup>310</sup> Ces individus sont nés en France ou y sont arrivés en bas âge.

<sup>311</sup> Il faut reconnaître néanmoins qu'ils démontrent aujourd'hui un intérêt croissant de faire un retour aux sources.

<sup>312</sup> Le Bureau Minier de la France d'Outre-mer (BUMIFOM) qui est devenu plus tard le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM).

circonstancielle. « *Une coïncidence de vie* » comme lui-même le dit. En effet, parti à Orléans prendre congé de son parrain (*LID394*), et retourner à Dakar, faute de papiers de résidence, il a fini par rester en y fondant sa première famille, grâce à un soudain assouplissement de la politique française sur l'immigration. *OII699*, quant à lui, est arrivé en France (Paris) parce qu'il avait un contrat dans une équipe professionnelle de cyclisme en Guadeloupe. Cependant, il lui fallait résoudre la question de la carte de séjour avant de rejoindre sa destination finale. L'émission de celle-ci ayant pris beaucoup de temps, il a fini par renoncer à son contrat et s'installer en France métropolitaine. *HLU833* a quitté l'île de São Vicente, munie d'une bourse, pour faire un master 1 en France. Au terme de ses études, elle s'est résolue à ne pas rentrer au Cap-Vert. Finalement, *JAP106*, encore mineur (15 ans), accompagnait tout simplement ses parents qui avaient décidé de s'établir en France.

L'intégration des témoins a été plutôt positive, car il s'agissait en général d'une émigration organisée, au bout de laquelle l'émigré était accueilli, le plus souvent, par au moins un membre de la famille résident en France. Au niveau linguistique, le choc lié à l'expatriation n'était pas non plus douloureux puisqu'une bonne partie d'entre eux provenait d'un pays francophone. Or, malgré les différences existant entre le français parlé au Sénégal et celui parlé en France, la communication avec les natifs ne constituait pas un réel obstacle à leur adaptation. Même *HLU833*, arrivée toute seule à Orléans pour entamer ses études supérieures, juge que le fait ne pas y avoir rencontré une communauté cap-verdienne a été une bonne chose, en particulier pour ce qui concernait les cours à la faculté. Elle affirme : « *Je pense que au bout de quatre mois, je me débrouillais très bien, enfin pour les choses basiques, et tout. Après, il fallait perfectionner le français* ». Depuis son arrivée en France, *HLU833* est rentrée au pays natal une seule fois, et ce au bout de la quatrième année. Le coût élevé du voyage n'explique pas tout ! D'ailleurs, sa permanence en France est aujourd'hui fortement envisageable ; le retour<sup>313</sup> restant malgré tout une envie incontestable. En réalité, seul le défaut d'accoutumance à la société et la culture françaises pouvait représenter une entrave à l'insertion sociale de ces individus, mais il était rapidement contourné par la capacité des migrants cap-verdiens à s'incorporer rapidement aux sociétés d'accueil dans lesquelles ils s'installent.

Un autre aspect à retenir ici concerne le parcours scolaire et d'enseignement supérieur<sup>314</sup> de ces enquêtés. Celui-ci varie en fonction du pays de naissance, mais surtout du pays d'existence. Ainsi, parmi ceux qui sont nés au Cap-Vert, certains ont fait leurs études primaires et

---

<sup>313</sup> Dans ce cas, aux îles du Cap-Vert.

<sup>314</sup> Ici, seuls *JAP106*, *HLU833* et *MBA421* ont suivi une formation supérieure réalisée en France.

secondaires au Cap-Vert (*TRT292* et *HLU833*), d'autres arrivés à la petite enfance ont étudié au Sénégal (*LID394*, *MRD494*). Quant à ceux qui sont nés au Sénégal, la plupart d'entre eux ont été formés à partir du système éducatif sénégalais (*OII699*, *FEP657*, etc.). En revanche, *JAPI06* a, par exemple, étudié au Sénégal jusqu'à l'âge de 15 ans, puis il a terminé ses études secondaires et universitaires en France.

Concernant la structure familiale, on constate que les couples sont quelquefois biculturels, ceci en raison de la célébration de mariages mixtes. En effet, les hommes – l'inverse se vérifie aussi – ont tantôt épousé une Française, tantôt une femme originaire d'Afrique noire. Cette situation est d'ailleurs à l'origine des difficultés de transmission, au sein de ces foyers, de l'identité culturelle cap-verdienne.

Sur le plan professionnel, les immigrés cap-verdiens de l'Orléanais occupent souvent des fonctions assez discrètes, mais stables. Chez les adultes plus âgés<sup>315</sup>, les épouses sont femmes au foyer, auxiliaires de vie, secrétaires de bureau ou assistantes de gestion, tandis que les hommes sont ouvriers, fonctionnaires de bureau ou travaillent en usine. Les plus jeunes, sans formation supérieure ou professionnelle particulière, ont choisi le métier de chauffeur routier ou alors exercent des fonctions simples dans le secteur privé. D'autres se consacrent néanmoins à des activités professionnelles de dimension sociale majeure (administrateur de société, agent immobilier, prothésiste dentaire, etc.).

Pour finir, on notera qu'en dehors de ceux qui sont arrivés en France au début des années 2000, les Cap-Verdiens vivant dans les communes de l'Orléanais ont tous acquis la nationalité française, faisant ainsi valoir un droit juridique, sans pour autant abdiquer totalement de leur passé social, culturel et linguistique<sup>316</sup>.

### En région Île-de-France :

La communauté cap-verdienne de la région Île-de-France est incomparablement plus nombreuse que celle de la région Centre. Selon Martine Blanchard, ancienne conseillère pédagogique pour l'enseignement du français au Cap-Vert, de 1980 à 1990, environ 20 à 25.000 Cap-Verdiens résidaient dans la région parisienne en 2005<sup>317</sup>. À la date du 15 juin 2010, 26.630 individus étaient inscrits dans les fichiers consulaires de l'ambassade à Paris<sup>318</sup>. À ceux-là

---

<sup>315</sup> Certains ont déjà atteint l'âge de la retraite.

<sup>316</sup> Être citoyen français de plein droit (par le sol, la naturalisation, ou le mariage) n'exclut pas pour autant le fait de posséder la double nationalité.

<sup>317</sup> Cf. Blanchard, M., 2005. Disponible sur : <http://casnav.ac-creteil.fr/spip/IMG/pdf/enacapvert-2.pdf>.

<sup>318</sup> Entretien avec M. David Leite, attaché culturel de l'ambassade de la République du Cap-Vert en France.

s'ajoutent les nombreux Cap-Verdiens nés en France, au Sénégal ou au Portugal, inscrits dans leurs consulats respectifs ou dans les mairies et préfectures françaises et les « sans-papiers », précise cette même source. En outre, l'extrême mobilité consentie dans l'espace commun européen rend difficile une quelconque velléité statistique. En tout état de cause, ils seraient aujourd'hui plus de 27.000 à résider en Île-de-France.

Les Cap-Verdiens consultés dans cette région de France correspondent pour la plupart à trois différents réseaux : celui d'Orléans avec notamment *JLD134* et *DLD434* comme relais pour arriver à d'autres personnes, un circuit amical dans lequel *SLA131* et *LII318*, d'anciennes relations de Dakar ont servi d'intermédiaires pour contacter des Cap-Verdiens de leur entourage et finalement un circuit étudiantin de l'université du Cap-Vert, grâce à quelques étudiants qui disposent de la famille en France et dont les membres ont été contactés par courrier électronique ou par téléphone.

Les Cap-Verdiens d'Île-de-France se regroupent habituellement en associations érigées sur une logique d'appartenance régionale. Selon M. Leite, attaché culturel à l'ambassade du Cap-Vert à Paris, la communauté cap-verdienne de la région s'organise en fonction des origines géographiques des individus. Cela signifie que l'insularité du pays se prolonge même dans l'émigration. Cette réalité est du reste présentée par Michel Lesourd qui parle « *d'associations de petite dimension, organisées autour de liens affectifs, et ayant toutes une vocation culturelle, sportive ou humanitaire* » (*op. cit.* p. 345). Cela dit, *NEV554*, 72 ans, pasteur, qui a vécu à Paris pendant plus de vingt ans, explique que les Cap-Verdiens vivant en France s'organisent en « associations régionales » principalement pour pouvoir célébrer certaines fêtes religieuses qui sont propres à chaque île ou région. Cependant, il n'y a là aucune tentative de clivage régionale, car lorsqu'il s'agit d'une fête nationale – par exemple le 5 juillet<sup>319</sup> – ou d'une grande manifestation artistique (concert musical, exposition, etc.), tous les Cap-Verdiens se réunissent pour fêter ensemble. Il faut toutefois rappeler ici que la démarche de recueil de données par le biais des associations cap-verdiennes a été avortée en raison d'une part, de leur éclatement, et d'autre part, de l'absence d'un véritable siège social disponible tous les jours durant « les heures de bureau<sup>320</sup> ». Le tableau suivant dresse la liste des communes<sup>321</sup> dans lesquelles résident les Cap-Verdiens enquêtés.

---

<sup>319</sup> Fête de l'indépendance du Cap-Vert.

<sup>320</sup> C'est-à-dire entre 8h et 12h et de 13h30 à 17h.

<sup>321</sup> Les communes signalées par un astérisque correspondent à celles qui n'ont pas été parcourues, mais dans lesquelles la collaboration des personnes-relais a été précieuse pour ce qui concernait la passation du questionnaire.

**Tableau 28**  
**Terrains enquêtés (Région Île-de-France)**

Communes parcourues
Asnières-sur-Seine*
Aubervilliers*
Boissy-Saint-Léger*
Bondy*
Bussy-Saint-Georges
Chennevières-sur-Marne
Conflans-Sainte-Honorine*
Drancy
Épinay-sur-Seine*
Herblay*
Ivry-sur-Seine
Moissy-Cramayel
Montereau-Fault-Yonne
Paris
Poissy*
Saint-Denis
Saint-Michel-sur-Orge*
Saint-Thibault-des-Vignes
Versailles*
Villejuif

Dans l'échantillon de témoins vivant en région Île-de-France, on retrouve un nombre important de Cap-Verdiens nés soit aux îles du Cap-Vert<sup>322</sup>, soit au Sénégal<sup>323</sup>. Les autres pays représentés ici sont la France<sup>324</sup>, le Portugal, la Côte d'Ivoire<sup>325</sup> et l'Angola (Cf. Tableau 29).

<sup>322</sup> Un des témoins réside actuellement à Amiens (France).

<sup>323</sup> Parmi les douze participants, un réside actuellement à Poitiers (France) et un autre à Dakar (Sénégal).

<sup>324</sup> Un des enquêtés a résidé à Praia pendant deux ans, entre 2010 et 2012, et deux autres vivent à Roubaix actuellement.

<sup>325</sup> Ce témoin réside en ce moment à Dakar (Sénégal).

**Tableau 29****Population enquêtée selon les pays de naissance**

<b>Pays de naissance</b>	<b>Nombre de témoins</b>
<i>Cap-Vert</i>	21
<i>Sénégal</i>	12
<i>France</i>	5
<i>Portugal</i>	3
<i>Côte d'Ivoire</i>	1
<i>Angola</i>	1

Les enquêtes en Île-de-France ont porté essentiellement sur la passation du questionnaire. C'est la raison pour laquelle les opportunités de recueillir des données personnelles sur les participants n'ont pas été nombreuses. Cela dit, les représentations de ces témoins concernant leurs racines cap-verdiennes ne diffèrent pas vraiment de celles notées chez les Cap-Verdiens de la région de l'Orléanais. D'aucuns ne rattachent pas leurs origines à l'archipel surtout lorsqu'ils sont nés en dehors des îles. Par exemple, *DLD434*, 40 ans, conseillère vente en agence de voyages, dit : « *Moi, je suis née au Cap-Vert, euh, au Sénégal, pardon, et euh... ce sont mes parents qui sont Cap-Verdiens d'origine et ils sont nés là-bas* ». D'autres reconnaissent néanmoins plus facilement leur appartenance aux « grands ancêtres ». *JLD134*, 42 ans, agent d'escale en aéroport, a quitté le Sénégal à deux ans, mais il considère aujourd'hui<sup>326</sup> que le Cap-Vert est son pays d'origine. Il justifie cela par le fait que ses parents soient natifs de l'archipel. En revanche, pour les Cap-Verdiens natifs, l'émigration ne signifie pas du tout l'oubli de ce qui constitue le fondement de leur identité. *LGC373*, 41 ans, auxiliaire d'enfants, s'exprime ainsi sur la question : « *On sait bien d'où on vient, même si on a notre vie ici* ».

Les enquêtés ont généralement deux parents cap-verdiens natifs de l'archipel et qui auraient émigré au cours de leur existence soit en Afrique, soit en Europe. Il peut arriver toutefois qu'un témoin ait un seul parent cap-verdien, en particulier lorsque son ascendant a choisi de vivre avec un conjoint d'origine étrangère. Née en France, *LEG357* est la fille d'un Cap-Verdien de Santiago qui a émigré en France à l'âge de 30 ans et s'est marié avec une Française.

L'émigration en France – exception faite à ceux qui y sont nés – découle le plus souvent d'une logique économique ou familiale. *DLD434* s'est installée en France (Orléans), suite à son

<sup>326</sup> Enfant, il se disait plutôt être Français.

mariage avec *JLD134*. Elle avait cependant coutume d'y aller de temps en temps pour les vacances. Elle a été reçue au début seulement par ses beaux-parents. Elle dit d'ailleurs : « *Une communauté cap-verdienne ici à Orléans, je n'en ai pas rencontré* ». Plus tard, elle est partie vivre à Paris pour des raisons professionnelles, mais aussi parce que la majorité de sa famille s'y trouve. Interrogée sur les difficultés d'intégration en France, *DLD434* répond : « *L'intégration ? Oui, si quand même. Pour moi, ça a été difficile. Venant de Dakar, euh... les habitudes sont différentes [...] donc c'était très difficile pour moi au début [...] mais, tout doucement ça s'est fait* ». Toutefois, ce témoin affirme avoir aujourd'hui un contact avec la communauté cap-verdienne de Paris – à travers les baptêmes, les fêtes traditionnelles, les rencontres culturelles, etc. – principalement par le biais de sa famille. Mais pour les émigrés cap-verdiens, la barrière reste surtout d'ordre culturel. Ceux qui éprouvent des difficultés à communiquer en français à leur arrivée viennent presque toujours directement des îles ou ont vécu d'abord dans un autre pays non francophone (Angola, Portugal, Pays-Bas, etc.) avant de s'établir en France.

Dans l'ensemble d'ailleurs, les Cap-Verdiens vivant en Île-de-France semblent avoir un rapport plus ou moins intense avec l'archipel. En effet, excepté *NTC523*, *EIP597* et *EAI519*, tous les participants aux enquêtes ont vécu ou séjourné aux îles du Cap-Vert. Cela témoigne bien encore une fois du lien quasi constant qui existe entre le Cap-Verdien et sa « terre ». *DLD434* affirme que, plus jeune, elle y allait très souvent pour les vacances. *JLD134*, quant à lui, a fait cinq séjours au Cap-Vert où il a visité les îles de Santiago, São Vicente, Santo Antão et Maio. Il a même révélé avoir investi à Praia en y achetant un terrain. *LEG357*, 25 ans, enseignante de FLE<sup>327</sup> en France et volontaire internationale, a précisément choisi de venir travailler à l'IFCV<sup>328</sup> de Praia, comme responsable pédagogique, en raison de son attache avec le Cap-Vert.

Ici aussi, le pays de naissance et principalement le(s) pays d'existence – influence logique du parcours migratoire – déterminent dans une large mesure le type de parcours scolaire et d'enseignement supérieur<sup>329</sup> réalisé par chaque enquêté. Or, si le système éducatif d'origine dont jouit un individu pèse beaucoup dans son comportement langagier, un parcours d'enseignement supérieur apporte inévitablement une complémentarité en termes de compétence langagière, ne serait-ce qu'en raison des enjeux (idéologiques, culturels, sociaux, éducatifs, scientifiques, etc.) posés par l'éducation. Tous ces aspects sont porteurs chez

---

<sup>327</sup> Français Langue Étrangère.

<sup>328</sup> Institut Français du Cap-Vert.

<sup>329</sup> Si c'est le cas.

l'homme d'une certaine altérité dans le traitement du langage, plus particulièrement lorsque l'ensemble de la formation est effectué dans plus d'un pays. En guise d'illustration, *SLA131* a accompli tout son parcours scolaire au Sénégal, puis a bénéficié d'un enseignement supérieur professionnel en comptabilité et marketing de deux ans, au Maroc, et d'un deuxième de même durée, en France, dans le domaine des ressources humaines. En contrepartie, *PUI739* a fait ses études primaires et secondaires au Cap-Vert, et une formation supérieure en Droit criminel de six ans au Brésil. Bien entendu, il faut prendre en considération le fait que tous les participants de cette étude n'ont pas connu le même parcours scolaire<sup>330</sup>, et qu'en plus, tous n'ont pas suivi un cursus universitaire.

Professionnellement, les personnes enquêtées en région Île-de-France ont des fonctions assez variées. Généralement peu qualifiées, les femmes sont auxiliaires d'enfants ou de vie, secrétaires ou vendeuses en magasin. On retrouve aussi une mère au foyer (*EIP597*), une femme sans profession (*DCO436*), et une retraitée (*GIL793*). Seule *LEG357*, titulaire d'un master 2 en FLE a déjà occupé un poste à haute responsabilité<sup>331</sup> en France. Les hommes sont aussi plus nombreux à travailler dans des secteurs qui n'exigent pas un haut niveau de formation (métiers du bâtiment, mécanicien, chauffeur routier, commercial-vendeur, technicien froid, etc.). En dehors de *LUM124*, 32 ans, agent back-office, Bac +5 en Finances, les plus qualifiés occupent curieusement<sup>332</sup> des postes plutôt modestes. On rencontre un coach scolaire (*LII318*, 40 ans, Bac +8 en Philosophie), un hôte d'accueil (*PUI739*, 37 ans, Bac +6 en Droit criminel), et un agent administratif (*PAI719*, 29 ans, Bac +5 en Droit). À l'inverse, *CRP397*, titulaire d'un baccalauréat G2 en Comptabilité et Gestion, fait à Dakar, exerce le métier d'informaticien.

La connaissance de la composition familiale des témoins vivant dans cette région de France n'est pas parfaite. Nonobstant, il a été possible de remarquer que lorsque le témoin n'est pas célibataire, le couple est soit constitué de deux personnes nées dans le même pays<sup>333</sup> ou alors il est biculturel<sup>334</sup>. Il est évident que ce facteur joue un rôle prépondérant en ce qui concerne le comportement langagier de ces témoins.

---

<sup>330</sup> Système éducatif et durée de formation différents.

<sup>331</sup> Enseignante FLE.

<sup>332</sup> Certes, il est vrai que le PP d'un individu ne s'arrête pas au moment où l'enquête est réalisée (voir note 216), mais lors de la passation du questionnaire, ces participants avaient des activités professionnelles en deçà de leur niveau d'études, ceci probablement en raison de la crise du marché de l'emploi en France.

<sup>333</sup> Normalement au Cap-Vert ou au Sénégal.

<sup>334</sup> Un(e) Cap-Verdien(ne) uni à un conjoint d'une autre nationalité (française, sénégalaise, ou autre).



Enfin, on constate qu'en général, seuls les témoins ayant une longue période d'existence en France possèdent la nationalité du pays. Il existe quelques rares cas – comme *SLA131* – où l'enquêté ne détient pas la nationalité française malgré un séjour de plus de 10 ans en France.

### **Présentation, observation et interprétation du parcours personnel des témoins**

« Il est en effet difficile de valider historiquement l'idée de l'existence d'une « mentalité unique » dans un groupe ou chez un individu, quelle que soit l'activité sociale considérée : « Sur un point particulier, parler de mentalités non seulement ne permet pas de faire un exposé exact, mais est aussi définitivement trompeur : il s'agit des *diversités* entre les différents types de communication au sein d'une même culture et à une même époque. »

(Bernard Lahire, *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*).

L'objectif de ce chapitre est de présenter et d'interpréter par l'entremise d'une observation attentive, le PP des témoins concernés par le présent travail. Le parti pris, ici, est que le comportement langagier de n'importe quel individu est déterminé dans une large mesure par son parcours de vie. Or, comme cela a été dit auparavant (Cf. Chapitre V, section 5.3.), une série de facteurs clés sont pris en compte dans cette étude. Ceux-ci mettent certes en valeur l'unicité de l'homme, mais ils ne rejettent pas pour autant les différentes situations sociales dans lesquelles se déroule son existence.

Avant de procéder à l'analyse du questionnaire élaboré pour le besoin des travaux de terrain, il convient néanmoins de rappeler que le choix de la population enquêtée porte fondamentalement sur une option méthodologique qui consiste à appeler « Cap-Verdien », chaque individu ayant participé à cette étude, et ce, indépendamment de son parcours de vie (Cf. Chapitre II, section 2.7.). C'est pourquoi malgré l'existence de trois sous-groupes – *Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert*, *Cap-Verdiens de retour au pays* et *Cap-Verdiens de France (diaspora)* – le même questionnaire a été distribué dans l'ensemble des terrains cités ci-dessus. Son analyse est donc assise sur une observation symétrique et comparative.

## 7.1. Terrain 1 : Les Cap-Verdiens natifs résidants dans l'archipel

### Contexte :

Ce terrain correspond à une première fraction de la population enquêtée, en l'occurrence les *Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert* (Cf. Chapitre VI, section 6.2., sous-section 6.2.1.). Pour une meilleure organisation de l'analyse et des données quantitatives, il est classifié comme *Terrain 1*. Soixante-six (66) individus – tous natifs des îles du Cap-Vert – y ont été observés. La grande masse des témoins (59) habite à Praia, ville où se sont déroulés les travaux de recherche. Les 7 autres participants résident à Pedra Badejo<sup>335</sup>, Cabeça Carreira<sup>336</sup>, Calheta de São Miguel<sup>337</sup> et Tarrafal<sup>338</sup> (Cf. Figure 7).



**Figure 7 : Capture d'écran de la cartographie<sup>339</sup> de la résidence des témoins sur l'île de Santiago (Terrain 1)**

<sup>335</sup> Localité côtière située à l'est de l'île de Santiago, à 31 km de Praia par la route orientale (*Wikipédia*).

<sup>336</sup> Localité de l'intérieur de l'île de Santiago, proche de la ville de Assomada (*Wikipédia*).

<sup>337</sup> Localité côtière située au nord-est de l'île de Santiago, à 45 km de Praia par la route orientale (*Wikipédia*).

<sup>338</sup> Ville située au nord de l'île de Santiago.

<sup>339</sup> Réalisée depuis l'app Plans, conçu par Apple. Les chiffres entre parenthèses correspondent au nombre de témoins résidents dans le quartier (pour la ville de Praia) ou la localité.

### Parcours de vie/Pays d'existence :

Parallèlement à la question du *pays de naissance*, le premier aspect analysé dans le questionnaire porte précisément sur la relation avec le ou les *pays d'existence* des témoins et l'importance que ce paramètre revêt pour ce qui est du voire des univers sociolinguistiques dans lesquels ils ont évolué au cours de leur vie. Pour commencer, deux pays ont été ciblés : le Cap-Vert et la France. Ceci dit, au-delà de chercher à savoir si les enquêtés ont vécu ou séjourné dans ces pays, le plus important est de connaître la durée de cet éventuel séjour.

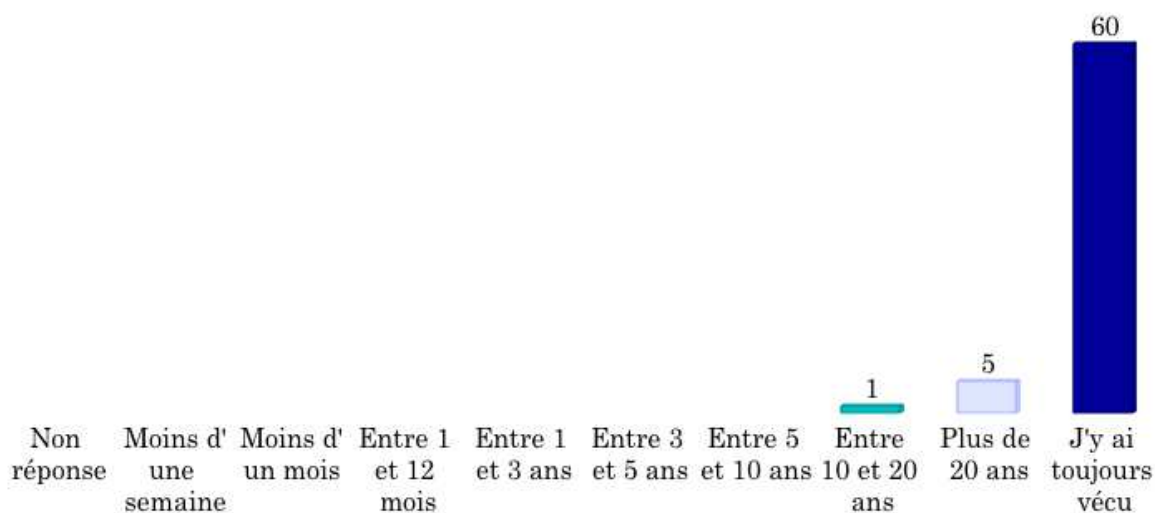
En toute logique, tous les participants aux enquêtes ont vécu au Cap-Vert. L'archipel n'est donc pas seulement leur pays de naissance ; c'est aussi un pays qui a un poids déterminant en termes de PP, car une partie significative de leur vie s'y est déroulée. En effet, on remarque que le plus souvent, ils y ont longuement résidé, même après la naissance (Cf. Graphique 1). Ils sont, du reste, 60 (90.9 %) à affirmer avoir toujours vécu au Cap-Vert, même quand pendant leur existence, ils ont quitté l'archipel pour une période relativement longue à l'étranger<sup>340</sup>. On pourrait d'ailleurs postuler que lorsque l'émigration est provisoire, l'idée d'une permanence imaginaire dans les îles reste une réalité bien vive chez les Cap-Verdiens natifs.

Quant aux six autres enquêtés, l'image d'une longue présence au Cap-Vert est aussi bien réelle. En effet, cinq d'entre eux disent y avoir vécu plus de 20 ans, et une personne affirme avoir résidé entre 10 et 20 ans dans l'archipel. C'est la raison pour laquelle, le parcours scolaire concernant cette fraction de la population a été intégralement réalisé dans les îles, et que dans de nombreux cas, un enseignement supérieur – notamment en FLE – a été également suivi dans le pays.

---

<sup>340</sup> Tel est le cas de CAV314, 25 ans, étudiante de français et LDM344, 22 ans, étudiante de français, qui ont résidé pendant trois ans au Sénégal dans le cadre de leurs études supérieures.

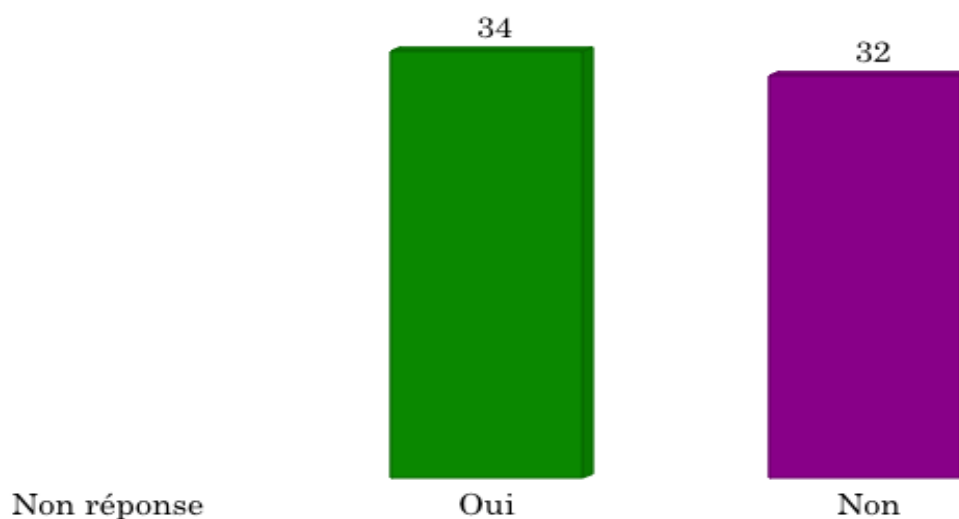
## Durée de résidence au Cap-Vert



**Graphique 1 : Durée de résidence des témoins au Cap-Vert (Terrain 1)**

Pour ce qui concerne la vie en France, on peut voir que plus de la moitié des enquêtés (51,5 %) y ont vécu ou séjourné (Cf. Graphique 2). D'après l'échantillon de ces enquêtes, la France semble être donc une destination privilégiée chez les Cap-Verdiens natifs. En plus, il faut noter que parmi les étudiants de FLE de l'université du Cap-Vert, un nombre assez important possède de la famille dans l'Hexagone.

## Vie/séjour en France



**Graphique 2 : Vie/Séjour des témoins en France (Terrain 1)**

*A priori*, on pourrait penser que pour ces témoins, ce pays joue un rôle capital principalement en raison du contact qu'ils pourraient avoir eu avec la langue française. Pourtant, en regardant les données statistiques de plus près, on s'aperçoit que parmi les 34 individus ayant résidé en France, à peine 17 peuvent y réclamer une présence plutôt importante en termes de durée réelle de vie.

Seul *JRO196*, 56 ans, ancien footballeur professionnel en Europe et actuellement entraîneur et éducateur sportifs dans une école de football de Praia a résidé 12 ans en France. *ORE695*, 44 ans, professeur universitaire de français, *CII310*, 44 ans, professeur universitaire en sciences de l'éducation, *JOG167*, 43 ans, juriste et *GSV714*, 47 ans, professeur universitaire de mathématiques y ont séjourné entre 5 et 10 ans, dans le cadre de la réalisation de leur formation supérieure en master 2 ou doctorat.

Parmi les autres présences expressives, on retient que 3 témoins ont vécu en France entre 3 et 5 ans, et 9 y ont résidé entre 1 et 3 ans. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit généralement de personnes ayant bénéficié d'une bourse d'études de la Coopération française pour poursuivre leurs études supérieures<sup>341</sup> dans ce pays. D'ailleurs, il faut souligner que les migrations des membres de cette fraction de la population correspondent plutôt à des programmes de mobilité internationale (bourses d'études, stages linguistiques, participations à des rencontres internationales, etc.) qu'à de véritables mouvements d'émigration.

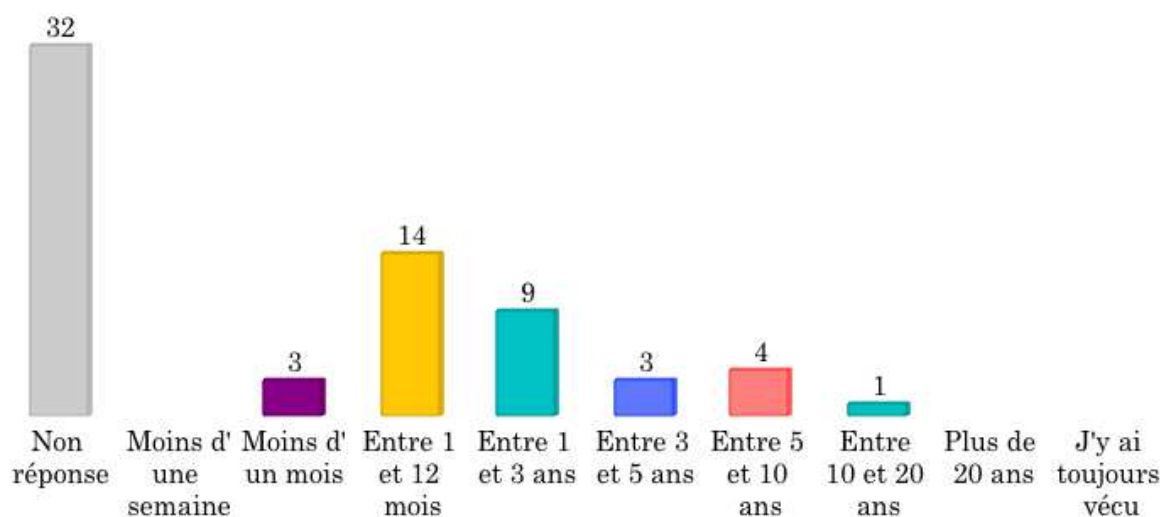
Les autres cas de déplacements en France métropolitaine tiennent à de courts séjours<sup>342</sup> – moins d'un mois (3 individus), entre 1 et 12 mois (14) – et ne semblent pas avoir une incidence majeure en matière de contact avec la langue française telle qu'elle est parlée par les Français natifs.

---

<sup>341</sup> Master 2 ou Doctorat dans des domaines variés (sciences du langage, ethnologie culturelle et sociale, chimie, etc.).

<sup>342</sup> À l'exception de *CIR399*, 31 ans, professeur de français, qui est restée 8 mois en France pour des raisons de santé.

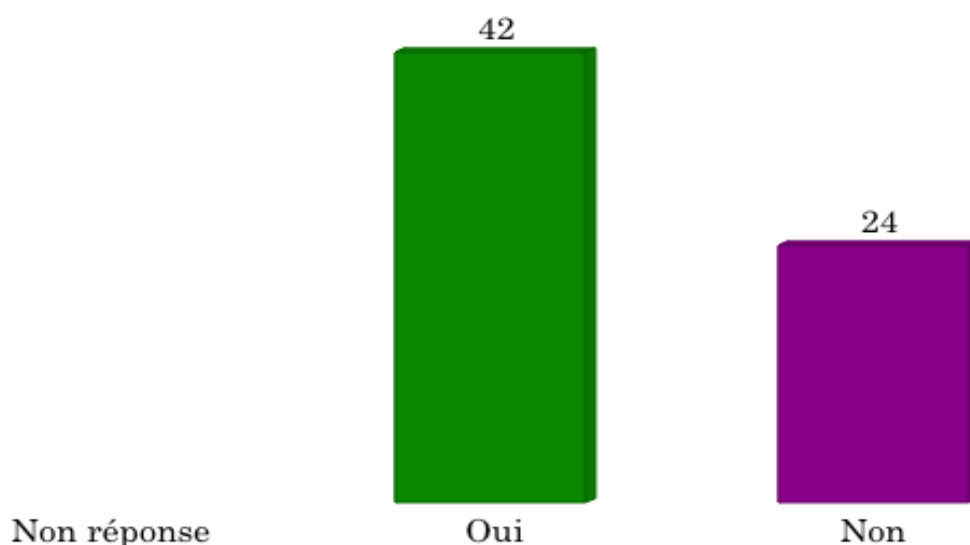
### Durée de résidence en France



**Graphique 3 : Durée de résidence des témoins en France (Terrain 1)**

En dehors du Cap-Vert et de la France, il était opportun de savoir si les personnes appartenant à ce terrain de recherche avaient d'une part, vécu ou séjourné dans d'autres pays et d'autre part, sur quel espace de temps. Le graphique 4 montre que 42 témoins, soit 63,6 % d'entre eux ont effectivement résidé ailleurs au cours de leur existence, contre 24 (36,4 %) qui n'ont jamais quitté l'archipel.

### Vie/séjour dans d'autres pays



**Graphique 4 : Vie/Séjour des témoins dans d'autres pays (Terrain 1)**

Au total, trente-sept (37) pays ont été l'objet de séjours ou de visites<sup>343</sup> par l'ensemble des membres de cette fraction de la population (Cf. Graphique 5). Cela prouve encore une fois que les Cap-Verdiens se caractérisent aussi bien par la mobilité internationale<sup>344</sup> – ce qui est surtout le cas ici – que par les grands courants migratoires.

Les pays les plus visités sont le Portugal (26 témoins) et les Pays-Bas (10) pour ce qui est du continent européen, le Sénégal (21) pour l'Afrique, et les États-Unis (11) pour ce qui concerne le continent américain. À première vue, cela signifierait que les langues étrangères avec lesquelles ces individus sont le plus en contact sont celles qui servent de véhicule d'expression quotidienne dans ces différentes régions du monde. Il s'agit là d'une simple hypothèse. Une analyse plus fine de cette question est apportée un peu plus bas.

On notera qu'un nombre conséquent de pays (21) a fait l'objet d'une visite ou d'un séjour par seulement un ou deux témoins. Or, la visite ou le séjour d'un ou deux individus dans un pays particulier ne sauraient influencer les possibilités d'émergence de variétés linguistiques propres à cette fraction de la population.

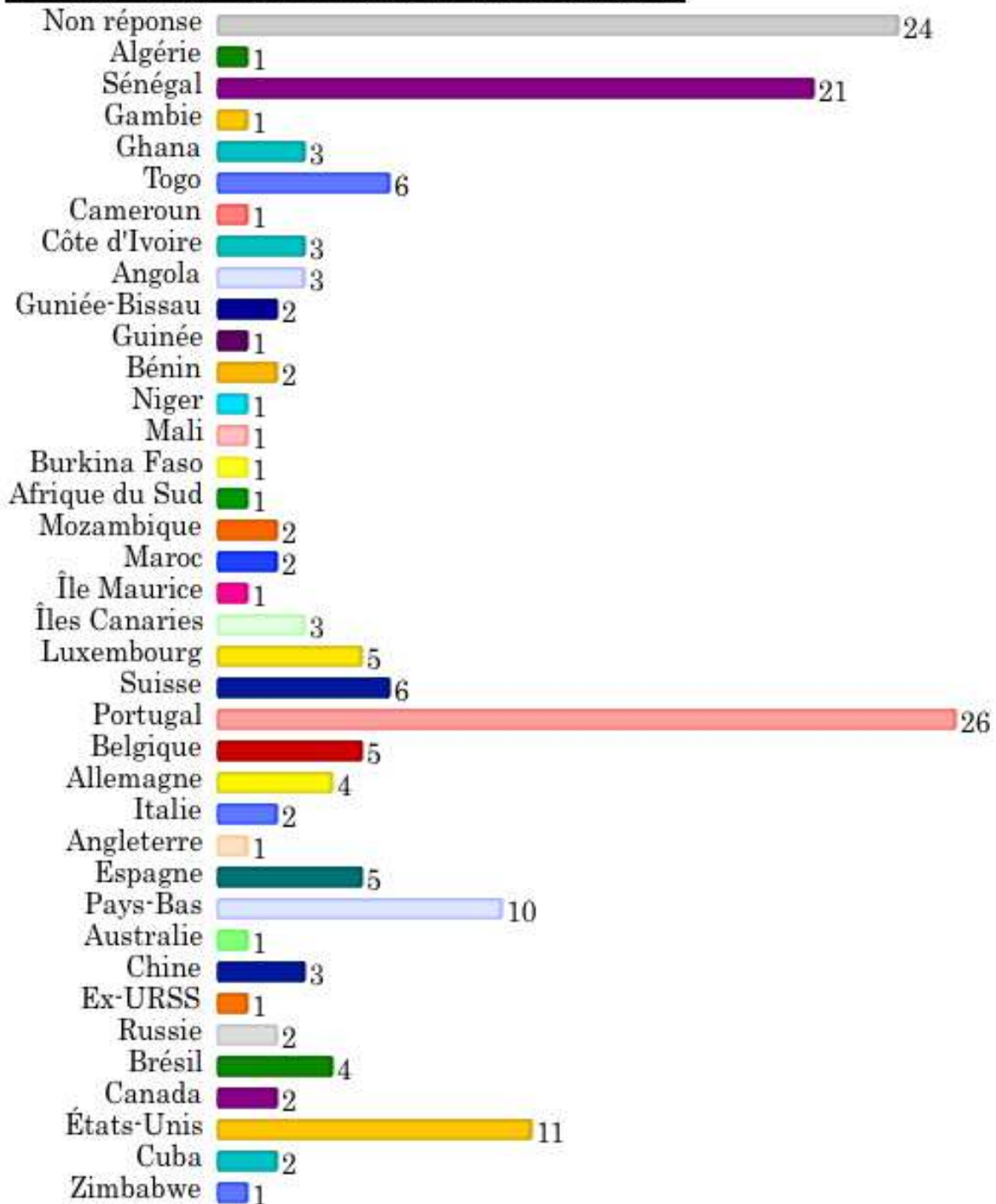
---

<sup>343</sup> Dans ce travail, les tranches de durée de *Moins d'une semaine* et de *Moins d'un mois* équivalent à des périodes de visites dans un pays. Les autres tranches de durée correspondent plutôt à des périodes de séjours.

<sup>344</sup> Individuelle ou en petits groupes.



## Autres pays de résidence des témoins



**Graphique 5 : Autres pays de résidence des témoins (Terrain 1)**

Concernant ce terrain, les déplacements à l'étranger sont généralement motivés par des périodes de formation supérieure comprises entre 1 et 3 ans, ou 1 et 6 ans. Or, certains participants choisissent pour diverses raisons (obtention d'un poste de travail, meilleures conditions de vie,

poursuite des travaux de recherches, envie d'être naturalisé(e), etc.) de rester dans le pays d'accueil quelques années supplémentaires.

*GSV714*, 47 ans, professeur universitaire de mathématiques, a effectué toute sa formation supérieure au Portugal, conclue par une thèse de doctorat. Il s'est ensuite engagé comme chercheur docteur dans un « post-doc » d'où sa permanence dans ce pays entre 10 et 20 ans. En revanche, *CUI321*, 32 ans, professeur de français dans l'enseignement secondaire, et *EIL593*, 52 ans, militaire, ont vécu en Angola entre 10 et 20 ans parce qu'ils y sont arrivés avec leurs parents pendant leur enfance.

On note ainsi que les présences de longue durée<sup>345</sup> en dehors des îles du Cap-Vert concernent très peu de témoins (9 pour le Portugal, 5 pour le Sénégal, 4 pour le Brésil, 2 pour le Togo, l'Angola et la Russie et 1 pour l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Maroc, le Luxembourg, l'Espagne, les Pays-Bas, l'ex-URSS, le Canada et Cuba), soit 34 occurrences (26,8 %) sur un total général de 127 sorties (Cf. Tableau 30)<sup>346</sup>. Au contraire, les séjours dans l'intervalle entre « moins d'une semaine et 12 mois » comprennent plus de témoins, plus précisément 93 occurrences (73,2 %) pour l'ensemble des pays visités. Mais quelle que soit la durée du séjour dans chacun des pays du parcours migratoire des témoins, il est évident que les contacts entre leur(s) langue(s) et la/les langue(s) des migrations auront produit des effets plus ou moins importants en fonction de leur intensité et de leur prolongement (Cf. Chapitre IV, section 4.2., sous-section 4.2.2).

Les destinations préférées des enquêtés sont le Portugal avec 17 témoins, le Sénégal (16 témoins) et les États-Unis (9 témoins). Ces voyages – ils ne concernent bien entendu pas tous les témoins – correspondent soit à de brèves missions de service, soit à des périodes de vacances. Quelques fois, il s'agit même de passages (transit) qui peuvent durer quelques heures seulement. C'est le cas de *AID194*, 58 ans, professeur universitaire d'anthropologie pour un passage aux Pays-Bas, en Italie et en Espagne respectivement, et de *JROI96*, 56 ans, entraîneur et éducateur sportifs, pour un passage en île Maurice.

Au demeurant, il semble que les éventuelles interférences linguistiques qui émaneraient des voyages des Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel toucheraient surtout les individus et pas l'ensemble des membres du Terrain 1. Le facteur « durée de résidence » constitue en cela une donnée essentielle dans la détermination de la compétence langagière de ces personnes.

---

<sup>345</sup> La période considérée ici est celle allant de 1 à 20 ans.

<sup>346</sup> Ce tableau sur la durée de résidence dans les autres pays ne tient compte que des séjours majeurs indiqués par les témoins (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 7), et non de l'ensemble des pays dans lesquels ils ont vécu (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 6).

**Tableau 30**

**Durée de résidence des témoins dans les autres pays (Terrain 1)**

Pays	Durée							
	Moins d'une semaine	Moins d'un mois	Entre 1 et 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 20 ans	Plus de 20 ans
Algérie					1			
Sénégal	2	10	4	3	1	1		
Gambie	1							
Ghana		2						
Togo		1	3	1	1			
Cameroun			1					
Côte d'Ivoire		2		1				
Angola							2	
Guinée-Bissau		1				1		
Guinée								
Bénin		1						
Niger			1					
Mali								
Burkina Faso		1						
Afrique du Sud		1						
Mozambique		1						
Maroc						1		
Île Maurice		1						
Îles Canaries		1	1					
Luxembourg	2				1			
Suisse	1	3	1					
Portugal		2	15	5	2	1	1	
Belgique		4						
Allemagne		2	1					
Italie	1	1						
Angleterre								
Espagne	1	2	1	1				
Pays-Bas	1	2	3		1			
Australie		1						
Chine		2						
Ex-URSS				1				
Russie						2		
Brésil			1	2	1	1		
Canada				1				
États-Unis		1	8					
Cuba		1			1			
Zimbabwe			1					

### Parcours de vie/Langues parlées :

Mais, la compétence langagière des témoins de ce premier terrain de recherche peut aussi être mesurée par rapport aux représentations qu'ils ont eux-mêmes des langues parlées dans les pays qu'ils ont visités. Le postulat est qu'un individu peut subir l'influence d'une langue lorsqu'il a accès à celle-ci. Toutefois, cet accès n'est pas automatiquement facilité par la simple connaissance qu'il a de l'ensemble des langues parlées sur le territoire national du pays de destination (Cf. Chapitre V, section 5.3., sous-section 5.3.7).

Les enquêtes permettent de montrer qu'en général, les témoins connaissent plutôt les langues officielles ou nationales<sup>347</sup> des pays de destination et plus rarement les langues régionales. Par exemple, *ABII29*, 26 ans, étudiant de FLE, a vécu entre 3 et 5 ans en Algérie, mais il estime que l'on parle uniquement le français et l'arabe dans ce pays. En revanche, *SRR191*, 37 ans, juriste, sans rentrer dans les détails, dit que « *des langues dialectales marocaines* » sont parlées dans ce pays, en plus de l'arabe et du français. Il y a résidé entre 5 et 10 ans.

Parmi les témoins qui ont résidé plus de 3 ans au Sénégal, plusieurs répondent que le français et le wolof sont les deux langues parlées sur le territoire sénégalais. Même en partant du principe que ces individus n'ont habité qu'à Dakar, on peut déduire que cette connaissance limitée du panorama linguistique sénégalais devrait avoir des répercussions sur leur propre répertoire linguistique<sup>348</sup> puisque l'exposition aux autres langues parlées dans le pays n'a pas été possible. Il existe quand même des exceptions comme *CLV332*, 52 ans, professeur de français depuis 23 ans dans une école secondaire qui écrit : « *La langue française, le wolof et d'autres langues locales*<sup>349</sup>. *La langue française et autres 42 langues locales*<sup>350</sup> environ ». Précision nécessaire : ce témoin a résidé au Sénégal (*entre 1 et 3 ans*), au Togo (*entre 1 et 3 ans*) et en Guinée, en Côte d'Ivoire et au Bénin<sup>351</sup>. Dans ce même registre, *MAS411*, 49 ans, professeur de français dans le secondaire, se réfère aux « *langues africaines* » parlées au Togo et au Sénégal où il a séjourné pendant un mois et moins d'un mois respectivement. *ORE695*, 44 ans, professeur universitaire de français, mentionne pour sa part, les « *langues locales* » parlées au Mozambique où il a résidé moins d'un mois et *AANI15*, 44 ans, professeur de français au secondaire, évoque les « *plus de 30 dialectes* » parlés en Côte d'Ivoire où elle a vécu entre 1 et 3 ans.

---

<sup>347</sup> En particulier les langues véhiculaires

<sup>348</sup> Celui qui émane notamment de la mobilité internationale et des voyages.

<sup>349</sup> Pour ce qui est du Sénégal.

<sup>350</sup> Pour ce qui concerne le Togo.

<sup>351</sup> Pour ces trois pays, la durée de résidence n'a pas été précisée.

La présence du Ccv parmi les langues parlées dans les autres pays de résidence des témoins est une autre particularité qui apparaît dans les enquêtes. On retrouve exactement 4 occurrences. *ILR938*, 29 ans, assistante de direction, a séjourné pendant un mois au Portugal et dit que l'on y parle créole et portugais. *SZE185*, 22 ans, étudiante de FLE, est allée en vacances au Sénégal pendant moins d'un mois et affirme que le français, le créole et le wolof sont les langues parlées dans ce pays. Il en est de même pour *AID194*, 58 ans, professeur universitaire d'anthropologie, qui inclut le créole dans la liste<sup>352</sup> des langues parlées au Sénégal et au Portugal. Pour sa part, *ATE125*, 47 ans, professeur universitaire de français, après avoir séjourné au Portugal, au Sénégal et en Allemagne retient que le portugais, le français, le wolof, le Ccv et l'allemand sont les langues qui y sont parlées<sup>353</sup>.

L'inclusion du Ccv parmi les langues parlées dans les autres pays de résidence pourrait se justifier d'une part, par la présence d'une communauté cap-verdienne dans les pays *supra* cités et d'autre part, par le fait que ces enquêtés auraient beaucoup utilisé ce code linguistique au cours de leurs voyages, probablement d'ailleurs au contact avec les Cap-Verdiens résidant dans ces pays. Le tableau qui suit fait état des langues répertoriées par les témoins du Terrain 1 et qui, selon eux, sont parlées dans les autres pays où ils ont résidé au cours de leur existence. Les langues étrangères connues par les membres de cette fraction de la population sont donc au nombre de dix-sept (17)<sup>354</sup>. Ces langues sont potentiellement celles qui participeraient de leur répertoire linguistique.

---

<sup>352</sup> Le portugais et le français sont également cités.

<sup>353</sup> C'est en tout cas ce qui apparaît dans son questionnaire individuel.

<sup>354</sup> Le créole cap-verdien n'est naturellement pas pris en compte ici.

**Tableau 31**

**Langues parlées dans les autres pays de résidence selon les témoins (Terrain 1)**

Liste des langues
français
arabe
anglais
wolof
créole cap-verdien
espagnol
allemand
flamand
néerlandais
portugais du Portugal <sup>355</sup>
sérère
mandingue
dioula
russe
portugais du Brésil <sup>356</sup>
italien
mandarin
luxembourgeois

D'après les réponses des participants aux enquêtes, le Ccv, le français et le portugais sont trois langues qui appartiennent toutes à leur répertoire linguistique respectif, le répertoire étant défini ici comme l'ensemble des langues directement à disposition de chaque participant (Cf. Chapitre V, section 5.3., sous-section 5.3.7.). Ces résultats s'expliquent essentiellement par le biais de leur parcours personnel (Cf. Graphique 6). Il faut rappeler que le choix de cette fraction de la population est volontaire. Il s'agit, en effet, de Cap-Verdiens natifs de l'archipel, mais qui ont un parcours de vie lié à la langue française (étudiants de FLE, boursiers du gouvernement français ayant poursuivi leur formation dans une université française ou francophone. Il semble

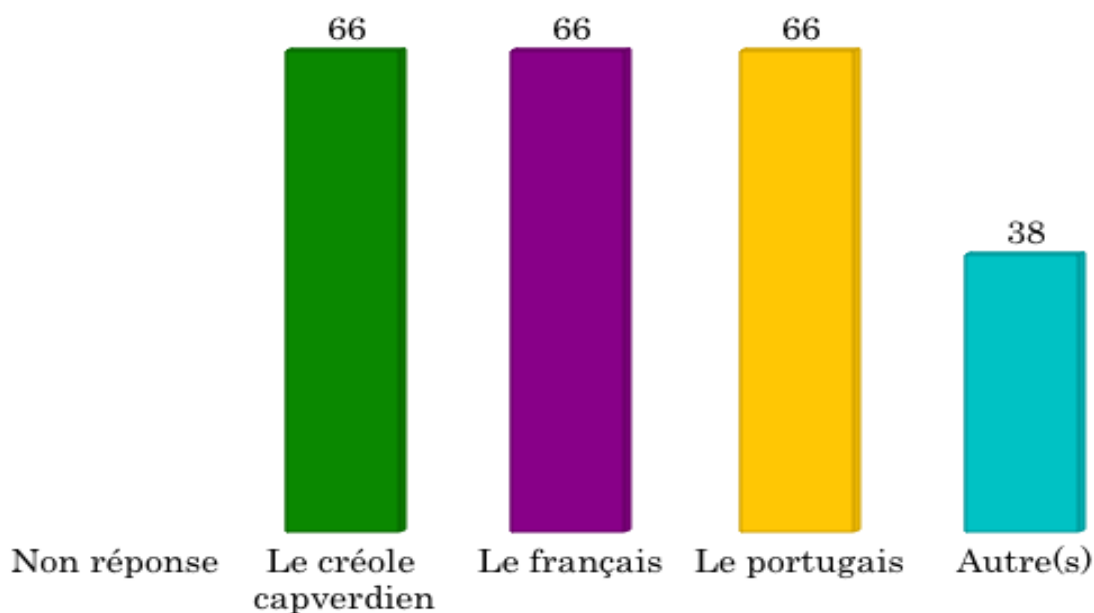
<sup>355</sup> Portugais européen.

<sup>356</sup> Portugais brésilien.

d'ailleurs que les trois principales langues parlées par les témoins du Terrain 1 découlent beaucoup plus des contextes sociolinguistique et socio-éducatif nationaux que de leur mobilité internationale et leurs itinéraires migratoires individuels.

En revanche, on observe que 38 témoins (57,6 % des participants) parlent au moins une autre langue. Ce constat montre que les langues secondaires qui viennent s'ajouter au répertoire linguistique de chacun de ces individus ont un rapport évident avec leurs migrations vers d'autres régions du monde.

### Répertoire linguistique des témoins



**Graphique 6 : Répertoire linguistique des témoins (Terrain 1)**

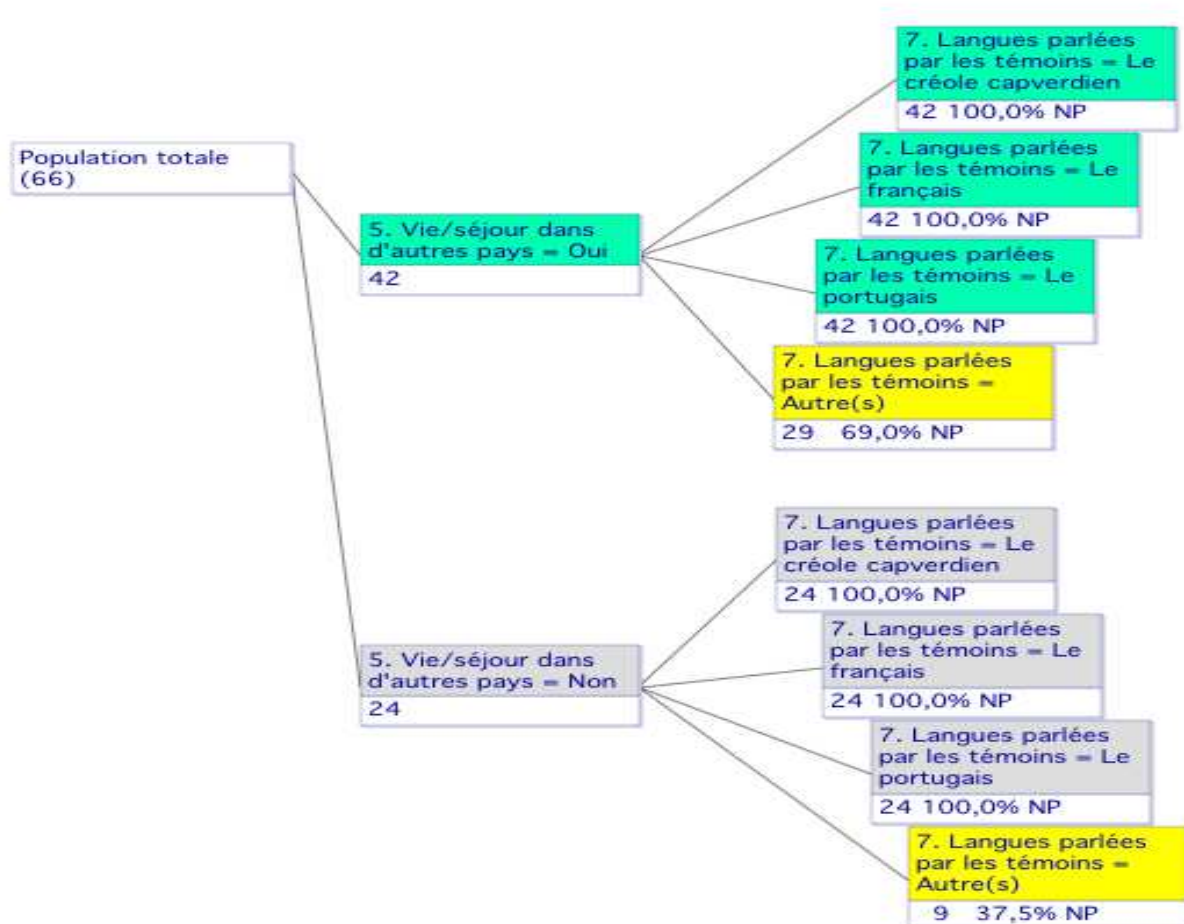
En effet, parmi les 42 témoins ayant vécu à l'étranger, 29, soit 69 % d'entre eux affirment parler une ou plusieurs langues, contre 13 (31 %) pour qui les voyages n'ont pas servi à enrichir les répertoires linguistiques respectifs. Or, si pour certains, les séjours ont été de courte durée, pour d'autres comme *ABI129*<sup>357</sup>, *SRR191*<sup>358</sup> ou *CUI321*<sup>359</sup>, les longs séjours loin des îles n'ont pas permis d'apprendre les langues parlées dans les différents pays d'accueil, vraisemblablement parce que ces individus choisissent de ne pas s'exposer à ces langues. En revanche, des 24

<sup>357</sup> Entre 3 et 5 ans en Algérie.

<sup>358</sup> Entre 5 et 10 ans au Maroc.

<sup>359</sup> Entre 10 et 20 ans en Angola.

témoins n'ayant jamais quitté l'archipel, à peine 9 (37,5 %) disent parler aussi l'anglais<sup>360</sup>, une langue généralement apprise à l'école<sup>361</sup>, au Cap-Vert, mais pas forcément bien maîtrisée, contre 15 (62,5 %) qui parlent uniquement le Ccv, le français et le portugais.



**Figure 8 : Relation Vie/séjour dans d'autres pays/Autres langues parlées par les témoins (Terrain 1)**

Le graphique 7 ci-après illustre l'hégémonie de l'anglais sur les autres langues du répertoire linguistique des Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert. Comme on le verra plus loin, l'anglais reste surtout une langue scolaire contrairement à l'espagnol qui se manifeste à travers l'intérêt personnel des témoins pour son apprentissage. Les autres parlers (wolof, sérère, russe,

<sup>360</sup> DMD444, 24 ans, responsable de l'accueil et attachée de communication à l'IFCV affirme parler un peu d'espagnol.

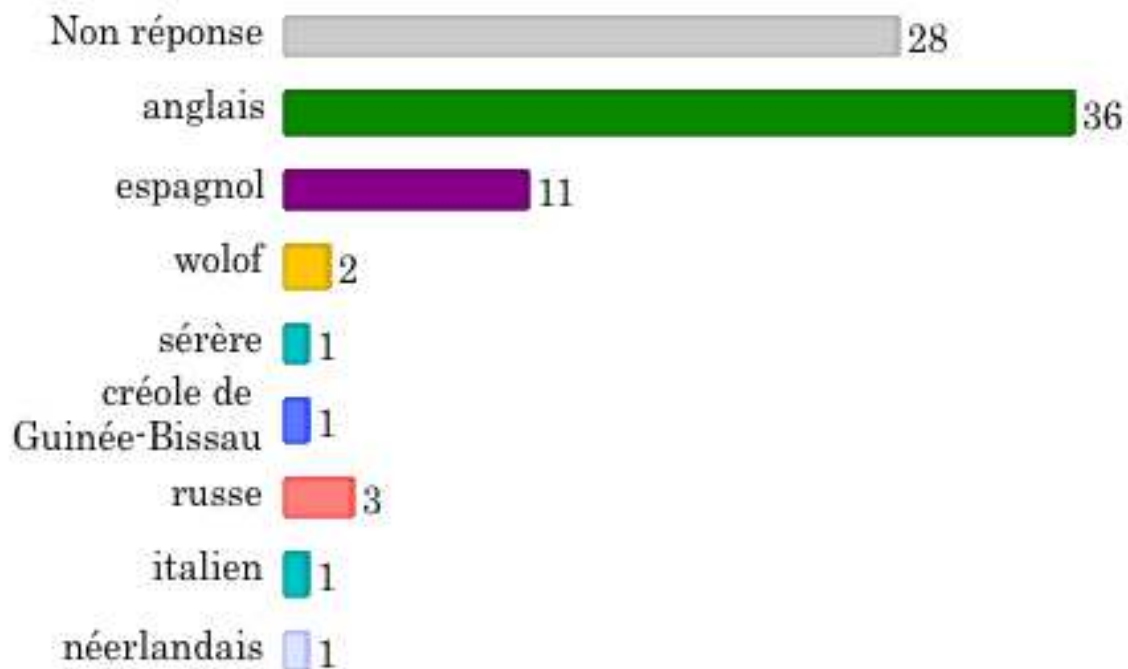
<sup>361</sup> HLI839, 23 ans, chargé de communication dans un centre d'appel, a appris l'anglais (module inclus dans le plan d'études) à l'université pendant un an, dans une formation en médiation et communication touristiques. CEO356, 21 ans, étudiante de français, a appris l'anglais dans la rue en parlant avec des étudiants d'anglais de l'université du Cap-Vert.



néerlandais) correspondent à des idiomes appris suite à la présence considérable du témoin au Sénégal (*RCI939* et *LDM344*), en Ex-URSS (*JOI169*), en Russie (*PUL733* et *AUL121*), ou aux Pays-Bas (*JRO196*). Quant à l'italien, parlé par *LNC353*, il résulte d'un apprentissage avec des amies cap-verdiennes résidant en Italie, et qui ont l'habitude de venir au Cap-Vert pour passer des vacances.

On notera aussi l'apparition d'une langue – le créole de Guinée-Bissau – qui ne figure pas parmi les langues répertoriées par les témoins dans le tableau 31, mais qui est pourtant parlée par un individu<sup>362</sup> qui a vécu entre 5 et 10 ans en Guinée-Bissau.

### Autres langues parlées par les témoins



**Graphique 7 : Autres langues parlées par les témoins (Terrain 1)**

La suite de l'analyse va porter sur la fréquence et la qualité de l'utilisation des langues chez les témoins de cette sous-communauté. Mais, avant d'entrer dans le vif du sujet, il faudrait d'abord rendre compte d'un commentaire<sup>363</sup> récurrent parmi les enquêtés qui permet de mieux appréhender l'importance du PP et son aspect évolutif au cours de l'existence, surtout lorsqu'il s'agit de définir la compétence langagière d'un individu.

<sup>362</sup> *RCI939*, 49 ans, étudiante de français.

<sup>363</sup> On le retrouve d'ailleurs dans les deux autres fractions de la population.

Beaucoup de participants disaient durant les enquêtes : « *Ce que je vais dire maintenant, ce n'est pas ce que j'aurais dit il y a quelques années de cela* ». Autrement dit, selon les témoins, certaines langues ne sont plus parlées aujourd'hui, d'autres, en revanche, ont fait leur irruption dans leur répertoire linguistique et leur compétence dans chacune des langues s'est inversée au cours de leur parcours de vie. Cela veut dire que les résultats présentés maintenant ne sont vrais que dans le cadre de ce travail. En effet, en raison des transformations successives qui composent les diverses étapes du PP des acteurs sociaux, les mêmes enquêtes, auprès des mêmes témoins, apporteront des conclusions différentes à l'avenir.

Ceci étant dit, on note que le Ccv est incontestablement la langue la plus parlée par les participants du Terrain 1 (Cf. Graphique 8). Ces résultats ne sont pas surprenants quand on sait que les membres de cette fraction de la population sont nés au Cap-Vert et qu'ils y ont pratiquement toujours vécu pour la majorité d'entre eux. Il est en revanche curieux de voir que le français et le portugais sont les langues les plus parlées par *CUI321* et *RCI939*, chacun en ce qui le concerne.

Dans le premier cas, la seule explication qui pourrait justifier le choix de *CUI321* est que cet individu est professeur de français dans une école secondaire depuis cinq ans, après avoir réalisé une maîtrise en FLE à l'ancien Institut supérieur d'éducation (ISE). D'autres témoins, avec un parcours de vie plutôt identique à celui de *CUI321*, ont pourtant opté pour le Ccv comme langue la plus parlée dans leur répertoire linguistique. Un autre aspect étrange est que *CUI321* a vécu plus de temps dans des pays officiellement lusophones<sup>364</sup> que dans des pays *a priori* francophones<sup>365</sup>. Quant à *RCI939*, l'indication du portugais peut s'expliquer à travers l'option<sup>366</sup> de vie faite par cette personne. En plus, *RCI939* a vécu plus de temps « dans la lusophonie » (*Plus de 20 ans* aux îles du Cap-Vert, *Entre 5 et 10 ans* en Guinée-Bissau et *Entre 1 et 12 mois* au Portugal), que « dans la francophonie » (*Entre 5 et 10 ans* au Sénégal et *Moins d'un mois* en France).

---

<sup>364</sup> Cap-Vert (*Entre 10 et 20 ans*), Angola (*Entre 10 et 20 ans*).

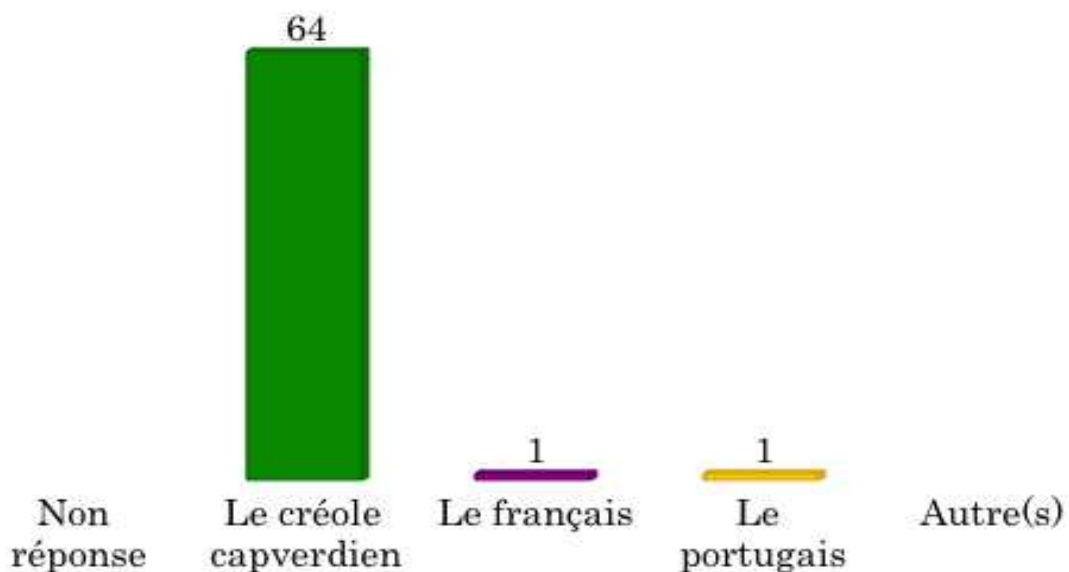
<sup>365</sup> France (*Moins d'un mois*), Sénégal (*Entre 1 et 12 mois*), Cameroun (*Entre 1 et 12 mois*).

<sup>366</sup> *RCI939* est une religieuse (sœur) depuis plusieurs années. Or, avec la colonisation, les branchements linguistiques et religieux étaient fondamentalement ancrés sur la langue portugaise (Cf. Chapitre V, sous-section 5.2.4.). Aujourd'hui encore, les messes sont entièrement dites en portugais.

Un dernier point à faire ressortir dans cette partie est la difficulté qu'ont eue 4 témoins<sup>367</sup> à départager<sup>368</sup> le Ccv et le portugais, en termes de fréquence de leur utilisation quotidienne. Il s'agit pour ces individus d'un choix volontaire d'établir une parité d'utilisation pour ces deux langues. Il va de soi que pour certains Cap-Verdiens, la nature de leurs responsabilités professionnelles les oblige à beaucoup utiliser la langue portugaise au quotidien, d'où cet équilibre avec le Ccv. On pourrait supposer que tel soit le cas ici.

En tout état de cause, il semble qu'une telle proportion harmonieuse soit peu probable ; une langue étant forcément plus utilisée qu'une autre dans la vie de tous les jours.

### Langue la plus parlée



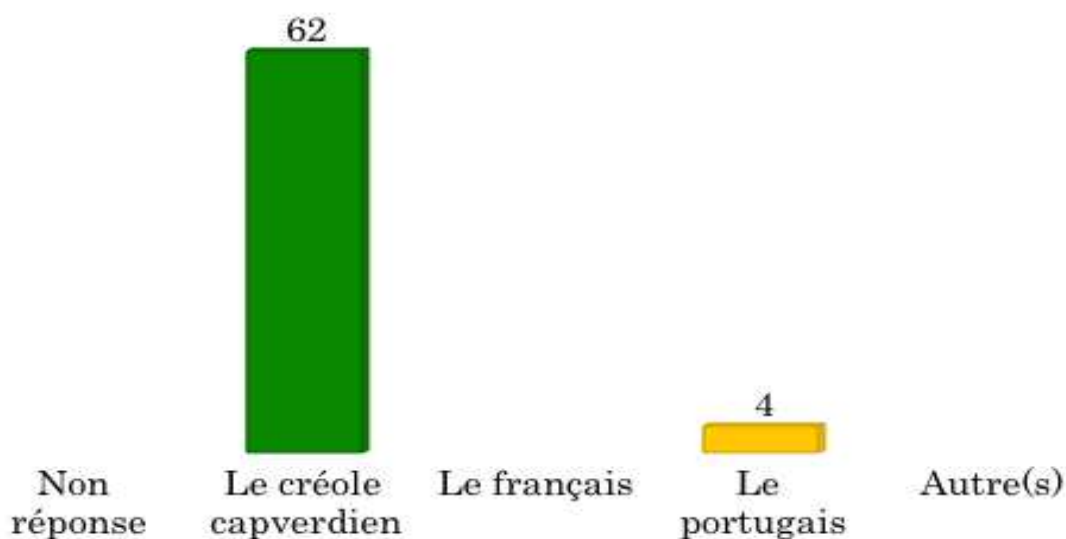
**Graphique 8 : Langue la plus parlée par les témoins (Terrain 1)**

Le Ccv est également la langue la mieux parlée pour 62 des enquêtés (93,9 %). On remarque aussi que le français n'a pas été choisi dans cette catégorie, alors que 4 participants (6,1 %) optent pour le portugais comme la langue la mieux parlée (Cf. Graphique 9). On notera qu'aucun témoin ne parle, dans ce cas, d'égalité des langues.

<sup>367</sup> PUL733, 43 ans, technicienne supérieure à la Direction générale de l'enseignement supérieur, CNE355, 39 ans, géographe au ministère du développement rural, PUM711, 37 ans, journaliste et enseignant, et IEA951, 60 ans, secrétaire permanent de la commission de l'UNESCO.

<sup>368</sup> En raison de la nature de la question (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 10) et pour des raisons d'ordre statistique, les participants de l'enquête étaient obligés de choisir une seule langue entre le Ccv, le français, le portugais, ou même une autre appartenant à leur répertoire linguistique.

## Langue la mieux parlée



**Graphique 9 : Langue la mieux parlée par les témoins (Terrain 1)**

Il est intéressant de noter ici que des quatre individus qui parlent plus le portugais, seul *CUI321* (v. *supra*) figure dans ce groupe restreint où le portugais est mieux parlé que les autres langues. Il faut le dire, ce témoin a grandi en Angola et y a résidé entre 10 et 20 ans. Il explique par la suite que son père interdisait de parler les « dialectes » du pays à la maison. Ceci peut donc justifier que le portugais soit la langue la mieux maîtrisée. *EIL593*, lui aussi, a vécu toute son enfance et une partie de l'adolescence en Angola<sup>369</sup>. Il dit avoir été élevé en parlant le portugais. Le poids du pays d'existence allié à la prépondérance de l'utilisation du portugais alors que se déroulait son plan de socialisation (contexte familial, scolaire, sociétal, rue, etc.) a certainement beaucoup compté pour la qualité de sa compétence en portugais.

Concernant les deux autres enquêtés, le choix du portugais peut être analysé sur la base des représentations des locuteurs à l'égard des langues puisque les indices *pays de naissance/pays d'existence* semblent jouer en faveur du Ccv. D'après les questionnaires individuels, *CLV332* et *CII310* ont toujours vécu au Cap-Vert. Or, si *CLV332* n'a jamais voyagé dans un autre pays lusophone, *CII310* a résidé à peine 2 mois au Portugal. En outre, tous les deux assurent avoir appris le portugais en tant que discipline scolaire<sup>370</sup> et langue officielle d'enseignement.

<sup>369</sup> Entre 10 et 20 ans.

<sup>370</sup> Et universitaire pour *CII310*.

### Acquisition des langues :

Avant de commencer cette sous-section, il est opportun de préciser que dans ce travail, le terme « acquisition » est employé dans un sens très large, c'est-à-dire celui qui désigne le processus naturel par lequel l'apprenant s'approprie inconsciemment et involontairement des savoirs et savoir-faire à la fois langagiers et communicatifs. En revanche, le terme « apprentissage » se réfère plutôt à une acquisition guidée qui se déroule obligatoirement dans un univers institutionnel et de manière parfaitement consciente et volontaire<sup>371</sup> de la part de l'apprenant. La présente remarque est également valable pour les deux autres terrains qui sont présentés plus bas dans ce chapitre.

Ceci étant dit, les enquêtes révèlent que le Ccv est la langue maternelle de tous les participants, y compris de ceux (*CUI321* et *EIL593*) qui ont quitté l'archipel dans leur tendre enfance pour aller vivre en Angola. L'une des principales raisons à cela est qu'elle est aussi la langue des parents, en particulier, et de la famille, en général. Grâce à son statut de langue maternelle, le Ccv est dans l'ensemble utilisé partout (à la maison, dans la rue, à l'école, etc.).

Le français est en général une langue apprise au Cap-Vert, d'abord à l'école, puis à l'université<sup>372</sup>. Selon *ALE135*, pour les plus anciens l'apprentissage du français<sup>373</sup> a commencé dès le « *ciclo preparatório*<sup>374</sup> » à l'âge de 11, 12 ans. Néanmoins, l'aspect communicatif n'était pas la priorité à ce moment-là, explique ce témoin. L'enseignement portait surtout sur les règles de grammaire, sur la lecture et la conjugaison des verbes. Avec la réforme de 1994<sup>375</sup> – elle commence par une période expérimentale, puis elle est généralisée au début de l'année 1996 – l'apprentissage à l'école dure entre 4 et 6 ans, et dépend principalement du choix de l'élève entre les deux langues étrangères<sup>376</sup> en présence. Durant cette période, l'enseignement du français est basé surtout sur la grammaire, une méthode qui s'avère insuffisante pour permettre aux apprenants de bien pouvoir communiquer dans la langue. D'ailleurs, même si le Cap-Vert est membre de la Francophonie depuis 1996, on ne peut pas dire que les Cap-Verdiens parlent véritablement le français, car le français reste une langue réservée essentiellement au cadre scolaire. À ce propos, *EUC533* affirme : « *Le Cap-Verdien, il y a quelques-uns qui parlent*

---

<sup>371</sup> Cf. Cuq, 2003, p. 12.

<sup>372</sup> Notamment pour ceux qui ont suivi un cursus FLE à l'ISE, devenu aujourd'hui l'université du Cap-Vert.

<sup>373</sup> L'anglais n'était enseigné qu'à partir du lycée.

<sup>374</sup> En français, « cycle préparatoire ». Il s'agissait de la première phase de l'enseignement secondaire. Mis en place par le gouvernement colonial, ce cycle durait 2 ans. Il précédait le *Curso Geral* (Cours général, de 3 ans) et le *Curso Complementar* (Cours complémentaire, de 2 ans).

<sup>375</sup> Le français est alors en concurrence avec l'anglais qui est majoritairement choisi d'ailleurs par les élèves, dès la 7<sup>ème</sup> année (1<sup>ère</sup> année du lycée).

<sup>376</sup> Le français et l'anglais.

français, mais c'est juste ceux qui sont allés à l'école. Et, même pour ceux qui sont allés à l'école, ils ne parlent pas bien parce que dès qu'ils terminent l'école, ils oublient tout ce qu'ils ont appris. Et sauf si il\* (s'il) y a quelques-uns qui fait des formations\* (qui ont reçu une formation), qui sont allés en France ou quelques\* (dans des) pays francophones qui peut\* (peuvent) dire qu'ils parlent français<sup>377</sup> ». Aujourd'hui, grâce à une nouvelle réforme, le français est désormais sur un pied d'égalité avec l'anglais.

Certains participants ont aussi appris la langue française dans des universités étrangères<sup>378</sup>, dans un centre de langues étrangères (CII310), à l'ancien Centre Culturel Français de Praia (MTI429), à l'Alliance Française de Mindelo (AMRI49), ou au Séminaire de São José à Praia (MNG457). Mais, l'initiation au français n'est pas exclusivement liée à un enseignement guidé (Cf. Chapitre V, sous-section 5.3.7.). En effet, pour JRO196, celle-ci s'est déroulée durant son parcours migratoire en France. AMD144, lui, parle plutôt d'une acquisition grâce au contact avec les membres de sa famille en France. Finalement, des touristes français (CEO356), des amis francophones (SRR191), la radio et la télévision (JAO116, FAM614 et HNP857) ou l'environnement professionnel (ARI199) ont également permis à quelques témoins d'apprendre cette langue.

Le portugais, langue officielle au Cap-Vert, est surtout appris dans le contexte scolaire. D'ailleurs, en général cette langue n'est utilisée que dans des situations très formelles, et sert à marquer une certaine hiérarchie sociale. Cependant, IEA951, 60 ans, affirme l'avoir appris dans l'univers familial, depuis toute petite, comme langue maternelle, tandis que ARI199, 54 ans, l'a appris par l'intermédiaire de son père qui était portugais. Les résultats des enquêtes présentent aussi d'autres formes d'apprentissage de la langue : à l'église (CEO356), en lisant beaucoup (ATE125), ou par le biais de la radio et de la télévision (AMD144). Celles-ci concernent une étape de la vie relativement avancée.

Parmi les autres langues, on retient d'entrée l'anglais qui est avant tout une discipline scolaire dans le contexte éducatif Cap-Verdien. Néanmoins, deux témoins l'ont aussi appris à l'université, au Portugal (JOI169), et en Russie (AUL121). En revanche, IEA951 a pu l'apprendre à l'âge adulte, en qualité de secrétaire permanent de la commission UNESCO, alors que FAM614 l'a appris à travers la musique<sup>379</sup>, et DLL433 comme employée dans un hôtel à Praia.

---

<sup>377</sup> Les propos tenus par EUC533 sont reproduits tels quels dans ce travail.

<sup>378</sup> Au Sénégal (LDM344 et CAV314), en France (IEA951), en Russie (PUL733), en Côte d'Ivoire (AAN115), en Algérie (ABI129), au Maroc (SRR191).

<sup>379</sup> Le Reggae de Bob Marley.

Pour ce qui est de l'espagnol, *CII310* dit l'avoir appris dans une université française pendant 2 ans, *EIL593*, à Cuba, à travers des cours de langue, *LNC353*, lors de voyages aux Canaries et en suivant des cours à distance, et *DMD444* et *SZE185* avec des amis espagnols.

Pour finir, *PUL733* et *AUL121* ont appris le russe à l'université en Russie, *LDM344* et *RCI939*, le wolof, durant leur séjour au Sénégal. La première avec des amis à l'université de Dakar et la deuxième en suivant des cours à l'école. *JRO196* a appris le néerlandais, un peu dans un cadre scolaire, mais surtout de par son activité professionnelle<sup>380</sup>. Dans tous les cas, ces langues ont été apprises sur une période de temps égale ou inférieure à 6 ans.

### Exposition quantitative<sup>381</sup> aux langues :

L'exposition quantitative à chacune des langues appartenant aux répertoires linguistiques des Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel varie en fonction du statut qu'elles possèdent dans l'univers sociolinguistique national.

Le graphique 10 montre, par exemple, que le Ccv (langue maternelle au Cap-Vert) est beaucoup parlé et écouté dans la journée par les membres de cette fraction de la population, car l'option *Plus de 3 heures* a été cochée par pratiquement tous les participants des enquêtes. Cela prouve que même en plein 21<sup>e</sup> siècle, le Ccv maintient encore une certaine hégémonie dans le pays, du moins pour ce qui est de la sphère de l'oral. *AGR179* explique qu'il parle généralement uniquement le créole ou beaucoup plus le créole parce que l'entourage ne parle pas le français, par exemple. Cependant, il n'est pas possible d'en dire autant du champ de l'écrit<sup>382</sup>. En réalité, on note que 16 témoins ne lisent jamais le Ccv, alors que la grande majorité des personnes sondées le lisent très peu<sup>383</sup> dans une journée. « *C'est difficile de lire le créole. On parle cette langue malgré qu'elle\* soit notre langue maternelle, mais on ne la connaît pas* », affirme *ALE135*, 40 ans, professeur de français dans une école secondaire. *CTI329* dit aussi : « *J'ai des difficultés à lire en créole. Je sais pas pourquoi. [...] Je peux lire plus facile en français que le créole. [...] Je déteste quand mes amis me renvoient des messages en créole. Oui, ça, je déteste. [...] Je préfère lire en portugais ou même en français que le créole*».

---

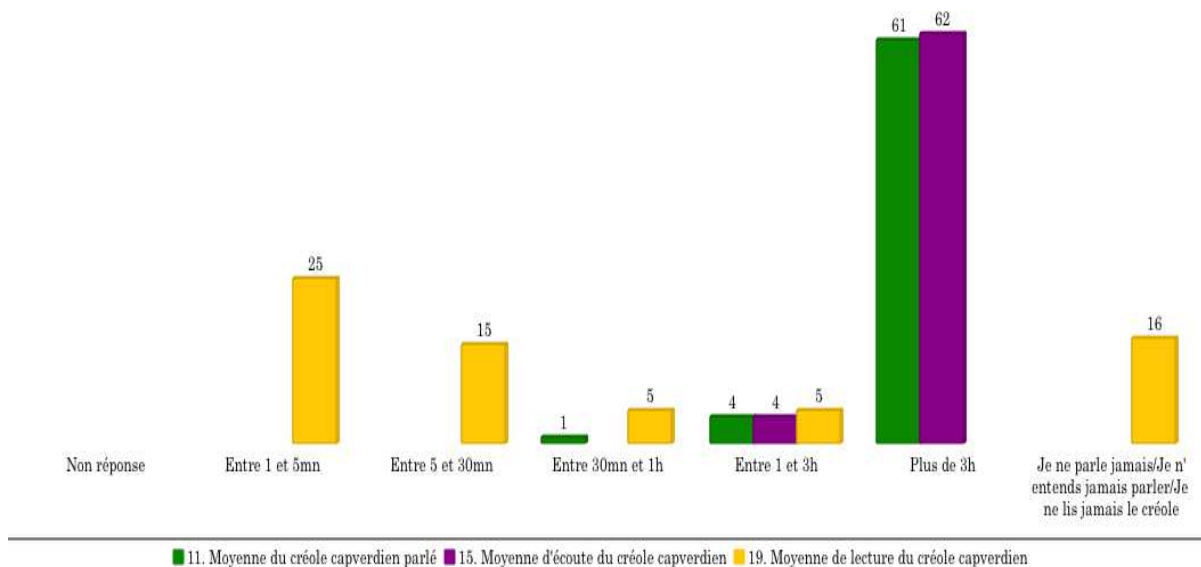
<sup>380</sup> Footballeur professionnel en Europe.

<sup>381</sup> Cf. Chapitre IV, section 4.2., sous-section 4.2.1., pour un rappel de la définition de ce concept.

<sup>382</sup> Vu dans ce travail sous l'angle de la lecture.

<sup>383</sup> *Entre 1 et 5mn* (25 témoins), *Entre 5 et 30mn* (15).

### Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire



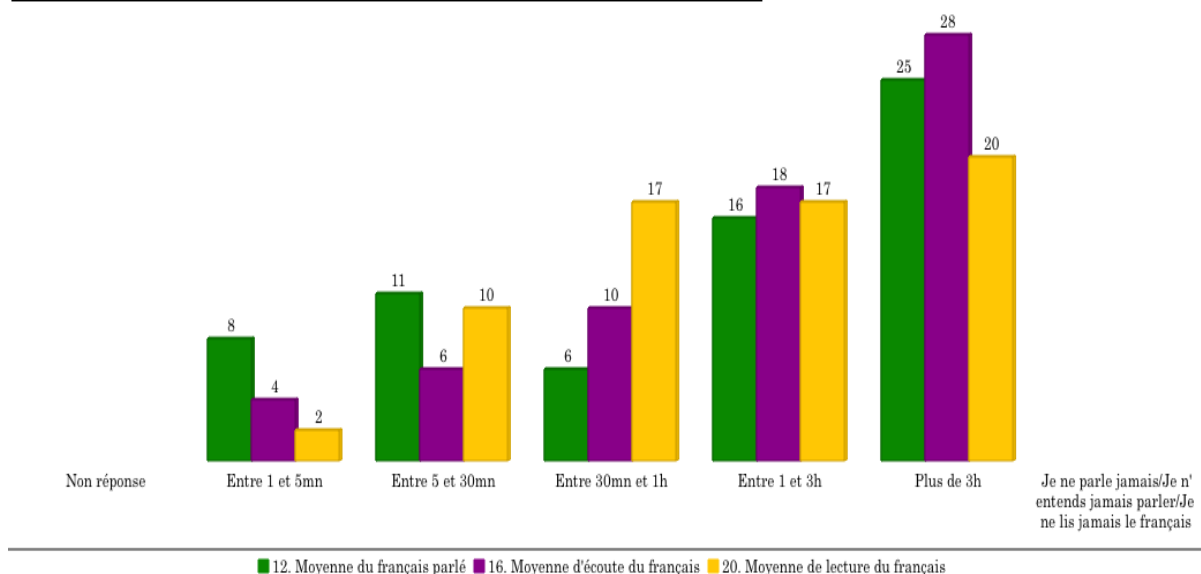
**Graphique 10 : Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire (Terrain 1)**

Les chiffres concernant le français révèlent que cette langue est généralement plus écoutée que parlée par les participants, notamment sur les plus hautes<sup>384</sup> fréquences d'utilisation (Cf. Graphique 11). Bien entendu, il est plus facile pour les membres de cette fraction de la population d'entendre parler le français puisque dans la capitale cap-verdienne, les possibilités de regarder TV5 Monde Afrique et d'écouter RFI sont nombreuses (Cf. Chapitre III, sous-section 3.2.3.). En revanche, il est moins évident de pouvoir parler la langue, compte tenu du contexte exolingue dans lequel évoluent ces individus. L'utilisation régulière du français parlé se doit surtout au fait que parmi cette « catégorie » de Cap-Verdiens se trouvent plusieurs enseignants et étudiants de FLE qui sont au contact « presque » quotidien avec la langue. Curieusement, la lecture ne l'emporte que sur une seule fréquence d'usage (*Entre 30mn et 1h*).

<sup>384</sup> Plus de 3 heures, Entre 1 et 3h, Entre 30mn et 1h.



### Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire



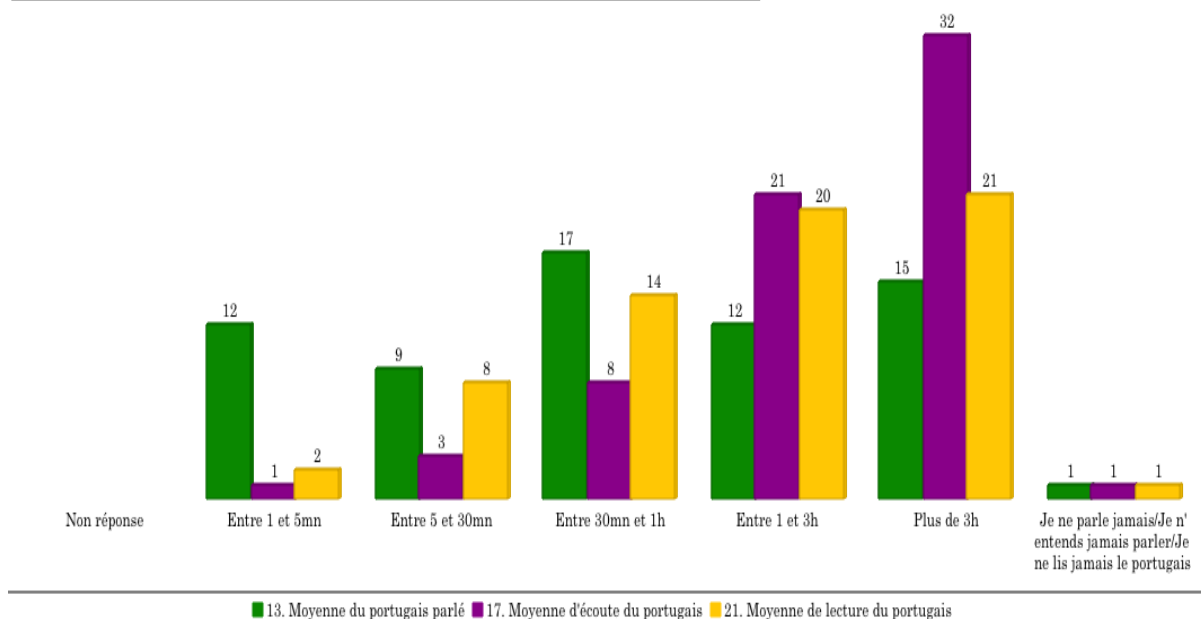
**Graphique 11 : Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire (Terrain 1)**

D'après le graphique 12, l'écoute du portugais est aussi supérieure à la langue parlée et lue principalement sur les fréquences les plus élevées. Cela prouve que les Cap-Verdiens natifs résidant dans le pays parlent moins le portugais dans une journée que le Ccv et même le français<sup>385</sup>. En tout état de cause, le portugais reste encore une langue assez diffusée dans les médias cap-verdiens (télévision, radio, journaux), dans l'administration (textes divers), dans les échanges professionnels (correspondances<sup>386</sup>), et ce malgré une certaine ascension du Ccv depuis quelques années. C'est ce qui pourrait justifier cette suprématie du portugais comme langue plutôt d'écoute. On remarque aussi que le portugais parlé l'emporte principalement sur les basses fréquences d'utilisation. Les rencontres quotidiennes sommaires, mais à caractère habituellement formel contribueraient certainement beaucoup à proportionner ce genre de résultats.

<sup>385</sup> En tout cas, pour ce qui concerne les natifs qui ont un contact particulier avec la langue française (enseignants ou professeurs de français, actuels ou anciens boursiers de la coopération française, etc.)

<sup>386</sup> En particulier électroniques.

### Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire



**Graphique 12 : Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire (Terrain 1)**

Les autres langues du répertoire linguistique de ces personnes occupent une place relativement modeste dans leur quotidien<sup>387</sup> (Cf. Graphique 13). Plus d'un tiers des enquêtés (27 individus) n'ont pas répondu à la question, ce qui *a priori* indiquerait l'existence d'un contact faible voire nul avec ces autres idiomes (parlés, écoutés et lus) pour 40,9 % d'entre eux. Or, on retrouve sur la plus basse fréquence d'usage de ces langues (*Entre 1 et 5mn*), un grand nombre de témoins<sup>388</sup>. Toutes les autres options de réponse présentent un bas pourcentage de témoins impliqués.

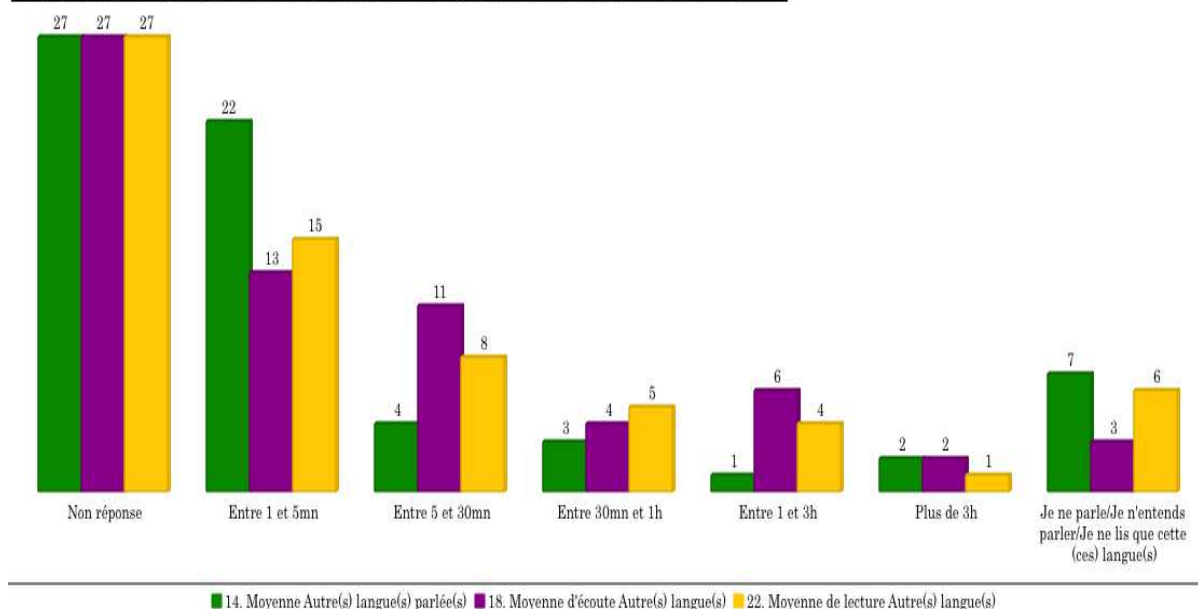
À l'opposé, ils sont à peine 2 personnes (3 %) à parler les autres langues, 2 (3 %) à les entendre et 1 (1,5 %) à les lire plus de trois heures dans une journée. Il s'agit précisément de *CRN395* et *JOI169* (autres langues parlées), de *FLM634* et *JOI169* (autres langues entendues), et de *GSV714* (autres langues lues). La langue en question est l'anglais. Si pour *JOI169*, 58 ans, professeur universitaire d'anglais et *GSV714*, 47 ans, professeur universitaire de mathématiques et chercheur, effectuant un « post-doc », un contact quotidien et intensif avec l'anglais peut se justifier, cela semble moins vrai et plus difficile à expliquer pour *CRN395*, 46 ans, douanier, et

<sup>387</sup> Dans ce travail, le terme « quotidien » prend d'ailleurs une coloration avant tout référentielle. Les participants eux-mêmes reconnaissent que les « autres langues » peuvent ne pas être utilisées pendant plusieurs jours ou semaines, ou alors être beaucoup parlées dans une journée très spéciale. Il s'agit donc ici d'une moyenne quotidienne purement estimative.

<sup>388</sup> Autres langues parlées (22 témoins), autres langues écoutées (13), autres langues lues (15).

FLM634, 20 ans, étudiante de FLE. Une erreur dans le hoix des réponses n'est d'ailleurs pas à exclure.

Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire



**Graphique 13 : Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire (Terrain 1)**

Exposition qualitative<sup>389</sup> aux langues :

D'une manière générale, l'exposition qualitative aux langues du répertoire linguistique d'un individu dépend en premier lieu des univers sociaux dans lesquels se déroule leur réception. Mais, elle dépend aussi du statut social des acteurs (sociaux) avec qui il interagit, de leur parcours de vie, et du type d'interactions qu'il entretient avec eux.

S'agissant des témoins du Terrain 1, le graphique 14 montre que l'usage du Ccv au sein de la famille est quasiment généralisé (98,5 % des enquêtés). À la maison, la langue de communication est le créole. CAV314 dit à ce propos : « *Toujours créole. Jamais d'autres langues. On parle d'autres langues sauf si on fait des blagues... Si on parle portugais, c'est pour faire des blagues, quelques fois aussi en anglais ou bien en français, mais juste des petits mots passagers* », précise de témoin.

Après tout, le Ccv est bien la langue maternelle de toutes ces personnes (Cf. *Acquisition des langues*, p. 299), même si apparemment, cela n'implique pas forcément qu'il soit utilisé par

<sup>389</sup> Cf. Chapitre IV, section 4.2., sous-section 4.2.1., pour un rappel de la définition de ce concept.

tous dans le contexte de la famille. Un seul participant – *CUI321*, 32 ans, professeur de français depuis 5 ans dans une école secondaire – affirme ne pas parler le Ccv à la maison. Il faut rappeler que cette personne a vécu en Angola entre 10 et 20 ans, où elle est arrivée pendant son enfance. Le poids du pays d'existence dans une tranche d'âge si importante de la vie sociale de l'individu pourrait être à l'origine de la non-utilisation du Ccv dans la famille, même si l'on sait que *CUI321* est de retour au Cap-Vert depuis 16 ans. Or, grâce au questionnaire individuel de ce témoin, on sait également que la langue utilisée à la maison n'est pas le portugais<sup>390</sup>, mais plutôt le français. L'hypothèse pourrait être alors que cet individu vit en famille<sup>391</sup> avec une ou plusieurs personnes pour qui la langue française aurait eu un espace particulier au cours de leurs parcours de vie.

Les résultats des enquêtes montrent encore que le Ccv est parlé en situation informelle de la vie sociale (*Rue/Amis*) par tous les participants. Telle est la réalité d'une langue qui au niveau national est le véritable véhicule de l'expression de la vie quotidienne.

Le contact avec le Ccv passe beaucoup aussi par les contextes socioprofessionnel (*travail/collègues*), socioculturel (*livres/musique*) et socio-éducatif (*école/université*). Dans ces situations, l'usage de la langue se situe entre 46 (69,7 %) et 51 témoins (77,3 %). Par ailleurs, compte tenu du statut du Ccv – surtout en termes d'écriture<sup>392</sup> – sa réception à travers les médias et Internet semble atteindre un chiffre fort intéressant (42 témoins, soit 63,6 % des enquêtés). Les plus faibles valeurs de contact avec cette langue se vérifient lorsque les membres de cette fraction de la population se déplacent à l'extérieur du pays, où apparemment ils ont plutôt tendance à s'exposer aux autres langues de leurs répertoires linguistiques respectifs. En effet, ils ne sont que 20 témoins (30,3 %) à avoir recours à la langue maternelle durant les voyages internationaux. Ailleurs et en fonction des circonstances, ils sont peu nombreux à se servir de leur langue (7 témoins, soit 10,6 % des enquêtés). Pour finir, on note que 6 témoins (9,1 %) sont en contact avec le Ccv dans des univers sociaux ou situations autres que ceux représentés dans le questionnaire à savoir :

- l'église (*CEO356*) ;
- le stage au Service des frontières (*CSI319*) ;
- le stage dans une agence de voyages (*IAV914*) ;

---

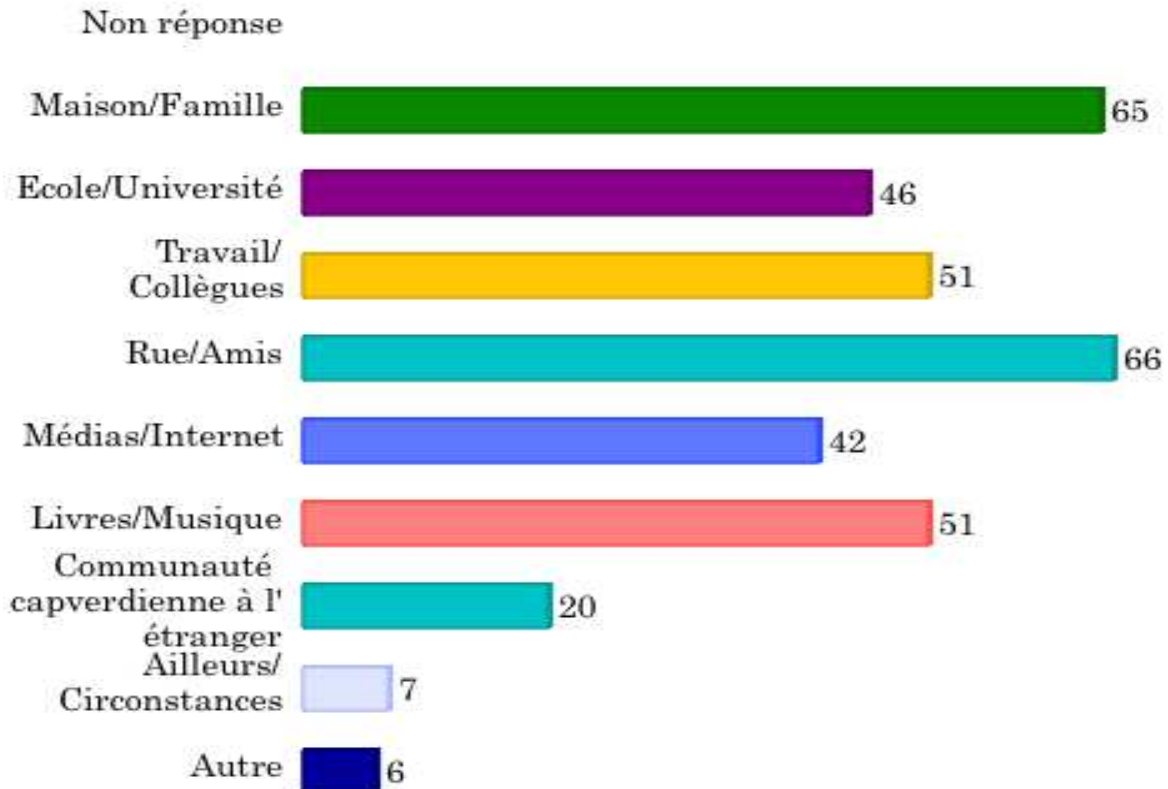
<sup>390</sup> Comme d'ailleurs on pourrait s'y attendre.

<sup>391</sup> On pourrait aussi penser que *CUI321* vit toute seule à la maison, mais cela semble, malgré tout, peu probable.

<sup>392</sup> Le Ccv n'est pas encore considéré comme une « langue de culture » et son écriture n'est pas encore standardisée au plan national.

- les associations<sup>393</sup> (CRO396) ;
- quelques Hollandaises aux Pays-Bas (JOI169) ;
- l'écriture (ATE125).

## Contextes d'utilisation du créole capverdien



**Graphique 14 : Contextes d'utilisation du Ccv (Terrain 1)**

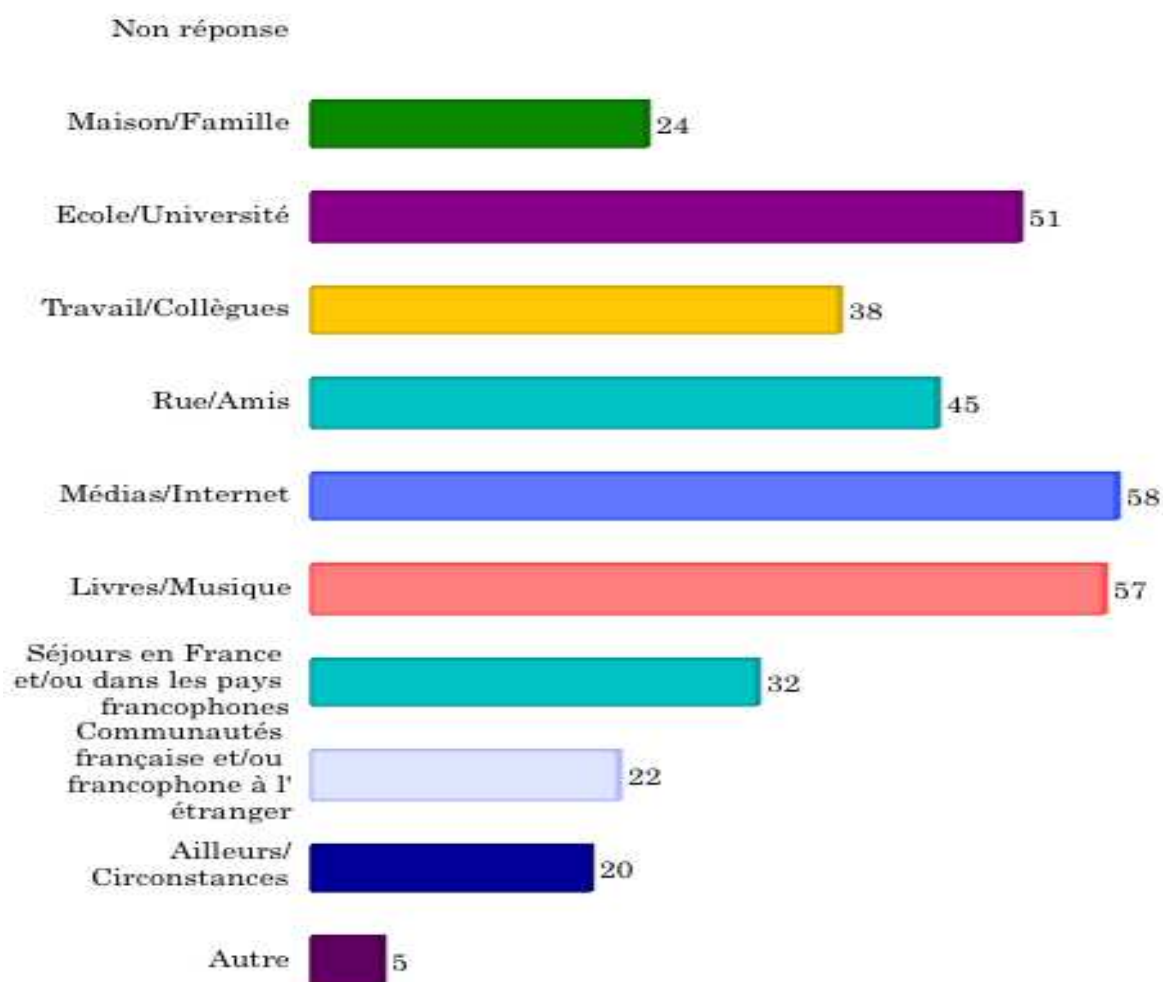
D'après le graphique 15, les Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel « consomment » le français surtout à travers les médias (probablement TV5 Monde Afrique et RFI) et Internet, mais aussi par le biais de la lecture et de la musique. Il s'agit là de moyens de transmission et d'acquisition d'une langue qui présentent apparemment une très bonne qualité linguistique, ce qui devrait normalement être profitable aux individus de cette fraction de la population.

Les contextes scolaire et universitaire avec 51 témoins (77,3 %) présentent également un taux élevé de réception du français. Cela n'est absolument pas surprenant, vu le nombre important de participants qui sont soit étudiants, soit professeurs de FLE à Praia. Le contact avec la langue dans la rue (45 témoins) et au travail (38 témoins) est aussi bien au-dessus de la moyenne, ce

<sup>393</sup> Plus précisément une association communautaire et une religieuse.

qui dans le premier cas surtout ne garantit pas pour autant une relation qualitative avec la langue. Parmi les chiffres négatifs révélés par les enquêtes, le plus marquant est l'utilisation médiocre du français lors des séjours en France ou dans les pays francophones (32 témoins), là où l'on postulerait que le contact avec la langue est de meilleure qualité. Il en est de même d'ailleurs avec les communautés française et francophone durant les déplacements à l'étranger (seulement 22 témoins). Quant aux habitudes de réception du français à la maison, même si la proportion de participants-usagers est inférieure à la moyenne (36,4 %), ce chiffre semble compatible avec la réalité du contexte national, c'est-à-dire celui d'une langue qui reste essentiellement une discipline scolaire et qui a très peu d'espace dans les foyers cap-verdiens.

### Contextes d'utilisation du français



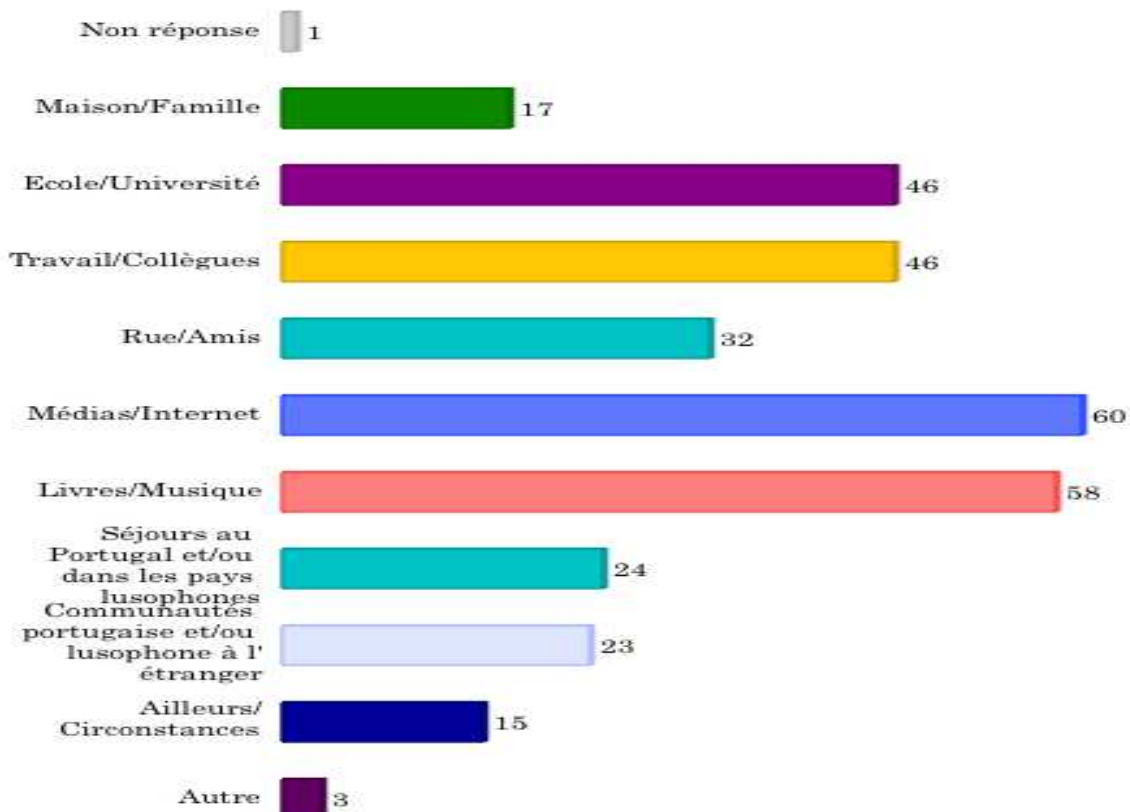
**Graphique 15 : Contextes d'utilisation du français (Terrain 1)**

Comparativement au français, le contact avec le portugais dérive beaucoup de la relation que les membres de cette fraction de la population entretiennent avec les moyens de communication et d'information dont dispose le pays. En effet, la percée du Ccv sur la scène nationale n'a pas pour autant retiré à la langue lusitanienne la domination sociolinguistique héritée de la période coloniale. Au Cap-Vert, les médias utilisent majoritairement le portugais. Mais, c'est aussi cette langue qui domine encore aujourd'hui à l'écrit. Quoi de plus naturel que les enquêtés soient très nombreux à témoigner de leur proximité avec la langue, à travers les médias et Internet (60 individus), et avec les livres et la musique<sup>394</sup> (58 participants). Le portugais reste aussi très utilisé dans les univers socio-éducatif et socioprofessionnel (46 enquêtés chacun), grâce à son statut de langue officielle. La qualité d'exposition à cette langue dans les différents contextes *supra* cités est donc notable pour l'étude de la compétence langagière des témoins de ce terrain. En revanche, tous les autres chiffres se situent en dessous de la moyenne, notamment en ce qui concerne son usage social (32 témoins) et familial (17 enquêtés) où, comme on le sait, le Ccv a plus de dynamisme. La réception du portugais parlé est d'ailleurs pratiquement nulle. « *Parfois, mais très rarement... Moi, j'habite avec mes nièces, je parle le portugais pour leur enseigner un peu aussi* », confie AAL113. CTI329 parle parfois le portugais à la maison avec son frère et sa famille lorsque ceux-ci, qui habitent au Portugal, viennent passer des vacances au Cap-Vert. Mais selon lui, la langue de communication intrafamiliale est surtout le créole.

---

<sup>394</sup> Bien plus les livres que la musique d'ailleurs !

### Contextes d'utilisation du portugais



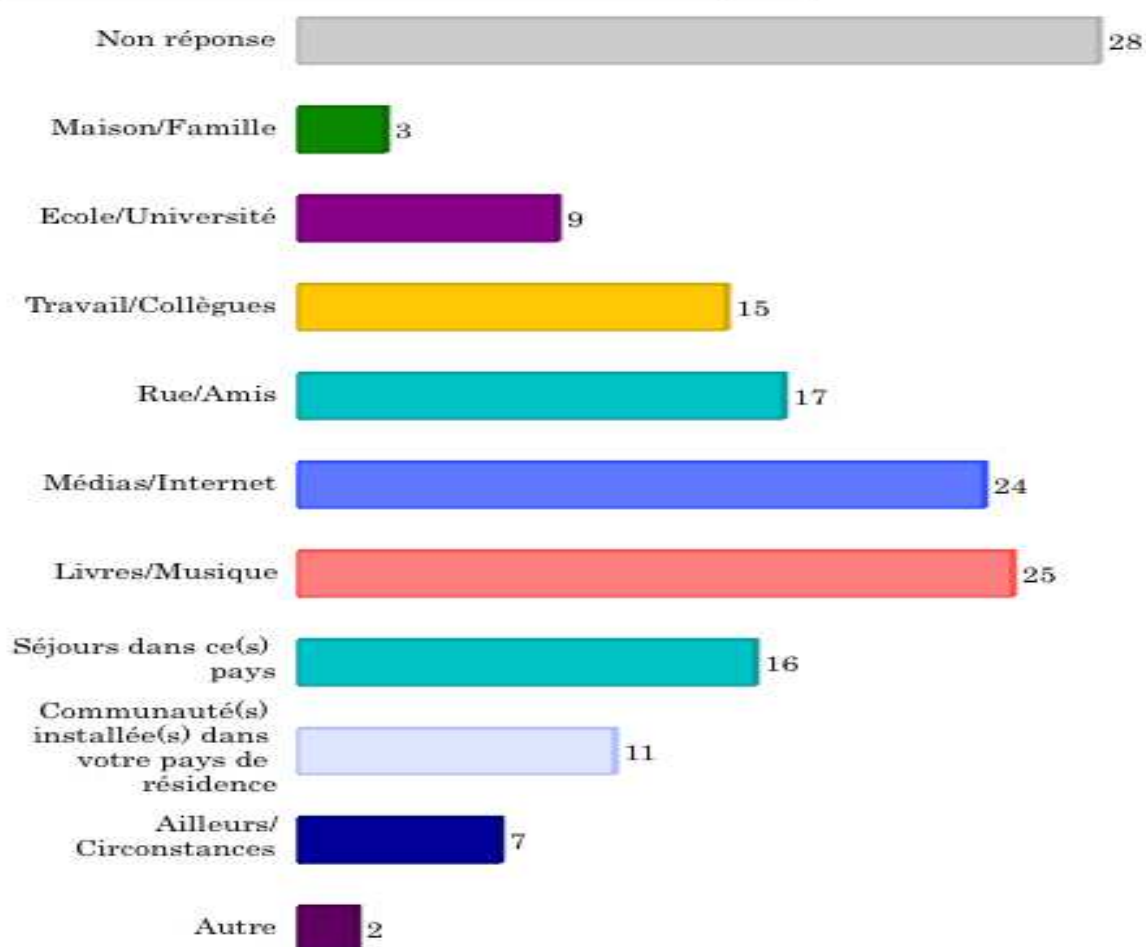
**Graphique 16 : Contextes d'utilisation du portugais (Terrain 1)**

Quant au contact avec les autres langues<sup>395</sup>, ce qui d'emblée semble le plus frappant, c'est que les statistiques sont inférieures à la moyenne dans tous les contextes d'usage. Ils sont déjà 28 témoins (37,9 %) à ne pas répondre à la question, ce qui représente un nombre considérable pour ce qui concerne l'emploi – ou plutôt le non-emploi – des autres langues au quotidien. Seul le contact à travers les livres et la musique, ou les médias et Internet se situe au-dessus des 35 %. On peut conclure que chez les témoins du Terrain 1, la réception des autres langues de leurs répertoires linguistiques dans la vie de tous les jours est rare, aussi bien au Cap-Vert que lorsqu'ils se déplacent à l'étranger. Il faut tout de même reconnaître qu'au niveau national, les possibilités de contact avec celles-ci sont infimes. Autrement dit, les Cap-Verdiens natifs résidant dans le pays ont surtout tendance à faire usage du Ccv dans les situations informelles de la vie et se voient « contraints » à avoir recours au portugais dans les contextes formels. L'espace des autres langues est donc plutôt fermé. Son ouverture varie d'un témoin à l'autre et dépend des opportunités qui se présentent à titre individuel.

<sup>395</sup> Surtout l'anglais et... l'espagnol.



### Contextes d'utilisation des autres langues



**Graphique 17 : Contextes d'utilisation des autres langues (Terrain 1)**

#### Forme d'utilisation des langues:

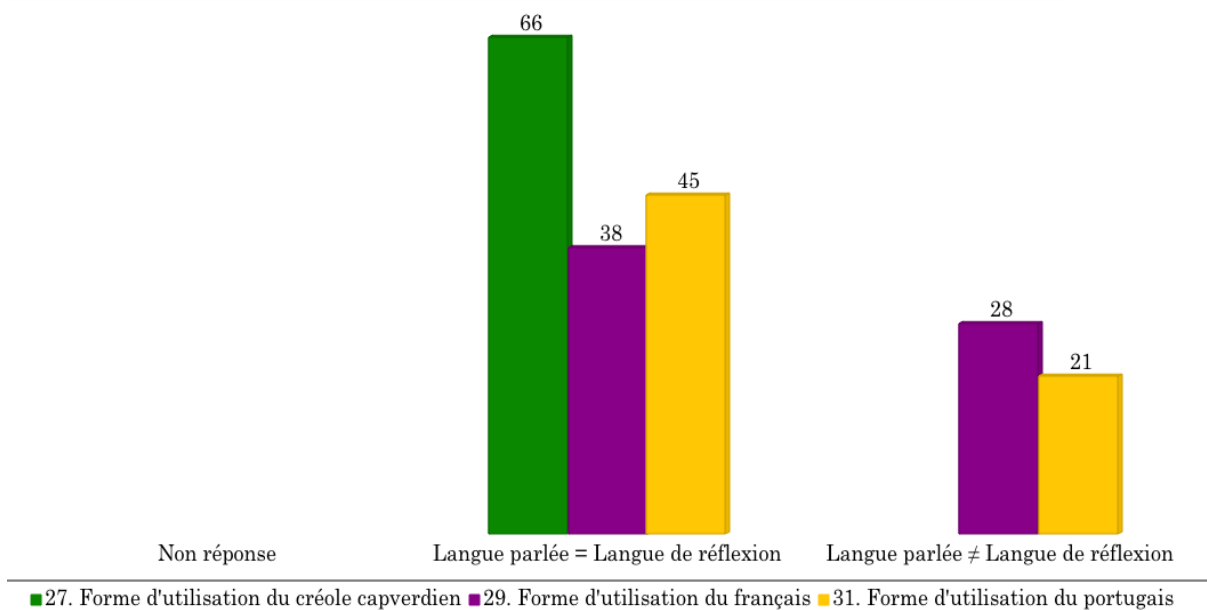
La première question ici est de savoir dans quelle langue pensent les témoins de cette fraction de la population lorsqu'ils parlent le Ccv, le français ou le portugais. Il est bien évident que dans le cadre de cette étude, tout ce qui concerne la langue dans laquelle on pense, ne peut reposer que sur du déclaratif. Ceci dit, d'après les résultats représentés dans le graphique 18, lorsque ces individus parlent le Ccv, ils raisonnent tous dans cette langue. On a d'ailleurs coutume de dire au Cap-Vert que le créole est la « langue du cœur et des sentiments ». Ces chiffres prouvent – si besoin est – que les natifs vivant dans les îles s'expriment principalement en créole parce que c'est leur langue maternelle et c'est celle qu'ils maîtrisent le plus aussi (Cf. Graphiques 8 et 9).

On constate encore qu'ils sont plus nombreux à réfléchir en portugais (45 témoins), qu'en français (38 témoins) lorsqu'ils parlent chacune de ces langues. Il ne faut pas oublier que le

portugais, malgré le statut qu'on lui connaît dans l'archipel (Cf. Chapitre III, sous-section 3.2.1.), reste quand même la deuxième langue de ces individus, lorsqu'il s'agit de réfléchir pour parler les trois principales langues de leur répertoire linguistique.

Mais, le choix du portugais ou du français chez les membres de ce sous-groupe – personnes dont la trajectoire de vie est liée à la langue et la culture françaises – pèserait en faveur d'une des langues, en fonction aussi des situations d'usage dans lesquelles elles se manifestent. Par exemple, les réponses des enquêtés dans le questionnaire individuel sont majoritairement écrites en français. Mais, que dire de *CNE355*, le seul témoin dont une bonne partie des réponses sont écrites en portugais ? Cela veut-il dire que cet individu pense d'abord en portugais lorsqu'il s'agit d'écrire<sup>396</sup> ? ou qu'il se sent plus à l'aise dans cette langue ? Pas nécessairement, surtout quand on sait que la standardisation du Ccv et la fixation de son écriture constituent encore une utopie nationale.

Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion)



**Graphique 18 : Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion – Terrain 1)**

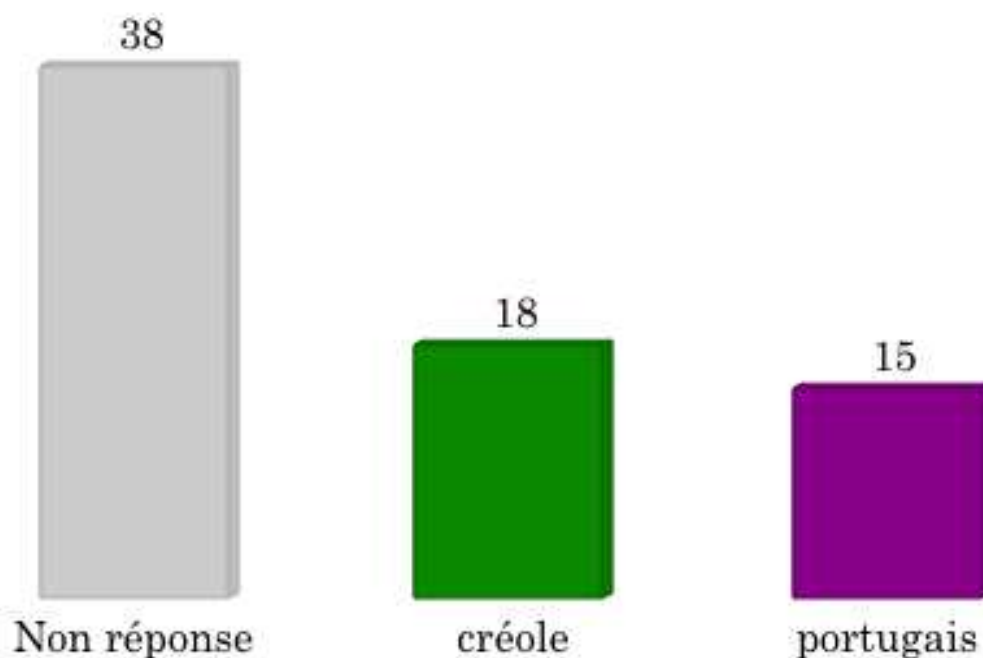
Mais, si certains des témoins des enquêtes déclarent ne pas penser en français ou en portugais lorsqu'ils parlent ces deux langues, dans quelle(s) langue(s) réfléchissent-ils alors ?

<sup>396</sup> Le fait d'écrire en portugais reste d'ailleurs révélateur d'une réflexion préalable faite dans cette langue.

Concernant les 28 individus qui raisonnent dans une autre langue quand ils s'expriment en français, on s'aperçoit que 18 d'entre eux recourent au Ccv et 15 au portugais (Cf. Graphique 19). Autrement dit, la langue maternelle constitue pour les Cap-Verdiens natifs résidant dans le pays, le premier rempart contre les obstacles linguistiques quand ils font usage du français.

On notera également que parmi les 33 réponses analysées ci-dessus, 5 concernent le choix de deux langues. Pour *AMR149*, *FAM614* et *ILR938*, l'ordre de préférence, en termes de langue de réflexion, est le créole d'abord, puis le portugais en deuxième lieu, tandis que pour *MNG457* et *CLV332*, le portugais est la première langue de pensée, devant le Ccv<sup>397</sup>.

### Autre langue de réflexion (le cas du français)



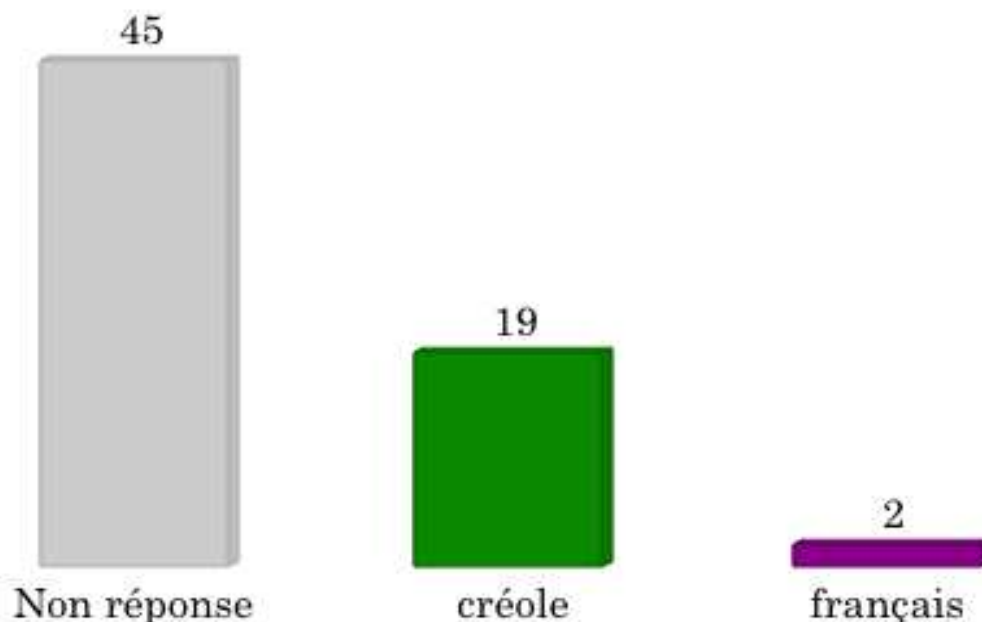
**Graphique 19 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le français (Terrain 1)**

La suprématie exercée par la langue maternelle (le Ccv) est encore majeure lorsque les témoins parlent le portugais. D'après le graphique 20, 19 témoins déclarent penser en créole quand ils parlent la langue lusitanienne, contre seulement 2 individus qui préfèrent plutôt réfléchir en

<sup>397</sup> Une grande réflexion sur le sujet serait la bienvenue : l'idée étant que certains sujets ne peuvent pas être pensés en créole. À l'image d'Amilcar Cabral (1990) qui reprend ce thème en demandant : « *Comment dit-on racine carrée en balante ?* », l'évolution actuelle du Ccv ne permettrait pas encore l'usage de ce code linguistique dans tous les domaines de connaissance.

français. Ces résultats révèlent, une fois de plus, qu'en dépit de leur parcours de vie quelque peu rattaché au français, ces personnes démontrent une certaine commodité à parler et réfléchir d'abord en Ccv, puis en portugais et finalement en langue française.

### Autre langue de réflexion (le cas du portugais)



**Graphique 20 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le portugais (Terrain 1)**

La deuxième discussion sur la forme d'utilisation du Ccv, du français et du portugais porte sur les représentations des témoins à l'égard de ces langues telles qu'ils les parlent, en comparaison avec le parler des natifs du Cap-Vert<sup>398</sup>, de la France<sup>399</sup> et du Portugal<sup>400</sup>. Le graphique 21 montre qu'il existe un écart considérable entre les représentations concernant le Ccv parlé par les membres de cette fraction de la population et celles relatives aux deux autres langues évoquées ci-dessus.

<sup>398</sup> En raison des 9 variantes de créole parlées sur le territoire cap-verdien, aucun modèle n'a été indiqué dans ce cas.

<sup>399</sup> Le modèle suggéré ici est le français de Paris.

<sup>400</sup> Le modèle proposé ici est le portugais européen de Lisbonne.

### Représentations concernant le Ccv :

Effectivement, 61 témoins (92,4 % des enquêtés) considèrent que le créole qu'ils parlent est celui qui est parlé au Cap-Vert, contre seulement 5 (7,6 % des participants) qui pensent le contraire. Les principales raisons énoncées par cette majorité tiennent au fait que le Cap-Vert est leur pays de naissance<sup>401</sup>, mais aussi le pays où ils ont passé la majeure partie de leur existence. Par exemple, *EUC533* répond à la question en disant : « Oui, parce que<sup>402\*</sup> (que) je suis né au Cap-Vert et j'ai toujours vécu ici ». *ALE135*, lui aussi, considère que son créole est identique à celui qui est parlé au Cap-Vert lorsqu'il affirme : « Tout le monde, on se comprend ». D'un autre côté, il pense qu'il existe des différences s'il le compare au créole parlé par un pêcheur, un agriculteur ou un analphabète. « Du point de vue phonologique, lexical, c'est tout à fait différent », assure-t-il. Il y a par exemple l'utilisation de mots anglais, français et portugais. *HLI839* signale aussi quelques différences de prononciation avec les natifs de l'intérieur de l'île de Santiago. Mais, en dehors du rapprochement par le pays de naissance, quelques participants jugent aussi qu'ils parlent le Ccv comme celui qui est parlé dans le pays soit parce qu'il s'agit de leur langue maternelle, ou tout simplement parce qu'ils sont Cap-Verdiens.

Dans tous les cas, ces individus estiment, en général, qu'ils parlent très bien le Ccv, que ce soit du point de vue de la prononciation, de l'accentuation, du lexique ou de la grammaire. Par exemple, *ILV934* déclare : « Je prononce comme tous les Cap-Verdiens, j'utilise le même vocabulaire, la grammaire et j'ai le même accent ». Il n'empêche qu'il existe quand même chez certains locuteurs des cas de mélanges de variantes, en raison surtout de leur grande mobilité dans les îles. C'est du moins ce que fait ressortir *DMD444* dans les propos suivants : « Néanmoins, il y a une\* (un) mélange des variantes (São Vicente, Praia et São Filipe (Fogo)) par rapports\* (rapport) à l'accent ». Ce mélange des variantes n'est cependant pas accepté par tous. *SMT142* se refuse de mélanger « son créole » parlé à Porto Novo (Santo Antão) avec celui de Praia. Elle soutient : « J'ai gardé ma façon de parler parce que c'est une façon de me sentir chez moi ».

Pour d'autres, ils parlent un créole urbain qui se rapproche beaucoup du portugais. *IEE955* écrit : « Je parle le créole de ville avec l'influence du portugais ». *JOI169* reconnaît lui aussi que son créole est influencé par le portugais notamment par l'utilisation d'expressions comme

---

<sup>401</sup> D'ailleurs, certains répondent en disant tout juste : « Parce que je suis né(e) au Cap-Vert ».

<sup>402</sup> Le mot est écrit tel quel dans le questionnaire individuel du témoin. Tout au long de cette thèse, j'ai transcrit les citations en conservant les écarts linguistiques, et compte tenu de leur importance, il n'est pas possible de tous les signaler.

« *Digamos que*<sup>403</sup> ». *ARI199* précise même : « *Je sens que le créole parlé dans la ville s'éloigne de plus en plus du créole original qui est plus authentique dans la campagne* ».

Ceux qui ont répondu par la négative s'appuient également sur le facteur « durée d'existence<sup>404</sup> » dans l'archipel pour justifier la dissemblance existant entre leur parler et celui des natifs résidents. C'est le cas de *AMR149* qui dit : « *Non, parce qu'il y a 4 ans et demie\* (demi) que je suis ici* ». *JRO196* explique, pour sa part, qu'il est né au Cap-Vert, mais qu'en raison de l'émigration, il parle couramment d'autres langues<sup>405</sup>. *AAN115* va dans le même sens et assure : « *Mon créole n'est plus aussi pur qu'avant à cause de la diversité linguistique, même si je suis née au Cap-Vert* ». Afin de montrer que son parler cap-verdien est différent, ce témoin explique qu'il utilise beaucoup de mots et d'expressions en français. Les conséquences de ce contact de langues amènent *AGR179* à parler de mélanges de mots du créole, du français et même du portugais. Or, pour illustrer cette réalité, *JRO196* dit que les gens lui posent souvent la question : « *Qu'est-ce que tu as dit ?* ».

D'une façon générale, le mélange avec le français est surtout dû au fait que certains témoins sont des étudiants ou des enseignants de FLE, et qu'ils sont donc habitués au contact avec cette langue. C'est ce que confirme *EMT542* qui dit : « *Oui, parfois je mélange. Oui, chez moi, parfois je mets des mots français quand je parle le créole* ». Mais, le contact des langues semble aussi provoquer un appauvrissement lexical pour une langue<sup>406</sup> et un enrichissement pour une autre<sup>407</sup>, en particulier chez les natifs provenant d'autres îles de l'archipel. Ce constat émane de l'affirmation suivante de *AMR149*, 23 ans, originaire de São Vicente : « *Le contact des langues, j'ai perdu quelques mots et j'ai gagné d'autres mots* ».

En résumé, la vision mentale que les Cap-Verdiens natifs vivant à Praia ont du Ccv est celle :

- d'une langue maternelle ;
- d'une langue nationale, mais aussi régionale et sociale ;
- d'une langue de plus en plus moderne<sup>408</sup>.

---

<sup>403</sup> Disons que.

<sup>404</sup> Dans ce cas, la présence au Cap-Vert est présentée comme étant relativement courte.

<sup>405</sup> Le portugais et le français.

<sup>406</sup> En principe celle parlée par le témoin avant son arrivée à Praia.

<sup>407</sup> Dans ce cas, la variante du créole de l'île de Santiago.

<sup>408</sup> Ou alors qui a tendance à se moderniser, fruit du contact avec d'autres langues comme le portugais et le français.

### Représentations concernant le français:

Pour ce qui concerne la langue française, à peine  $\frac{1}{3}$  des témoins (22 personnes) considèrent parler le français comme les Parisiens<sup>409</sup>. On remarque que parmi ces individus, 16 sont ou ont été des étudiants ou des professeurs de FLE. Les 6 autres<sup>410</sup> ont fait des études supérieures en France (sauf *AUL121*) où ils ont vécu entre 1 et 12 mois ou 5 et 10 ans. Bien entendu, il s'agit là de représentations linguistiques personnelles, car vivre en France ou alors être étudiant ou enseignant de FLE ne présuppose pas nécessairement que l'on parle un français identique à celui de Paris.

Les réponses données dans les questionnaires individuels permettent, du reste, de confirmer cette hypothèse. *ILR938* dit : « *Oui, parce que j'ai étudié la langue française au lycée et à l'université et le système d'enseignement utilisé c'est le système métropolitaine\* (métropolitain)* ». *CEI359*, allant dans le même sens, déclare : « *Oui, parce que le français que nous parlons ici au Cap-Vert c'est dans le cadre européen* ». De son côté, *LNC353* explique qu'il est professeur de français et qu'il a appris le français à l'école. Cependant, les affirmations les plus curieuses sont d'une part, celles de *CSI319*, 23 ans, étudiante de FLE, qui dit : « *Quand je parle avec un Français natif il me dit que je parle français comme un Français* », et d'autre part, celles de *RCI939* qui assure que quand elle parle, les Français comprennent ce qu'elle veut dire.

Les représentations de ceux qui ont étudié en France sont tout aussi intéressantes. *CII310* affirme : « *Oui, parce que j'y ai vécu pendant presque dix ans, pendant mes études universitaires* », et *JOG167* s'exprime ainsi : « *Oui, parce qu'ayant habité et étudié pendant quelques années en France et écoutant fréquemment la Radio France Internacional\* et regardant la TV5\* (écoutant fréquemment Radio France International et regardant TV5), je suis beaucoup plus familiarisé avec le français parlé en France que les français parlés ailleurs* ».

Répondant à la question « Comment<sup>411</sup> ? » *CRO396* parle de tentative d'imitation de la prononciation et du vocabulaire, alors que *AER159* affirme parler un français typique d'un étranger avec ses difficultés, notamment au niveau de la prononciation et de la grammaire. Par ailleurs, *MRE495* dit que parfois, elle mélange le français et le portugais et *ILR938* relativise également en écrivant : « *Je ne parle pas comme un « vrai » Français, mais j'en\* (je) parle*

---

<sup>409</sup> Le choix de la ville de Paris et du français parlé par les Parisiens est purement référentiel.

<sup>410</sup> *PUM711*, *GSV714*, *JOG167*, *CII310*, *JOI169* et *AUL121*.

<sup>411</sup> Comment l'enquêté parle le français ?

*bien* ». CII310, quant à elle, estime avoir un accent et une prononciation « proches<sup>412</sup> » de ceux des Français, tandis que JOI169 dit : « *Ma prononciation est plus proche de la prononciation française. Phonétiquement ma prononciation est plus européenne qu'africaine* ». L'explication de ce dernier témoin renvoie évidemment à des débats sur l'africanité ou non des Cap-Verdiens. Ce rapport à l'Afrique est, du reste, un sujet qui questionne une partie des Cap-Verdiens. Il faut rajouter qu'en marge de ces commentaires, 9 participants n'ont pas répondu à la question.

En revanche, 2/3 des témoins (44 individus) estiment qu'ils ne parlent pas un français identique à celui des Parisiens. Dans ce groupe, on note aussi la présence d'anciens ou d'actuels étudiants ou professeurs de FLE, et de boursiers de la coopération française. Cela est la preuve que même si pour certaines personnes, le français est une langue de spécialité, et pour d'autres, une langue pour pouvoir réaliser des études supérieures<sup>413</sup> en France, cela ne présuppose pas obligatoirement qu'elles aient les mêmes représentations en ce qui concerne la qualité de leur langue (parlée).

Ici, ceux qui répondent par « non » se justifient en disant comme AAN115 : « *C'est difficile en étant étranger de parler comme un français* », ou comme MTI429 : « *Je ne suis pas française mais cap-verdienne. J'ai plus l'influence du créole* ». De son côté EUC533 écrit : «... *je ne suis jamais allé en France et mon français c'est\* (est) différent, tout simplement* ». À l'opposé, ILV934 dit : «... *même si j'y ai fait des études, y compris de français, ce n'est pas ma langue maternelle* ». IAV914 apporte une autre vision de la langue en affirmant : «... *les natifs utilisent des mots dont\* (que l') on n'apprend pas à l'école*».

Finalement, quelques participants parlent d'influences ou d'interférences d'autres parlers qui agissent sur la qualité de leur langue. CIR399 déclare : « *J'ai d'autres influences dont le français canadien, africain et j'ai des interactions avec des gens qui le parlent d'une façon différente* ». EIL593 parle d'« *une sorte de demi-terme entre le français de France et les français des pays francophones (CEDEAO)* », JIR108 met l'accent sur « *des interférences lusophones et créoles* », alors que ATE125 croit avoir « *l'accent du Midi (Toulouse)* ».

Pour caractériser les différences entre leur français et celui qui est parlé en France, les témoins mettent énormément l'accent sur les phénomènes prosodiques (accent, rythme, intonation). Selon CIR399, « *La prononciation ou intonation n'est pas toujours pareil et j'utilise pas toujours les mêmes expressions que les Français* ». Aux difficultés d'expressions, s'ajoutent des carences lexicales et grammaticales. OAI619 écrit, par exemple : «... *il y a des mots que je*

---

<sup>412</sup> C'est le terme qu'utilise le témoin.

<sup>413</sup> Certains comme AID194 l'ont apprise à l'âge adulte, pour les besoins de la formation (Doctorat).



*ne connais pas* », tandis que *CTI329* explique qu'il ne respecte pas toutes les règles grammaticales. *SMT142* évoque également des complications liées à la traduction. « *Nous avons un grand problème, qui c'est traduire avant de parler (par exemple penser en créole, traduire et après parler)* », dit ce témoin.

En somme, il semble que l'image mentale que ces personnes ont du français qu'ils parlent est celle :

- d'une langue scolaire ou universitaire ;
- d'une langue étrangère ;
- d'une langue aux caractéristiques propres (très standardisée).

### Représentations concernant le portugais :

Les membres de cette fraction de la population sont légèrement plus nombreux – en comparaison avec le français – à penser qu'ils parlent un portugais identique à celui des Portugais natifs de Lisbonne<sup>414</sup> (28 témoins). Mais là encore, on constate qu'ils sont plus de la moitié (38 participants, soit 57,6 %) à considérer qu'il n'y a pas de ressemblances entre les deux types de portugais parlé.

Parmi ceux qui ont une opinion favorable sur la question, certains<sup>415</sup> expliquent cette similitude par l'influence de l'école et des médias. En revanche, quelques témoins associent le portugais à une langue de la colonisation. Selon *AER159*, le Cap-Vert a été une colonie du Portugal et, par conséquent, le pays a adopté le portugais du Portugal. Mais, il y a aussi un petit groupe qui compare le portugais à une deuxième langue maternelle apprise dès l'enfance dans l'univers familial. Tel est le cas de *IEA951*<sup>416</sup> qui écrit : « *C'est comme une deuxième langue maternelle. Je le parlais à la maison avant d'aller à l'école* ». Finalement, le portugais est présenté comme étant la langue officielle de l'archipel et que l'on essaie d'imiter afin de se faire comprendre<sup>417</sup>. Quelle que soit leur position en relation au portugais parlé, ces individus jugent qu'ils parlent parfaitement la langue (*MRE495*), ou alors sans trop de difficultés (*AER159*), avec une prononciation, un lexique et une grammaire semblables au portugais européen (*ILR938*), grâce surtout aux médias et aux gens avec qui ils parlent (*AID194*), mais encore aux études effectuées

---

<sup>414</sup> Ici aussi, le choix de la ville de Lisbonne et du portugais lisbonnais est simplement référentiel.

<sup>415</sup> Comme *PUM711*, *LDO346*, *CRO396*, *MNG457*, etc.

<sup>416</sup> Ce témoin a 60 ans et appartient à une génération à laquelle on imposait le portugais et on l'inculquait comme langue de prestige et de hiérarchie sociale. On retrouve plusieurs autres cas de ce genre parmi les enquêtés. D'autres participants plus jeunes (comme *CUI321*, 32 ans) ont baigné dans cette logique et l'on acquit durant l'enfance à travers leurs ascendants.

<sup>417</sup> Idée transmise principalement par *ILR938*, *AID194* et *DMD444*.

en portugais (*MRE495*). Comme on le voit, les opinions sont cependant très diversifiées. *JOI169* explique par exemple que le portugais qu'il parle est plus proche de celui du Portugal que du portugais parlé dans les anciennes colonies portugaises, et *MNG457* insiste en disant que malgré tout : « *Le génie du portugais appartient aux natifs portugais* ».

Quant aux enquêtés qui pensent que le portugais qu'ils parlent n'est pas identique à celui des habitants de Lisbonne, ils expliquent d'abord qu'il ne s'agit pas de leur langue maternelle<sup>418</sup>, car en tant que Cap-Verdiens, ils parlent surtout le Ccv. Par conséquent, il existe des mélanges de ces deux langues. Ensuite, ils montrent que le portugais est une langue apprise essentiellement dans le contexte scolaire et qu'il est marqué par un timbre avant tout africain. Deux témoins<sup>419</sup> mettent aussi l'accent sur l'influence du portugais brésilien dans leur parler (Cf. Chapitre III, sous-section 3.2.1.). « *Pas comme les Portugais de Portugal parce que ici\*, on est beaucoup influencés par la chaîne brésilienne pour des feuillets brésiliens*<sup>420</sup>. *Donc on parle (plus) souvent le portugais qui est parlé au Brésil que (celui qui est parlé) au Portugal\** », explique *EMT542*. Selon lui, cela constitue une source de difficultés supplémentaires pour les Cap-Verdiens vivant actuellement dans l'archipel. Les variations sont donc manifestes, en matière de lexique, de prononciation, d'intonation, même si globalement, il est correctement parlé du point de vue grammatical.

En définitive, on peut dire que ces individus voient le portugais qu'ils parlent comme :

- une langue officielle<sup>421</sup> ;
- une langue scolaire ;
- une langue de communications de masse ;
- une langue du colonisateur ;
- une langue de distinction sociale.

---

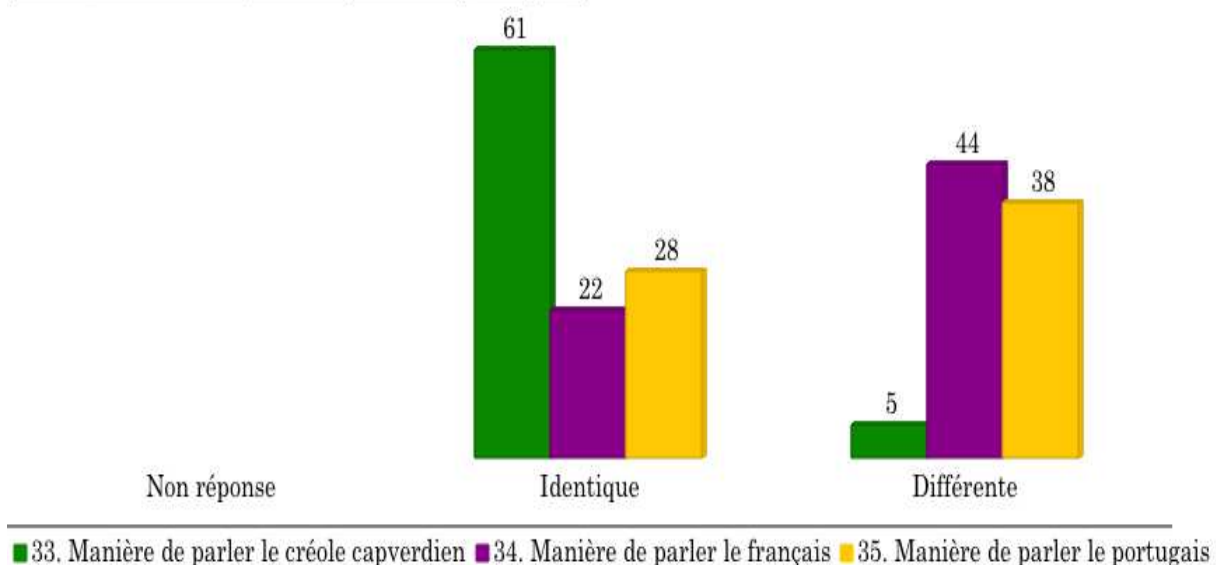
<sup>418</sup> Selon *IEE955*, « *On n'arrive pas à maîtriser parfaitement\* (parfaitement) l'accent des autres* » (c'est moi qui souligne).

<sup>419</sup> *SMT142* et *EMT542*.

<sup>420</sup> Les feuillets brésiliens ont une importance manifeste dans l'esprit de la population locale. Par exemple, l'un des grands marchés de Praia (Sucupira) et le bar (Roque Santeiro), tirent précisément leur nom de ces feuillets.

<sup>421</sup> Pour certains, il s'agit d'une sorte de deuxième langue maternelle, mais pour d'autres, le portugais est une véritable langue étrangère.

Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs (le cas du Ccv, du français et du portugais)



**Graphique 21 : Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs. Le cas du Ccv, du français et du portugais (Terrain 1)**

Identité cap-verdienne :

Pour clore cette analyse sur les Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert, un regard est également jeté sur les représentations de ces individus au sujet de l'identité cap-verdienne.

Dans un premier temps, l'objectif est de savoir qui les membres de cette fraction de la population appellent « Cap-Verdien » à l'heure actuelle. D'après le graphique 22, ces témoins pensent que le « Cap-Verdien », c'est surtout (1) *celui qui est né au Cap-Vert* (44 témoins), (2) *celui qui a des racines cap-verdiennes* (43 témoins), et (3) *celui qui a la nationalité cap-verdienne* (38 témoins).

En général, les Cap-Verdiens natifs vivant dans le pays, considèrent donc que ceux qui sont nés en dehors du Cap-Vert ne sont pas Cap-Verdiens. « *J'arrive pas à voir si c'est possible, par exemple, d'appeler quelqu'un « Cap-Verdien » justement parce qu'il a des parents cap-verdiens, de nationalité cap-verdienne. [...] Quelqu'un qui est né dans un pays francophone, de parents cap-verdiens, je crois qu'il doit venir habiter là depuis\* (pendant) un bon moment pour être considéré comme une Cap-verdienne\* (un Cap-Verdien). Il faut pas penser que quelqu'un peut être Cap-verdien justement parce qu'il a des parents cap-verdiens. Je crois (que) ça c'est pas possible* », affirme AGR179. Un peu dans la même foulée, ALE135 dit : « *Pour moi, le Cap-Verdien c'est celui qui est né au Cap-Vert, mais qui a grandi dans ce pays*

*pendant au moins 15 ans puisque l'enfance, l'adolescence ce sont deux étapes de la vie très intéressantes, et c'est à partir de là que l'on va devenir ce que l'on est* ». Ce témoin pense aussi que quelqu'un qui est né au Cap-Vert et qui y a vécu pendant les 20 premières années de sa vie, sera toujours considéré comme un Cap-Verdien, même s'il vit ensuite en France pendant 40 ans. Le contraire n'est cependant pas envisageable.

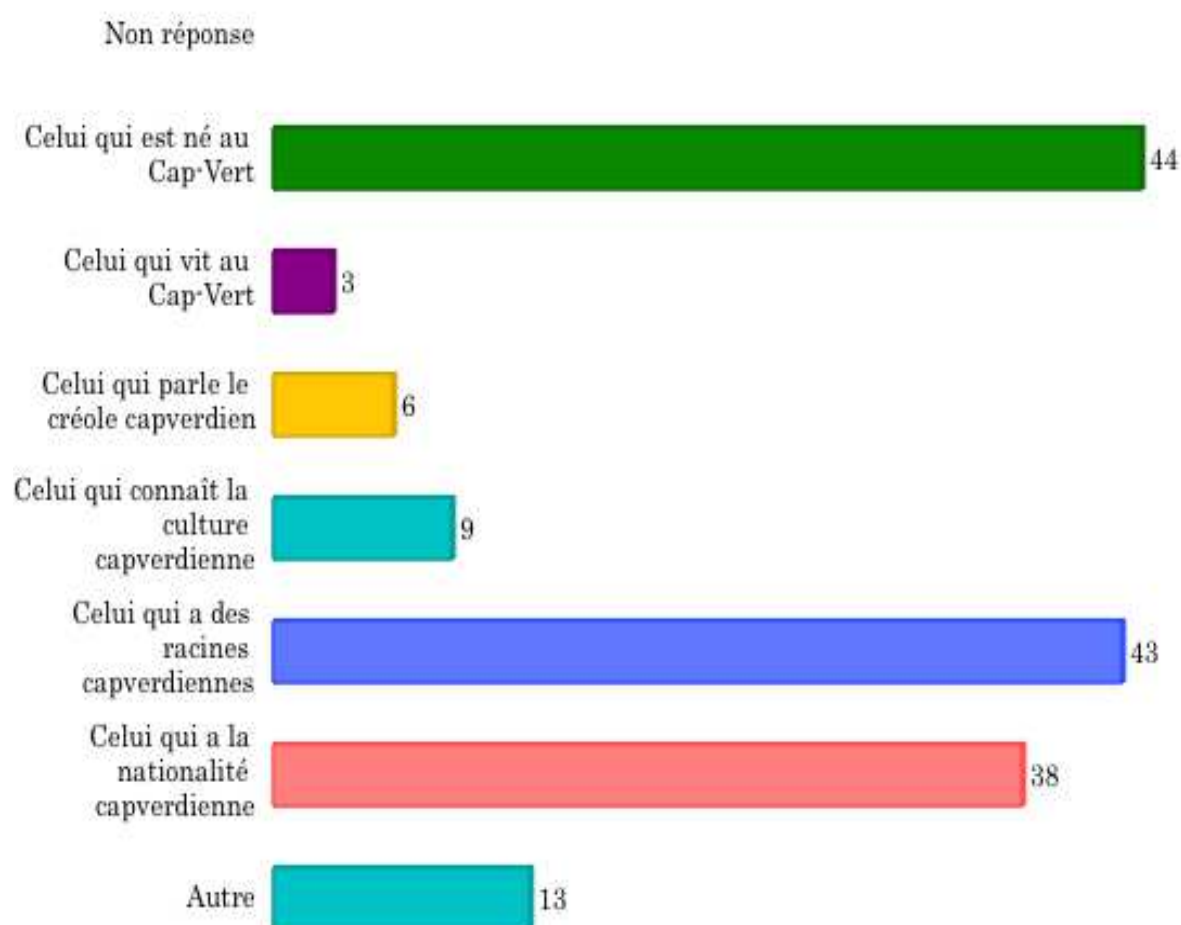
D'autres enquêtés sont moins catégoriques et ont du mal à se positionner par rapport à la question. Selon CAV314, « *Une personne qui vit au Cap-Vert peut être un Cap-Verdien. Mais, aussi il y a des exceptions parce qu'il y a des gens qui vivent au Cap-Vert qui sont des étrangers qui ne pratiquent aucune habitude des personnes cap-verdiennes et qui vivent dans leur monde comme s'ils n'étaient même pas au Cap-Vert. Ils sont des Cap-Verdiens s'ils veulent être Cap-Verdiens* ». Mais, « *une personne qui a des racines cap-verdiennes peut être considérée comme un Cap-Verdien. Mais dans ce cas, moi je dirai que c'est une personne qui a des racines, mais aussi qui cherche à se rapprocher de son pays d'origine [...] c'est une personne qui a l'amour à la patrie* ».

CIR399, pour sa part, déclare : « *Je ne peux pas prendre le risque de dire qu'il y a des gens qui ne sont pas Cap-Verdiens parce qu'ils connaissent pas la langue, parce qu'ils connaissent pas notre culture [...] parce que c'est vrai qu'il y a des gens qui ne connaissent pas la langue ou la culture, c'est pas de leur faute. Quand j'ai dit qu'il y avait des enfants cap-verdiens qui ne connaissaient pas le créole, qui ne parlaient que le français en France, souvent ils voulaient bien apprendre le créole [...] dès qu'ils commencent à grandir, ils ont envie d'apprendre parce qu'ils voient dans leur milieu des gens qui parlent créole et comprennent pas, donc je ne risque pas de dire que eux ils sont pas Cap-Verdiens parce que c'est pas de leur faute. Par contre, j'ai vu aussi des gens qui sont Cap-Verdiens, par exemple [...] des situations aux États-Unis [...] ou même en France, des gens qui sont enfants, fils de Cap-Verdiens, mais qui n'aiment pas être vus comme Cap-Verdiens, [...] qui n'aiment pas apprendre la langue. Moi, j'appellerai pas ça un Cap-Verdien puisqu'un Cap-Verdien il est très nationaliste*».

Finalement, quelques témoins comme CTI329 pensent qu'être « Cap-Verdien » c'est avant tout avoir des racines cap-verdiennes. Il affirme à ce propos : « *Pour moi, un Cap-Verdien est surtout celui qui a des racines cap-verdiennes. [...] Un Français... euh... une personne qui est née ici au Cap-Vert, il peut avoir la nationalité cap-verdienne, mais, à mon avis, il n'est pas un Cap-Verdien* ». DLL433 explique également que son fils n'est pas né au Cap-Vert, mais qu'il est Cap-Verdien parce que ses parents (racines) le sont. « *Même s'il grandit dans le pays où il est né, il est Cap-Verdien quand même* », défend ce participant.

Quant aux chiffres évoqués plus haut, si la domination quantitative de *Celui qui est né au Cap-Vert* semble logique<sup>422</sup>, il est intéressant de noter, à travers les résultats, que les « racines cap-verdiennes » sont perçues par ces personnes comme ayant plus de valeur que la propre nationalité. Il convient de rappeler que la nationalité n'est pas uniquement attribuée à quelqu'un en raison de son « appartenance à un État par les origines » (Cf Chapitre II, sous-section 2.7.2.). Cela explique certainement pourquoi cette catégorie – la nationalité – est placée en troisième position derrière le *pays de naissance* (Cap-Vert) et les *origines* (cap-verdiennes).

## Identité capverdienne



**Graphique 22 : Identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 1)**

<sup>422</sup> Mais pour autant discutable (voir la citation de Anne-Marie Thiesse, p. 113). Un petit Sénégalais qui naît aux îles du Cap-Vert peut éventuellement bénéficier de la nationalité cap-verdienne (Cf. Loi sur l'attribution de la nationalité cap-verdienne, p. 114), mais il ne pourra jamais revendiquer des origines cap-verdiennes.

Par ailleurs, ce dont il faut aussi tenir compte en regardant les nombres du graphique 22, c'est que 13 personnes ont une autre perception de ce que signifie « être Cap-Verdien ». Le tableau ci-après reprend l'essentiel des affirmations des témoins concernés.

**Tableau 32**

**Autres affirmations concernant l'identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 1)**

<b>Affirmations</b>
<i>« Celui qui est né au Cap-Vert, mais fils de Cap-Verdiens » (AAN115).</i>
<i>« Celui qui est né et a grandi au Cap-Vert » (JRO196, AZO186, ALE135).</i>
<i>« Celui qui est né et a vécu au Cap-Vert » (DMD444).</i>
<i>« Celui (éventuellement né au Cap-Vert) porteur de tous les traits culturels qui nous identifient comme tel, acquis au et en dehors du pays » (JOI169).</i>
<i>« Celui qui aime le Cap-Vert et qui lute* (lutte) pour son développement économique, social, culturel, etc. » (IAV914).</i>
<i>« Celui qui vit, sent et défend la capverdianité n'importe où » (HNP857).</i>
<i>« Celui qui se sent Cap-Verdien et qui pratique la culture cap-verdienne » (EMT542).</i>
<i>« C'est une question d'identité qui est assumée par la personne concernée (choix personnel) » (AID194).</i>
<i>« À mon avis, le patriotisme est un lien très fort qui peut identifier une personne comme Cap-Verdien » (CAV314).</i>

Interrogés également sur l'utilisation du terme « Francophones » pour désigner les Cap-Verdiens venus des pays de la côte occidentale africaine (en particulier le Sénégal), certains participants du Terrain 1 expliquent que l'appellation sert surtout à montrer la différence entre le Cap-Verdien né dans les îles et celui qui est né dans un pays francophone, comme c'est le cas ici. L'explication de CIR399 est du reste claire : *« C'est pour montrer qu'il y a une différence. [...] Il a une autre culture, il est différent. [...] Il n'est pas comme moi Cap-Verdien, qui est né au Cap-Vert, qui a appris le français au Cap-Vert. Il est vu comme Cap-Verdien, mais pas un Cap-Verdien qui connaît tout ce qu'on connaît, qui a les mêmes envies, les mêmes goûts »*, dit-il.

Mais, toutes les opinions ne vont pas dans le même sens. EMD544, par exemple, affirme : *« Déjà, lorsqu'on dit « Francophone », on pense obligatoirement à la langue. Ça veut dire que*

*ces gens-là, ils ont en commun la langue française. S'ils parlent le français, je pense que cette appellation « Francophone » leur appartient aussi. Normalement, je pense qu'on ne peut pas les considérer un Cap-Verdien, même s'ils habitent ici, s'ils vivent ici depuis quelques années ».* Selon ce témoin, les « Francophones » ont vécu une bonne partie de leur vie ailleurs et parlent donc mieux le français que le créole ou ne savent tout simplement pas parler le cap-verdien, d'où l'emploi justifié du terme. Pourtant, lorsque l'enquêteur lui signale que ces individus ont un voire souvent deux parents cap-verdiens, il accepte alors qu'on les considère comme des « Cap-Verdiens ».

*ILV934*, elle, établit d'abord un lien avec la langue, puis elle pousse le débat un peu plus loin. Elle dit : « *Je pense que c'est juste pour désigner un groupe qui parle français. Je ne vois pas cette désignation avec un œil péjoratif. Non, je ne pense pas ! Je pense que c'est plutôt parce que c'est un groupe qui parle le français, et donc euh... Pour moi, c'est juste ça. C'est pas, par exemple, comme quand on désigne des groupes de « Mandjaku<sup>423</sup> », par exemple. Là, je pense que c'est péjoratif* ». Ce témoin précise ensuite que le terme « Mandjaku » : « *C'est pas notre groupe. Pour moi, la désignation de « Mandjaku » c'est pour les gens qui sont venus, qui sont des... si on peut dire des colporteurs [...] c'est un groupe identifié. Ce sont ceux-là à qui on appelle « Mandjaku »* ». Enfin, *LDM344* associe aussi le terme à une appartenance linguistique, mais elle déclare : « *Moi, quand j'étais au Sénégal, on me disait pas que je suis Cap-verdienne, (mais) que je suis une lusophone* ». Certes, la théorie de l'« identification linguistique » paraît recevable, mais on constate que parfois cette forme d'identification du non-natif, fondée sur l'origine géographique de l'individu, peut avoir une connotation péjorative. C'est le cas des Cap-Verdiens en provenance d'Angola pour qui l'utilisation des termes « *Txitxarinhu* » ou « *Refugiado de Angola* » ne sont absolument pas laudatifs, comme le précise *XVT642*, partagé entre l'affliction et la révolte.

En résumé, ce qu'il faut retenir ici c'est que l'identification « Francophone » est spécialement employée pour désigner un Cap-Verdien venu d'Afrique francophone ou un Africain au Cap-Vert, mais jamais un Français ou un Belge, par exemple.

Le deuxième aspect étudié dans cette section, est celui des représentations des participants par rapport aux marques identitaires du Cap-Verdien. Autrement dit, à quoi reconnaît-on un Cap-Verdien ? Les témoins du Terrain 1 ont identifié les points suivants :

- la langue ;

[Les résultats des enquêtes révèlent d'ailleurs que la place de la langue ou de la

---

<sup>423</sup> Ce terme est expliqué dans le Chapitre II (voir note 138, p. 107 et note 155, p. 116).

représentation de sa compétence langagière et celle de la capverdianité sont chez les Cap-Verdiens natifs résidant au Cap-Vert, les éléments dominants dans l'identification du Cap-Verdien.]

- la musique ;
- la gastronomie (*katxupa*<sup>424</sup>) ;
- la culture (les manifestations culturelles) ;
- les vêtements typiques ;
- le métissage (physique et culturel) ;
- la *morabeza* (ouverture dans la communication et les échanges) ;
- l'amour à la terre<sup>425</sup> ;
- la conception du monde et de la vie ;
- la manière d'être ;
- la solidarité ;
- le goût de l'aventure (les migrations).

En dernier lieu, il est question de connaître les représentations mentales de la capverdianité chez les individus appartenant au premier terrain, en partant de la définition de Francine Vieira (1998) pour qui le terme est défini « *comme le rapport profond des Cap-Verdiens avec leur terre, leur langue et leur culture* ».

Selon le graphique représenté ci-dessous, 44 témoins, soit 66,7 % des participants, pensent que la définition de la capverdianité (*v. supra*) est entièrement justifiée, contre 18 (27,3 % des enquêtés) qui considèrent qu'elle est très discutable. Cela prouve que les Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel – en ce cas à Praia – accordent une grande importance aux liens avec le pays (y naître, y grandir et y vivre), avec la langue (parler et comprendre le créole) et avec la culture (connaître et participer aux manifestations culturelles cap-verdiennes<sup>426</sup>).

Quatre témoins (6,1 %) proposent néanmoins une autre vision de la capverdianité. *ORE695* pense qu'« *elle est justifiée* », alors que pour *JOG167*, « *elle peut être partiellement discutable* ». Si le premier témoin relativise un peu le poids des attaches avec le pays, sa langue et sa culture, le deuxième, en retour, estime que la définition ne peut être qu'en partie remise en question. C'est du reste ce que semble dire *RCI939* : « *On peut être Cap-Verdien d'origine*

---

<sup>424</sup> Plat traditionnel cap-verdien, à base de maïs et de haricots secs.

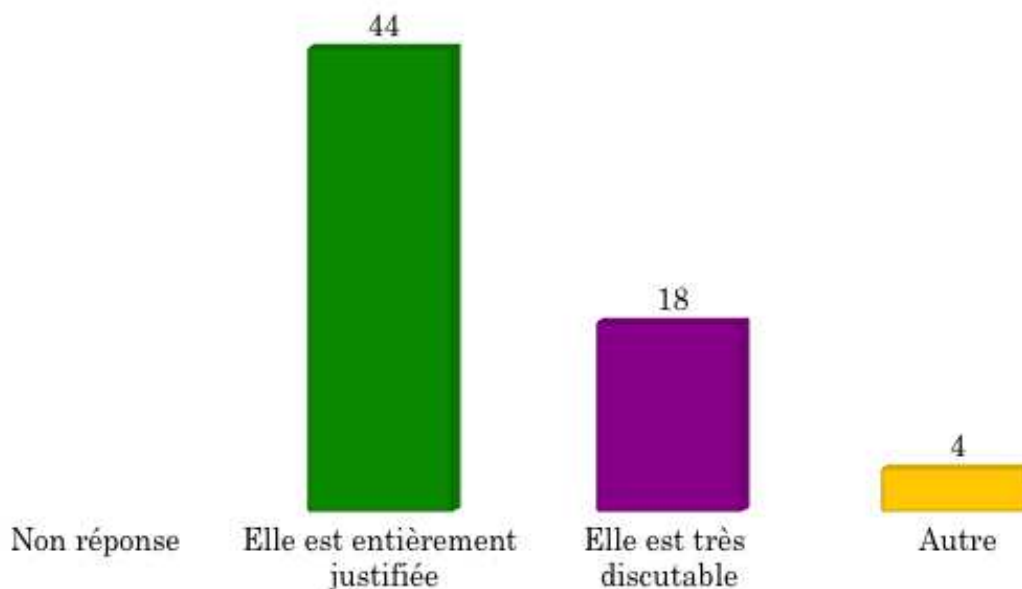
<sup>425</sup> Le pays.

<sup>426</sup> Au moins au niveau local.



sans pour autant parler la langue<sup>427</sup> ». Pour finir, EMD544 dit qu'« Il faut que les individus aiment qu'on les appelle Cap-Verdiens », c'est-à-dire qu'il faut qu'eux-mêmes s'assument d'abord comme tels.

### La capverdianité



**Graphique 23 : Représentations de la capverdianité selon les témoins (Terrain 1)**

## **7.2. Terrain 2 : Les Cap-Verdiens de retour de la diaspora**

### Contexte:

Ce terrain correspond à une deuxième fraction de la population enquêtée, à savoir les *Cap-Verdiens de retour au pays* (Cf. Chapitre VI, section 6.2., sous-section 6.2.2.). Afin de respecter la structure de l'étude et la hiérarchie des éléments quantitatifs, il est classifié comme *Terrain 2*. Comme cela a été évoqué dans le chapitre précédent, les enquêtes menées à Praia ont porté sur 49 individus dont la majorité est née à l'extérieur des îles du Cap-Vert (Cf. Tableau 25). Ces derniers ont d'ailleurs la particularité d'avoir longtemps<sup>428</sup> vécu dans la diaspora, acquérant

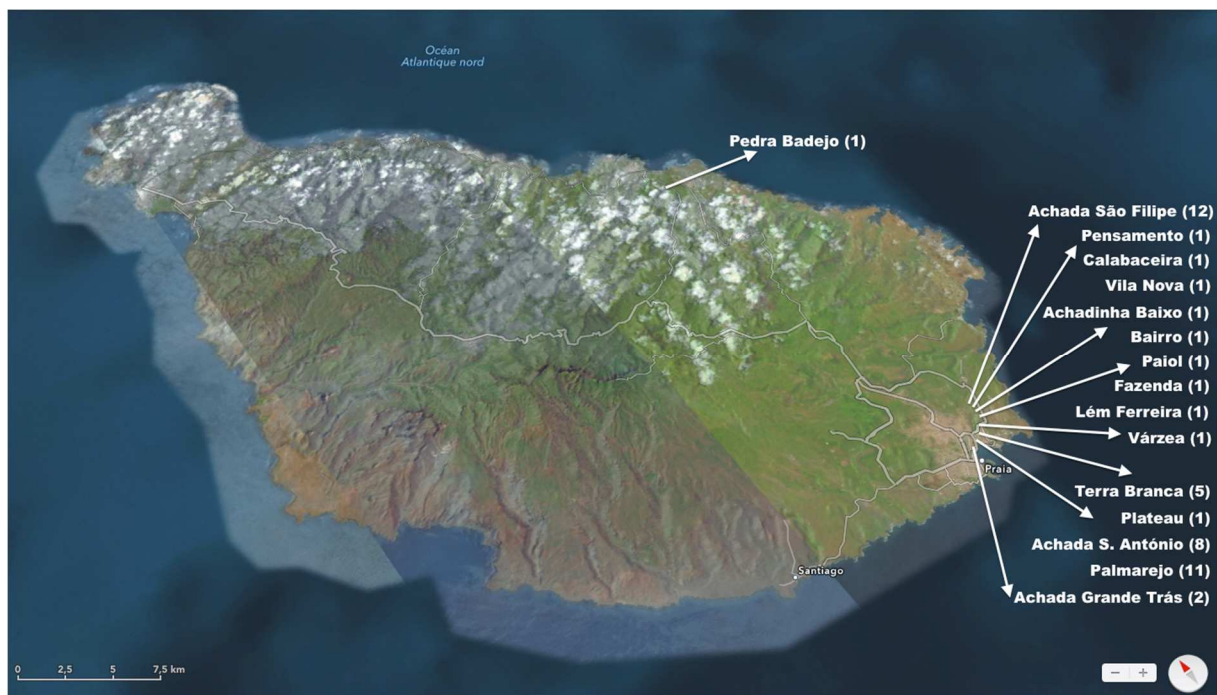
<sup>427</sup> On pourrait aussi rajouter « ... sans pour autant connaître la culture cap-verdienne » ou « ... sans pour autant vivre au Cap-Vert », etc.

<sup>428</sup> Ils y ont passé les phases les plus cruciales de leur existence (naissance → enfance → adolescence → jeunesse).

ainsi une identité personnelle, sociale, culturelle, éducative, linguistique, etc., différente de celle des Cap-Verdiens natifs.

Cela dit, ce terrain est dominé par un groupe de personnes provenant du Sénégal (33 témoins), et connus à Praia sous le nom de « Francophones » (Cf. Chapitre II, section 2.6.). Leur importance quantitative aura évidemment un poids considérable dans les résultats qui émanent des enquêtes menées dans la capitale cap-verdienne. Il faut rappeler que le critère de sélection des témoins de cette étude concerne des personnes qui ont eu au cours de leur existence, un contact plus ou moins intense avec la langue et la culture françaises. Cela explique évidemment l'absence d'individus revenant d'Amérique, du Brésil ou de certains pays européens comme les Pays-Bas, ainsi que le faible nombre de personnes en provenance du Portugal, de l'Angola, de la Guinée-Bissau, etc.

À l'exception d'un témoin qui habite dans la localité côtière de Pedra Badejo, à l'est de l'île de Santiago, toutes les autres personnes qui participent à ces enquêtes ont fixé résidence à Praia, notamment dans les quartiers de Achada São Filipe et de Palmarejo (Cf. Figure 9).



**Figure 9 : Capture d'écran de la cartographie<sup>429</sup> de la résidence des témoins sur l'île de Santiago (Terrain 2)**

<sup>429</sup> Idem Figure 7

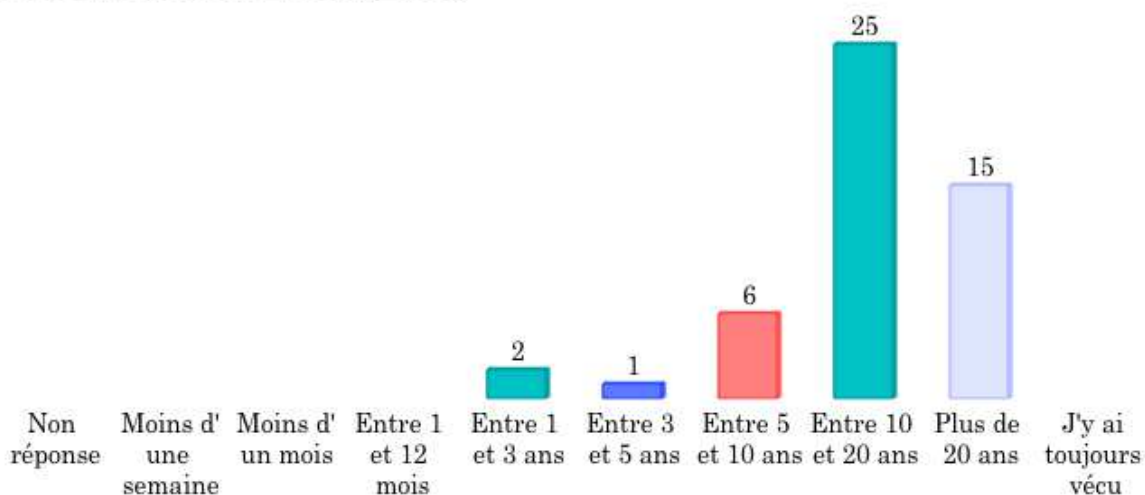
### Parcours de vie/Pays d'existence :

Si les membres de cette fraction de la population sont en général nés en dehors des îles, il est toutefois opportun de s'interroger sur l'ensemble des *pays d'existence* qui participent de leur parcours de vie. Comme on le sait, cet élément revêt une importance particulière en ce qui concerne les différents univers sociolinguistiques dans lesquels ces individus ont vécu pendant leur existence et compte beaucoup dans la détermination de la compétence langagière des témoins. À l'image du premier terrain, et surtout pour des raisons d'ordre méthodologique, le Cap-Vert et la France sont, ici aussi, les premiers pays pris en compte dans l'analyse. Naturellement, tous les témoins du Terrain 2 vivent dans l'archipel. Or, même si le Cap-Vert n'est pas le *pays de naissance* de la plupart des participants, on postule malgré cela qu'il contribue en tant que *pays d'existence* – probablement à des degrés différents d'un témoin à l'autre – à la construction de leur comportement langagier respectif.

Mais, cette contribution ne peut être appréciée du point de vue linguistique que si l'on tient compte des diverses situations de la vie sociale et des transformations que ces individus ont connues, mais également de l'étendue du séjour dans l'archipel. Sur ce dernier aspect, le graphique ci-après montre clairement que la tendance est plutôt à une longue présence des témoins dans le pays. On remarque d'emblée qu'aucun séjour n'est inférieur à une période d'un an et que les tranches de durée les plus courtes concernent moins de personnes (*Entre 1 et 3 ans*, 2 témoins, et *Entre 3 et 5 ans*, 1 témoin).

En revanche, ils sont 6 témoins à avoir vécu entre 5 et 10 ans au Cap-Vert, un peu plus de la moitié (25 témoins, soit 51 %) à y avoir habité entre 10 et 20 ans, et 15 témoins (30,6 %) dont la présence dans les îles est supérieure à 20 ans. On peut donc concevoir que ces individus aient également incorporé – avec le temps – une multiplicité de schèmes d'action et d'habitudes qui découlent foncièrement des différentes situations sociales dans lesquelles ils ont vécu à Praia en tant qu'acteurs sociaux et à partir desquelles se sont construites leurs compétences dans les différentes langues de leur répertoire.

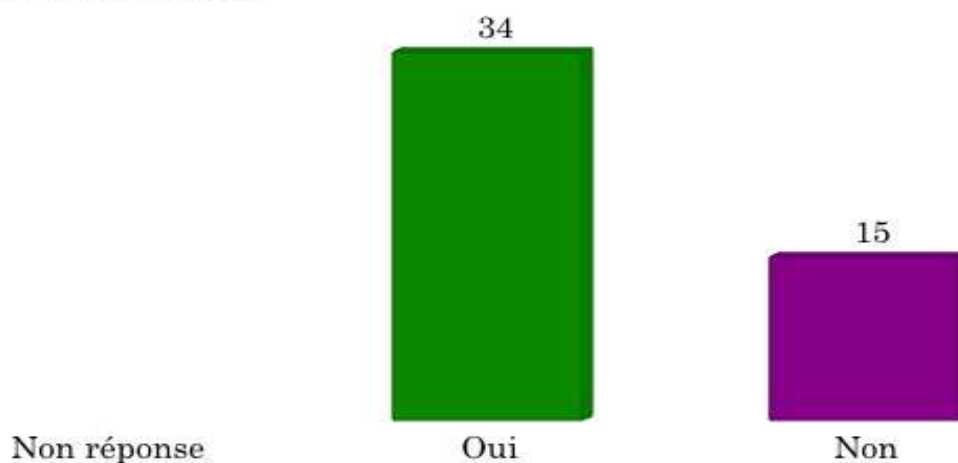
## Durée de résidence au Cap-Vert



**Graphique 24 : Durée de résidence des témoins au Cap-Vert (Terrain 2)**

Pour ce qui concerne la France métropolitaine, ils sont 34 témoins (69,4 %) à y avoir déjà séjourné, contre 15 qui n'ont apparemment jamais visité ce pays (Cf. Graphique 25). Cependant, parmi ceux qui n'ont pas vécu en France, 14 sont nés et ont grandi dans un pays francophone<sup>430</sup> (12 au Sénégal et 2 au Congo) et un individu (*LUE335*) vient de São Tomé et Príncipe.

## Vie/séjour en France



**Graphique 25 : Vie/Séjour des témoins en France (Terrain 2)**

<sup>430</sup> On présume alors qu'ils auraient plutôt subi l'influence du français parlé dans ces pays.

Maintenant, il convient donc d'évaluer collectivement et individuellement la durée des séjours dans l'Hexagone. Les résultats du graphique 26 montrent que la présence en France de 19 participants est à mettre sur le compte d'une courte durée. En effet, 5 personnes y ont séjourné pendant moins d'un mois, alors que 14 sont restés entre 1 et 12 mois dans le pays. Il s'agit le plus souvent de séjours relativement courts, soit pour des vacances, soit dans le cadre d'une formation supérieure (master 2).

La rubrique *Entre 1 et 3 ans* concerne des témoins (*PEI759*, *AFE165* et *JDN145*<sup>431</sup>) qui ont vécu<sup>432</sup> en France en tant que boursiers du gouvernement français, afin de réaliser des études en master 2 ou en doctorat. Parmi ceux qui y ont vécu entre 3 et 5 ans, on retient que *PUD734* a fait plusieurs allers-retours pour les besoins de son programme de thèse de doctorat, tandis que *CCI339*<sup>433</sup> s'est véritablement installée en France également pour les études supérieures. La catégorie *Entre 5 et 10 ans* concerne aussi des séjours motivés par des présences pour une formation supérieure de longue durée, de niveau master 1 ou 2 (*CAA311*, *JAI109*, *AIU193*<sup>434</sup>), mais également des raisons liées à une émigration qui aura été interrompue à un certain moment de la vie (*GBL723* et *GEI750*). La rubrique *Entre 10 et 20 ans* intéresse 3 participants (*LVT342*<sup>435</sup>, *MIB492*<sup>436</sup> et *BNI259*<sup>437</sup>) qui ont émigré en France avec leurs familles dès la petite enfance. Il s'agit dans ce cas de périodes d'existence marquées par une véritable insertion sociale. Finalement, 2 enquêtés (*NEV554*<sup>438</sup> et *LUV334*<sup>439</sup>) affirment avoir résidé en France pendant plus de 20 ans. Il est question d'un couple qui aurait d'abord vécu au Sénégal entre 10 et 20 ans avant d'émigrer en France où se trouvent encore quelques membres de leur famille respective.

Au demeurant, il va de soi que ces périodes d'existence en France ont une importance, en termes de compétence langagière, pour tous ces individus, même s'il faut envisager que les influences culturelles et sociales n'aient pas le même poids d'un témoin à l'autre, précisément en raison des différents intervalles et contextes de vie de chacun dans ce pays.

---

<sup>431</sup> Native d'Angola.

<sup>432</sup> Généralement en système d'alternance.

<sup>433</sup> Native du Cap-Vert (Mindelo, São Vicente).

<sup>434</sup> Native du Portugal.

<sup>435</sup> Native du Cap-Vert (Praia, Santiago).

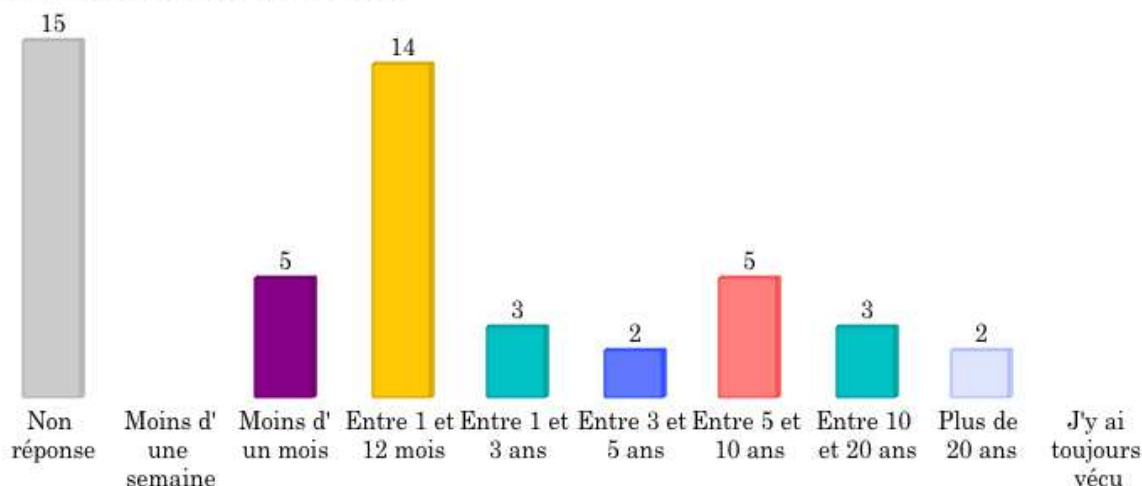
<sup>436</sup> Native de Guinée-Bissau.

<sup>437</sup> Natif du Cap-Vert (Tarrafal, Santiago).

<sup>438</sup> Natif du Cap-Vert (Praia, Santiago).

<sup>439</sup> Native du Cap-Vert (Mindelo, São Vicente).

### Durée de résidence en France



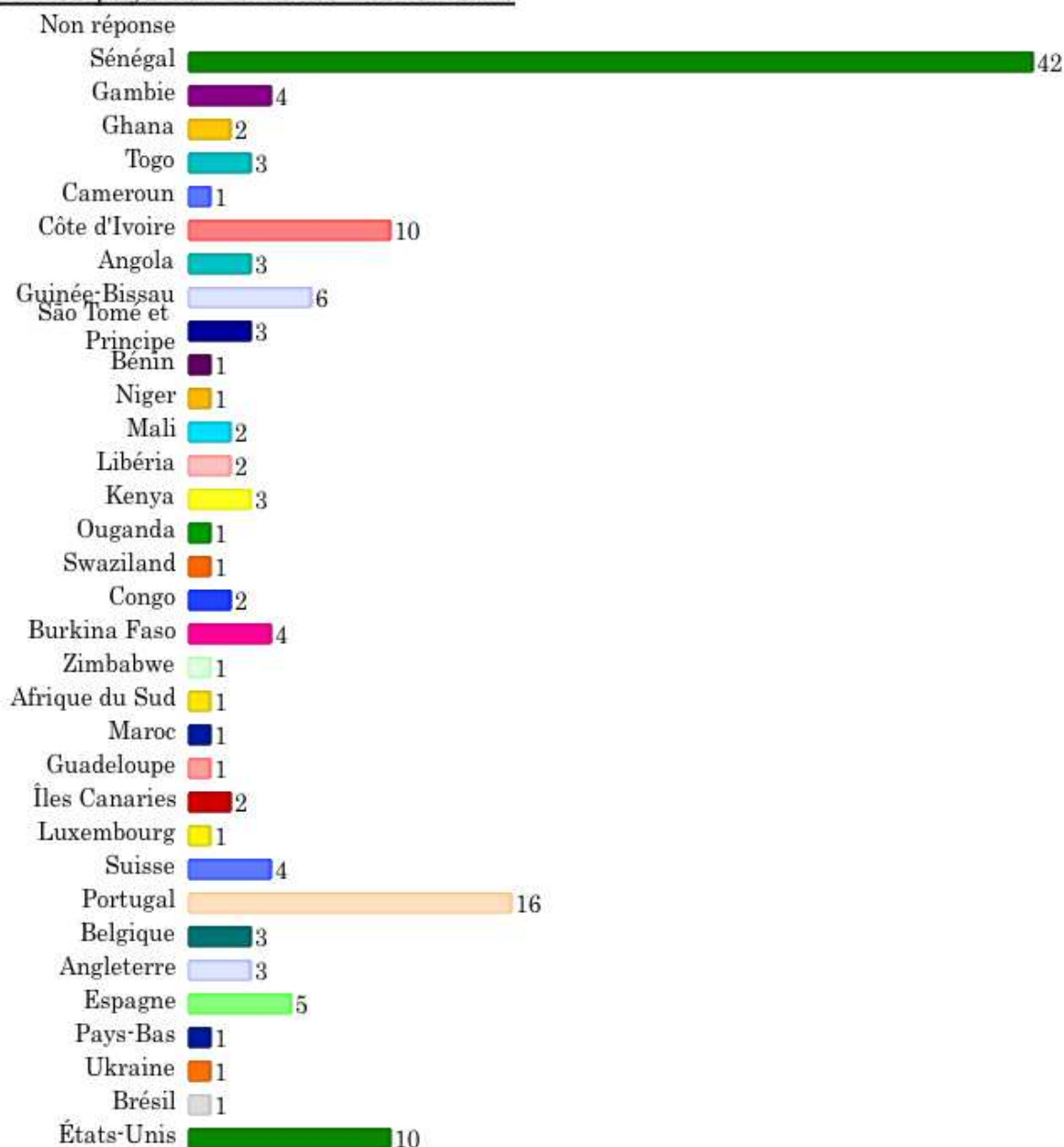
**Graphique 26 : Durée de résidence des témoins en France (Terrain 2)**

Mais, ces témoins ont connu – comme tout « bon » Cap-Verdien d’ailleurs – une trajectoire migratoire assez intense au cours de leur existence, car ils ont tous vécu ou séjourné dans d’autres pays du monde. En réalité, les Cap-Verdiens de retour de la diaspora ont séjourné ou visité en tout 33 pays, c’est-à-dire 4 de moins que ceux du Terrain 1 (Cf. Graphique 27). Les destinations les plus fréquentes sont le Portugal, pour l’Europe avec 16 témoins, le Sénégal (42 témoins) et la Côte d’Ivoire (10 témoins), pour ce qui est du continent africain, et les États-Unis (10 témoins), pour l’Amérique. Ici aussi, on vérifiera si les langues parlées<sup>440</sup> dans ces différents pays se détachent nettement du répertoire linguistique des participants, fruit de leurs parcours migratoires.

À l’instar du premier terrain, on s’aperçoit également que 17 pays – plus de la moitié – ont été visités par seulement un ou deux témoins. Il semble alors que pour les membres de cette fraction de la population, les probabilités d’émergence de variétés linguistiques *sui generis*, résultant de leur passage dans ces territoires soient peu crédibles.

<sup>440</sup> Comme le français, l’anglais, le wolof, le bété, entre autres.

## Autres pays de résidence des témoins



**Graphique 27 : Autres pays de résidence des témoins (Terrain 2)**

La présence des Cap-Verdiens à l'étranger ne résulte pas toujours de voyages ou de migrations, car certains pays constituent le *pays de naissance et d'existence*<sup>441</sup> pour quelques-uns d'entre eux. C'est le cas de São Tomé et Príncipe et du Congo où le nombre de naissances dans ces pays correspond identiquement<sup>442</sup> au nombre de visites recensées (Cf. Tableau 25 et Graphique

<sup>441</sup> En tout cas pendant un certain nombre d'années.

<sup>442</sup> On notera, pour ce qui est de l'Angola, que *AIU193* n'y est pas née (contrairement à *JDN145* et *XVT642*, mais y a vécu entre 5 et 10 ans (raisons inconnues).

27). En ce qui concerne le Sénégal, le pays le plus visité par les participants, on constate que sur les 42 présences dénombrées, 33 se rapportent à des naissances sur place, suivies d'une période d'existence effective, généralement longue<sup>443</sup>. Les 9 autres cas correspondent soit à une phase d'émigration temporaire (*ENV514*, *LUE335*, *LUV334*, *NEV554*, et *ATT122*), soit à de brefs passages migratoires (*PTN725* et *DEV454*), ou alors à des voyages professionnels (*MIB492* et *XVT642*).

La Côte d'Ivoire – un autre pays francophone – a représenté pour la plupart des témoins qui y ont résidé, un lieu de court séjour<sup>444</sup>, sauf pour *GEI750*, 37 ans, professeur de langues étrangères, qui a habité pendant 3 mois sur le territoire ivoirien. Ces présences dans ce pays ont surtout été motivées par des voyages de vacances, des voyages professionnels ou des passages migratoires de transition. À ces cas s'ajoutent des séjours de plus longue durée : *PAE715*, 44 ans, professeur universitaire de français, y a résidé entre 3 et 5 ans afin d'effectuer une formation supérieure, *LUA331*, 39 ans, secrétaire, y a vécu entre 10 et 20 ans, pendant une période intermédiaire de migrations entre plusieurs autres pays (Burkina Faso, Bénin, Niger et Ghana), et *CCI339*, 62 ans, faire-valoir direct, a passé plus de 20 de sa vie dans ce pays d'accueil comme immigrante, en compagnie de son mari et de ses enfants.

Concernant le Portugal, on note d'emblée que sur les 2 cas de naissance inventoriés, un seul<sup>445</sup> a donné lieu à une période d'existence réelle sur le sol portugais. En effet, dans son questionnaire individuel, *AIU193*, 47 ans, agent de l'Unité de développement curriculaire du ministère de l'éducation et des sports, ne fait absolument pas mention du Portugal comme *pays d'existence*, ce qui montre bien l'importance distincte et le symbolisme ambivalent qu'ont ces deux notions<sup>446</sup>. Les autres présences dans le pays sont de très courte durée pour certains<sup>447</sup> ou d'une durée légèrement plus longue pour d'autres<sup>448</sup>. Les séjours compris entre 1 et 5 ans se rapportent à des périodes de formation supérieure<sup>449</sup> (*JDN145*, *JAH118*, *DEV454*, *AFE165* et *CAO316*). Un seul témoin, *MIB492*, 31 ans, professeur universitaire de biologie et chercheuse, a vécu plus de 20 ans au Portugal, dans le cadre d'une émigration familiale de fixation définitive.

---

<sup>443</sup> Plus de 20 ans.

<sup>444</sup> Moins d'un mois pour *PTA721*, *XVT642*, *JAI109*, *ENV514*, *ATT122*, et *CMI349*.

<sup>445</sup> *CAN315* a aussi vécu au Portugal pendant 10 ans.

<sup>446</sup> *Pays de naissance* et *Pays d'existence*.

<sup>447</sup> *AGI174*, formation d'une semaine, *LUA331* et *EEI559*, vacances de moins d'un mois.

<sup>448</sup> *Entre 1 et 12 mois* pour *PUD734* (stage FLE), pour *YNL753* (formation professionnelle Personnel navigant), pour *JAI109* et *BNI259* (raisons inconnues).

<sup>449</sup> À l'exception de *ENV514* qui a résidé au Portugal pour des raisons personnelles.



En revanche, les États-Unis représentent, dans la majorité des cas et quelle que soit l'étendue du séjour, une destination pour passer des vacances avec la famille établie sur place. *MIB492* est, ici aussi, l'unique enquêté à avoir résidé dans cet État d'Amérique du Nord pour des raisons d'ordre professionnel.

Pour finir, il faut également signaler un nombre intéressant de visites en Guinée-Bissau (6)<sup>450</sup> et en Espagne (5). Pays frontalier avec le Sénégal, la Guinée-Bissau est aussi une destination migratoire privilégiée pour certains Cap-Verdiens natifs de Dakar. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les voyages dans ce pays concernent exclusivement cette catégorie d'individus<sup>451</sup> appartenant au Terrain 2. Les séjours à Bissau sont généralement très courts<sup>452</sup>, excepté pour *DLI439*, 54 ans, commerçante, qui y a habité entre 3 et 5 ans, probablement pour des raisons liées à son activité professionnelle. Quant à l'Espagne, les passages recensés sont plutôt relatifs à des séjours rapides<sup>453</sup> et peu significatifs, notamment sur le plan du contact des langues.

---

<sup>450</sup> Pays de naissance d'un seul témoin.

<sup>451</sup> *PTA721, NLI539, FAE615, DLI439, GBL723* et *AGI174*.

<sup>452</sup> Entre 2 semaines et quelques mois.

<sup>453</sup> *JAH118* (durée non précisée), *PUD734* (*Moins d'une semaine*), *LVT342* et *GEI750* (*Moins d'un mois*), *MIB492* (*Entre 1 et 12 mois*).

**Tableau 33**

**Durée de résidence des témoins dans les autres pays (Terrain 2)**

Pays	Durée							
	Moins d'une semaine	Moins d'un mois	Entre 1 et 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 20 ans	Plus de 20 ans
Sénégal		2		2	1	3	12	20
Gambie	3	1						
Ghana	1							
Togo		1	1		1			
Cameroun		1						
Côte d'Ivoire		6	1		1		1	1
Angola						1	2	
Guinée-Bissau	2	1	2		1			
S. Tomé et Príncipe				1		1		
Bénin								
Niger								
Mali		2						
Libéria		2						
Kenya	1	2						
Ouganda	1							
Swaziland		1						
Congo							1	1
Burkina Faso		1						
Zimbabwe								
Afrique du Sud		1						
Maroc						1		
Guadeloupe								
Îles Canaries		1						
Luxembourg								
Suisse	1	3						
Portugal		1	5	1	5		1	1
Belgique	1		1					
Angleterre		3						
Espagne	1	2	1					
Pays-Bas								
Ukraine						1		
Brésil						1		
États-Unis		4	4					

Le tableau 33 ci-dessus présente un équilibre concernant le nombre total de présences répertoriées – 61 chacune – dans tous les autres pays dans lesquels les membres de cette fraction de la population ont résidé, entre les périodes considérées, ici, de courte<sup>454</sup> ou de longue<sup>455</sup> durée. Or, dans un cas comme dans l'autre, le seul pays qui se détache véritablement de cet ensemble, aussi bien à travers l'étendue des séjours comme à travers la quantité numérique des témoins concernés, c'est le Sénégal. En effet, sur un total de 122 présences dans les pays autres que le Cap-Vert et la France, le Sénégal domine avec 40 occurrences inventoriées (32,8 %), dont 20 pour une période d'existence supérieure à 20 ans et 12 pour un séjour compris entre 10 et 20 ans.

Il semble donc que les hypothétiques interférences linguistiques, résultant des contacts entre la (les) langue(s) des témoins et celle(s) des divers pays de résidence, concerneraient particulièrement les Cap-Verdiens « Francophones » de retour du Sénégal. Cela dit, il ne faut pas écarter la possibilité d'existence de variétés linguistiques individuelles, notamment pour ce qui est des longues périodes de présence en Côte d'Ivoire, en Angola, au Congo et au Portugal.

#### Parcours de vie/Langues parlées :

Les Cap-Verdiens de retour de la diaspora ont énuméré en tout 21 langues étrangères (Cf. Tableau 34). On peut présupposer que ces langues connues par les membres de cette fraction de la population sont celles qui appartiendraient éventuellement à leur répertoire linguistique respectif. Toutefois, il s'agit le plus souvent d'une connaissance individuelle et non collective, ce qui laisse présager un comportement langagier distinct d'un individu à l'autre.

Par exemple, on remarque que parmi les participants ayant résidé au Sénégal, quelques-uns comme *IRR999*, *RGI979*, *PEA751*, et *BIM294* n'indiquent que le français<sup>456</sup> comme langue parlée dans le pays. En revanche, d'autres enquêtés comme *MRR499*, *LUV334*, *MIR139*, et *TML243* mentionnent aussi le wolof – langue nationale du pays – dans leur questionnaire individuel. Il semble qu'il est plutôt question, ici, de représentations linguistiques des uns et des autres, car comme cela a été constaté durant les travaux de terrain, toutes ces personnes parlent<sup>457</sup> le wolof, qu'elles l'aient cité ou pas dans leurs réponses. Les langues officielles des divers pays sont aujourd'hui encore plus valorisées que les langues nationales ou régionales, en raison surtout du statut historique que chacune d'elles détient.

---

<sup>454</sup> Comprises entre *Moins d'une semaine* et *Entre 1 et 12 mois*.

<sup>455</sup> Allant de 1 à 20 ans.

<sup>456</sup> Langue officielle du Sénégal.

<sup>457</sup> À des degrés différents, bien sûr.

La connaissance d'une langue par un individu n'implique pas forcément non plus que l'exposition à celle-ci soit pleinement assurée. Parmi les témoins qui parlent de « *langues vernaculaires* » (*ATT122*), « *d'autres variantes régionales* » (*PRI799*), « *d'autres dialectes* », ou qui en mentionnent deux ou trois (*DNI459*, *PEI759*, *CAA311*, et *AFM164*), un seul<sup>458</sup> affirme savoir parler le diola et le mandingue.

Les deux témoins natifs du Congo montrent aussi une bonne connaissance du paysage sociolinguistique congolais, puisqu'ils citent dans leurs réponses, les deux langues nationales véhiculaires du pays (le kituba et le lingala), en plus de la langue officielle (le français). Ils disent même savoir parler toutes ces langues<sup>459</sup>.

*CCI339*, qui a vécu plus de 20 ans en Côte d'Ivoire, énumère, en plus du français, un certain nombre de langues ivoiriennes (dioula, baoulé, ébrié, bété) et parle de 36 dialectes, au total, parlés dans le pays. Pourtant, d'après son questionnaire personnel, ce témoin ne parle aucune de ces langues indigènes. Cela est la preuve que la connaissance des langues officielles, nationales ou locales des différents pays ne signifie pas qu'elles fassent automatiquement partie intégrante des répertoires linguistiques des témoins de cette fraction de la population.

À souligner finalement – à l'instar du premier terrain – la mention, par 6 participants<sup>460</sup>, du Ccv comme langue parlée dans les autres pays de résidence. En réalité, ces individus sont tous nés dans la capitale sénégalaise, sauf *NEV554*, natif de Praia, mais pour qui le Sénégal représente le premier pays d'existence, avant la France. Encore une fois, l'incorporation du Ccv parmi les langues parlées dans les autres pays de résidence pourrait s'expliquer non seulement par la forte présence d'une communauté cap-verdienne au Sénégal, en général, et à Dakar, en particulier, mais encore par l'usage fréquent de la langue par ces témoins au cours de leur existence en terre sénégalaise.

---

<sup>458</sup> *DNI459*.

<sup>459</sup> À l'exception du kituba pour *PTN725*.

<sup>460</sup> *JUL133*, 50 ans, gérant d'une papeterie, *EEI559*, 39 ans, professeur de français dans une école secondaire, *FAE615*, 21 ans, étudiante de français, *DLI439*, 54 ans, commerçante, *NEV554*, 72 ans, pasteur, et *AGI174*, 42 ans, technicienne tributaire vérificatrice.

**Tableau 34**

**Langues parlées dans les autres pays de résidence selon les témoins (Terrain 2)**

Liste des langues
français
portugais
créole cap-verdien
wolof
anglais
espagnol
catalan
sérère
diola
russe
peul
lingala
kituba
néerlandais
mandingue
arabe
créole de Guinée-Bissau
dioula
baoulé
ébrié
bété

Les résultats des enquêtes (Cf. Graphique 28) montrent aussi que tous les participants parlent le Ccv et le français. Le PP joue sûrement un rôle prépondérant ici, car en plus d'être des descendants de Cap-Verdiens et de résider actuellement au Cap-Vert depuis au moins un an, ces personnes ont toutes vécu à un moment de leur vie, soit en France, soit dans un pays francophone.

Cependant, comparativement avec les Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel, on remarque que 3 participants de ce terrain ne parlent pas le portugais. *LUV334*, 63 ans, est certes native du

Cap-Vert, mais elle est partie au Sénégal à l'âge de deux ans, où elle a résidé avec ses parents entre 10 et 20 ans, ayant suivi des études secondaires jusqu'en 3<sup>e</sup>. Plus tard, elle a fréquenté un cours de secrétariat. Elle est ensuite allée vivre en France avec son mari pendant plus de 20 ans. Elle explique que depuis son retour au Cap-Vert, il y a dix ans maintenant, elle a toujours hésité à parler le portugais qu'elle n'avait jamais appris auparavant. Les seules opportunités de contact avec cette langue se présentent d'ailleurs à l'église, surtout à travers les chants<sup>461</sup> puisqu'elle révèle qu'elle utilise encore une Bible écrite en français. Sans emploi depuis son retour au Cap-Vert, *LUV334* remplace épisodiquement sa nièce<sup>462</sup> qui est gérante d'une papeterie. Là encore, les occasions d'échanger en portugais sont très rares. De plus, il ne faut pas oublier, comme le dit D. Singleton, qu'à ce stade de la maturation, les mécanismes d'apprentissage des L2 sont différents de ceux à la base de l'acquisition de la L1 (Cf. p. 223). Cela peut aussi servir à expliquer le blocage de *LUV334* en ce qui concerne l'apprentissage de la langue portugaise.

L'exemple de *GBL723*, 54 ans, est, sur beaucoup d'aspects<sup>463</sup>, identique à celui du témoin précédent. Natif de Dakar, il est arrivé au Cap-Vert aux environs de 40 ans, après avoir vécu toute sa vie entre le Sénégal et la France. Les plus de dix ans déjà passés à Praia n'ont apparemment pas été suffisants pour qu'il apprenne à parler le portugais. Or, depuis son arrivée dans la capitale cap-verdienne, *GBL723* a travaillé à son propre compte, dans la restauration rapide, dans le petit commerce, et dans le domaine de la reprographie. Autrement dit, dans des secteurs professionnels où c'est la communication informelle – c'est-à-dire le Ccv – qui prédomine.

Finalement, le cas de *CMI349*, 22 ans, se distingue légèrement des deux autres enquêtés, en raison des facteurs « âge » et « durée de résidence » au Cap-Vert. Natif également du Sénégal, ce dernier témoin est arrivé dans l'archipel après presque 20 ans de vie à Dakar. Le peu de temps d'existence à Praia n'a, semble-t-il, pas encore permis à *CMI349* d'apprendre le portugais, certainement par manque de contacts réguliers avec cette langue. Étudiante de FLE, cette participante a toujours habité à Pedra Badejo, une ville de l'intérieur de l'île de Santiago, où le portugais a très peu de place dans le quotidien des habitants.

Par ailleurs, on s'aperçoit que les Cap-Verdiens de retour de la diaspora sont plus nombreux à parler d'autres langues que les natifs qui ont passé toute leur vie ou une partie significative de leur existence au Cap-Vert. En effet, sur un total de 49 individus, 43, soit 87,8 % des participants

---

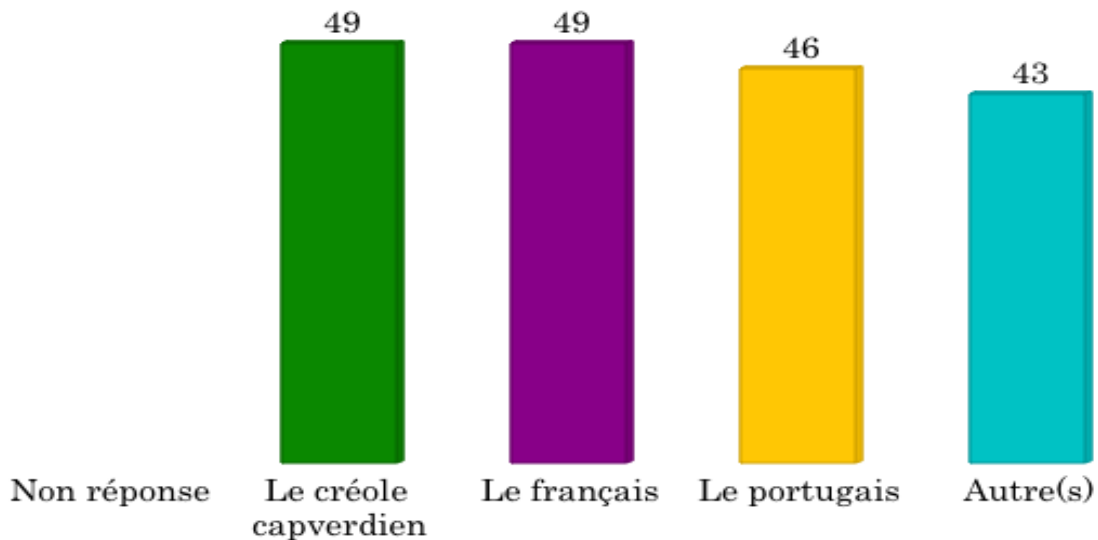
<sup>461</sup> Les jours de culte et lors des répétitions et des performances de la chorale à laquelle elle participe.

<sup>462</sup> *CAA311*.

<sup>463</sup> PP davantage rattaché à la langue française, pendant la période critique d'apprentissage des L2 au cours de la maturation, arrivée au Cap-Vert en âge avancé, statut du portugais dans l'archipel/opportunités d'apprentissage de la langue.

du deuxième terrain assurent qu'ils savent communiquer dans une ou plusieurs autres langues. Cela vient confirmer une fois de plus l'appétence des Cap-Verdiens pour les langues. Bien entendu, cette richesse linguistique est d'une certaine façon le corollaire de PP atypiques et qui favorisent presque toujours de nombreux contacts entre leur(s) langues(s) et celle(s) qu'ils rencontrent au cours de leur existence.

### Répertoire linguistique des témoins



**Graphique 28 : Répertoire linguistique des témoins (Terrain 2)**

Concernant l'usage des autres langues chez les membres de cette fraction de la population, le graphique 29 ci-après permet de tirer plusieurs conclusions importantes. Dès lors, on note que parmi les langues connues par ces individus (Cf. Tableau 34), certaines ne font partie ni de leurs répertoires individuels, ni de leur répertoire collectif. Tel est le cas du catalan<sup>464</sup>, du néerlandais<sup>465</sup>, du créole de Guinée-Bissau<sup>466</sup>, du baoulé, de l'ébrié et du bété<sup>467</sup>, des langues répertoriées, mais qui ne sont absolument pas parlées dans cette sous-communauté. Le diola, langue citée par *PEI759*, *CAA311*, *AFM164* et *DNI459*, n'est parlé que par le dernier d'entre ces enquêtés. En revanche, le mina<sup>468</sup> n'a pas été mentionné comme une des langues connues, mais il est parlé par deux<sup>469</sup> membres du Terrain 2.

<sup>464</sup> Langue citée par *PUD734*.

<sup>465</sup> Langue citée par *BNI259*.

<sup>466</sup> Langue citée par *PTA721*.

<sup>467</sup> Langues citées par *CCI339*.

<sup>468</sup> Langue parlée notamment au Togo et au Bénin.

<sup>469</sup> *LUA331* et *CAO316*.

Comme on pouvait s'y attendre également, la suprématie du wolof parmi les autres langues parlées par les témoins du Terrain 2 est incontestable. Cela se justifie simplement par le grand nombre de Cap-Verdiens pour qui le Sénégal représente le pays de naissance et/ou le/un pays d'existence. L'anglais, placé quant à lui en deuxième position, reste essentiellement une langue apprise à l'école. D'ailleurs, hors du cadre scolaire, il n'est pratiquement pas parlé aujourd'hui, comme le précise *PEI759*. L'espagnol, langue voisine du portugais, est parlé par seulement 7 personnes. Il s'agit là encore d'un idiome appris surtout dans l'univers scolaire et universitaire, mais aussi à l'âge adulte avec des amis espagnols (*NEV554*), ou des collègues de travail et une marâtre (*YNL753*). Toutes les autres langues sont parlées par un unique témoin, excepté le lingala qui sert d'instrument de communication à *AFT162* et *PTN725*.

On notera, pour finir, que six<sup>470</sup> individus déclarent ne pas parler aucune autre langue en dehors du Ccv, du français et du portugais. Parmi eux, seuls *XVT642*<sup>471</sup> et *BNI259*<sup>472</sup> ont un parcours migratoire assez fourni. Les autres ont connu, en plus du Cap-Vert et de la France, la Côte d'Ivoire (*CCI339*), l'Espagne (*LVT342*), l'Angola (*AIU193*), et le Sénégal (*PEA751*). Dans tous les cas, on peut supposer que l'exposition à d'autres langues n'a pas été féconde.

---

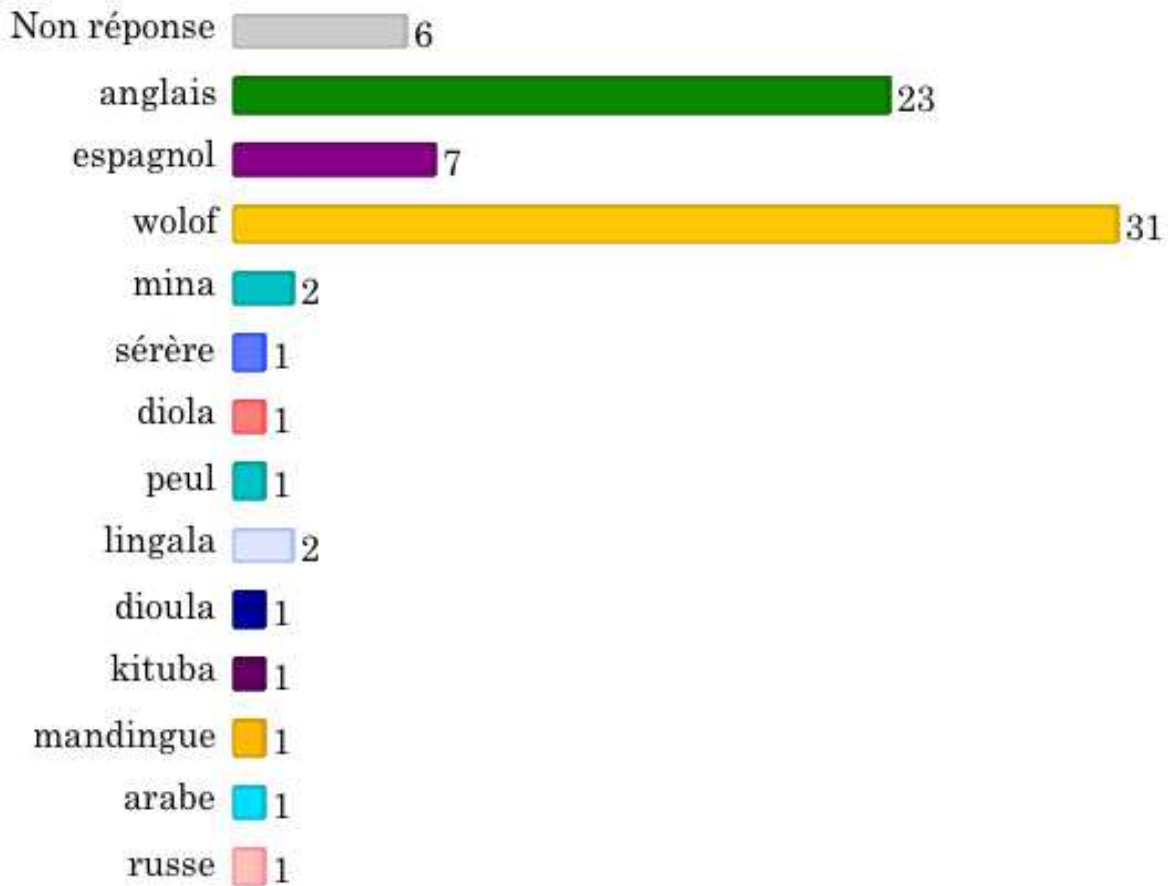
<sup>470</sup> *CCI339, XVT642, LVT342, AIU193, PEA751 et BNI259.*

<sup>471</sup> Il a résidé en Angola, au Maroc, au Portugal, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, et au Burkina Faso.

<sup>472</sup> Il a séjourné au Portugal, en Belgique, en Suisse, aux Pays-Bas, et au Luxembourg.



## Autres langues parlées par les témoins

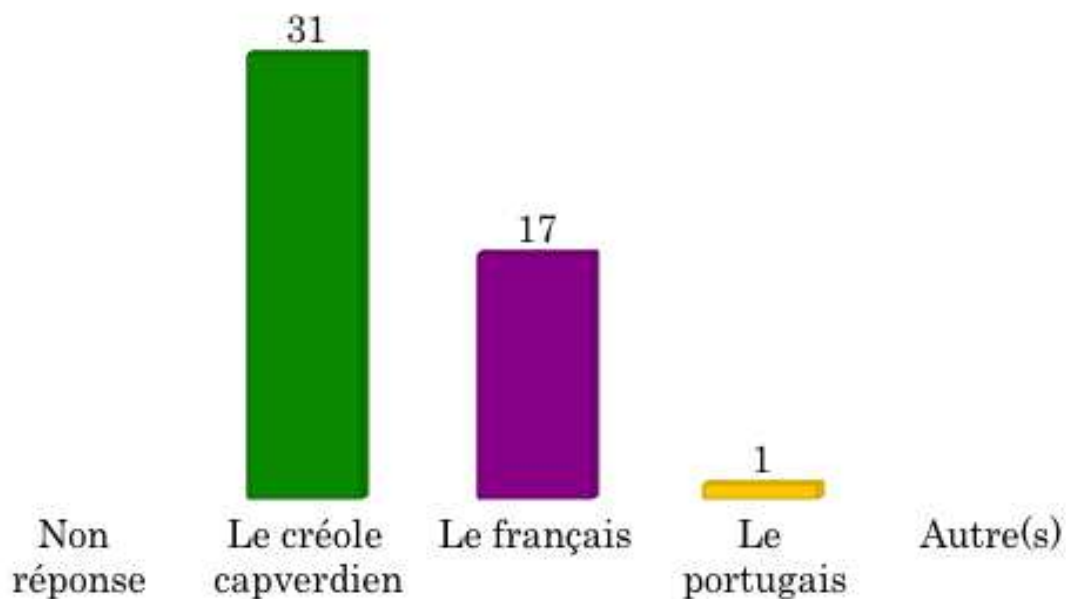


**Graphique 29 : Autres langues parlées par les témoins (Terrain 2)**

D'après le graphique 30, le Ccv est la langue la plus parlée pour près de  $\frac{2}{3}$  des participants du Terrain 2. Une analyse distante de ces résultats emmènerait n'importe qui à dire que la langue cap-verdienne demeure le principal moyen de communication des Cap-Verdiens, y compris de ceux qui sont nés et/ou ont longtemps vécu dans la diaspora. Pourtant, durant les enquêtes, la plupart des 31 témoins concernés, ici, ont toujours pris le soin de préciser que la réponse n'aurait pas été la même, il y a quelques années de cela. En d'autres termes, si la majorité des Cap-Verdiens de retour de la diaspora parle aujourd'hui beaucoup plus la langue cap-verdienne, c'est parce que leur vie se déroule actuellement au Cap-Vert (Praia). Certains se sont d'ailleurs mariés avec des natifs (ves), « obligeant » ainsi à un rapprochement plus accentué avec le Ccv. *PUD734* explique, par exemple, que c'est la langue qu'il parle le plus fréquemment en famille, ce qui ne veut pas dire que ce soit forcément celle qu'il maîtrise le mieux.

À signaler aussi la difficulté de deux témoins à dire laquelle des langues est la plus parlée. *CAO316*<sup>473</sup> hésite entre le Ccv et le français, tandis que *AIU193*<sup>474</sup> reste indécise entre le Ccv et le portugais. Les réponses subséquentes figurant dans leur questionnaire personnel montrent néanmoins que pour ces enquêtés, le Ccv conserve un petit avantage sur les deux autres langues. De plus, parmi ceux qui déclarent parler plus le français, 14 sont natifs du Sénégal, 2 de São Tomé et Príncipe, et 1 du Congo. Il s'agit en général de personnes qui ont épousé un « compatriote<sup>475</sup> » voire un(e) « Francophone<sup>476</sup> », ou pour qui l'usage du français est la suite naturelle d'un habitus langagier hérité du contexte sociolinguistique du pays natal (presque tous<sup>477</sup>) ou alors de leur parcours migratoire (*NEV554*, *LUV334*, *LUE335*, et *ENV514*). Enfin, un seul témoin assure parler plus le portugais. *MIB492* est professeur universitaire de biologie, et parle parfaitement bien le portugais et le français. Cette native de Bissau a, en effet, vécu plus de 20 ans au Portugal et entre 10 et 20 ans en France, d'où peut-être cette tendance à communiquer plutôt en portugais.

### Langue la plus parlée



**Graphique 30 : Langue la plus parlée par les témoins (Terrain 2)**

<sup>473</sup> Sa période d'existence au Cap-vert est identique à celle au Sénégal (*Plus de 20 ans*).

<sup>474</sup> Ce témoin a vécu entre 5 et 10 ans en Angola, et plus de 20 ans au Cap-Vert.

<sup>475</sup> Un(e) Cap-Verdien(ne) appartenant à la même origine diasporique.

<sup>476</sup> Cf. p. 107.

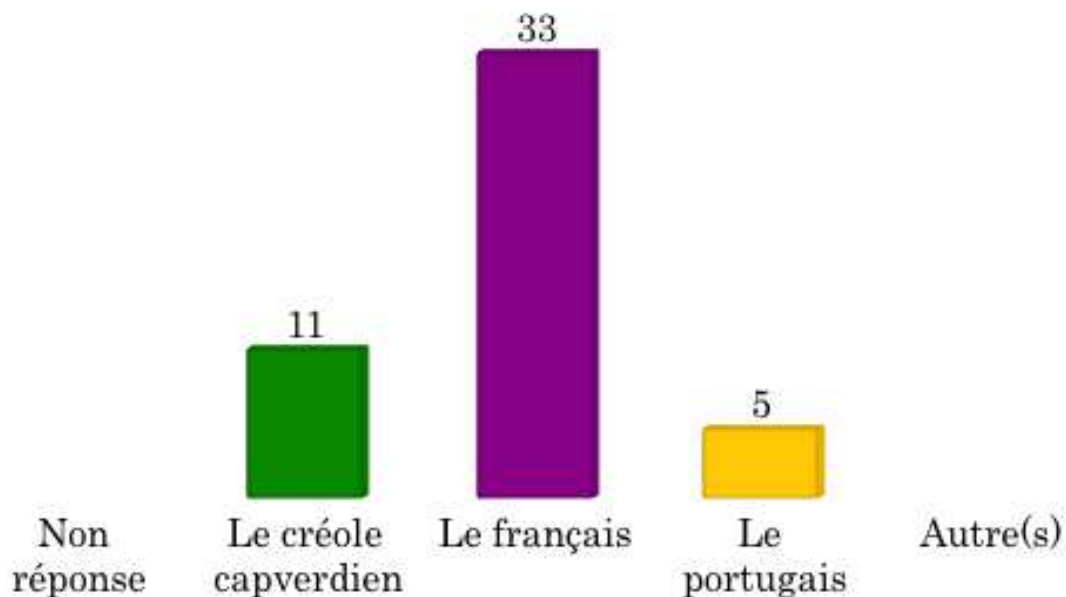
<sup>477</sup> *YNL753*, *GAI717*, *BUM234*, *JUL133*, *AFT162*, etc.

Mais, si le Ccv est la langue la plus parlée par les témoins de cette fraction de la population, ils sont en revanche 33 (67,3 %) à dire qu'ils parlent mieux le français (Cf. Graphique 31). Il ne faut toutefois pas oublier que l'on est toujours dans du déclaratif et non sur les résultats de tests linguistiques. Cela dit, pour ces gens le français est assurément une culture qu'ils ont acquise depuis l'enfance<sup>478</sup>. Le fait qu'il soit standardisé (avec une écriture, une grammaire, etc.), mais aussi une langue d'enseignement, des affaires, de la recherche, en un mot, une langue de prestige international, aide beaucoup à sa prééminence qualitative sur le créole.

Les témoins qui optent plutôt pour le Ccv, justifient leur choix par le fait que le cap-verdien est la première langue qu'ils ont parlée, c'est-à-dire leur langue maternelle, celle qu'ils ont acquise à la maison, avec leurs parents. Il faut rappeler que si au Cap-Vert, le Ccv domine depuis longtemps dans toutes les situations de la vie informelle, il domine actuellement aussi dans plusieurs situations de la vie formelle<sup>479</sup> (Cf. Chapitre III, sous-section 3.2.2.).

Ceux<sup>480</sup> qui choisissent le portugais dans cette rubrique, considèrent tous également qu'il s'agit de leur langue maternelle. Au vu de leur PP<sup>481</sup>, cette option semble absolument compréhensible.

### Langue la mieux parlée



**Graphique 31 : Langue la mieux parlée par les témoins (Terrain 2)**

<sup>478</sup> Pour certains, cette culture provient d'abord de l'univers familial, puis se développe dans le monde scolaire et universitaire.

<sup>479</sup> Aujourd'hui, la langue cap-verdienne est de plus en plus utilisée dans des sphères qui jadis n'appartenaient qu'au portugais.

<sup>480</sup> JDN145, DEV454, LUE335, MIB492, AIU193.

<sup>481</sup> Pays de naissance, pays d'existence, parcours migratoire, langues en contact, etc.

### Acquisition des langues :

Avant d'entamer cette partie, il convient de préciser que les foyers de Cap-Verdiens vivant dans la diaspora<sup>482</sup> connaissent des réalités bien différentes en ce qui concerne l'apprentissage et l'usage des langues au sein de l'univers familial. Alors que dans certains d'entre eux, l'acquisition et la transmission du Ccv sont impérieuses, et constituent une marque d'affirmation et de préservation de l'identité cap-verdienne, dans d'autres, on privilégie d'abord les langues de plus grande portée internationale – comme le français ou le portugais pour ce qui concerne les membres de cette fraction de la population – qui offrent plus de possibilités d'échanges et d'interactions avec les sociétés mondiales. Ce point mérite une attention particulière puisqu'on constate que pour certains participants, leur compétence langagière commence à être définie par leurs ascendants, avant même la naissance (Cf. Chapitre 3, section 5.3., sous-sections 5.3.1. et 5.3.2.).

Ceci étant dit, on observe que nombreux<sup>483</sup> sont les Cap-Verdiens de retour de la diaspora qui considèrent que le Ccv est leur langue maternelle. Selon leurs propos, la langue est apprise, en général, avec les parents<sup>484</sup>, mais aussi au sein de la famille élargie, que ce soit avec les grands-parents, les oncles, les tantes, les cousines, etc. L'acquisition s'effectue également en contact avec la communauté cap-verdienne établie dans le pays de résidence, comme le soulignent *PUD734* et *CAN315*, anciens membres des diasporas dakaroise et lisboète, respectivement. Cela vient du reste confirmer l'usage récurrent du Ccv, chez les Cap-Verdiens ayant longuement vécu loin des îles du Cap-Vert. Les autres<sup>485</sup> révèlent qu'ils ont appris le Ccv en arrivant au Cap-Vert, à des âges qui varient entre 9 ans (*YNL753*) et 40 ans (*PTA721*). En revanche, *JDNI45* a appris la langue avec ses parents en Angola, où elle est née, mais pour elle, sa langue maternelle est le portugais.

Le français est, pour la plupart, une langue apprise à l'école, en fonction du pays de naissance ou du pays d'existence. Elle est plus rarement apprise – ou plutôt perfectionnée – à l'université<sup>486</sup>. Certains l'ont donc appris au Sénégal, d'autres au Cap-Vert, au Maroc, en France, etc. Mais, le français est aussi une langue apprise et surtout parlée dans l'univers familial des membres de cette fraction de la population, aussi bien avant, qu'après leur arrivée

---

<sup>482</sup> Dans ce travail, l'accent est surtout mis sur la diaspora française et francophone.

<sup>483</sup> 40 individus, soit 81,6% des témoins du terrain 2.

<sup>484</sup> Dans certains cas, l'acquisition de la langue s'est faite par l'intermédiaire d'un seul ascendant. *PTN725* et *LVT342*, par exemple, ont appris la langue avec leurs mères.

<sup>485</sup> *PTA721*, *AFT162*, *BUM234*, *YNL753*, *JAI109*, *JAH118*, *AGI174*, et *CMI349*.

<sup>486</sup> Comme c'est le cas de *XVT642* durant sa formation de 5 ans au Maroc.

dans l'archipel. *RGI979*, 17 ans, élève, née à Praia de parents<sup>487</sup> cap-verdiens « francophones » du Sénégal, a en conséquence fait ses premiers pas en français, en écoutant ses ascendants parler la langue à la maison. Parmi les autres cas saillants, on note que *JDN145* a appris le français pendant la réalisation de son doctorat en France, « *en lisant, en écrivant, e\* (et) en parlant la langue* », écrit-elle.

Pour finir, on remarque que 6 individus estiment que le français est leur langue maternelle. Il s'agit de *PTA721*, *MRR499*, et *BUM234* d'un côté, et de *AFT162* et *PTN725* de l'autre. Ces participants sont nés et ont grandi au Sénégal et au Congo, respectivement. Enfin, *LVT342* est née au Cap-Vert, mais a résidé en France à partir de l'âge de deux ans jusqu'à celui de seize ans. Pour ces personnes, le français était la première langue valorisée dans le milieu familial, à telle enseigne qu'elles reconnaissent une plus grande proximité avec la langue et la culture françaises.

Quant au portugais, 21 témoins revenant de pays francophones disent qu'ils ont appris l'idiome en tant que langue étrangère, par l'intermédiaire d'un enseignement guidé, durant leur parcours scolaire, soit au Sénégal, soit au Cap-Vert ou même en France<sup>488</sup>. Parmi ceux-là, 6 affirment l'avoir perfectionné à l'université, notamment à l'Institut supérieur d'éducation (ISE) à Praia<sup>489</sup>, mais aussi au Portugal<sup>490</sup> et au Brésil<sup>491</sup>. *PUD734* dit avoir également appris le portugais au contact avec des natifs et l'environnement lusophone à Lisbonne. L'apprentissage à travers un enseignement guidé hors système scolaire a aussi concerné 7 autres personnes. *PRI799* et *PTN725* l'ont appris au Centre Culturel Portugais, et *PEA751*, au Centre Culturel Brésilien, à Praia. *LUA331* et *CMI349* l'ont appris grâce à des cours particuliers à domicile, toujours à Praia, *ATT122*, au Séminaire nazaréen<sup>492</sup> de São Vicente, et *AGI174*, à l'ambassade du Portugal, au Sénégal.

En revanche, 14 participants<sup>493</sup> déclarent être des autodidactes. Selon eux, l'initiation à la langue s'est déroulée de manière informelle, suite à leur établissement à Praia<sup>494</sup>, par le biais de la télévision, de la radio, des journaux, des revues, mais aussi à travers le milieu professionnel.

---

<sup>487</sup> *PEI759* et *AGI174*.

<sup>488</sup> *LVT342* a appris le portugais pendant un an en classe de seconde. L'apprentissage s'est poursuivi après sa venue au Cap-Vert.

<sup>489</sup> *PUD734*, *PAE715*, *AFE165*, *JAM114*, et *BUM234*.

<sup>490</sup> *AFE165* et *JAH118*.

<sup>491</sup> *JAH118*.

<sup>492</sup> École de théologie.

<sup>493</sup> *PTA721*, *JUL133*, *PEI759*, *DLI439*, *MRR499*, *MIR139*, *TML243*, *IRR999*, *GBL723*, *JAI109*, *ENV514*, *BIM294*, *CAO316*, et *GEI750*.

<sup>494</sup> Sauf pour *PTA721*, pour qui l'apprentissage a eu lieu en Guinée-Bissau, à partir de 17 ans, lors d'une visite de quelques mois dans la capitale guinéenne.

Pour 6 témoins<sup>495</sup> rentrant de pays lusophones – leurs pays de naissance et d’existence pendant plusieurs années – la langue portugaise a été acquise à la maison, avec les parents. Parmi ces individus, en plus de *JDN145* (v. *supra*), *MIB492* et *AIU193* estiment également qu’il s’agit là de leur langue maternelle. On note enfin que *LUV334* est le seul enquêté du Terrain 2 qui affirme ne pas parler le portugais.

Concernant les autres langues apprises, l’accent est surtout mis sur le wolof, langue nationale la plus parlée au Sénégal, qui est généralement appris dans l’entourage social (dans la rue) et avec les amis natifs du pays. Il faut tout de même signaler que *MRR499* est l’unique témoin de ce sous-groupe à considérer que le wolof est sa langue maternelle.

L’anglais et l’espagnol se présentent, ici, surtout comme des disciplines scolaires. Il existe cependant d’autres expériences d’apprentissage de l’anglais chez certains individus comme *JUL133* (séjour aux États-Unis) ou *ENV514* (au travail aux Nations unies, à Praia). Il en est de même pour l’espagnol, appris par *GEI750*, pendant une certaine période, dans le cadre de ses activités professionnelles dans un hôtel, à Sal.

Le lingala parlé par *PTN725* a été appris avec les amis congolais. *FAE615* a appris l’arabe, à Dakar, à travers des cours particuliers à domicile et *JDN145*, le russe, pendant la réalisation de sa maîtrise en Ukraine.

#### Exposition quantitative aux langues :

L’exposition quantitative aux langues appartenant aux répertoires linguistiques des Cap-Verdiens de retour de la diaspora est en lien direct avec leur PP et les différents univers sociolinguistiques dans lesquels ils ont évolué, individuellement ou collectivement, au cours de leur existence.

D’après le graphique 32, le Ccv est beaucoup parlé et écouté dans la journée par les membres de cette fraction de la population, indépendamment d’être ou pas leur langue maternelle. On observe, en effet, que l’option *Plus de 3 heures* a été choisie par 40 témoins, soit 81,6 % des enquêtés, pour ce qui concerne la langue parlée, et 44 témoins, c’est-à-dire 89,8 % des participants, pour ce qui est de l’écoute habituelle du Ccv. Ces résultats traduisent, une fois de plus, le poids de la langue cap-verdienne qui conserve ainsi le titre de principal véhicule de l’expression quotidienne dans les îles, y compris chez les Cap-Verdiens qui retournent de la diaspora. Interrogé d’ailleurs sur sa relation avec le Ccv à Praia, *PAE715* s’exprime ainsi : « À

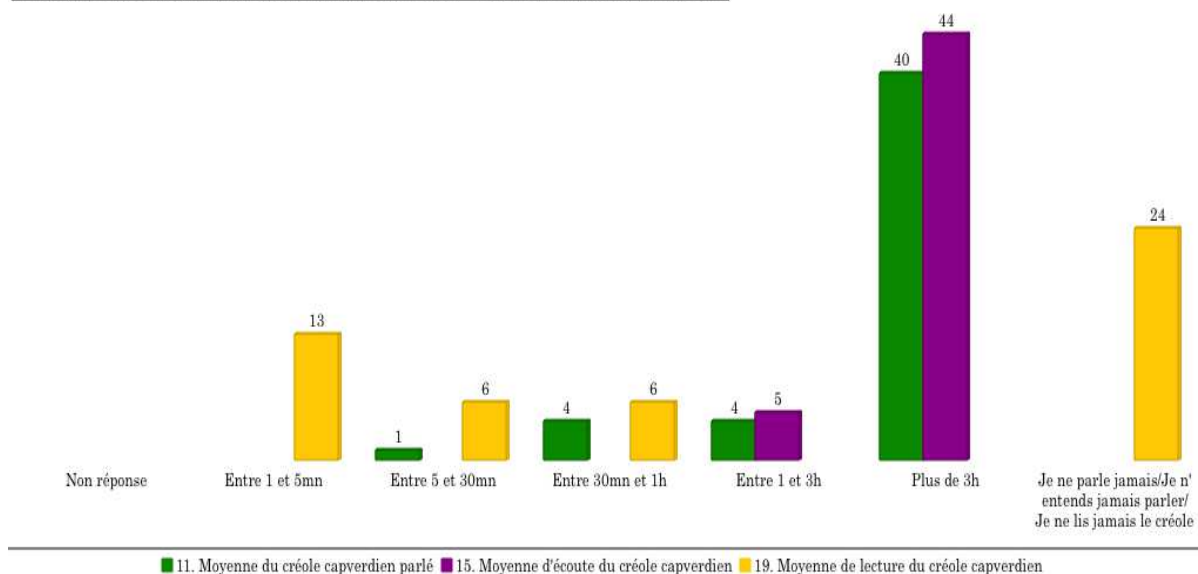
---

<sup>495</sup> *JDN145* (Angola), *XVT642* (Angola), *DEV454* (São Tomé et Príncipe), *MIB492* (Guinée-Bissau), *AIU193* (Portugal) et *CAN315* (Portugal).

*l'heure actuelle, c'est le créole cap-verdien. [...] Alors, oui. Euh... à la maison, avec ma femme et mes enfants, c'est le créole. Euh... au travail, avec les collègues, c'est le créole et le français, surtout avec les collègues francophones. C'est le français, parfois en alternance avec le wolof et le créole aussi* ». On peut donc postuler que le créole est omniprésent, en dépit de l'hétérogénéité des contextes sociaux et des schèmes d'actions vécus quotidiennement par les individus du Terrain 2.

Le contact avec la langue écrite est en revanche très mineur. On s'aperçoit, d'un côté, que 24 participants – presque la moitié des enquêtés – ne lisent jamais le créole, et d'un autre côté, qu'ils sont plus nombreux à lire très peu la langue que l'inverse. Au quotidien, 13 enquêtés lisent en moyenne le Ccv entre 1 et 5mn, contre 6 qui s'adonnent à la lecture de la langue cap-verdienne entre 5 et 30mn et 6 qui en font de même, entre 30mn et 1h. Qui plus est, il faut préciser que le contact relève surtout de la lecture de courriers électroniques échangés journalièrement dans l'univers amical, que de la lecture de livres de référence (journaux, revues, écrits littéraires, scientifiques, etc.).

Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire

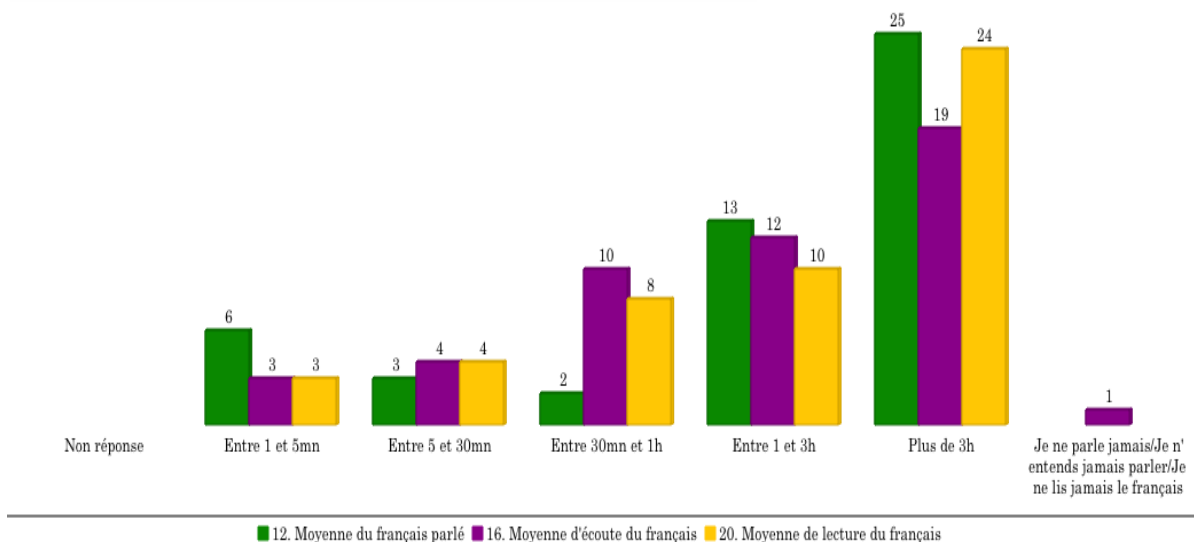


**Graphique 32 : Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire (Terrain 2)**

Les résultats, symbolisés à travers le graphique 33, montrent que le français reste encore une langue très usitée dans la journée par les membres de ce sous-groupe<sup>496</sup>. En effet, ils sont plus de 30 témoins à parler, à entendre parler et à lire quotidiennement cette langue sur des tranches horaires comprises entre *1 et 3 heures* et *Plus de 3 heures*.

Par ailleurs, on note qu'à peine 1 participant n'entend jamais parler le français dans la journée. Professeur de français à Tarrafal (Santiago) pendant 6 ans, ATT122<sup>497</sup> est actuellement pasteur à Ponta do Sol, une localité située au nord de l'île de Santo Antão, et qui compte environ 5.000 habitants<sup>498</sup>. On peut supposer que les opportunités d'entendre parler la langue française se sont dissipées suite à son installation récente sur l'île. Là encore, on retrouve toute l'importance du PP qui apporte de constants changements au cours de la vie des acteurs sociaux, en fonction des univers et des situations de socialisation qu'ils croisent individuellement ou collectivement.

Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire



**Graphique 33 : Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire (Terrain 2)**

En ce qui concerne le portugais, les résultats exprimés ci-après (Cf. Graphique 34) indiquent que l'écoute de cette langue est supérieure à son usage effectif par la parole, aussi bien sur la

<sup>496</sup> Il est évident que pour des personnes ayant majoritairement baigné dans la langue et la culture françaises (ou francophones), le contact avec l'univers de la francophonie n'était pas le même, il y a quelques années de cela. D'où l'importance du PP, au regard de ces chiffres.

<sup>497</sup> Ce témoin a rempli le questionnaire grâce au recours à la messagerie électronique, par envoi du document en format .DOCX de Word.

<sup>498</sup> En 2012, le nombre d'habitants était estimé à 4.738 personnes (Source Wikipédia, disponible sur : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Ponta\\_do\\_Sol\\_\(Cap-Vert\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ponta_do_Sol_(Cap-Vert))).



tranche horaire *Entre 1 et 3 heures* (13 témoins contre 11) que sur celle de *Plus de 3 heures* (27 témoins contre 8). D'ailleurs, même l'utilisation du portugais à travers la lecture domine le champ du langage parlé sur ces plus grandes fréquences d'usage. Le portugais parlé s'impose sur les autres modalités de contact uniquement sur les plus petites tranches de temps, à savoir *Entre 1 et 5mn*, *Entre 5 et 30mn*, et *Entre 30mn et 1h*. On peut penser que cela est dû au statut<sup>499</sup> du portugais dans l'archipel.

Un autre point à faire ressortir, ici, est le non-usage de la langue portugaise par 2 participants de cette fraction de la population. Si pour *LUV334*, la question est déjà clarifiée (v. *supra*, pp. 339-340), on pourrait également s'appuyer sur les mêmes facteurs pour expliquer le cas de *DLI439*, c'est-à-dire son âge (54 ans), son bas niveau d'études (classe de seconde<sup>500</sup>) et son activité professionnelle (commerçante). En effet, en dépit des années vécues en Guinée-Bissau (*Entre 3 et 5 ans*) et au Cap-Vert (*Entre 10 et 20 ans*), il apparaît clairement que le contact avec la langue portugaise n'a pas été prolifique. En plus de cela, on présuppose qu'à une période donnée au cours de la maturation, la capacité d'apprendre la langue, alliée aux ressources intellectuelles de l'individu et à l'exercice professionnel<sup>501</sup>, ont entravé la relation avec ce code linguistique.

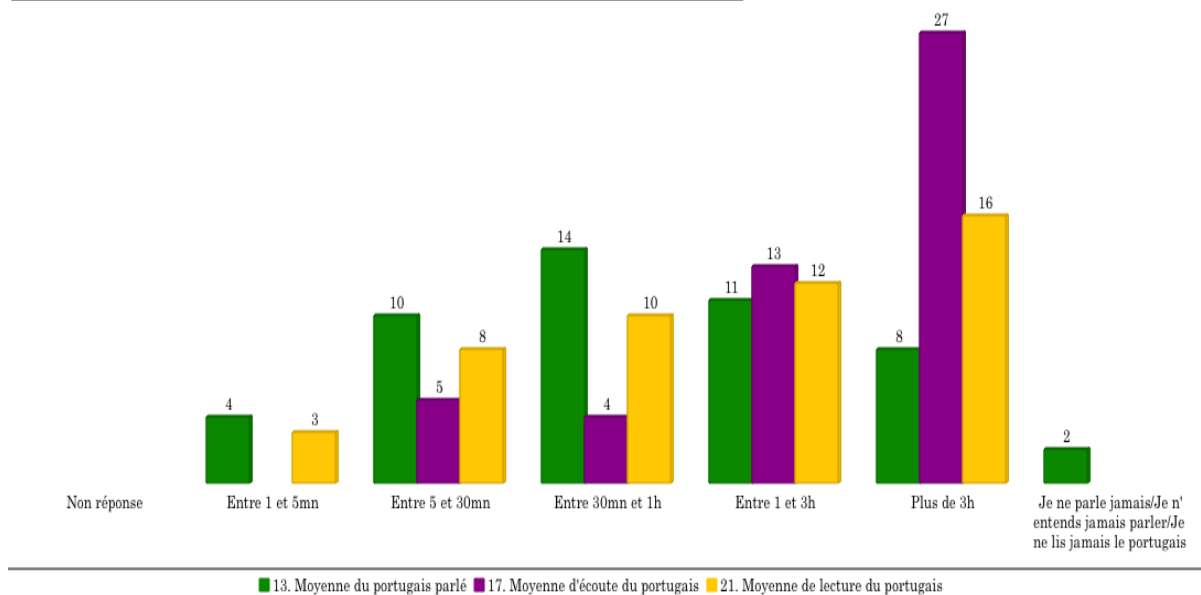
---

<sup>499</sup> Langue officielle du pays et, surtout, langue des situations formelles de la vie quotidienne.

<sup>500</sup> Études réalisées à Dakar.

<sup>501</sup> Au Cap-Vert, les activités commerciales sont essentiellement réalisées en langue cap-verdienne.

### Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire



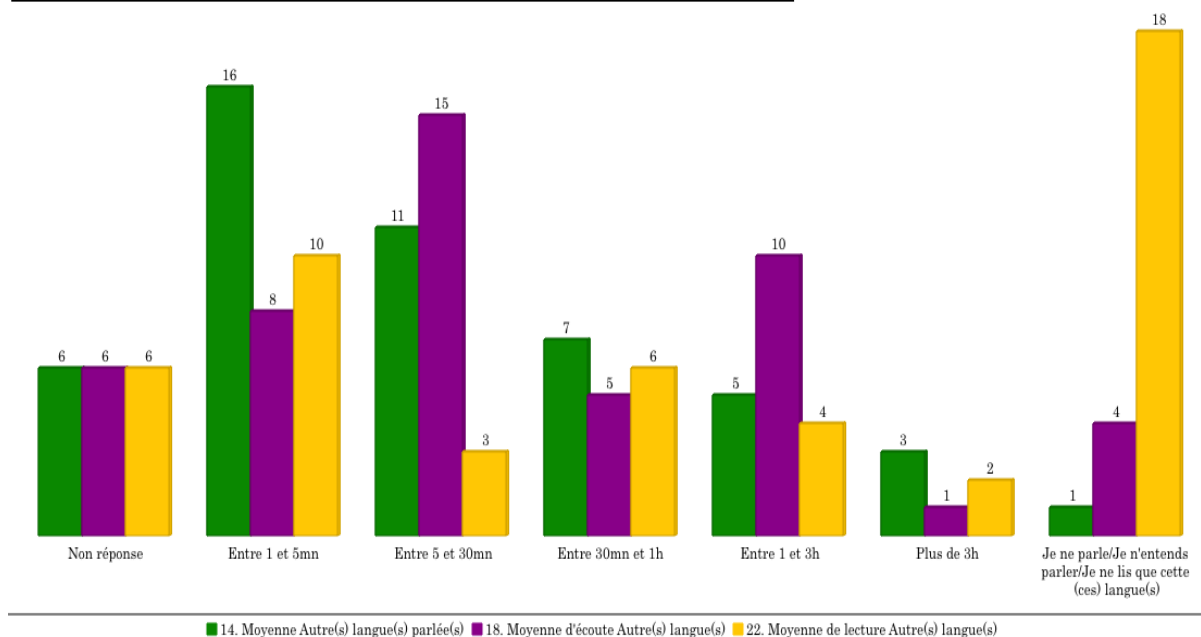
**Graphique 34 : Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire (Terrain 2)**

Le graphique 35 illustre aussi la faible utilisation quotidienne des autres langues chez les Cap-Verdiens de retour de la diaspora. En faisant la somme des plus hautes tranches de temps (*Entre 1 et 3 heures* et *Plus de 3 heures*), on vérifie que seulement 8 individus (16,3 % des témoins) assurent parler les autres langues tous les jours. En outre, ils ne sont que 11 (22,4 %) à les entendre parler quotidiennement, et 6 (12,2 %) à les lire journalièrement. La lecture est, du reste, la principale faiblesse de ces personnes puisque 18 témoins (36,7 % des enquêtés) affirment qu'ils ne lisent que le Ccv, le français et le portugais dans la vie courante. Il faut encore ajouter aux chiffres évoqués ci-dessus, 6 participants qui n'ont pas répondu à la question pour aucune des modalités<sup>502</sup> d'usage des autres langues.

En tout état de cause, il apparaît d'une part, que les autres langues du répertoire individuel des témoins du Terrain 2 – en particulier le wolof et l'anglais – servent principalement de système d'expression et de communication orales, et d'autre part, que les utilisations les plus denses se font sur les tranches horaires les plus basses (*Entre 1 et 5mn*, *Entre 5 et 30mn* et *Entre 30mn et 1h*), avec respectivement 34 témoins (69,4 % des enquêtés) pour ce qui concerne les autres langues parlées, et 28 témoins (57,1 % des participants) pour ce qui est de leur écoute, contre 19 témoins (38,8 % des personnes interrogées) quant à la lecture de ces langues.

<sup>502</sup> Parler, entendre et lire.

### Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire



**Graphique 35 : Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire (Terrain 2)**

#### Exposition qualitative aux langues :

À l'image de ce qui a été dit en note introductive sur cette matière (Cf. p. 305), l'exposition qualitative aux langues du répertoire linguistique personnel des témoins du Terrain 2 découle des contextes et situations d'interactions sociales dans lesquels ils cohabitent habituellement. Or, comme le révèle le graphique 36, le Ccv est un moyen de communication très employé par les Cap-Verdiens de retour de la diaspora, notamment dans la rue et avec les amis<sup>503</sup> (48 témoins), mais aussi à la maison (45 témoins) et au travail (42 témoins). Pour des individus qui, en général, sont nés et ont grandi loin des îles, il sera intéressant de mesurer l'état actuel de leur créole, comparativement avec la qualité de langue qu'ils avaient auparavant. On postule que la qualité présente<sup>504</sup> de l'exposition au Ccv a un impact réel sur leur niveau de langue telle qu'elle est parlée aujourd'hui, individuellement et collectivement. Plus de la moitié (30 témoins) est aussi en contact avec la langue, surtout à travers la musique et exceptionnellement par le biais des livres.

Il semble, en revanche, que les membres de cette fraction de la population n'ont pas vraiment coutume de parler le Ccv lorsqu'ils voyagent dans d'autres pays (seulement 19 témoins). Cela

<sup>503</sup> Contexte supposé d'excellence, compte tenu du statut de la langue dans le pays.

<sup>504</sup> Ce point de référence prend en compte également l'étendue du séjour de chacun aux îles du Cap-Vert.

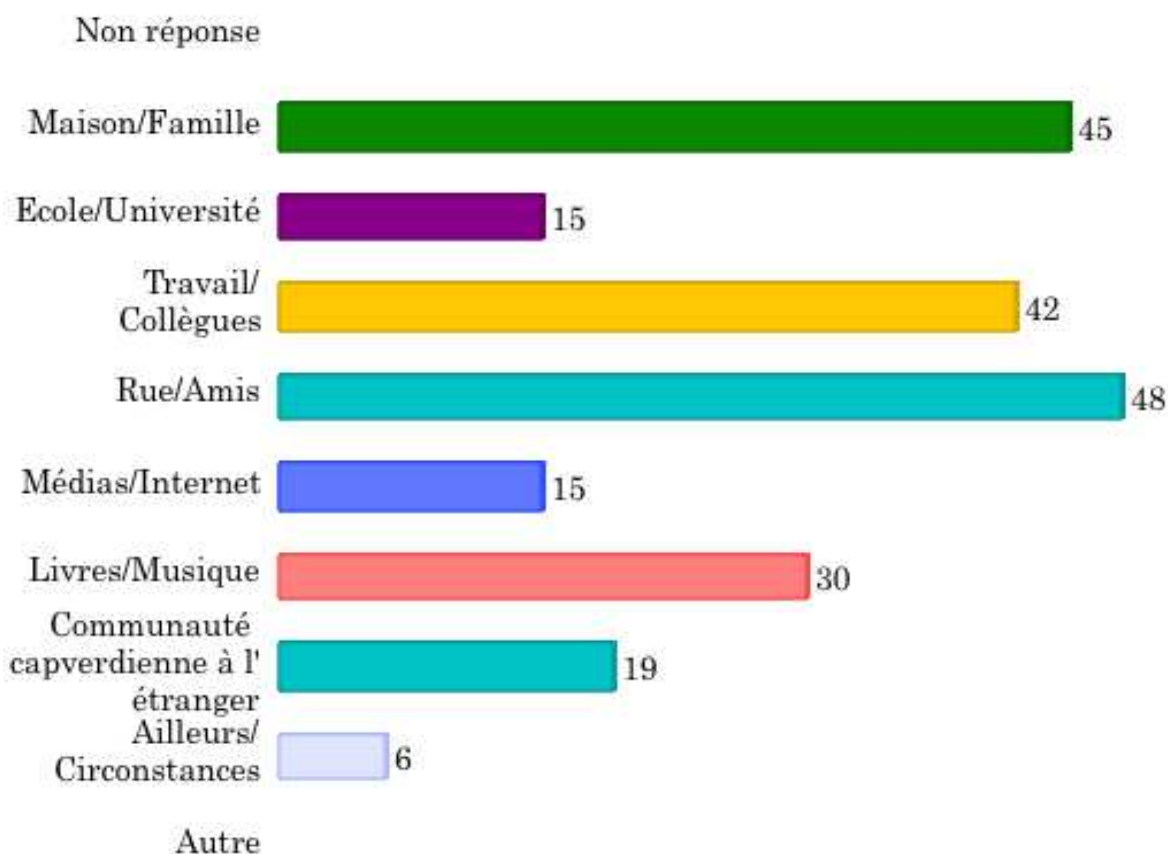
pourrait être dû au fait que la communauté cap-verdienne des pays de destination est peu ou pas significative du tout, ou que ces individus préfèrent plutôt communiquer dans une autre langue. En tout état de cause, l'exposition à un dialecte du Ccv variera en fonction du pays de destination, pouvant être (1) celui de leur île de résidence (c'est-à-dire Santiago), (2) celui de leur famille, pour ceux qui visitent leur pays natal (en général le créole de Santiago ou de São Vicente, et plus rarement de Fogo ou Santo Antão) ou (3) celui des Cap-Verdiens installés dans leur pays de séjour. Par ailleurs, s'agissant généralement d'un usage langagier informel, plus précisément au sein de l'univers familial, amical ou social, on suppose que l'exposition concerne un sociolecte dont les terminologies correspondraient à un genre familier qui, en plus, n'est pas soumis à des règles syntaxiques strictes.

Le contact avec le Ccv est encore moins important dans le contexte socio-éducatif (*école/université*) et à travers les médias et Internet (15 témoins respectivement). Alors que dans le premier cas, on constate que le PP des participants est présentement peu rattaché aux domaines scolaire et universitaire, dans le deuxième, on vérifie que d'autres langues comme le français et le portugais conservent encore le monopole<sup>505</sup> relativement à l'ère du virtuel (Cf. Graphiques 37 et 38). Pour finir, seulement 6 enquêtés (12,2 %) déclarent être en contact avec la langue dans d'autres contextes non représentés dans le questionnaire.

---

<sup>505</sup> Cela est bien différent chez les Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel (Cf. p. 307).

## Contextes d'utilisation du créole capverdien



**Graphique 36 : Contextes d'utilisation du Ccv (Terrain 2)**

Concernant le français – pour la plupart, c'est le français tel que parlé au Sénégal – le graphique 37 montre que la rue, « *symbole des milieux populaires*<sup>506</sup> », est le principal contexte dans lequel les Cap-Verdiens de retour de la diaspora se trouvent en contact avec cette langue. En d'autres termes, ce code linguistique est plutôt destiné à une réception orale et dans le cercle amical, ce qui laisse supposer que l'application du registre courant, voire familier soit privilégiée lors des interactions langagières. Il faut dire que les « Francophones », comme on les appelle au Cap-Vert, vivent ou travaillent souvent dans les mêmes aires géographiques. Cela favorise énormément les échanges<sup>507</sup> informels lors des rencontres. En plus de cela, ils se retrouvent fréquemment aussi pour des activités sportives, culturelles, ludiques, etc.

<sup>506</sup> Cf. Dictionnaire *Le nouveau petit Robert de langue française*, version électronique, 2013, *op. cit.*

<sup>507</sup> Ils ne concernent pas toutefois uniquement l'usage du français. Le créole, le wolof, et éventuellement d'autres langues de leurs répertoires individuels sont utilisées, d'où la présence de facteurs linguistiques tels que l'alternance et le mélange de codes.

Le contact avec le français, à travers la lecture et la musique (38 témoins), les médias et Internet (36 témoins), et dans l'univers socioprofessionnel (34 témoins), se situe également sur des valeurs assez élevées, étalant ainsi le poids des cultures française et francophones héritées<sup>508</sup> à la suite des nombreuses années vécues en France ou dans d'autres pays francophones<sup>509</sup>. Ces contextes augurent, néanmoins, que l'exposition à la langue soit, ici, de meilleure qualité.

Le français reste aussi légèrement au-dessus de la moyenne en ce qui concerne son usage dans l'univers familial. L'explication viendrait probablement de la domination du Ccv dans le paysage sociolinguistique national et dans la vie quotidienne (Cf. Graphique ci-dessus). L'existence d'unions entre Cap-Verdiens natifs ayant toujours vécu dans l'archipel et Cap-Verdiens rentrés de la diaspora serait aussi un indicateur de la place modeste qu'occupe le français au sein de la famille, chez les membres de cette fraction de la population. Toutes les autres rubriques (*école/université* et *ailleurs/circonstances*) sont bien inférieures à la moyenne, indiquant de ce fait que le français n'a pas trop d'espace dans ces univers ou situations de socialisation.

Finalement, on constate qu'un seul témoin fait usage de la langue française dans un endroit autre que ceux décrits dans le questionnaire. Il s'agit de *PTN725*, 37 ans, pompier, qui dit être en contact avec l'idiome lorsqu'il se rend au Centre Culturel Français<sup>510</sup> de Praia. Dans ce cas, à la qualité supposée de l'exposition s'oppose la faible quantité d'occurrences de ce genre.

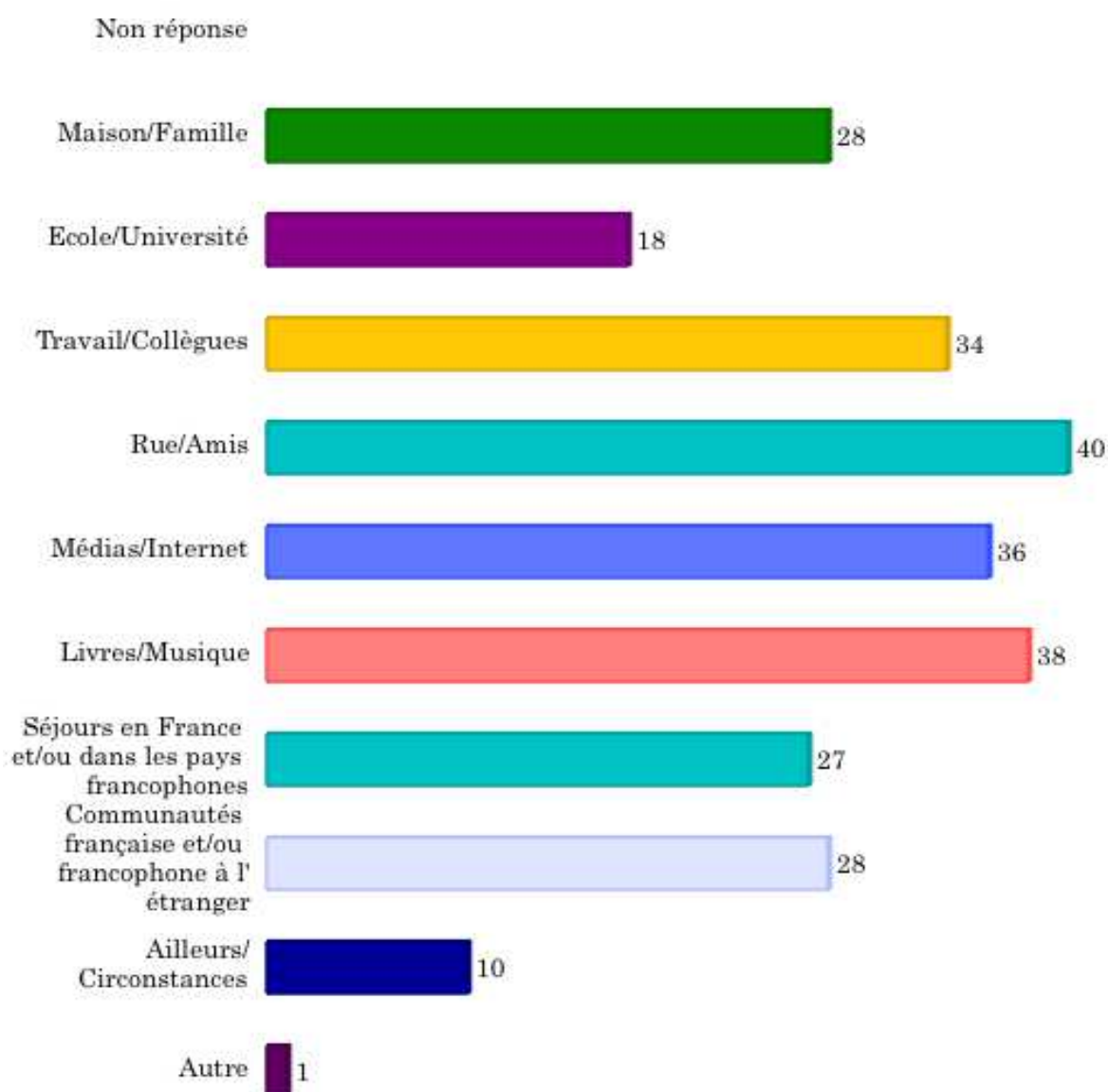
---

<sup>508</sup> En tout cas, pour la grande masse des participants.

<sup>509</sup> En particulier, le Sénégal.

<sup>510</sup> Devenu aujourd'hui l'Institut Français du Cap-Vert (IFCV).

## Contextes d'utilisation du français

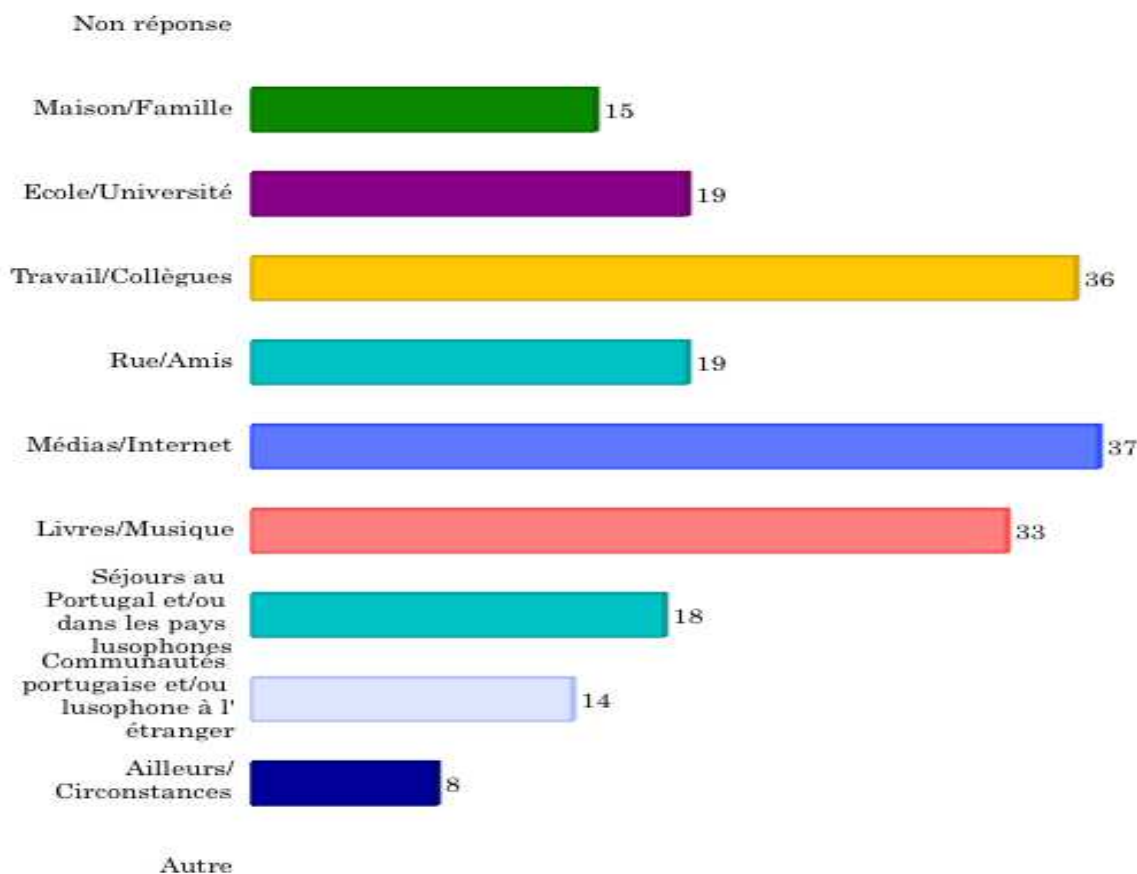


**Graphique 37 : Contextes d'utilisation du français (Terrain 2)**

D'après le graphique 38, les Cap-Verdiens de retour de la diaspora sont en contact avec le portugais essentiellement à travers l'univers des médias et d'Internet (*médias/Internet*, 37 témoins), l'univers socioprofessionnel (*travail/collègues*, 36 témoins), et l'univers socioculturel (*livres/musique*, 33 témoins). Cela veut dire que même si l'usage du portugais parlé est supplanté par celui du Ccv au quotidien, il n'empêche que les membres de ce terrain sont habituellement exposés – en tout cas en apparence – à un modèle de langue de très bonne qualité. Cette situation contrebalance les autres contextes d'usage dans lesquels l'exposition

qualitative à la langue est prétendument mineure<sup>511</sup> et dont les chiffres révélés par les enquêtes sont tous négatifs.

### Contextes d'utilisation du portugais



**Graphique 38 : Contextes d'utilisation du portugais (Terrain 2)**

Selon les résultats des enquêtes, le contact avec les autres langues<sup>512</sup> par les individus du Terrain 2 se réalise d'abord dans leur entourage social (*Rue/Amis*, 29 témoins), puis lorsqu'ils voyagent à l'étranger (*Séjours dans ce(s) pays*, 27 témoins). En dehors de ces deux contextes, on s'aperçoit que la réception de ces langues appartenant à leurs répertoires linguistiques individuels concerne une minorité dans les autres situations ou milieux sociaux. Cela viendrait confirmer la sporadicité de l'usage des autres langues chez les Cap-Verdiens de retour de la

<sup>511</sup> En particulier pour ce qui concerne l'utilisation du portugais dans le cadre de la famille et dans l'espace urbain. Cependant, on ne peut pas en dire autant pour l'usage de la langue dans le contexte socioéducatif (*école/université*), et dans certains univers sociaux endogènes (*séjours au Portugal et/ou dans les pays lusophones, communautés portugaise et/ou lusophones à l'étranger*).

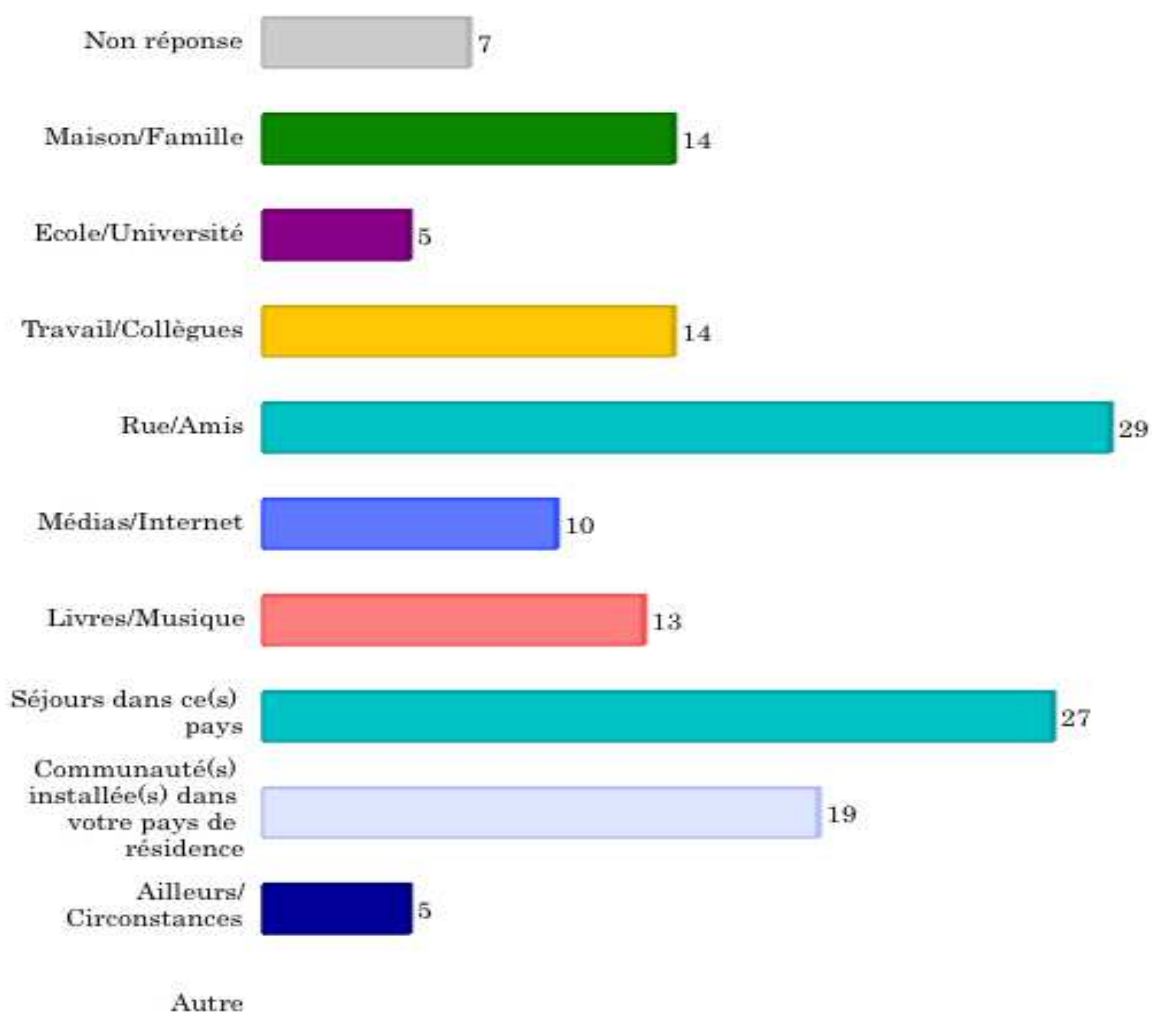
<sup>512</sup> Surtout le wolof et l'anglais.



diaspora (Cf. Graphique 35). Or, sans remettre en cause la qualité de l'exposition à ces langues, force est de reconnaître que celle-ci ne concerne qu'une petite frange des individus de ce sous-groupe.

En conclusion, il apparaît que la relation quotidienne des témoins du Terrain 2 avec les autres langues de leurs répertoires linguistiques personnels est exceptionnelle. Leur espace est ici aussi très limité et s'applique aux témoins en termes plutôt individuels.

### Contextes d'utilisation des autres langues



**Graphique 39 : Contextes d'utilisation des autres langues (Terrain 2)**

### Forme d'utilisation des langues :

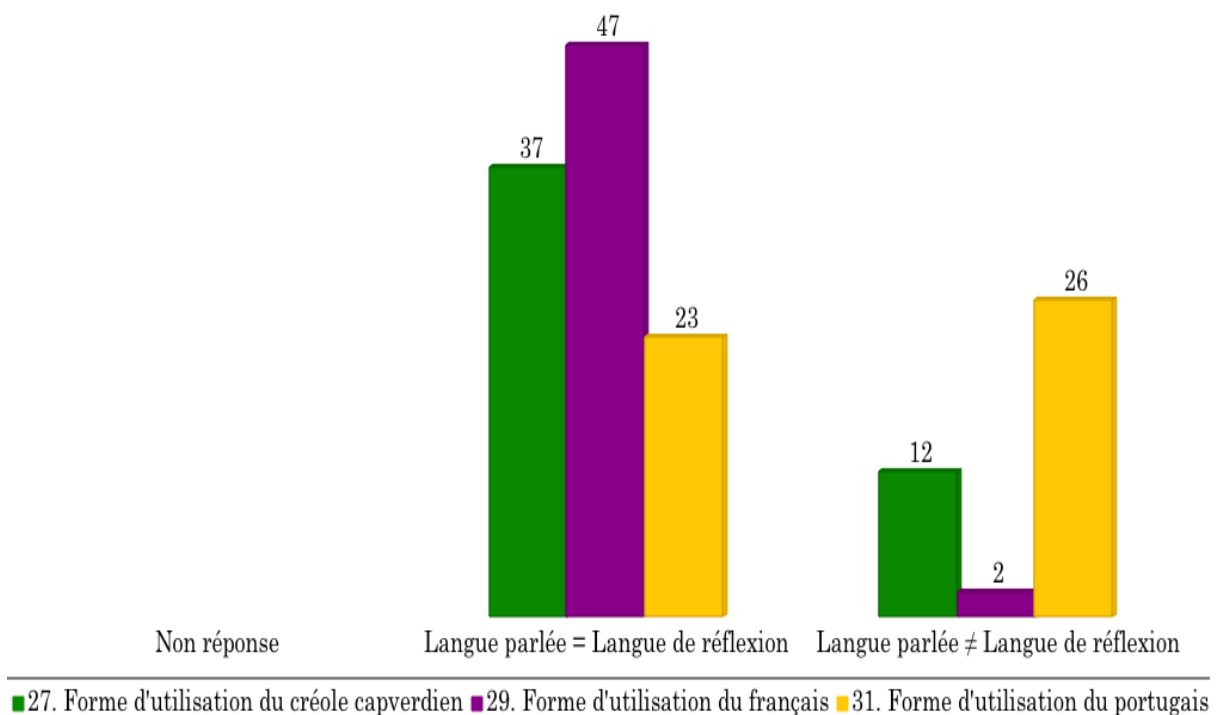
D'après les résultats exprimés dans le graphique 40, quand les membres de cette fraction de la population parlent en créole, 37 d'entre eux, soit 75,5 % des témoins, pensent dans cette langue,

contre 12 (24,5 %) qui réfléchissent dans une autre langue. Ces chiffres montrent que le Ccv est une langue de réflexion assez prisée par les Cap-Verdiens de retour de la diaspora, même si pour la plupart, le Cap-Vert n'est pas leur pays de naissance, mais seulement un pays... d'existence aujourd'hui. Ceci est peut-être le corollaire de deux facteurs clés : d'une part, une transmission de la langue assurée par les ascendants dès la naissance<sup>513</sup>, et d'autre part, une exposition accrue au Ccv, depuis l'arrivée de ces participants dans l'archipel.

Mais, le français apparaît nettement comme étant la première langue de pensée chez les individus du Terrain 2. On constate d'ailleurs qu'ils sont 47, c'est-à-dire 95,9 % des enquêtés, à réfléchir en français lorsqu'ils font usage de ce code linguistique, contre à peine 2 individus qui ont l'habitude de raisonner dans une autre langue de leur répertoire personnel.

Quant au portugais, on note que la tendance est à la réflexion dans une autre langue, plutôt que le contraire. En effet, alors que 23 témoins (46,9 % des participants) pensent directement en portugais lorsqu'ils utilisent cette langue, 26 (53,1 %) préfèrent recourir à un autre système de communication pour pouvoir exprimer leurs idées.

Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion)



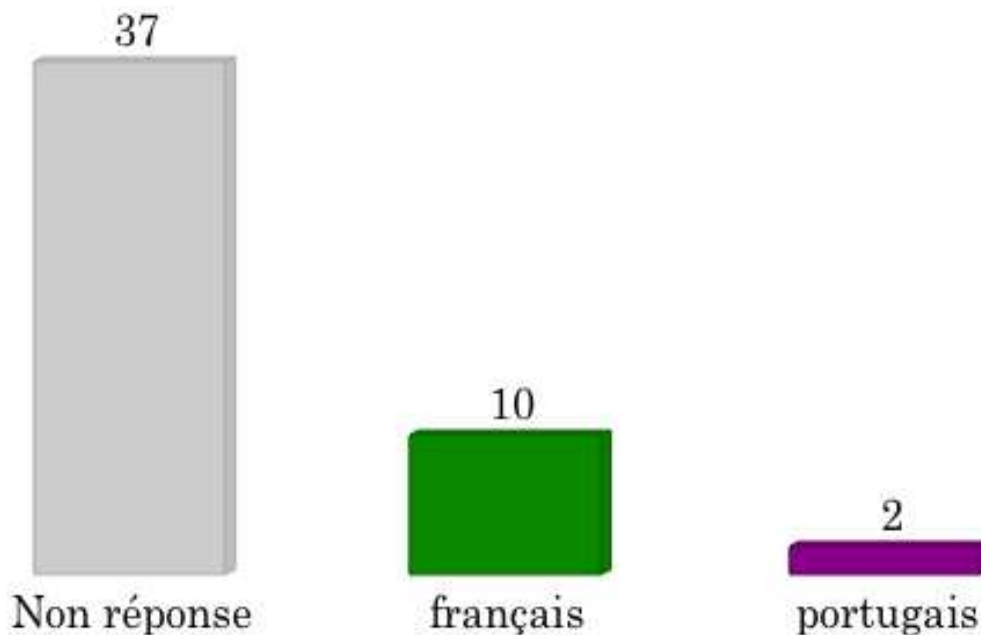
**Graphique 40 : Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion - Terrain 2)**

<sup>513</sup> Du moins pour la majorité des témoins.

À présent, l'intérêt est donc d'observer dans quelle(s) autre(s) langue(s) ces personnes affirment penser quand elles s'expriment dans les trois idiomes affichés ci-dessus.

Les enquêtes montrent que pour parler le Ccv, 10<sup>514</sup> témoins sur 12 disent réfléchir en français, tandis que les 2 autres (*NLI539* et *MIB492*<sup>515</sup>) s'appuient avant tout sur le portugais pour pouvoir s'exprimer dans cette langue. Il faut comprendre, ici, que des éléments tels que le pays de naissance, mais surtout le(s) pays d'existence, le parcours migratoire, et le type de rapport entretenu avec chacune des langues au cours du PP contribuent beaucoup à influencer le choix des différents codes linguistiques dans l'usage du langage. Dans un cas comme dans l'autre, la socialisation linguistique et éducative des individus participe de cette option dans l'éventail des langues dont dispose le répertoire linguistique personnel.

### Autre langue de réflexion (le cas du Ccv)



**Graphique 41 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le Ccv (Terrain 2)**

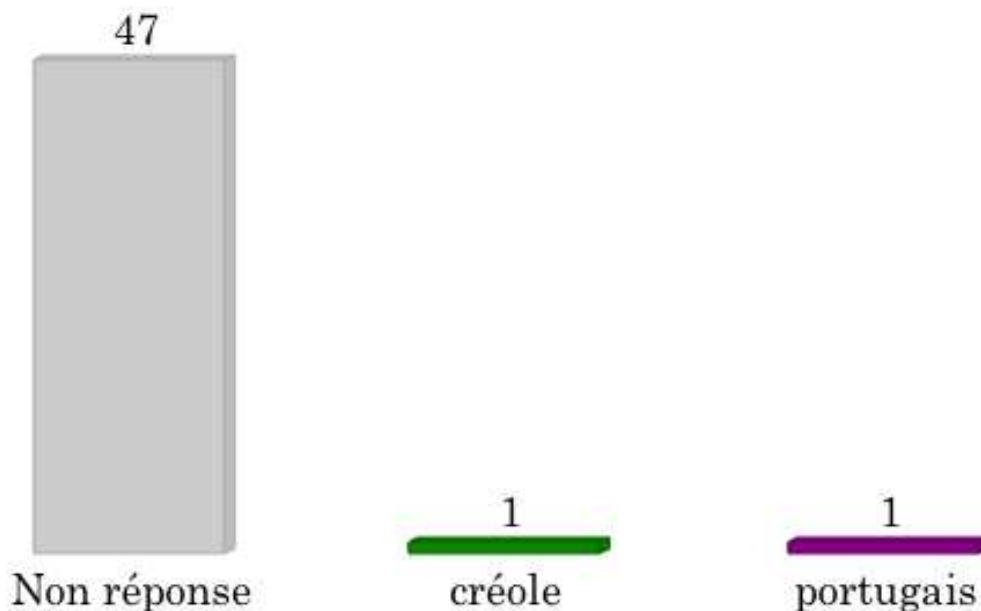
Quant à l'usage du français parlé, on retrouve un témoin, *CAN315*, 32 ans, actuellement étudiante pour devenir professeur de FLE et réceptionniste dans un hôtel, qui affirme passer par le Ccv pour pouvoir s'exprimer dans cette langue. Selon cet individu, le recours au créole n'est

<sup>514</sup> *CAA311, AFT162, LUA331, MRR499, NEV554, LUV334, ATT122, BNI259, CMI349, et GEI750.*

<sup>515</sup> Ce témoin a aussi indiqué le français, mais comme deuxième option après le portugais.

pas une constance<sup>516</sup>, mais « *cela dépend de l'occasion* », écrit-elle. L'hypothèse, ici, est que la complexité de la situation *réflexion/discours* en français déclenche la nécessité de faire appel au Ccv<sup>517</sup> pour exprimer ses idées. Un autre témoin, DEV454, 38 ans, professeur de français dans une école secondaire depuis 19 ans, déclare avoir plutôt recours au portugais – mais pas toujours – quand il parle en français. Née et élevée à São Tomé et Príncipe pendant une dizaine d'années, les principaux pays d'existence appartenant au PP de cette personne sont le Cap-Vert (*Plus de 20 ans*) et le Portugal (*Entre 3 et 5 ans*). On peut envisager que le portugais soit devenu au cours de la vie de ce participant, la première langue de construction de la pensée, d'où son utilisation dans ce contexte particulier.

### Autre langue de réflexion (le cas du français)



**Graphique 42 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le français (Terrain 2)**

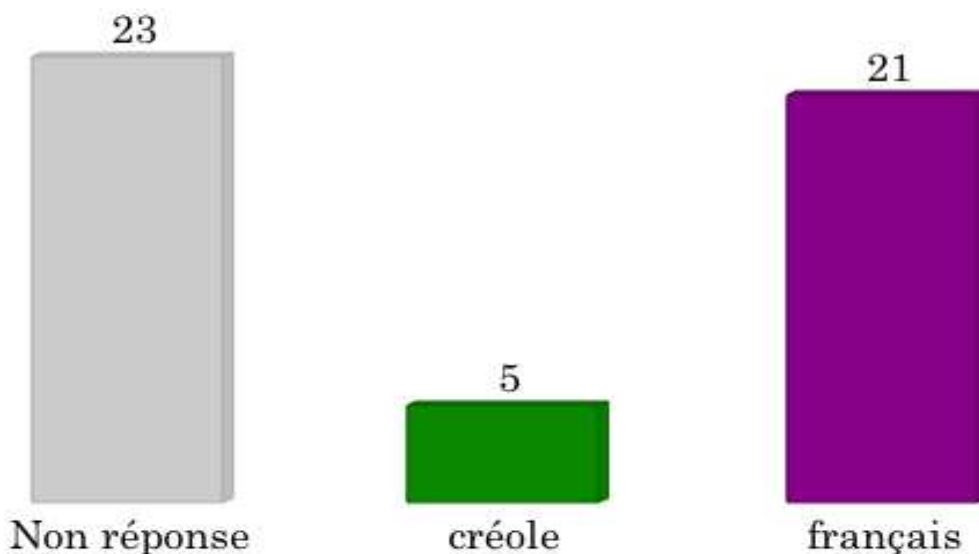
Pour ce qui est du portugais parlé, on constate de nouveau la suprématie de la langue française chez les membres de cette fraction de la population. En effet, 21 témoins (42,9 % des enquêtés) déclarent réfléchir en français lorsqu'ils parlent le portugais, contre 5 (10,2 % des participants) qui affirment penser plutôt en créole. Ces chiffres pourraient s'expliquer de par l'ancrage de

<sup>516</sup> Cela veut dire que dans certaines situations, ce témoin pense en français. D'ailleurs dans son questionnaire individuel, l'option « français » a aussi été cochée.

<sup>517</sup> Dans ce cas, la langue dans laquelle la réflexion est plus immédiate.

ces individus dans la culture et la langue françaises, pendant une bonne partie de leur PP<sup>518</sup>. Pour ceux qui réfléchissent en créole, l'explication pourrait tenir au fait qu'en raison de la plus grande exposition au Ccv, depuis leur installation dans l'archipel, cette langue occupe désormais la place qui appartenait auparavant au français, en termes principalement de réflexe de la pensée dans l'usage du langage parlé et écrit.

### Autre langue de réflexion (le cas du portugais)



**Graphique 43 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le portugais (Terrain 2)**

#### Représentations concernant le Ccv :

Parmi les Cap-Verdiens de retour de la diaspora, 26 témoins (53,1 % des enquêtés) considèrent qu'ils parlent un créole identique à celui qui est parlé dans l'archipel, contre 23 (46,9 % des participants) qui pensent l'inverse.

La plupart de ceux qui pensent que leur créole est identique au parler local s'appuient sur le fait qu'il s'agit de leur langue maternelle<sup>519</sup> et qu'il ne se distingue pas sur un aspect ou un autre au créole pratiqué par les natifs. Ils expliquent aussi qu'ils résident depuis très longtemps dans le pays et que le contact permanent avec le Ccv est à l'origine de cette similitude. Par exemple, *GAI717* répondant à la question<sup>520</sup> dit : « *Oui, parce que c'est ma langue maternelle, je la parle*

<sup>518</sup> Notamment pour ceux qui sont nés dans un pays francophone.

<sup>519</sup> Même s'ils ne sont pas natifs des îles du Cap-Vert.

<sup>520</sup> (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 32).

*depuis mon enfance* ». *E EI559* affirme : « *Oui, parce que j'ai appris le créole depuis très petite et que je vis au Cap-Vert depuis plus de 25 ans* ». Mais, d'autres comme *PTA721*, *AFM164*, et *PRI799* montrent qu'ils se sont surtout adaptés, avec le temps, au créole parlé par les natifs et qu'ils se font comprendre aujourd'hui n'importe où dans le pays. Par ailleurs, *CAO316*, poussant la discussion à l'extrême, va même jusqu'à dire que le créole tend à disparaître dans les îles, alors qu'il est sauvegardé dans la diaspora<sup>521</sup>. Enfin, deux personnes se réfèrent à leurs origines pour dire qu'elles parlent comme les natifs. Alors que *ENV514*, née à São Tomé et Príncipe, se justifie en déclarant : « *Oui, parce que je suis Cap-Verdienne d'origine* », *CCI339*, native du Cap-Vert précise bien : « *Oui, je suis née à S. Vicente. Mes parents sont Cap-Verdiens* ».

Ces individus n'ont pas tous non plus la même perception quant à la forme de parler la langue cap-verdienne. Certains estiment qu'ils parlent « *comme les jeunes de Praia* » (*PTN725*), « *avec les mêmes mots* » (*BNI259*), « *la même grammaire* » (*E EI559*). D'autres<sup>522</sup> reconnaissent, en revanche, l'existence de quelques problèmes d'accentuation, de prononciation, de vocabulaire, et une certaine tendance à faire des mélanges, spécialement avec le français. *JDN145*, née en Angola, mais installée au Cap-Vert depuis plus de 20 ans, parle même de mélanges entre les variantes de Santiago, de São Vicente et de Santo Antão. Cela traduit de nouveau l'importance du PP lorsque l'analyse porte sur la compétence langagière des acteurs sociaux.

Pour ceux qui conçoivent qu'il existe des dissemblances entre leur créole et celui des natifs, l'explication tourne, le plus souvent, autour de la naissance et/ou de la longue présence à l'étranger. Même ceux qui sont nés dans l'archipel, comme *LUV334* et *ATT122*, mais qui y ont très peu vécu avant d'émigrer avec leurs parents, se basent sur l'importance de la durée de l'existence dans un pays<sup>523</sup> pour mettre en relief les différences de langage existant entre les deux types de créole parlés. *PAE715*, quant à lui, signale la différence, un peu à l'image de *CAO316* (v. *supra*), en parlant d'un créole hérité des parents avec des expressions un peu désuètes<sup>524</sup>. En gros, les divergences portent aussi bien sur le lexique, la prononciation, l'accent, que sur les mélanges de langues<sup>525</sup>. Selon *AFE165* : « *Il y a une très grande différence entre le*

<sup>521</sup> En fait, sur un ton provocateur, ce témoin tente d'expliquer que le créole parlé dans la diaspora a tendance à conserver les traits basilectaux de la langue, ce qui en revanche est de moins en moins vrai dans les îles, en raison des influences subies par d'autres langues comme le portugais (lusitanien et même brésilien) et l'anglais (surtout américain).

<sup>522</sup> *AFM164*, *CCI339*, *LUA331*, *MRR499*, et *BIM294*.

<sup>523</sup> Qui plus est à une période si sensible de la socialisation d'un individu (enfance – adolescence – jeunesse).

<sup>524</sup> Il donne l'exemple de < CcvST *kaleron* vs < pt. *caldeirão* vs < fr. *chaudron* qui a disparu au profit de < CcvST *panéla* vs < pt. *panela* vs < fr. *casserole*, en particulier en zone urbaine.

<sup>525</sup> Créole/portugais (*MIB492*, *CAN315*), créole/français (*AFE165*, *PEI759*, *ATT122*), créole/wolof (*DLI439*), et entre les variantes du créole des îles (*XVT642*).

*créole qu'on parlait à Dakar et le créole qu'on parle actuellement au Cap-Vert. Bon, déjà au niveau de la prononciation et au niveau des mots. Donc je peux dire que le créole qu'on parlait à Dakar était un créole, disons francisé, avec beaucoup d'intromission de mots wolof. C'est une langue un peu cultivée ou une langue un peu tachetée. Tandis que là c'est la langue pure. Il n'y a pas ces intromissions de français et d'autres langues », sauf lorsqu'il s'agit de mots d'emprunts comme *feed-back* ». CAA311 affirme : « Ça fait 5 ans que je suis là. Je suis arrivée avec un créole euh... comme on dit au Sénégal « *waye waye*<sup>526</sup> », non, là ça va beaucoup mieux, même si on comprend pas des fois mon accent, ma prononciation, mais sinon ça va beaucoup mieux... Des fois, bon, je peux mélanger un peu de français dedans, c'est possible ! Mais, la plupart du temps, la phrase est bien en créole du début à la fin».*

Les représentations mentales des Cap-Verdiens de retour de la diaspora concernant le Ccv sont donc celles:

- d'une langue maternelle (pour la plupart) ;
- d'une langue d'adoption (pour quelques-uns) ;
- d'une langue de moins en moins originale<sup>527</sup>.

#### Représentations concernant le français :

32 témoins, soit 65,3 % des enquêtés assurent qu'ils parlent français comme les Parisiens, alors que 17 d'entre eux (34,7 %) jugent qu'ils s'expriment différemment. La pratique du français depuis la petite enfance (à la maison, à l'école maternelle, à l'école primaire, etc.), la naissance et/ou la présence pendant de longues années en France ou dans un pays francophone sont les principales raisons énumérées par les participants de cette fraction de la population pour justifier leur choix.

*PUD734*, lui, se positionne avant tout par rapport à l'image que les Français eux-mêmes ont de sa pratique de la langue. Il écrit : « *En France, on me prenait régulièrement pour un natif dans cette langue. On me faisait cette observation à chaque fois que je disais que je ne suis pas Français et que je ne suis pas natif de cette langue* ». Pour *DEV454*, c'est parce qu'elle a eu beaucoup d'amis français qui l'ont influencé et l'ont aidé dans l'apprentissage de la langue qu'elle estime qu'elle parle comme les natifs. Enfin, *JDN145* a appris le français en France, pendant les trois années de préparation de sa thèse de doctorat et elle juge cela suffisant pour

---

<sup>526</sup> Expression utilisée au sein de la communauté des Cap-Verdiens de Dakar et que l'on pourrait traduire en français par « *confus* », « *indistinct* ».

<sup>527</sup> Et en voie de disparition, sous l'influence d'autres langues (notamment le portugais et l'anglais) et de son processus de modernisation.

parler comme les natifs. Comme cela a été évoqué plus haut, on se trouve en face de représentations linguistiques personnelles. En effet, avoir préparé une thèse en français est-il suffisant pour prétendre parler comme un natif ?

Pour expliquer comment ils parlent la langue, certains comme LUV334, NEV554, FAE615 ou LVT342 disent tout simplement : « *Comme un Français natif* ». MIB492, de son côté, assure qu'elle a l'accent parisien et qu'elle utilise les mêmes expressions et tournures de phrases. JAM114 affirme qu'il domine la syntaxe de la langue et JUL133 garantit aussi que sa prononciation, sa grammaire et son accentuation sont identiques. Pour CAA311, il n'y a pas de doute. Le français est sa langue maternelle et sa prononciation est identique à celle des Français. Elle affirme, cependant : «... *Si. Maintenant, mon français est un peu plus difficile parce que j'ai un peu plus de mal à retrouver mes mots maintenant, surtout les mots techniques, comme je travaille dans la papelerie*<sup>528</sup> (rises, elle se corrige), *comme je travaille dans la papeterie, j'ai beaucoup plus de mots techniques que j'ai du mal à ressortir en français. Donc, quand je parle des fois en français, je suis obligée de mettre les mots techniques en portugais parce que je me rappelle plus comment ça se dit en français* ».

Il y a d'autres individus qui admettent qu'il existe certaines différences dans leur façon de parler. TML243 écrit : « *Je parle un français normal, mais après 20 ans [de vie au Cap-Vert] (c'est moi qui souligne), on se délaisse un peu* ». GBL723 explique qu'il n'a pas de blocage quand il parle la langue, mais que de plus en plus, il perd ses mots. MIR139 dit aussi : « *C'est un français standard, mais l'accent est différent* ». CCI339 avoue même avoir un accent ivoirien et LUA331 un « *petit accent africain* ». Finalement, JDN145 écrit : « *Néanmoins, j'ai un accent identique à celui des lusophones quand ils parlent le français* ».

On constate donc l'existence, au sein du même groupe, de divergences d'appréciation, c'est-à-dire de représentations, en ce qui concerne la qualité de la langue parlée. Il faut également préciser que 9 participants se sont abstenus d'expliquer comment leur français est identique à celui des Parisiens, retirant de la sorte des éléments précieux à cette analyse qui en dernier ressort ne peut être menée sans prendre en compte les pratiques réelles.

Quant aux enquêtés qui pensent qu'ils ne parlent pas comme les natifs, ils soulignent qu'ils ne sont pas Français, que le français n'est pas leur langue maternelle et qu'ils ne le maîtrisent pas parfaitement. En disant : « *Je suis né, j'ai grandi et j'ai fait une bonne partie de ma vie au Sénégal* » (JAI109), ou « *Je suis un Francophone de Dakar* » (BUM234), ces témoins mettent en évidence la distance qui existe entre le français qu'ils parlent et celui qui est habituellement

---

<sup>528</sup> *Papelaria* en portugais, d'où le quiproquo.



parlé par les natifs. Certains participants s'appuient, du reste, sur des raisons très tranchantes pour montrer qu'ils ne peuvent pas posséder les mêmes dispositions langagières que les Français. *ATTI22* répond, par exemple : « *Non, parce que je l'ai apprise (appris) à l'école à travers des professeurs qui n'étaient pas Parisiens. Mon accent est différent. Je dirai que ma manière de parler est typiquement sénégalais (sénégalaise), avec l'intonation et le rythme* ». À l'image de *ATTI22*, d'autres personnes<sup>529</sup> montrent qu'elles ont appris le français ailleurs qu'en France et que par conséquent, elles sont incapables de pouvoir en faire un usage identique à celui des Français.

Autrement dit, ces témoins estiment qu'ils parlent un français du Sénégal, ou du Congo, avec des habitudes de prononciation propres à ces pays, et avec moins de fluidité. D'autre part, ils expliquent qu'ils utilisent un lexique partiellement différent, mais aussi des expressions distinctes : bref, « *un français africanisé* », comme le souligne *MRR499*. Toutefois, ceux qui sont nés et ont longtemps vécu dans des pays lusophones considèrent qu'ils parlent le français plutôt avec une influence de l'accent portugais.

En définitive, la vision mentale des Cap-Verdiens de retour de la diaspora concernant le français – entre d'un côté, ceux qui ont vécu dans un pays lusophone et de l'autre, ceux qui ont résidé dans un pays francophone – est celle :

- d'une langue maternelle ;
- d'une langue étrangère ;
- d'une langue scolaire ou universitaire.

#### Représentations concernant le portugais :

Le premier constat qui ressort de l'étude de ce terrain, c'est qu'en termes de nombre de témoins déclarant parler une langue comme les natifs, le portugais est en nette infériorité par rapport aux deux autres langues analysées plus haut. En effet, seuls 15 participants (30,6 % des enquêtés), considèrent qu'il existe des ressemblances entre leur portugais et celui des habitants de Lisbonne. Curieusement, on ne retrouve pas ici que les individus nés dans les pays lusophones (Cf. Tableau 25, p. 262). *AFM164*, *YNL753*, *PRI799*, et *RGI979*, tous nés au Sénégal, et *AFTI62*, né au Congo, font aussi partie de cette petite frange de témoins pour qui le portugais parlé est identique au modèle européen. L'explication est simple : il s'agit pour ces individus d'un portugais académique, appris, en général, à l'école (au Cap-Vert) ou à

---

<sup>529</sup> *XVT642* (au Maroc), *PTN725* (au Congo), *IRR999*, *MRR499*, *PTA721*, etc. (au Sénégal).

l'université (ex-ISE de Praia) et qui leur permet de se faire parfaitement comprendre par leurs interlocuteurs.

Pour les « natifs de la lusophonie », les raisons avancées sont diverses. *CAN315* et *AIU193* (Portugal) présentent le portugais comme une langue acquise dès l'enfance, dans les univers familial et social. Or, si pour le premier témoin certaines expressions et mots utilisés aujourd'hui encore sont spécifiques de la vie quotidienne portugaise, pour le deuxième, la prononciation est, à présent, jugée différente. Paradoxalement, seule *AIU193* considère le portugais comme sa langue maternelle. Il en est de même pour *JDN145* et *XVT642* (Angola), qui ont appris la langue lusitanienne à la maison, avec leurs parents, mais qui disent avoir un accent angolais et cap-verdien, respectivement. Ici aussi, seule *JDN145* défend que le portugais est sa langue maternelle. *MIB492* (Guinée-Bissau) a grandi au Portugal. Selon cette participante, le portugais est la principale langue de la famille. Elle déclare utiliser les mêmes expressions, et avoir l'accent des natifs. D'ailleurs pour elle, il s'agit bien de sa langue maternelle. *DEV454* et *ENV514* (São Tomé et Príncipe) ont des représentations pour le moins singulières du portugais qu'ils parlent. Pour le premier témoin, son portugais est identique à celui des Lisboètes parce que dit-il : « *J'ai fait une partie de mes études supérieures au Portugal* ». Le deuxième écrit pour sa part : « *Parce que j'aime les langues et que je m'exige de le (les) parler correctement* ». Pour finir, *CCI339*, *NEV554*, et *BNI259* (Cap-Vert) justifient les ressemblances avec le portugais de Lisbonne par le fait qu'ils ont étudié la langue à l'école, dans les îles. Pour le dernier, des séjours et voyages réguliers dans la capitale portugaise motivent également de telles représentations à l'égard de cette langue.

Mais dans cette fraction de la population, 34 témoins (plus des  $\frac{2}{3}$  des enquêtés) pensent que le portugais qu'ils parlent est différent de celui des autochtones européens. Parmi eux, 3 sont pourtant nés au Cap-Vert (*LUV334*, *LVT342*, et *ATT122*) et 1 à São Tomé et Príncipe (*LUE335*). Ils affirment en général qu'ils ont plusieurs types de difficultés (grammaire, prononciation, accentuation, lexicale, orthographe) dans l'usage de la langue. Pour la plupart d'entre eux, le portugais a été appris à l'âge adulte, seulement après leur arrivée<sup>530</sup> au Cap-Vert. Cela est, du reste, l'une des principales raisons de la faible accoutumance à la langue.

Rares sont ceux qui l'ont appris à travers un enseignement guidé, que ce soit dans une institution scolaire, universitaire ou autre (par exemple, le Centre Culturel Portugais de Praia). *GAI717* l'a appris à l'école<sup>531</sup>, comme langue étrangère, mais l'utilise très peu<sup>532</sup> depuis qu'elle vit à Praia.

---

<sup>530</sup> Ou leur retour, pour ce qui est de *LUV334*, *LVT342*, et *ATT122*.

<sup>531</sup> À Dakar (Sénégal).

<sup>532</sup> Généralement à l'université du Cap-Vert (Uni-CV).

En réalité, le plus souvent, l'apprentissage s'est déroulé dans le cadre de la vie sociale (au travail, dans la vie religieuse, dans la rue, à travers la télévision et la radio, etc.), et parfois grâce à la mobilité internationale de certains individus (séjours/voyages au Portugal).

Quelques témoins mettent aussi l'accent sur le fait qu'ils ne sont pas Portugais et qu'ils subissent inexorablement l'influence du créole, langue de la vie quotidienne dans le pays, ou celle du français, principale langue de socialisation durant leur existence. Selon eux, les effets se sentent surtout à l'oral, au niveau de leur accent<sup>533</sup>. Il faut dire aussi que le statut que possède la langue portugaise dans l'archipel ne favorise pas vraiment sa pratique au quotidien.

Enfin, deux cas individuels méritent une attention particulière ici. *LUE335* et *JAH118* assurent qu'ils ne parlent pas comme les Lisboètes parce que pour l'un, il n'est jamais parti au Portugal, et pour l'autre, il a vécu plus d'années au Brésil qu'au Portugal. Cela montre que le pays d'existence revêt une importance considérable dans la conformation de la compétence langagière d'un individu. Toutefois, ce paramètre devient plus visible si l'on prend en compte le volume, la durée et le caractère de l'exposition à une langue donnée. Dans le premier cas, la situation d'exposition directe au portugais de Lisbonne n'ayant pas existé, cela permet d'expliquer les représentations du témoin à l'égard du portugais qu'il parle. Pour le deuxième, le poids supérieur de l'exposition au portugais brésilien justifie également sa position envers le portugais européen parlé.

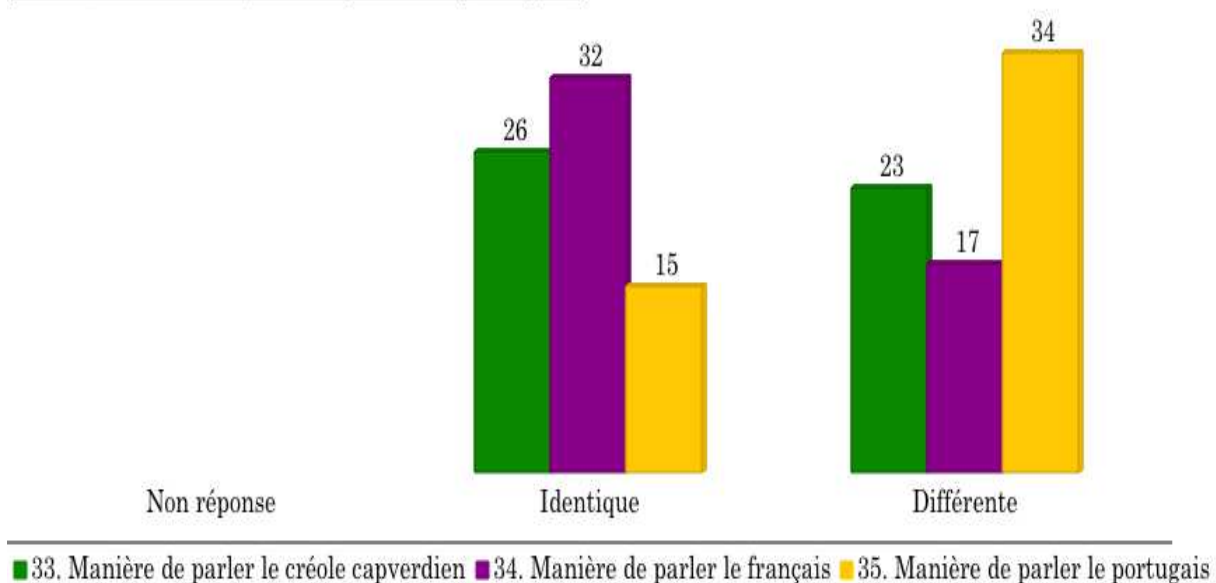
Partant, on peut conclure que l'image mentale des témoins du Terrain 2 à l'égard du portugais est diversifiée. Pour ces individus, il peut s'agir :

- d'une langue maternelle ;
- d'une langue seconde ;
- d'une langue scolaire et/ou universitaire ;
- ou d'une langue étrangère (généralement apprise à l'âge adulte).

---

<sup>533</sup> À titre d'exemple, *PTN725* dit avoir un accent cap-verdien lorsqu'il parle le portugais, tandis que *GEI750* parle plutôt d'un accent français.

Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs (le cas du Ccv, du français et du portugais)



**Graphique 44 : Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs. Le cas du Ccv, du français et du portugais (Terrain 2)**

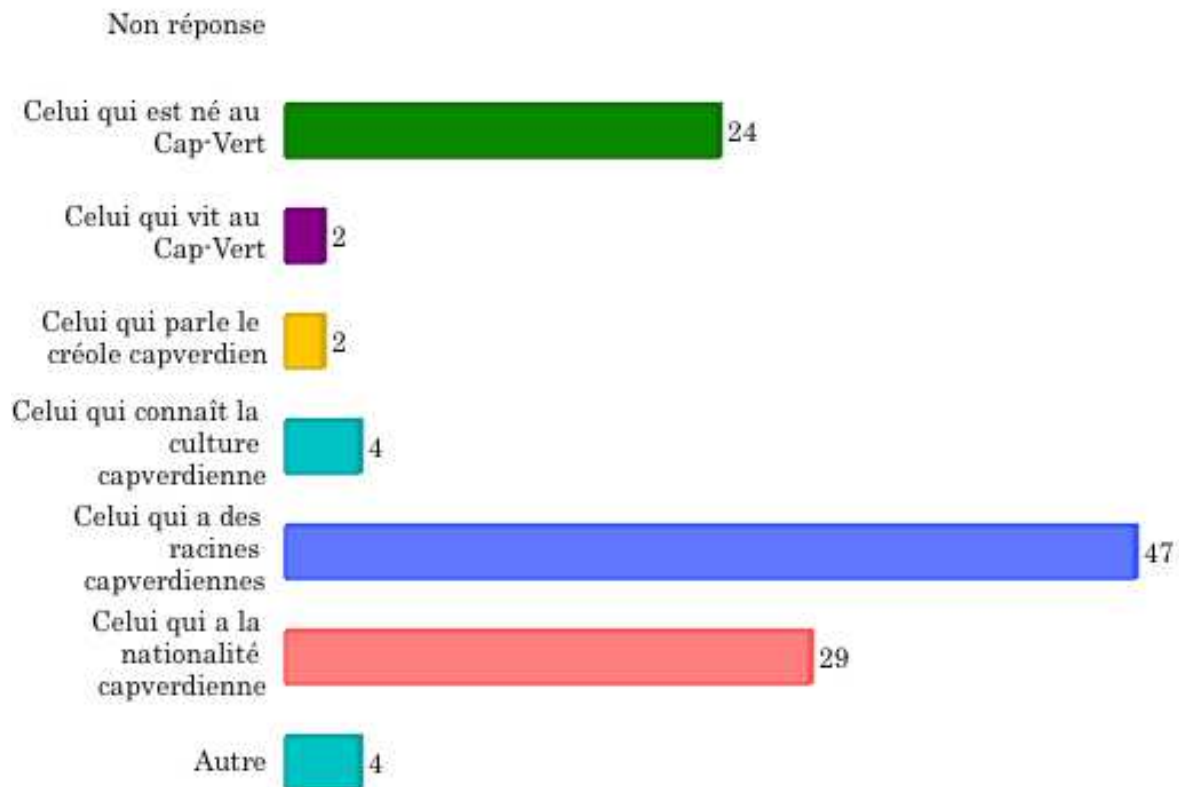
Identité cap-verdienne:

Pour les Cap-Verdiens de retour de la diaspora, les représentations de l'identité cap-verdienne sont claires : le « Cap-Verdien », c'est avant tout *celui qui a des racines cap-verdiennes*. C'est du moins ce qui ressort du graphique 45, dans lequel on note que 47 des témoins de cette fraction de la population (95,9 %) optent pour cette catégorie de réponses. Pour des personnes qui en général ne sont pas nées dans l'archipel, on peut comprendre que la meilleure façon de revendiquer leur appartenance à la nation cap-verdienne est de « s'accrocher » à leurs origines ancestrales auxquelles remonte leur généalogie. Par ailleurs, l'acquisition de *la nationalité* représente aux yeux de 29 témoins (59,2 % des enquêtés), le deuxième critère pour qu'un individu soit considéré comme un Cap-Verdien. En revanche, moins de la moitié des participants de ce terrain (24 témoins) considèrent le fait de *naître au Cap-Vert* comme une raison valable pour être vu comme un Cap-Verdien à part entière.

Toutes les autres catégories de réponse figurant dans ce même graphique présentent des valeurs hautement négatives (choisies par 2 ou 4 témoins seulement). Autrement dit, les Cap-Verdiens de retour de la diaspora jugent que *connaître la culture cap-verdienne, parler le créole et vivre*

au Cap-Vert, ne sont pas des arguments solides et capables de justifier un sentiment d'appartenance à la nation cap-verdienne.

## Identité capverdienne



**Graphique 45 : Identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 2)**

Mais, au-delà des résultats statistiques, certains enseignements peuvent aussi être tirés à partir des déclarations de quelques témoins sur l'identité cap-verdienne. Ils sont énumérés ci-après.

(1) Être « Cap-Verdien » passe d'abord par les racines.

EEI559 affirme : « Bon, c'est compliqué ! Moi, je dirai un Cap-Verdien, c'est celui qui a des origines cap-verdiennes parce que... on peut être Cap-Verdien, on peut naître dans... je sais pas moi, en Chine, et si on a des parents cap-verdiens, on est Cap-Verdien. C'est pas parce qu'on parle pas le créole ou le portugais qu'on n'est pas Cap-Verdien ». FAE615, elle, a grandi à Dakar dans un environnement cap-verdien, avec la famille de sa mère et c'est pourquoi elle se considère plus Cap-Verdienne que Sénégalaise. Elle dit : « Moi, je crois que les Cap-Verdiens ce sont vraiment ceux qui ont les parents cap-verdiens parce que la nationalité ça

*dépend de tes parents. Donc tu vois, ça dépend d'où tu viens. Donc même si tu es dans un autre pays, même si tu vis là-bas, si tu as les coutumes de là-bas, même si tu as pas les coutumes cap-verdiennes, même si tu parles pas le créole, tu es toujours Cap-Verdien, quoi ! Parce que c'est dans le sang. Ça, ça s'achète pas, ça se vend pas, c'est pas un truc parlé, c'est pas un truc écrit, c'est un truc que tu as dans toi, c'est un truc de sang, quoi! ».*

(2) Être « Cap-Verdien » passe, certes, par les racines, mais... l'usage de la langue cap-verdienne est important aussi.

*PUD734, par exemple, déclare : « En fait, pour moi, l'identité cap-verdienne, elle est symbolisée euh, d'abord, par un héritage de sang, n'est-ce pas ? On est Cap-Verdien par le sang peu importe qu'on soit né ou pas au Cap-Vert. Il suffit que son père, sa mère soient d'origine cap-verdienne, moi, je considère que la personne a du sang cap-verdien. Donc ça, c'est important. Maintenant, il y a un autre aspect qui est très important, c'est la langue cap-verdienne. Il est toujours bon pour un Cap-Verdien de savoir parler sa langue parce que quand on parle la langue créole, la langue cap-verdienne, euh, on sent qu'on appartient à cette communauté, n'est-ce pas ? Bon, maintenant, cette tendance-là, elle commence à perdre un peu du poids. Pourquoi ? Parce que\* avant au Cap-Vert, sur l'archipel, il y avait peu d'immigration, il y avait peu d'étrangers qui vivaient au Cap-Vert. Donc les seules personnes qui parlaient réellement le créole, c'étaient les Cap-Verdiens. Donc du coup, dès qu'on parlait cap-verdien, on était identifié comme un Cap-Verdien. Bon, maintenant non. Il y a de plus en plus de gens qui viennent de l'extérieur, qui résident au Cap-Vert et qui parlent parfaitement bien le cap-verdien et qui sont pas Cap-Verdiens. Donc même si encore la langue constitue une composante incontournable de l'identité cap-verdienne, elle n'est plus exclusive. Il faudra l'articuler à d'autres composantes pour véritablement déterminer le profil du Cap-Verdien. [...] Être Cap-Verdien, c'est avant tout vouloir revendiquer sa capverdianité et ne pas laisser les gens dire « Toi, tu es. » ou « Toi, tu n'es pas. ». C'est un choix personnel».*

*PAE715 suit aussi la même logique de réflexion et dit : « Alors, aujourd'hui, qui peut être Cap-Verdien ? C'est une question un peu... un peu difficile à répondre. Moi, je dirai d'abord au départ, être de parents cap-verdiens, au moins avoir un des parents cap-verdiens, être né au Cap-Vert, c'est pas tout à fait évident, être attaché à la culture cap-verdienne, à la tradition cap-verdienne, être lié à la terre, euh... tout ce qui a trait à la culture, musique, gastronomie, façon de s'habiller, se revendiquer Cap-Verdien, etc. [...] Je crois que la langue... la langue joue un rôle important dans cette capverdianité. C'est le créole sur tous ces aspects, je crois*

*que ce créole... revendiquer cette capverdianité, sans défendre cette langue, je crois que c'est un peu osé quand même ».*

LUV334, elle, pense que la langue est un facteur qui permet aux enfants de Cap-Verdiens nés à l'étranger de mieux s'intégrer dans la communauté et par conséquent de se sentir davantage Cap-Verdien. Il prend pour exemple son fils, qui lors de ses passages dans l'archipel est un peu gêné de ne pas pouvoir communiquer avec les gens en cap-verdien parce qu'il ne sait pas parler la langue. Pour ce témoin, c'est un problème de transmission<sup>534</sup> de la langue qui se pose ici, ce qui ne retire pas à ces individus leurs origines cap-verdiennes.

(3) Être « Cap-Verdien », c'est naître obligatoirement au Cap-Vert... même si le problème vient des mouvements migratoires incontrôlables (Cf. Chapitre I).

*« Nous sommes les fruits de ce mouvement migratoire. Ça me permet quand même de dire que le vrai Cap-Verdien, c'est les natifs, ceux qui sont nés au Cap-Vert, donc qui ont reçu toute cette culture originale, sans que ces cultures originales soient compromises. [...] Donc, nous, étant des Cap-Verdiens qui sont nés à l'extérieur du territoire, donc pour moi, nous avons eu un emprunt d'espace où nous avons pu développer, même étant dans un « hors espace », nous avons pu développer notre culture que nous avons eue partiellement parce que c'est une culture que nous avons mélangée avec d'autres cultures, donc ça fait un brassage et ça fait de nous un produit, disons mi-cap-verdien, mi-autre culture », explique AFE165. Ce témoin ne se considère pas comme un « vrai » Cap-Verdien. Il affirme : « Je me dis que je ne suis pas égal aux Cap-Verdiens purs, si je peux utiliser l'expression là. Il y a le Cap-Verdien pur, le natif. Moi, je ne suis pas le Cap-Verdien pur parce que j'ai eu, depuis mon enfance, une culture mélangée, donc ce qui fait que réellement, il y a pas l'originalité ici. [...] Je suis un Cap-Verdien d'origine. Donc mes parents sont Cap-Verdiens, donc je suis Cap-Verdien ». Et il poursuit : « Il faut reconnaître que nous n'avons pas cette même souche culturelle que réellement celui qui est né au Cap-Vert. Ça, il faut qu'on reconnaisse ça, il faut qu'on accepte ce fait. [...] Nous avons de ces exemples-là, de beaucoup de Cap-Verdiens, donc de nom, mais rien de culture et qui sont revenus et maintenant, ils sont en train de reconquérir et reconstituer leur famille dans la capverdianité».*

---

<sup>534</sup> Le problème de la transmission du Ccv est lié à plusieurs facteurs, notamment à des choix linguistiques intrafamiliaux qui sont souvent déterminés par le contexte sociolinguistique du pays d'accueil. En France, par exemple, le Ccv continue de reproduire la dichotomie *langue dominante/langue dominée* y compris dans les situations informelles (famille). En effet, pour assurer une bonne insertion socioprofessionnelle, l'individu est obligé, au moins, à parler le français. C'est dans ce contexte que l'usage de sa langue première commence à se diluer petit à petit au détriment d'une langue plus consensuelle (le français).

(4) Être « Cap-Verdien », ce n'est plus seulement être [né] au Cap-Vert.

*PEI759 se défend ainsi : « Oui, au fait, je pense que... il faut revoir le concept même de la capverdianité parce que le Cap-Vert ne se résume plus au Cap-Vert. Donc, le Cap-Vert, je peux dire englobe aussi la diaspora, il y a des gens... il y a des Cap-Verdiens qui sont aux États-Unis, qui sont en des pays... en Europe, qui sont en Afrique, donc le Cap-Verdien ce n'est plus seulement le Cap-Verdien qui réside au Cap-Vert. Donc c'est devenu un terme beaucoup plus large ».*

(5) Être « Cap-Verdien » ? C'est un véritable « Babel » identitaire (Cf. Chapitre II, section 2.6.). *CAA311* qui a malgré tout des racines cap-verdiennes, a du mal à se considérer Cap-Verdienne ou quelque chose d'autre. Elle s'explique ainsi : « euh, non, non, pas forcément parce que déjà physiquement je ressemble pas. C'est drôle parce que l'autre jour je suis allée pour changer mon permis de conduire et la personne m'a dit depuis quand je suis devenue Cap-Verdienne. Bon, ça veut dire que... Et je lui ai répondu depuis toujours que je suis Cap-Verdienne. Donc, là c'était un peu un choc pour moi parce que c'est pas parce que\* on a une tête différente que forcément... pour eux ici au Cap-Vert, je ne suis pas Cap-Verdienne physiquement. Déjà avec ma façon de parler, non... Donc, j'ai un petit côté cap-verdien, mais je me sens pas Cap-Verdienne, je revendique pas mon côté cap-verdien à fond. Autant je ne suis pas Libanaise, autant je suis pas Sénégalaise, autant je suis pas Palestinienne, donc je suis rien, franchement, je suis rien. Avec tous ces mélanges, non ». Ce commentaire pose naturellement le problème de l'identité chez les enfants issus de familles marquées à la fois par des parcours migratoires atypiques et les identités multiples des ascendants surtout lorsque ceux-ci ont vécu un mariage culturellement mixte.

Pour terminer l'analyse des données qui ressortent du questionnaire, on notera que 4 individus ont également une autre conception de l'identité cap-verdienne dont chacune est décrite dans le tableau ci-après.



### Tableau 35

#### Autres affirmations concernant l'identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 2)

Affirmations
« Celui qui adopte la nationalité (autre communauté) » (JUL133).
« Celui qui a la nationalité et a épousé la culture cap-verdienne » (AFE165).
« Être « Cap-Verdien » c'est dans le cœur, c'est l'amour pour la culture cap-verdienne » (LVT342).
« Il suffit que ton père et ta mère soient Cap-Verdiens » (JAI109).

Ce terrain a aussi été sondé à propos de l'usage du terme « Francophones » pour nommer les Cap-Verdiens venus principalement du Sénégal. Les principaux concernés par la question ne s'entendent pas non plus sur l'acception de l'appellation.

Certains n'y voient qu'une façon de se référer à un groupe d'individus différents des Cap-Verdiens natifs. *FAE615* trouve normal qu'on l'appelle « Francophone » puisqu'elle est née dans un pays francophone. Pour elle, le terme n'est pas péjoratif. Il en est de même pour l'appellation « Mandjaku » qui, selon elle, a des modèles similaires dans tous les pays du monde lorsque l'on veut désigner un « étranger », c'est-à-dire un individu non-natif ou dont les origines sont différentes de celles des autochtones.

Pour sa part, *PTA721* déclare : « En fait, « Francophones » c'est pour... il s'agit des Cap-Verdiens francophones ou des Cap-Verdiens de Dakar. Les « Francophones » ce sont les Cap-Verdiens de Dakar qui sont nés au Sénégal, qui ont grandi au Sénégal. [...] Non, non. Pas du tout ! Au contraire, au contraire. Je revendique parce que... parce que bon... c'est vrai que le Cap-Vert est un pays lusophone. Donc... alors que moi, je suis de culture francophone. Donc euh... il n'y a rien de péjoratif pour moi, quoi ». Ce témoin explique ensuite que le terme « Mandjaku » est réservé aux gens de teint noir. Or, puisqu'il n'est pas noir, les gens ne sont pas censés savoir qu'il n'est pas né au Cap-Vert. Seules quelques personnes qui connaissent sa provenance l'ont déjà traité de « Mandjaku branku », mais pas méchamment. Et selon lui, les traits caractéristiques qui permettent aux gens d'identifier sa provenance sont le fait de parler français et de prononcer différemment les mots du créole.

Un autre témoin, *EEI559*, fait le commentaire suivant : « Francophone, peut-être c'est parce qu'ils sont d'origine de pays où on parle français [...] ils parlent le portugais, le créole... ils parlent le créole, je veux dire, un peu différemment, avec un accent, surtout, c'est pour ça peut-

être qu'on les appelle « Francophones » [...] Je pense pas que ce soit péjoratif. [...] Ouais, c'est pour les désigner, c'est pour les différencier un peu des Cap-Verdiens qui sont nés ici ». D'autres participants sont, en revanche, persuadés que le terme est empreint d'une certaine connotation péjorative. CAA311, qui ne côtoie pas les « Francophones », pense que c'est une façon de dire : « Oui, mais eux, ils parlent français ! Mais, péjoratif, hein ! Pas positif ! Je pense qu'il y a un petit complexe sur ça. Je pense qu'ils trouvent..., bon..., après je peux me tromper..., qu'ils trouvent les Francophones un peu plus supérieurs ». Selon elle, ils devraient être appelés « Cap-Verdiens, [...] parce que [...] ces Francophones-là comme ils disent, ils parlent très bien créole, ils sont très bien intégrés ici ». En outre : « On pourra jamais être comme le Cap-Verdien de base, ça c'est clair. On aura beau essayer de s'introduire, on va dire ça comme ça, il y aura toujours un petit fossé, quoi ! ». Pour JUL133, il serait peut-être préférable de proscrire cette appellation. Il affirme : « (Rires) Bon, moi, tu sais c'est choses-là sont un peu ambiguës, hein. Moi, je crois que les trucs francophones, ça crée un peu de... ça crée une mauvaise atmosphère, pour moi. Parce qu'en disant « Francophone » déjà, et en plus avec le problème qu'on a ici au Cap-Vert, ça peut arranger\* (faire) des problèmes, tu vois. C'est pourquoi, moi, j'ai préféré enlever le mot « Francophone » et faire en sorte que ce soit une autre organisation ou un groupe beaucoup plus euh, disons, euh comment on dit euh, tourné vers euh... la culture cap-verdienne ou autre chose. Moi, les « Francophones » ça me tombe pas bien ce mot-là».

Enfin, PUD734 répond ainsi à la question : « Moi, déjà je suis contre euh... le communautarisme. Les « Francophones », les « Mandjaku », les ceux-ci, les ceux-là, non. Il faut... éviter ce genre de... je n'oserai pas dire le mot, mais, euh, pour moi, c'est dangereux. C'est dangereux. C'est vrai que... il y a des gens qui utilisent le terme « Francophones » de manière très innocente, en voulant désigner quelqu'un qui maîtrise le français, mais, il y en a d'autres, pour ne pas utiliser des mots euh... beaucoup plus blessants, ils disent « Francophones », mais derrière le terme « Francophones », il y a beaucoup de... préconceptions négatives, c'est-à-dire, celui qui vient du continent, celui qui n'a... qui a vécu dans un pays où il y a pas de lois, dans un pays... parce que généralement, les Cap-Verdiens... il y a beaucoup de Cap-Verdiens qui assimilent le continent à un continent où règne le désordre, la dictature, et tout ça. Tout ce qui n'est pas bon à vivre, ça vient de là-bas<sup>535</sup>. C'est pas pour rien qu'ils appellent les... les... les... Africains originaires du continent « Mandjaku ». C'est

---

<sup>535</sup> Il y a d'ailleurs une idée dans l'esprit du Cap-Verdien natif suivant laquelle toute émigration venant des continents américains et européens est une émigration de « luxe », et toute émigration provenant de l'Afrique est dépréciative.

*péjoratif ! C'est vraiment pour... pour les rabaisser, quoi ! Et, bon. Maintenant, avec l'instruction, il y a beaucoup de gens qui disent : « Non, c'est pas bon de dire « Mandjaku ». Il vaut peut-être mieux appeler « Francophones ». C'est plus joli, c'est moins choquant. Mais, bon. Il faut voir qui appelle qui « Francophones » et qu'est-ce que cette personne a derrière la tête en disant... en utilisant le mot « Francophones ». Moi, quelqu'un qui m'appelle « Francophone », je lui dis stop ! Je suis Cap-Verdien, un point c'est tout ! ».*

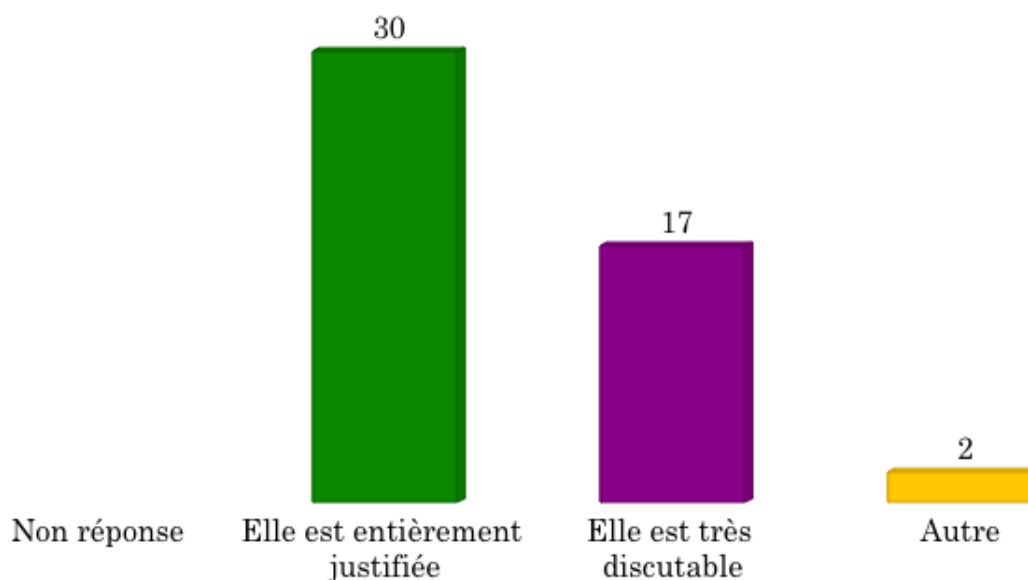
S'agissant des marques identitaires du Cap-Verdien, les enquêtés du Terrain 2 apprécient différemment la question. La majorité estime que l'on reconnaît un Cap-Verdien par le biais de :

- la langue ;  
[Du reste, ici encore, la place de la langue, de la représentation de sa compétence langagière et celle de la capverdianité apparaissent comme les principaux éléments dans la reconnaissance du Cap-Verdien.]
- l'accent typique *barlavento* et *sotavento* ;
- la musique ;
- les danses traditionnelles ;
- les traits culturels (mœurs et coutumes) ;
- l'attachement à la culture et au pays ;
- la gastronomie (*katxupa*) ;
- la physionomie ;
- le mode de vie ;
- la tenue vestimentaire ;
- la simplicité et la gentillesse ;
- le vécu ;
- le fait de devoir émigrer à la recherche de meilleures conditions de vie ;
- la facilité à s'adapter partout (d'autres pays) ;
- la façon d'être en société ;
- la fierté.

Cependant, 6 témoins jugent qu'il s'agit d'une question ardue. *BIM294* se limite à répondre d'une manière laconique : « *C'est pas très facile* ». Pour sa part, *GBL723* explique que la

couleur de la peau n'est pas un aspect important, mais il ajoute : « *il faut qu'il parle*<sup>536</sup> *pour que je puisse détecter qu'il est Cap-Verdien* ». Pour IRR999, « *il y a tellement de mélanges qu'il est difficile de définir des marques particulières* ». C'est aussi ce que semble vouloir dire JAI109, lorsqu'il écrit : « *un Cap-Verdien peut être pris pour un Antillais et vice-versa* ». De son côté, LUA331 affirme qu'il n'y a aucun trait particulier, et qu'une question si complexe mérite d'être discutée. Finalement, CAO316 pense que le fait d'attribuer des marques identitaires au Cap-Verdien, c'est une manière de le « ghettoïser ». En réalité, le plus important reste la culture qui, elle, est porteuse des valeurs traditionnelles les plus anciennes.

### La capverdianité



**Graphique 46 : Représentations de la capverdianité selon les témoins (Terrain 2)**

Pour conclure l'analyse sur les Cap-Verdiens de la diaspora, un dernier regard est porté sur leurs représentations mentales à l'égard de la capverdianité, conformément à la définition de Francine Vieira (Cf. p. 326).

D'après le graphique ci-dessus, 30 témoins, c'est-à-dire 61,2 % des participants, considèrent que le sentiment de capverdianité suppose effectivement une relation intense de l'individu avec le Cap-Vert, le créole et la culture des îles. Il s'agit, en termes proportionnels, d'un pourcentage sensiblement identique<sup>537</sup> à celui des Cap-Verdiens du Terrain 1. Cela démontre que pour ces enquêtés, en dépit du fait d'être nés en dehors de l'archipel, ces aspects ont aussi une valeur

<sup>536</sup> La langue est donc mise en évidence ici.

<sup>537</sup> Moins 5,5%.

cruciale en matière de construction de l'identité nationale.

Ils sont néanmoins un peu plus nombreux<sup>538</sup> que ceux du premier terrain à penser que la définition proposée est très discutable ; plus précisément 17 participants, soit 34,7 % des enquêtés. D'un autre côté, seuls 2 témoins (4,1 %) de cette fraction de la population présentent une image distincte de la capverdianité. *JUL133* écrit : « *Quant\** (Quand) on a une racine cap-verdienne, on est Cap-Verdien ». En d'autres termes, il ne faut pas nécessairement une addition de plusieurs critères pour pouvoir être en mesure de réclamer son identité cap-verdienne. En revanche, *JAI109* défend que cette définition « *est problématique* » au point qu'elle « *amène des problèmes politiques* ». Ce témoin montre ainsi toute sa prudence par rapport à un sujet qui est sans aucun doute le principal nœud en vue de l'homogénéisation et de l'affermissement du concept de la capverdianité.

### 7.3. Terrain 3 : Les Cap-Verdiens établis en France

#### Contexte:

Ce terrain se rapporte à une troisième et dernière fraction de la population enquêtée, c'est-à-dire les *Cap-Verdiens de France* (Cf. Chapitre VI, section 6.2., sous-section 6.2.3.). Il est classé comme *Terrain 3*, donnant suite ainsi à l'agencement de l'analyse et des données quantitatives présentées sous forme de tableaux et de graphiques. Sur ce terrain, 61 personnes ont été observées. Elles sont réparties entre la région Centre – l'Orléanais – avec 18 enquêtés, et la région Île-de-France avec 43 enquêtés (Cf. Figures 10 et 11).

Parmi ces personnes, seules 6 sont nées en France métropolitaine (Cf. Tableaux 27 et 29). Les autres pays de naissance sont les îles du Cap-Vert (27 témoins), le Sénégal (23 témoins), le Portugal (3 témoins), la Côte d'Ivoire et l'Angola (1 témoin chacun). L'appellation *Cap-Verdiens de France* correspond toutefois à une théorie personnelle (Cf. Chapitre II, section 2.7., sous-section 2.7.3.) qui explique l'option faite de désigner les individus appartenant à cette communauté, mais résidant présentement dans la diaspora – en ce cas en France. Dans cet échantillon d'enquêtes, les participants sont rarement arrivés en France en provenance directe de l'archipel cap-verdien. En effet, leur parcours de vie comprend très souvent d'autres pays de résidence. Or, comme on aura l'opportunité de le voir plus loin, les migrations constituent un

---

<sup>538</sup> Plus 7,4%.

facteur essentiel dans la construction de la compétence langagière chez les membres de ce terrain.

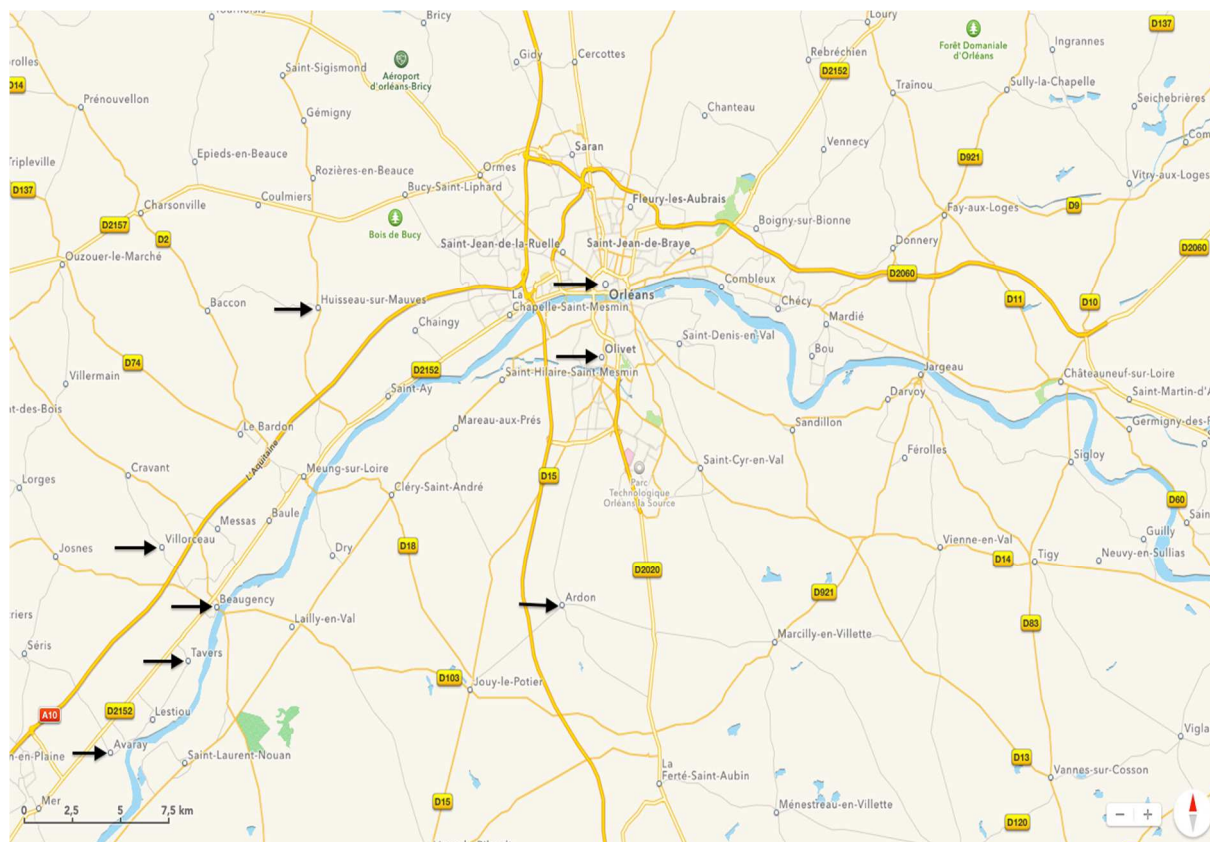
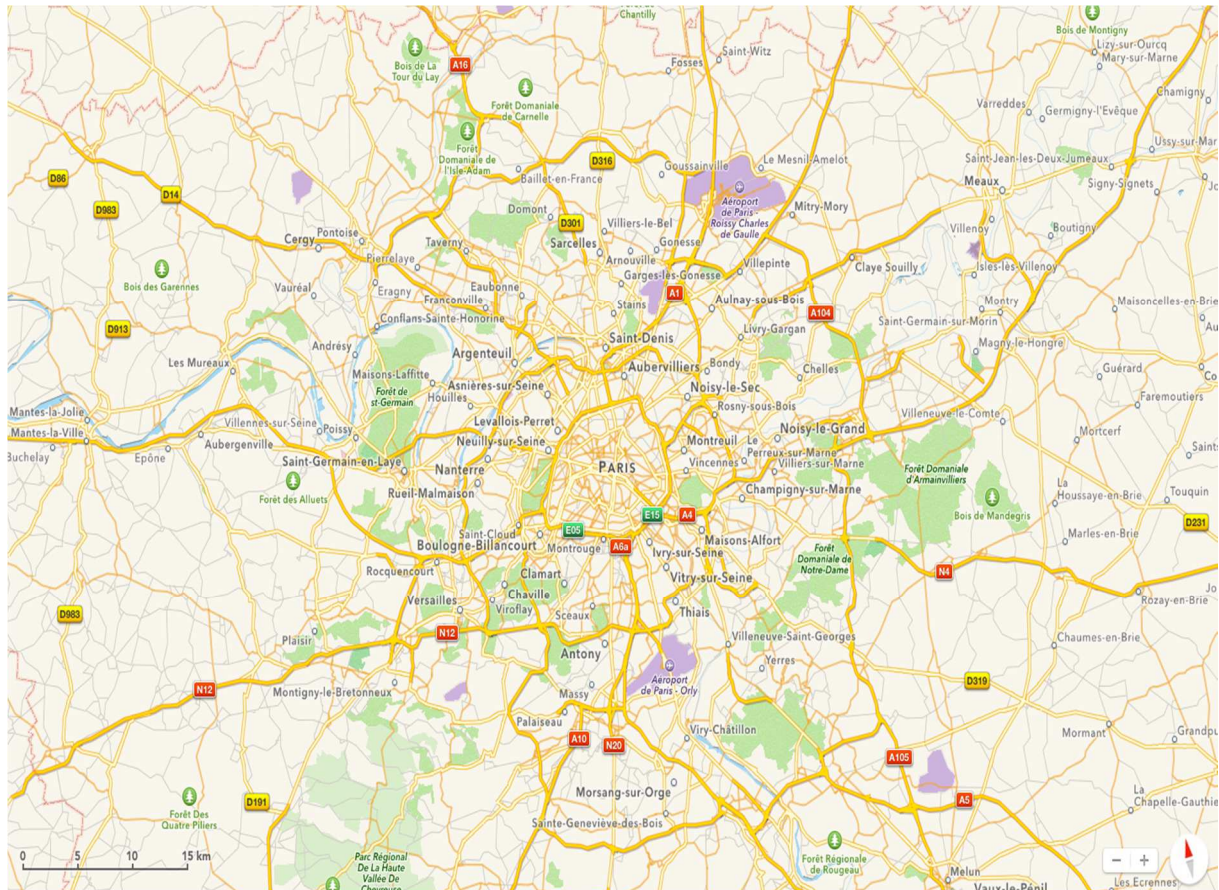


Figure 10 : Capture d'écran d'une vue d'ensemble<sup>539</sup> de l'Orléanais (Région Centre)

<sup>539</sup> Réalisée depuis l'app Plans, conçu par Apple. Les flèches en noir indiquent les communes de résidence des témoins de l'Orléanais.



**Figure 11 : Capture d'écran d'une vue d'ensemble<sup>540</sup> de la région  
Île-de-France**

### Parcours de vie/Pays d'existence :

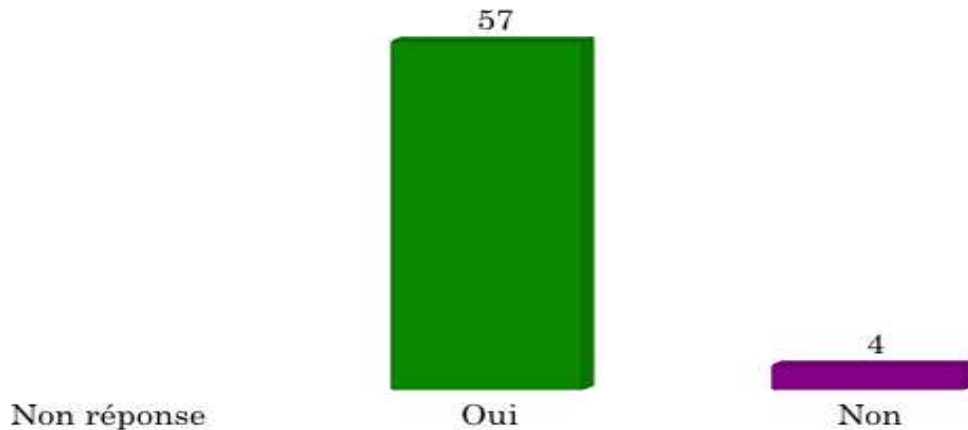
Comme cela a été évoqué antérieurement (Cf. p. 282 et p. 329), le *pays d'existence* participe activement à la construction de la compétence langagière des acteurs sociaux, en raison des multiples situations sociales et des schèmes d'actions auxquels ils sont confrontés au cours de leur PP. Or, connaissant la tradition migratoire des individus de cette communauté linguistique, on s'interroge ici aussi sur l'ensemble des pays dans lesquels ils ont résidé. On vérifie d'emblée que 55 témoins de cette fraction de la population ne sont pas nés en France. Cela est certainement le présage d'un parcours migratoire plus ou moins intense.

Concernant les îles du Cap-Vert, le graphique 47 montre que 57 des participants du Terrain 3 (93,4 %) ont vécu ou séjourné dans le pays. Même en excluant les 27 personnes qui y sont nées, on constate quand même chez le Cap-Verdien, une certaine tendance à (re) connaître la terre des « grands ancêtres » (Cf. chapitre II, section 2.1.), par un retour quasi systématique au pays

<sup>540</sup> Réalisée depuis l'app Plans, conçu par Apple. Vu la dimension de la région, il est impossible d'indiquer chacune des communes de résidence des témoins en Île-de-France.

des ascendants. Seuls *OII699*, *NTC523*, *EIP597*, et *EAI519*, tous natifs du Sénégal, déclarent ne pas avoir connu les îles. Faut-il voir en cela, la raison d'une forte acculturation à la société et au paradigme identitaire sénégalais comme évoqué par Elisa Andrade (*op. cit.*) ou celle d'un exemple de transculturation et de métissage culturel comme l'écrit Michel Lesourd (*op. cit.*) (Cf. Chapitre II, section 2.6., p. 107) ? La question reste posée.

### Vie/séjour au Cap-Vert

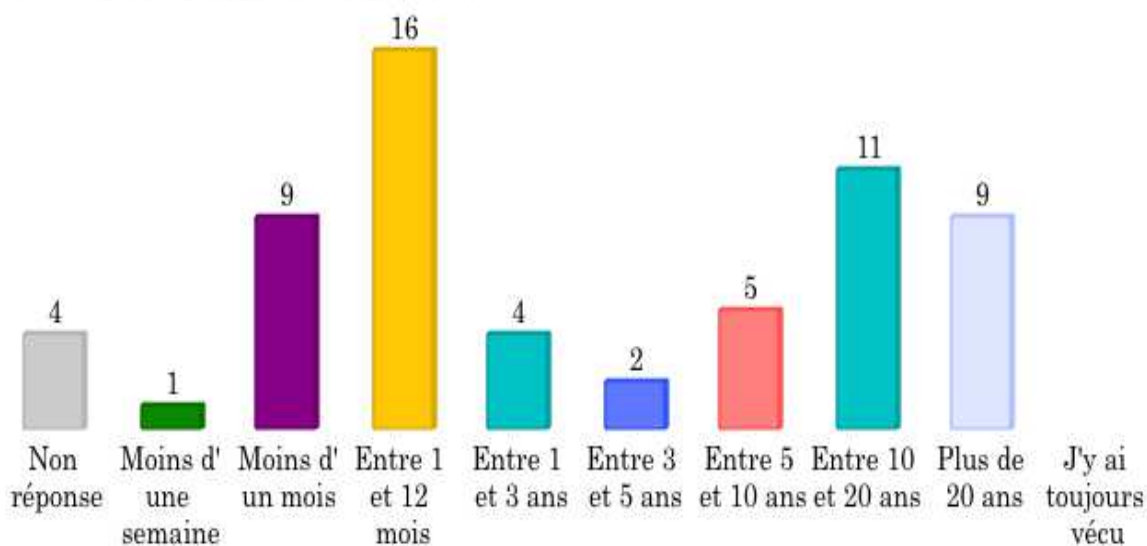


**Graphique 47 : Vie/Séjour des témoins au Cap-Vert (Terrain 3)**

Quant à la durée de présence dans le pays, on constate, tout de suite, un certain équilibre entre les périodes considérées de courte durée (26 témoins) et celles dites de longue durée (31 témoins). On peut supposer que pour ceux qui ont longtemps résidé dans l'archipel, le créole ait maintenu une place de choix dans leur répertoire linguistique. En revanche, pour ceux qui n'y ont pas duré, on peut envisager une utilisation hésitante du Ccv, surtout en cas de défaillance dans la transmission de la langue au sein de l'univers familial.



## Durée de résidence au Cap-Vert



**Graphique 48 : Durée de résidence des témoins au Cap-Vert (Terrain 3)**

S'agissant de la France, il est évident que tous les membres de ce sous-groupe y ont passé une partie de leur existence. Il convient donc de porter plutôt l'attention sur la durée de leur présence dans ce pays d'accueil. D'après le graphique 49, à peine 4 individus y ont vécu très peu de temps. *PLE735*, 39 ans, assistante de gestion, et *CRA391*, 37 ans, secrétaire en entreprise Import/Export, ont séjourné moins d'un mois en Île-de-France, puis elles sont retournées vivre à Dakar. Au contraire, *RGA971*, 45 ans, mécanicien (marine, poids lourd et moto) et *EIA591*, 44 ans, mécanicien diesel, étaient fraîchement arrivés du Sénégal au moment des enquêtes (*Entre 1 et 12 mois*) et s'occupaient encore des démarches pour une installation définitive dans la région parisienne. Cela dit, on présuppose que ces 4 témoins ont eu au cours de leur parcours de vie, un contact précoce et soutenu avec le français<sup>541</sup> tel qu'il est parlé au Sénégal et éventuellement avec d'autres langues comme le wolof<sup>542</sup>. Pour ces mêmes raisons, on postule qu'au moment de la collecte des données, les habitudes du français parlé en France n'avaient pas eu encore une véritable influence dans leur usage quotidien de la production du langage. Les chiffres du graphique ci-dessous sont donc clairs, la majorité des enquêtés ont longtemps résidé sur le territoire français. Du reste, on remarque que plus la tranche de durée est importante, plus le nombre de témoins croît. Ils sont, par exemple, 14 à y avoir vécu entre 10

<sup>541</sup> Langue officielle de ce pays.

<sup>542</sup> Langue nationale la plus parlée au Sénégal, y compris par d'autres ethnies, mais surtout en milieu urbain.

et 20 ans, et 26 à avoir résidé plus de 20 ans dans le pays. À ceux-là s'ajoutent 5 individus<sup>543</sup> qui affirment avoir toujours habité en France métropolitaine, même si pour certains, ils sont partis vivre à l'étranger pendant une période assez longue.

C'est le cas de *JLD134* qui est arrivé en France à deux ans, avec ses parents, en provenance du Sénégal, et qui à l'âge adulte est reparti habiter dans ce pays, entre 10 et 20 ans, puis est revenu en France. Qui plus est, ce témoin a voyagé dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest, en Europe et aux États-Unis<sup>544</sup>, dans le cadre de ses activités professionnelles. Malgré cela, il estime avoir toujours habité en France. Née à Méru (Picardie), *LEG357* a vécu, pour sa part, en Espagne et au Cap-Vert, entre 1 et 3 ans, respectivement. Elle a également séjourné au Chili, entre 1 et 12 mois, ainsi qu'aux États-Unis, aux Pays-Bas, et en Angleterre pour des vacances. Mais, cela ne l'empêche pas de considérer qu'elle a toujours résidé en France. Le cas des 3 autres enquêtés semble plus compréhensible, ceci en raison de la durée et des motifs de leur absence hors du territoire français. *DLU412*, *TED205*, et *TDD244* déclarent avoir toujours vécu dans l'Hexagone, en dépit de leurs déplacements au Cap-Vert – présence dans les îles entre 1 et 12 mois pour tous –, aux Pays-Bas (*TED205* et *TDD244*) ou en Angleterre (*DLU412*), à chaque fois pour les vacances<sup>545</sup>. En tout état de cause, il semble qu'à l'instar du premier terrain (Cf. p. 282), lorsque l'émigration est temporaire, l'idée d'une permanence fictive dans son pays natal<sup>546</sup> reste bien ancrée dans l'esprit des Cap-Verdiens de France.

Partant, et sur la base des résultats illustrés ci-après, on pourrait émettre l'hypothèse selon laquelle le français est classé, en termes d'usage effectif, au premier rang dans le répertoire linguistique de ces participants.

---

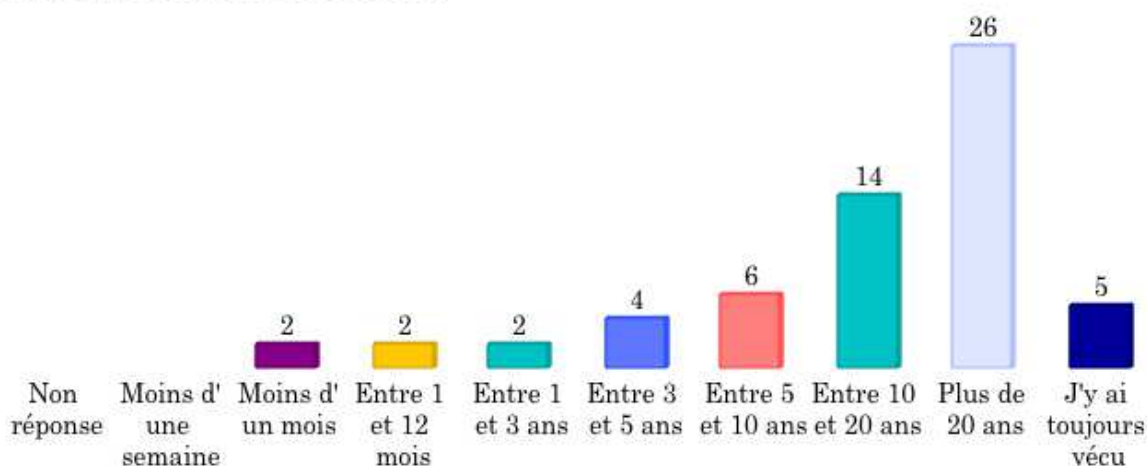
<sup>543</sup> *JLD134* (ce témoin n'est d'ailleurs pas né en France), *LEG357*, *DLU412*, *TED205*, et *TDD244*.

<sup>544</sup> Dans le cas de ce pays, en qualité de personnel navigant commercial.

<sup>545</sup> Périodes de courte durée comprises entre 1 et 12 mois.

<sup>546</sup> Sauf pour *JLD134*.

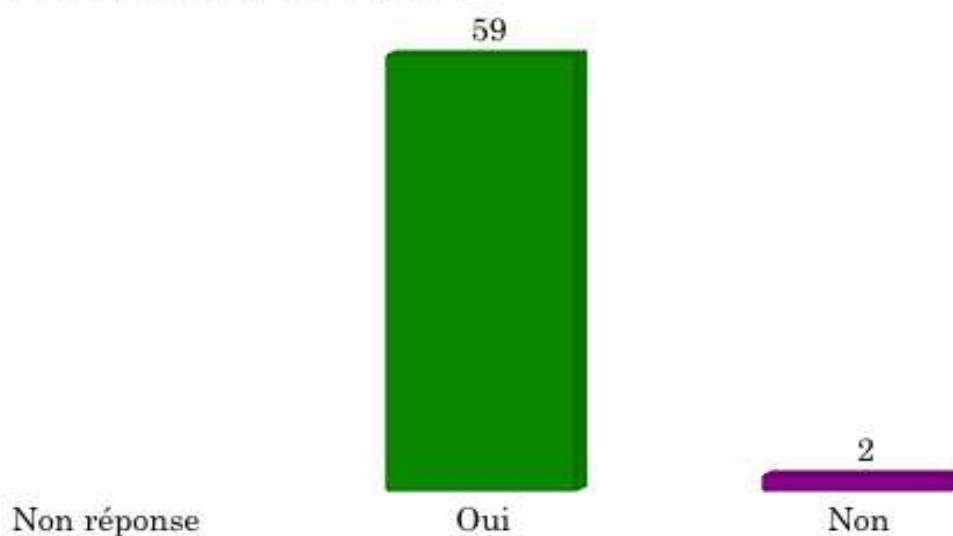
## Durée de résidence en France



**Graphique 49 : Durée de résidence des témoins en France (Terrain 3)**

Cependant, et comme l'on pouvait s'y attendre d'ailleurs, les enquêtes mettent à nu l'inclination des Cap-Verdiens pour les migrations. En effet, en plus de la France et du Cap-Vert, les témoins de cette fraction de la population ont majoritairement vécu ou séjourné dans d'autres régions du monde. Le graphique 50 révèle que 59 des participants du Terrain 3 (96,7 %) ont connu – sur une durée variable d'un témoin à un autre – d'autres pays, au cours de leur existence. Seuls 2 témoins (3,3 %) n'ont connu que deux pays (l'archipel cap-verdien et l'Hexagone). Il s'agit d'un couple de Cap-Verdiens natifs de Praia, en l'occurrence *HPA871*, 47 ans, ouvrier manœuvre du bâtiment, et *EOI569*, 40 ans, auxiliaire d'enfants et de séniors et agent vestimentaire dans un centre commercial. Le premier a vécu plus de 20 ans au Cap-Vert avant de s'installer en région Île-de-France, tandis que le deuxième a résidé entre 10 et 20 ans dans la capitale cap-verdienne, puis a émigré en France.

## Vie/séjour dans d'autres pays



**Graphique 50 : Vie/Séjour des témoins dans d'autres pays (Terrain 3)**

En réalité, les Cap-Verdiens vivant en France ont vécu ou séjourné dans 38 pays au total<sup>547</sup>, soit 1 de plus que les Cap-Verdiens du premier terrain et 5 de plus que ceux du Terrain 2 (Cf. Graphique 51). Les principaux pays concernés sont le Sénégal (31 témoins)<sup>548</sup>, pour le continent africain, le Portugal (25 témoins) et les Pays-Bas (14 témoins), pour ce qui est de l'Europe, et les États-Unis (9 témoins), pour l'Amérique. D'autres pays comme l'Espagne, l'Angleterre, l'Italie et la Côte d'Ivoire se détachent aussi du lot des principales destinations chez les membres de cette fraction de la population.

Comparativement aux deux autres terrains, on remarque une certaine constance en ce qui concerne les destinations les plus prisées par les individus appartenant à cette communauté linguistique. Ces flux sont certainement dus à des foyers migratoires permanents, car solidement constitués au fil des siècles ou alors à des migrations économiquement rentables. Par ailleurs, certains déplacements à l'étranger se rapportent ici aussi à de simples périodes de vacances.

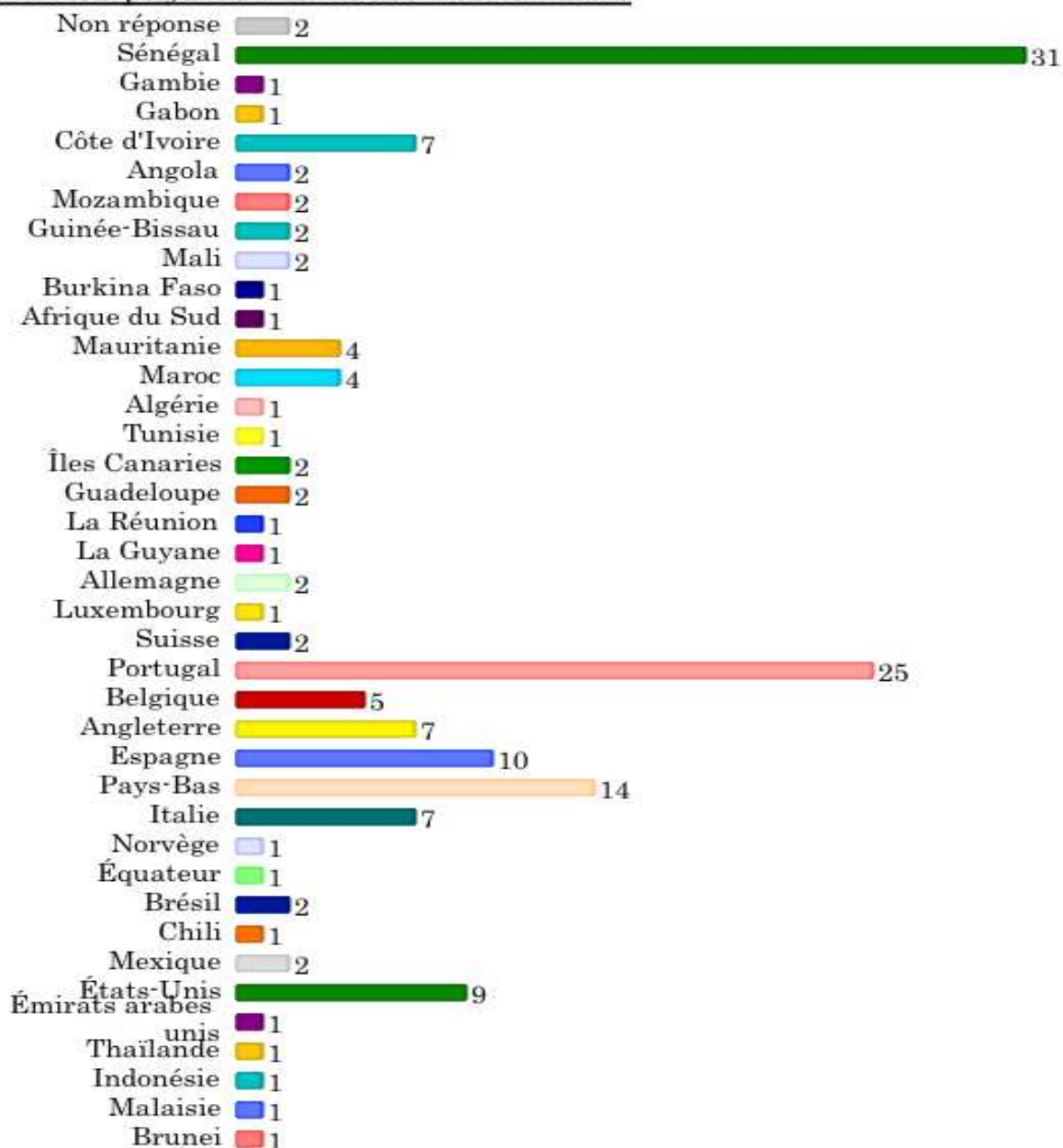
Quoi qu'il en soit, un rapport sera établi, plus loin, entre les langues parlées dans les pays les plus recherchés par les participants du Terrain 3 et leurs répertoires linguistiques. L'objectif sera de voir si leurs parcours migratoires contribuent à l'enrichissement de leurs productions langagières, et par conséquent à la définition de leur compétence dans l'usage et le traitement linguistiques.

<sup>547</sup> Certains témoins n'ont toutefois pas mentionné tous les pays dans lesquels ils ont vécu.

<sup>548</sup> En plus des 23 cas de naissance dénombrés, 8 autres individus ont vécu ou séjourné dans ce pays.

On notera, toutefois, que 27 pays – plus de  $\frac{2}{3}$  des destinations – n’ont été l’objet d’un séjour que pour un ou deux témoins. Dans ce cas, les probabilités d’émergence de variations linguistiques dérivant du contact avec les langues parlées dans ces régions du monde concerneraient davantage les individus isolés que l’ensemble du sous-groupe.

### Autres pays de résidence des témoins



**Graphique 51 : Autres pays de résidence des témoins (Terrain 3)**

Quant à l’étendue des séjours dans ces pays, le tableau 36 montre que les résidences de longue durée concernent surtout le Sénégal, avec 31 des 62 occurrences, dont 14 correspondent à une

présence de plus de 20 ans dans le pays. Le Portugal arrive en deuxième position avec 10 occurrences, dont les 3 plus expressives équivalent à une période comprise entre 10 et 20 ans. Les 21 cas restants sont plus insignifiants, car ils se répartissent entre plusieurs pays, desquels se dégagent notamment la Côte d'Ivoire (4 témoins) et les Pays-Bas (3 témoins).

Mais comme pour le premier terrain, les séjours de courte durée concernent, ici encore, un plus grand nombre d'individus, plus exactement 73 occurrences (54,1 % des migrations). Le Portugal, avec 13 témoins, se place, dans cette catégorie, en tête des destinations préférées des Cap-Verdiens de France. Il est suivi des Pays-Bas (8 témoins), de l'Italie (7 témoins), des États-Unis et de l'Espagne (5 témoins chacun), et de l'Angleterre (4 témoins). Les présences fugaces à l'étranger<sup>549</sup> se rapportent habituellement à des voyages de vacances. Ce n'est cependant pas le cas de *OEA65I*, 64 ans, employée de maison, qui déclare avoir vécu entre 1 et 12 mois au Portugal, dans le cadre d'une intervention chirurgicale.

Pour finir, on rappellera que, conformément à la question 7 du questionnaire d'enquêtes, seuls les séjours les plus importants – du point de vue de la durée – ont été signalés par les participants<sup>550</sup>. C'est pourquoi certaines présences – 25 au total – ne figurent pas dans le tableau ci-dessous. Tel est le cas de pays comme la Belgique, l'Équateur, la Mauritanie, etc. Cela dit, on peut supposer qu'en fonction de la durée des séjours dans ces pays, la, voire les langues des participants ne seront pas restées vierges de dommage, au contact avec celle(s) des migrations.

---

<sup>549</sup> Le terme se rapporte, dans ce contexte, aux pays autres que la France et le Cap-Vert.

<sup>550</sup> (Cf. note 346, Terrain 1).

**Tableau 36**

**Durée de résidence des témoins dans les autres pays (Terrain 3)**

Pays	Durée							
	Moins d'une semaine	Moins d'un mois	Entre 1 et 12 mois	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Entre 5 et 10 ans	Entre 10 et 20 ans	Plus de 20 ans
Sénégal				1	4	5	7	14
Gambie			1					
Gabon			1					
Côte d'Ivoire			2	2		1	1	
Angola			1		1			
Mozambique			1	1				
Guinée-Bissau		1	1					
Mali		1			1			
Burkina Faso		1						
Afrique du Sud			1					
Mauritanie						1	1	
Maroc		2		1				
Algérie					1			
Tunisie		1						
Îles Canaries			1				1	
Guadeloupe			1				1	
La Réunion		1						
La Guyane			1					
Allemagne							1	
Luxembourg		1						
Suisse	1		1					
Portugal	1	4	8	2	2	3	3	
Belgique	1							
Angleterre			4					
Espagne		4	1	2				
Pays-Bas	2	2	4			2	1	
Italie	1	2	4					
Norvège		1						
Équateur								
Brésil			1				1	
Chili			1					
Mexique		1						
États-Unis		2	3	1				
Émirats arabes unis		1						
Thaïlande		1						
Indonésie		1						
Malaisie		1						
Brunei		1						

### Parcours de vie/Langues parlées:

D'après les enquêtes réalisées en France, les Cap-Verdiens établis dans ce pays ont dénombré 20 langues parlées dans les pays dans lesquels ils ont séjourné ou ont vécu (Cf. Tableau 37). *A priori*, on peut donc prévoir que les langues connues par les témoins de ce terrain participeraient éventuellement de leurs répertoires linguistiques. Or, les langues les plus citées sont le français (36 témoins), le portugais (26 témoins), le wolof (20 témoins), et l'anglais (18 témoins).

Il faut d'emblée faire ressortir ici la présence de la langue française, qui, on peut le supposer, ne représente pas une langue étrangère pour certains participants de ce sous-groupe. Au-delà du nombre considérable de naissances à Dakar (Sénégal), les chiffres montrent bien que le monde francophone est inévitablement associé aux parcours migratoires de ces individus. On notera aussi au passage que l'importance des indications concernant le wolof provient justement du grand nombre de témoins ayant vécu dans ce pays d'Afrique occidentale. Les effets du contact avec cette langue nationale sénégalaise devraient se ressentir dans l'usage et le traitement du langage parmi ceux qui ont résidé dans la métropole dakaroise.

Quant à la référence au portugais, le lien s'établit surtout avec les migrations de ces personnes vers le Portugal. D'après l'échantillon d'enquêtes, ce pays se présente comme un passage forcé pour les Cap-Verdiens résidant en France. En conséquence, il est question fondamentalement du portugais européen, car le Brésil n'est mentionné que par deux témoins ; *LID394*, 82 ans, natif d'Assomada (Santiago) et *PUI739*, 37 ans, natif de Mindelo (São Vicente).

La quatrième place de l'anglais se doit essentiellement à des séjours dans les pays anglophones (États-Unis, Angleterre, Afrique du Sud, Gambie), mais encore aux Pays-Bas (*TED205* et *TDD244*, par exemple). Parmi les autres langues connues des membres du Terrain 3, on dégage le néerlandais (12 témoins), l'espagnol (11 témoins), l'italien (7 témoins) ou l'allemand (3 témoins). Mais, les langues qui occupent la queue du peloton sont : le norvégien, le thaï, l'indonésien, le malais, le berbère, l'arabe, les créoles guyanais et guadeloupéen, le dioula et le bambara. En effet, ces idiomes sont, le plus souvent, cités par à peine un ou deux participants. Une dernière remarque particulière : à l'image des deux premiers terrains, le Ccv est également mentionné ici par 3 témoins, tous natifs du Sénégal. On notera que *CRP397*, 52 ans, informaticien, a aussi séjourné en Italie (*Entre 1 et 12 mois*), au Luxembourg, en Belgique et aux Pays-Bas (*Moins d'un mois*). *EIP597*, 46 ans, mère au foyer, n'a résidé qu'au Sénégal, avant d'émigrer en France. Enfin, *PTD724*, 46 ans, assistante contrôleur de gestion, a séjourné, en plus du Sénégal, aux États-Unis et aux Émirats arabes unis (*Moins d'un mois*). En tout état de cause, cette présence constante du Ccv parmi les langues parlées dans les autres pays de



résidence, peut être interprétée comme un signe de vitalité de la langue au sein des « îles extérieures » (Cf. p. 21).

En définitive, on peut dire que les Cap-Verdiens de France connaissent particulièrement les langues nationales – ayant un statut de langue officielle – des pays dans lesquels ils ont vécu ou séjourné. Certaines langues locales sont évoquées, mais la grande masse de ces langues est omise. Par exemple, *MBA421*, 26 ans, agent dans une compagnie aérienne, a séjourné entre 1 et 12 mois en Côte d’Ivoire, mais elle ne cite que le dioula dans son questionnaire individuel. *RST912*, 63 ans, employée dans le domaine de la literie, a vécu entre 3 et 5 ans au Mali, pourtant seul le bambara est mentionné par ce témoin. En réalité, dans les deux cas, seules sont indiquées les grandes langues véhiculaires du pays. Finalement, *CLD312*, 62 ans, technicien réalisateur et formateur multimédia, a résidé quelques semaines en Indonésie, mais il ne fait aucunement mention des plus de 500 langues locales parlées dans cet État de l’Asie du Sud-Est.

**Tableau 37**

**Langues parlées dans les autres pays de résidence selon les témoins (Terrain 3)**

Liste des langues
français
portugais du Portugal
anglais
italien
wolof
norvégien
espagnol
berbère (Maroc)
créole cap-verdien
allemand
thaï
indonésien
malais
portugais du Brésil
néerlandais
arabe <sup>551</sup>
créole de la Guyane <sup>552</sup>
créole de la Guadeloupe <sup>553</sup>
dioula
bambara

Les réponses obtenues durant les enquêtes montrent que le Ccv et le français sont deux langues parlées par la quasi-totalité des participants (Cf. Graphique 52).

En ce qui concerne la langue cap-verdienne, seule *KRB218*, 37 ans, sans emploi, déclare ne pas la parler. Native du Sénégal, cette enquêtée est arrivée dans le Loiret (région Centre), à sept

<sup>551</sup> On distingue, ici, les variantes de l'arabe parlé au Maroc, en Algérie et en Mauritanie.

<sup>552</sup> Créole guyanais.

<sup>553</sup> Créole guadeloupéen.

ans, en compagnie de ses parents<sup>554</sup>. Ces derniers avaient en fait décidé de résider en France métropolitaine, afin de garantir un meilleur suivi médical à un autre enfant malentendant. Selon *KRB218*, le français avait donc été établi comme unique langue de communication dans l'univers familial. Cependant, grâce aux liens noués avec les Cap-Verdiens de l'Orléanais, il a été possible de découvrir que ce témoin est capable de s'exprimer moyennement en Ccv. En couple, aujourd'hui, avec *OII699*, *KRB218* est contrainte, dans certaines circonstances très particulières et notamment en cas de grand besoin<sup>555</sup>, d'utiliser le Ccv (ce qui semble démentir partiellement sa déclaration initiale). Les écarts sont toutefois perceptibles, que ce soit au plan morphosyntaxique, lexical ou phonético-phonologique<sup>556</sup>. En tout cas, il est fort intéressant de vérifier que dans cet échantillon, 98,4 % des enquêtés ont conservé l'usage de ce code linguistique, malgré une longue vie menée loin de l'archipel<sup>557</sup>.

Pour ce qui est du français, *MAD414*, 45 ans, mère au foyer, est l'unique témoin à affirmer ne pas parler cette langue. Arrivée en France, il y a moins de trois ans, cette native de Praia dit ne pas se sentir à l'aise encore pour faire usage du français. D'ailleurs, contrairement à la majorité des participants, son questionnaire individuel a été entièrement rempli en portugais<sup>558</sup>. On peut quand même supposer que certaines situations de la vie sociale « obligent » cet individu à se servir de la langue française – encore que de façon inappropriée – dans la production du langage.

Quant au portugais, on constate que 38 témoins, soit 62,3 % des participants, assurent parler la langue lusitanienne. Globalement, ces chiffres semblent indiquer que le portugais conserve une certaine vitalité, y compris dans la diaspora. Cependant, il faut rappeler que dans le cadre de ce travail, tout ce qui se rapporte à l'usage du langage chez les témoins, relève strictement du déclaratif. Pris sous l'angle des pays de naissance, on constate que parmi les 31 personnes nées dans des pays officiellement lusophones, 26 (83,9 %) affirment avoir conservé l'usage du portugais. Concernant les 30 individus nés dans des pays où la langue officielle est le français, seuls 12 (40 %) déclarent parler le portugais. On pourrait conclure que même si le pays de naissance joue un rôle important dans la construction du répertoire linguistique d'un individu, d'autres facteurs à déceler plus bas peuvent aussi contribuer à sa composition.

---

<sup>554</sup> Le père est Sénégalais et la mère descendante de Cap-Verdiens, née à Dakar, Sénégal.

<sup>555</sup> Par exemple, lorsqu'un Cap-Verdien qui ne parle pas le français est invité chez elle. Pour qu'il ne se sente pas gêné et qu'il puisse participer à la conversation, le Ccv est automatiquement activé. Le recours à la traduction du français vers le créole motive parfois également l'usage de la langue cap-verdienne.

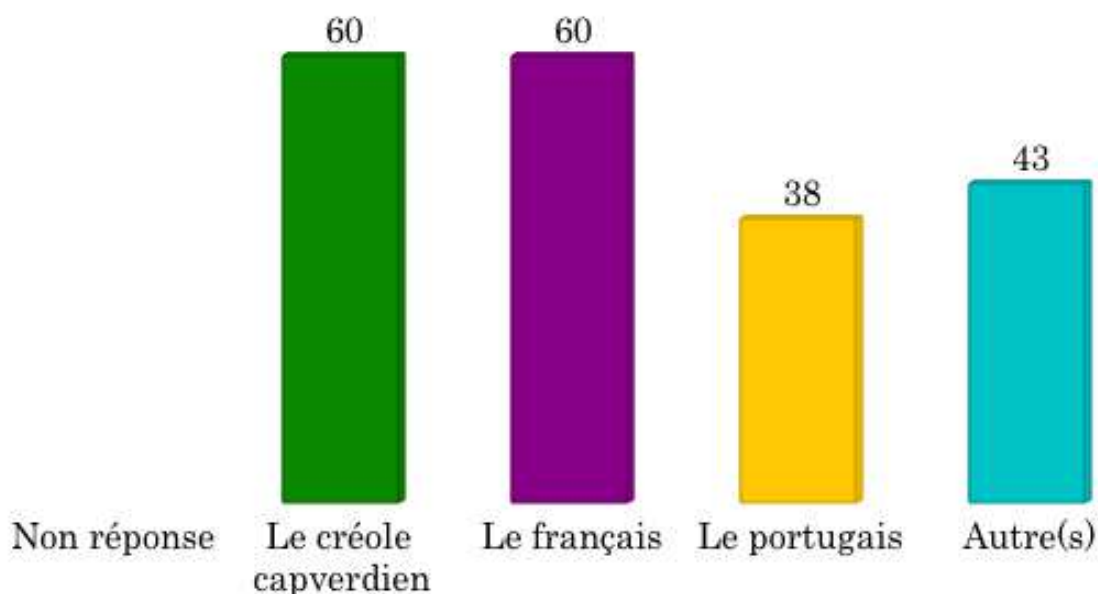
<sup>556</sup> Voir le chapitre VIII, pour ce qui concerne l'interprétation des productions langagières des participants.

<sup>557</sup> Bien entendu, cette réalité s'applique différemment d'un témoin à un autre.

<sup>558</sup> C'est le cas aussi de *ELR512*, qui, en revanche, affirme parler le français.

Pour finir, on remarque que 43 témoins (70,5 % des enquêtés) affirment qu'ils parlent une ou plusieurs autres langues. Il s'agit là encore d'un chiffre assez élevé. L'hypothèse consisterait à se demander si ce n'est pas l'abondance du parcours migratoire des participants qui justifie un tel score. Une réponse pourra éventuellement être apportée dans le volet *Autres langues parlées par les témoins* ci-après.

### Répertoire linguistique des témoins



**Graphique 52 : Répertoire linguistique des témoins (Terrain 3)**

Le graphique 53 met en évidence la prépondérance de l'anglais (23 témoins) parmi les autres langues parlées par les Cap-Verdiens de France. Cependant, excepté certains cas, il s'agit habituellement d'une langue apprise dans l'univers scolaire et qui a tendance à se diluer au fil des ans. Ce n'est pas étonnant d'ailleurs lorsque *VRL493*, 22 ans, vendeuse en magasin, affirme : « *Je le parle vraiment mal* ».

Le wolof occupe le deuxième rang avec 17 locuteurs recensés. Cela s'explique simplement par le fait que le Sénégal est le pays de naissance et d'existence pour la moitié des participants de ce terrain. L'espagnol arrive tout juste derrière avec 16 individus qui déclarent parler cet idiome. Comme pour l'anglais, la langue hispanique relève surtout d'un apprentissage scolaire. Cela laisse supposer que la compétence dans cette langue ne soit pas exceptionnelle.

Par ailleurs, on constate que certaines langues connues par les membres de cette fraction de la population (Cf. Tableau 37) ne font absolument pas partie de leurs répertoires linguistiques.

C'est le cas du norvégien<sup>559</sup>, du berbère, du thaï, de l'indonésien et du malais<sup>560</sup>, du créole guyanais<sup>561</sup>, du créole guadeloupéen<sup>562</sup> et du bambara<sup>563</sup>.

Quant aux cinq autres langues qui figurent dans ce même graphique, on s'aperçoit qu'elles sont parlées par un nombre réduit d'individus. Le dioula est parlé par *MBA421*, 26 ans, étudiante de droit. Ce témoin affirme avoir séjourné en Côte d'Ivoire entre 1 et 12 mois. L'allemand est parlé par *TRP297*, 49 ans, une assistante costumière et chargée de placement de produits dans le domaine du cinéma qui a vécu en Allemagne entre 10 et 20 ans. L'italien, pour sa part, est parlé par *TRI299*, 60 ans, démonstratrice dans le domaine du commerce, et *CRP397*, 52 ans, informaticien. Ces participants ont tous les deux séjourné en Italie entre 1 et 12 mois. Le néerlandais est parlé par trois personnes de la même famille : *FAT612*, 54 ans, actuellement apprenti prothésiste dentaire, et ses deux filles, *AIT192*, 29 ans, auxiliaire de vie et prothésiste des ongles, et *JLT032*, 26 ans, militaire dans le service médical. Natif de Dakar, le père a résidé aux Pays-Bas entre 10 et 20 ans, pendant une certaine période de son existence. En revanche, les deux jeunes femmes y ont habité entre 5 et 10 ans, mais elles sont nées en France. Tous les trois affirment avoir appris la langue par le biais d'un enseignement guidé (système scolaire). Finalement, trois individus déclarent parler l'arabe. Il s'agit d'abord de *TRP297* (*v. supra*) qui aura vraisemblablement eu un contact avec cet idiome lors d'un séjour au Maroc<sup>564</sup>, puis de *PAI719*, 29 ans, agent administratif, qui a résidé en Algérie entre 3 et 5 ans, et enfin de *FLL633*, 31 ans, coffreur boiseur, qui n'a vécu dans aucun pays arabophone<sup>565</sup>, mais qui dit avoir appris à parler la langue avec ses amis et à l'école.

Face à ce panorama, et pour répondre à l'hypothèse émise ci-dessus, on vérifie que dans la majorité des cas, le parcours migratoire apparaît comme déterminant en ce qui concerne l'acquisition de langues étrangères chez les membres du Terrain 3. D'ailleurs, on notera que dans ce sous-groupe, seuls 18 individus (29,5 % des témoins) déclarent ne parler que le Ccv, le français et le portugais, quel que soit l'itinéraire migratoire<sup>566</sup> qu'ils ont connu au long de leur existence. Les voyages sont donc le principal moyen pour acquérir d'autres langues. Cela dit,

---

<sup>559</sup> Langue citée par *ALD104*.

<sup>560</sup> Langues citées par *CLD312*.

<sup>561</sup> Langue citée par *LID394*.

<sup>562</sup> Langue citée par *OII699*.

<sup>563</sup> Langue citée par *RST912*.

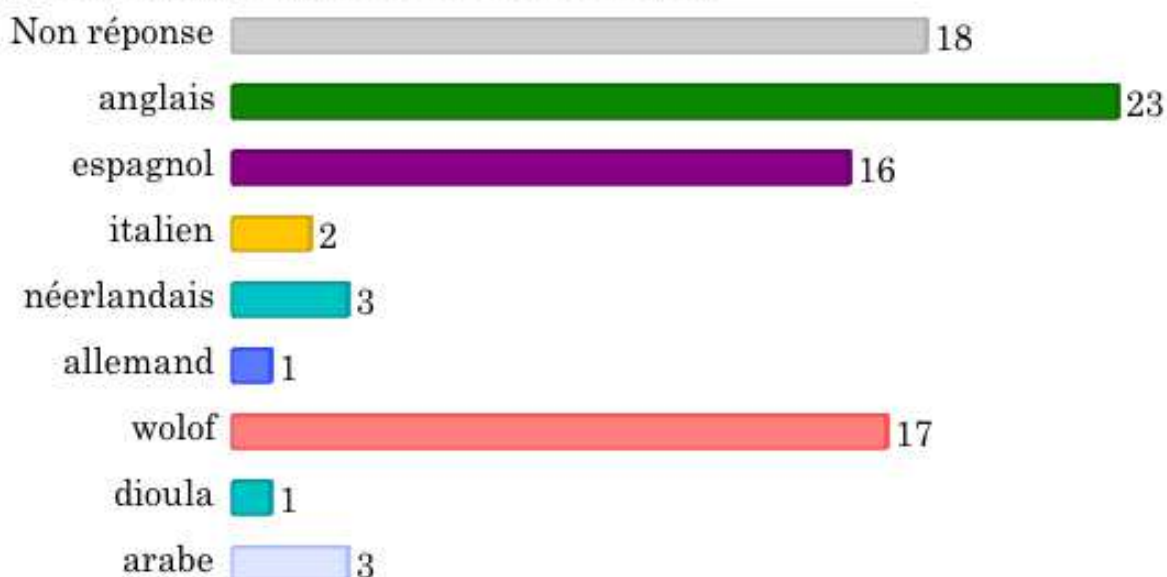
<sup>564</sup> S'agissant d'un séjour mineur de son parcours migratoire, sa durée n'a pas été révélée par le témoin.

<sup>565</sup> Ce témoin a vécu au Portugal (*Entre 3 et 5 ans*), aux Pays-Bas (*Moins d'un mois*), et en Espagne (*Moins d'un mois*).

<sup>566</sup> Il est vrai qu'à l'intérieur de ce micro-groupe, 6 témoins (*ALR112*, *PUR161*, *CRA391*, *MAD414*, *ELR512*, et *MLS430*), n'ont vécu ou séjourné qu'au Portugal (pour ce qui concerne le volet *Autres pays de résidence des témoins*), tandis qu'un seul témoin (*EOI569*) n'a connu que l'archipel cap-verdien et la France métropolitaine.

le dernier exemple cité ici vient contredire cette affirmation et prouver que l'on peut aussi apprendre une nouvelle langue dans divers contextes sociaux – famille, école, association, etc. – et dans certaines situations de la vie sociale – cercle d'amis, vie sportive, vie religieuse, groupe musical, etc. – autrement qu'à travers les phénomènes migratoires.

### Autres langues parlées par les témoins



**Graphique 53 : Autres langues parlées par les témoins (Terrain 3)**

Le français est assurément la langue la plus parlée par les Cap-Verdiens de France. C'est du moins ce qui ressort des résultats exprimés dans le graphique 54. En effet, dans cet échantillon d'enquêtes, 53 des participants (86,9 %) confirment qu'ils utilisent beaucoup plus la langue française au quotidien. Néanmoins, pour cinq<sup>567</sup> témoins, c'est la langue cap-verdienne qui est plus couramment parlée dans la vie de tous les jours. En général, il s'agit d'individus qui sont nés au Cap-Vert<sup>568</sup>, mais qui sont restés longtemps en France. L'explication pourrait alors venir de leurs catégories socio-éducative et socioprofessionnelle. Deux exemples permettent de légitimer cette affirmation.

*MRD494*, 77 ans, a arrêté ses études en 7<sup>e</sup> année<sup>569</sup>. Couturière à domicile, à Dakar, où elle a vécu plus de 20 ans, elle est mère au foyer depuis son arrivée en France, en 1970. Ses sorties consistent surtout à rendre visite à sa famille et ses amies, et à aller à la messe le dimanche.

<sup>567</sup> *MRD494*, *PDT742*, *TRP297*, *ALR112*, et *MAD414*.

<sup>568</sup> Sauf *TRP297* qui est née à Dakar (Sénégal).

<sup>569</sup> Dans une école française, au Sénégal.

*PDT742*, 64 ans, est contrôleur de pièces automobile électroniques ; un métier dont la principale tâche oblige à faire des mouvements mécaniques, mais n'exige pas de grandes connaissances en langue française. Autrement dit, il parle très peu le français à son poste de travail. Il a un niveau d'études<sup>570</sup> correspondant à la deuxième année du primaire en France. Du reste, il a été possible de vérifier qu'à chaque rencontre, il préférerait toujours parler en créole, une habitude acquise dans le milieu familial.

Mais, l'incorporation du Ccv comme langue maternelle pourrait être aussi une autre forme d'interpréter l'usage récurrent de cet idiome chez ces individus. Tel est le cas de *TRP297*, formée en communication et marketing, et qui de son répertoire linguistique très fourni<sup>571</sup> assure parler davantage sa langue première que toutes les autres. Cela traduirait une sorte de fierté personnelle, et une manière de démontrer son identité nationale, son sentiment de capverdianité.

Par ailleurs, trois témoins déclarent qu'ils parlent normalement plus le portugais dans la journée. Ils expliquent qu'avant de s'installer en Île-de-France, ils ont longuement vécu dans un pays lusophone et ont donc pris l'habitude de s'exprimer dans cette langue. Or, en regardant de près leur questionnaire individuel, on constate que *PUI739*, a habité au Brésil, entre 10 et 20 ans. Avocat de formation<sup>572</sup>, cet actuel hôte d'accueil, nouvellement arrivé à Paris (*Entre 1 et 3 ans*), garde encore l'habitude de l'usage du portugais, notamment dans son entourage proche. Quant à *BNA251* et *ALD104*, ils ont tous les deux résidé au Portugal<sup>573</sup> et se sont établis dans la région parisienne, il y a environ quatre ans. Là encore, il semble que la langue lusitanienne ait conservé jusqu'à ce jour une certaine prééminence dans l'usage du langage parlé, résultante particulièrement des pratiques langagières antérieures.

On signalera, pour finir, plusieurs cas de parité dans l'utilisation quotidienne des langues chez certains témoins. D'abord entre le Ccv et le français, pour six<sup>574</sup> enquêtés dont trois sont natifs du Cap-Vert, un de la France<sup>575</sup> et deux d'autres pays<sup>576</sup>. À l'exception de *CRA391* qui a habité une vingtaine d'années à Abidjan (Côte d'Ivoire)<sup>577</sup>, et de *TDD244* (Cf. note 575), toutes les

---

<sup>570</sup> Effectuées au Cap-Vert (Praia).

<sup>571</sup> Ce témoin déclare parler le Ccv, le français, le portugais, l'allemand, l'anglais, l'arabe et le wolof.

<sup>572</sup> Bac + 6, spécialité Droit criminel.

<sup>573</sup> *Entre 5 et 10 ans* pour le premier et *Entre 10 et 20 ans* pour le second.

<sup>574</sup> *LGC373*, 41 ans, auxiliaire d'enfants, *JAA111*, 51 ans, employé dans le domaine du bâtiment, *NNR518*, 34 ans, profession non précisée, *CRA391*, 37 ans, secrétaire dans une entreprise Import/Export, *CDR341*, 48 ans, coffreur-boiseur, et *TDD244*, 15 ans, élève.

<sup>575</sup> *TDD244* a toujours vécu en France, mais il n'a que 15 ans.

<sup>576</sup> *NNR518* (Portugal), *CRA391* (Côte d'Ivoire).

<sup>577</sup> Un pays malgré tout francophone.

autres personnes ont vécu plus de 20 ans en terre française. L'équilibre pourrait s'expliquer d'un côté, par une acquisition et une conservation réussies du Ccv malgré les années d'émigration, et de l'autre, par une utilisation habituelle du français due aux conditions de la vie – contextes sociolinguistiques – en France.

L'autre phénomène d'égalité concerne le Ccv, le français et le portugais – une première dans toutes les enquêtes. Deux participants sont impliqués par ces choix. *PAI719*, 29 ans, agent administratif, est né à Benguela (Angola), mais a vécu la plus grande partie de sa vie au Cap-Vert (*Plus de 20 ans*). Avant de s'installer à Paris (*Entre 3 et 5 ans*), il a aussi résidé en Algérie pendant le même intervalle de temps. Quant à *EAI519*, 51 ans, agent de sécurité incendie (SSIAP 1), elle est native de Dakar (Sénégal) et y a vécu entre 10 et 20 ans. Elle a également habité dans d'autres régions<sup>578</sup> du monde, mais jamais aux îles du Cap-Vert. Or, si le premier cas paraît compréhensible, du point de vue du parcours migratoire de l'enquêté, mais peu plausible<sup>579</sup>, le deuxième semble plutôt être une énumération<sup>580</sup> des langues appartenant au répertoire linguistique du témoin. D'ailleurs, en plus de rajouter l'espagnol dans cette liste de langues<sup>581</sup>, *EAI519* écrit le commentaire suivant sur le formulaire : « *Je les parle et les écris tous (toutes)* ».

---

<sup>578</sup> Côte d'Ivoire (*Entre 10 et 20 ans*), Mauritanie (*Entre 5 et 10 ans*), Îles Canaries (*Entre 10 et 20 ans*), France (*Entre 10 et 20 ans*).

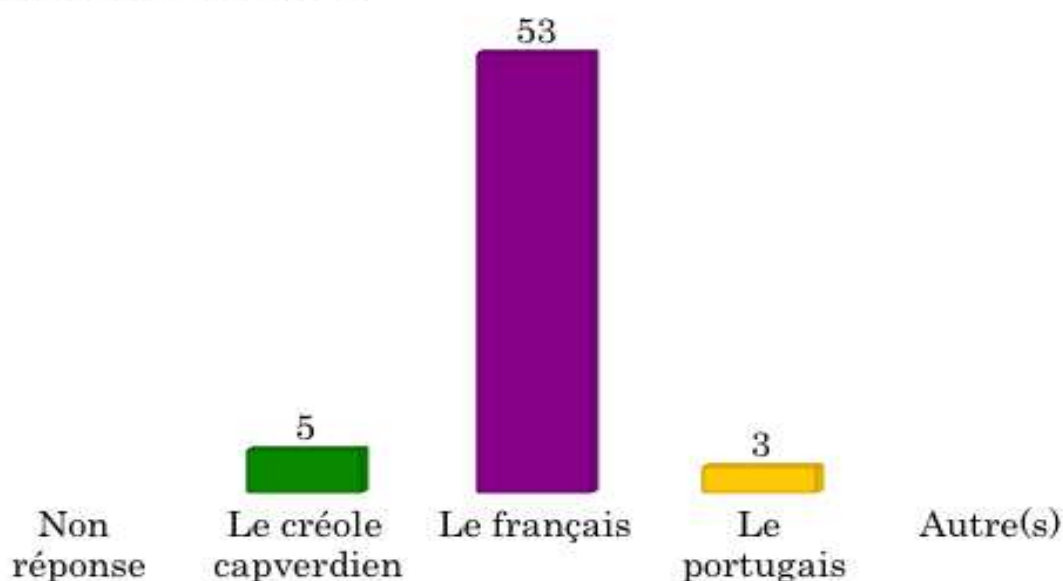
<sup>579</sup> Une langue est assurément plus parlée qu'une autre au quotidien.

<sup>580</sup> Ce fait se répète d'ailleurs dans le point suivant *Langue la mieux parlée*.

<sup>581</sup> Rubrique *Autre(s)* (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 10).



## Langue la plus parlée



**Graphique 54 : Langue la plus parlée par les témoins (Terrain 3)**

En ce qui concerne la langue la mieux parlée, on constate que le français garde la tête du classement avec 46 témoins, soit 75,4 % des enquêtés (Cf. Graphique 55). Ce score pourrait être interprété comme le réflexe de la vie en France. Dans ce sens, l'exposition quantitative et qualitative à la langue française joue un rôle primordial pour des individus « fatalement » contraints à vivre au rythme de la langue et de la culture de ce pays d'accueil. Au sein de cette majorité se dégagent, néanmoins, cinq cas de parité dans lesquels la balance penche en faveur du français. On observe ainsi deux occurrences avec le néerlandais, pour *JLT032* et *AIT192*<sup>582</sup>, deux avec le wolof, pour *MBA421* et *FEP657*<sup>583</sup>, et une seule avec le Ccv, pour *CRA391*<sup>584</sup>.

Le Ccv, langue prétendument maternelle des membres de cette fraction de la population, se préserve légèrement de l'altérité et semble gagner du terrain par rapport aux chiffres du graphique précédent. En effet, 14 personnes (23 % des participants) déclarent mieux parler la

<sup>582</sup> Natifs de la France, le PP de ces deux témoins inclut un séjour aux Pays-Bas (*Entre 5 et 10 ans*), pendant lequel ils ont intégré le système éducatif de ce pays.

<sup>583</sup> Natifs du Sénégal, le PP de ces deux témoins inclut un long séjour dans ce pays (*Plus de 20 ans*) et (*Entre 10 et 20 ans*), respectivement.

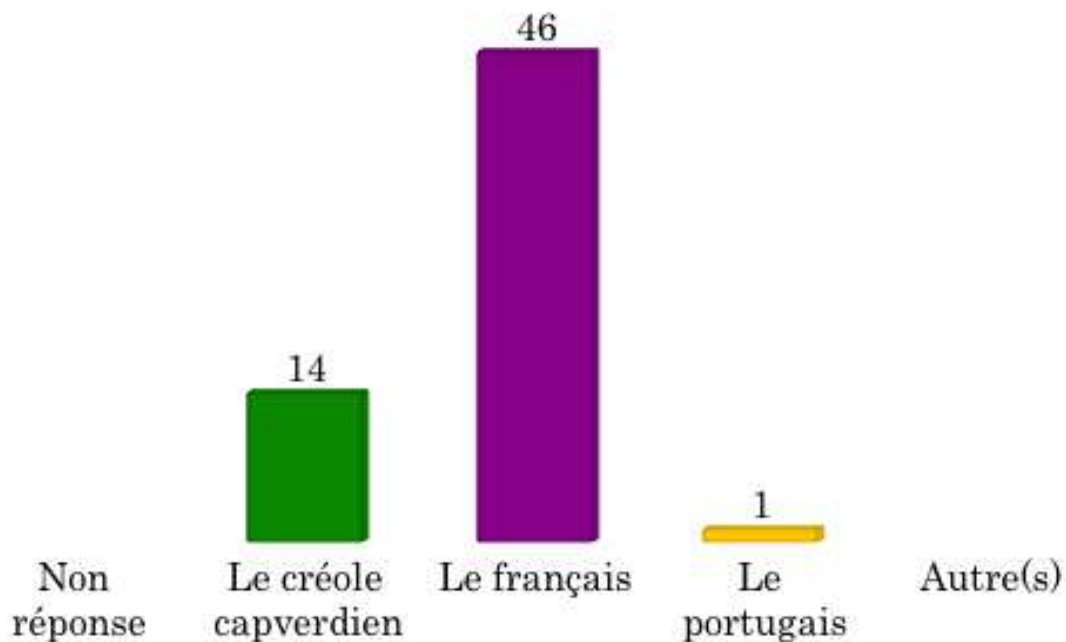
<sup>584</sup> Natif de la Côte d'Ivoire, le PP de ce témoin inclut un séjour aux îles du Cap-Vert (*Entre 10 et 20 ans*).

langue cap-verdienne. Ici aussi, on remarque trois exemples d'égalité ; deux avec le français, pour *LGC373* et *ELR512*<sup>585</sup>, et un avec le portugais, pour *MAD414*<sup>586</sup>.

Pour terminer, un seul témoin considère qu'il parle mieux le portugais. Né à São Vicente, *PUI739* y a vécu entre 10 et 20 ans, ensuite il est parti vivre au Brésil afin de suivre un enseignement universitaire (*v. supra*). Mais, il est finalement resté dans ce pays entre 10 et 20 ans, c'est-à-dire bien au-delà de sa formation supérieure, avant de rejoindre la France, où il vit il y a moins de trois ans. Sa longue présence dans ce pays lusophone justifierait, de ce fait, son choix vis-à-vis des autres langues de son répertoire linguistique<sup>587</sup>.

On notera que dans chacun des cas présentés dans cette partie, le PP apparaît comme fondamental et justifie dans une large mesure les résultats enregistrés.

### Langue la mieux parlée



**Graphique 55 : Langue la mieux parlée par les témoins (Terrain 3)**

<sup>585</sup> *LGC373* a vécu entre 10 et 20 ans au Cap-Vert, mais elle est installée en France depuis plus de 20 ans. *ELR512*, pour sa part, a vécu plus de 20 ans à Praia (Cap-Vert), et réside à Paris il y a environ 7 ans. Ces deux participantes considèrent le Ccv comme leur langue maternelle.

<sup>586</sup> Née à Praia (Cap-Vert), cette participante y a vécu plus de 20 ans, puis a émigré au Portugal (*Entre 1 et 3 ans*), avant de s'établir dans la région parisienne (*Entre 1 et 3 ans*).

<sup>587</sup> D'après son questionnaire individuel, *PUI739* parle le Ccv, le français, le portugais, l'anglais et l'espagnol.

### Acquisition des langues :

D'après les résultats obtenus, 20 participants affirment très clairement que le Ccv est leur langue maternelle. En revanche, 35 ne sont pas aussi catégoriques, mais leurs réponses laissent supposer que le cap-verdien est bien la première langue acquise dans leur petite enfance. Les formules les plus usitées pour expliquer comment cette langue a été apprise sont :

- en famille (14 témoins) ;
- à la maison (11 témoins) ;
- avec les parents (6 témoins) ;
- avec ma mère (2 témoins) ;
- avec ma grand-mère maternelle (1 témoin) ;
- au Cap-Vert (1 témoin).

Quant aux 6 individus restants, *JLD134* déclare avoir appris le Ccv avec sa femme<sup>588</sup>, *LUM124* affirme s'être initié à la langue lors de vacances passées au Cap-Vert, et *PLE735* écrit : « *Je suis d'origine cap-verdienne* ». Enfin, trois enquêtés – *KRB218*, *OEA651*, *GIL793* – n'ont pas répondu à la question, ce qui logiquement signifierait qu'ils n'ont pas appris la langue cap-verdienne. Seulement, en analysant chaque cas isolément, on sait que seule *KRB218* (v. *supra*, p. 392) est la confirmation d'une acquisition – ou plutôt d'une transmission ? – irréalisée.

En somme, on peut considérer que le Ccv est la langue maternelle de 58 des 61 participants du Terrain 3. Pour un échantillon représentatif de la diaspora cap-verdienne en France, ce chiffre indique que la transmission du Ccv aux individus de la deuxième génération<sup>589</sup> semble parfaitement assurée. Cette garantie ne peut cependant pas être donnée pour ce qui concerne les Cap-Verdiens<sup>590</sup> de la troisième voire de la quatrième génération.

En ce qui concerne le français, trois individus, à savoir *KRB218*, *JLD134*, et *LEG357*, assurent qu'il s'agit de leur langue maternelle. Au vu de ce qui a été dit auparavant sur ces témoins, et connaissant leur PP, leurs représentations de la langue française semblent plutôt cohérentes. Par ailleurs, une grande majorité des enquêtés (25 personnes) affirment avoir appris le français en France. Pour certains l'apprentissage a commencé à la maison, puis a continué à l'école. C'est le cas, par exemple, de *TDD244*, un jeune de 15 ans, né en France de parents cap-verdiens. Pour ceux qui ont émigré vers l'Hexagone au cours de leur existence, l'apprentissage s'est fait au

---

<sup>588</sup> *DLD434*.

<sup>589</sup> Excepté *TED205* et *TDD244*.

<sup>590</sup> Je prends ici le risque de les appeler comme tels, malgré toute la problématique que soulève la question de l'identité nationale et de l'appartenance à la capverdianité (Cf. Chapitre II, section 2.7.).

contact des natifs, notamment dans le milieu socioprofessionnel. De nombreux témoins comme *OEA651*<sup>591</sup> vivent en France depuis très longtemps. Ils ont donc appris la langue sans être nécessairement passés par un enseignement scolaire.

Un deuxième grand groupe de 24 personnes déclare avoir appris la langue française d'abord au Sénégal. Pour la plupart, ce pays représente un lieu de naissance et de première existence, avant une émigration de fixation définitive en France. Ici, l'apprentissage s'est déroulé soit durant la période de socialisation primaire – univers familial – soit durant la phase de socialisation secondaire – école, groupe de pairs, travail, etc. *TRP297* parle, à ce propos, d'une « *langue natale* ». Devant ce tableau, il ne faudrait donc pas exclure l'éventualité de retrouver dans les productions langagières de certains de ces individus, des habitudes du français parlé dans ce pays francophone. On pourrait en dire autant pour un petit nombre de participants, dont l'apprentissage a également eu lieu dans un cadre scolaire, mais d'abord dans un autre pays, notamment au Cap-Vert<sup>592</sup>, au Mali<sup>593</sup> et en Côte d'Ivoire<sup>594</sup>.

Pour finir, on notera une absence de réponse concernant le français pour un seul témoin (*MAD414*). Ceci vient, du reste, confirmer ce qui a été dit plus haut relativement au rapport que ce témoin nourrit avec la langue française (Cf. p. 393).

S'agissant du portugais, le plus frappant, chez les membres de cette fraction de la population, est le nombre considérable de participants – 23 au total, soit plus de 1/3 des enquêtés – n'ayant *a priori*<sup>595</sup> pas appris la langue. Parmi ce groupe d'individus, seuls cinq sont nés et ont vécu aux îles du Cap-Vert<sup>596</sup>. Seulement, leur présence dans ce pays a généralement été très courte et l'existence s'est déroulée durant la petite enfance, amenuisant ainsi les probabilités d'exposition à la langue lusitanienne. Par exemple, *CBE325* a quitté l'archipel à environ 3 ans, *MRD494* et *RST912* à 8 ans, *LIP127* y a résidé entre 5 et 10 ans<sup>597</sup>.

Le cas de *GIL793* est toutefois plus énigmatique, car son formulaire est dans l'ensemble pratiquement vide. Or, après sa naissance à Santo Antão, cette participante a vécu entre 10 et 20 ans dans le pays. Mais, compte tenu du contexte sociolinguistique des îles (Cf. Chapitre III, section 3.2.), il est impossible de savoir si cette période aura été suffisante pour que *GIL793*

---

<sup>591</sup> Il vit en France depuis 30 ans.

<sup>592</sup> Pour *TRT292*, *HPA871*, *HLU833*, *PAI719*, *JAA111*, et *MLS430*.

<sup>593</sup> Pour *RST912*.

<sup>594</sup> Pour *CRA391*.

<sup>595</sup> Ces témoins n'ont en effet rien écrit au sujet du portugais dans leur questionnaire individuel.

<sup>596</sup> En général, ceux qui n'ont pas appris le portugais sont nés et ont vécu en France ou au Sénégal.

<sup>597</sup> Les premières années de sa vie.

puisse apprendre le portugais. Quoi qu'il en soit, après 45 ans de vie en France, il ne faut pas écarter la possibilité d'une dilution de langues comme le Ccv et surtout le portugais.

Le plus souvent, l'apprentissage du portugais s'est déroulé au Cap-Vert, à l'intérieur du cadre scolaire, et cela grâce notamment au statut de langue officielle dont il bénéficie. Il concerne 18 personnes, principalement des natifs du Cap-Vert, à l'exception de *PAI719*, né à Benguela (Angola) et *CRA391* née à Abidjan (Côte d'Ivoire), mais qui ont vécu dans l'archipel plus de 20 ans et entre 10 et 20 ans, respectivement. Sept autres témoins ont également appris la langue à l'école, quoique dans d'autres pays<sup>598</sup>. Pour quatre individus, l'initiation a été effectuée par le moyen de la transmission au sein de l'univers familial ; avec les parents et grands-parents (*RGA971*), avec les parents (*DCO436*), avec le père (*LII318* et *TDD244*). Il existe plusieurs autres contextes ou situations dans lesquels l'apprentissage a pu se réaliser :

- en milieu endolingue (*SLA131* et *EIA591* ont tous les deux résidé au Mozambique entre 1 et 3 ans, tandis que *OEA651* a vécu au Portugal pendant 9 mois) ;
- à l'université (France), en suivant des cours au Centre Culturel Brésilien (Cap-Vert), et par autoformation (*LEG357*) ;
- au travail (*FLL633*) ;
- comme langue de communication professionnelle (*JAP106*) ;
- avec les amis (*FAT612*) ;
- avec les cousines du Portugal (*VRL493*) ;
- au contact des touristes (*TRI299*).

Comme cela a été évoqué auparavant (Cf. p. 394), l'anglais et l'espagnol ont été majoritairement appris dans le milieu scolaire<sup>599</sup>, que ce soit en France, au Sénégal ou dans un autre pays. C'est du moins ce que confirment tous les témoins – une bonne moitié – qui ont eu l'opportunité d'apprendre ces deux idiomes. Autrement dit, dès que le parcours éducatif est accompli, l'anglais et l'espagnol deviennent de moins en moins utilisés.

Cependant, quelques rares participants déclarent utiliser l'anglais dans d'autres contextes. C'est le cas, par exemple, de *JAP106*, 52 ans, administrateur de société, qui dit en faire usage dans l'exercice de sa profession. *KRB218*, 37 ans, sans emploi, *DLU412*, 28 ans, auxiliaire de vie, et

---

<sup>598</sup> *TVI249* et *NNR518* (Portugal), *PUR161* (France), *LID394*, *DLD434*, *TRP297*, et *EAI519* (Sénégal).

<sup>599</sup> Excepté *EAI519* qui déclare avoir appris l'espagnol par elle-même, suite aux 12 ans d'existence aux îles Canaries.

*TVI249*, 30 ans, technicien froid et grandes cuisines, affirment aussi s'en servir et le perfectionner lors de leurs voyages dans les pays anglophones. Pour sa part, *TRI299*, 60 ans, démonstratrice dans le domaine du commerce, se sert souvent de la langue pour communiquer avec des touristes. Quant à l'espagnol, selon *RNG957*, 28 ans, secrétaire dans un bureau d'avocat, son apprentissage se poursuit aujourd'hui encore à travers les séries télévisées, tandis que pour *PUI739*, 37 ans, hôte d'accueil, l'utilisation s'effectue deux ou trois fois en semaine dans le cadre de ses pratiques religieuses (église). Enfin, *TRI299*, à l'image de l'anglais, assure faire usage de la langue hispanique au contact avec des touristes.

Concernant le wolof, 16 témoins déclarent avoir appris la langue au Sénégal, plus précisément avec les amis sénégalais. En réalité, l'initiation à cet idiome s'est faite naturellement à travers les fréquentations et comme le dit si bien *CLD312*, 62 ans, technicien réalisateur et formateur multimédia, « grâce à nos parents qui nous ont laissés jouer au ballon dans les rues ».

Quant aux autres langues, le néerlandais parlé par *FAT612*, *JLT032*, et *AIT192* a été appris à l'école (v. *supra*, p. 395), alors que *TRI299* a été instruite en italien grâce à des cours particuliers à domicile. *TRP297* et *FLL633* ont appris l'arabe à l'école en France, contrairement à *PAI719* qui l'a appris durant les cinq années de présence en Algérie. Finalement, l'allemand que parle *TRP297* est le fruit des dix-huit années de résidence en Allemagne.

Pour clore cette section, on notera que 18 enquêtés<sup>600</sup> n'ont rien écrit à propos des autres langues, réaffirmant de la sorte qu'ils n'ont appris à parler que le Ccv, le français et le portugais.

#### Exposition quantitative aux langues :

Comme on le verra dans cette section, l'exposition quantitative à chacune des langues du répertoire linguistique du Cap-Verdien de France dépend en grande partie de la vie qu'il mène dans ce pays – de la durée, mais aussi de son « intégration » – et du PP qui précède son arrivée dans l'Hexagone.

Le graphique 56 montre, par exemple, que le Ccv est une langue qui occupe une place de choix<sup>601</sup> dans le quotidien des membres de cette fraction de la population, notamment en ce qui concerne l'usage du langage parlé. En effet, 13 témoins affirment parler le cap-verdien tous les jours entre 1 et 3 heures, et 19 assurent qu'ils s'expriment dans cette langue plus de 3 heures par jour. Au total, ils sont donc 32 individus – un peu plus de la moitié – à parler le Ccv chaque

---

<sup>600</sup> Sauf *HPA871* qui déclare savoir parler l'anglais (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 9), mais qui n'explique pas comment il a appris cette langue. On peut supposer que l'apprentissage a été réalisé à l'école, au Cap-Vert, mais que la langue n'est plus d'usage actuellement, d'où l'absence de précisions sur ce sujet.

<sup>601</sup> Ceci relativement aux autres langues.

jour sur les tranches de durée les plus longues. Il en va de même pour ce qui est de l'écoute de la langue, car 31 participants<sup>602</sup> déclarent beaucoup l'entendre parler quotidiennement. On remarque également que 2 personnes<sup>603</sup> disent ne jamais parler le cap-verdien dans la journée. Il s'agit de *FEP657* et *LUM124*, tous les deux natifs de Dakar (Sénégal) et qui vivent en France depuis plus de 20 ans. Si pour le deuxième, on peut supposer qu'il n'a pas l'habitude d'être en contact avec des Cap-Verdiens natifs de l'archipel<sup>604</sup>, pour le premier, on sait que ce témoin est le seul Cap-Verdien résidant dans la commune d'Ardon et qu'il lui est impossible de parler le Ccv tous les jours. Les uniques possibilités d'usage de la langue surviennent lorsqu'il rend visite à son parrain – *LID394* – à Orléans. En revanche, ces deux enquêtés déclarent entendre quotidiennement parler le créole (*Entre 1 et 5mn*), grâce surtout à l'écoute de la musique. Le contact avec le Ccv écrit est au contraire très rare. Dès lors, on constate que 41 individus (67,2 % des témoins) assurent ne jamais lire le cap-verdien. À ceux-là s'ajoutent deux<sup>605</sup> participants qui n'ont pas répondu à la question. En réalité, excepté *CRA391*<sup>606</sup> qui déclare lire la langue cap-verdienne plus de 3 heures chaque jour, tous les usages quotidiens de l'idiome concernent les tranches horaires les plus courtes :

- entre 1 et 5mn (10 témoins) ;
- entre 5 et 30mn (3 témoins) ;
- entre 30mn et 1h (4 témoins).

---

<sup>602</sup> 14 témoins (*Entre 1 et 3h*) et 17 témoins (*Plus de 3h*).

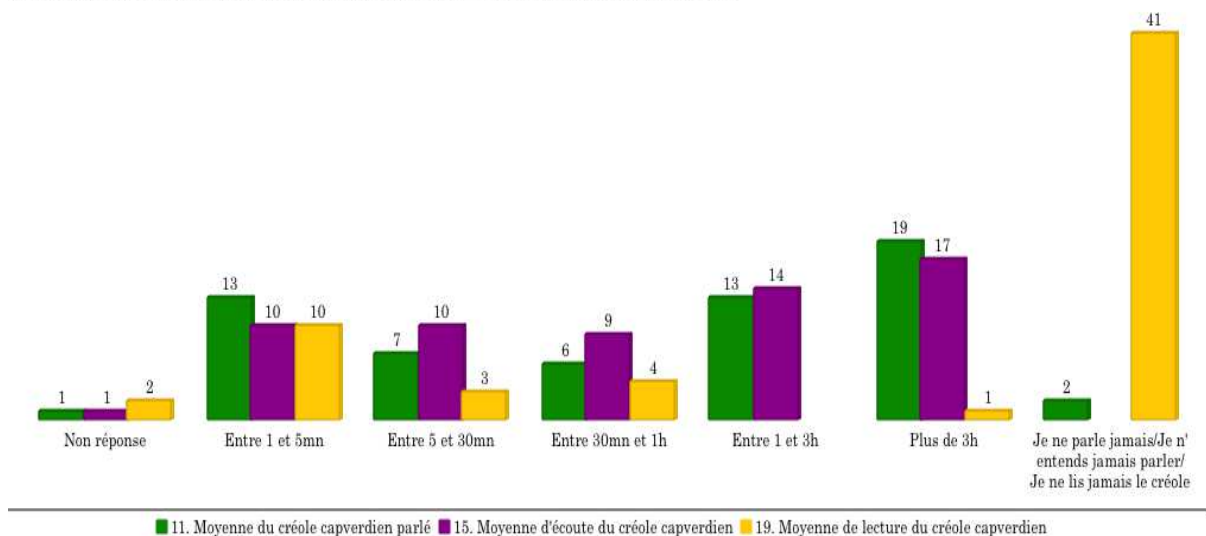
<sup>603</sup> Curieusement, *KRB218* n'est pas concernée ici.

<sup>604</sup> Le plus souvent, les Cap-Verdiens nés au Sénégal se retrouvent entre eux et ont plutôt coutume de parler le français ou le wolof.

<sup>605</sup> *MAD414* et *GIL793*.

<sup>606</sup> S'agit-il d'une erreur dans le choix de la réponse ?

### Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire



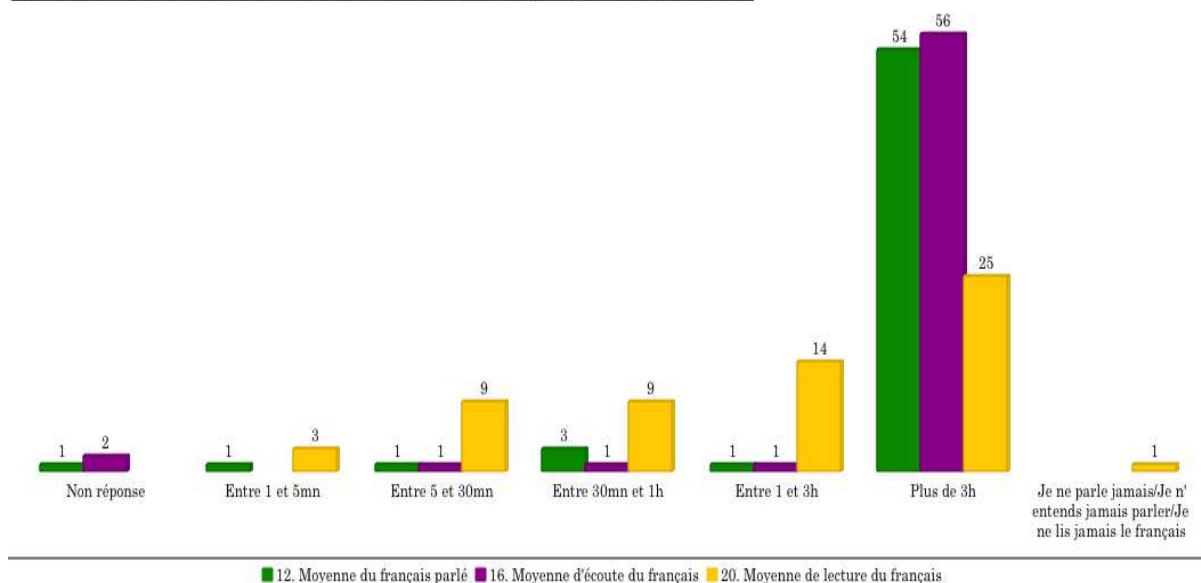
**Graphique 56 : Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire (Terrain 3)**

Le graphique 57 vient confirmer que le français est la langue la plus parlée, mais aussi la plus entendue par les membres du Terrain 3. Selon les chiffres illustrés ci-après, 54 témoins (88,5 % des participants) déclarent parler le français plus de 3 heures par jour, et 56 (91,8 % des enquêtés) assurent qu'ils entendent parler la langue sur cette même durée de temps pendant toute la journée. Ces résultats s'expliquent simplement par le rythme de la vie en France où le quotidien se déroule naturellement en français. D'ailleurs, même en ce qui concerne l'usage du langage écrit, les nombres les plus expressifs se concentrent surtout sur les tranches horaires les plus longues, à savoir 14 témoins (*Entre 1 et 3h*) et 25 témoins (*Plus de 3h*). Seule OEA651, 64 ans, native de l'île de Fogo, affirme ne pas lire le français. Non scolarisée pendant toute sa vie, cette personne est aujourd'hui employée de maison, ce qui du reste permet de justifier la relation distante avec le français écrit<sup>607</sup>.

<sup>607</sup> Et pas seulement, puisque ce témoin déclare dans son questionnaire individuel ne jamais lire ni le Ccv ni le portugais.



### Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire



**Graphique 57 : Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire (Terrain 3)**

Malgré son statut de langue officielle aux îles du Cap-Vert, les Cap-Verdiens vivant en France semblent ne pas entretenir un rapport étroit avec le portugais. C'est en tout cas la conclusion que l'on peut tirer en regardant les chiffres du graphique 58. D'emblée, on observe les résultats suivants :

- 30 témoins déclarent ne jamais parler la langue lusitanienne ;
- 23 témoins affirment ne jamais l'entendre parler ;
- 33 témoins assurent ne jamais la lire.

La faible relation avec cette langue pourrait même s'aggraver si l'on prend en compte le nombre de personnes n'ayant pas répondu à chacune des trois catégories<sup>608</sup> concernant l'usage du portugais. En outre, on remarque que les fréquences d'utilisation quotidienne les moins élevées<sup>609</sup> sont celles qui regroupent le plus grand nombre de participants.

À l'inverse, à peine 4 témoins<sup>610</sup> assurent parler et entendre parler la langue portugaise plus de 3 heures par jour. Il s'agit toutefois d'affirmations qui ne reposent que sur du déclaratif, même

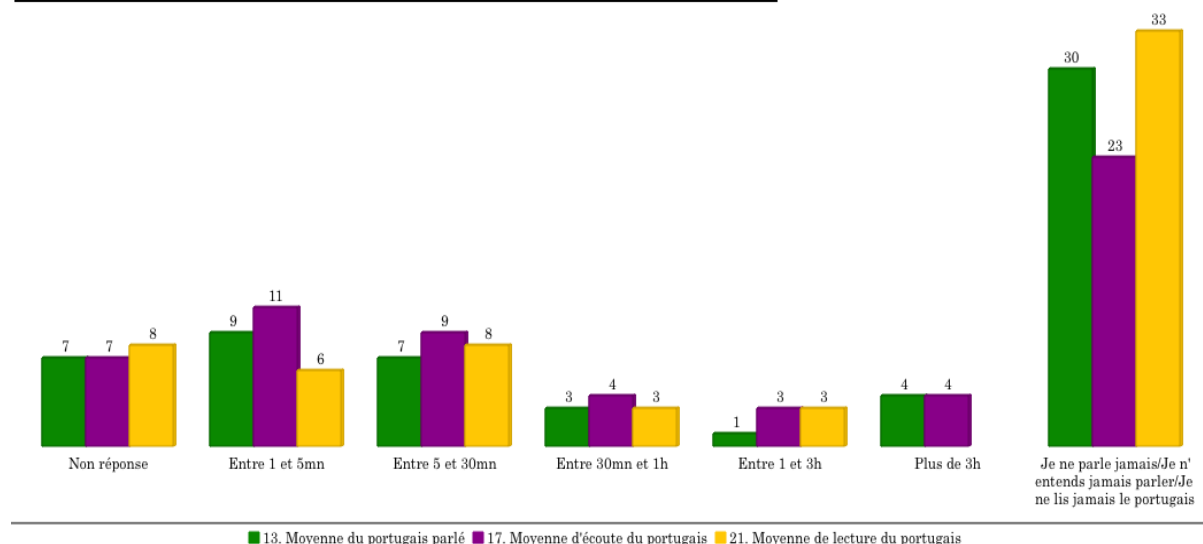
<sup>608</sup> Parler (7 témoins), entendre (7 témoins), lire (8 témoins).

<sup>609</sup> Entre 1 et 5mn et Entre 5 et 30mn.

<sup>610</sup> PUI739, ALR112, BNA251, et ALD104.

si l'on sait qu'au cours de leur PP, ces individus ont tous vécu au Portugal ou au Brésil pendant quelques années (Cf. p. 397<sup>611</sup>).

Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire



**Graphique 58 : Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire (Terrain 3)**

Quant aux autres langues des répertoires linguistiques des membres de cette fraction de la population (Cf. Graphique 59), on constate d'abord parmi les faits les plus saillants, un nombre important de *Non-réponse*<sup>612</sup> pour ce qui concerne à la fois les langues parlées et entendues (oral), et lues (écrit). Cela dit, l'exposition quantitative à l'écriture de ces langues semble être le point faible chez les participants du Terrain 3 si l'on considère d'une part, que 20 individus affirment ne lire que le Ccv, le français et le portugais et d'autre part, que la majorité de ceux qui lisent les langues secondaires le font sur les tranches horaires les plus basses (19 témoins – *Entre 1mn et 1h/jour* contre 4 témoins – *Entre 1 et Plus de 3h/jour*). Ce dernier constat est toutefois identique pour ce qui est de la moyenne d'usage oral<sup>613</sup> de ces langues, car les enquêtés sont également plus nombreux à les parler et les entendre parler sur les tranches de durée les plus courtes que sur les plus longues.

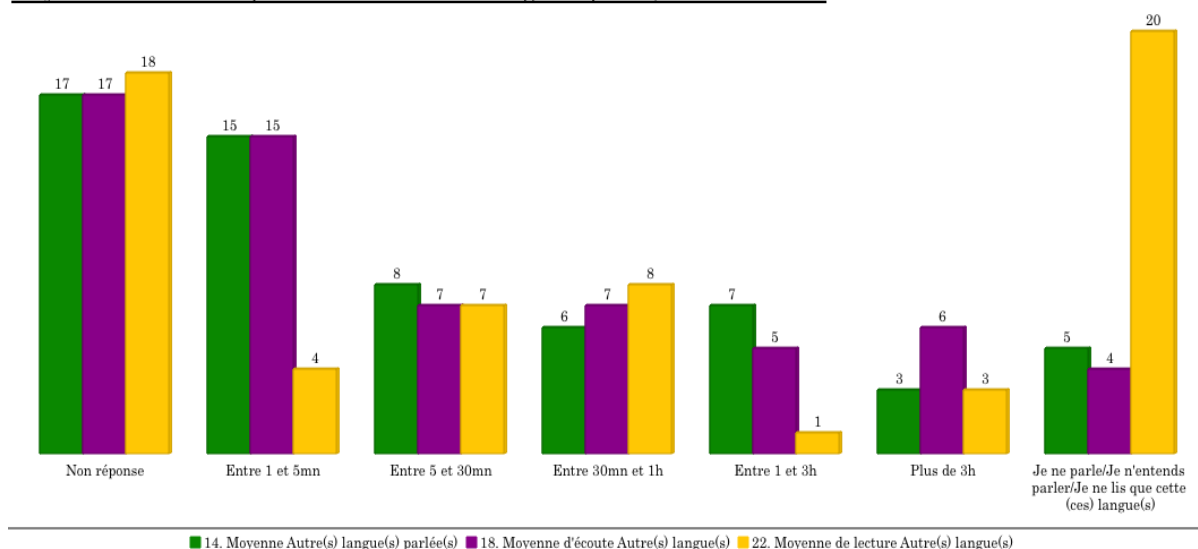
<sup>611</sup> Excepté pour le cas de ALR112. Ce participant a vécu au Portugal entre 5 et 10 ans.

<sup>612</sup> *Autres langues parlées* (17 témoins), *Écoute des autres langues* (17 témoins), *Lecture des autres langues* (18 témoins).

<sup>613</sup> Parler et entendre parler.

En définitive, on retiendra que pour les Cap-Verdiens résidant en France métropolitaine, les autres langues de leurs répertoires linguistiques sont surtout réservées à une pratique verbale qui, au quotidien, résulte d'une utilisation plutôt sporadique que régulière.

Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire



**Graphique 59 : Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire (Terrain 3)**

#### Exposition qualitative aux langues :

Comme pour les deux terrains précédents, l'exposition qualitative aux langues des répertoires linguistiques des Cap-Verdiens vivant en France découle nécessairement des univers sociaux dans lesquels leur usage est effectué. Mais, la présente analyse tient aussi compte du statut social des locuteurs avec qui ces enquêtés interagissent habituellement, ainsi que du type d'interactions qui alimentent leurs activités langagières.

D'après le graphique 60, les témoins du Terrain 3 sont en contact avec le Ccv surtout à l'intérieur de la structure familiale<sup>614</sup>. Mais, pour certains individus, bien au-delà de l'utilisation de la langue cap-verdienne à la maison, la question est de savoir quel est son état après plusieurs années de présence dans la diaspora. L'observation des productions langagières (Cf. Chapitre VIII) permettra certainement de répondre à cette interrogation.

Le taux d'usage du Ccv dans la rue (36 témoins, soit 59 % des enquêtés) est aussi intéressant, mais inférieur à celui du français, par exemple (Cf. Graphique 61). On peut supposer que ce

<sup>614</sup> Il faut préciser que dans certains cas, la famille restée dans les îles participe aussi de la conservation de l'usage du cap-verdien, notamment à travers les contacts par le biais d'appels téléphoniques.

résultat est à la fois le fruit de la vie que mènent ces individus en France et de celle qu'ils ont connue avant de s'installer dans l'Hexagone. Par ailleurs, plus de la moitié des participants (35) déclarent aussi maintenir un contact avec le créole, notamment à travers la musique des îles. En effet, plus que les livres, la musique constitue le moyen par excellence pour une bonne conservation de la pratique de la langue cap-verdienne et le renforcement de l'identité nationale. On remarque également que la réception de cette langue par la majorité des témoins (47, soit 77 % des participants) intervient lors de leurs déplacements au Cap-Vert. En revanche, la relation avec le Ccv est nettement plus basse (26 témoins, soit 42,6 % des enquêtés) lorsque ces individus se retrouvent au sein des communautés cap-verdiennes de l'étranger. On pourrait penser que dans ce cas, les autres langues de leurs répertoires linguistiques sont alors activées au détriment de la langue cap-verdienne. Du reste, ce raisonnement pourrait s'appliquer à tous les autres contextes d'usage dans lesquels le Ccv présente des valeurs largement en dessous de la moyenne (*Médias/Internet, Travail/Collègues, Ailleurs/Circonstances*) et où le français conserverait – *a priori* – une certaine suprématie.

Finalement, on notera – comme on pouvait s'y attendre – qu'en dépit de la présence de deux élèves (*TED205* et *TDD244*) et de quelques étudiants parmi les membres de ce sous-groupe, l'école et l'université sont deux univers sociaux dans lesquels la langue cap-verdienne est absente. Si l'on tient compte des dispositions générales du code de l'éducation<sup>615</sup> en France, il semble évident que l'usage de la langue cap-verdienne dans la sphère scolaire ne soit possible que dans des cas véritablement exceptionnels.

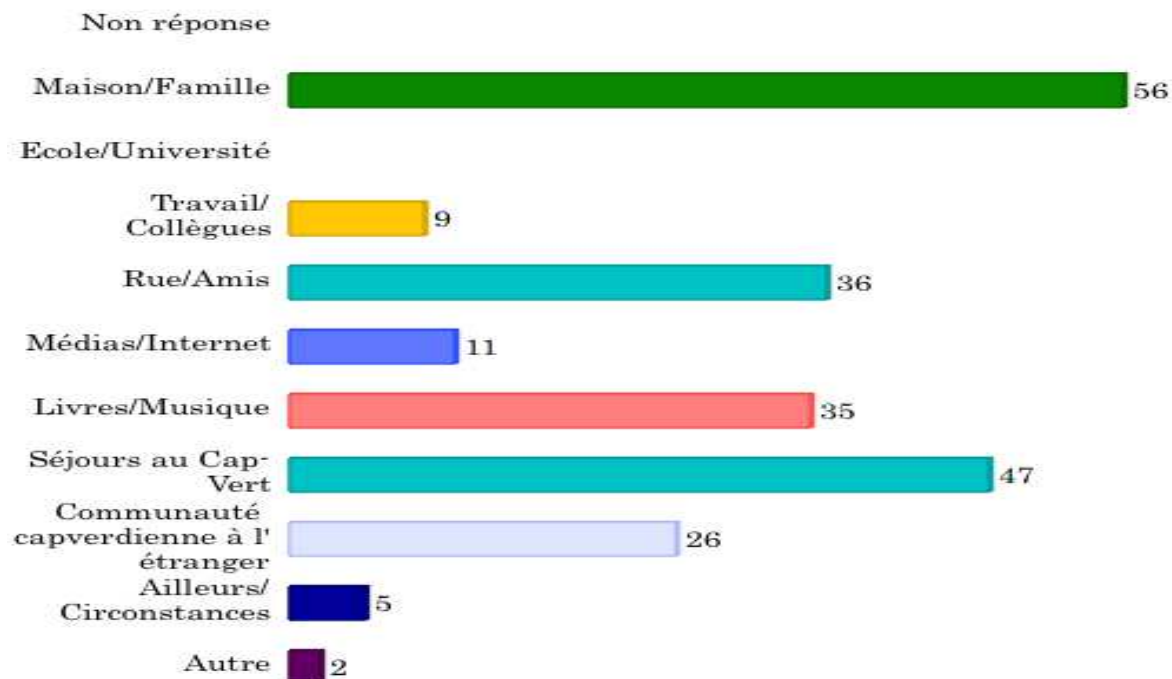
D'un autre côté, 2 enquêtés affirment être en contact avec le Ccv dans d'autres situations de la vie. *FEP657*, 49 ans, agent de production pharmaceutique, déclare l'utiliser parfois avec son parrain (Cf. p. 405), et *RNG957*, 28 ans, secrétaire dans un bureau d'avocat en Île-de-France, affirme envoyer des textos en créole<sup>616</sup>.

---

<sup>615</sup> Disponible sur : <http://www.education.gouv.fr> (Rubrique *Le système éducatif*, sous-rubrique *Le pilotage du système éducatif, Les textes officiels*).

<sup>616</sup> Probablement à des amis cap-verdiens.

### Contextes d'utilisation du créole capverdien



**Graphique 60 : Contextes d'utilisation du Ccv (Terrain 3)**

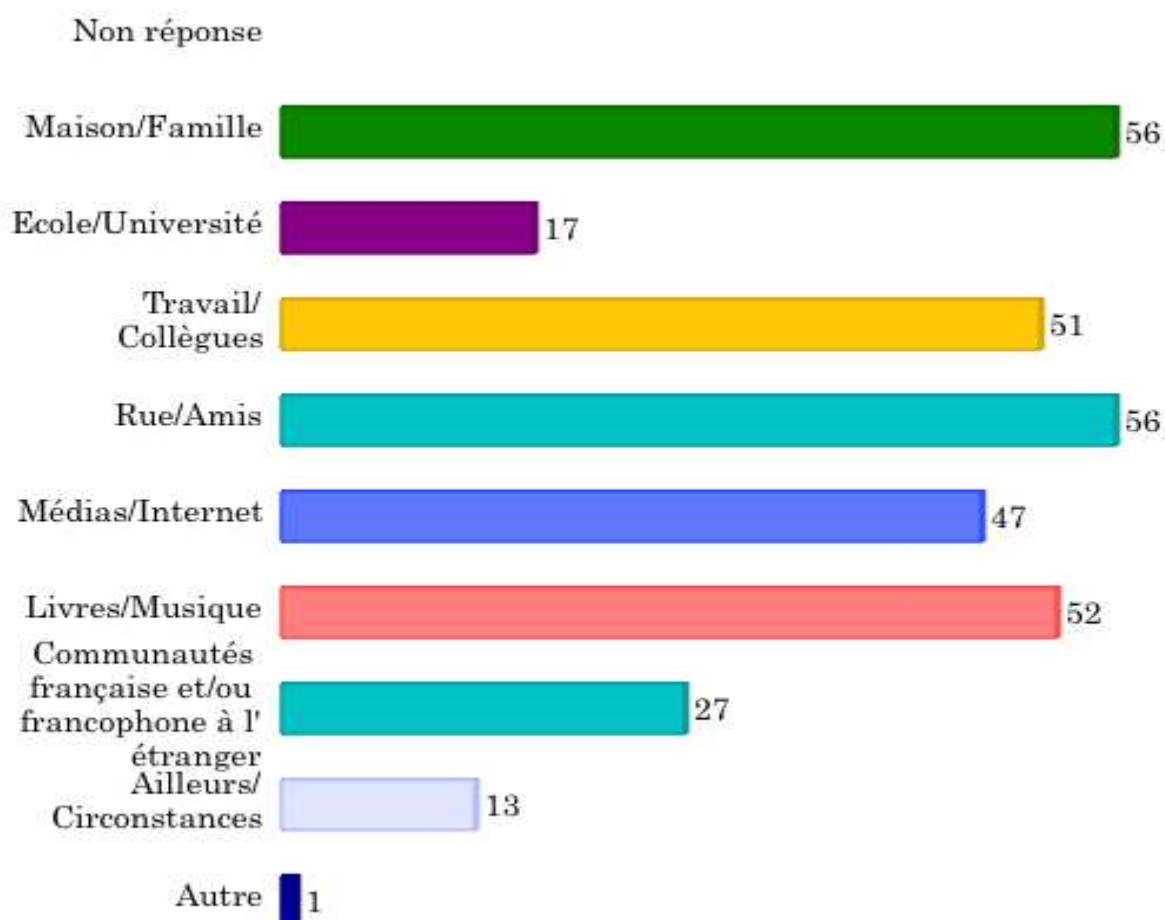
En ce qui concerne la réception du français, les résultats exprimés dans le graphique 61 mettent en évidence l'hégémonie d'une langue qui se trouve naturellement au cœur de la vie quotidienne en France métropolitaine. Cette prépondérance de la langue française dans les diverses situations sociales dans lesquelles les individus de cette fraction de la population évoluent tous les jours, finit par se refléter dans l'utilisation de ce code linguistique, y compris au sein de l'univers familiale (56 témoins, soit 91,8 % des enquêtés). Il est en tout cas inutile d'évoquer le fait que plusieurs de ces témoins soient nés en France ou dans un pays francophone (Cf. p. 379) pour justifier ces chiffres. Que dire d'ailleurs des 26 individus qui sont natifs de la lusophonie, mais qui déclarent aujourd'hui parler le français chez eux ?

Le contact avec la langue dans la rue (56 témoins, soit 91,8 % des enquêtés), à travers les livres et la musique (52 témoins, soit 85,2 % des participants), au travail (51 témoins, soit 83,6 % des personnes interrogées), et même par les médias et Internet (47 témoins, soit 77 % des enquêtés) traduit bien la situation sociolinguistique vécue par ces Cap-Verdiens dans l'Hexagone.

Les seuls chiffres qui présentent des valeurs inférieures à la moyenne concernent la fréquentation des communautés française et/ou francophones à l'étranger (27 témoins) et le contexte socio-éducatif français (17 témoins). Si dans le premier cas, on peut penser qu'il existe un certain équilibre relatif à la réception des différentes langues des répertoires linguistiques de

ces individus lorsqu'ils voyagent en dehors de la France, dans le deuxième cas, force est de reconnaître que la plupart des participants aux enquêtes ne fréquentent plus l'école ou l'université aujourd'hui. On remarque aussi, en comparant tous les graphiques de cette section, qu'ailleurs et en fonction des circonstances, les Cap-Verdiens ont plus recours à la langue française qu'aux autres idiomes. Cette observation vient d'ailleurs confirmer ce qui a été dit plus haut au sujet de l'importance du français dans le quotidien des Cap-Verdiens de France. Enfin, on notera un autre type de contact avec le français signalé par RNG957 et qui consiste, une fois encore, à l'envoi de textos<sup>617</sup>.

### Contextes d'utilisation du français



**Graphique 61 : Contextes d'utilisation du français (Terrain 3)**

<sup>617</sup> Probablement à des amis cap-verdiens et français.

L'échantillon d'enquêtes montre ici aussi la relation fragile que les Cap-Verdiens de France maintiennent<sup>618</sup> avec la langue portugaise (Cf. Graphique 62). En effet, on observe que le pourcentage d'usage le plus élevé concerne premièrement les séjours au Portugal et/ou dans les pays lusophones. Il s'agit néanmoins d'une valeur qui se situe en deçà de la moyenne (24 témoins, soit 39,3 % des participants). La réception de l'idiome au sein des communautés portugaise et/ou lusophones de l'étranger est encore plus rare – à peine 10 témoins. On postule donc que le contact avec le modèle de langue supposé de meilleure qualité<sup>619</sup> n'est pas récurrent chez les membres de ce terrain. Qui plus est, il ne touche qu'une fine partie de cette sous-communauté.

Sur le sol français, l'exposition à la langue intéresse encore moins de personnes. En effet, malgré la présence d'une forte communauté portugaise, il semble qu'il n'y ait que très peu de contact entre le portugais des migrants (*i.e.* portugais du Nord très francisé avec une prononciation du Minho) et les Cap-Verdiens résidant dans les deux régions ciblées par les enquêtes. La relation avec le portugais se déroule plutôt dans les situations sociales ou contextes suivants :

- Livres/Musique (15 témoins) ;
- Rue/Amis (12 témoins) ;
- Travail/Collègues (12 témoins) ;
- Médias/Internet (10 témoins) ;
- Maison/Famille (9 témoins)
- École/Université (0 témoins).

Les chiffres des enquêtes révèlent également que seuls 5 individus bénéficient de la réception de la langue lusitanienne ailleurs ou dans certaines circonstances favorables, mais non décrites dans le questionnaire. Il s'agit en l'occurrence de *HPA871*, 47 ans, ouvrier manœuvre du bâtiment, *HLU833*, 27 ans, vendeuse en boulangerie, et *BNA251*, 37 ans, ouvrier, tous les trois natifs de l'archipel, et de *CLD312*, 62 ans, technicien réalisateur et formateur multimédia, et *EAI519*, 51 ans, agent de sécurité incendie, nés au Sénégal.

Trois participants font encore état du contact avec cette langue à travers l'option de réponse *Autre*. *JAP106*, 52 ans, administrateur de société, natif de Dakar (Sénégal), affirme alors parler et entendre parler le portugais lors de ses voyages professionnels en Angola, *LEG357*, 25 ans,

---

<sup>618</sup> Surtout aujourd'hui.

<sup>619</sup> Langue parlée par des locuteurs natifs ou lusophones.

enseignante de FLE, née à Méru (France), déclare s'en servir pour des échanges langagiers à l'aéroport de Praia<sup>620</sup>, et PUI739, 37 ans, hôte d'accueil, originaire de Mindelo (São Vicente), dit qu'il communique aussi en portugais à l'église en France. Quoi qu'il en soit, il est impossible de garantir que ces univers ou situations de socialisation aient permis – ou permettent – à ces locuteurs un accès à la langue capable de produire un résultat fécond. On notera, enfin, que 21 témoins (34,4 % des enquêtés) n'ont pas donné de réponse au sujet du contact avec la langue portugaise dans la vie quotidienne, démontrant ainsi un certain éloignement à l'égard de cet idiome.

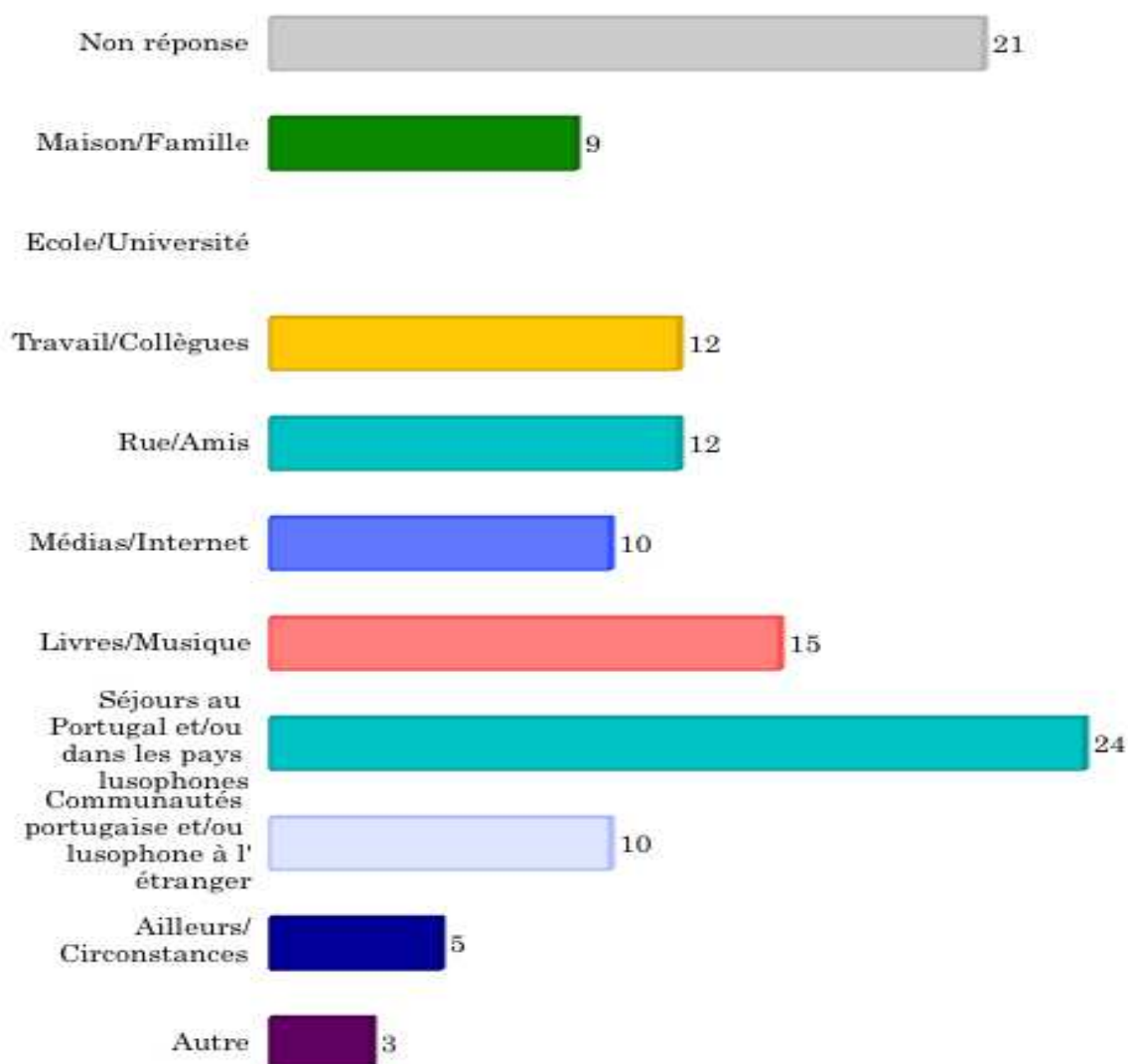
Au vu de l'ensemble des résultats présentés ici, on peut donc déduire que l'exposition qualitative au portugais est un fait illusoire pour les individus appartenant à ce terrain. Autrement dit, en plus de ne concerner qu'une petite fraction des membres de ce terrain, l'exposition semble être d'importance secondaire dans la plupart des cas.

---

<sup>620</sup> Au moment des enquêtes, cette participante travaillait à l'IFCV de Praia (Cap-Vert) comme volontaire internationale (Cf. p. 277). Elle avait donc coutume de se rendre à l'aéroport Nelson Mandela, où semble-t-il, elle faisait plutôt usage de la langue lusitanienne.



### Contextes d'utilisation du portugais



**Graphique 62 : Contextes d'utilisation du portugais (Terrain 3)**

D'après le graphique 63, les Cap-Verdiens de France sont en contact avec les langues étrangères<sup>621</sup> en particulier au cours de leurs séjours dans les autres pays de résidence. Il s'agit cependant d'un résultat mitigé puisqu'il se rapporte seulement à la moitié des membres du Terrain 3 (31 témoins). En revanche, en France métropolitaine, la réception de ces langues se fait surtout dans le milieu social, notamment avec les amis (23 témoins). On parle ici d'une exposition sporadique qui ne se traduit pas forcément par une évolution de la compétence langagière, même si l'aspect qualitatif de cet accès n'est pas mis en cause.

<sup>621</sup> Notamment l'anglais, le wolof et l'espagnol (Cf. Graphique 54).

Par ailleurs, on constate que les univers socio-communicationnel (*Médias/Internet*) et socioculturel (*Livres/Musique*) qui offrent apparemment une entrée aux matériaux linguistiques de meilleure qualité, concentrent uniquement 18 témoins, c'est-à-dire moins de 30 % des participants. La relation avec les langues étrangères dans le milieu familial et à l'intérieur des communautés de locuteurs résidant dans l'Hexagone est encore plus mineure (16 témoins). En outre, dans tous les autres contextes<sup>622</sup> décrits dans le questionnaire (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 28), on dénombre moins de 10 usagers, ce qui prouve la relative faible habitude des Cap-Verdiens de France à parler et surtout entendre parler d'autres langues<sup>623</sup> dans la vie de tous les jours. En dernier lieu, on retient que *JAPI06* entretient des relations de communication en anglais lors de ses voyages professionnels et *PUI739* en espagnol quand il se rend à l'église (v. *supra*).

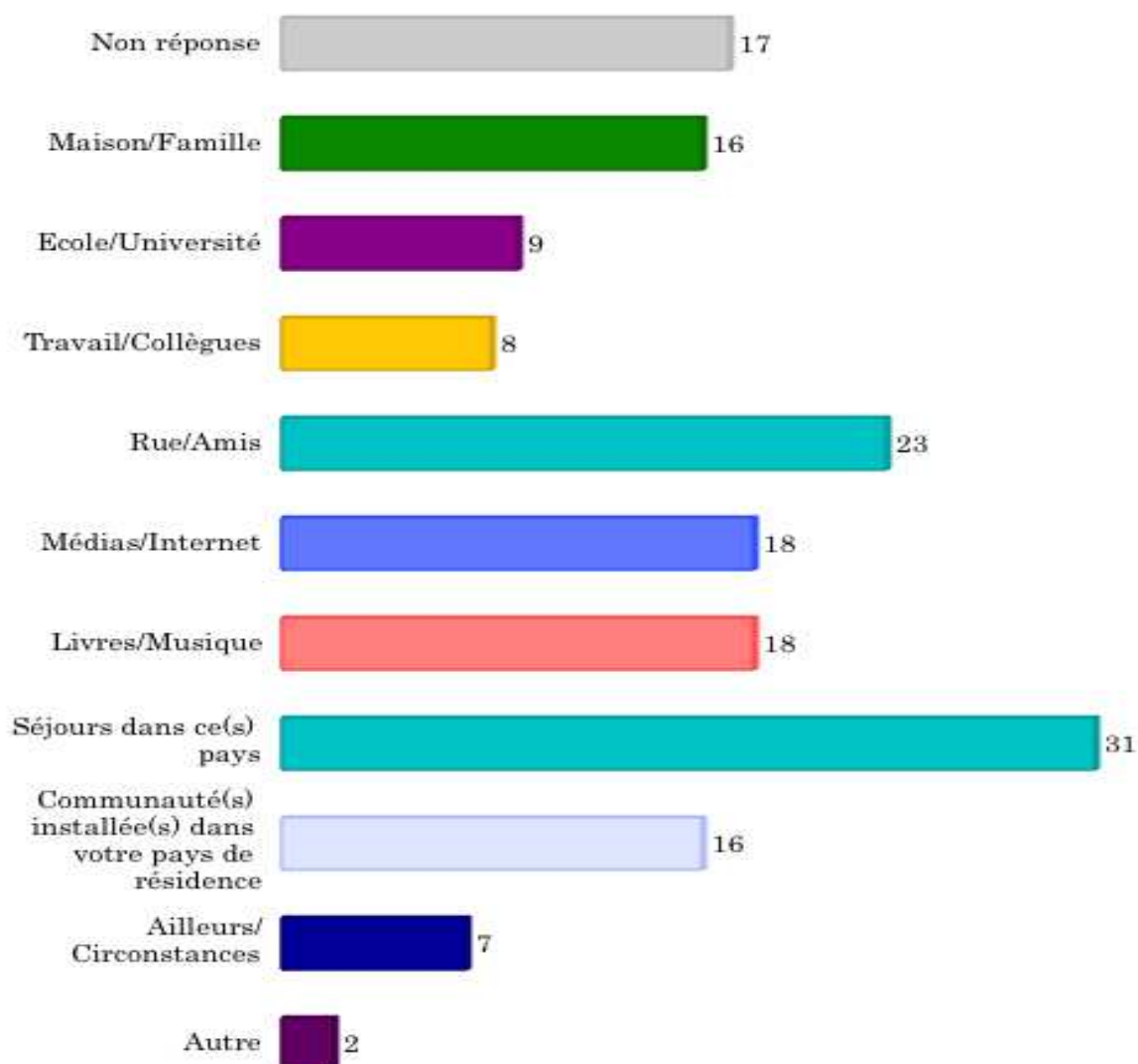
Si l'on ajoute à tous ces chiffres, les 17 participants qui n'ont donné aucune réponse dans cette rubrique, on peut alors conclure que, d'une manière générale, les individus appartenant à cette fraction de la population sont rarement en contact avec les langues étrangères. En conséquence, on postule que l'exposition qualitative à ces langues est très limitée.

---

<sup>622</sup> *École/Université* (9 témoins), *Travail/Collègues* (8 témoins), et *Ailleurs/Circonstances* (7 témoins).

<sup>623</sup> En dehors du Ccv, du français et du portugais.

### Contextes d'utilisation des autres langues



**Graphique 63 : Contextes d'utilisation des autres langues (Terrain 3)**

#### Forme d'utilisation des langues:

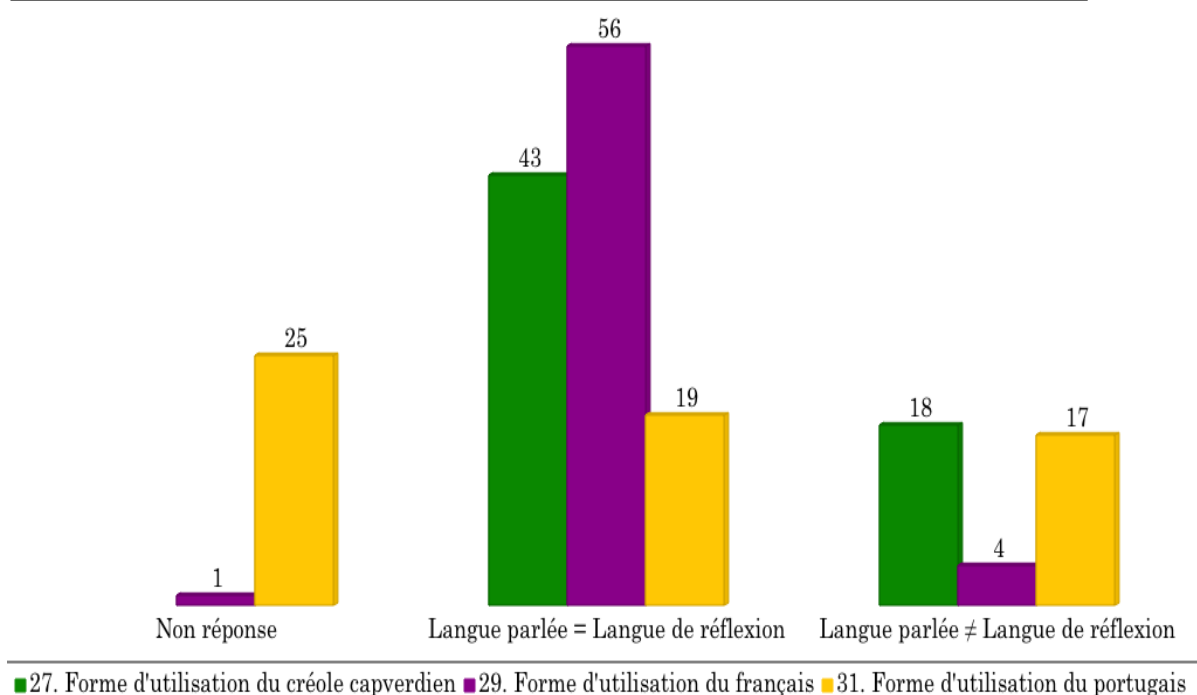
Les résultats représentés dans le graphique 64 indiquent que lorsque les Cap-Verdiens établis en France parlent le créole, 43 d'entre eux (70,5 % des enquêtés) pensent dans cette langue, contre 18 (29,5 %) qui réfléchissent plutôt dans une autre langue. Il semble alors qu'en dépit des années de présence dans l'immigration – elles correspondent souvent à quelques décennies – le Ccv conserve encore un certain dynamisme par rapport à l'utilisation de l'ensemble des langues directement à disposition de chaque participant.

Cela dit, la suprématie de la langue française est encore flagrante dans ce domaine. En effet, on remarque que sur un total de 61 témoins, 56 d'entre eux réfléchissent en français quand ils se

servent de ce code linguistique, et seulement 4 individus pensent dans une autre langue. On notera ici l'occurrence d'une *Non-réponse*.

S'agissant du portugais, l'analyse faite plus haut (Cf. pp. 311-312 et p. 360), montre très nettement la difficulté des Cap-Verdiens de France à faire un plein usage de la langue lusitanienne<sup>624</sup>. En plus des 25 témoins qui n'ont pas donné de réplique à la question posée<sup>625</sup>, on vérifie que dans leur totalité, les enquêtés du Terrain 3 ne sont que 19 à raisonner en portugais quand ils parlent cette langue, contre 17 qui font appel à un autre code linguistique afin de pouvoir s'exprimer.

Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion)



**Graphique 64 : Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion – Terrain 3)**

La question est donc de savoir maintenant dans quelle(s) autre(s) langue(s) ces personnes pensent quand elles parlent chacun des idiomes évoqués ci-dessus. Selon les chiffres des enquêtes, les Cap-Verdiens de France ont recours majoritairement au français lorsqu'ils parlent le cap-verdien (17 témoins sur 18). Seul PUI739 déclare penser plutôt en portugais. On notera quand même que pour LEG357, tout « *dépend de l'énoncé* ». Cette enquêtée affirme pouvoir

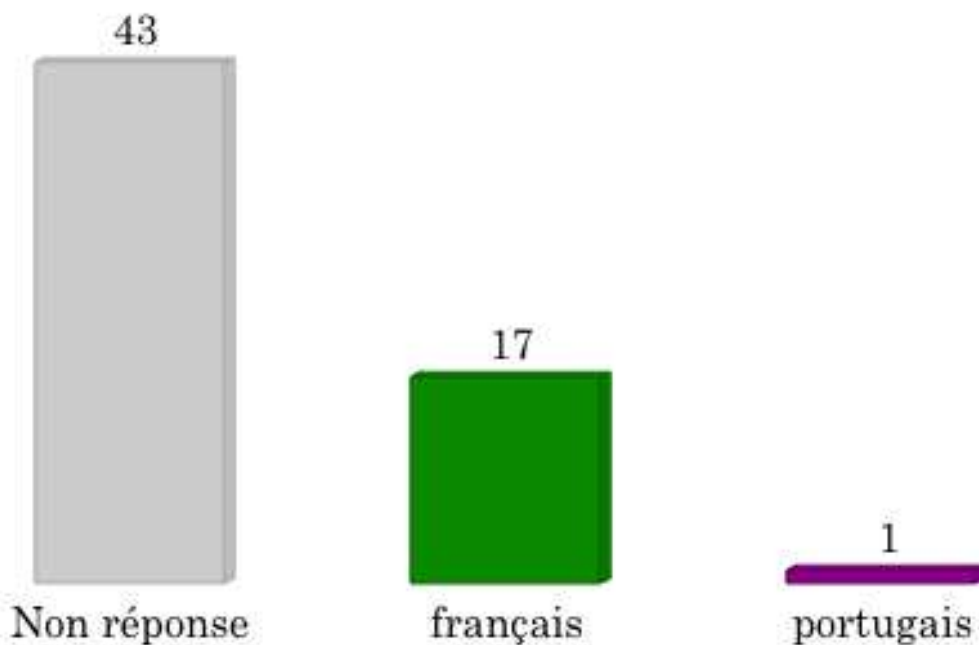
<sup>624</sup> Surtout parlée.

<sup>625</sup> (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 31).

penser directement en créole, ou raisonner soit en français, soit en espagnol ou alors en portugais<sup>626</sup>. Quant à *PAI719*, il dit penser, dans ce cas, d'abord en français, puis éventuellement en portugais.

En tout état de cause, il semble que la langue du pays d'accueil soit devenue désormais le premier idiome immédiatement mis à disposition lorsque les membres de cette fraction de la population se livrent à l'activité langagière en Ccv. Cela est certainement le réflexe de l'intense socialisation linguistique à laquelle ces individus sont exposés quotidiennement depuis leur arrivée en terre française.

### Autre langue de réflexion (le cas du Ccv)



**Graphique 65 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le Ccv (Terrain 3)**

Si *CLD312* et *ALD104* affirment réfléchir en cap-verdien lorsqu'ils parlent en français, *PUI739* et *BNA251* assurent raisonner plutôt en portugais. Mais, selon *CLD312*, le recours au Ccv n'est pas systématique. Il tourne aux environs de 60 %, dit-il et concerne, par exemple, l'utilisation de mots vulgaires qui traduisent mieux sa pensée ou son état d'esprit<sup>627</sup>. Il semble, en tout cas, que pour certains sujets parlants bilingues ou plurilingues, l'usage d'unités lexicales ou d'expressions bien déterminées oblige à l'alternance ou au mélange de codes linguistiques. Il

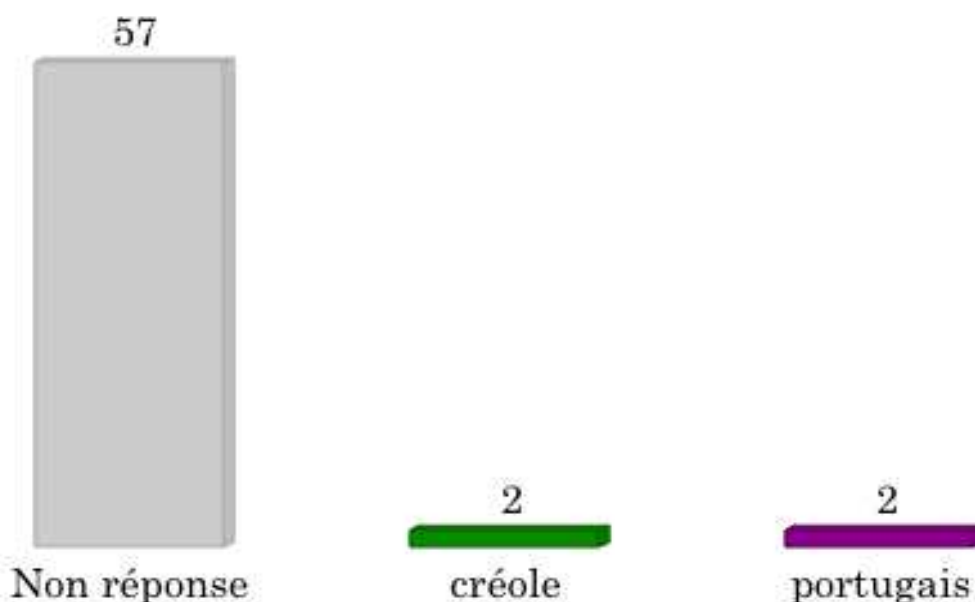
<sup>626</sup> L'ordre chronologique des langues ici est important.

<sup>627</sup> Selon *CLD312*, le créole et le wolof sont des langues plus imagées que le français par exemple.

s'agit en général d'unités signifiantes d'une langue qui incorporent plus convenablement la pensée du locuteur. On parlerait ainsi d'un habitus lié à l'activité langagière qui imposerait l'usage de la première langue de construction du raisonnement, au détriment de la langue dans laquelle le discours est alors réalisé.

Pour finir, on notera également le cas de *OII699*, 35 ans, transporteur poids lourd né au Sénégal, qui déclare utiliser le français quand il parle cette langue, mais ne rejette pas l'éventualité de faire appel au wolof dans certaines situations.

### Autre langue de réflexion (le cas du français)



**Graphique 66 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le français (Terrain 3)**

Alors que les Cap-Verdiens vivant en France déclarent penser spécialement en français quand ils parlent le Ccv (Cf. Graphique 65), au contraire, le graphique 67 montre l'existence d'un équilibre – concernant la langue de réflexion – entre le créole et le français lorsque ces individus communiquent en portugais.

Pour les 8 participants<sup>628</sup> qui affirment réfléchir en Ccv, il ne semble pas correct de tenir le fait d'être né et d'avoir vécu quelques années dans les îles pour unique raison plausible. D'ailleurs *OII699* dit qu'il n'a jamais résidé dans l'archipel, tandis que *EIA591* et *FLL633* assurent qu'ils

<sup>628</sup> *PDT742, OII699, VRL493, EIA591, DCO436, OEA651, CDR341, et FLL633.*

y ont habité moins d'un mois. Les hypothèses de l'interférence linguistique pourraient alors venir : (1) de l'existence d'une compétence majeure en Ccv chez ces témoins, (2) de l'existence d'une proximité lexicale entre le superstrat portugais et le substrat cap-verdien qui facilite le contact entre les deux codes linguistiques, (3) du rayonnement identitaire dont bénéficie la langue cap-verdienne, y compris dans la diaspora. Quant aux 9 enquêtés<sup>629</sup> qui déclarent penser en français quand ils s'expriment en portugais, on peut penser que leur présence en France depuis quelques années déjà<sup>630</sup> est, ici, l'une des principales causes de l'interférence linguistique. On peut toutefois admettre que le prestige de la langue française, son rayonnement international, ainsi que le statut équivalent qu'elle possède avec la langue lusitanienne seraient aussi à l'origine de leur choix.

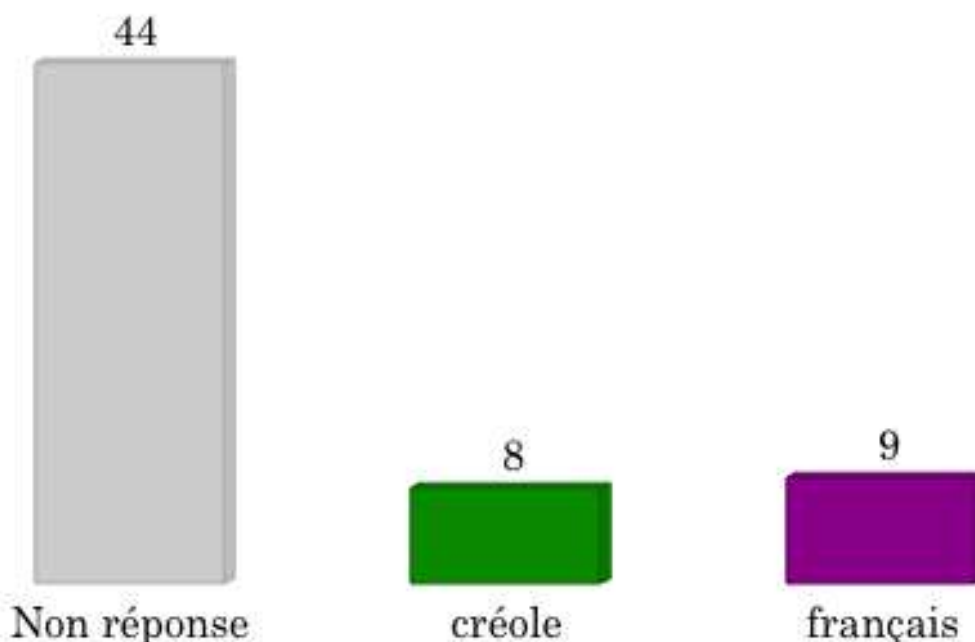
Finalement, on citera le cas de 2 témoins qui assurent penser en portugais quand ils parlent cette langue, mais n'excluent pas pour autant la possibilité de réfléchir dans une autre langue. *PUR161*, 33 ans, vit en Île-de-France depuis plus de 20 ans et dit penser parfois aussi en français. Pour sa part, *LEG357* met, une fois de plus, l'accent sur l'importance de l'énoncé (Cf. p. 418), et reconnaît pouvoir penser tantôt en français, tantôt en créole.

---

<sup>629</sup> *JAP106*, *RGA971*, *SLA131*, *TRP297*, *PAI719*, *NNR518*, *BNA251*, *EAI519*, et *LII318*.

<sup>630</sup> Excepté *RGA971* qui a résidé en France entre 1 et 12 mois jusqu'à présent.

## Autre langue de réflexion (le cas du portugais)



**Graphique 67 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le portugais  
(Terrain 3)**

### Représentations concernant le Ccv:

Comme le révèle le graphique 68, les Cap-Verdiens de France sont un peu plus nombreux à considérer que leur créole est identique à celui de l'archipel (34 témoins), que l'inverse (27 témoins). Au sein de cette petite majorité, on distingue néanmoins le groupe des natifs du Cap-Vert (22 individus) et celui de ceux qui sont nés à l'étranger<sup>631</sup>.

Pour les natifs, le Ccv est tout simplement leur langue maternelle. D'ailleurs, pourquoi leur créole changerait-il puisqu'ils sont originaires des îles, et qu'ils parlent régulièrement la langue. C'est en tout cas ce que semble expliquer *MLS430*, 34 ans, chargée d'insertion, lorsqu'elle écrit : « *Oui, parce que je continue à m'exprimer et échanger au quotidien* ». Mais, même si certains s'accordent à dire qu'ils utilisent le même vocabulaire, le même accent, et la même prononciation, d'autres ne cachent pas, au contraire, qu'ils emploient aujourd'hui quelques mots en français et que leur accent n'est plus le même. *DCO436* écrit : « *J'ai l'impression que je perds quelques mots. J'ai un petit accent. Il y a des mélanges* ». *LGC373*, elle, minimise un peu la situation et dit : « *C'est logique. Notre créole n'est pas propre* ». Enfin, pour *PUI739*, le

---

<sup>631</sup> Sénégal (6), France (3), Côte d'Ivoire (1), Portugal (1), Angola (1).



fond du problème est semblable, mais la forme est légèrement différente. Selon ses propos, son créole s'« *est plutôt brésilienisé* ».

S'agissant des individus nés loin des îles, on constate qu'ils comparent leur créole à celui que parlent leurs parents de São Vicente, de Santo Antão, etc. Selon eux, ils parlent la langue cap-verdienne depuis leur petite enfance, et c'est donc suffisant pour dire qu'il est identique au créole de l'archipel. *LII318*, par exemple, parle de « *pratique pure* » qu'ils avaient à la maison et en famille. *CRA391* précise de son côté qu'elle a vécu au Cap-Vert pendant quelques années<sup>632</sup>, raison pour laquelle, elle ne note aucune différence dans sa façon de parler le cap-verdien. Malgré tout, *RGA971* avoue que sa façon de parler le Ccv dépend beaucoup de ses interlocuteurs et qu'il est fort possible qu'il existe effectivement des mélanges lorsqu'il communique avec certains d'entre eux.

En revanche, ceux qui disent que leur créole est différent, justifient leur position par le fait qu'ils ont vécu plus de temps à l'étranger qu'au Cap-Vert. Du reste, la plupart de ces individus sont nés au Sénégal ou en France. *MRD494*, *RST912*, *LIP127*, et *VRL493*<sup>633</sup> sont natifs des îles, mais ils ont quitté le pays très jeunes (Cf. p. 402, sauf pour le dernier témoin). Pour eux, le vocabulaire et la prononciation des mots ne sont pas identiques. *MRD494* explique qu'il y a beaucoup de mots portugais que l'on<sup>634</sup> utilise maintenant et qu'elle n'arrive pas à suivre cette évolution, en raison de sa présence en France depuis 1970. *VRL493*, quant à elle, fait comprendre que ses amis en France ne sont pas Cap-Verdiens. De plus, même si ses parents lui parlent en cap-verdien, elle répond toujours en français. *FLL633* et *NNR518*, eux, sont nés et ont grandi au Portugal, mais ils vivent en France depuis plus de 20 ans. Selon le dernier témoin, son accent est à présent très différent et certaines expressions locales lui échappent.

Pour les participants nés au Sénégal, les explications varient, en général, d'un individu à un autre. Par exemple, *CRP397* et *FEP657*<sup>635</sup> déclarent n'avoir jamais vécu au Cap-Vert. Ils disent qu'ils parlent très peu le Ccv et qu'ils subissent beaucoup l'influence d'autres langues comme le français et le wolof. En conséquence, leur accent, leur vocabulaire et leurs expressions ne sont pas identiques. Le fait de vivre en France depuis de nombreuses années a même provoqué une baisse de leur compétence en Ccv et surtout de grands ravages en termes identitaires. *FEP657* dit sans détours : « *Aujourd'hui, linguistiquement, je suis qu'à payer les pots cassés de ce système que j'ai épousé, en fait. C'est ça. Et il m'a cloisonné dans tout, dans l'esprit,*

---

<sup>632</sup> *Entre 10 et 20 ans.*

<sup>633</sup> Ce témoin a émigré à l'âge de 8 ans.

<sup>634</sup> Ce témoin parle bien entendu des Cap-Verdiens natifs qui résident dans l'archipel.

<sup>635</sup> Il a pourtant séjourné 8 jours à Praia (Cf. p. 271).

*dans la religion, dans les rapports, dans tout !* ». *KRB218*, qui affirme avoir séjourné moins d'une semaine à Praia, répond ainsi à la question<sup>636</sup> : « *Non, car dans ma famille on parle rarement cette langue. J'ai un vocabulaire limité et le peu que j'ai, je le prononce avec un accent* ». De son côté, *DLD434* établit une comparaison entre le passé – au Sénégal – et le présent – en France. Selon elle, à Dakar, « *On a toujours parlé le créole. On parlait le français qu'à l'école, et une fois arrivés à la maison, on reprenait le créole parce que nos parents ne nous parlaient pas français, parce que\* ils avaient du mal déjà à parler français* ». Mais aujourd'hui, elle parle beaucoup plus le français avec son mari<sup>637</sup> qui a du mal à s'exprimer en créole. Enfin, *CLD312*, lui, confesse : « *Les jeunes (Cap-Verdiens<sup>638</sup>) disaient que je parle comme leurs grands-parents<sup>639</sup>* ». Grosso modo, comme le soulignent *SLT132* et *PTD724*, les dissemblances sont actuellement le corollaire d'un manque de pratique quotidienne de la langue. Il semble donc que les représentations mentales des Cap-Verdiens de France concernant le Ccv sont celles :

- d'une langue maternelle (mais, à deux vitesses<sup>640</sup>) ;
- d'une langue seconde voire... étrangère (pour une minorité<sup>641</sup>).

#### Représentations concernant le français:

Les Cap-Verdiens de France, dans leur grande majorité (53 témoins), pensent que le français qu'ils parlent est celui qui est parlé en France métropolitaine. Les principales causes avancées par ces individus sont premièrement parce qu'ils vivent dans l'Hexagone depuis de nombreuses années (20 témoins), et deuxièmement parce qu'ils ont étudié la langue en fréquentant des écoles françaises et/ou francophones<sup>642</sup> (17 témoins). Quant aux 16 participants restants, 8 n'ont pas expliqué pourquoi ils estiment qu'ils parlent comme les Parisiens, 5 ont donné des réponses

---

<sup>636</sup> (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 32).

<sup>637</sup> *JLD134*.

<sup>638</sup> Au Cap-Vert, comme au Sénégal, précise *CLD312*.

<sup>639</sup> Comme on le verra dans le chapitre suivant, consacré à l'observation et à l'interprétation des productions langagières des témoins, il semble que les migrations des langues et de leurs locuteurs entraînent des conservatismes.

<sup>640</sup> 1) Apprise directement au Cap-Vert et bien conservée aujourd'hui encore. 2) Apprise dans un autre pays avec des parents cap-verdiens et de plus en plus à l'état de dilution.

<sup>641</sup> Certains individus n'ont en effet jamais pratiqué la langue, y compris avec leurs parents ou au sein de la famille. Par conséquent, ils ont du mal à l'utiliser maintenant.

<sup>642</sup> Que ce soit en France, au Sénégal, ou en Mauritanie.

très évasives<sup>643</sup>, 2<sup>644</sup> ont écrit qu'il s'agit de leur langue maternelle, et 1<sup>645</sup> considère que le français est la langue nationale du pays.

En ce qui concerne la manière de parler le français, à peine 8 enquêtés<sup>646</sup> affirment qu'ils s'expriment comme les natifs. Or, on constate que parmi eux, seuls<sup>647</sup> *JLT032*, *AIT192* et *LEG357* sont effectivement nés et ont grandi sur le sol français. De toute évidence, des jugements de ce genre concernant l'usage du langage parlé sont à mettre au compte du déclaratif. Par ailleurs, 18 individus assurent utiliser la même grammaire, le même vocabulaire, et la même prononciation, grâce d'une part, à l'apprentissage réalisé à l'école, et d'autre part, aux interactions quotidiennes avec les Français, notamment au travail. Enfin, 4 témoins<sup>648</sup> reconnaissent l'existence d'un accent<sup>649</sup> dans leur façon de parler le français. Natif de Dakar, *FEP657*, par exemple, entretenait une relation étroite avec le français. Il déclare : « *Ah ! Le français c'est une culture à ma mère qui elle Cap-Verdienne de par sa logique, elle nous a toujours dit que la langue du pays qui est le wolof au Sénégal, on aura l'occasion de l'apprendre en dehors. Et pour un moyen pratique, elle nous a donnés les outils par rapport à l'école. [...] Comme l'école parlait français et le pays parlait français, on était obligés de parler français à la maison* ». Établi dans l'Orléanais depuis plus de 30 ans, il ne s'empêche pas pour autant de préciser aujourd'hui : « *J'utilise néanmoins des habitudes du français parlé au Sénégal* ».

En dernier lieu, on notera que l'analyse de cette partie aurait pu être plus affinée, n'eut été le grand nombre de témoins (23) n'ayant pas expliqué comment ils parlent le français.

Quant aux 8 participants qui trouvent que leur français est différent de celui des habitants de Paris, cinq d'entre eux<sup>650</sup> considèrent qu'ils ne parlent pas couramment la langue parce qu'ils n'en font pas un usage fréquent. *EOI569*, par exemple, affirme ne parler le français que dans le cadre de ses activités professionnelles, et *PDT742*, uniquement quand il y est obligé. Ces individus évoquent donc tous des difficultés en grammaire, en vocabulaire, et surtout en prononciation. Les cas les plus fragants sont ceux de *EOI569* qui écrit : « *J'ai conservé mon accent criole\* (créole)* », et de *PUI739* qui confesse parler le français avec l'accent brésilien.

---

<sup>643</sup> « *Je me fais bien comprendre* » (*DCO436*), « *La prononciation, l'écrit...* » (*PAI719*), « *Probablement et très possiblement le français couramment parlé...* » (*HPA871*), etc.

<sup>644</sup> *JLD134* et *LEG357*.

<sup>645</sup> *CBE325*.

<sup>646</sup> *LID394*, *FAT612*, *JLT032*, *AIT192*, *JAP106*, *KRB218*, *JLD134*, et *LEG357*.

<sup>647</sup> *JLD134* est arrivé à 2 ans, *KRB218* et *FAT612* vers 8 ans, *JAP106* à 15 ans, et *LID394* à 41 ans.

<sup>648</sup> *FEP657*, *HLU833*, *RGA971*, et *DCO436*.

<sup>649</sup> Sénégalais ou cap-verdien.

<sup>650</sup> *MRD494*, *PDT742*, *EOI569*, et *PUI739*.

Les trois autres témoins présentent des situations particulières. *MAD414* justifie son choix en soulignant qu'elle est arrivée en France il y a peu de temps (*Entre 1 et 3 ans*). Sa réponse est, du reste, totalement écrite en portugais. *CRA391* écrit simplement : « *J'ai un accent ivoirien. Je suis née là-bas\** (suis née là-bas) ». Pour cette participante, le problème est essentiellement d'ordre prosodique, mais pas grammatical ou lexical. Finalement, *MBA421* croit que les similitudes ne sont pas possibles pour des raisons pour le moins inhabituelles. Elle écrit : « *Non, parce que notre français est plus correct. [...] Notre français est appris dans les livres donc est plus soutenu, alors que pour les natifs, c'est leur langue maternelle donc oral* ». L'accent est mis ici sur le fait que le natif possède une maîtrise intuitive de la langue parlée, mais pas forcément une maîtrise parfaite du fonctionnement syntaxique de la langue écrite. En tout état de cause, on peut dire que pour les Cap-Verdiens de France, l'image mentale qu'ils ont du français est celle :

- d'une langue maternelle (pour une minorité) ;
- d'une langue scolaire et fonctionnelle<sup>651</sup> (pour la majorité) ;
- d'une langue étrangère (pour certains) ;
- d'une langue nationale (pour un seul témoin).

#### Représentations concernant le portugais :

Tout d'abord, il convient de mettre ici en relief que presque 1/3 des membres de cette fraction de la population (19 témoins) n'ont pas répondu à la série de questions<sup>652</sup> sur le type de portugais qu'ils parlent. Ce chiffre est probablement dû au fait que ces individus n'ont pas été exposés à la langue lusitanienne ou qu'ils manifestent très peu d'intérêt à son égard. Or, toujours d'après cet échantillon d'enquêtes, à peine 18 participants (29,5 % des enquêtés) déclarent parler le portugais comme les natifs de Lisbonne, contre 24 témoins (39,3 %) qui affirment le contraire.

Les principales raisons exprimées par cette minorité tiennent au fait (1) qu'ils ont vécu pendant un certain temps au Portugal<sup>653</sup> ou au Brésil<sup>654</sup>, (2) qu'il s'agit de la langue officielle du Cap-Vert<sup>655</sup>, (3) qu'ils ont appris la langue à l'école<sup>656</sup>. Quant aux autres participants, *HPA871* se

---

<sup>651</sup> Pertinente pour la communication quotidienne.

<sup>652</sup> (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, questions n° 38 à 40).

<sup>653</sup> *ALR112, JAA111, TVI249, et BNA251.*

<sup>654</sup> *PUI739.* On notera tout de même que les habitudes du portugais parlé au Brésil sont différentes de celles de Lisbonne.

<sup>655</sup> *TRT292, PAI719, HLU833, et EAI519.*

<sup>656</sup> *CRA391 et ALD104* (au Cap-Vert), *EIA591* (au Mozambique).

justifie en écrivant : « On se comprend » et *LII318* dit : « *Oui, parce que mon père était Portugais, résident de Lisbonne et qu'il mettait un point d'honneur à ce que nous apprenions, pratiquions le portugais littéraire* ». Finalement, on notera que 4 témoins<sup>657</sup> se sont abstenus d'expliquer pourquoi ils pensent parler comme les natifs de la capitale portugaise.

Malheureusement, il est très difficile de mesurer la compétence de ces personnes en portugais, car parmi les 18, trois seulement ont apporté des précisions – encore que très laconiques – sur leur manière de parler la langue. Leurs réponses sont transcrites ci-après :

- « *Avec accent* » (*HLU833*) ;
- « *Comme un natif* » (*PUI739*) ;
- « *Je le parle correctement* » (*ALR112*).

Au vu de ces affirmations, on constate que *PUI739* est l'unique témoin à considérer qu'il parle comme les autochtones<sup>658</sup>, alors que *HLU833* admet des dissemblances, notamment sur le plan de la prosodie du portugais européen. *ALR112*, pour sa part, parle de correction – peut-être syntaxique ? – ce qui ne signifie pas forcément qu'il s'exprime comme les Lisboètes.

S'agissant des individus qui pensent parler un portugais *sui generis*<sup>659</sup>, les enquêtes révèlent une diversité de raisons présentées. La plus commune est en rapport avec une pratique quasi inexistante de la langue (7 témoins<sup>660</sup>). Pour le reste, 4 témoins<sup>661</sup> déclarent avoir appris le portugais dans un cadre strictement scolaire – d'où le manque d'authenticité, 4<sup>662</sup> affirment être des autodidactes, et surtout de faire un usage peu habituel de l'idiome, 3<sup>663</sup> estiment avoir vécu trop peu de temps au Portugal pour pouvoir se comparer aux natifs de ce pays, un témoin<sup>664</sup> assure être né et avoir toujours vécu « *à la francophone* », et un dernier<sup>665</sup> considère qu'il parle un portugais plutôt littéraire. Finalement, on retiendra d'un côté, que *CBE325* et *LUM124* ne parlent pas du tout le portugais, et de l'autre, le commentaire assez insolite de *LGC373* qui écrit : « *J'aime pas les Portugais ni leur langue* ».

---

<sup>657</sup> *PUR161*, *OEA651*, *GIL793*, et *CDR341*.

<sup>658</sup> Et, en ce cas ... Brésiliens.

<sup>659</sup> Excepté *RNG957* qui n'a pas donné de réponse (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 39).

<sup>660</sup> *LID394*, *PDT742*, *KRB218*, *MBA421*, *RGA971*, *NNR518*, et *FLL633*.

<sup>661</sup> *DLD434* (au Sénégal), *LEG357* (en France), *MAD414* et *ELR512* (au Cap-Vert).

<sup>662</sup> *JAP106* (langue de communication professionnelle), *OII699*, *VRL493*, et *SLA131*.

<sup>663</sup> *TRI299* (courts séjours/apprentissage au contact des touristes), *FAT612* (*Entre 1 et 12 mois*), et *MLS430* (*Entre 3 et 5 ans*).

<sup>664</sup> *DCO436*.

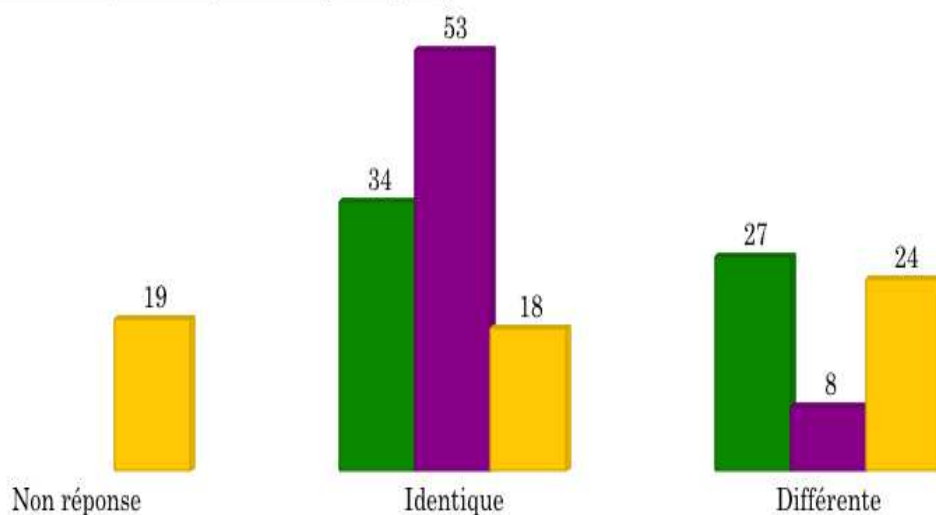
<sup>665</sup> *TRP297*.

D'une manière générale, ces individus jugent qu'ils parlent mal, voire très mal le portugais. Par exemple, *VRL493* déclare : « *Je parle trop mal. Je suis consciente. Les gens (les Portugais) ne comprennent pas ce que je dis* ». *DCO436*, elle, rajoute : « *Je cherche mes mots. Je suis moins à l'aise que dans les autres langues* ». Ici encore, les problèmes sont les mêmes. Grammaire approximative, lexique très limité, accent plutôt cap-verdien, écriture laborieuse, et surtout beaucoup de mélanges avec le français.

Au demeurant, on peut dire que ces témoins considèrent que le portugais est:

- une langue de l'émigration lusophone<sup>666</sup> ;
- une langue officielle au Cap-Vert ;
- une langue scolaire, voire littéraire ;
- une troisième langue très rarement utilisée.

Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs (le cas du Ccv, du français et du portugais)



■ 33. Manière de parler le créole capverdien ■ 34. Manière de parler le français ■ 35. Manière de parler le portugais

**Graphique 68 : Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs. Le cas du Ccv, du français et du portugais (Terrain 3)**

<sup>666</sup> Dans ce cas, du Portugal et du Brésil.

### Identité cap-verdienne:

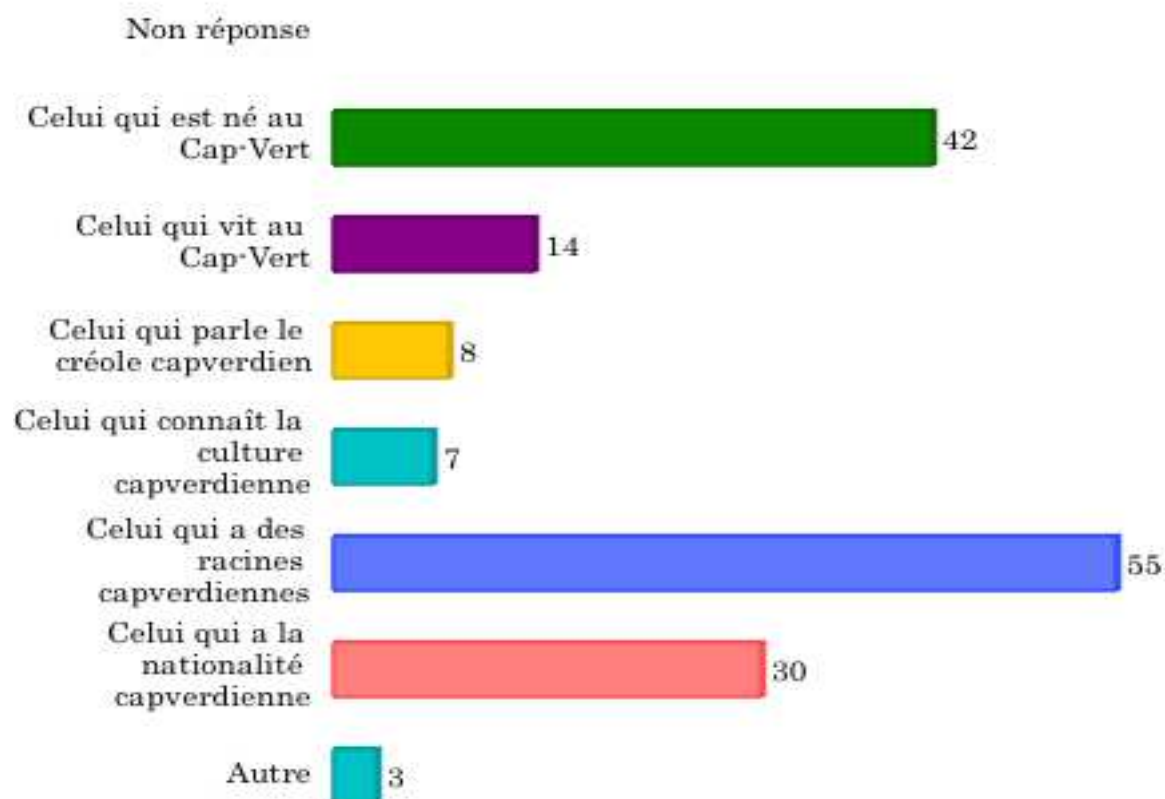
D'après les résultats de l'échantillon d'enquêtes, la plupart des membres du Terrain 3 (55 témoins, soit 90,2 % des participants) pensent qu'être Cap-Verdien, c'est surtout avoir des racines cap-verdiennes. À l'instar des Cap-Verdiens de retour de la diaspora, ces individus semblent aussi privilégier les origines ancestrales, comme forme de réclamer leur droit d'appartenance à la nation cap-verdienne. Mais, contrairement aux membres du Terrain 2, les Cap-Verdiens de France s'associent à leurs compatriotes vivant dans l'archipel (Terrain 1) et accordent plus d'importance au fait de naître au Cap-Vert (42 témoins) qu'à celui d'avoir la nationalité du pays (30 témoins). Une fois de plus, les origines ou les racines bénéficient d'une importance particulière dans la définition de l'identité cap-verdienne.

À l'opposé, vivre dans l'archipel (14 témoins), parler le créole<sup>667</sup> (8 témoins), et connaître la culture cap-verdienne (7 témoins) constituent des critères d'affirmation identitaire jugés plutôt secondaires par les membres de cette fraction de la population.

---

<sup>667</sup> Même si parler sa langue maternelle est un exercice important, il ne faut pas oublier qu'aujourd'hui le Ccv est de plus en plus parlé par des étrangers résidents au Cap-Vert (Cf. Commentaire de *PUD734*, p. 372), mais aussi par des natifs non Cap-Verdiens qui participent de la vie de certaines communautés cap-verdiennes de l'extérieur, comme c'est le cas à Rotterdam (Pays-Bas).

## Identité capverdienne



**Graphique 69 : Identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 3)**

À tous ces chiffres s'ajoutent les affirmations de trois enquêtés qui présentent ainsi une autre vision de ce que veut dire « être Cap-Verdien » (Cf. Tableau 38).

**Tableau 38**

### **Autres affirmations concernant l'identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 3)**

Affirmations
« C'est un vécu personnel (On se sent Cap-Verdien) » (SLT132).
« Celui qui contribue à la vie du pays » (LEG357).
« Celui qui même étant né à l'étranger assume la nationalité cap-verdienne et l'acquiert » (PUI739).



Au cours des entretiens, certains témoins ont été également interrogés sur leur sentiment par rapport à l'identité cap-verdienne. *FEP657* s'exprime ainsi sur ce point : « *C'est une question, pas difficile. Mais, sûr que je réponds, je me sens Cap-Verdien à part entière, mais je peux pas le défendre parce que j'y ai pas vécu. Mais par contre, je me sens Sénégalais dans l'âme, dans le fonctionnel* ». En fait, ce témoin dit se sentir Sénégalais d'âme – c'est-à-dire de par la naissance – et Cap-Verdien de sang – à cause de ses racines cap-verdiennes. Questionné aussi sur sa relation avec le Cap-Vert et le Sénégal, *JAP106* répond : « *Euh... un peu des deux quand même. Un peu des deux, peut-être euh, parce que je suis né à Dakar, j'ai eu une culture francophone, j'ai eu des amis d'enfance au Sénégal, je me suis marié aussi à une Sénégalaise, donc euh... il y a quand même un rapprochement. Bon, disons je me sens 75 % Cap-Verdien, 25 % Sénégalais, quoi !* ». *JLD134*, quant à lui, est arrivé en France à 2 ans, et déclare qu'il se considérait comme un Français lorsqu'il était plus jeune. Mais, il explique que plus il avance en âge – il a 42 ans aujourd'hui – plus il se sent Cap-Verdien. Enfin, *CLD312* assure qu'on l'appelait « *imigranti*<sup>668</sup> » au Cap-Vert. Né à Dakar, comme tous les témoins cités ci-dessus, il ne s'empêche pas pour autant de faire une affirmation assez curieuse : « *On est Francophone par la langue, pas culturellement* », dit-il. En d'autres termes, le côté « francophone » apparaît parce que ces individus parlent la langue française qu'ils ont apprise au Sénégal, leur premier pays d'existence dans l'ensemble de leur PP. Cependant, sur le plan culturel, ils gardent une identité qui les rapproche davantage des coutumes cap-verdiennes que sénégalaises.

En ce qui concerne la question des marques identitaires<sup>669</sup>, les participants du Terrain 3 estiment que l'on identifie un Cap-Verdien par l'entremise :

- de la langue;  
[On notera qu'à l'instar des deux autres terrains, chez les Cap-Verdiens de France, la langue, la représentation de sa compétence langagière et celle de la capverdianité constituent aussi la base de l'identité cap-verdienne.]
- de la culture (musique, danses traditionnelles, histoire) ;
- de la gastronomie (*katxupa*, *bolacha*<sup>670</sup>, *linguiça*<sup>671</sup>, *cuscuz*<sup>672</sup>, *lata de atum*<sup>673</sup>,

<sup>668</sup> CcvST *imigranti* vs < fr. *immigrant*.

<sup>669</sup> (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 42).

<sup>670</sup> Biscuit traditionnel cap-verdien.

<sup>671</sup> Saucisse traditionnelle cap-verdienne.

<sup>672</sup> Gâteau traditionnel fait avec de la farine de maïs, et cuit à la vapeur dans un récipient en argile spécial que l'on appelle *binde*.

<sup>673</sup> Boîte de thon cap-verdien, l'un des produits alimentaires les plus appréciés au Cap-Vert.

- grogue*<sup>674</sup>) ;
- des traits physiques ;
  - du nom<sup>675</sup> ;
  - des traditions migratoires (expatriation) ;
  - de la *saudade* (nostalgie du pays) ;
  - du métissage ;
  - du nationalisme ;
  - de la fierté de ses origines, même s’il n’a pas vécu au Cap-Vert ;
  - de l’hospitalité ;
  - de la solidarité ;
  - de la façon de vivre et d’être ;
  - de la tenue vestimentaire ;
  - de l’esprit festif ;
  - de l’esprit communautaire lié à la famille ;
  - des grandes familles éclatées ;
  - de la polygamie (chez les hommes) ;
  - des parures (chez les femmes).

Toutefois, trois témoins apportent d’autres éléments de réponses très intéressants. Ils sont exposés dans les lignes qui suivent. Tout d’abord, *EIA591* considère qu’en raison du métissage du peuple des îles, il est difficile de reconnaître un Cap-Verdien, sauf, dit-il, s’il « *vient de débarquer en France* ». De son côté, *CLD312* souligne la pertinence de ce débat compte tenu de l’importance en nombre de la diaspora dispersée de par le monde, et affirme qu’être Cap-Verdien, « *c’est avant tout le ressenti à cette appartenance* ». Finalement, *NTC523* déclare sans équivoque : « *Un Cap-Verdien ne renie pas sa culture, ses racines et tient absolument à conserver sa langue* ».

Cette affirmation permet d’ailleurs de faire la transition concernant la vision des Cap-Verdiens

---

<sup>674</sup> Eau-de-vie à forte teneur en alcool produite à partir de la canne à sucre. C’est la boisson nationale cap-verdienne et l’un des symboles culturels du pays.

<sup>675</sup> On notera cependant que les descendants de Cap-Verdiens (2<sup>ème</sup> génération) nés dans la diaspora française et francophone ont généralement un ou deux prénoms français (Ex : Marcel, Patrick, Jean François, etc.), ou deux prénoms : un français – le premier – et un typiquement portugais (Ex : Jean Carlos, Marie Antónia, etc.). En revanche, les Cap-Verdiens natifs vivant dans l’archipel ont un, deux, voire plusieurs prénoms portugais. Mais, il se peut que depuis l’indépendance du pays, les choses aient peu à peu changées, avec l’apparition de prénoms provenant d’autres régions du monde.

de France à l'égard de la capverdianité. Le point de départ est bien évidemment l'explication de Francine Vieira (*op. cit.*), pour qui la capverdianité représente « *le rapport profond des Cap-Verdiens avec leur terre, leur langue et leur culture* ».

À ce propos, on observe que pour 45 des membres de cette fraction de la population (73,8 % des enquêtés), la définition est totalement légitime. Comparativement aux Terrains 1 et 2, il s'agit même du pourcentage le plus élevé, ce qui montre qu'en dépit de leur statut d'émigrés, ces individus valorisent davantage la relation avec la mère patrie et tentent de se lier, autant qu'il est possible<sup>676</sup>, aux traits culturels<sup>677</sup> capables de cimenter leur sentiment d'appartenance à la nation cap-verdienne.

En revanche, 7 témoins<sup>678</sup> estiment que cette conception de la capverdianité est sujette à controverse. Il est opportun de signaler qu'aucun de ces individus n'est natif de l'archipel. Y aurait-il ici un rapport de cause à effet ? Pour finir, on notera que 2 témoins<sup>679</sup> n'ont pas répondu à cette interrogation<sup>680</sup>, et que 7 autres proposent une notion distincte de la capverdianité.

Pour ces derniers, les avis sont assez partagés. Par exemple, *TRP297*, 49 ans, native du Sénégal, renforce F. Vieira dans son opinion en écrivant : « *C'est la base fondamentale de la créolité* ». *OII699*, 35 ans, également né au Sénégal, abonde plutôt dans le même sens, tout en rajoutant une petite nuance. Il dit : « *C'est celui qui véhicule ce profond rapport* ». En d'autres termes, il ne suffit pas de posséder et de vivre l'esprit de la capverdianité, il faut en plus le transmettre<sup>681</sup> autour de soi, en particulier dans la sphère familiale. *LEG357*, 25 ans, née en France, préfère mettre moins d'emphasis dans sa définition et apprécie la question de la façon suivante : « *Justifié même si je pense que la notion d'éclatement des familles à l'internationale ne paraît pas alors qu'elle est peut-être la source de ce rapport profond* ».

Les témoins restants adoptent néanmoins des positions contraires. Pour *ALR112*, 41 ans, native du Cap-Vert, « *C'est une question d'origine* ». Les interprétations de ce jugement pourraient être diverses. L'une d'elles consisterait à dire que les « racines<sup>682</sup> » sont le noyau de la capverdianité ; les autres caractéristiques étant plus accessoires. *RNG957*, 28 ans, née à Mindelo

---

<sup>676</sup> En cela, le PP est fondamental.

<sup>677</sup> Notamment la langue et la culture.

<sup>678</sup> *TRI299*, *JSI119*, *SLT132*, *RGA971*, *EIA591*, *NNR518*, et *CLD312*.

<sup>679</sup> *MAD414* et *ELR512*.

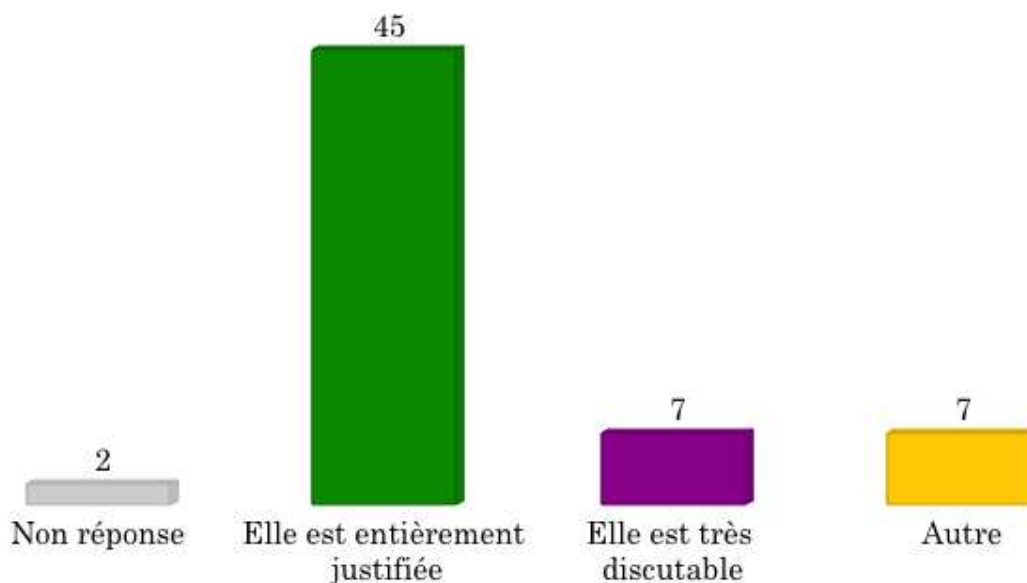
<sup>680</sup> (Cf. Annexes, *Questionnaire d'enquêtes*, question n° 43).

<sup>681</sup> Ici se pose précisément la problématique de l'acquisition et de la transmission des valeurs culturelles cap-verdiennes. Nombreux sont ceux qui ont vécu le dilemme de l'*acquisition/transmission* du sentiment de capverdianité, mais qui revendiquent aujourd'hui leurs origines ancestrales, sans pour autant (1) avoir connu les îles, (2) savoir parler le créole, ou (3) connaître toute la culture du pays.

<sup>682</sup> L'accent pouvant être plus ou moins mis sur la naissance ou pas dans l'archipel.

(São Vicente), répond ainsi à la question : « *Pas forcément. Dès fois on ne le démontre pas, mais on le ressent* ». Dans un style un peu plus incisif, VRL493, 22 ans, originaire d'Assomada (Santiago), écrit : « *Pas forcément. Je parle pas (le créole), mais si on me demande mon origine, je dirai je suis Cap-Verdienne* ». Cette participante a quitté le Cap-Vert à 8 ans et réside en France depuis 12 ans. On peut donc supposer que ces deux facteurs soient à la base du non-usage du Ccv, comme elle le révèle, même si le fondement de son identité n'est pas absolument pas mis en cause dans son observation. Enfin, CBE325, 23 ans, né à Praia (Santiago), déclare : « *Obsolète ; cela revient à dire que seul (seuls) les capverdian\* (Cap-Verdiens) de souche peuvent être considérés tel quel (considérés tels quels)* ». Venant d'un natif, cette opinion pourrait sembler déconcertante. Il s'agit pourtant d'une représentation comme une autre. D'ailleurs, le fait qu'elle arrive à la fin de ce chapitre doit être interprété comme une simple coïncidence. Elle n'est donc pas plus valorisée que celles qui ont été présentées tout au long de ces sections, même si d'une manière générale, elle rejoint la thèse qui est défendue dans la présente étude.

### La capverdianité



**Graphique 70 : Représentations de la capverdianité selon les témoins (Terrain 3)**

### **Présentation, observation et interprétation des productions langagières**

« En garantissant la pérennisation tant des données qui ont permis à un chercheur de travailler que des résultats obtenus, le chercheur comme l'institution participent au développement des connaissances dans un avenir proche ou plus lointain. »

(Olivier Baude, *Corpus oraux. Guide des bonnes pratiques 2006*).

Ce chapitre est entièrement consacré à l'étude de la compétence langagière des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora, c'est-à-dire des individus qui ont été observés pendant toute la phase des enquêtes et qui sont répartis entre les trois terrains décrits ci-dessus (Cf. Chapitre VI, section 6.2. et Chapitre VII). Certes cette analyse se projette sur l'éventuel plurilinguisme des Cap-Verdiens, et tente de comprendre et d'expliquer leur grande richesse linguistique, mais paradoxalement, trois langues sont d'emblée volontairement privilégiées, car supposées appartenir à leur répertoire linguistique. Il s'agit en l'occurrence du Ccv, du portugais et du français.

Si les langues cap-verdienne et portugaise apparaissent naturellement ici, en exhibant respectivement leur statut de langue maternelle et officielle du pays, la présence du français dans cette microliste se justifie d'une part, à travers le nombre important de locuteurs natifs<sup>683</sup> qui ont cohabité ou cohabitent presque quotidiennement avec cet idiome, et d'autre part, parce que cette étude s'intéresse à la diaspora en France ou de retour de France et de pays francophones, en particulier le Sénégal.

Mais dans ce travail, ce n'est pas simplement l'émigration massive et séculaire des Cap-Verdiens (diaspora) qui est prise en compte. Leur mobilité nationale et surtout internationale (migrations) est un autre facteur clé qui explique les phénomènes de contact de langues

---

<sup>683</sup> En particulier, les étudiants et professeurs de français, et les individus qui bénéficient des programmes de mobilité internationale, vers la France ou les pays francophones.

récurrents et leurs répercussions sur le plan langagier. Pour compléter le domaine de recherche, le processus d'acquisition des langues – de façon naturelle ou guidée – ainsi que la notion d'exposition quantitative et qualitative aux différentes langues font également l'objet d'une attention particulière.

Au bout du compte, tous ces paramètres se regroupent au sein du concept de *parcours personnel* qui n'est autre que le noyau à partir duquel se construit la compétence langagière des membres de cette communauté linguistique. Bien entendu, on met en avant, encore une fois, l'importance de la diversité des contextes sociaux dans lesquels ces individus ont vécu ou vivent présentement, ainsi que l'hétérogénéité de leurs expériences socialisatrices.

### Notes explicatives préliminaires

- i. Comme le révèle l'étude sur les productions langagières des personnes ayant participé à ces enquêtes (*v. infra*), les langues qui apparaissent véritablement dans les deux corpus – oral et écrit – sont, par ordre de fréquence, le français, le Ccv et, dans un moindre degré, le portugais. Même le wolof, qui est parlé par un grand nombre de témoins appartenant au Terrain 2, ne figure que dans quelques notes de terrain, recueillies grâce au recours à l'« observation systématique » de ces individus à certains moments de leur vie quotidienne, comme le préconise d'ailleurs W. Labov (*op. cit.*) lorsqu'il aborde le problème du « paradoxe de l'observateur » (Cf. Chapitre VI, sous-section 6.1.2.4.). Comment expliquer donc que certaines langues – comme l'anglais, l'espagnol, le russe, le néerlandais, etc. – (Cf. Chapitre VII, Graphiques 7, 29 et 53), soient totalement absentes de l'ensemble des données orales et écrites collectées ? Il ne faut pas oublier que certains de ces codes linguistiques ont été appris dans des contextes sociaux très particuliers – par exemple, l'univers scolaire ou universitaire. Or, même s'ils figurent dans le répertoire linguistique des membres de cette population, ils sont néanmoins rarement activés aujourd'hui. En revanche, les autres langues appartiennent à la sphère privée des témoins et seraient apparemment réservées uniquement aux échanges communicatifs personnels, auxquels il est très difficile d'avoir accès. Par ailleurs, il convient de préciser que les deux principaux outils méthodologiques – à savoir l'entretien et le questionnaire – mis en pratique pour recueillir des données personnelles et langagières auprès des témoins, ont eu le français comme support linguistique. Pour une bonne majorité de ces individus, il a donc généralement été question de contrôle, à

telle enseigne qu'il y a des langues qu'ils sont capables de parler et d'écrire que l'on ne retrouve pas dans les deux corpus, tout comme il y a des choses que l'on a pu entendre quelquefois dans les conversations informelles, mais que l'on ne rencontre pas dans les enregistrements. Partant, les faits de langue présentés et analysés dans les sections subséquentes sont ceux qui ont été réellement produits par les témoins de la population entière. Pour des questions d'ordre méthodologique, l'examen porte dans un premier temps sur leurs productions orales, et ensuite sur les données linguistiques écrites. En ce qui concerne les terrains de recherche, le cycle de succession défini dans les deux chapitres précédents est aussi appliqué ici.

- ii. Dans ce travail, l'alphabet utilisé pour l'écriture du Ccv est l'ALUPEC (Cf. p. 90). Approuvé à titre expérimental par le décret-loi n° 67/98 du 31 décembre<sup>684</sup>, l'*Alphabet unifié pour l'écriture du cap-verdien* a été institué comme l'alphabet cap-verdien par le décret-loi n° 8/2009 du 16 mars<sup>685</sup>. Cet alphabet est régi par le principe phonologique traduit par la relation biunivoque phonème/graphème, dans la mesure où chaque lettre ou graphème représente systématiquement un phonème et inversement (Cf. Base IV du décret-loi n° 67/98). De base latine, il est composé de vingt-cinq lettres<sup>686</sup> et quatre digrammes représentés comme suit :

Lettres majuscules et minuscules :

A B [C] D E F G H I J K L M N Ñ O P R S T U V X Y Z

a b [c] d e f g h i j k l m n ñ o p r s t u v x y z

Digrammes majuscules et minuscules :

DJ LH NH TX

dj lh nh tx

<sup>684</sup> Cf. I Série – n° 48 – 5° suplemento, B.O. da República de Cabo Verde (Journal officiel de la République du Cap-Vert, du 31 décembre 1998) – 31 de Dezembro de 1998, pp. 18-23.

<sup>685</sup> Cf. I Série – n° 11, B.O. da República de Cabo Verde (Journal officiel de la République du Cap-Vert, du 16 mars 2009) – 16 de Março de 2009, pp. 74-76.

<sup>686</sup> Il s'agit d'une modification puisqu'au départ l'ALUPEC était composé de vingt-trois lettres (décret-loi n° 67/98), puis vingt-quatre lettres, avec l'introduction du « Y » (décret-loi n° 8/2009). La lettre « C » a été introduite postérieurement – mais à peine à l'écrit – afin de répondre aux exigences de certains noms propres (Cabral), sigles (CPLP, TACV, etc.), ou marques et symboles internationaux (cm, vitamine C, etc.).

- iii. Le dictionnaire cap-verdien-portugais de M. Veiga (2011) sert aussi de référence pour le traitement de la forme écrite des énoncés en Ccv.
- iv. Le dictionnaire wolof-français de A. Fal, R. Santos, et J.-L. Doneux (1990) sert de référence pour le traitement de la forme écrite du lexique wolof.
- v. Le dictionnaire phonétique du site *Portal da língua portuguesa*<sup>687</sup> de l'Institut de linguistique théorique et computationnelle (ILTEC) sert de référence pour la transcription phonétique des énoncés écrits en portugais (modèle de Lisbonne).
- vi. Les exemples sans indication de temps – par exemple *I'00* – correspondent à des notes de terrain, et non à des séquences d'enregistrements.

## 8.1. Analyse des productions orales

### 8.1.1. Le cas des témoins du Terrain 1

#### 8.1.1.1. En Ccv

La langue cap-verdienne n'est pas une réalité monolithique, considère justement N. Quint (Cf. Chapitre III, section 3.2., sous-section 3.2.2.). En dépit de la grande mobilité nationale des Cap-Verdiens, les variétés dialectales de l'archipel suscitent, aujourd'hui encore, plusieurs exemples de variation régionale qui sont généralement à l'origine de nombreuses situations d'incompréhension entre locuteurs natifs originaires d'îles différentes. La variation linguistique peut concerner le champ lexical, comme le montrent les exemples (1) à (10), mais peut aussi intervenir au niveau de la structure morphosyntaxique de l'énoncé (Cf. Exemples (11) à (13)).

---

<sup>687</sup> Portail de la langue portugaise. Disponible sur : <http://www.portaldalinguaportuguesa.org/main.html>.



### a. Quelques exemples de variation régionale

La variation porte souvent sur le lexique, sans pour autant avoir d'influence sur le contenu sémantique des termes utilisés. Par exemple, < fr. *terrain de plantation* correspond à deux mots de lexique différents à Fogo et à Santiago (Cf. Exemples (1) et (2)).

---

CcvFG

---

- (1) padjigal /pəɖʒiˈgəl/  
« Terrain de plantation »

---

CcvST

---

- (2) lugal /luˈgəl/  
« Terrain de plantation » (*HNP857*)

Or, selon *HNP857*, 22 ans, natif de Fogo, le mot < CcvFG *lugal* employé également dans le domaine végétal, correspond plutôt à la < fr. *plante* (de maïs), ce qui rend encore plus complexe cet exemple de variation linguistique. Il en est de même pour le verbe < fr. *mentir* qui dans les deux îles correspond à deux expressions distinctes (Cf. Exemples (3) et (4)) ou alors le mot < fr. *crécerelle*<sup>688</sup>, un petit rapace diurne très répandu qui est appelé différemment à Santiago et à Brava (Cf. Exemples (5) et (6)).

---

CcvFG

---

- (3) konta mintira /ˈkõtəmĩˈtɪrə/  
« Mentir »

---

CcvST

---

- (4) konta kasí /ˈkõtəkəˈsi/  
« Mentir » (*DMD444*)

---

CcvST

---

- (5) fronsedja /frõˈsedʒə/  
« Crécerelle »

---

<sup>688</sup> Représente un *falco tinnunculus* (< pt. *francelho*).

---

CcvBR

(6) filili /fili'li/

« Crécerelle » (CEI359)

Il arrive toutefois que la variation porte uniquement sur le champ sémantique du terme lexical, gênant davantage la compréhension mutuelle des locuteurs en présence. C'est le cas du mot < CcvFG *Bazófu*<sup>689</sup> vs < CcvSV *Bazofe* (Cf. Exemples (7) et (8)), du mot < CcvST *Txada* vs CcvSV/SA *Txada*<sup>690</sup> (Cf. Exemples (9) et (10)).

---

CcvFG

(7) bazófu /bɛ'zɔfu/

« Quelqu'un qui s'habille bien. »

---

CcvSV

(8) bazofe /bɛ'zɔf/

« Quelqu'un qui se vante. » (HNP857)

---

CcvST

(9) txada /'ʃadɛ/

« Prairie, terrain situé sur un plateau »

---

CcvSV/SA

(10) txada /'ʃadɛ/

« Dépotoir », mais aussi « Prairie, terrain situé sur un plateau » (IAV914)

En revanche, dans certains cas, la variation régionale touche la disposition morphosyntaxique des deux énoncés, mais n'altère pas leur sens commun. *DMD444*, native de l'île de Fogo, 24 ans, hôtesse d'accueil et attachée de communication, révèle quelques difficultés de compréhension du CcvST sur certaines phrases de la vie courante, lors de son arrivée à Praia pour entamer ses études supérieures. En analysant les exemples ci-après, on constate que l'énoncé (11) est construit sur une proposition à la forme affirmative, à laquelle est adjointe un

---

<sup>689</sup> Ainsi qu'à Santiago.

<sup>690</sup> En ce qui concerne ces deux îles, le mot *Txada* a deux acceptions.

adjectif possédant une valeur minorative, tandis que l'énoncé (12) est composé d'une proposition à la forme négative accompagnée d'un adjectif qui a une connotation méliorative. C'est donc la construction syntaxique *Proposition affirmative + Adjectif minoratif vs Proposition négative + Adjectif mélioratif* qui provoque la variation, et par conséquent les éventuelles complications d'ordre sémantique dans l'une des variétés dialectales.

CcvFG				
(11)	n	teni	korpu	fedi /'n'teni'korpu'fedi/
	1s.	Avoir	corps	mauvais
« Je me sens mal. »				

CcvST					
(12)	n	ka	teni	korpu	sabi /'n'kə'teni'korpu'sabi/
	1s.	NEG.	Avoir	corps	bon
« Je ne me sens pas bien. » (DMD444)					

Dans d'autres cas, l'organisation morphosyntaxique des deux énoncés peut être différente. Toutefois, la dissemblance est souvent subtile, au point d'empêcher la compréhension entre les locuteurs. L'exemple (13) ci-dessous présente deux énoncés ; l'un en CcvSV et l'autre en CcvSA. Alors que le premier correspond à une phrase déclarative affirmative, le deuxième se rapporte plutôt à une phrase déclarative négative dont la différence majeure se trouve dans la particule de négation < CcvSA « 'n ». Cet affixe, quasiment imperceptible à l'oreille du locuteur non natif de cette variété dialectale, le conduit le plus souvent à percevoir le sens contraire du message qui lui est destiné.

CcvSV		
(13)	n	kré /'n'kre/
	1s.	Vouloir
« Je veux. » (SMT142)		

vs

CcvSA			
	mi	'n	kré /'min'kre/
	moi	NEG.	Vouloir

« Je ne veux pas. » (AZO186)

La variation linguistique peut aussi concerner toute la structure des énoncés. Dans ce cas, la formulation est totalement différente, mais le sens est identique. L'exemple qui suit présente ainsi deux manières différentes de répondre à l'appel de quelqu'un<sup>691</sup> ; la première étant cependant marquée par un langage plus conforme aux règles de la politesse que la deuxième.

---

CcvSA

---

(14) senhóra /sɛ́ˈɲɔɾɐ/

madame

« Madame » / « Oui, maman ! »

---

CcvST

---

(15) oi<sup>692</sup> kuzé han /ˈɔjkuˈzeˈẽ/

salut quoi hein

« Oui, c'est quoi, hein ? » (IAV914)

On retrouve également des phénomènes de variation chez un même locuteur. Il s'agit généralement d'individus qui ont baigné dans deux variantes dialectales au cours de leur existence et qui les alternent au gré des circonstances et en fonction de leurs interlocuteurs. Dans l'exemple (16), JDN145 déclare utiliser tantôt le syntagme verbal < CcvSV *fazê*, tantôt le syntagme verbal < CcvST *fase*. En revanche, dans l'exemple (17), la variation se trouve dans la structure intraphrastique, composée conjointement des variantes dialectales de Santiago et São Vicente.

---

CcvSV

---

(16) n ka ta fazê /ˈnˈkɐˈtɐfɐˈze/

1s. NEG. ASP. Faire

« Je ne fais pas. »

vs

---

<sup>691</sup> Par exemple, à l'appel de sa mère.

<sup>692</sup> Il s'agit d'une expression qui provient du portugais brésilien qui signifie < fr. *salut*. Dans ce cas, il correspond plutôt à < fr. *oui*.

CcvST			
n	ka	ta	<i>fase /'n'kɛ'tɛ'fɛsi/</i>
1s.	NEG.	ASP.	Faire
« Je ne fais pas. » ( <i>JDN145</i> )			

CcvST/SV			
(17)	undi	bo	ta (va) /'ũdi'bo'tavɛ/
	où	2s.	Être (ANT.)
« Où étais-tu ? » ( <i>LDM344</i> )			

Mais, la variation linguistique n'est pas seulement régionale. Elle est également sociale comme le prouvent les quelques notes de terrain recueillies auprès de certains témoins.

#### b. Quelques exemples de variation sociale

Dans le même registre, c'est-à-dire celui de répondre à l'appel de quelqu'un, on constate un écart entre les pratiques urbaines devenues très modernes, comme c'est le cas à Praia et celles de l'intérieur de l'île de Santiago qui ont conservé une forme plus ancienne, par exemple à Santa Cruz.

CcvST					
(18)	oi	Santos <sup>693</sup> (RAI) /'oj'sɛ̃tuʃ/	vs	dja-n	raspondi <sup>694</sup> (SC)
	oui	Santos		déjà-1s.	Répondre
	« Oui, Santos. »			« Je réponds. »/« J'ai déjà répondu. »	
	(IAV914)				

Alors qu'à Praia et d'une manière générale à Santiago, l'adverbe de négation < fr. *non* correspond à < Ccv *nau*, on retrouve aujourd'hui encore un emploi archaïque de cet élément linguistique à Santa Cruz (19).

<sup>693</sup> Utilisation d'un nom propre.

<sup>694</sup> /'dʒɛ̃rɛs'põdi/.

---

CcvST

---

- (19) nau /'nəw/ (RAI) vs népia /'nɛpjɛ/ (SC)  
non non  
« Non » « Non » (IAV914)

Des exemples comme celui présenté ci-dessus sont pourtant fréquents. En effet, actuellement, la variation entre l'usage citadin du Ccv – surtout par la jeune génération scolarisée – et son emploi rural abonde de plus en plus. Elle peut porter sur la structure grammaticale de l'énoncé ou simplement sur une marque phonique (Cf. Exemples (20) à (25)).

---

CcvST

---

- (20) pamodi /pə'mɔdi/ (RAI) vs pabia di ké<sup>695</sup> /'pɛ'bijɛ'di'ke/ (SC)  
pourquoi pourquoi de quoi  
« Pourquoi » « Pourquoi » (FAP617)
- (21) kenha /'kɛɲɛ/ (RAI) vs txenha /'ʃɛɲɛ/ (SC)  
qui qui  
« Qui » « Qui » (HLI839)
- (22) kuzidu /ku'zidu/ (RAI) vs kusidu /ku'sidu/ (CSM)  
cuit cuit  
« Cuit » « Cuit » (ARI99)
- (23) dja bu kume /'dʒɛ'bu'kume/ (RAI)  
déjà 2s. Manger  
« Tu as déjà mangé. »  
vs  
dja bu kumi /'dʒɛ'bu'kumi/ (CSM)  
déjà 2s. Manger  
« Tu as déjà mangé. » (ARI99)
- (24) pamodi bu ka ta kuzinha /pə'mɔdi'bu'kɛ'tɛku'zɪɲɛ/ (RAI)  
pourquoi 2s. NEG. ASP. Cuisiner  
« Pourquoi tu ne cuisines pas ? »  
vs  
pamodi bu ka ta kusia /pə'mɔdi'bu'kɛ'tɛku'sijɛ/ (CSM)

---

<sup>695</sup> Il s'agit d'un archaïsme.

pourquoi 2s. NEG. ASP. Cuisiner

« Pourquoi tu ne cuisines pas ? » (AZO186)

(25) bu sta bai /ˈbuˈstɐˈbɛj/ ou bu sa bai /ˈbuˈsɐˈbɛj/ (RAI)

2s. ASP. Aller

2s. ASP. Aller

« Tu t'en vas. »

vs

bu káta bai /ˈbuˈkatɐˈbɛj/ ou bu áta bai /ˈbuˈatɐˈbɛj/ (CSM)

2s. ASP. Aller

2s. ASP. Aller

« Tu t'en vas. » (AZO186)

Outre les cas de variation régionale et sociale, on remarque aussi que la langue cap-verdienne prend de plus en plus une coloration lusitanienne, que ce soit au plan lexical (26) ou phonique (27). Certes cette évolution du Ccv touche davantage la population jeune et scolarisée, mais les adultes des centres urbains, les cadres des secteurs public et privé, entre autres, ne sont pas épargnés. En voici deux exemples :

---

CcvST

(26) merkadu /mɛrˈkadu/ vs

marché

« Marché »

pilorinhu /piloˈriɲu/

marché

« Marché » (MAS411)

(27) n sa ta bai

1s. ASP. Aller

« Je vais en Europe » (HLI839)

Ø (PRÉP.·) európa /ˈnˈsɛtɐˈbɛjɛwˈɾɔpɐ/

Europe

vs

subrinhu na

neveu dans + Ø (DEF.)

« Neveu en Europe » (MTI429)

orópa /suˈbrɪɲuˈnɛoˈɾɔpɐ/

Europe

Dans certains usages, le Ccv est même totalement délaissé au profit du portugais (Cf. Exemple (28)).

---

CcvST

---

- (28) *às vezes* /'aʒ'vezɨʃ/ vs *alvês* /al'ves/  
parfois parfois  
« Parfois » « Parfois » (ARI199)

D'un autre côté, les emprunts – surtout en anglais – sont désormais récurrents (29).

---

CcvFG

---

- (29) *xórti* /'ʃɔrti/ vs *kalsón* /kal'sõ/  
short short  
« Short » « Short » (HNP857)

Le PP des individus joue bien évidemment un rôle prépondérant dans leur manière de parler le cap-verdien. Cela est du reste notoire, en particulier chez les locuteurs qui ont vécu à l'étranger pendant quelques années. ARI199, 54 ans, bibliothécaire, est titulaire d'un master 2 en bibliothéconomie fait au Brésil, mais, le plus important à retenir ici, c'est qu'elle y a résidé entre 5 et 10 ans. Aujourd'hui, il est même facile de sentir l'influence du portugais brésilien lorsqu'elle parle la langue cap-verdienne (30).

---

CcvST

---

- (30) *da-n* pa-n *grampia* bu *kistionáriu*<sup>696</sup>  
Donner-PRON. pour-1s. Agrafer POSS. questionnaire  
« Donne-moi ton questionnaire pour que je l'agrafe. » (ARI199)

On constate que le syntagme verbal < CcvST *grampia*, utilisé par ce témoin provient normalement du < pt.br. *grampear* /grẽ'pjar/ qui a pour équivalent le < pt. *agrafar* /ɛgrɛ'far/. Aussi, peut-on émettre l'hypothèse qu'un locuteur cap-verdien habitué au portugais parlé au Portugal utiliserait de préférence le < CcvST *gráfa* /'grafɐ/ (« da-n pa-n gráfa bu kistionáriu. »).

---

<sup>696</sup> /'dẽ'pẽ'grɛ'pjɐ'bukistjo'narju/.



### c. Alternances et mélanges de codes

Le créole des Cap-Verdiens natifs résidant dans l'archipel est aussi marqué par des emprunts lexicaux en français. Le fait que la plupart d'entre eux sont des étudiants ou des enseignants de FLE, ou qu'ils ont vécu ou séjourné en France ou dans certains pays francophones, justifie l'existence de manifestations d'alternance codique pouvant aussi s'expliquer par un phénomène d'amorce ou d'achèvement en français d'un tour de parole en Ccv. Il s'agit habituellement de petits mots usuels ou d'expressions simples (adverbes, locutions adverbiales, prépositions, etc.), instinctivement utilisés, et qui occupent, en général, une position initiale (Cf. Exemples (31) à (34)) ou finale (Cf. Exemples (35) à (38) au sein de l'énoncé construit.

<hr/>				
CcvST				
<hr/>				
(31)	<b>tiens</b>	ali	kel	livru /-ɛ'li'kel'livru/
	tiens	voici	DEF.	livre
	« Tiens, voici le livre ! » (AZO186)			
(32)	<b>est-ce que</b>	bu	ta	ben /--'bu'tɛ'bɛ/
	est-ce que	2s.	ASP.	Venir
	« Est-ce que tu viens/viendras ? » (AZO186)			
(33)	<b>oui</b>	ka	ten	prubléma /-'kɛ'tɛpru'blemɛ/
	oui	NEG.	Avoir	problème
	« Oui, il n'y a pas de problèmes. » (CSI319)			

<hr/>					
CcvFG					
<hr/>					
(34)	<b>d'abord</b>	n	ta	kaba	nha formason <sup>697</sup>
	d'abord	1s.	ASP.	Terminer	POSS. formation
	« D'abord je termine ma formation. » (HNP857)				

<hr/>					
CcvSA					
<hr/>					
(35)	n	ta	dezê	uns	<b>mots</b> /'n'tɛ'dze'ũʃ-/
	1s.	ASP.	Dire	INDEF. PL.	mots
	« Je dis des mots. » (SMT142)				
(36)	es	ta	sinti	<b>chez eux</b> /'ɛʃ'tesĩ'ti--/	

<sup>697</sup> /--'n'tɛ'kabɛ'ɲɛformɛ'sõ/.

3p. ASP. Sentir chez eux  
 « Ils se sentent chez eux. » (XVT642)

---

CcvSV

- (37) pô-l na **frigo** /'pol'ne--/  
 Mettre-PRON. dans + DEF. frigo  
 « Mets-le dans le frigo ! » (AAN115)
- (38) kel-la é un **vrai Cap-Verdien** /'kel'le'e'ũ----/  
 Celui-là Être INDEF. SG. vrai Cap-Verdien  
 « Celui-là, c'est un vrai Cap-Verdien. » (AAN115)

Les notes de terrain présentent aussi deux cas de mélanges de codes dans lesquels le français est entouré du Ccv aussi bien à gauche qu'à droite. Selon le corpus oral constitué, cette position intermédiaire du français en intraphrastique<sup>698</sup> semble néanmoins beaucoup plus rare. D'autre part, on notera que les structures grammaticales qui motivent le changement de code du Ccv vers le français ne sont pas complexes, car elles ne correspondent qu'à des syntagmes nominaux. On pourrait d'ailleurs supposer que le changement subit de code tient au fait que le sujet parlant prend en compte non seulement l'habitus linguistique de son interlocuteur, mais encore sa capacité à se mettre en harmonie avec le contexte de l'échange linguistique. Pour cela, l'adéquation du lexique au message qu'il veut véhiculer détermine certainement son choix du mélange codique.

---

CcvSA

- (39) kel amedjer ka ta fala **un mot de** kriole<sup>699</sup>  
 DEF. femme NEG. ASP. Parler un mot de créole  
 « La femme ne parle pas un mot de créole. » (XVT642)
- (40) nu sa ta mesti un **bouleversement**  
 1p. ASP. Avoir besoin de INDEF bouleversement  
 na pulítika di kabuverdi<sup>700</sup>  
 dans + DEF. politique du Cap-Vert

---

<sup>698</sup> Concernant l'alternance codique intraphrastique et interphrastique, voir notamment les travaux de Gumperz (1989).

<sup>699</sup> /'keləm'dʒer'kə'tɛfə'la---kri'jol/.

<sup>700</sup> /'nu'sɛtɛ'mesti'ũ----'nɛpu'litikɛ'di'kabu'verdi/.

« Nous avons besoin d'un bouleversement dans la politique du Cap-Vert. »  
(HNP857)

Par ailleurs, on signalera, dans cette rubrique, une occurrence d'alternance interphrastique dans laquelle l'alternance porte sur la coexistence de trois langues différentes, assemblées de la façon suivante : portugais + Ccv + français (41).

CcvST				
(41)	<i>em</i>	<i>inglês</i>	nu ta	<b>débrouiller</b> /ˈɛjĩˈglesˈnuˈtɐ---/
	en	anglais	1p. ASP.	débrouiller
« En anglais, on se débrouille. » (ARI199)				

Deux observations s'imposent ici. D'abord, on remarque que l'énoncé est dans sa majorité construit en cap-verdien, ayant à chacune des extrémités deux codes différents. On suppose toutefois que ce genre de structure phrastique n'est pas courant et dépend de quelques facteurs, tels que :

- le poids du contexte sociolinguistique cap-verdien chez certains locuteurs natifs résidents ;  
[Les locuteurs bilingues utilisent naturellement les deux langues au quotidien, multipliant ainsi les cas d'alternance et de mélange entre le Ccv et le portugais.]
- le type d'interlocuteur dans une conversation ;  
[On n'alterne pas forcément les codes de son répertoire linguistique si l'on sait que son interlocuteur n'est pas capable de se mettre en harmonie avec le contexte de l'échange linguistique.]
- le contexte social de la conversation.  
[L'alternance et le mélange de langues interviennent le plus souvent dans les échanges communicatifs informels.]

On notera aussi l'effacement du pronom personnel réfléchi « se » dans le syntagme verbal < fr. *se débrouiller*. Cela est probablement dû à la présence du marqueur temporel < Ccv *ta /tɐ/* qui allonge le segment. Par ailleurs, le choix de la forme infinitive « débrouiller » dans la transcription de l'énoncé est purement optionnel puisque la forme du participe passé (« débrouillé ») est également possible.

En revanche, il semble que ce genre d’alternance codique ne soit acceptable que pour les verbes français du 1<sup>er</sup> groupe<sup>701</sup>. En tout état de cause, ni le corpus ni les notes de terrain ne présentent des cas similaires avec l’utilisation de verbes des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupes de la conjugaison française.

#### d. Alternance codique en rapport de traduction

L’alternance en rapport de traduction est généralement le corollaire d’un calque (lexical ou syntaxique) dans lequel le locuteur recherche une analogie phonique ou syntaxique – qui peut exister ou pas – entre deux codes linguistiques. Dans la plupart des cas, le recours à cette construction langagière entraîne un écart entre la langue de discours initial et celle qui porte l’alternance. Dans l’exemple (42), le mot *élevateur* est un calque du mot < CcvST *elevator/ilevador* /ilèveˈdor/ qui correspond à < fr. *ascenseur*. En utilisant simultanément l’alternance codique et la traduction, le locuteur finit par provoquer un écart lexical par rapport à la langue dominante.

<hr style="width: 100%;"/>			
CcvSV			
(42)	no	bá	panhá Ø (DEF.)
	1p.	Aller	Prendre
			<b>élevateur*</b> /ˈnoˈbapɛˈʝa----/
			ascenseur
			« Allons prendre l’ascenseur ! » (AANI15)

#### 8.1.1.2. En français

La compétence en français des Cap-Verdiens natifs vivant à Praia dépend beaucoup de leur catégorie socioprofessionnelle et du degré d’exposition à cet idiome. Or, grâce à leur PP – cursus en français, enseignants de français, séjours en France et dans certains pays francophones, etc. – ils sont dans l’ensemble capables de s’adapter à diverses situations de communication dans cette langue. Le but des sous-sections qui suivent est donc de présenter l’état du français tel qu’il est parlé par les membres de cette fraction de la population. L’accent est mis en particulier sur l’existence d’invariants ou de variables.

<sup>701</sup> Manque évident d’euphonie avec les verbes français des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> groupes.

### a. Les marques phoniques

#### La prononciation des toponymes<sup>702</sup>

La prononciation des toponymes n'est pas homogène. Certains témoins choisissent de les prononcer avec les habitudes du créole parlé (43) – surtout pour ce qui concerne la toponymie cap-verdienne – mais d'autres optent souvent pour les prononcer avec les habitudes du français parlé (44). Quelques enquêtés<sup>703</sup> alternent même les deux modèles de prononciation.

- (43) « **Assomada** » /ɛso'madɛ/ 0'16, « **Cabeça Carreira** » /kɛ'besɛkɛ'rejrɛ/ 0'18 (AAL113), « **Espinho Branco** » /'spɪnu'brẽku/ 0'29 (ABI129), « **Poilão** » /poj'lẽw/ 0'37 (ALE135), « **Achadinha** » /ɛʃdĩ'ɲɛ/ 0'21, « **Santa Catarina** » /'sẽtɛkɛtɛ'rinɛ/ 0'43 (CAV314), « **Palmarejo** » /pɛlmɛ'rezu/ 0'11, « **Santiago** » /sẽ'tjagu/ 0'27 (CIR399), « **Fogo** » /'fogu/ 1'01 (CTI329), « **Achada Santo António** » /ɛ'ʃadɛ'sẽtuẽ'tɔɲju/ 0'09 (EMT542), « **Cidade Velha** » /si'dadĩ'veʎɛ/ 0'13 (EUC533), « **Monte Grande** » /'mõti'grẽdi/, « **São Filipe** » /'sẽ'filipĩ/ 0'17 (IAR919), « **São Nicolau** » /'sẽniku'lau/, « **São Vicente** » /'sẽvi'sẽti/ 2'12 (ILV934), « **Pensamento** » /pẽsɛ'mẽtu/ 0'26, « **Fogo** » /'fogu/ 3'34 (LDM344).
- (44) « **Santiago** » /sãtja'go/ 0'22, « **Praia** » /pra'ja/ 0'48 (ALE135), « **Praia** » /pra'ja/ 0'10, « **Santiago** » /sãtja'go/ 0'35 (CAV314), « **Praia** » /pra'ja/ 0'31 (CIR399), « **Fogo** » /fo'go/ 0'13 (CTI329), « **Fogo** » /fo'go/ 3'10 (LDM344).

Les noms de lieux non cap-verdiens sont plutôt prononcés avec l'accent français.

- (45) « **Portugal** » /pɔɾty'gal/, « **Suisse** » /'swis/, « **Espagne** » /es'paɲ/, « **Italie** » /ita'li/, « **Pays-Bas** » /pei'ba/, « **Belgique** » /bɛl'ʒik/, « **Togo** » /to'go/, « **Sénégal** » /sɛnɛ'gal/, « **Luxembourg** » /lyksã'bur/ 11'22 (ILV934).

#### L'effacement de certaines consonnes

- la consonne [k] dans toute unité lexicale où elle est précédée d'une voyelle et suivie de la consonne [s]. On peut supposer que cet écart de prononciation viendrait de l'opposition graphie/phonie en portugais dans laquelle soit la

<sup>702</sup> On peut aussi y associer les anthroponymes, comme pour *Pedro Gomes*, prononcé /'pedru'gomʃ/ 2'34 (CAV314).

<sup>703</sup> ALE135, CAV314, CIR399, CTI329, LDM344.

consonne [k] n'existe pas (comme dans < pt. *acento*<sup>704</sup> /e'sêtu/), ou elle est remplacée par une autre articulation consonantique (par exemple la [ʃ], comme dans < pt. *explicar*<sup>705</sup> /ejʃpli'kar/).

- (46) « les cap-verdiens arrivent mieux à **s'exprimer** en créole » 22'12 (ABI129) ; *s'exprimer* est prononcé /sɛspri'me/<sup>706</sup>.
- (47) « j'ai été **sélectionné** pour faire ma formation ici » 1'04 (AGR179) ; *sélectionné* est prononcé /selesjɔ'ne/.
- (48) « comme je devais faire un peu de **traduction** » 9'37 (CAV314) ; *traduction* est prononcé /trady'sjɔ̃/.
- (49) « j'essaie **d'expliquer** même en français » 7'27 (CTI329) ; *d'expliquer* est prononcé /dɛspli'ke/.
- (50) « on risque même de perdre **l'accès** aux voitures » 1'53 (EMD544) ; *l'accès* est prononcé /la'se/.

- la consonne [p] dans le mot < fr. *Cap-Vert* /kap'veʁ/ et l'adjectif de nationalité < fr. *cap-verdien* /kap'veʁ'djɛ̃/ et ses dérivés<sup>707</sup>, et dans le mot < fr. *adopter*<sup>708</sup> /adɔp'te/.

- (51) « **cap-vert** » 26'11 (ABI129) ; *cap-vert* est prononcé /ka'veʁ/.
- (52) « je me sens **cap-verdienne** » 15'42 (EMT542) ; *cap-verdienne* est prononcé /kavɛʁ'djɛ̃n/.
- (53) « c'était les étudiants **cap-verdiennes** mêmes » 8'00 (LDM344) ; *cap-verdiennes* est prononcé /kavɛʁ'djɛ̃n/.
- (54) « qui ont **adopté** le pays » 18'48 (ILV934) ; *adopté* est prononcé /adɔ'te/.

Il existe cependant des variables. Par exemple, chez le témoin *FLM634*, on ne retrouve pas ce genre d'écarts de prononciation (Cf. Exemples (55) et (56)).

- (55) « **des accents** différents » 2'58 (*FLM634*) ; *des accents* est prononcé /dezak'sã/.

---

<sup>704</sup> Accent.

<sup>705</sup> Expliquer.

<sup>706</sup> Toutefois, on notera que l'on retrouve ce type de prononciation dans le sud de la France.

<sup>707</sup> Dans ce cas, il est possible que ce phénomène advienne de l'effacement du [b] à travers les lexies < CcvST *Kauberdi* /kaw'berdi/ et < CcvST *kauberdianu* /kawber'djɛ̃nu/, encore que les mots < CcvST *Kabuverdi* /kabu'verdi/ et < CcvST *kabuverdianu* /kabuver'djɛ̃nu/ existent aussi.

<sup>708</sup> Idem pour la remarque concernant la consonne [k].

- (56) « **cap-verdienne** » 14'50 (FLM634) ; *cap-verdienne* est prononcé /kapvɛr'djɛn/.
- (57) « le **contexte** permet de parler français » 18'30 (LDM344) ; *contexte* est prononcé /kɔ̃'tɛst/. Mais plus loin, ce témoin corrige lui-même la prononciation de ce mot (Cf. Exemple (58)).
- (58) « dans un **contexte** » 35'48 (LDM344) ; *contexte* est prononcé /kɔ̃'tɛkst/, d'où la différence entre la connaissance du schéma articulatoire d'une unité lexicale et sa prononciation dans la production du langage parlé.

– la consonne [t] dans le mot < fr. *maintenant* /mɛ̃t(ə)'nɑ̃/.

- (59) « jusqu'à **maintenant** » 5'12 (CEI359),
- (60) « **maintenant** les points sont accés sur la communication » 4'52 (CTI329) ; *maintenant* est prononcé /mɛ̃'nɑ̃/.

#### Autres consonnes effacées (cas isolés)

– la consonne [g] dans le mot < fr. *exemple* /ɛ'gzɑ̃pl/. Ici aussi, on peut supposer que l'écart provient de l'opposition graphie/phonie du mot < pt. *exemplo* prononcé /i'zɛ̃plu/.

- (61) « par **exemple** » 14'12 (CTI329) ; *exemple* est prononcé /e'zɑ̃pl/.

– la consonne [s] dans le mot < fr. *lorsque* /lɔ̃ʁsk(ə)<sup>709</sup>. On postule que l'effacement de cette consonne viendrait des expressions < CcvST *óra ki* /'ɔ̃ʁɛ'ki/ ou < CcvSV *óra ke* /'ɔ̃ʁɛ'ki/, équivalentes du < pt. *quando* /'kwɛ̃du/.

- (62) « **lorsqu'on** lise beaucoup **lorsqu'on** écoute le français » 21'09 (CTI329) ; *lorsqu'on* est prononcé /lɔ̃ʁ'kɔ̃/.

– les consonnes [k] et [t] de la graphie « -ct » en position finale de syllabe, dans le mot < fr. *contacts* /kɔ̃'takt/ (apocope).

- (63) « les **contacts** ont été faits plutôt en français qu'en anglais » 3'55 (MAS411) ; *contacts* est prononcé /kɔ̃'ta/.

<sup>709</sup> Dans toutes les transcriptions du même genre, la place de l'accent dépend de la prononciation ou pas du phonème [ə].

### Le schwa

- une tendance à le remplacer par la voyelle mi-fermée non arrondie [e], en position initiale dans un mot, ou dans les mots monosyllabiques.

- (64) « **depuis** » 10'33 (AGR179) ; *depuis* est prononcé /de'pɥi/, « **besoin** » 18'37 (AGR179) ; *besoin* est prononcé /bez'wẽ/.
- (65) « au **secondaire** » 24'14 (CAV314) ; *secondaire* est prononcé /segɔ'dɛr/.
- (66) « j'ai **demandé** des renseignements » 13'43 (LDM344) ; *demandé* est prononcé /demã'de/.
- (67) « j'ai commencé à parler **le** français le portugais » 1'22 (DLL433) ; *le* est prononcé /'le/.
- (68) « **je** parle le créole » 14'13 (EMT542) ; *je* est prononcé /'ze/.

- il est prononcé à l'intérieur d'un mot, alors qu'il est précédé d'une seule consonne prononcée.

- (69) « je ne sais pas comment vous expliquer **clairement** » 18'17 (CTI329) ; *clairement* est prononcé /klarə'mã/.

### Le remplacement de certains phonèmes<sup>710</sup> par d'autres

- [y] par [u]

- (70) « s'ils vivent la **culture** francophone » 17'02 (MAS411) ; *culture* est prononcé /kul'tyR/<sup>711</sup>.
- (71) « tous les **documents** écrits sont en portugais » 11'37 (EMT542) ; *documents* est prononcé /dɔku'mã/.
- (72) « souvent on **discute** entre nous » 17'35 (EMD544) ; *discute* est prononcé /dis'kut/.

- [ø] par [o]

- (73) « si tu **veux** on **peut** faire le cours ensemble » 43'25 (CIR399) ; *veux* est prononcé /'vo/, *peut* est prononcé /'pø/.
- (74) « les portugais ont un accent un peu différent » 29'10 (EMD544) ; *peu* est prononcé /'po/.

---

<sup>710</sup> Il s'agit essentiellement de voyelles orales et nasales.

<sup>711</sup> Ou même /ku'tyR/.



- [ø] par [e]

(75) « avec mes **deux** frères qui restent » 2'53 (EMD544) ; *deux* est prononcé /'de/.

- [ẽ] par [ã] et [ã] par [ẽ]

(76) « on est beaucoup **influencé** par la chaîne brésilienne » 16'58 (EMT542) ; *influencé* est prononcé /ãfluẽ'se/.

- [ã] par [ẽ] ou par [ẽ]

Il arrive souvent que les articulations vocaliques nasales soient prononcées comme celles du Ccv, c'est-à-dire avec un degré d'aperture plus grand que celui des nasales du français (Cf. Exemples (77) et (78)).

(77) « dans le domaine de la **présentation** » 12'48 (EMD544) ; *présentation* est prononcé /prezẽta'sjõ/.

(78) « j'ai fait **un an** ici » 6'56 (ILV934) ; *un an* est prononcé /œ'nẽ/.

#### Autres types d'écarts articulatoires

- le graphème « c » du mot < fr. *secondaire* /s(ə)gõ'dɛr/ est prononcé avec le phonème [k] au lieu du [g]. Cet écart proviendrait de la prononciation du mot < pt. *secundário* /sikũ'darju/.

(79) « à l'école **secondaire** » 5'16 (AAL113), « au **secondaire** » 4'03 (EUC533), « quand j'ai quitté l'école **secondaire** » 3'41 (IAR919), « pour l'enseignement **secondaire** » 4'21 (MAS411) ; *secondaire* est prononcé /səkõ'dɛr/.

Sauf pour le témoin *FLM634* chez qui l'écart ne se vérifie pas (Cf. Exemple (80)).

(80) « à l'école **secondaire** » 3'52 (*FLM634*) ; *secondaire* est prononcé /səgõ'dɛr/.

- certains écarts articulatoires concernent l'utilisation de consonnes autres que celles dites de liaison (81) à (83) ou alors l'ajout inapproprié d'une consonne de liaison (84) et (85). On peut supposer, en ce qui concerne la deuxième situation, que l'écart proviendrait d'une confusion grammaticale qui partirait du choix erroné de l'unité lexicale (*leurs* pour (84) et *tous* pour (85)). Autrement dit, la structure morphosyntaxique inappropriée d'un énoncé peut avoir une influence

sur sa réalisation phonologique. C'est aussi le cas en (86), car il semble que l'écart par du choix incorrect de l'auxiliaire « avoir » (ont) à la place de l'auxiliaire « être » (sont).

- (81) « comme ça ils vont apprendre à\* **bas âge** » 29'22 (ALE135) ; *bas âge* est prononcé /ba'saʒ/.
- (82) « par exemple **quand il** y a des gens chez nous » 6'08 (CTI329) ; *quand il* est prononcé /kɑ̃'dil/.
- (83) « **quand elle** téléphone » 8'43 (EUC533) ; *quand elle* est prononcé /kɑ̃'dɛl/.
- (84) « cette appellation francophone **leur appartient** aussi » 33'20 (EMD544) ; *leur appartient* est prononcé /lœrza'pa'ʁtjɛ̃/.
- (85) « quinze ans après ils vont presque **tout oublier** » 17'45 (EUC533) ; *tout oublier* est prononcé /tuzubli'ʒe/.
- (86) « même qu'**ils ont nés** là-bas\* » 16'12 (CEI359) ; *ils ont nés* est prononcé /ilzɑ̃'ne/. On suppose que l'écart de prononciation aurait pu être évité sans la confusion des auxiliaires.
- l'effacement de la semi-voyelle [ɥ] dans le mot < fr. *puis* /'pɥi/.
- (87) « et **puis** » 18'20 (ILV934) ; *puis* est prononcé /'pi/.
- l'effacement de la semi-voyelle [j] dans le syntagme verbal < fr. *étudier* /ety'dje/.
- (88) « pour **étudier** » 3'09 (CTI329) ; *étudier* est prononcé /ety'de/.
- un phénomène d'aphérèse dans le mot < fr. *espagnol* /ɛspa'ɲɔl/. L'aphérèse correspond à la chute d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes au début d'un mot.
- (89) « **espagnol** ça vient dans\* la télé » 5'38 (CEI359) ; *espagnol* est prononcé /spa'ɲɔl/.
- la prononciation des consonnes muettes [k] et [t] relatives à la graphie « -ct » en position finale du mot < fr. *aspect* /as'pɛ/.
- (90) « sur l'**aspect** cultural\* » 16'57 (CEI359) ; *aspect* est prononcé /as'pekt/.

## Des habitudes de prononciation identiques au français métropolitain

- l'emploi du « *chui* » – je + suis.

Il paraît intéressant de noter qu'en dépit des écarts attestés chez les témoins du Terrain 1, quelques-uns d'entre eux ont pourtant incorporé les habitudes de prononciation de la séquence « *je + suis* » utilisée dans le langage parlé en France métropolitaine. On remarquera que les Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel ont la possibilité d'être exposés à ce type de prononciation parce qu'ils ont des contacts avec des Francophones (y compris avec les Cap-Verdiens de retour de France ou de certains pays francophones), mais aussi à travers certains programmes qui passent sur TV5 Monde Afrique ou RFI.

- (91) « **je suis** parti en [NPAYS] » 09'08 (ABI129), « **je suis** même pas née à l'hôpital » 0'24 (CAV314), « **je suis** contre » 19'59 (CEI359), « moi **je suis** née ici au [NPAYS] » 0'06 (EUC533) ; *je suis* est prononcé /'ʃɥi/.

- la prononciation de l'adjectif < fr. *petit* /p (ə) ti/ (chute du schwa).

Ici aussi, on constate dans certains cas une prononciation familière comparable à celle des Français natifs.

- (92) « juste des **petits** mots passagers » 1'16 (CAV314), « il est tout **petit** » 16'53 (DLL433), « c'était un **petit** peu la mise à niveau » 5'02 (ILV934) ; *petit* est prononcé /'pti/.

### **b. Les marques lexicales**

#### L'alternance et le mélange de codes

Elle concerne le plus souvent des unités lexicales de la langue lusitanienne – sauf en (97) avec une occurrence du Ccv – qui sont soit ancrées dans les habitus linguistiques des locuteurs natifs (signes algébriques, mathématiques, chiffres, etc.), soit difficiles à traduire dans une logique de pensée française (certaines tournures habituelles). Elles occupent des positions variables au sein des énoncés, mais surtout en milieu et en fin de phrase.

- (93) « le responsable de RCV +<sup>712</sup> » (AMR149) ; le signe « + » est prononcé < pt. *mais* /'majʃ/ et non < fr. *plus* /'plys/.

---

<sup>712</sup> Rádio Cabo Verde Jovem (Une division de Radio du Cap-Vert destinée surtout au public jeune).

- (94) « même si tu as que **décimo segundo (12<sup>o</sup>) ano** » 27'21 (CAV314) ; 12<sup>o</sup> ano correspond à la prononciation /'desimusi'gũdu'õnu/ et veut dire < fr. douzième année<sup>713</sup>.
- (95) « le français je l'ai appris à **ciclo preparatório** à l'époque » 3'29 (ALE135) ; *ciclo preparatório* /'siklupripere'tõrju/ (Cf. p. 299) correspond à < fr. cycle préparatoire.
- (96) « il y a souvent des **pequenos** problèmes » (AID194) ; *pequenos* /pi'kenũs/ correspond à < fr. petits.
- (97) « oui **ma** on va parler plutôt le français » 18'02 (EUC533) ; *ma* /'mõ/ correspond à une dérivation de < CcvST *mas* /'mõs/ et signifie < fr. mais.

### L'alternance codique en rapport de traduction

Comme cela a été dit plus haut (Cf. Chapitre VIII, sous-section 8.1.1.1., d.), on retrouve aussi en français des exemples de calques lexicaux<sup>714</sup> qui résultent de la traduction d'une langue vers une autre (en ce cas du portugais vers le français) et qui en principe se traduisent par un écart de langage. La compréhension de tels énoncés devient ainsi partielle pour tout interlocuteur dont l'habitus linguistique ne s'harmonise pas avec ce genre de dérivation lexicale.

- (98) « quand je fais des **pesquisas** » (AID194) ; *pesquisas* correspond à la traduction de < pt. *pesquisas* /pi'ʃkizõs/ qui veut dire < fr. recherches.
- (99) « je fais de la **digitalisation** » (MTI429) ; *digitalisation* correspond à la traduction de < pt. *digitalização* /diʒitelize'sõw/, un terme provenant lui-même de l'anglicanisme (*digital*), et veut dire < fr. numérisation.
- (100) « je n'ai pas trouvé de **vague** » (FAM614) ; *vague* correspond à la traduction de < pt. *vaga* /'võgõ/ qui veut dire < fr. place.
- (101) « après il faudra **reposer** des cours » (ORE695) ; *reposer* correspond à la traduction de < pt. *repor* /ri'põr/ qui veut dire < fr. rattraper.
- (102) « ici au [NPAYS] il y a trop de **parages** » (JRO196) ; *parages* correspond à la traduction de < pt. *paragens* /põ'razõjõs/ qui veut dire < fr. arrêts (de jeu).
- (103) « ils étaient **dinamarqués** » (EIL593) ; *dinamarqués* correspond à la traduction de < pt. *dinamarquês* /dinõmõr'kõs/ qui veut dire < fr. Danois.
- (104) « cela **influencie** beaucoup surtout sur les **avaliations** » 23'55 (ABI129) ; *influencie* correspond à la traduction de < pt. *influençia* /õflwõ'sijõ/ qui veut dire < fr. influence,

<sup>713</sup> Correspond à la Terminale en France.

<sup>714</sup> Qui impliquent nécessairement une analogie phonique.

*avaliations* correspond à la traduction de < pt. *avaliações* /əvəljɐ'sõjʃ/ qui veut dire < fr. *évaluations*.

- (105) « pour pouvoir **méliorer** ma prononciation » 13'58 (AGR179) ; *méliorer* correspond à la traduction de < pt. *melhorar* /mi'lu'ra/ qui veut dire < fr. *améliorer*. En réalité, il ne s'agit donc pas d'une aphérèse, mais d'une alternance de codes associée à une traduction, d'où l'écart.
- (106) « j'ai travaillé aussi dans une **papelerie** » 3'06 (EMT542) ; *papelerie* correspond à la traduction de < pt. *papelaria* /pəpɨlɐ'riɐ/ qui veut dire < fr. *papeterie*.

### Le choix inapproprié du vocabulaire en rapport de traduction

On retrouve dans de nombreuses circonstances, des productions langagières construites sur la base d'une traduction littérale (du portugais ou du Ccv vers le français), et qui découle sur un choix lexical inapproprié. On notera que dans ce cas, même si l'écart est flagrant, l'énoncé reste *a priori* parfaitement compréhensible.

- (107) « je suis allée à la police **faire** plainte » (MRE495) ; *faire* (plainte) correspond ici à la traduction de < CcvSV. *fazê* (*keixa*) /fə'ze'kejʃɐ/, et doit être traduit par < fr. *porter plainte*.
- (108) « il va **laisser** de voter » (FAM614) ; *laisser* (de voter) correspond à la traduction de < CcvST. *dexa* (*di vota*) /'deʃɐ'di'votɐ/ ou < pt. *deixar* (*de votar*) /dɛj'ʃar'di'vutar/ et doit être traduit par < fr. *arrêter de voter*.
- (109) « **j'attends** le téléphone tous les jours » (ILR938) ; *j'attends* (le téléphone) correspond ici à la traduction de < CcvST. *n ta atende* (*telefoni*) /'n'tɐv'tɛdetɐlɐ'foni/ ou < pt. *atender o telefone* /ətɛ'dɐr'utɨli'fɔni/, et doit être traduit par < fr. *répondre au téléphone*.

Il peut aussi arriver que le choix inapproprié du vocabulaire ne soit pas en rapport avec la traduction.

- (110) « quand je **vois\*** la télé » 13'10 (EUC533) ; là où il faudrait dire « quand je regarde la télé ».

### c. Les marques morphosyntaxiques

#### L'omission des articles définis

L'article défini masculin singulier est souvent omis devant un nom de pays ou un nom inanimé (en général, pour parler des langues). Il ne faut pas oublier que contrairement au français ou au portugais, le système d'article en Ccv omet les articles définis « le », « la », « les », et « l' » habituellement placé devant les noms de pays<sup>715</sup> ou de langues (Ex : *n konxe* Ø (DEF.) *Fransa* /'n kōʃe'frɛsɐ/ « je connais la France », *n prende* Ø (DEF.) *fransês* /'n'prɛde'frɛsɐ/ – « j'ai appris le français »). On suppose donc que l'omission récurrente de l'article défini chez les Cap-Verdiens natifs vivant au Cap-Vert puisse venir de ce phénomène linguistique. Par ailleurs, certaines omissions pourraient être en rapport avec une traduction inappropriée (Cf. Exemple (115)).

(111) « j'ai **connu portugal** » 1'29 (CAV314)

(112) « mon pays d'origine **c'est cap-vert** » 19'50 (CTI329)

(113) « **seulement cap-vert** » 4'48 (EUC533)

(114) « j'**utilise créole**, j'**utilise aussi français** » 9'41 (ALE135)

(115) « on s'habille pas **de même façon** » 29'10 (ABI129) ; *de même façon* viendrait de l'expression < pt. *da mesma maneira* /'da'mɐzmɐmɐ'nɐjɾɐ/, dans laquelle « *da* » est une contraction de « *de + a* », c'est-à-dire « *de + la* » en français.

#### L'utilisation inappropriée des articles définis

En revanche, l'article défini est parfois utilisé de façon inappropriée, ou là où son emploi n'est pas nécessaire.

(116) « moi j'ai opté pour **le enseignement** » 2'57 (CEI359), « j'ai enseigné **le anglais** » 12'35 (CIR399) ; omission d'élision.

(117) « malgré **la manque** du\* temps » 23'11 (CTI329) ; article défini masculin singulier à utiliser.

---

<sup>715</sup> Et de villes, d'îles, etc.

(118) « j'écoute **le TV5 Monde** pour améliorer<sup>716</sup> **le compréhension** orale » 7'56 (DLL433) ; l'article est inutile avec *TV5 Monde*, et avec *compréhension*, il faut utiliser l'article défini féminin singulier.

#### Le choix inapproprié des prépositions

Les divergences de langage concernent l'utilisation de la plupart des prépositions.

(119) « à l'époque c'est plutôt **à** la base de la grammaire » 4'24 (ALE135)

(120) « **dans** l'internet » 7'55 (CEI359)

(121) « **dans** le quotidien on utilise le créole » 28'27 (CIR399)

(122) « c'est celui qui est parlé **pour** la plupart des gens de [NÎLE] » 25'00 (EMD544)

(123) « souvent on a tendance **de** réfléchir **sur** le portugais » 24'10 (EMD544)

#### L'utilisation partielle ou inappropriée de la négation

On constate deux types d'emploi de la négation chez ces individus :

- une utilisation dans laquelle soit la particule « ne », soit la particule « pas » est omise.

(124) « **j'ai pas** les mêmes habitudes langagiers qu'eux » 18'55 (CAV314)

(125) « **je l'utilisais pas** » 5'24 (CIR399)

(126) « moi **je n'aimerais** y aller » 2'31 (DLL433)<sup>717</sup>

(127) « ou même **ils ne savent parler** le cap-verdien » 35'18 (EMD544)

- une utilisation marquée par une construction grammaticale morphologiquement inappropriée.

(128) « le créole **n'a pas la peine** d'étudier » 9'29 (CTI329) ; il faut comprendre : « Ce n'est pas la peine d'étudier le créole. ».

(129) « malgré le fait **de ne comprendre pas** tous\* les choses » 23'21 (EMD544) ; il faut comprendre : « Malgré le fait de ne pas tout comprendre. ».

(130) « tu **n'arrives pas** à comprendre **rien** » 7'04 (AAL113) ; il faut comprendre : « Tu n'arrives pas à comprendre quelque chose. ».

---

<sup>716</sup> Prononcé /amejɔ're/.

<sup>717</sup> Ici, le témoin souhaite dire : « Moi, je ne voulais pas y aller. ».

(131) « mais **rien pour dire** que je me sens à l'aise pour parler tous les mots » 5'25 (EUC533) ; il faut comprendre : « Mais pas pour dire que je me sens à l'aise pour parler tous les mots. ».

Dans les deux cas, il semble néanmoins que les énoncés produits soient parfaitement compréhensibles.

#### Les confusions de genre, de nombre, de flexion, etc. (problèmes d'accord)

Les problèmes d'accord concernent les articles, les adjectifs, les substantifs, les pronoms, etc.

(132) « j'ai commencé à étudier l'anglais à partir **du** neuvième année » 3'13 (AAL113)

(133) « c'était **l'ancien** année zéro » 12'07 (CIR399)

(134) « s'ils ont des racines **cap-verdiens** » 18'49 (CTI329)

(135) « **tout** ma vie scolaire c'était en portugais » 15'18 (EMT542)

(136) « ils sont nés aussi dans **une** quartier de [NLOC] » 0'31 (EUC533)

(137) « j'ai **des** familles ici » 5'28 (FLM634)

(138) « mais c'était pas **ma** choix » 19'18 (MAS411)

#### Les écarts de conjugaison

– avec les auxiliaires (choix inapproprié ou omission).

(139) « **j'ai resté** là-bas dix jours » 7'53 (MAS411)

(140) « même **s'ils n'ont pas nés** ici » 14'10 (DLL433)

(141) « il est né mais **il vécu** au [NPAYS] » 26'45 (LDM344)

(142) « **je l'appris** à l'école primaire » 4'24 (DLL433)

(143) « jusqu'à maintenant **j'ai rien parti** » 5'12 (CEI359) ; ici, il faut comprendre : « Jusqu'à maintenant je ne suis pas parti (ailleurs). »

– avec la concordance des temps.

(144) « il arrive que parfois **ils n'ont pas** le vocabulaire » 25'33 (ILV934)

(145) « je voulais que mes enfants **apprennent** les langues étrangères » 21'49 (IAR919)

(146) « si j'avais l'opportunité je le **faisais** » 21'17 (IAR919)

#### L'emploi transitif au lieu de l'emploi intransitif et inversement

(147) « ma fille je pense **l'apprendre** bien\* le français » 34'01 (ABI129)



- (148) « on **les a expliqués** notre situation » 13'58 (LDM344)
- (149) « les conditions du pays là où il est ne **l'ont pas permis** d'apprendre le créole » 23'19 (CAV314)
- (150) « je **leur trouve** plutôt cap-verdiens » (AZO186)

#### Le choix inapproprié des pronoms relatifs

On constate chez les Cap-Verdiens natifs résidant dans l'archipel, une forte tendance à utiliser le pronom relatif « que ». Dans l'échantillon, la majorité des cas mènent à des écarts de langage.

- (151) « j'avais des parents **que** venaient souvent de France » 2'52 (LDM344)
- (152) « avec ce **que** se fait » 20'46 (ILV934)
- (153) « il y a des choses **que** sortent » 6'28 (FLM634)
- (154) « celui **que** montre la\* identité » 18'15 (EMT542)
- (155) « l'usage des langues **dont** nous mentionnons » 30'17 (EMD544)
- (156) « avec par exemple les étudiants **qu'**ont été dans la même classe » 20'54 (ALE135)

#### L'emploi de « c'est + adjectif »

Lorsque « c'est » (où « c' » est un pronom démonstratif neutre de reprise ou un déictique) est suivi d'un adjectif au neutre, sa forme est obligatoirement au masculin (de Salins, *op. cit.*). Toutefois, on constate que chez les membres de cette fraction de la population, l'adjectif a parfois les caractéristiques phoniques du féminin<sup>718</sup>. Cela dit, il ne faut pas exclure la possibilité d'une interférence avec le Ccv ou le portugais, ou d'une influence de la forme écrite du portugais (< pt. *importante* /ĩpor'tẽti/ ou *diferente* /difi'rẽti/).

- (157) « la langue **c'est** toujours **importante** » 5'00 (AAL113)
- (158) « **c'est** tout à fait **différente** » 25'23

#### Autres divergences de langage

- la confusion entre **il/elle est de...** et **c'est... de**.

- (159) « ma mère **c'est** de [NLOC] » 0'53 (AAL113)

---

<sup>718</sup> Prononciation de la consonne finale [t].

- la confusion entre **ce que...** et **qu'est-ce que...**

(160) « quand moi j'écris je sais **qu'est-ce que** j'écris » 9'25 (AAL113)

(161) « que\* ne comprend pas **qu'est-ce que** je veux dire » 36'03 (LDM344)

- la confusion entre **tenir compte de...** et **prendre en compte...**

(162) « ça c'est une tâche **que** je vais **tenir en compte** » 5'40

- l'emploi des pronoms personnels réfléchis : entre utilisation inappropriée et omission.

(163) « **je me suis entré** à l'université » 4'44 (AAL113)

(164) « moi **je suis m'inscrit** dans une université » 3'25 (EUC533)

(165) « **je débrouillais** avec un peu d'anglais » 6'45 (AAL113)

(166) « même **sans rendre compte** » 20'15 (MAS411)

- la place des adverbes avec un temps composé (entre l'auxiliaire et le passe composé).

(167) « **j'ai compris bien** comment ça fonctionne » 8'44 (DLL433)

- le pronom « en » utilisé de façon inappropriée ou en remplacement du pronom « le ».

(168) « j'**en** ai quatre **frères** » 0'57 (CAV314)

(169) « j'**en** parle du matin jusqu'au soir » 11'01 (CAV314) ; ici, le témoin veut dire : « Je le parle du matin au soir. ».

#### Autres constructions assises sur le portugais et/ou le Ccv

- l'emploi de **même que...** à la place de **même si...**

L'expression « Même que » vient de < pt. *mesmo que* /'mɛzmu 'ki/ ou de < CcvST *mésmu ki* /'mesmu 'ki/.

(170) « **même qu'ils** ont\* nés là-bas » 16'12 (CEI359) ; il faut comprendre « Même s'ils sont nés là-bas ».

(171) « **même qu'elle** ne comprend pas » 7'29 (CTI329) ; il faut comprendre « Même si elle ne comprend pas ».

- l'emploi de **mais oui...** à la place de **mais plutôt...**

« Mais oui » vient de < pt. *mas sim* /'mɛʃ'sĩ/.

(172) « moi je les considère pas cap-verdiens **mais oui** fils de cap-verdiens » 26'37 (ABI129)

- l'emploi de **depuis que...** avec le sens de **desde que...**

Dans certaines constructions l'expression < pt. *desde que* /'dɛʒdi'ki/ ne signifie pas « depuis que ».

(173) « **depuis qu'**ils vivent ici oui » 15'36 (FLM634) ; il faut comprendre : « Du moment qu'ils vivent ici, oui. » ou « Dès l'instant qu'ils vivent ici, oui. ».

#### Des constructions ou productions typiquement françaises

Le rapport entre PP et productions est primordial pour bien comprendre la compétence de ces individus en français. Des facteurs tels que la mobilité internationale – surtout lorsqu'il s'agit de séjours en France ou dans les pays francophones – et la qualité de réception de la langue contribuent beaucoup à la définition de cette compétence. Les exemples suivants prouvent bien que chez certaines personnes, le type d'exposition à la langue française, conséquence de leur PP, a participé ou participe de leur degré de compétence dans ce code linguistique.

(174) « **ça va de soi** » (DMD444)

(175) « **ça n'engage que moi** » 23'37 (ILV934)

(176) « **ouais**<sup>719</sup> » 1'49 (FLM634), 2'44 (ALE135)

(177) « la grammaire **pure et dure** » 1'51 (CEI359)

(178) « pendant la **récré**<sup>720</sup> » 3'14 (ALE135)

<sup>719</sup> L'emploi de cette interjection familière à la place de « oui » pour répondre aux questions posées par l'enquêteur est une marque de l'exposition à la langue française.

<sup>720</sup> Abréviation familière de < fr. *récréation*.

## 8.1.2. Le cas des témoins du Terrain 2

### 8.1.2.1. En Ccv

La compétence des Cap-Verdiens de retour de la diaspora en créole peut être analysée sur la base de deux paramètres qui s'entrecoupent nécessairement : l'avant et l'après installation aux îles du Cap-Vert. Dans l'analyse qui suit, je m'intéresse surtout à la période qui précède leur établissement dans l'archipel. On rappellera d'emblée que la majorité des individus de cette fraction de la population parlaient déjà le créole – avec la famille, mais aussi avec les membres de la communauté de Cap-Verdiens résidant dans le pays d'accueil (Cf. Chapitre VII, section 7.2., Rubrique *Acquisition des langues*) – avant leur arrivée dans le pays. Toutefois, il est question ici d'un créole marqué par le conservatisme des migrants dont on retrouve quelques rares exemples aujourd'hui encore.

---

CcvST

---

#### (179) lors d'une conversation

na	[NVILLE]	nu	ta	fla (ba)	kaleron <sup>721</sup>
à + Ø (DEF.)	[NVILLE]	1p.	ASP.	Dire (ANT.)	chaudron

« À [NVILLE], on disait chaudron. » (PAE715)

Mais, ces individus vivaient dans des contextes sociaux dans lesquels cohabitaient plusieurs langues. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle leur créole était teinté par la société locale, par le parler local. En ce qui concerne les Cap-Verdiens de Dakar – le groupe qui rassemble le plus grand nombre de témoins – trois phénomènes langagiers sont à mettre en exergue : l'alternance codique, le mélange de codes, et les manifestations de traduction liées au bilinguisme des enquêtés.

#### a. Alternance codique

Les phénomènes d'alternance codique attestés concernent uniquement deux langues : le français et le wolof. Cela dit, les constructions *Ccv – français* semblent être plus courantes que les combinaisons *Ccv – wolof*. Cela pourrait être dû au fait qu'au Sénégal, la principale langue

---

<sup>721</sup> /'ne-´nu´te´flabɛ´kalerõ/.

de socialisation de ces individus était le français. En tout cas, dans les enregistrements conduits en français, la présence du cap-verdien est pratiquement nulle, alors que le wolof est inexistant. Il a donc fallu recourir aux situations de la vie ordinaire avec quelques témoins pour témoigner certaines occurrences. Par ailleurs, on notera l'existence d'énoncés du type *français – Ccv*, mais dans lesquels, la langue de pensée semble être le Ccv (Cf. Exemple (185)). Quoi qu'il en soit, il apparaît clairement que ces constructions langagières ne sont admises qu'entre locuteurs qui partagent les mêmes habitus linguistiques.

– les constructions *Ccv – français*

En premier lieu, l'alternance peut porter sur un seul élément placé en fin d'énoncé, pouvant être une unité lexicale de type SN (180) ou SV (181). Elle est souvent aussi le corollaire d'une lexie que la langue cap-verdienne ne nomme pas ou nomme différemment (182).

<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>					
CcvST					
<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>					
(180)	el	ki	sa ta	da (ba)	Ø (DEF.) <b>avis</b> <sup>722</sup>
	3s.	REL.	ASP.	Donner (ANT.)	avis
« C'est lui qui donnait un avis. » (MRR259)					

<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>					
CcvSV					
<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>					
(181)	ten	tude	ise	pa	<b>franchir</b> /'tẽ'tud'is'pẽ--/
	Avoir	tout	cela	pour	franchir
« Il y a tout cela à franchir. » (JUL133)					

S'agissant de l'exemple (181) ci-dessus, deux remarques importantes sont à retenir. La première concerne l'emploi du mot < CcvSV *ise* /'is/ (proche de < pt. *isso* /'isu/) qui illustre bien la tendance de la langue cap-verdienne à s'attribuer davantage aujourd'hui les propriétés de la langue lusitanienne. Une expression comme < CcvSV *ese-li* /'es'li/ semble beaucoup plus compatible avec l'essence du cap-verdien. La deuxième remarque se rapporte à l'utilisation du verbe < fr. *franchir*. On constate que malgré le passage d'un code linguistique à un autre, le locuteur a conservé sa forme infinitive. Cela démontre qu'il existe chez les Cap-Verdiens une certaine capacité à maintenir la structure de base des langues qu'ils emploient y compris lorsqu'ils se trouvent face à des phénomènes langagiers tels que ceux décrits ici.

<sup>722</sup> /'el'ki'sẽ'tẽ'dabẽ--/.

---

**CcvSV**

---

(182)	ki-n	ten	nha	<b>baccalauréat</b> /ˈkĩˈtẽˈɲe-----/
	REL.-1s.	Avoir	POSS.	baccalauréat

«... que j'ai mon baccalauréat. » (FAE615)

En deuxième lieu, l'alternance peut aussi porter sur un ensemble d'éléments pas nécessairement plus complexe.

---

**CcvST**

---

(183)	bu	ta	fase-n	<b>le lit s'il te plaît</b> <sup>723</sup>
	2s.	ASP.	Faire-PRON.	le lit s'il te plaît

« Tu me fais le lit, s'il te plaît ? » (LUA331)

(184)	n	fase-l	<b>en cours du soir</b> <sup>724</sup>
	1s.	Faire-PRON.	en cours du soir

« Je l'ai fait en cours du soir. » (ATT122)

– les constructions *Ccv – wolof*.

Elles semblent être plus rares, ce qui donne l'impression que les locuteurs ont plutôt tendance à alterner la langue cap-verdienne avec les langues de plus grande portée internationale comme le français ou le portugais. Dans l'exemple dont on dispose, le mot < wol. *neex* correspond à un adjectif placé en fin d'énoncé et associé au verbe < *Ccv sta* /ˈstɛ/.

---

**CcvST**

---

(185)	kel	pexi	sta	<i>neex</i> /ˈkelˈpeʃiˈstɛ-/
	DEF.	poisson	Être	bon

« Le poisson est bon. » (LUA331)

– les constructions *français – Ccv*.

Elles semblent correspondre à une phrase entièrement pensée en Ccv, mais qui commence par une unité lexicale (de type SN) en français. Cette hypothèse est émise sur la base de l'absence d'autres éléments linguistiques (i.e. une préposition et/ou un déterminant) à gauche du SN.

---

<sup>723</sup> /ˈbuˈtɛfɛˈsɛ-----/.

<sup>724</sup> /ˈnɛfɛˈsɛl-----/.

CcvST					
(186)	<b>avion</b>	e	sô	un	maléta /--'e'so'ũmɛ'letɛ/
	avion	Être	seulement	INDEF. SG.	mallette
	« Dans l'avion, c'est seulement une mallette. » (PEI759)				

Il faut admettre que pour cet exemple, une construction du genre : « Un seul bagage est autorisé dans l'avion » serait mieux élaborée. En tout état de cause, il semble bien qu'un Français natif commun ne produirait jamais l'énoncé suivant : « Ø (DEF.) Avion, c'est seulement une mallette. ». Autrement dit, le SN < fr. *avion* serait forcément précédé d'au moins une préposition et un déterminant, par exemple (dans l'avion).

### b. Mélange de codes

De même que les manifestations d'alternance codique, les données recueillies durant les enquêtes montrent que le mélange de codes linguistiques concerne aussi le Ccv, le français et le wolof. La construction phrastique la plus répertoriée est la suivante : *Ccv – français – Ccv*. On signalera toutefois une combinaison du type *français – Ccv – français* que l'on met volontairement au compte d'un énoncé construit en Ccv pour les mêmes raisons présentées dans l'exemple (186) et une autre apparemment moins habituelle sous le modèle *français – wolof – Ccv*.

- les constructions *Ccv – français – Ccv*.

Le Ccv est quasiment le seul code linguistique utilisé dans la composition de ces énoncés. Le français surgit en position centrale par l'intermédiaire d'une seule unité lexicale pouvant être un substantif (187), une conjonction reliant deux propositions (188) ou un verbe (189).

CcvSV					
(187)	no	ta	ben	kemê	un sandwich
	1p.	ASP.	Venir	Manger	INDEF. SG. sandwich
	li	na	prasa <sup>725</sup>		
	ici	à + DEF.	place		

<sup>725</sup> /'no'tɛ'bɛ'kme'ũ--'li'ne'prasɛ/.

« Nous venons manger un sandwich ici à la place. » (LUV334)

CcvST					
(188)	nu	ta	odja	<b>sinon</b>	nu ta
	1p.	ASP.	Voir	sinon	1p. ASP.
	bai	pa	Fransa <sup>726</sup>		
	Aller	pour + Ø (DEF.)	France		
« Nous verrons, sinon nous irons en France. » (NEV554)					
(189)	el	<b>coupé</b>	el	sô /'el--'el'so/	
	3s.	coupé	3s.	seul	
« Ça <sup>727</sup> a coupé tout seul. » (BUM234)					

On notera qu'en dépit du mélange de codes, le verbe < fr. *couper* a conservé la même structure syntaxique que si l'énoncé était entièrement produit en Ccv (i.e. absence d'auxiliaire).

– les constructions *français* – Ccv – *français*.

À l'image de ce qui a été dit à propos de l'exemple (186), on postule ici que même si l'énoncé commence par un SN en français, il semble que sa construction émane d'un habitus linguistique venant de la langue cap-verdienne (absence de déterminant devant le SN).

CcvST				
(190)	<b>gare</b>	e	na	<b>centre-ville</b> /-'e'nɛ---/
	gare	Être	à + DEF.	centre-ville
« La gare se trouve au centre-ville. » (PEI759)				

– les constructions *français* – *wolof* – Ccv.

Cette combinaison semble être un peu plus inhabituelle. Cependant, il n'est pas à exclure qu'elle soit plus fréquemment produite par certains de ces locuteurs qui ont longtemps vécu dans la capitale sénégalaise, mais essentiellement dans le cadre de leurs conversations privées. Malheureusement, les limites imposées pendant les travaux de terrain n'ont pas permis d'explorer à fond les hypothétiques mélanges entre ces trois codes linguistiques. Il faudra donc

<sup>726</sup> /'nu'tɛ'odʒɛ--'nu'tɛ'bɛj'pɛ'frɛsɛ/.

<sup>727</sup> Fait référence à la communication téléphonique.



recourir à des observations plus participantes lors d'une prochaine étude afin de lever le voile sur cette matière.

<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>			
CcvST			
<hr style="width: 100%; border: 0.5px solid black;"/>			
(191) <b>mère</b>	<i>bi</i>	el	txoma-u /--'elʃo'mɛw/
mère	DEF.	3s.	Appeler-PRON.
« La mère t'a appelé. » (BUM234)			

Dans la structure *français + wolof + Ccv* ci-dessus, on postule que les unités *mère bi* correspondent plutôt à l'intégration dans une phrase en Ccv, d'une unité de code mixte *français-wolof* préformée. Autrement dit, le locuteur qui parle en français utilise du code mixte à deux composantes ; le wolof étant influencé par du lexique français.

### c. Bilinguisme et traduction

Weinreich (1953) distingue trois formes de bilinguisme : bilinguisme composé, bilinguisme coordonné, et bilinguisme subordonné. Dans le cas du bilinguisme subordonné, le signifiant de la L2 renvoie au signifié par l'entremise du signe de la langue dominante, rendant le contexte spécifique du terme de la L2 assez pauvre de résonance sociale. Pour sa part, le bilinguisme composé ou aggloméré représente un état de similitude de sens et de contexte dans la mesure où les signifiants de la langue dominante et de la L2 sont remplaçables l'un par l'autre, explique J. Laponce (1984). Finalement, le bilinguisme coordonné retrace une situation de séparation du sens ou du contexte, voire du sens et du contexte. Autrement dit, les signifiants des deux langues représentent différemment le signifié. En effet, pour Laponce :

Il est bien rare que deux langues aient été apprises dans le même contexte ; et si même elles l'ont été, il est exceptionnel que les mots, les phrases, les sons de ces deux langues évoquent les mêmes images, les mêmes associations de pensée (p. 25).

L'intérêt de cette section porte précisément sur le bilinguisme divergent des Cap-Verdiens de retour de la diaspora. Les dissociations de sens qui existent entre le Ccv et le français aboutissent souvent à des écarts dans leurs productions langagières en cap-verdien. Par exemple, l'expression < fr. *porter des chaussures* qui signifie *chausser*, c'est-à-dire *mettre des chaussures à ses pieds*, est généralement traduit par ces individus au moyen de l'expression < CcvST. *pô sapatu* /'posɛ'patu/, probablement en raison de l'analogie phonique partielle

(*porter/pô*) et sémantique (enfiler des chaussures). Seulement en cap-verdien, l'expression la plus usuelle pour ce contexte spécifique est < CcvST *kalsa sapatu* /'kalsɛsɛ'patu/. AFM164, 41 ans, professeur de français, natif de Dakar, explique que son fils, né lui à Praia, il y a une dizaine d'années, le corrige systématiquement sur cette question, même s'il comprend parfaitement le message transmis par son père.

CcvST		
(192) ba	pô*	sapatu /'bɛ'posɛ'patu/
Aller	Porter	chaussure
« Va porter tes chaussures ! »		
vs		
ba	kalsa	sapatu /'bɛ'kalsɛsɛ'patu/
Aller	Porter	chaussure
« Va porter tes chaussures ! » (AFM164)		

Or, l'écart est encore majeur chez d'autres témoins, surtout lorsque l'image transmise à travers les expressions < fr. *porter des habits/porter des chaussures* est reprise en Ccv par le biais de la traduction par analogie de sons (phonique) et de sens (sémantique). Cela donne le tableau suivant (Cf. Tableau 39) :

**Tableau 39**

**Bilinguisme coordonné et traduction**

**(Exemple d'écart entre le Ccv et le français)**

Expressions en français	Expressions en CcvST
<i>Porter des habits (se vêtir)</i>	<i>Bisti ropa</i> /'bisti'ropɛ/
↓	↓
<i>Porter des chaussures (chausser, enfiler)</i>	<i>Bisti* sapatu</i> /'bistisɛ'patu/

Par conséquent, ce genre d'écart est souvent produit par les Cap-Verdiens de retour de la diaspora, comme le montre l'exemple ci-après. Malgré tout, on pense que l'énoncé reste absolument compréhensible par n'importe quel locuteur de la langue.

<hr/>					
CcvST					
<hr/>					
(193)	dja-n	fla-u	pa	ba	bisti*
	déjà-1s.	Dire-PRON.	pour	Aller	Vêtir
	sapatu <sup>728</sup>				
	chaussure				
	« Je t'ai déjà dit d'aller vêtir* tes chaussures. »				
	vs				
	dja-n	fla-u	pa	ba	kalsa
	déjà-1s.	Dire-PRON.	pour	Aller	Vêtir
	sapatu <sup>729</sup>				
	chaussure				
	« Je t'ai déjà dit d'aller porter tes chaussures. » (BUM234)				

#### d. Cooccurrences lexicales

Le lexique est un donc un champ qui engendre beaucoup de confusion chez les membres du Terrain 2. Par exemple, pour ces individus, le terme < CcvST *kamisa* /kə'misə/ est utilisé pour désigner à la fois une < fr. *chemise*, mais également un < fr. *tee-shirt*. En revanche, pour un Cap-Verdien natif, il existe un signifiant pour chacun des signifiés dont il est question ici :

< fr. *chemise* = < CcvST *kamisa* /kə'misə/  
 < fr. *tee-shirt* = < CcvST *kamizóla*<sup>730</sup> /kəmi'zələ/

Les néologismes de forme et de sens sont aussi récurrents. L'un des exemples les plus frappants est le terme < *frigidera* /friʒi'derə/, créé par dérivation par les Cap-Verdiens de Dakar, à partir du mot < *frigoridère* qui est devenu par antonomase<sup>731</sup> un synonyme de < fr. *réfrigérateur*. Or, si pour un Cap-Verdien de retour de la diaspora dakaroise < *frigidera* est associé à un < fr. *réfrigérateur*, pour le Cap-Verdien natif, le terme < CcvST *frijidera* /friʒi'derə/ correspond plutôt au mot < fr. *poêle*, c'est-à-dire un ustensile de cuisine. L'énoncé (194) produit par

<sup>728</sup> /'dʒɛ'flaw'pɛ'bɛ'bistisɛ'patu/.

<sup>729</sup> /'dʒɛ'flaw'pɛ'bɛ'kalsɛsɛ'patu/.

<sup>730</sup> Le problème vient sans doute du fait que < fr. *camisole* a un sens légèrement différent.

<sup>731</sup> Figure qui consiste à remplacer, en vue d'une expression plus spécifiante ou plus suggestive, un nom propre par un nom commun ou un nom commun par un nom propre (Définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)). Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/antonomase>.

*TML243*, 44 ans, vendeur dans une papeterie, ne peut être totalement compris que par un Cap-Verdien – en principe de Dakar – possédant le même habitus linguistique. En effet, il est peu commun de mettre de l'eau dans une poêle (message décodé par un Cap-Verdien natif).

<hr/> CcvSV					
(194)	pô	kel	aga	na	frigidera* <sup>732</sup>
	Mettre	DEF.	eau	dans + DEF.	réfrigérateur
	« Mets l'eau dans le réfrigérateur ! » ( <i>TML243</i> )				
	vs				
	pô	kel	aga	na	frigorife <sup>733</sup>
	Mettre	DEF.	eau	dans + DEF.	réfrigérateur
	« Mets l'eau dans le réfrigérateur ! »				

#### e. Autres caractéristiques lexicales

##### L'empreinte de la langue française

L'usage du Ccv est très souvent marqué par les longues années d'existence dans un pays francophone.

<hr/> CcvST					
(195)	n	studa	na	skóla	<b>primar</b> * <sup>734</sup>
	1s.	Étudier	à + DEF.	école	primaire
	« J'ai étudié à l'école primaire. » ( <i>FAE615</i> , 3'08)				
	vs				
	n	studa	na	skóla	primáriu <sup>735</sup>
	1s.	Étudier	à + DEF.	école	primaire
	« J'ai étudié à l'école primaire. »				

<sup>732</sup> /'po kel'agɛ nɛfrizi'dɛrɛ/.

<sup>733</sup> /'po kel'agɛ nɛfrigo'rif/.

<sup>734</sup> /'n'stude'nɛ'skɔləpri'mar/.

<sup>735</sup> /'n'stude'nɛ'skɔləpri'marju/.

D'autres exemples pourraient être mentionnés comme < CcvST *gramar\** /gra'mar/ vs *gramátika* /grɛ'matikɛ/.

### L'empreinte de la langue portugaise

Celle-ci fait suite à l'après installation dans l'archipel.

<hr/>							
CcvST							
<hr/>							
(196)	na	skóla	ku	nhas	<i>amigas*</i> <sup>736</sup>		
	à + DEF.	école	avec	POSS.	amies		
	«... à l'école avec mes amies. » (FAE615, 13'19)						
	vs						
	na	skóla	ku	nhas	<i>amigu</i> <sup>737</sup>		
	à + DEF.	école	avec	POSS.	amies		
	«... à l'école avec mes amies. »						
(197)	n	ten	más	<i>como*</i>	n	pode	fla <sup>738</sup>
	1s.	Avoir	plus	comment	1s.	Pouvoir	Dire
	« J'ai plus... comment est-ce que je peux dire... » (NEV554, 38'24)						
	vs						
	n	ten	más	modi	ki-n	pode	fla <sup>739</sup>
	1s.	Avoir	plus	comment	REL.-1s.	Pouvoir	Dire
	« J'ai plus... comment est-ce que je peux dire... »						

On notera d'autres emplois tels que < CcvST *sinhifikasãu\** /sɨɲifikɛ'sɛw/ vs *signifikadu* /signifi'kadu/ (FAE615, 18'00) ou < CcvST *pejorativu* /pɛʒore'tivu/ vs ?<sup>740</sup> (FAE615, 23'47).

<sup>736</sup> /'nɛ'skolɛ'ku'pɛzɛ'migɛs/.

<sup>737</sup> /'nɛ'skolɛ'ku'pɛzɛ'migu/.

<sup>738</sup> /'n'tɛ'mas'komu'n'pode'flɛ/.

<sup>739</sup> /'n'tɛ'mas'mɔdi'ki'pode'flɛ/.

<sup>740</sup> La langue nomme la réalité. Si elle n'existe pas, les locuteurs sont obligés de recourir à des conventions déterminées par la société (propos recueillis lors d'une conversation avec Manuel Veiga). Dans ce cas, le recours au matériel linguistique venant du portugais semble le procédé le plus cohérent (/pɛʒore'tivu/).

### Le choix inapproprié du vocabulaire

À l’instar des Cap-Verdiens natifs lorsqu’ils parlent le français (Cf. Exemple (110), p. 459), les confusions concernant le choix du vocabulaire affectent également les Cap-Verdiens de la diaspora quand ils s’expriment en créole.

<hr/> CcvST				
(198)	n	ta	djobe (ba)*	Ø (DEF. :) televizon <sup>741</sup>
	1s.	ASP.	Voir (ANT.)	télévision
			« Je voyais la télévision*. » (FAE615, 4’55)	
		vs		
	n	ta	odja (ba)	Ø (DEF. :) televizon <sup>742</sup>
	1s.	ASP.	Regarder (ANT.)	télévision
			« Je regardais la télévision. »	

### **f. Des constructions langagières redondantes**

On retrouve dans le corpus, un énoncé marqué par la redondance (199) et un autre dont la structure morphosyntaxique est inappropriée (200).

<hr/> CcvST					
(199)	nha	mai	é	duenti	di saúdi <sup>743</sup>
	POSS.	mère	Être	malade	de santé
			« Ma mère est malade de santé. » (FAE615, 7’07)		

On notera, tout de même, que ce genre d’énoncé est récurrent chez les seniors natifs du Cap-Vert et dans les villes de l’intérieur de Santiago, ce qui dénote un certain archaïsme. Il est évident que le syntagme prépositionnel < CcvST *di saúdi* est redondant, car quand quelqu’un est malade, il ne peut s’agir que d’un problème qui affecte la santé. En tout état de cause, on peut conclure que ce qui est considéré comme un pléonasme en français, ne l’est pas pour la langue cap-verdienne.

---

<sup>741</sup> /'n'tɛdʒo'bebetili'vizõ/.

<sup>742</sup> /'n'tɛo'dʒabetili'vizõ/.

<sup>743</sup> /'jɛ'mɛj'édwɛti'disɛ'udi/.

<u>CcvST</u>					
(200)	mi	n	ka	ta	afeta* /'mi'n'kə'tæ'fetə/
	moi	1s.	NEG.	ASP.	Affecter
	« Moi, je ne m'affecte pas*. » (FAE615, 24'17)				
	vs				
	mi	ka	ta		afeta-n /'mi'kə'tæ'fetẽ/
	moi	NEG.	ASP.		Affecter-PRON.
	« Moi, cela ne m'affecte pas. »				

En ce qui concerne l'exemple ci-dessus, c'est la sémantique du verbe < CcvST *afeta* /v'fetə/ qui pose problème puisqu'il s'agit, en fait, d'« affecter » dans le sens d'être touché par « une action sur l'organisme ou le psychisme » et pas d'être « destiné à un usage déterminé » ou de « procéder à l'affectation de quelqu'un »<sup>744</sup>.

#### g. Des divergences de prononciation<sup>745</sup>

Ici encore l'habitude de parler surtout le français semble avoir une influence sur la prononciation des mots en Ccv.

##### Le remplacement de certains phonèmes par d'autres

– [u] par [y]

(201) « é ka un país **luzófonu**<sup>746</sup>. » 4'13 (FAE615) ; < CcvST *luzófonu* /lu'zɔfunu/ est prononcé /ly'zɔfɔn/<sup>747</sup>.

– [e] par [ɛ]

(202) « nha pai móre **sédu**<sup>748</sup>. » 0'41 (FAE615) ; < CcvST *sédu* /'sedu/ est prononcé /'sɛdu/.

<sup>744</sup> Cf. Dictionnaire *Le nouveau petit Robert de langue française*, version électronique, 2013, *op. cit.*

<sup>745</sup> Les principales données présentées ici correspondent à l'enregistrement effectué avec le témoin FAE615 (Cf. p. 240).

<sup>746</sup> « Ce n'est pas un pays lusophone. ».

<sup>747</sup> Ici, plus que d'un problème phonétique, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'un problème lexical qui se traduit par un emprunt non intégré phonologiquement.

<sup>748</sup> « Mon père est mort tôt. ».

– [õ] par [ũ]

(203) « un frazi **konplétu**<sup>749</sup>. » 10'35 (FAE615) ; < CcvST *konplétu* /kõ'pletu/ est prononcé /kũ'pletu/.

#### L'effacement du phonème [u] dans certains mots

(204) « sim **klaru**<sup>750</sup>. » 0'34 (FAE615) ; < CcvST *klaru* /'klaru/ est prononcé /'klar/ (apocope).

(205) « ku nhas família **kabuverdianu**<sup>751</sup>. » 0'34 (FAE615) ; < CcvST *kabuverdianu* /'kabvɪr'djenu/ est prononcé /'kabvɪr'djɛn/ (effacement à l'intérieur de l'unité lexicale et en position finale (apocope)).

#### Autres écarts de prononciation

– prononciation systématique du phonème [k] dans des mots où contrairement au français, il n'est prononcé ni en portugais ni en Ccv.

(206) « n kria fazeba intreprète<sup>752</sup>-**tradutor**<sup>753</sup>. » 6'28 (FAE615) ; < CcvST *tradutor* /trədu'tor/ est prononcé /trəduk'tor/.

– conservation des habitudes de prononciation du français dans certaines circonstances.

(207) « kes **fragata**<sup>754</sup>. » 5'09 (FAE615) ; < pt. *fragata* /frɛ'gatɐ/ est prononcé /fraga'ta/.

– la prononciation de < CcvST *Kuandu*<sup>755</sup> /'kwẽdu/.

(208) « **kuandu** ki-n tinha kuantu anu<sup>756</sup>. » 0'44 (FAE615) ; *kuandu* est prononcé /'kwẽt/. Une Cap-Verdienne native m'a confié qu'elle prononçait /'kẽt/. On postule donc que < CcvST *kuandu* /'kwẽdu/ correspondrait à la transformation progressive de la langue cap-verdienne vers la langue lusitanienne.

---

<sup>749</sup> « Une phrase complète. ».

<sup>750</sup> « Oui, bien sûr. ».

<sup>751</sup> « Avec ma famille cap-verdienne. ».

<sup>752</sup> Prononcé en français.

<sup>753</sup> « Je voulais faire interprète-traducteur. ».

<sup>754</sup> Magazine de bord de la compagnie aérienne cap-verdienne TACV-Cabo Verde Airlines.

<sup>755</sup> Lexie proposée par M. Veiga dans son dictionnaire (*op. cit.*, 2011).

<sup>756</sup> « Quand j'avais quatre ans. ».



### 8.1.2.2. En français

La compétence en français des Cap-Verdiens de retour de la diaspora est très disparate. On remarquera encore une fois le poids du PP qui paraît en relief à travers les différents modes d'existence et situations sociales que chaque témoin aura connu. En d'autres termes, le pays d'existence, mais aussi de socialisation scolaire, universitaire<sup>757</sup>, culturelle, linguistique, professionnelle, etc., est déterminant dans la définition de cette compétence. Cela dit, au-delà de ces aspects importants, c'est surtout le type d'exposition au français tout au long de la vie de l'individu qui compte le plus<sup>758</sup>. Dans cette analyse, on soulignera principalement les phénomènes linguistiques caractérisés par l'invariance et la variabilité.

#### a. Les marques phoniques

##### La prononciation des toponymes<sup>759</sup>

Elle est hétérogène. La prononciation des toponymes étrangers non lusophones respecte plutôt les habitudes du français parlé (209). Celle des toponymes cap-verdiens ou portugais varie d'un témoin à l'autre entre les habitudes du créole ou du portugais parlé et celles du français (210).

(209) « **Sénégal** » /sene'gal/ 0'08, « **Gambie** » /gã'bi/ 6'00 (AFE165), « **Ziguinchor** » /zigẽ'ʃɔR/ 0'11, (DNI459), « **Afrique** » /a'frik/ 2'50, « **Libéria** » /libe'rja/ 3'03, « **Kenya** » /ke'nja/ 3'04 (NEV554<sup>760</sup>), « **Libéria** » /libe'rja/ 3'02, « **Kenya** » /ke'nja/ 3'05 (LUV334).

(210) « **Santiago** » /sẽ'tjagu/ 0'55 (AFE165), 1'10 (PUD734), « **São Domingos** » /'sẽdu'mĩguʃ/ 0'49 (PAE715), « **Cidade Velha** » /si'dadi'velɐ/, « **Calheta** » /ke'lete/ 0'51 (PEI759), « **Fogo** » /'fogu/ 1'16 (PUD734), « **Coimbra** » /'kwĩbrɐ/ 29'00, mais « **Lisbonne** » /lis'bɔn/ 29'01 (PUD734).

vs

<sup>757</sup> Tous les témoins ne sont pas concernés par ce paramètre.

<sup>758</sup> Par exemple, un individu peut vivre en France ou dans un pays francophone sans pour autant être forcément exposé au français, ou alors être très rarement au contact de la langue.

<sup>759</sup> Et par extension des anthroponymes.

<sup>760</sup> Ce témoin alterne tout de même la prononciation de < pt. *Gána* /'ganɐ/ (3'08) et < fr. *Ghana* /ga'na/ (3'15).

« **Santo Antão** » /'sãtẽ'tõ/ 0'56 (CAA311), « **São Vicente** » /sẽvẽ'sã/ 0'32 (JUL133),  
« **Praia** » /'prajẽ/ 54'29 (NEV554), « **Santiago** » /sãtja'go/ 0'49 (PAE715), « **Fogo** »  
/fo'go/ 3'34 (PEI759).

#### Des habitudes de prononciation héritées du français parlé au Sénégal ?

- la graphie « oi » est prononcée à l'aide du phonème [o], en particulier pour les chiffres.

Il semble qu'au Sénégal, la prononciation /so'sãt/ au lieu de /swa'sãt/ soit socialement très marquée. Retrouver ce type de prononciation dans les productions des Cap-Verdiens est un témoignage de leur PP et du type d'exposition au français.

(211) « vers les années **soixante** » 0'43 (AFE165) ; *soixante* est prononcé /so'sãt/.

(212) « vers **soixante dix-sept** » 0'53 (DNI459) ; *soixante dix-sept* est prononcé /sosãdi'set/.

- le cas de « ceux » et « gens » et la prononciation de la consonne graphique finale.

Cette prononciation sénégalaise est traditionnellement considérée comme un héritage du français du sud de la France.

(213) « **ceux** qui sont nés au Cap-Vert » 14'56 (AFE165) ; *ceux* est prononcé /'søs/

(214) « avec d'autres **gens** » 10'05 (JUL133) ; *gens* est prononcé /'zãs/.

- le cas de « voilà » et la chute du phonème [v]. (aphérèse).

(215) « **voilà** » 11'44 (PTA721) ; *voilà* est prononcé /wa'la/.

- le cas des séquences graphiques « di » + phonème vocalique.

Les exemples les plus fréquents concernent les suffixes « -dien » et « -dier » dans lesquels la graphie « di » est prononcée à l'aide de la consonne affriquée [dʒ]. Cette prononciation ne saurait venir des langues parlées au Sénégal qui ne possèdent pas de telles affriquées, mais ont en revanche deux occlusives palatales ([c] et [ɟ]) beaucoup plus proches de la prononciation française. Dans ce cas précis, on peut se demander s'il ne s'agit pas d'une façon de s'identifier comme Cap-Verdien<sup>761</sup> (forme d'hypercorrection).

---

<sup>761</sup> Prononciations typiquement cap-verdiennes.

- (216) « les parents **cap-verdiens** » 25'23 (FAE615) ; *cap-verdiens* est prononcé /kapvɛr'ɖʒẽ/.
- (217) « mes amis avec qui **j'étudiais** » 8'12 (DNI459) ; *j'étudiais* est prononcé /ʒety'ɖʒe/.
- (218) « qui avaient envie d'aller **étudier** » 6'09 (PUD734) ; *étudier* est prononcé /ety'ɖʒe/.
- (219) « par exemple le **diola** » 1'54 (DNI459) ; *diola* est prononcé /ɖʒɔ'la/.

#### Des habitudes de prononciation héritées de leur présence au Cap-Vert ?

- l'effacement de la consonne [p] dans l'adjectif de nationalité < fr. *Cap-Verdien* /kapvɛr'ɖʒẽ/.
- (220) « ils sont **cap-verdiens** » 0'26 (DNI459),
- (221) « **cap-verdiens** oui **cap-verdiens** » 2'28 (PTA721) ; *cap-verdiens* est prononcé /kavɛr'ɖʒẽ/.
- (222) « l'identité **cap-verdienne** » 19'12 (PUD734) ; *cap-verdienne* est prononcé /kavɛr'ɖʒɛn/.
- l'effacement de la consonne [k] dans les unités lexicales où elle est précédée d'une voyelle et suivie de la consonne [s].
- (223) « moi je l'utilisais à l'école **exclusivement** » 2'31 (PUD734) ; *exclusivement* est prononcé /ɛsklyziv'mã/.
- (224) « dans le **contexte** » 55'31 (NEV554) ; *contexte* est prononcé /kõ'tɛst/.
- le remplacement de certains phonèmes par d'autres : [ə] par [e], [ã] par [ẽ] et [ĩ] par [ĩ].
- (225) « **je** connais la culture sénégalaise bien » 0'50 (NLI539) ; *je* est prononcé /'ʒe/.
- (226) « l'**alimentation** » 10'06 (NLI539) ; *alimentation* est prononcé /alimẽta'sjõ/.
- (227) « **principalement** dans la musique » 11'00 (NLI539) ; *principalement* est prononcé /prĩsipal'mã/.

#### Une intonation par moments créolophone ou lusophone ?

Elle est néanmoins assez rare. On l'a constatée surtout chez deux témoins. Pour ce qui concerne DNI459, quelques chaînes sonores sont marquées par une prosodie du Ccv parlé à Fogo. Quant à PUD734, on remarque une tendance à rajouter le phonème [ə] dans les syllabes finales de certains mots, ce qui conduit au déplacement de l'accent sur la pénultième syllabe (paroxyton).

- (228) « si c'est **correct** » 20'42 (DNI459) ; *correct* est prononcé /'kɔrɛkt/.

- (229) « j’enseigne avec la langue **française** » 9’07 (PUD734) ; *française* est prononcé /frã’sɛzə/.
- (230) « j’ai fait mon **stage** de **maîtrise** » 28’56 (PUD734) ; *stage* est prononcé /’stazə/ et *maîtrise* est prononcé /me’trizə/.

#### Des habitudes du français familier utilisé en France métropolitaine

- le pronom personnel sujet « il(s) » est systématiquement prononcé [i].

Ici encore, le paradigme de prononciation reproduit par les témoins en question dans les exemples ci-après est le corollaire de leur PP et du type d’exposition au français<sup>762</sup>.

- (231) « je pense **qu’ils** trouvent les francophones un peu supérieurs » 13’44 (CAA311) ; *qu’ils* est prononcé /’ki/.
- (232) « et **il faisait** des cultes en portugais » 12’18 (LUV334) ; *il faisait* est prononcé /ifə’zɛ/.
- (233) « **ils ont** appris » 3’32 (PUD734) ; *ils ont* est prononcé /i’zɔ̃/.
- (234) « **il y a** pas trop de différences » 29’29 (FAE615) ; *il y a* est prononcé /i’ja/.

- l’emploi du « *chui* » – je + suis.

- (235) « **je suis** bien dans ma tête » 20’34 (CAA311),
- (236) « **je suis** née là-bas » 16’33 (EEI559),
- (237) « bon moi **je suis** parti à deux ans » 0’23 (LUV334) ; *je suis* est prononcé /’ʃʊi/.

- l’emploi familier de « *parce que* ».

- (238) « **parce que** la nationalité » 25’25 (FAE615),
- (239) « je suis venu au Cap-Vert **parce que** » 5’57 (PUD734),
- (240) « **parce que** » 30’00 (PTA721) ; *parce que* est prononcé /pas’kə/.

- l’emploi familier de « *petit* » (chute du schwa).

- (241) « un tout **petit** peu » 6’47 (LUV334),
- (242) « je parle un tout **petit** peu » 7’08 (NEV554),
- (243) « il y aura toujours un **petit** fossé quoi » 15’05 (CAA311) ; *petit* est prononcé /’pti/.

---

<sup>762</sup> Habitudes du français parlé en France métropolitaine, notamment pas les natifs.

### Quelques divergences de prononciation

- l’effacement de la consonne [t] dans le mot < fr. *maintenant* /mɛ̃t (ə) nã/.

(244) « **maintenant** » 17’42 (EEI559), 20’21 (PUD734)<sup>763</sup> ; *maintenant* est prononcé /mɛ̃ˈnã/.

- l’effacement de la semi-voyelle [ɥ] dans le mot < fr. *puis* /ˈpuʝ/.

(245) « et **puis** » 17’46 (PUD734),

(246) « et **puis** quand on est parmi les cap-verdiens » 4’09 (NEV554) ; *puis* est prononcé /ˈpi/.

- des liaisons inappropriées.

(247) « dans **un hors** espace » 15’38 (AFE165) ; *un hors* est prononcé /œ̃nˈɔR/.

(248) « qui **est un** pays francophone » 16’17 (PAE715) ; *qui est un* est prononcé /kiɛˈzœ̃/.

(249) « comme je n’avais **rien à** faire » 3’37 (PEI759) ; *rien à faire* est prononcé /Rjɛ̃aˈfɛR/.

(250) « **quand** quelqu’un parle espagnol » 5’29 (PUD734) ; *quand* est prononcé /ˈkãt/.

### **b. Les marques lexicales**

#### L’alternance codique

Elle porte sur des unités lexicales placées en fin d’énoncé. Quatre langues ont été répertoriées : le Ccv (251), le portugais (252, 253), le wolof (254), et l’anglais<sup>764</sup> (255).

(251) « je cherche une **buleia**<sup>765</sup> » (LEG357)

(252) « elle est en **sexta classe**<sup>766</sup> » (LUA331)

(253) « dans la **papelaria**<sup>767</sup> » 1’16’55 (LUV334)

(254) « affaire **bi chetetet**<sup>768</sup> » (GBL723)

(255) « comme ça on pourra publier **on line**<sup>769</sup> » (PUD734)

---

<sup>763</sup> Ce témoin prononce aussi /mɛ̃təˈnã/ (Cf. 16’31).

<sup>764</sup> Il s’agit plus exactement d’un emprunt qui émane des habitudes langagières du pays. L’explication est donnée au moment de la présentation de l’exemple.

<sup>765</sup> < CcvST /buˈleʝə/ ; conduire quelqu’un (en voiture par exemple) par courtoisie.

<sup>766</sup> < pt. /ˈsɛʃtɐˈklasi/ ; sixième classe, l’équivalent de la dernière année du primaire en France.

<sup>767</sup> < pt. /pɐˈpɛlɐˈɾiɐ/ ; papeterie.

<sup>768</sup> Exclamation marquant la stupéfaction (« Cette affaire-là, **oh là là** ! »). De même que pour l’exemple (191), la structure *affaire bi* correspond à un emprunt à du code mixte *français-wolof* auquel a été adjointe l’exclamation < wol. *chetetet*.

<sup>769</sup> En ligne. Au Cap-Vert, les gens ont choisi d’utiliser cette expression, plutôt que le calque < pt. *em linha* /ɛ̃jˈliɲə/. Elle appartient donc désormais aux habitudes langagières des Cap-Verdiens. C’est pourquoi il ne faut pas trop considérer qu’il s’agisse d’une véritable occurrence d’alternance codique avec l’anglais.

### Le mélange de codes

Le Ccv et le portugais sont les principales langues concernées. Ici encore, on constate le recours à des unités lexicales placées généralement en position intermédiaire au sein de l'énoncé.

(256) « je connais leur **bazofaria**<sup>770</sup> là-bas » (GBL723)

(257) « le **bacharelato**<sup>771</sup> qu'on dit ici » 8'27 (PAE715)

On notera que dans certains cas (Cf. Exemples (252) et (257)), ces individus ont recours à l'alternance ou au mélange de codes afin de mieux nommer la réalité linguistique du pays que les locuteurs en présence connaissent parfaitement.

### La création de lusismes

Certains lusismes correspondent à des calques de lexies provenant de la langue portugaise et adaptées par analogie phonique au français (Cf. Exemples (258) à (262)). *A priori* seuls les locuteurs qui partagent ces habitus linguistiques sont capables de se comprendre mutuellement.

(258) « mes parents ont lutté pour la **libertation** du cap-vert » (AFM164) ; *libertation* vient de < pt. *libertação* /libirtẽ'sẽw/. Il faut comprendre *libération*.

(259) « je m'occupais des **billets de passage** » (JUL133) ; *billets de passage* vient de < pt. *bilhetes de passagem* /bi'letif'di'pẽ'sazẽj/. Il faut comprendre *billets d'avion*.

(260) « elle a pris sa **réforme** l'année dernière » (LUE335) ; *réforme* vient de < pt. *reforma* /ri'fõrmõ/. Il faut comprendre *retraite*.

(261) « comme je travaille dans la **papelerie** » 8'09 (CAA311) ; *papelerie* vient de < pt. *papelaria* /pẽpilẽ'riẽ/. Il faut comprendre *retraite*.

(262) « je me sens on peut dire **réalisée** professionnellement » 18'40 (EEI559) ; *réalisée* vient de < pt. *realizada* /Rjẽli'zadõ/. Il faut comprendre *épanouie*.

Les lusismes des Cap-Verdiens de la diaspora passent aussi par des lexies qui résultent d'un choix de vocabulaire inadapté suite à une traduction du créole ou du portugais vers le français. Ce choix est toujours motivé par la recherche volontaire d'une analogie sonore entre le mot ou l'expression en Ccv ou en portugais et celui en français.

---

<sup>770</sup> < CcvST /bẽzofẽ'rijẽ/ ; fanfaronnade.

<sup>771</sup> < pt. /bẽfẽri'latu/ ; l'équivalent de la licence en France.

(263) « ça peut **arranger** des problèmes » 13'25 (JUL133) ; *arranger* (des problèmes) vient de < CcvST *ranja* (problémas) /'rẽzẽpru'blemɛʃ/, ou de < pt. *arranjar* (problemas) /ɐrẽ'zarpru'blemɛʃ/. Il faut comprendre *faire* ou *poser* des problèmes.

(264) « si mon **billet** s'est perdu » 6'54 (FAE615) ; *billet* vient de < CcvST *bilheti di identidadi* /bi'kɛti'diidẽti'dadi/. Il faut comprendre *carte* (d'identité).

#### Autres caractéristiques particulières

- l'utilisation récurrente de « quoi » (langage familier).

(265) « des expressions viennent naturellement **quoi** » 14'54 (PUD734)

(266) « ça vient rapidement **quoi** » 8'36 (PTA721)

- l'utilisation du verbe « faire » comme substitut de « rester » (267) et (268) ou comme substitut de « être », pour quelqu'un qui demande ou dit l'heure (269). Il s'agit dans ce cas d'expressions propres au français parlé au Sénégal. Les énoncés restent cependant compréhensibles.

(267) « j'**ai fait** sept mois à [NVILLE] » 9'32 (PTA721) ; il faut comprendre : « Je suis resté sept mois à [NVILLE]. ».

(268) « je **fais\*** longtemps à [NÎLE] » 0'35 (NLI539) ; il faut comprendre : « Je suis resté longtemps à [NÎLE]. ».

(269) « il **fait** quelle heure » (PAE715) ; il faut comprendre : « Il est quelle heure ? ».

- l'utilisation du mot « plateau » comme substitut de « centre-ville ». L'utilisation de ce vocable est propre au français d'Afrique. L'énoncé pourrait alors ne pas être compris par une personne qui n'est pas habituée à ce genre d'habitus linguistique. En revanche, on suppose que le contexte de l'énonciation devrait faciliter la compréhension du message émis par le destinataire.

(270) « c'est pas le **plateau** » 0'32 (PTA721) ; il faut comprendre : « Ce n'est pas le centre-ville. ».

#### **c. Les marques morphosyntaxiques**

##### Une grande tendance à ne pas utiliser « ne » dans les phrases négatives

Même si les membres de cette fraction de la population semblent se contrôler lorsqu'ils parlent

le français, on remarque toutefois que la plupart d'entre eux utilisent partiellement la négation. Cette question au sujet de l'usage de la négation n'est intéressante que parce qu'elle se démarque du français scolaire auquel sont exposés les Cap-Verdiens qui ne connaissent le français que du Cap-Vert. Autrement, la négation simple postposée correspond à la norme en français oral (norme statistique).

- (271) « **tu vas pas** te sentir à l'aise » 31'21 (FAE615)
- (272) « **je veux rien** lui imposer » 32'16 (PUD734)
- (273) « parce qu'**on nous donnait plus** de bourses » 6'46 (PTA721)
- (274) « et qu'**on veut pas** que les enfants entendent » 11'36 (PEI759)
- (275) « avec mon père **on parlait que** français » 1'02 (EEI559)
- (276) « non **je le parle plus** » 7'13 (CAA311)
- (277) « non **c'est pas** un réseau » 24'02 (AFE165)

#### Les confusions de genre, de nombre, de flexion, etc. (problèmes d'accord)

On postule que les longues années de présence au Cap-Vert sont à l'origine de ces écarts. D'ailleurs, même ceux qui ont longuement résidé en France métropolitaine (NEV554) ou qui ont fait un cursus universitaire dans ce pays (PAE715 et PUD734) ne sont pas épargnés.

- (278) « presque **tous** les informations **est donnés** en portugais » 23'54 (NEV554)
- (279) « ils ont leurs fêtes **religieux** » 1'02'18 (NEV554)
- (280) « **ma** papa et **mon** maman ils sont d'ici » 3'04 (NLI539)
- (281) « parce que les gens **est déjà habitué** à parler **le** lingue\* du pays » 4'18 (NLI539)
- (282) « je faisais **la** génie mécanique » 3'36 (PAE715)
- (283) « parce qu'il y avait des bourses qui étaient **offert** aux jeunes » 6'29 (PUD734)
- (284) « le portugais occupe une place très très **important** » 9'33 (PUD734)

#### Les écarts de conjugaison

– le choix inapproprié des auxiliaires.

- (285) « **j'ai né** au [NPAYS] » 0'28 (NLI539)
- (286) « donc **j'ai rentré** chez [NSOC] » 1'11'19 (NEV554)



– l’emploi inapproprié de certains verbes transitifs.

- (287) « **je me suis approfondi** ici » 9’04 (JUL133) ; Emploi pronominal inadapté ; *quelqu’un* + *s’approfondir* (incorrect), mais *quelqu’un* + *approfondir* + *quelque chose* (correct). Il faut comprendre : « J’ai approfondi le créole ici. / Je l’ai approfondi ici. ».
- (288) « si **mon billet\* s’est perdu** » 30’56 (FAE615) ; Emploi pronominal inadapté ; *quelque chose* + *se perdre* (incorrect) vs *quelqu’un* + *perdre* + *quelque chose* (correct). Il faut comprendre : « si j’ai perdu ma carte d’identité... ».

### L’emploi inapproprié des prépositions

On remarque que les prépositions sont parfois utilisées de manière inappropriée. Le phénomène de contact de langues – en ce cas avec le Ccv et le portugais – semble être l’hypothèse la plus fiable.

- (289) « je traduis directement **par le** portugais » 12’11 (JUL133)
- (290) « j’ai toujours la\* tendance **de** mettre quelques mots français » 34’59 (NEV554)
- (291) « mais **au** même temps » 1’07’19 (NEV554)
- (292) « tu peux compter **avec** moi » 18’30 (NLI539)
- (293) « on utilise le portugais qu’**à** des cas exceptionnels » 10’55 (PAE715)
- (294) « des gens qui ne s’intéressaient pas du tout **pour** le [NPAYS] » 26’15 (FAE615)

### La place incorrecte des adverbes dans les énoncés

Les adverbes ne semblent pas constituer pour autant un réel problème chez les individus du terrain 2. Dans tout le corpus, à peine trois occurrences ont été identifiées dans lesquelles l’adverbe est placé après le complément d’objet direct (295) et (296) ou après le verbe alors qu’il doit être antéposé (297).

- (295) « je parlais français **mieux** avant que maintenant 10’32 (DNI459)
- (296) « parce que\* ici je parle français **moins** » 10’40 (DNI459)
- (297) « je fais un effort à\* parler **bien** » 7’39 (JUL133)

### Des constructions reproduites à partir du Ccv ou du portugais ?

On postule que certaines structures syntaxiques sont calquées sur celles des langues cap-verdienne et portugaise, ceci en raison de leur forte ressemblance.

- (298) « le cas **de** portugal » 7'24 (AFE165) ; viendrait de < pt. *o caso de Portugal* /'u'kazu'diportu'gɐl/. En français, il faut comprendre : « Le cas du Portugal ».
- (299) « après **de** ça » 1'22 (NLI539) ; viendrait de < pt. *depois disso* /di'pojʃ'disu/ ou du < CcvST *dipôs di kel-la* /di'pos'di'kel'lɐ/. Il faut comprendre : « après ça ».
- (300) « mon père **c'est** de [NÎLE] » 2'18 (NLI539)<sup>772</sup> ; viendrait de < CcvST *nha pai é di [NÎLE]* /'nɐ'pɐj'e'di--/. Il faut comprendre : « Mon père est de [NÎLE]. ».
- (301) « on parle **c'est** le créole » 4'11 (NEV554) ; viendrait de < CcvST *nu ta fala é kriolu* /'nu'tɐ'falɐ'ekri'jolu/. Il faut comprendre : « On parle le créole. ».
- (302) « ça me **tombe** pas bien ce mot-là » 13'45 (JUL133) ; viendrait de CcvSV *kel palavra li ka ta kaí-n sábe* /'kɛlpɐ'lavɾɐ'li'kɐ'tɛkɐ'jĩ'sab/. Il faut comprendre : « Je n'apprécie pas ce mot-là. ».
- (303) « c'est **que** portugais » 12'56 (PUD734) ; viendrait de < pt. *é só português* /'e'sɔportu'gɛʃ/ ou < CcvST *é sô purtugês* /'e'sopurtu'gɛʃ/ (absence d'article devant « portugês »). En français, il faut comprendre : « Ce n'est que le portugais. ».

#### Autres exemples de divergences morphosyntaxiques

– l'emploi du pronom relatif « qui ».

- (304) « dès fois il y a des sénégalais **qu'**on parle wolof » 7'04 (NLI539) ; il faut comprendre : « Dès fois, il y a des Sénégalais avec qui on parle wolof. ».
- (305) « parce que les autres amis **que** j'ai chanté **avec lui** » 12'04 (NLI539) ; il faut comprendre : « Parce que les autres amis avec qui j'ai chanté... ».

– l'emploi ou l'omission du pronom réfléchi.

- (306) « après ma mère **amené\*** **moi** au [NPAYS] » 0'31 (NLI539) ; il faut comprendre : « Après, ma mère m'a emmené [NPAYS]. ».
- (307) « mais **il peut** aussi **qu'**un étranger décide » 16'12 (PEI759) ; il faut comprendre : « Mais, il se peut aussi qu'un étranger décide... ».

– l'emploi de deux déterminants en simultanée.

On notera que ce type d'emploi est possible en portugais (*a sua*<sup>773</sup>), mais pas dans cet ordre.

<sup>772</sup> Cf. Exemple (159), p. 463 (Terrain 1).

<sup>773</sup> Cette structure grammaticale composée de l'article défini féminin « *a* » et de l'adjectif possessif « *sua* » correspond à l'adjectif possessif < fr. *sa*.

(308) « il a fini **sa l'école** » 12'38 (*NLI539*) ; il faut comprendre : « Il a fini l'école. ».

– l'absence de sens de certaines constructions.

(309) « tout le monde **se trouve** » 1'03'45 (*NEV554*) ; il faut comprendre : « Tout le monde se retrouve. ».

(310) « je n'aimerais pas **laisser le perdre** » 24'46 (*DNI459*) ; il faut comprendre : « Je n'aimerais pas le perdre. ».

– des constructions redondantes.

(311) « j'ai toujours **sent le sentiment** » 1'33 (*JULI33*) ; il faut comprendre : « J'ai toujours eu le sentiment... ».

– l'ordre des mots dans certains énoncés.

(312) « souvent **ça m'échappe des mots** » 8'43 (*JULI33*) ; il faut comprendre : « Souvent des mots m'échappent. ».

### L'utilisation d'expressions typiquement françaises

Une seule occurrence a été relevée, ce qui démontre une certaine tendance à la dilution du français chez ces individus.

(313) « même les cap-verdiens qui sont là-bas leur créole est **bancal** » 4'24 (*CAA311*)

#### **8.1.3. Le cas des témoins du Terrain 3**

En France, l'usage du langage diverge essentiellement en fonction du lieu de naissance des locuteurs, du mode de transmission des langues au sein de la sphère familiale, du type d'exposition à chacune d'elles, du contexte sociolinguistique vécu antérieurement, du phénomène migratoire et du contexte générationnel. Mais, il faut également tenir compte du fait que les contextes de composition des communautés cap-verdiennes des régions Centre et Île-de-France ne sont pas identiques. En Orléanais, les collectifs anciennement arrivés correspondent principalement à un réseau familial constitué de petits foyers qui ont très peu évolué au fil des ans. Il est question d'individus généralement nés au Cap-Vert ou au Sénégal, et qui ont presque tous débarqué en France après avoir résidé quelques années à Dakar. En

revanche, les Cap-Verdiens de Paris et sa banlieue arrivent non seulement des îles, mais encore de certains pays d’Afrique et même d’Europe. Tous ces éléments sont donc importants pour comprendre comment ces individus parlent chacune des langues qui apparaissent dans le corpus. À l’image des autres terrains, le Ccv et le français ont une dimension majeure dans leur quotidien.

Cela dit, pour un traitement simplifié des données linguistiques recueillies sur le terrain, l’analyse est organisée ici en fonction des deux grands groupes identifiés dans cette fraction de la population, à savoir les Cap-Verdiens natifs de l’archipel et les Cap-Verdiens natifs de l’étranger (en particulier au Sénégal).

### 8.1.3.1. Le Ccv chez les Cap-Verdiens natifs de l’archipel

Chez les Cap-Verdiens natifs de l’archipel, les pratiques langagières sont plus proches du créole parlé au Cap-Vert. Même si on observe une certaine « mise aux arrêts de la langue » (Cf. Gori, 1998, cité par Hovanessian, 2001, p. 167), par exemple, dans les petites communautés cap-verdiennes de l’Orléanais, il n’en demeure pas moins que l’esprit de la langue associé à celui de l’identité culturelle a permis sa bonne conservation, à l’exception des phénomènes d’alternance codique évidents.

#### a. Quelques exemples d’absence d’écarts

En dépit de l’intensité du contact (longue durée dans l’immigration) et de son aspect dynamique (phénomènes de migrations constantes), les natifs des îles ont conservé par moments une production intraphrastique qui ne présente aucun écart lexical ou phonique.

<hr/>					
	CcvST				
(314)	el	spanta	kantu	nu	txiga <sup>774</sup>
	3s.	S’étonner + ACC.	quand	1p.	Arriver + ACC.
	« Il s’est étonné quand nous sommes arrivés. » (0’57, LID394)				
(315)	ka	sima	kel	di	nos <sup>775</sup>

<sup>774</sup> /'el'spɛtɛ'kɛtu'nu'ʃiŋɛ/.

<sup>775</sup> /'kɛ'simɛ'kel'di'nos/.

	NEG.	comme	DEF.	de	POSS.
	« Ce n'est pas comme le nôtre. » (6'31, MRD494)				
(316)	modi	ki	nhos	sta	pa
	comment	REL.	2p.	Être	pour
	la	bu	mudjer	bu	fidju <sup>776</sup>
	là-bas	POSS.	femme	POSS.	fil
	« Comment est-ce que vous allez là-bas ? Ta femme ? ton fils ? » (TRT292)				

#### b. Une tendance à la conservation des traits basilectaux<sup>777</sup>

Le Ccv parlé par ces témoins présente, en général, des traits qui se distancient nettement du superstrat. Cela fait penser qu'il n'a pas connu d'évolution, contrairement au créole dont on fait usage actuellement dans l'archipel, où une certaine couche de la population – notamment les citadins – passe parfois par une réorientation en direction du portugais. Cette mise aux arrêts de la langue favorise d'une part, la conservation du substrat cap-verdien, en particulier au plan phonétique, et d'autre part, le figement du lexique. Tel est le cas de certains affixes, par exemple < Ccv *-on, -dju, -dja* vs < pt. *-ão, -lho, -lha* (317) prononcés systématiquement avec les traits du créole basilectal et de certains archaïsmes (318).

---

#### CcvST

(317) **pon** /'põ/

< pt. *pão*

« pain »

**fidju** /'fidʒu/

< pt. *filho*

« fils »

**fadja** /'fædʒæ/

< pt. *falha*

« faille » (TRT292)

---

<sup>776</sup> /'mɔdi ki 'nos stɛ 'bumu dʒer 'bu 'fidʒu/.

<sup>777</sup> En linguistique, le basilecte est la variété d'une langue la plus éloignée de la variété de prestige.

---

CcvSV

---

(318) **npetur** /n'ptur/

< pt. *lixo*

« ordures, balayures » (RST912)

### c. Bilinguisme et traduction<sup>778</sup>

L'orientation des phénomènes de contact entre le Ccv et le français conduit régulièrement à une traduction externe<sup>779</sup> par le moyen de calques qui aboutissent, le plus souvent, soit à des constructions lexicales basées sur une analogie phonique dont la racine est en français et le morphème grammatical en portugais (319), soit à des énoncés auxquels on attribuerait une grammaticalité incertaine, mais compréhensible (320).

---

CcvSV

---

(319) n                      ten                      un                      **copina\*** /n'tẽ'ũko'pine/

1s.                      Avoir                      INDEF. SG.                      copine

« J'ai une copine. » (RNG957)

On est ici en présence d'un phénomène de variation qui exemplifie bien le poids des pratiques sociales et du parcours de vie sur les pratiques linguistiques. L'emploi du terme < fr. *copine* se justifie par la présence actuelle de ce témoin en France ; en revanche, le morphème grammatical < pt. – *a*<sup>780</sup> s'explique par son existence antérieure aux îles du Cap-Vert. En somme, le PP – au sens très large du terme – définit clairement les pratiques langagières des acteurs sociaux, individuellement (idiolecte) et collectivement (sociolecte).

Il en est de même pour ce qui concerne l'exemple ci-après. L'écart ainsi vérifié est le résultat d'une traduction qui elle-même découle du contact entre le Ccv et le français et de l'ensemble des expériences socialisatrices antérieures et présentes du témoin en question.

---

<sup>778</sup> Voir ce qui a déjà été dit plus haut (p. 471).

<sup>779</sup> Du français vers le créole.

<sup>780</sup> Désinence marquant le genre féminin des noms en portugais.

CcvST						
(320)	na	prinsípiu	e	ba	fase	pintura* <sup>781</sup>
	à + DEF.	début	3s.	Aller + ACC.	Faire	peinture
« Au début, il est allé faire de la peinture*. » (I'33, LID394)						

L'expression < CcvST *fase pintura* /fəsipĩ'turə/ ne semble pas correspondre symétriquement à la locution < fr. *faire de la peinture*. Il convient plutôt sur le plan sémantique de la remplacer par le syntagme verbal < CcvST *pinta* /pĩ'tə/. D'autre part, l'expression < CcvST *fase tinta* /'fəsi'tĩtə/, grammaticalement correcte et assez courante, signifie plutôt < fr. *fabriquer de la peinture*. Autrement dit, il semble que l'énoncé < CcvST *na prinsípiu e ba pinta* /nəprĩ'sipju'e'bə'pĩ'tə/<sup>782</sup> correspondrait mieux à l'idée que LID394 souhaite exprimer en (320).

Dans l'exemple (321), l'écart est aussi d'ordre sémantique. Il porte sur le syntagme verbal < CcvST *sta* /'stə/ qui s'oppose au verbe < CcvST *ser* /'ser/, tous deux traduits de < fr. *être*. Du point de vue sémantique, les deux verbes possèdent donc une valeur très proche, d'où la confusion au moment de la traduction. De ce fait, l'énoncé < CcvST *nu éra kuantu mininu* /'nu'ərə'kwatumi'ninu/<sup>783</sup> conviendrait mieux à la pensée du locuteur.

CcvST				
(321)	nu	sta (ba)	kuatu	mininu* <sup>784</sup>
	1p.	Être (ANT.)	quatre	enfant
« Nous étions quatre enfants. » (I'18, LID394)				

#### d. Alternance et mélange de codes

Le lexique est certainement ce qui résiste le moins à l'alternance codique. L'alternance et le changement de codes portent surtout sur le français. Il apparaît aussi bien en position initiale, intermédiaire et finale et résulte essentiellement d'emprunts. En intraphrastique, il peut concerner une ou plusieurs unités lexicales (322) et (323), mais encore des expressions

<sup>781</sup> /'nəprĩ'sipju'e'bə'fəsipĩ'turə/.

<sup>782</sup> Au début, il est allé peindre.

<sup>783</sup> Nous étions quatre enfants.

<sup>784</sup> /'nu'ərə'kwatumi'ninu/.

interjectives, généralement en position initiale, (324) et (325) ou des locutions déjà assimilées (326) qui permettent au locuteur de marquer les relations de familiarité existant avec sa communauté linguistique et de mieux exprimer sa pensée.

Il arrive aussi que le choix lexical relève d'un phénomène de dilution du Ccv. Dans ce cas, le locuteur emprunte spontanément l'équivalent de la langue dominante pour effectuer le remplacement (327), (328).

CcvST					
(322)	es	para-n	na	<b>douane</b> /'espə'rẽ nɛ-/	
	3p.	Arrêter + ACC.-PRON.	à + DEF.	douane	
	« Ils m'ont arrêté à la douane. » (PDT742)				
(323)	kel	badiu	fundu	la	<b>qu'on parle à</b> [NVILLE] <sup>785</sup>
	DEF.	badiu	fond	là	qu'on parle à [NVILLE]
	« Le badiu <sup>786</sup> profond là qu'on parle à [NVILLE]. » (6'32, MRD494)				
(324)	<b>et bon</b>	la	ki	nu	fika /--'lɛ'ki'nu'fikɛ/
	et bon	là-bas	REL.	1p.	Rester + ACC.
	« Et bon ! C'est là-bas que nous sommes restés. » (1'03, LID394)				
(325)	<b>ah si papi</b>	kes	<b>créole</b>	di	[NVILLE] é
	ah si papi	DEF.	créole	de	[NVILLE] Être
	ka	sima	kes	<b>créole</b>	di [NPAYS]
	NEG.	comme	DEF.	créole	du [NPAYS] <sup>787</sup>
	« Ah si, papi ! Les créoles de [NVILLE], ce n'est pas comme les créoles du [NPAYS]. » (13'11 <sup>788</sup> , MRD494)				

CcvSV					
(326)	Ø (DEF.)	dotor	é	li	<b>en face de</b> Ø (DEF.) kaza <sup>789</sup>
		docteur	Être	ici	en face de maison
	« Le docteur, c'est ici en face de la maison. » (HLU833)				
(327)	pasá-n	kel	<b>piment</b> /pɛ'sẽ'kel--/		

<sup>785</sup> /'kelbɛ'diw'fũdu'lɛ----/.

<sup>786</sup> Créole ou habitant de l'île de Santiago.

<sup>787</sup> /----'kes--'di--'e'kɛ'simɛ'kes--'di--/.

<sup>788</sup> Cf. Enregistrement de LID394.

<sup>789</sup> /do'tor'e'li---'kazɛ/.



Passer-PRON. DEF. piment  
 « Passe-moi le piment ! » (*HLU833*)

---

CcvSA

---

(328) Ø (DEF.) txon tâ ke Ø (DEF.) **neige** y Ø (DEF.) **verglas**<sup>790</sup>  
 sol Être avec neige et verglas  
 « Le sol a de la neige et du verglas. » (*RST912*)

Si les exemples cités ci-dessus montrent une certaine résistance des syntagmes verbaux aux phénomènes de changement de langue à l'intérieur d'un énoncé, l'exception se vérifie lorsque l'unité verbale est marquée par la présence de la copule < CcvST *sta* (329) ou d'un marqueur de temps, mode et aspect (ASP.), en l'occurrence < CcvSV *ti ta* (330), (331) et (332). On constate une tendance évidente à conserver non seulement une consonance identique au niveau du morphème grammatical, d'où le choix volontaire de la forme verbale du participe passé, mais encore la même structure syntaxique des éléments environnants<sup>791</sup>, lors du changement du Ccv vers le français.

---

CcvST

---

(329) es sta más **évolué quoi** /'es'stə'mas----/  
 3p. Être plus évolué quoi  
 « Ils sont plus évolués quoi ! » (*6'36, MRD494*)

---

CcvSA

---

(330) ja-es mandá-nos kel papel no  
 déjà-3p. Envoyer + ACC.-PRON. DEF. papier 1p.  
 ti ta ben **rempli-l**<sup>792</sup>  
 ASP. Venir Remplir-PRON.  
 « Il nous ont déjà envoyés le document ; nous allons le remplir. » (*RST912*)  
 < CcvSA *intxí-l* /i'ʃil/ vs *rempli-l*  
 (331) jente ti ta **réfléchi** ainda /'zɛt'titɛ---ɐ̃ɪdɛ/.  
 gens ASP. Réfléchir encore

---

<sup>790</sup> /'ʃɔ̃'tɛk-'i--/.

<sup>791</sup> Maintien du pronom complément cap-verdien « -l » dans l'exemple (330).

<sup>792</sup> /'zɑʃmɛ'da noʃ'kɛlpɛ'pɛl'no'titɛ'ʔɛ-'l/.

« On est en train de réfléchir encore. » (RST912)

< CcvSA *pensá* /pě́'sa/ vs *réfléchi*

<hr/>				
CcvSV				
<hr/>				
(332)	mi	n	ti ta	<b>prié</b> /'mi'n'tite--/
	moi	1s.	ASP.	prié
« Moi, je suis en train de prier. » (HLU833)				
	< CcvSV <i>orá</i>	vs	<i>prié</i>	

Le corpus analysé montre donc que l'alternance et le mélange de codes concernent rarement d'autres langues. Par exemple, le wolof n'y est pas représenté parce qu'il n'intervient que très sporadiquement dans les conversations privées et intéresse un faible pourcentage des témoins. Quant au portugais, une seule occurrence a été répertoriée (333) chez le plus ancien des témoins de cette fraction de la population, prouvant ainsi sa faible utilisation actuellement.

<hr/>					
CcvST					
<hr/>					
(333)	totalidadi	setenta	sinku	anus	<i>cheguei</i>
	totalité	soixante-dix	cinq	ans	Arriver + ACC.
	<i>lá</i>	<i>em</i>	<i>mil</i>	<i>novecientos</i>	trinta
	là-bas	en	mille	neuf cents	trente
	e	cinco <sup>793</sup>			
	et	cinq			
« En tout, soixante-quinze ans. Je suis arrivé là-bas en 1935. » (I'58, LID394)					

### 8.1.3.2. Le Ccv chez les descendants de Cap-Verdiens nés au Sénégal

Le créole des descendants de Cap-Verdiens non natifs de l'archipel (deuxième génération) est marqué par les influences liées à leur passé et qui se traduisent par des calques (tentatives de traduction littérale), en plus de l'alternance de code linguistique. Dans la majorité des cas, la pratique de la langue est hésitante voire difficile<sup>794</sup>. Quant aux Cap-Verdiens de la troisième

<sup>793</sup> /toteli'dadise'tête'sīku'enuʃ/. /ʃi'gɛj'la'ẽʃ'milnɔvi'sētuʃ'trīte'í'sīku/.

<sup>794</sup> On évoquera plusieurs facteurs tels que la transmission déficitaire de la langue, la durée de l'immigration en France, la coupure avec la réalité cap-verdienne (décès des ascendants ou union culturellement mixte), etc.

génération, la pratique de la langue est une réalité encore plus distante. Ils sont souvent capables de décoder un message transmis en Ccv, mais ils répondront presque toujours en français. En revanche, il peut leur arriver de changer de code linguistique, passant volontairement du français au créole, pour éviter de se faire comprendre par une oreille indiscreète. L'usage de la langue cap-verdienne sera tout de même plutôt rudimentaire.

#### a. Des écarts de prononciation récurrents

Deux facteurs majeurs contribuent à l'existence de divergences de prononciation chez les Cap-Verdiens natifs du Sénégal : le parcours de vie et le degré d'exposition au Ccv. En effet, ces locuteurs ont collectivement hérité d'un passé et d'une culture francophones et l'influence de la langue française est notoire dans leurs habitudes langagières. Le type d'exposition au Ccv se manifeste également à ce niveau. La différence varie d'un locuteur à l'autre, et dépend précisément de son usage dans l'univers familial. Cette exposition peut être moyenne ou faible et c'est elle qui détermine, en partie, la compétence phonologique en cap-verdien de ces locuteurs. Dans le cadre de la présente étude, les données sociologiques recueillies sur le terrain montrent toutefois que cette exposition est plutôt faible (Cf. Graphique 54, p. 399).

Au plan phonétique, le système vocalique cap-verdien s'éloigne de celui du français par le degré d'aperture, la présence des nasales [ĩ], [ẽ], [ẽ̃], [ũ] et de diphtongues. En revanche, le système consonantique est plus proche, mais se distingue malgré tout par la présence de deux affriquées [tʃ], [dʒ], d'une latérale palatale sonore [ʎ] et de consonnes prénasalisées. En outre, l'accent rythmique du Ccv concerne le mot – qui peut être oxyton, paroxyton ou proparoxyton – contrairement au français qui possède un accent de groupe de mots marqué par la durée de l'énergie acoustique et non par une augmentation de l'intensité acoustique ou par une variation mélodique.

Quelques exemples d'écarts de prononciation sont soulignés dans ce travail. Ils concernent certaines unités lexicales du Ccv (334) où le graphème « -a », en position finale de mot, est presque toujours prononcé avec les habitudes du français parlé, c'est-à-dire avec un [a] ouvert au lieu de la centrale mi-ouverte [ɐ]. Il en est de même pour l'opposition [ɔ] vs [o]<sup>795</sup> lors de calques phonétiques concernant de faux homophones (335) où l'on constate une prégnance de la langue française.

---

<sup>795</sup> Mais aussi [e] vs [ɛ].

---

CcvSV

---

- (334) bon dia\* /bõdi'ja/ vs /'bõ'diæ/  
bon jour  
« Bonjour. » (13'19<sup>796</sup>, JLD134)
- (335) aeroport\* /aerõ'põrt/ vs /'æerõ'port/  
aéroport  
« Aéroport. » (13'52, JLD134)

### b. Alternance en rapport de traduction

Ce type d'alternance est souvent le corollaire d'un calque lexical associé à une analogie phonique non ajustée entre les deux codes où l'opposition sémantique des unités lexicales entraîne la réalisation d'un énoncé erroné en Ccv. Selon le dictionnaire *Le Petit Larousse illustré 2008*, le syntagme adjectival < fr. *fort* peut avoir trois acceptions :

1. qui a beaucoup de force physique ; robuste, vigoureux.
2. qui est particulièrement développé ; gros, corpulent.
3. qui a des capacités morales ou intellectuelles ; qui a des aptitudes, de l'habileté dans un domaine.

Or, en Ccv, seules les deux premières acceptions équivalent aux termes < CcvST *fõrti* /'fõrti/ ou < CcvSV *forte* /'fort/. Dans l'exemple (336), l'emploi normatif de la troisième acception force à un changement de mot, en l'occurrence < CcvST/SV *bon* puisque le locuteur fait allusion aux capacités intellectuelles de quelqu'un. L'énoncé le plus correct serait < CcvSV *el é bon* /'el'e'bõ/.

---

CcvSV

---

- (336) **lors d'une conversation**
- el é forte\* /'el'e'fort/  
3s. Être fort  
« Il est fort. » (OII699)

---

<sup>796</sup> Enregistrement 2.

### c. Alternance et mélange de codes

Le phénomène est beaucoup plus accentué chez ces témoins marqués par la dilution du Ccv, en raison d'une très faible exposition à la langue depuis leur arrivée en France métropolitaine. Par conséquent, le recours au français est inévitable et se matérialise par des emprunts.

En intraphrastique, l'alternance codique porte sur des unités lexicales composées uniquement de substantifs (337), d'adjectifs (338)<sup>797</sup>, de substantif + adjectif (339) en position intermédiaire ou finale. On remarque aussi une certaine prépondérance d'utilisation de connecteurs logiques, notamment des conjonctions, des locutions adverbiales, etc. (340)<sup>798</sup>, (341) et des expressions idiomatiques (342) que ces locuteurs sont incapables d'intégrer en Ccv et encore moins de traduire.

CcvSV		
(337) ja-n	uví-s	na
déjà-1s.	Entendre + ACC.-PRON.	dans + DEF.
<b>règlement de comptes</b>	tras	de
règlement de comptes	derrière	de
kel	<b>immeuble</b> <sup>799</sup>	
DEF.	immeuble	
« Je les ai entendus dans un règlement de comptes derrière l'immeuble. » (JS1119)		

CcvST					
(338) mas	pa	pâpia	é	<i>mui</i>	<b>difficile</b> <sup>800</sup>
mais	pour	Parler	Être	très	difficile
« Mais pour parler c'est très difficile. » (25'42, FEP657)					

CcvSV			
(339) ta	fazê	un	<b>créole bizarre</b> <sup>801</sup>
ASP.	Faire	INDEF. SG.	créole bizarre

<sup>797</sup> On notera dans cet énoncé une occurrence exceptionnelle de portugais.

<sup>798</sup> On notera aussi dans cet énoncé le mélange des variantes de créole de São Vicente et Santiago. Ce témoin a des parents natifs de Praia, contrairement à sa femme dont les parents sont originaires de São Vicente.

<sup>799</sup> /'ʒɛũ'viʃ'ne-----'traʃ'di'kel--/.

<sup>800</sup> /'mɛʃ'pɛ'pɛpɛ'e'muj---/.

<sup>801</sup> /'tɛfɛ'ze'ũ----/.

« Cela fait un créole bizarre. » (13'36, *JLD134*)

(340)	<b>mais bon</b>	n	ta	falá
	mais bon	1s.	ASP.	Parler
	un	<b>créole</b>	tanbê	<b>quand même</b> * <sup>802</sup>
	INDEF. SG.	créole	aussi	quand même

« Mais, bon ! Je parle aussi un créole quand même.\* » (2'11<sup>803</sup>, *JLD134*)

---

CcvSV/ST

(341)	<b>en plus</b>	<b>comme</b>	nha	amedjer	é	di	[NÎLE] <sup>804</sup>
	en plus	comme	POSS.	femme	Être	de	[NÎLE]

« En plus, comme ma femme est de [NÎLE]... » (13'29<sup>805</sup>, *JLD134*)

---

CcvST

(342)	mas	kel	kriolu	ki-n	ta
	mais	DEF.	créole	REL.-1s.	ASP.
	pâpia	<b>il faut</b>	tene*	<b>voilà</b> <sup>806</sup>	
	Parler	il faut	Être avec	voilà	

« Mais, le créole que je parle, il faut... être avec\*... voilà... » (25'29, *FEP657*)

Le syntagme verbal du Ccv semble mieux résister aux phénomènes d'alternance codique chez les Cap-Verdiens natifs du Sénégal. Cependant, grâce aux participations observantes, j'ai constaté une occurrence particulière dans laquelle le participe passé entier du verbe appartient à la langue française, mais il a conservé la particule morphémique du Ccv (343). Il est intéressant de remarquer qu'ici également, le syntagme verbal est marqué par la présence de la copule, en ce cas < CcvSV tâ /'tə/.

---

CcvSV

(343)	es	tâ	<b>séparéde</b> /'eʃ'tɛsepa'red/.
	3p.	Être	Séparer + PmPP.

<sup>802</sup> /--'n'tɛfɛ'la'ũ--tɛ'be--/.

<sup>803</sup> Enregistrement 1.

<sup>804</sup> /---'ɲɛm'dʒɛr'e'di--/.

<sup>805</sup> Enregistrement 2.

<sup>806</sup> /'mɛʃ'kelkri'jolu'kɪ'tɛ'pɔpɔ--'tene--/.

« Ils sont séparés. » (TRI299)

On notera que l'énoncé produit en créole serait : < CcvSV *es tâ separóde* /'eʃ'təspə'ɾɔd/.

#### d. Quelques divergences morphosyntaxiques

Le calque semble être à la base des écarts morphosyntaxiques présentés ici. Il s'agit de trois constructions distinctes où l'on constate :

1. une permutation non appropriée de préposition (344).
2. l'emploi inadapté d'un segment de phrase construit sur la structure V. + CPT. [-lieu/volume] + ADV. [dedans], < CcvSV *pô... lá dente* /'po'la'dêt/ qui nécessite une reformulation en raison de la nature du complément qui ne désigne pas un endroit à l'intérieur d'un lieu ou d'un volume (345).
3. une forme verbale existante, mais inappropriée ; l'utilisation d'un pronom complément au lieu d'un pronom personnel sujet, le tout suivi d'un énoncé qui oblige sa segmentation afin de permettre le décodage du message (346). On notera, malgré tout, qu'il s'agit dans ce cas d'un énoncé exempt de changement de codes, ce qui montre bien que les pratiques langagières de ces locuteurs sont plus éloignées du créole parlé aux îles du Cap-Vert.

<hr/>				
CcvSV				
<hr/>				
(344)	na	aeroporto	<b>il y a</b>	txeu jente
	à + DEF.	aéroport	il y a	beaucoup gens
	ki	ta	bai	na* [NPAYS] <sup>807</sup>
	REL.	ASP.	Aller	à + DEF. [NPAYS]

« À l'aéroport, il y a beaucoup de gens qui vont au [NPAYS]. » (13'54<sup>808</sup>, JLD134)

Ici, il faudrait plutôt dire : < CcvSV *na aeroporto, ten txeu jente ke ta bá pa* [NPAYS] /'næɛɾɔ'port'tẽ'ʃew'zẽt'kte'ba'pə--/.

<sup>807</sup> /'næɛɾɔ'port--'ʃew'zẽt'ki'te'bɛj'nɛ--/.

<sup>808</sup> Enregistrement 2.

CcvSV						
(345)	n	ta	pô	fransês	lá	dente* <sup>809</sup>
	1s.	ASP.	Mettre	français	là	dans
« Je mets du français là-dedans*. » (13'25, JLD134)						

La construction la plus convenable serait < CcvSV *n ta misturá-l ma fransês*<sup>810</sup> /'n'təmɪftu'ral'məfrɛ'sɛʃ/.

CcvSV						
(346)	tene	ki-n	sta	sábi	déntu	kel
	Être avec	REL.-1s.	Être	bien	dans	DEF.
	pâpia	ki	nu	ta	fase* <sup>811</sup>	
	Parler	REL.	1p.	ASP.	Faire	
« Il faut que je me sente bien dans le parler que nous faisons*. » (25'33, FEP657)						

Reformuler cet énoncé reviendrait à dire < CcvST *n ten ki sta sábi ku nos konbêrsu*<sup>812</sup> /'n'tɛ'ki'stɛ'sabi'ku'noskõ'bɛrsu/.

Pour finir, on notera que chez ces individus<sup>813</sup>, il est assez rare d'entendre des énoncés en cap-verdien où l'on ne retrouve aucun écart syntaxique. Lorsque cela arrive, il s'agit habituellement d'énoncés courts ou isolés, comme dans l'exemple ci-après.

CcvSV				
(347)	txeu	vês	sinke	vês /'ʃew'veʃ'sĩk'veʃ/
	beaucoup	fois	cinq	fois
« Plusieurs fois, cinq fois. » (2'32 <sup>814</sup> , JLD134)				

En résumé, on peut dire qu'en France, la situation du Ccv est dans l'ensemble relativement préoccupante. Elle varie d'une région à une autre et dépend du modèle de composition des

<sup>809</sup> /'n'tɛ'pofrɛ'sɛʃ'la'dɛt/.

<sup>810</sup> Je le (le créole) mélange avec du français.

<sup>811</sup> /'tene'kĩ'stɛ'sabi'dɛtu'kel'pɛpɛ'ki'nu'tɛ'fɛsi/.

<sup>812</sup> Il faut que je me sente bien dans notre conversation.

<sup>813</sup> Plus chez ceux de l'Orléanais que ceux de la région parisienne.

<sup>814</sup> Enregistrement 1.



communautés diasporiques. Or, si dans la région île-de-France, il existe une communauté plus nombreuse, diverses associations à caractère social, culturel, sportif, éducatif, etc., des réseaux sociaux en ligne (blogs, sites, forums, etc.) et un élément fédérateur – en l’occurrence la musique – qui permettent à la langue de conserver une certaine vivacité, il semblerait que le Ccv patauge véritablement dans les communautés de la région Centre où seule la structure familiale assure encore sa pérennité. La pratique très prégnante de la langue française est en quelque sorte responsable de la dilution du Ccv et de son recul en matière de transmission.

### 8.1.3.3. Le français chez les Cap-Verdiens natifs de l’archipel

Pratiquement tous les témoins nés dans les îles sont en contact avec le français, y compris dans l’univers de la famille : « Dans la journée, on parle beaucoup le français. », affirme *TRT292*. Du reste, la plupart d’entre eux parlaient déjà la langue avant d’arriver dans l’Hexagone. Ils l’avaient apprise soit à l’école au Cap-Vert ou alors au Sénégal, pays d’accueil initial pour une bonne majorité. D’un autre côté, le français représente, selon ces témoins, une langue d’intégration. D’aucuns affirment qu’elle est aussi une langue adoptive et l’une des principales raisons d’une immigration réussie. C’est la raison pour laquelle, elle est inévitable au quotidien. En somme, leur compétence en français est le fruit de leur PP, marqué par l’hétérogénéité des situations sociales vécues et le contact entre les différentes langues de leur répertoire linguistique.

#### a. Les marques phoniques

##### La prononciation des toponymes

Dans ce domaine, les habitudes de prononciation des lusophones sont dominantes chez ces individus.

(348) « **Ilha Santiago** » /'iʎesẽ'tjagu/, « **Praia** » /'prajɐ/ 0'26, « **Fogo** » /'fogu/, « **Brava** » /'bravɐ/ 2'16 (*TRT292*), « **Praia** » /'prajɐ/, 0'20, « **Santiago** » /sẽ'tjagu/ 0'24 (*MRD494*), « **Assomada** » /ɐso'madɐ/, « **Santa Catarina** » /'sẽtekɐtɐ'rinɐ/ 0'22 (*LID394*), « **São Nicolau** » /'sẽniku'law/, « **Santo Antão** » /'sẽtuũ'tẽw/ 2'55 (*HLU833*).

vs

« **São Vicente** » /sẽvẽ'sã/, « **Mindelo** » /minde'lo/ 0'30 (*HLU833*), « **Cap-Vert** » /kap'ver/ 0'19 (*MRD494*), « **Bamako** » /bama'ko/ 0'48 (*RST912*).

## Des habitudes de prononciation liées à l'hétérogénéité de leurs PP

– les influences de la vie au Cap-Vert :

Chez quelques témoins, certains mots (les chiffres, les mois, etc.) sont prononcés en portugais (349), d'autres sont accentués<sup>815</sup> (350) ou articulés (351) et (352) avec les habitudes de prononciation des lusophones.

(349) « le bateau dénommé **28 de maio**<sup>816</sup> » 0'50 (LID394) ; *28 de Maio* est prononcé /'vĩti'í'ojtu'di'maju/.

(350) « je m'intéressais beaucoup à la langue **française** » 5'22 (HLU833) ; *française* est prononcé /frã'sezə/.

(351) « **ou** il m'appelle » 8'11 (PDT742) ; *ou* est prononcé /'o/.

(352) « **créole** et portugais » 1'46 (TRT292) ; *créole* est prononcé /kri'jolu/.

Certains phonèmes sont parfois remplacés par d'autres (353) à (357) ou sont effacés (358) et (359).

(353) « au niveau **culturel** » 19'24 (HLU833) ; *culturel* est prononcé /kulty'rɛl/.

(354) « tu parles pas la **langue** » 19'42 (HLU833) ; *langue* est prononcé /'lɛg/.

(355) « **entre** nous on parle kriolu » 5'03 (PDT742) ; *entre* est prononcé /'ɛtr/.

(356) « **ceux** qui sont nés ici parlent français » 6'55 (TRT292) ; *ceux* est prononcé /'se/.

(357) « disons **moitié-moitié** » 2'53 (TRT292) ; *moitié-moitié* est prononcé /moʃfemo'ʃfe/.

(358) « je faisais semblant de ne pas **accepter** » 4'30 (LID394) ; *accepter* est prononcé /asɛp'te/.

(359) « **cap-verdien** » 3'37 (RST912) ; *cap-verdien* est prononcé /kavɛr'djɛ̃/.

– les influences de la vie au Sénégal :

Les chiffres (Cf. Chapitre VIII, sous-section 8.1.2.2., rubrique a.) sont souvent prononcés avec un accent sénégalais (360) et (361).

(360) « de quarante à **soixante**-dix » 1'07 (MRD494),

(361) « mille neuf cent **soixante**-six » 3'09 (TRT292) ; *soixante* est prononcé /so'sât/.

---

<sup>815</sup> C'est-à-dire avec un accent tonique de mot.

<sup>816</sup> 28 mai.

– les influences de la vie en France :

On retrouve dans beaucoup de productions des habitudes qui émanent du langage oral. C'est le cas de la locution conjonctive *parce que*, de l'expression *je suis*, du pronom personnel sujet « il(s) »<sup>817</sup>.

(362) « **parce que** » 11'34 (HLU833), 4'32 (LID394), 2'21 (MRD494), 3'54 (RST912) ; *parce que* est prononcé /pasˈkə/.

(363) « **je suis** venue en [NPAYS] en 2003 » 0'23 (HLU833) ; *je suis* est prononcé /ˈʃʊi/.

(364) « **s'ils** sont ici » 24'39 (HLU833) ; *s'ils* est prononcé /ˈsi/.

(365) « j'aurais voulu **qu'ils** parlent plus cap-verdien » 2'45 (RST912) ; *qu'ils* est prononcé /ˈki/.

(366) « les deux qui sont ici **ils** parlent créole » 7'37 (TRT292) ; *ils* est prononcé /ˈi/.

(367) « **il y avait** sa maman qui était avec nous aussi » 2'23 (MRD494) ; *il y avait* est prononcé /jaˈvε/.

#### Autres caractéristiques articulatoires

On observe quelques écarts de prononciation moins fréquents chez les natifs de l'archipel (368) à (370).

(368) « **voilà** » 5'18 (HLU833) ; *voilà* est prononcé /waˈla/.

(369) « et **puis** » 9'25 (PDT742), 1'11 (TRT292) ; *puis* est prononcé /ˈpi/.

(370) « **puisque** » 4'22 (TRT292) ; *puisque* est prononcé /pisˈkə/.

### **b. Les marques lexicales**

#### L'utilisation du vocabulaire familier

Elle concerne surtout la jeune génération d'émigrés comme HLU833. Ce phénomène de langue est le résultat d'une présence considérable en France et de l'incorporation des habitudes du langage parlé chez les Français de la métropole.

(371) « j'ai eu mon **bac** » 0'47 (HLU833)

---

<sup>817</sup> Souvent prononcé /ˈi/ ou effacé.

(372) « à la **fac** » 9'42 (HLU833)

(373) « c'est quand même assez courageux de **débarquer** dans un pays » 12'44 (HLU833)

On retrouve aussi chez ce témoin l'utilisation récurrente de la locution adverbiale *en fait*, et de l'interjection *quoi* (emploi elliptique).

(374) « je suis partie tout de suite **en fait** » 1'13 (HLU833)

(375) « j'allais galérer **quoi** » 4'31 (HLU833)

### Bilinguisme et traduction

Le contact entre le français et le Ccv mène parfois à des manifestations d'alternance en rapport de traduction « interne<sup>818</sup> » (Cf. p. 492). Dans certains cas, ce phénomène entraîne la production d'énoncés erronés et incompréhensibles pour tout locuteur n'appartenant pas à la communauté linguistique. Il s'agit généralement d'un calque non approprié – par dérivation – d'une unité lexicale dont le radical provient du Ccv et le morphème grammatical appartient à la langue française, comme c'est le cas dans l'exemple (376).

(376) « il est **caduqué\*** » (PDT742) ; vient de < CcvST *el sta kadukadu* /'el'stəkədu'kədu/ (/kady'ke/ vs /kədu'kədu/). Il faut comprendre : « Il est périmé. ».

### Alternance et mélange de codes

D'après les occurrences attestées, l'alternance codique intervient surtout avec le créole (377). Les manifestations d'alternance avec le portugais sont beaucoup plus rares (378). Seuls les témoins qui ont longtemps résidé au Cap-Vert, qui ont côtoyé la communauté portugaise de leur région ou qui ont appris la langue pendant leur existence, ont conservé sa pratique aujourd'hui encore. Quant au wolof, son utilisation est réservée aux conversations privées auxquelles il est difficile d'avoir accès.

(377) « trois heures au moins **nhos ta fase** » (MRD494) ; < CcvST *nhos ta fase* /'nos'tə'fəsi/ correspond à < fr. *vous ferez*.

(378) « je me suis abonné au journal **a bola** » 10'43 (LID394) ; < pt. *a bola* /'ə'bɔlə/ correspond à < fr. *le ballon*.

---

<sup>818</sup> Du créole vers le français.

Le mélange de codes concerne essentiellement le Ccv. En intraphrastique, deux structures ont été identifiées. D'abord, il peut arriver que le Ccv soit entouré de la langue française aussi bien à gauche qu'à droite (379). On remarquera que la structure *français + Ccv + français* qui en découle est beaucoup plus complexe que celle présentée en (377), et par conséquent difficilement envisageable partiellement ou totalement en créole, pour des locuteurs souffrant des répercussions de l'intensité du contact avec le français. Par exemple, l'expression < fr. *en ce qui concerne*, qui correspond à < CcvST *ralasionadu ku* /rɛlɛsjɔ'nadu'ku/ ou < CcvSV *relasionóde ke* /rɛlɛsjɔ'nɔd'ki/<sup>819</sup> n'est pas une réalité habituellement nommée dans les échanges communicatifs en Ccv, y compris dans les îles. L'hypothèse de son usage dans la diaspora semble naturellement plus distante. Par conséquent, la reformulation ou le changement de code sont les seuls mécanismes linguistiques qui s'offrent à ces locuteurs.

(379) « en ce qui concerne **nha saúde** ça va vraiment mieux » (RST912) ; < CcvSA *nha saúde* /'ɲɛ'seud/ correspond à < fr. *ma santé*.

En deuxième lieu, on retrouve aussi des productions langagières du type *français + Ccv + français + Ccv* (380). En général, ces constructions sont utilisées dans le cadre de conversations informelles dans lesquelles les locuteurs en présence partagent les mêmes habits linguistiques. Le mélange de codes est alors permanent, pouvant être volontaire ou pas.

(380) « je trouve que **ses** créoles **é más** euh » 6'27 (MRD494) ; < CcvST *ses* /'ses/ correspond à < fr. *leurs* et < CcvST *é más* /'e'mas/ à < fr. *sont plus*.

#### Confusion ou choix inapproprié de certaines unités lexicales

On note chez quelques témoins des complications en ce qui concerne la précision du choix du vocabulaire. Ce phénomène peut parfois s'expliquer par le niveau d'instruction de ces individus ou par le mode d'apprentissage<sup>820</sup> de la langue française.

(381) « et de [NVILLE] j'ai pris le **tram** » 3'19 (TRT292) ; ici, le témoin veut dire : « Et de [NVILLE], j'ai pris le **train**. ».

<sup>819</sup> Entretien personnel avec Manuel Veiga.

<sup>820</sup> Inconscient et involontaire.

- (382) « moi j'ai trouvé cette pièce tout **fait** » 7'44 (PDT742) ; ici, le témoin souhaite dire :  
« Moi, je trouve cette pièce toute **montée/assemblée**. ».

#### Des emplois de qualité aussi...

Ils sont toutefois peu communs et plutôt réservés aux jeunes ou à ceux dont la réception du français parlé par les natifs a été intense et prolongée.

- (383) « mon seul souci c'est de finir mes études **en beauté** » 23'08 (HLU833)

### c. Les marques morphosyntaxiques

#### Les confusions de genre, de nombre, de flexion, etc. (problèmes d'accord)

Elles portent sur les articles, les adjectifs, les pronoms, les verbes, entre autres et concernent d'une manière générale tous les enquêtés.

- (384) « mais quand **le** mère vient » 2'29 (PDT742)  
(385) « en prenant des études **particuliers** le soir » 4'26 (TRT292)  
(386) « j'ai fait **tout** ma vie ici » 9'25 (PDT742)  
(387) « **c'est**<sup>821</sup> deux îles différentes » 2'58 (HLU833)  
(388) « nous qui **sont** les parents » 8'50 (TRT292)

#### L'omission d'articles et de prépositions

Ces écarts syntaxiques s'appliquent principalement aux témoins qui ont un bas niveau d'instruction scolaire ou un contact très limité avec le français. Par ailleurs, il semble que certaines constructions phrastiques soient assises sur les structures du Ccv ou du portugais.

- (389) « j'ai **quitté Cap-Vert** en soixante-deux » 0'43 (TRT292) ; il faut comprendre : « J'ai quitté **le** Cap-Vert en 62. ».  
(390) « **sois bienvenue** » 0'15 (PDT742) ; probablement une traduction du < pt. *seja bem-vindo* /'sɛzɛbɛ̃j'vĩdu/. Il faut comprendre : « Sois **la** bienvenue ! ».

---

<sup>821</sup> Emploi néanmoins courant à l'oral, et dans le langage familier (Cf. Occurrences subséquentes dans ce travail).

- (391) « moi je parle **avec directeur français** » 8'19 (PDT742) ; il faut comprendre : « Moi, je parle avec **le** directeur **en** français. ».
- (392) « on **travaillait l'équipe différent\*** » 2'16 (PDT742) ; il faut comprendre : « On travaillait **dans** des équipes différentes. ».

Concernant encore l'utilisation des prépositions, on note une production dans laquelle elle est superflue (393) et une autre où le choix est non approprié (394).

- (393) « quand je rencontre **avec** les portugais » 10'10 (TRT292) ; il faut comprendre : « Quand je rencontre les Portugais... ».
- (394) « on n'est pas **dans le\*** même niveau quoi » 18'39 (HLU833) ; il faut comprendre : « On n'est pas **au** même niveau, quoi ! ».

#### L'usage incomplet ou inapproprié de la négation

Tous les témoins sont concernés par l'utilisation incomplète de la négation (omission de « ne »). En revanche, les constructions telles que celles que l'on retrouve en (398) sont inhabituelles dans le corpus.

- (395) « **tu oses pas** les parler **tu oses pas** les aborder » 4'49 (HLU833)
- (396) « parce que là pour l'instant **j'ai pas droit\*** de sortir » 9'44 (PDT742)
- (397) « je vois pas » 6'14 (RST912)
- (398) « **J'ai connu que** ma grand-mère **seulement** » 2'24 (TRT292)

#### Autres exemples de divergences morphosyntaxiques

Sur le plan grammatical, on observe des catégories d'écarts (v. *infra*) qui sont néanmoins peu fréquentes. Cela démontre que la maîtrise de la langue de la part de ces individus est dans l'ensemble assez bonne.

– les écarts de conjugaison.

- (399) « si jamais ma famille **sera** au [NPAYS] » 24'27 (HLU833)
- (400) « comme **j'ai resté** là-bas pendant trois ans » 3'40 (PDT742)
- (401) « tous mes frères **est sorti** » 4'38 (PDT742)

– l’emploi transitif au lieu de l’emploi intransitif et inversement.

(402) « mais je vais essayer de **les** apprendre le créole » 25’07 (HLU833)

(403) « à **leur** prononcer en français » 8’55 (TRT292)

– l’ordre des mots dans l’énoncé.

(404) « ils **ont me accepté**<sup>822</sup> 9’18 (PDT742)

– les décodages complexes.

(405) « **écoutent** bien » 2’04 (PDT742) ; il faut comprendre : « Ils comprennent bien. ».

#### 8.1.3.4. Le français chez les descendants de Cap-Verdiens nés au Sénégal

Les descendants de Cap-Verdiens nés au Sénégal ont bien évidemment appris le français dans leur pays natal<sup>823</sup>. On postule donc l’incorporation d’habitus linguistiques résultant de la période d’existence dans ce pays. Par ailleurs, en France, la vie se déroule exclusivement en langue française. En conséquence, elle est la langue dominante en ce qui concerne les échanges communicatifs dans la société, au travail, dans les établissements scolaires et universitaires, dans les médias, etc. En tenant compte également de l’importance des migrations chez ces individus, on peut alors supposer qu’ils bénéficient d’une assez grande sécurité linguistique dans cet idiome. L’analyse qui suit permet de confirmer ou d’infirmier cette hypothèse.

##### a. Les marques phoniques

###### La prononciation des toponymes<sup>824</sup>

Chez ces individus, ce sont plutôt les habitudes de prononciation des Francophones qui sont dominantes.

(406) « **São Vicente** » /sãvẽ’sã/ 0’30 (DLD434), « **Santa Catarina** » /sãtakata’rinø/ 4’25

---

<sup>822</sup> Prononcé /asɛp’tɛ/.

<sup>823</sup> Surtout s’ils ont été minimalement scolarisés et sauf quelques rares exceptions comme *JLD134* qui est arrivé en France à l’âge de deux ans.

<sup>824</sup> Et, d’une manière générale, les anthroponymes aussi comme *Cesária Évora* prononcé /sezarjaevo’ra/ 33’05 (FEP657).



(FEP657), « **Praia** » /pra'ja/ 2'48 (JAP106), « **Praia** » /pra'ja/, « **Santa Catarina** » /sãtakatə'rin/ 0'34, « **Santo Antão** » /sãtã'tõ/, « **Maió** » /maj/, « **Santiago** » /sãtja'go/ 2'59<sup>825</sup> (JLD134).

vs

« **São Nicolau** » /'sẽniku'law/ 2'45 (JAP106), « **São Vicente** » /'sẽvi'sêt/ 2'01 (JLD134).

### L'effacement de quelques phonèmes

– la consonne [ʀ] dans la dernière syllabe de certains mots (apocope).

(407) « l'**autre** il me pèse à l'oreille » 25'12 (FEP657) ; *l'autre* est prononcé /'lot/.

(408) « peut-**être** » 0'48 (JAP106) ; *peut-être* est prononcé /pø'tet/.

(409) « **quatre** ou cinq ans à [NVILLE] » 0'43 (JLD134) ; *quatre* est prononcé /'kat/.

(410) « par **contre** » 0'49 (FEP657),

(411) « non par **contre** » 8'22<sup>826</sup> (JLD134) ; *par contre* est prononcé /paʀ'kõt/.

– la consonne [v] dans la première syllabe de certaines unités lexicales (aphérèse).

(412) « et **voilà** » 6'47<sup>827</sup> (JLD134),

(413) « **voilà** » 2'11 (OII699) ; *voilà* est prononcé /wa'la/.

(414) « **voyager** beaucoup » 4'08 (JAP106) ; *voyager* est prononcé /waja'ʒe/.

– le schwa dans certaines unités rythmiques (habitudes du langage parlé dans l'Hexagone).

(415) « **ce qui** m'a permis » 15'42 (FEP657) ; *ce qui* est prononcé /s'ki/.

(416) « **on se remet** petit à petit » 15'30<sup>828</sup> (JLD134) ; *on se remet* est prononcé /õsrəmɛ/.

(417) « **que je** connaissais comme ça » 3'44 (DLD434) ; *que je connaissais* est prononcé /kəʃkɔnɛ'sɛ/.

Cependant, dans l'exemple suivant, ce dernier témoin conserve le [ə] dans le mot « instinctivement ».

---

<sup>825</sup> Enregistrement 1.

<sup>826</sup> Enregistrement 2.

<sup>827</sup> Enregistrement 1.

<sup>828</sup> Enregistrement 2.

(418) « ça s'est fait comme ça **instinctivement** » 5'12 (DLD434) ; *instinctivement* est prononcé /ɛ̃stɛ̃ktivə́mã/.

#### Autres cas isolés

– la semi-voyelle [ɥ] dans le mot < fr. *puis* /'pɥi/.

(419) « et **puis** » 3'48 (OII699),

(420) « et **puis** » 2'00 (FEP657) ; *puis* est prononcé /'pi/.

– la consonne [p] dans le mot < fr. *Cap-Vert* /kap'vɛʀ/.

(421) « **cap-vert** » 2'13 (OII699) ; *Cap-Vert* est prononcé /ka'vɛʀ/.

– la consonne [t] dans le mot < fr. *maintenant* /mɛ̃t(ə) nã/.

(422) « **maintenant** » 3'12 (JAP106) ; *maintenant* est prononcé /mɛ̃'nã/.

#### Le remplacement de certains phonèmes par d'autres

Ces manifestations sont toutefois inhabituelles. Seules deux occurrences ont été observées.

– [ə] par [u]

(423) « toute ma famille pratiquement se **regroupe** à [NVILLE] » 5'07 (DLD434) ; *regroupe* est prononcé /ru'grup/.

– [dj] par [dʒ]

Il s'agit d'une manifestation curieuse puisque c'est l'inverse qu'on devrait attendre (Cf. Chapitre VIII, sous-section 8.1.2.2., rubrique a.).

(424) « pour aller en france **étudier** » 10'58 (FEP657) ; *étudier* est prononcé /ety'dʒe/.

#### Des habitudes du langage oral familier pratiqué en France métropolitaine

– le pronom personnel sujet « il(s) » est pratiquement toujours prononcé [i]. Dans certains cas, il est même tout simplement effacé de la chaîne sonore.

(425) « **Il faut bien qu'ils parlent** français aussi » 7'00 (DLD434) ; *il faut bien qu'ils parlent* est prononcé /fobjɛ̃ki'parl/.

(426) « **Il y a** pas de soucis là-dessus » 0'23<sup>829</sup> (JLD134) ; *il y a* est prononcé /'ja/.

(427) « **il vous** appelle de suite » 11'24 (OII699) ; *il vous* est prononcé /i'vu/.

– l'emploi du « *chui* » – je + suis.

(428) « **je suis** né à [NVILLE] » 0'13 (JLD134),

(429) « moi **je suis** originaire du [NPAYS] » 0'23 (JAPI06) ; *je suis* est prononcé /'ʃʷi/.

– l'emploi familier de « *parce que* ».

(430) « **parce que** nos parents ne nous parlaient pas français » 1'28 (DLD434),

(431) « mais je peux pas le défendre **parce que** j'y ai pas vécu » 0'45 (FEP657),

(432) « **parce que** le français on le parlait à l'école » 3'18 (OII699) ; *parce que* est prononcé /pas'kə/.

– l'emploi familier de « *petit* » /'p (ə) ti/ (chute du schwa).

(433) « on se remet **petit à petit** » 15'30<sup>830</sup> (JLD134) ; *petit à petit* est prononcé /ptita'pti/.

(434) « un tout **petit** peu » 9'07 (DLD434) ; *petit* est prononcé /'pti/.

### Des liaisons omises ou inappropriées

On observe chez quelques individus, des liaisons non réalisées<sup>831</sup> (435) à (437) ou non adaptées (438).

(435) « quand **je suis arrivé** ici » 18'38 (OII699),

(436) « quand **je suis arrivé** » 8'32 (FEP657) ; *je suis arrivé* est prononcé /ʃʷiari've/.

(437) « et **c'est elle** qui m'a mis au créole » 2'05<sup>832</sup> (JLD134) ; *c'est elle* est prononcé /sɛ'el/.

(438) « une promotion du cap-vert **tous azimuts** » 4'58 (JLD134) ; *tous azimuts* est prononcé /tutazi'myt/<sup>833</sup>.

On constate aussi une occurrence – peu habituelle à l'oral courant – dans laquelle la liaison est

---

<sup>829</sup> Enregistrement 1.

<sup>830</sup> Enregistrement 2.

<sup>831</sup> Notamment dans des énoncés construits avec la séquence « je suis ».

<sup>832</sup> Enregistrement 1.

<sup>833</sup> On notera tout de même que l'on peut retrouver ce type de liaison chez des locuteurs natifs du français (norme statistique).

prononcée, et automatiquement accompagnée d'une disjonction<sup>834</sup> à la suite de la consonne de liaison.

(439) « parce qu'**il s'est intégré** » 1'39 (DLD434) ; *il s'est intégré* est prononcé /ilset-ête'gre/.

## b. Les marques lexicales

### L'utilisation récursive du langage familier

Le corpus montre que les descendants de Cap-Verdiens de la deuxième génération résidant en France ont, dans leur grande majorité<sup>835</sup>, pris l'habitude de faire usage du langage oral courant de la société française. Leur PP – en particulier les longues années d'existence en France – y est pour beaucoup. Les exemples qui suivent confirment ce postulat.

(440) « à dix-sept ans j'ai **viré** » 2'37 (FEP657) ; il faut comprendre : « À dix-sept ans, j'ai changé d'opinion. ».

(441) « j'ai **fait marin** » 10'40 (FEP657) ; il faut comprendre : « J'ai exercé le métier de marin. ».

(442) « ah tu **piges que dalle** » 23'41 (FEP657) ; il faut comprendre : « Ah ! Tu ne comprends rien. ».

(443) « j'ai eu un **coup de cœur** » 2'52 (JLD134) ; il faut comprendre : « J'ai eu un enthousiasme subit. ».

(444) « j'explore le [NPAYS] **de fond en comble** » 3'07<sup>836</sup> (JLD134) ; il faut comprendre : « J'explore le [NPAYS] complètement. ».

(445) « le jour où **il s'est amené** à [NVILLE] » 26'42 (OII699) ; il faut comprendre : « Le jour où il est venu à [NVILLE]. ».

(446) « les odeurs de **bouffe** qu'on avait » 22'28 (FEP657) ; il faut comprendre : « Les odeurs de nourriture qu'on avait. ».

(447) « c'est mon analyse **perso** » 29'27 (FEP657) ; il faut comprendre : « C'est mon analyse personnelle. ».

---

<sup>834</sup> Cette disjonction entre la consonne de liaison et la voyelle subséquente entraîne une absence de cohésion syllabique.

<sup>835</sup> Certes une habitude plus fréquente chez certains que chez d'autres.

<sup>836</sup> Enregistrement 1.

### Des confusions de choix lexical

La compétence de ces individus en français n'empêche pas pour autant l'existence de quelques divergences au niveau de l'usage de certains mots de vocabulaire.

- (448) « et après notre famille s'est **fondue**<sup>837</sup> » 6'26 (FEP657) ; il faut comprendre : « Et après, notre famille a été fondée. ».
- (449) « je me suis orienté dans\* une formation **annexe** 11'48 (FEP657) ; il faut comprendre : « Je me suis orienté vers une formation connexe. ».
- (450) « mon seul **raccrochage** c'est\* les îles du cap-vert » 32'29 (FEP657) ; il faut comprendre : « Mon seul raccrochement, ce sont les îles du Cap-Vert. ».
- (451) « et puis **l'inculquer** dans la langue » 17'43 (OII699) ; il faut comprendre : « Et puis, l'introduire dans la langue. ».

### Autres divergences lexicales

- l'utilisation du verbe « faire » comme substitut de « rester ». Cet énoncé est pour autant parfaitement intelligible.
- (452) « mais j'**ai eu à faire** trois mois en [NPAYS] » 2'22 (OII699) ; il faut comprendre : « Mais, je suis resté trois mois en [NPAYS]. ».
- l'emploi métaphorique du verbe « parler » marquant la personnification des deux sujets de l'énoncé (« école » et « pays »).
- (453) « comme **l'école parlait** français et **le pays parlait** français » 3'13 (FEP657) ; il faut comprendre : « Comme on parlait français à l'école et on parlait français dans le pays... ».
- l'emploi de difficile compréhension du verbe « rattraper ».
- (454) « dès fois ça me **rattrape**<sup>838</sup> » 8'38 (OII699)

---

<sup>837</sup> Le témoin essaie de se corriger aussitôt, mais il dit : « et après notre famille **s'est fondée** ». Autrement dit, on vérifie une confusion entre les verbes < fr. *fonder* et < fr. *se fonder*.

<sup>838</sup> Le témoin explique que, parfois, il reprend ses habitus linguistiques hérités de sa période d'existence à Dakar (Sénégal).

### Alternance codique

On notera que les manifestations d'alternance codique sont plus fréquentes lorsque ces individus parlent le créole que lorsqu'ils parlent le français (Cf. Exemples (340) et (341)). Autrement dit, les constructions *Ccv + français* sont plus envisageables que les constructions *français + Ccv*. Le contact entre les deux langues est toutefois peu commun, notamment au quotidien. Du reste, le modèle<sup>839</sup> de structure familiale peut aussi bien servir de catalyseur que de frein dans la relation entre les deux codes linguistiques.

Dans les productions attestées, on ne vérifie pas de véritables occurrences d'alternance entre le français et la langue cap-verdienne. En effet, alors qu'en (455) l'alternance est provoquée par l'utilisation involontaire d'une expression usuelle partagée par les membres d'un réseau social, en (456), l'unité lexicale usitée conserve quelques propriétés articulatoires du français parlé.

(455) « on<sup>840</sup> fait des activités **pratu ku garfu** » (CLD312) ; < CcvST *pratu ku garfu* /'pratu'ku'garfu/ correspond à < fr. *plat et fourchette*.

(456) « française de **korason** » 8'16<sup>841</sup> (JLD134) ; < CcvST *korason*<sup>842</sup> correspond à < fr. *cœur*.

En dehors du cap-verdien, on observe également des phénomènes d'alternance avec le wolof. D'ailleurs, il n'est pas impossible qu'ils soient plus récurrents que ceux avec le Ccv. Il s'agit souvent d'emprunts d'unités lexicales simples (457) ou d'expressions idiomatiques (458) qui sont employées lorsque les locuteurs en présence partagent les mêmes habitus linguistiques.

(457) « habituellement je fais du **ataya**<sup>843</sup> » (CLD312) ; < wol. *ataya* correspond à < fr. *thé*.

(458) « ah non mais **yàgg na** » (CLD312) ; < wol. *yàgg na* correspond à < fr. *cela fait longtemps*.

---

<sup>839</sup> Par exemple, les unions entre concitoyens facilitent davantage l'utilisation des deux langues au sein de la sphère familiale que celles qui sont culturellement mixtes.

<sup>840</sup> C'est-à-dire les anciens Cap-Verdiens de la ville dakaroise.

<sup>841</sup> Enregistrement 2.

<sup>842</sup> Prononcé /kora'sõ/ vs /kɔrɛ'sõ/.

<sup>843</sup> Une sorte de cérémonie du thé au Sénégal.

### c. Les marques morphosyntaxiques

On observe dans cette section peu de cas de divergences concernant les formes et les règles de combinaison qui régissent la formation des énoncés. Du reste, cela semble dénoter une excellente maîtrise de la grammaire du français de la part des participants de cette fraction de la population. Les sous-sections qui suivent reprennent l'ensemble des écarts de langage vérifiés chez ces individus.

#### Les écarts de conjugaison (flexions verbales)

- (459) « **c'est** tous les souvenirs » 34'44 (FEP657)  
(460) « si **c'est** des personnes qui maîtrisent bien le créole » 9'31 (JAP106)  
(461) « j'ai de la famille là-bas qui me **connaissent**<sup>844</sup> pas » 26'16 (OII699)  
(462) « toutes les histoires que mes parents ont **dits** » 35'00 (FEP657)  
(463) « il y a eu [NPERS] qui **ait** passé cette loi » 12'39 (FEP657)  
(464) « je **suis couru** vers lui » 27'06 (OII699)

#### L'omission de la forme atone de la négation « ne » (phrases négatives)

L'omission de « ne » dans les phrases négatives correspond à la forme canonique du français oral. En conséquence, cette façon d'exprimer la négation pose problème surtout par rapport au français enseigné à l'école.

- (465) « que **j'avais pas** pu trouver ici » 4'58 (DLD434)  
(466) « **on parlait pas** avec eux créole » 1'15<sup>845</sup> (JLD134)  
(467) « donc **on prenait pas** les mots au vrai sens du terme » 8'27 (OII699)

#### L'utilisation inappropriée des prépositions

- (468) « je m'étais décidé **de** rentrer » 12'07 (FEP657)  
(469) « on parle français **dans** la maison » 22'12 (OII699)

#### L'omission de sujet

- (470) « **là était** très difficile » 11'43 (FEP657)

---

<sup>844</sup> Le pluriel s'explique probablement ici par la représentation des membres qui composent la famille.

<sup>845</sup> Enregistrement 1.

(471) « **comprennent** quelques mots » 7'55 (JAP106)

### Autres constructions particulières

– des énoncés compréhensibles, malgré l'utilisation d'un registre familier.

(472) « mais c'était un bon moteur d'avoir toujours **continué mon vélo** » 19'39 (OII699) ; il faut comprendre : « Mais, c'était un bon moteur d'avoir toujours continué à faire du vélo. ».

(473) « **je suis qu'à payer** les pots cassés » 28'58 (FEP657) ; il faut comprendre : « Je suis seulement<sup>846</sup> en train de payer les pots cassés. ».

## **8.2. Analyse des productions écrites**

Les productions écrites des témoins des enquêtes découlent de la passation du questionnaire réalisé dans le cadre du présent travail. Or, même si elles ont une importance secondaire relativement aux données orales, elles permettent de faire un rapprochement avec ce qui a été dit ci-dessus (Cf. Chapitre VIII, section 8.1.), car elles sont aussi révélatrices de la compétence orale. L'analyse qui suit a donc pour objectif de souligner les faits de langue qui présentent une corrélation entre les pratiques langagières orales et les pratiques langagières écrites de ces individus. Il convient cependant de préciser qu'elle porte *a priori* sur l'écriture de la langue française, puisque le questionnaire distribué à l'ensemble des enquêtés est lui-même intentionnellement rédigé en français.

### **8.2.1. Le cas des témoins du Terrain 1**

Tout d'abord, on notera que certains de ces individus sont parfois capables de produire des énoncés qui sont dépourvus de tout écart de langage, comme le montrent les exemples (474) et (475)).

(474) « Parce que j'y suis née, j'y ai toujours vécu et le créole cap-verdien est ma langue maternelle. » (ILV934)

---

<sup>846</sup> Dans le sens de « naturellement ».



(475) « J'ai un accent cap-verdien et il y a des mots que je ne connais pas. » (OAI619)

Leur compétence à l'écrit n'est toutefois pas identique d'un témoin à l'autre. Une fois de plus, on évoquera l'importance du PP, ainsi que le type d'exposition à la langue française, au cours de l'existence. Quant aux écarts de langage proprement dits, on remarquera qu'ils sont intimement liés à leur compétence orale. Ce qu'il ne faut pas oublier concernant les pratiques orales<sup>847</sup>, c'est que les membres de cette fraction de la population sont, à l'origine, de véritables créolophones. Par ailleurs, du point de vue de l'écrit, le portugais représente pour eux, la première langue de socialisation scolaire. Le contact avec le français transporte donc des retombées que l'on retrouve notamment sur le plan grapho-phonétique<sup>848</sup>, mais aussi orthographique, lexical et morphosyntaxique.

#### a. Les écarts d'ordre grapho-phonétique

On postule que la plupart des divergences de langage présentées ici proviennent non seulement des habitudes de prononciation et d'écriture établies avec le Ccv et la langue portugaise respectivement, mais également d'une non maîtrise du système grapho-phonétique du français.

##### Les confusions des signes diacritiques

Les accents sont très souvent omis (476) et (477) ou alors utilisés de façon inappropriée (478) à (481).

(476) « **Senegal** », « **Benin** » (JOG167)

(477) « J'ai un accent **different** » (CTI329)

(478) « Les mots du **crèole** » (AGR179)

(479) « L'école **sécondaire** » (EMD544) ; d'où la prononciation /segõ'dɛr/ par certains témoins (Cf. Exemple (65)).

(480) « Les **régles** d'écrit » (CRO396)

(481) « **tetu, agréssif, dérière** » (EIL593)

---

<sup>847</sup> Il est évidemment impossible de séparer les pratiques écrites des pratiques orales.

<sup>848</sup> Autrement dit, la relation entre le son et la lettre.

### Les confusions des homophones

Les témoins du Terrain 1 se trompent parfois lorsqu'il s'agit de choisir la forme graphique correcte de mots ayant la même prononciation, mais pas la même valeur syntaxique.

(482) « J'ai toujours parlé le créole **est** l'accent ne correspond pas à celui des Français natifs. » (FLM634) ; la confusion *et – est*.

(483) « Le portugais qui\* **ont** parle ici. » (CEI359) ; la confusion *on – ont*.

### Les confusions entre « je » et « j'ai »

Les Cap-Verdiens natifs confondent quelquefois le pronom personnel sujet « *je* », prononcé /'ʒe/, et « *j'ai* » (« *je* » + « *verbe Avoir* » (conjugué au présent de l'indicatif)).

(484) « **J'ai** ne parle pas comme les Français natifs. » (DLL433)

(485) « **Je** pas le même accent. » (DLL433)

### Les phénomènes d'aphérèse reproduits à l'écrit

La chute d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes (manifestation phonétique) est également dupliquée à l'écrit (chute d'un ou de plusieurs graphèmes). On notera, dans ce cas précis, que le mot < fr. *espagnol* /ɛspa'ɲɔl/ correspondant à < pt. *espanhol* /iʃpɐ'ɲɔl/ se dit par aphérèse en cap-verdien (< CcvST *spanhól* /spɐ'ɲɔl/ ou < CcvSV *spanhol* /ʃpɐ'ɲɔl/ (Cf. Veiga, 2011).

(486) « **Spagnol** » (CTI329), (IAR919), et (AUL121)

### Des lexies françaises dans un moule portugais

Certaines syllabes ont souvent la forme écrite du portugais. On suppose que ces unités graphémiques correspondant à un phonème ou à un groupe de phonèmes sont soit prononcées avec les habitudes du Ccv ou du portugais parlés ou alors elles ont gardé des traces du portugais écrit. La forme du portugais porte souvent sur un préfixe (487) à (491), sur un suffixe (492) et (493), ou sur l'ensemble de l'unité lexicale (494).

(487) « **Inglais** » (CTI329) ; *inglais* vient de < pt. *inglês* /ĩ'gleʃ/. Il faut comprendre < fr. *anglais*.

(488) « L'**entonation** » (IAV914) ; *entonation* vient de < pt. *entoação* /ɛtwɐ'sɛw/. Il faut comprendre < fr. *intonation*.

- (489) « Il y a des nuances qui sont **especifiques**. » (ARI199) ; *especificos* vient de < pt. *específico* /iʃpi'sifiku/. Il faut comprendre < fr. *spécifiques*.
- (490) « Parce que tout\* l'\***estruature** grammaticale... » (EIL593) ; *estruature* vient de < pt. *estrutura* /iʃtru'turɐ/. Il faut comprendre < fr. *structure*.
- (491) « On n'arrive pas a\* maîtriser\* **perfectement** l'accent des autres. » (IEE955) ; *perfectement* vient de < pt. *perfeitamente*. Il faut comprendre < fr. *parfaitement*.
- (492) « Un Français d'**orige** » (IEE955) ; *orige* vient de < pt. *origem* /u'riʒɐj/. Il faut comprendre *origine*.
- (493) « Je suis **influenciée** par le portugais. » (EMT542) ; *influenciée* vient de < pt. *influenciada* /ĩflwẽ'sjadɐ/. Il faut comprendre < fr. *influencée*
- (494) « ... **àtraver** le contact avec les membres de la famille. » (AMD144) ; *àtraver* vient de < pt. *através* /ɐtrɐ'veʃ/. Il faut comprendre < fr. *à travers*.

#### La conjonction « et » remplacée par son équivalent en portugais

L'écart adviendrait vraisemblablement des pratiques du portugais écrit et d'une discrimination auditive et visuelle non appropriée.

- (495) « Langue e leur culture » (LDO346),
- (496) « Je suis cap-verdienne native e j'ai toujours vécu au [NPAYS]. » (CTI329) ; *e* correspond à la conjonction < pt. *e* /i/. Il faut comprendre < fr. *et*.

#### Le remplacement de certains graphèmes par d'autres

À l'instar du remplacement de phonèmes (manifestations phonétiques), le changement d'un graphème par un autre est aussi courant à l'écrit. Les causes seraient diverses : confusions entre graphèmes ayant des propriétés phonétiques identiques, confusions entre formes orthographiques proches en français et en portugais, discrimination auditive et visuelle non appropriée, etc.

- (497) « Ma **pronontiation** » (EMD544), (AAL113), (MAS411), (CAV314), (FAP617), et (EIL593).

## b. Les écarts d'ordre orthographique

### L'écriture inappropriée des adjectifs de nationalité affectés aux personnes

Les adjectifs de nationalité, attribués aux personnes membres d'une nation déterminée, commencent systématiquement par une lettre minuscule<sup>849</sup>. On notera qu'en portugais, ces mots sont également toujours écrits avec une lettre minuscule. Ce phénomène adviendrait donc des habitudes d'écriture de la langue lusitanienne.

(498) « Je parle comme un\* vrai\* **cap-verdienne**. » (*LDM344*)

(499) « J'ai un accent proche à\* celui de\* **français**. » (*CII310*)

### Le recours à une orthographe entièrement lusitanienne (emprunts lexicaux)

On constate que quelques témoins ont recours à l'orthographe portugaise – en particulier pour écrire des noms de pays (toponymie). Cela démontre qu'en certaines occasions, ces individus pensent inévitablement en Ccv ou en portugais pour écrire.

(500) « **China**<sup>850</sup> » (*CNE355*)

(501) « **Belgica\***, **Espanha**<sup>851</sup> » (*LDO346*)

(502) « **Moçambique**<sup>852</sup> » (*IEA951*)

(503) « **Gana**<sup>853</sup> » (*LNC353*)

(504) « **Luxemburgue\***<sup>854</sup> » (*MRE495*)

### Les confusions au niveau du doublement ou pas de certaines consonnes

Les consonnes doublées en français, mais pas dans l'orthographe du portugais ne sont habituellement pas doublées par ces individus. Au contraire, celles qui sont doublées en portugais ont tendance à l'être aussi en français.

---

<sup>849</sup> Dans ce travail, afin de respecter cette norme d'écriture et de conserver une certaine harmonie dans la lecture du texte, ces écarts ont été volontairement corrigés, en particulier dans les chapitres VII et VIII qui reprennent une partie des productions écrites des témoins des enquêtes.

<sup>850</sup> Chine.

<sup>851</sup> Belgique, Espagne.

<sup>852</sup> Mozambique.

<sup>853</sup> Ghana.

<sup>854</sup> Luxembourg.

- (505) « J'ai **appris** à l'école. » (*ILR938*). Le verbe < fr. *apprendre* s'écrit < pt. *aprender* /ɛprẽ'der/.
- (506) « En tant que langue **officielle** » (*CLV332*). L'adjectif < fr. *officielle* (forme du féminin) s'écrit < pt. *oficial* /ufi'sjał/.
- (507) « Je n'ai pas vécu **suffisamment** de temps en [NPAYS]. » (*JIR108*). L'adverbe < fr. *suffisamment* s'écrit < pt. *suficientemente*.
- (508) « Je la parle **couramment**. » (*RCI939*). L'adverbe < fr. *couramment* s'écrit < pt. *correntemente* /kurẽti'mẽti/.

### c. Les écarts d'ordre morphosyntaxique

#### Les confusions de genre, de nombre, de flexion, etc. (problèmes d'accord)

À l'écrit, on retrouve les mêmes problèmes d'accord évoqués plus haut (Cf. Chapitre VIII, sous-section 8.1.1.2., rubrique c.).

- (509) « Souvent on fait **une** mélange. » (*EUC533*)
- (510) « **Mon** prononciation est très **differentes**. » (*LDM344*)
- (511) « C'est le français **métropolitaine** » (*RMR949*)
- (512) « C'est ma langue **maternel**. » (*AYA171*)
- (513) « Les mêmes règles\* **gramaticaux**. » (*DLL433*)
- (514) « Les expressions ne sont pas **ceux** commument\* **utilisés**. » (*CII310*)
- (515) « J'ai vécu **tout** ma vie ici. » (*HLI839*)
- (516) « Je **vit** au [NPAYS]. » (*AER159*)

#### Les écarts de conjugaison

– le choix inapproprié des auxiliaires.

- (517) « Je n'**est** pas **appris** le portugais. » (*EMD544*)
- (518) « Je n'**est** pas **eu** l'opportunité d'y aller. » (*AMR149*)
- (519) « J'**ai né** au [NPAYS]. » (*AMR149*), (*LDO346*)
- (520) « J'**ai jamais sorti** du [NPAYS]. » (*HLI839*)

– l'emploi inapproprié de certains verbes intransitifs.

(521) « Je suis né ici et **je me suis grandi**. » (*JOI169*) ; Emploi pronominal non adapté ; *quelqu'un* ou *quelque chose* + *se grandir* (incorrect), mais *quelqu'un* ou *quelque chose* + *grandir* (correct). Il faut comprendre : « Je suis né ici et j'y ai grandi. ».

#### L'emploi inapproprié des prépositions

Ici encore, on observe que l'utilisation des prépositions dérive de la compétence orale des participants des enquêtes. En effet, on retrouve à l'écrit les mêmes phénomènes décrits lors de l'analyse des productions orales.

(522) « J'ai appris le français **dans** l'école secondaire. » (*JA0116*)

(523) « J'ai appris à la maison et **à** la rue. » (*AMD144*)

(524) « Mon accent est très différent **à** celui des Français. » (*EUC533*)

#### L'utilisation partielle de la négation

La forme atone de la négation « ne » est fréquemment omise. Cela signifie que les habitudes acquises dans le langage parlé sont aussi reproduites par ces témoins dans leurs pratiques écrites.

(525) « **Il s'agit pas** de ma langue maternelle. » (*SRR191*)

(526) « **J'avais pas** l'habitude de parler le portugais. » (*CSI319*)

(527) « **J'ai jamais** quitté le [NPAYS]. » (*IAV914*)

(528) « **C'est pas** tout à fait un bon portugais. » (*SMT142*)

#### La place des adverbes avec un temps composé

Ils sont généralement placés après l'auxiliaire et le participe passé du verbe, contrairement à la norme qui veut qu'ils soient utilisés entre ces deux formes verbales.

(529) « **J'ai vécu toujours** au [NPAYS]. » (*LNC353*)

(530) « **Je n'ai vécu jamais** au [NPAYS]. » (*EMT542*)

#### L'emploi inapproprié des pronoms relatifs

Chez les Cap-Verdiens natifs résidant dans le pays, l'utilisation des pronoms relatifs n'est pas toujours conforme aux normes préconisées par la langue française. Les difficultés pourraient

être liées à une discrimination auditive et visuelle<sup>855</sup> inappropriée, mais aussi à une non maîtrise de leur fonction grammaticale.

(531) « Je trouve **qui** notre culture nous identifie. » (FAP617)

(532) « Les natifs utilisent des mots **dont** on apprend\* pas à l'école. » (IAV914)

(533) « La transmission de la culture a\* nous\* enfants **que** ne sont pas née\* au [NPAYS]. » (AUL121)

#### Autres types d'écarts

– des énoncés construits sur la structure grammaticale du Ccv<sup>856</sup> ?

(534) « **À niveau de** prononciation » (AER159) ; à niveau de + Ø (DEF.) prononciation adviendrait de < CcvST a nível di /a'nível'di/ + Ø (DEF.) pronúnsia /pro'nũsjɛ/. On construirait alors l'énoncé < CcvST a nível di pronúnsia /a'nível'dipro'nũsjɛ/. Il faut comprendre : < fr. « Au niveau de la prononciation... ».

(535) « **C'est langue** que je parle. » (CEI359) ; c'est + Ø (DEF.) langue adviendrait de < CcvST é + Ø (DEF.) língua /'e'ligwɛ/. On construirait alors l'énoncé < CcvST é língua ki-n ta pâpia /'e'ligwɛ'kĩ'tɛ'pɛpje/. Il faut comprendre : < fr. « C'est la langue que je parle. ».

(536) « Mon accent n'est pas **même chose**. » (CRN395) ; n'est pas même chose adviendrait de < CcvST é ka mésmu kusa /'e'kɛ'mesmu'kusɛ/. On construirait alors l'énoncé < CcvST nha sutaki é ka mésmu kusa /'ɲɛsu'taki'e'kɛ'mesmu'kusɛ/. Il faut comprendre : < fr. « Mon accent n'est pas identique. » ou « Mon accent n'est pas le même. ».

– l'omission d'élision entre l'élément vocalique final d'un mot et l'élément vocalique initial du mot subséquent.

(537) « J'ai appris le français **que à** l'école. » (CEO356)

(538) « Parce **que à** l'école on suit le français standard. » (MRE495)

– l'utilisation du pronom « en » en remplacement du pronom « le ».

(539) « Je ne parle pas comme un « vrai » Français, mais j'**en** parle bien. » (ILR938)

---

<sup>855</sup> Notamment pour ce qui est des pronoms relatifs « qui » et « que ».

<sup>856</sup> Ou du portugais ?

## 8.2.2. Le cas des témoins du Terrain 2

Les Cap-Verdiens de retour de l'archipel ont généralement une plus grande sécurité linguistique en français que ceux du Terrain 1. Cela s'explique en partie de par leurs PP distincts (naissance et longue existence dans un pays francophone, études en France, professeurs de français, etc.). En conséquence, leurs productions écrites sont, le plus souvent, bien construites. Néanmoins, on observe aujourd'hui des écarts de langage qui correspondent surtout à l'état de leur parcours de vie actuel (longue présence en terre cap-verdienne). Curieusement, on constate l'existence de quelques invariants dans ces deux terrains. Les exemples ci-après permettent de les analyser et de les interpréter individuellement.

### a. Les écarts d'ordre grapho-phonétique

#### Les confusions des signes diacritiques

Toutes les catégories de témoins sont touchées par ce phénomène. Du reste, ni le niveau d'instruction scolaire, ni la forte exposition à la langue française écrite ne suffisent pour empêcher ce type d'écarts, en particulier chez certains témoins<sup>857</sup>. L'omission d'accents ou leur utilisation inappropriée sont les principales occurrences répertoriées. On notera aussi un unique cas d'omission de cédille dans le mot « *français* » (548).

(540) « **Gentillèsse** » (YNL753)

(541) « Je lais\* appris **a** l'**ecole**. » (YNL753)

(542) « On me prenait **régulièrement** pour un natif. » (PUD734)

(543) « Avec des expressions un peu **dessuetes**. » (PAE715)

(544) « Un vocabulaire **different**. » (CAA311)

(545) « Ayant **etudié** à [NVILLE]. » (CAA311)

(546) « L'intonation francophone fait la **difference**. » (AFE165)

(547) « **Senegal**<sup>858</sup> » (CAA311), (AFE165), (DLI439)

(548) « Parce que ses\* le **français** que j'ai appris depuis l'école. » (CMI349)

---

<sup>857</sup> Comme PUD734, PAE715, AFE165, et CAA311.

<sup>858</sup> Contrairement aux témoins du Terrain 1 (Cf. Exemple (476)), on ne pense pas que l'omission des accents soit liée ici aux habitudes de prononciation et d'écriture établies avec les langues cap-verdienne et portugaise, ou à la méconnaissance du système grapho-phonétique du français. Le postulat est que l'omission des accents aigus sur la lettre « e » est plutôt motivée par un manque de contrôle et de rigueur de ces témoins par rapport aux caractéristiques graphiques et phonétiques de ce genre de signes diacritiques.



### Les phénomènes d'aphérèse reproduits à l'écrit

À l'image des Cap-Verdiens natifs résidant dans les îles (Cf. Chapitre VIII, sous-section 8.2.1., rubrique a.), la chute du phonème /ε/ dans le mot « espagnol » est l'unique occurrence vérifiée dans ce deuxième terrain.

(549) « **Spagnol** » (*LUE335*)

### La conjonction « et » remplacée par son équivalent en portugais

L'écart apparaît ici comme une manifestation provenant essentiellement des habitudes d'écriture et de lecture prédominantes de la langue portugaise face au français. Pour les témoins qui sont nés et ont vécu pendant longtemps dans un pays lusophone<sup>859</sup>, on suppose que ces habitudes ont été acquises avant leur établissement dans la capitale cap-verdienne. En revanche, pour les autres<sup>860</sup>, l'hypothèse est que ce phénomène se soit révélé après qu'ils aient fixé résidence à Praia. En d'autres termes, le PP participe, dans une large mesure, de l'évolution des pratiques langagières des acteurs sociaux.

(550) « En lisant, en écrivant **e** en parlant la langue. » (*JDN145*)

(551) « Ecole **e** entourage. » (*NEV554*)

(552) «... avec l'intonation **e** le rythme. » (*ATT122*)

(553) « En utilisant l'accent **e** le ton cap-verdien\*. » (*PTN725*)

### Les confusions des homophones

Elles sont moins habituelles chez les membres du Terrain 2, mais elles existent quand même, comme l'indiquent les exemples ci-après :

– l'opposition *l'ai / les*.

(554) « Je **les** appris au [NPAYS]. » (*CM1349*)

– les oppositions *c'est / s'est / ces / ses*.

(555) « Parce que **ses** le francais\* que j'ai appris depuis l'école. » (*CM1349*)

---

<sup>859</sup> En ce cas, en Angola (*JDN145*) et au Cap-Vert (*NEV554*).

<sup>860</sup> Ici, *ATT122* et *PTN725*.

## b. Les écarts d'ordre orthographique

### L'utilisation d'une orthographe totalement portugaise (emprunts lexicaux)

De même que pour le premier terrain, cette manifestation de langage écrit est également retrouvée parmi les Cap-Verdiens de retour de la diaspora. Toutefois, l'utilisation de l'orthographe lusitanienne sur certaines unités lexicales est extrêmement rare et ne concerne que quelques témoins qui ont tous eu une relation avec des pays lusophones. On remarquera que *JDN145* est native de l'Angola et y a vécu une bonne partie de sa vie, *NEV554* est originaire du Cap-Vert et a résidé entre 10 et 20 ans à Praia avant d'émigrer au Sénégal, puis en France, alors que *JAH118* a résidé quelques années au Brésil et au Portugal dans le cadre de ses études supérieures.

(556) « **Brasil**<sup>861</sup> » (*JAH118*)

(557) « **Ucrânia**<sup>862</sup> », « **português**<sup>863</sup>, **russo**<sup>864</sup> » (*JDN145*)

(558) « Avec des amis **espanhol**\*<sup>865</sup> en [NPAYS] » (*NEV554*)

(559) « Le **sotaque**<sup>866</sup> n'est pas le même. » (*TML243*)

### Des lexies françaises avec une empreinte portugaise

Ce phénomène semble émaner des pratiques écrites successives du français et du portugais ou inversement au cours de l'existence des témoins en question. Dans le cas de *LUE335*, il n'est pas à exclure que l'écart (présence du graphème « d » à la fin du mot) provienne des habitudes de prononciation du Ccv ou du portugais.

(560) « **Cap-Verd** » (*LUE335*) ; *Cap-Verd* est une combinaison de < fr. *Cap-Vert* et de < pt. *Cabo Verde* /ˈkabuˈverdi/.

(561) « **Espanhe** » (*JAH118*) ; *Espanhe* est une combinaison de < pt. *Espanha* /iʃˈpɐɲɐ/ et de < fr. *Espagne*.

---

<sup>861</sup> Brésil.

<sup>862</sup> Ukraine.

<sup>863</sup> Portugais.

<sup>864</sup> Russe.

<sup>865</sup> Espagnols.

<sup>866</sup> Accent.

(562) « **Porquoi** la **pronuciacion** ce\* pas pareil. » (NLI539) ; *porquoi* est une combinaison de < pt. *porque* /'porki/ et de < fr. *pourquoi* et *pronuciacion* est une combinaison incorrecte de < pt. *pronúncia* /pru'nũsjɐ/ et de < fr. *prononciation*.

#### Le doublement inadapté de certaines consonnes

Certes il ne s'agit pas d'un fait de langue récurrent, mais on observe malgré tout deux cas qui prouvent qu'en dépit de leur niveau d'instruction scolaire et universitaire, ainsi que de leur catégorie socioprofessionnelle, quelques témoins commettent aujourd'hui des erreurs d'orthographe. On est ici en plein dans le PP et l'importance qu'il revêt en ce qui concerne les pratiques langagières des acteurs sociaux.

(563) « Pas **forcement** la langue que je maîtrise mieux. » (PUD734)

(564) « Je **prononce** comme un Cap-Verdien. » (EEI559)

#### L'omission ou l'adjonction de lettres dans les mots

Une seule occurrence a été observée dans tous les questionnaires pour chacune des manifestations décrites ici.

(565) « Du point de **vu** de la prononciation. » (JAM114)

(566) « J'ai vécu a\* **peux pret**<sup>867</sup> 20 ans au [NPAYS]. » (JAH118)

### c. Les écarts d'ordre lexical

L'exposition au Ccv et au portugais provoque souvent chez les Cap-Verdiens de retour de la diaspora, la production de lexèmes qui n'existent pas dans la langue française. En principe, ces néologismes proviennent d'abord de leur compétence orale et sont ensuite reproduits à l'écrit.

(567) « Le **sous-tacte**. » (JUL133) ; *sous-tacte* adviendrait de < pt. *sotaque* /su'taki/ qui correspond à < fr. *accent*.

(568) « C'est ma langue **materne**. » (BNI259) ; *materne* adviendrait de < pt. *materna* /mɐ'tɛrnɐ/ ou de < CcvST *matérnu* /mɐ'tɛrnɐ/ qui correspondent à < fr. *maternelle*.

---

<sup>867</sup> Possibilité d'homophonie avec < fr. *près*.

#### d. Les écarts d'ordre morphosyntaxique

##### Les confusions de genre, de nombre, de flexion, etc.

Les problèmes d'accord attestés à l'oral sont également retrouvés à l'écrit. Il semble clairement que l'existence prolongée de ces individus à Praia, associée à une réception mineure du français – quantitativement et qualitativement parlant – depuis leur installation au Cap-Vert ont favorisé l'évolution de ces écarts de langage.

(569) « Quand je suis dans leur **milieux** je peux les imiter. » (AFE165)

(570) « Les formules **grammatical** sont **différente**. » (CMI349)

(571) « En suivant les émissions\* **brésiliens**. » (DLI439)

(572) « ... et d'autres variantes **régionale**. » (PRI799)

(573) « Je parle français sans difficulté **majeur**. » (JAM114)

(574) « Je parle **tout** les jours comme **toutes** les cap-verdiens natifs. » (DNI459)

(575) « Je suis **venu** au [NPAYS] enfant et j'y **vit** depuis 27 ans. » (DEV454)

(576) « Je **vie** avec des gens qui **parle** creole\* ; des **natif**. » (PTN725)

(577) « Je **parles** le français avec une influence du portugais. » (XVT642)

(578) « C'est ce que\* on **aprends** à l'école. » (RGI979)

(579) « C'est une langue que j'ai **appris** à l'âge adulte. » (AFE165)

##### L'omission de la forme atone de la négation « ne » (phrases négatives)

Ce phénomène, décrit lors de l'analyse des productions orales des témoins de ce terrain (Cf. Chapitre VIII, sous-section 8.1.2.2., rubrique c.), est naturellement retrouvé dans quelques productions écrites.

(580) « **Je suis pas** trop fort en portugais. » (GBL723)

(581) « Les gens disent que **je parle pas** bien créole. » (GEI750)

##### Autres types d'écarts

Certains écarts qui résultent de l'usage du portugais et du français, peuvent avoir des origines différentes. Dans l'exemple suivant, on suppose que l'utilisation de « *ce* » à la place de « *celui* » advient de la traduction de l'adjectif démonstratif portugais « *o* ». Il s'agit donc d'un problème grammatical. En revanche, l'utilisation de « *dans* » adviendrait d'une discrimination auditive

inappropriée des phonèmes du français [œ] et [õ], avec des répercussions sur le plan de l'écrit (« *d'un* » vs « *dans* »). Ici, il s'agit d'un problème grapho-phonétique.

(582) « Mon accent n'est pas encore comme **ce dans** vrai Français. » (CAN315)

### 8.2.3. Le cas des témoins du Terrain 3

*A priori*, on peut penser que les Cap-Verdiens vivant en France bénéficient d'une plus grande assurance linguistique en français que ceux des deux terrains précédents. Cependant, le niveau d'instruction, de scolarisation, et les pratiques scripturales sont certainement déterminantes. Il convient pourtant de démystifier l'idée selon laquelle la compétence langagière d'un individu se mesure uniquement à travers le facteur *pays d'existence* actuel. Qu'en est-il, par exemple, d'un Cap-Verdien qui réside en France depuis trois mois à peine, après avoir vécu plus de vingt ans dans l'archipel ?

Selon la conception de Dell Hymes, c'est la distribution sociale des capacités langagières d'une société déterminée qui définit la compétence de communication d'un acteur social. Or, le PP prend d'autant plus d'importance ici, si l'on considère la diversité des facteurs<sup>868</sup> qu'englobe cet autre concept soutenu dans ce travail, et surtout l'hétérogénéité des contextes sociaux et des schèmes d'action que l'individu aura connue, en raison de son parcours migratoire.

En tout état de cause, la compétence en français des membres du Terrain 3 est disparate à l'écrit, précisément à cause de la variété des PP. Mais, quel que soit le degré d'exposition à la langue écrite des uns et des autres, on observe des divergences linguistiques que l'on retrouve souvent parmi les participants des deux autres terrains.

#### a. Les écarts d'ordre grapho-phonétique

##### L'omission de certains signes diacritiques

Contrairement aux Terrains 1 et 2, chez les Cap-Verdiens de France, les problèmes ayant rapport aux signes diacritiques concernent davantage des omissions que des confusions (excepté (594)). L'omission des accents et, plus rarement, de la cédille porte habituellement sur

---

<sup>868</sup> Pays de naissance, pays d'existence, pays de socialisation scolaire, universitaire (si c'est le cas), culturelle, sociale, professionnelle, linguistique, etc.

des noms communs. On notera que les témoins qui ont suivi un cursus scolaire ou universitaire (NTC523) sont aussi touchés par ce phénomène scriptural.

- (583) « **Senegal** » (PDT742), (FAT612), (RST912), (NTC523), et (EAI519)  
(584) « A<sup>869</sup> l'école et a la maison. » (JLT032)  
(585) « Apris\* a l'ecole. » (RST912)  
(586) « A l'ecole le soir apres le travail. (TRT292)  
(587) « Mon portugais est tres basique » (DLD434)  
(588) « Phonétique **différente** ; vocabulaire **différent**. » (OII699)  
(589) « Prononciation **différente** » (DLD434)  
(590) « Ayant **vecu** aux **iles** [NÎLE] pendant 12 ans. » (EAI519)  
(591) « Je n'ai pas le **meme** vocabulaire. » (JLT032)  
(592) « **Meme** vocabulaire, **meme** accent. » (EOI569)  
(593) « **Francais** » (FAT612), (TRT292), (JLD134), (DLD434), (JAA111), et (TVI249)  
(594) « L'accent est **trés différent** du local. » (NNR518)

#### Les confusions des homophones

La seule occurrence vérifiée ici est celle de l'opposition « *et* » (conjonction de coordination) et « *est* » (forme conjuguée du verbe « être »), et se rapporte à la production d'un témoin dont le PP<sup>870</sup> est rattaché au Sénégal et à la France. On postule en conséquence qu'il est question plutôt d'un problème d'ordre grammatical et non phonétique.

- (595) « Je suis né\* à [NVILLE] **est** j'ai séjourné qu'une seule fois au [NPAYS]. » (SLT132)

#### Les confusions entre « *je* » et « *j'ai* », et entre « *ce* » et « *c'est* »

Curieusement, les uniques exemples attestés dans le Terrain 3 ont été produits par des natifs des îles du Cap-Vert qui ont vécu plus de 20 ans dans l'archipel avant d'entamer leur parcours migratoire (Cf. Chapitre VIII, sous-section 8.2.1., rubrique a.). Il n'est donc pas impossible que les écarts de ce genre ([ə] vs [e] ou [ɛ]) soient spécifiques aux Cap-Verdiens natifs.

---

<sup>869</sup> L'omission d'accents sur les lettres majuscules en début de phrase est une pratique courante. Cela dit, le fait que dans cet énoncé, l'accent ne soit pas mis sur la préposition suivante indique qu'il s'agit bien d'une omission involontaire.

<sup>870</sup> SLT132, 43 ans, agent immobilier, a vécu entre 3 et 5 ans à Dakar, après sa naissance. Elle s'est ensuite installée en France (probablement en compagnie de ses parents), où elle vit depuis plus de 20 ans. Elle est titulaire d'un baccalauréat obtenu dans ce pays.

(596) « **J'ai** lis et **j'ai** travaille avec les Français à [NVILLE]. » (BNA251)

(597) « **Ce** la langue créole. » (BNA251)

(598) « Puisque **ce** la langue officiele\* du Cap-Vert. » (TRT292)

## b. Les écarts d'ordre orthographique

### L'utilisation d'une orthographe totalement portugaise (emprunts lexicaux)

C'est une manifestation que l'on ne retrouve pas beaucoup chez les membres de cette fraction de la population. En outre, on notera que certains de ces individus ne maîtrisent pas correctement l'orthographe lusitanienne<sup>871</sup>.

(599) « **Guine-Bissau**<sup>872</sup> » (TRT292)

(600) « **Espanhol** » (TDD244)

(601) « **Inglés\*** » (DLU412)

(602) « **Ingles\*** et **spanhol\***<sup>873</sup> à l'école. » (TED205)

(603) « Je pense que j'ai le même **sotaque** avec\* eux. » (LID394)

### L'utilisation d'une écriture totalement portugaise

Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, on observe dans les productions écrites des Cap-Verdiens du Terrain 3, des énoncés entièrement écrits en portugais. D'après le PP des individus en question<sup>874</sup>, on peut supposer que la maîtrise du français écrit ne soit pas très accrue et qu'il est plus aisé<sup>875</sup> pour eux d'écrire en portugais.

(604) « **Porque estou a\* pouco tempo em [NPAYS]**<sup>876</sup>. » (MAD414)

(605) « **Aprendi português na escola em Cabo Verde**<sup>877</sup>. » (MAD414)

---

<sup>871</sup> En particulier TED205 et DLU412 qui sont nés en France.

<sup>872</sup> L'inverse a été observé une fois, pour des toponymes habituellement écrits en portugais. Là encore, c'est le PP du témoin qui détermine ce type de pratiques langagières. (Ex : « Créole parlé à **S<sup>t</sup> Vincent** et **S<sup>t</sup> Antoine**. » (EIA591)).

<sup>873</sup> Mot probablement dit par aphérèse en Ccv (v. *supra*).

<sup>874</sup> PAI719 est natif de l'Angola, tandis que MAD414 et ELR512 sont nées à Praia (Santiago). Tous ont cependant vécu plus de 20 ans dans l'archipel. En dehors de PAI719 qui est titulaire d'un master 2 en Droit, réalisé en France (Paris VIII), les deux autres témoins ont un faible niveau de formation scolaire. MAD414 est mère au foyer, ELR512 est technicienne de surface, et PAI719 est agent administratif à l'Ambassade du Cap-Vert, à Paris.

<sup>875</sup> On vérifie toutefois quelques écarts notamment chez MAD414.

<sup>876</sup> « Parce que je suis en [NPAYS], il y a peu de temps. ».

<sup>877</sup> « J'ai appris le portugais à l'école au Cap-Vert. ».

- (606) « **Todos os meus raizes são caboverdianos**\*<sup>878</sup>. » (*MAD414*)
- (607) « **Porque sou caboverdiana e viajo sempre que puder para Cabo Verde**<sup>879</sup>. »  
(*ELR512*)
- (608) « **Porque eu vivo em [NPAYS] á\*** mais de 10 anos<sup>880</sup>. » (*ELR512*)
- (609) « **É a nossa lingua\*** oficial<sup>881</sup>. » (*PAI719*)

#### Des unités lexicales empreintes d'erreurs orthographiques

Certains mots ont une graphie non appropriée. Du reste, on vérifie l'influence du portugais dans la plupart des exemples présentés ci-dessous.

- (610) « **Norvegais** » (*ALD104*)
- (611) « **Acceueillant** » (*RGA971*)
- (612) « Je parle le français **couremment**. » (*NTC523*)
- (613) « Je suis **cabverdien**. » (*JAA111*)
- (614) « Parce **qui** je suis **capverdian**. » (*MAD414*)
- (615) « Je suis née **la ba**. » (*TVI249*)
- (616) « Je parle **régulairement** a\* la maison. » (*TVI249*)
- (617) « Certaines expressions locales m'**echeppent**. » (*NNR518*)
- (618) « Avec la famille au **cotidient**. » (*PUR161*)
- (619) « La **dance** » (*TED205*) et (*TDD244*)

#### Autres écarts particuliers

– le doublement ou non de certaines consonnes.

- (620) « **Angletterre** » (*CBE325*)
- (621) « **Anglettere** » (*AIT192*)
- (622) « **Developpement** de l'adaptation » (*OII699*)
- (623) « Je les parle tres\* **courament**. » (*EAI519*)

– l'omission ou l'adjonction de lettres dans les mots.

- (624) « **Guadeloup** » (*OII699*)

---

<sup>878</sup> « Toutes mes racines sont cap-verdiennes. ».

<sup>879</sup> « Parce que je suis Cap-Verdienne et je voyage à chaque fois que je peux au Cap-Vert. ».

<sup>880</sup> « Parce que je vis en [NPAYS], il y a plus de 10 ans. ».

<sup>881</sup> « C'est notre langue officielle. ».



(625) « Juste au **travaile** avec les collegues\*. » (*FLL633*)

### c. Les écarts d'ordre lexical

D'après l'échantillon d'enquêtes, ils sont rares et portent surtout sur un choix lexical inapproprié.

(626) « J'ai été **grandi** avec le français. » (*LID394*) ; il faut comprendre : « J'ai été élevé avec le français. ».

(627) « **Pourquoi** je suis né au [NPAYS]. » (*CDR341*) ; *pourquoi* est généralement utilisé par les Cap-Verdiens dans une phrase déclarative pour répondre à la question « *Pourquoi ?* ». L'influence viendrait du < pt. *porque* /'porki/, également utilisé pour répondre à la question < pt. *porquê* /por'ke/. Il faut comprendre : « Parce que je suis né au [NPAYS]. ».

### d. Les écarts d'ordre morphosyntaxique

Même si la vie de ces individus se déroule actuellement en France métropolitaine, on peut penser que les problèmes d'ordre grammatical s'expliquent d'une part, à travers l'exposition mineure à la langue écrite au quotidien – ceci par rapport au français parlé et entendu (Cf. Graphique 57) – et d'autre part, à travers leur PP dans lequel le français n'a pas toujours été la langue dominante. Les exemples subséquents présentent l'ensemble des écarts morphosyntaxiques répertoriés.

– les confusions de genre, de nombre, de flexion, etc. (problèmes d'accord).

(628) « Langue **maternel** » (*LGC373*)

(629) « Parce que le creole\* est ma langue **maternel**. » (*BNA251*)

(630) « Ayant vécu dans un pays où la langue **officiel** est le français. » (*SLA131*)

(631) « Le wolof qui est la langue **national** au Sénégal. » (*PLE735*)

(632) « Le vécu, que dans les activites\* **professionnels**. » (*EOI569*)

(633) « Je **parlé**. » (*JSII19*)

(634) « J'y ai **fais** mes études. » (*SLT132*)

(635) « C'est ce que je **ressents**. » (*PTD724*)

- les écarts de conjugaison (choix inapproprié ou omission de l’auxiliaire).

(636) « J’y **est**<sup>882</sup> vécu plus de 20 ans. » (*LUM124*)

(637) « Je **l’appris** à l’ècole\*. (*ALD104*)

- l’omission de la forme atone de la négation « ne » (phrases négatives)

(638) « **Je parle pas.** » (*VRL493*)

(639) « **Je l’ai appris qu’a\*** l’ecole\*. » (*DLD434*)

(640) « **Je la pratique pas** beaucoup. » (*FLL633*)

- la place des adverbes avec un temps composé (entre l’auxiliaire et le passé composé).

(641) « **J’ai vécu peu** au Portugal. » (*MLS430*)

## Conclusions

Le principal objectif de la troisième et dernière partie de ce travail était d’analyser la compétence langagière des Cap-Verdiens de l’archipel et de la diaspora. Pour ce faire, il a fallu dans un premier temps expliquer la méthodologie adoptée pour recueillir les données à la fois personnelles et linguistiques sur les différents terrains ciblés pour cette étude. Ce fut aussi l’occasion de présenter les trois terrains parcourus pendant toute la phase des enquêtes, à savoir la ville de Praia, au Cap-Vert, et quelques communes des régions de l’Orléanais et de l’Île-de-France, en France métropolitaine.

Dans un deuxième temps, l’exercice consistait à analyser le parcours personnel (PP) des participants aux enquêtes. Les éléments de la vie privée de chacun des témoins, aux quels il est fait référence ci-dessus, se sont révélés être fondamentaux pour mieux connaître les individus de la population concernée. Le questionnaire est également un autre outil méthodologique qui a permis de reconstituer l’essentiel du parcours de vie de ces personnes :

- leur pays de naissance ;
- leur(s) pays d’existence et la durée de vie correspondante ;
- les langues parlées dans ce(s) pays ;

---

<sup>882</sup> Une confusion d’ordre phonique entre « *est* » et « *ai* » n’est toutefois pas à exclure.

- leur répertoire linguistique ;
- la moyenne et le contexte social d'utilisation et de réception de « leurs » langues ;
- leurs représentations linguistiques ;
- leurs représentations sur l'identité cap-verdienne et la *capverdianité*.

Dans un troisième temps, l'ultime chapitre de cette thèse aboutissait à la présentation, à l'observation et à l'interprétation des éléments linguistiques oraux et écrits collectés au moyen des entretiens menés auprès de 41 témoins des différents terrains et du questionnaire distribué à l'ensemble des membres de cette population. De l'expérimentation réalisée sur la base du corpus élaboré, il ressort que le Ccv, le français et, à un degré moindre, le portugais, sont les trois principaux codes linguistiques dont les témoins de cette étude font usage dans leur vie quotidienne. Une mention spéciale est aussi faite au wolof qui est une langue qui participerait habituellement des pratiques langagières des Cap-Verdiens natifs du Sénégal qui forment un groupe significatif au sein de la communauté linguistique enquêtée.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

---

Les Cap-Verdiens bénéficient d'une grande richesse linguistique. Ils parlent généralement plusieurs langues, surtout dans la vie de tous les jours et cela tout au long de leur existence. Toutefois, l'usage des langues est une réalité peu connue chez les individus appartenant à cette communauté linguistique. L'objectif de cette thèse était précisément de comprendre et de décrire ce fait. Une telle tâche n'était pourtant pas aisée. Il faut reconnaître d'ailleurs qu'il reste beaucoup de choses à déchiffrer, même si l'échantillon de cette étude permet d'appréhender et d'expliquer certains faits de langue au sein de la population enquêtée. Ceci dit, à mon sens, ce travail imposait au préalable la prise en compte de plusieurs éléments fondamentaux, repris ici de manière synthétique et ils précèdent la définition de la compétence langagière des témoins de la présente étude.

### Les problèmes de l'archipel cap-verdien :

Le Cap-Vert est un pays marqué par une pauvreté contraignante. Elle est d'abord d'ordre conjoncturel et s'explique à travers un climat adverse pendant pratiquement toute l'année. Du reste, les mauvaises conditions climatiques sont en grande partie responsables pour le sous-développement que connaît l'archipel. Mais, cette pauvreté est aussi d'ordre structurel. Le pays est extrêmement vulnérable en termes d'organisation alimentaire, sociale et éducative. Tous ces handicaps sont à l'origine des problèmes humains dont souffrent les îles. L'un des plus marquants de l'histoire de ce petit monde insulaire est sans doute l'émigration, principale source d'embrouillement de la construction de l'identité cap-verdienne en raison des nombreuses communautés diasporiques disséminées à travers le monde.

### La problématique de l'identité cap-verdienne :

Le Cap-Vert est composé à la fois des « îles atlantiques » colonisées par les Portugais au 15<sup>e</sup> siècle, mais encore des « îles extérieures » résultantes de la dispersion des Cap-Verdiens partout dans le monde. Les longues années de présence à l'étranger des individus appartenant à ce groupe linguistique ont toutefois peu à peu suscité des incertitudes par rapport à la véritable définition de l'identité cap-verdienne. Paradoxalement, on notera que le sentiment de la « capverdianité » est né en raison des courants migratoires constants vers les terres allochtones. Dans la présente étude, la diaspora ciblée est essentiellement celle qui parle le français – Cap-

Verdiens vivant en France et Cap-Verdiens de retour de pays francophones<sup>883</sup> – et le parti pris est d'appeler « Cap-Verdien », tout individu dont l'histoire établit une continuité avec les grands ancêtres (Thiesse, 2001, *op. cit.*), autrement dit, celui dont les origines<sup>884</sup> sont cap-verdiennes.

#### Le contexte sociolinguistique des îles :

Au Cap-Vert, on parle essentiellement le créole et le portugais. Ces deux langues sont le corollaire de l'impérialisme lusitanien vieux de plus de cinq siècles. Seulement, en raison de la politique linguistique instaurée par les autorités gouvernementales, la relation des Cap-Verdiens avec ces codes linguistiques engendre une situation de diglossie. En effet, aujourd'hui encore, seul le portugais conserve le statut de langue officielle du pays, et surtout de langue de communication écrite ; en un mot de langue de prestige. En revanche, le cap-verdien reste la langue de l'oral, c'est-à-dire celle des conversations informelles. Or, contrairement à ce qu'on attendrait, c'est la langue dominée (essentiellement parlée) qui occupe au quotidien l'espace le plus grand dans le panorama linguistique, à la place de la langue dominante (essentiellement écrite). En conséquence, les Cap-Verdiens ont généralement une plus grande sécurité linguistique en créole qu'en portugais.

Les langues étrangères comme l'anglais et le français sont du ressort de la politique éducative nationale. Elles appartiennent donc principalement au monde scolaire. L'espagnol et le mandarin commencent également à se frayer un passage dans le monde de l'enseignement, mais n'ont pas encore la même dimension que les langues anglaise et française.

#### L'option épistémologique :

Les priorités de recherche et d'interprétation des phénomènes langagiers tracées dans le cadre de ce travail privilégient particulièrement les caractéristiques stylistiques et sociales du langage. En cela, l'adoption de la conception définie par Dell Hymes (1991, *op. cit.*) favorisant d'expliquer l'*appropriété* de la parole au détriment d'une théorie du langage qui envisage, à l'exemple de Chomsky, de décrire seulement l'acquisition de la grammaire, semble être, ici, le modèle scientifique le plus adapté. L'étude empirique sur l'organisation et l'usage de la parole dans les situations de la vie sociale permet, en conséquence, de mieux définir la compétence langagière des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora.

---

<sup>883</sup> En particulier, le Sénégal.

<sup>884</sup> Ou si l'on préfère, les racines.

### Les fondements théoriques :

L'étude s'appuie sur trois grandes approches théoriques.

La première envisage l'homme en tant qu'acteur social pluriel (Lahire, 2001, *op. cit.*). En effet, celui-ci vit dans une pluralité de situations sociales, à telle enseigne que ses expériences de socialisation sont hétérogènes. Il convient pour autant qu'il soit analysé dans des contextes sociaux diversifiés et non comme acteur singulier.

La deuxième approche théorique repose sur la perméabilité culturelle des sociétés (Amselle, 2001, *op. cit.*). Selon cette conception, l'identité culturelle de n'importe quel groupe social relève avant tout d'un assemblage universel, plutôt que d'un particularisme originel.

La troisième approche est celle du parcours personnel (PP). Ce concept tient compte de l'activité langagière des témoins dans tous les contextes et expériences de socialisation de leur existence, y compris pour ce qui concerne les phases migratoires (émigration, mobilité nationale et internationale).

### La méthodologie et les terrains d'enquêtes :

La collecte de données sur le terrain procède de deux étapes distinctes, mais complémentaires. L'entretien et le questionnaire sont les deux méthodes mises en pratique pour cet effet. Les travaux de recherches ont donné lieu à la constitution d'un important corpus oral<sup>885</sup> et d'un corpus écrit de plus petite dimension.

Les productions orales des participants aux enquêtes – données linguistiques provenant des enregistrements – ont été transcrites et analysées au moyen du logiciel *Transcriber*. Quant aux productions écrites extraites du questionnaire distribué à chaque témoin, leur traitement a été effectué grâce au logiciel d'analyse de contenu *Modalisa*, pour ce qui est du PP. En revanche, les manifestations langagières particulières ont été d'abord stockées sur des fichiers Word pour être ensuite soigneusement étudiées.

Trois terrains ont été ciblés dans le cadre de la réalisation de cette thèse : les Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel, les Cap-Verdiens de retour de la diaspora et les Cap-Verdiens de France. Leur point commun concerne la relation que tous les témoins ont entretenue avec la langue française au cours de leur existence.

---

<sup>885</sup> En tout état de cause, les données orales représentaient au premier abord l'ossature de cette étude.

### Le parcours personnel :

- Des Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel (Terrain 1).

Nés dans les îles, les membres de cette fraction de la population y ont pratiquement toujours vécu. « Pratiquement », parce qu'à l'image de la majorité des Cap-Verdiens, ils ont aussi été imbus des vents des migrations, notamment à travers la mobilité internationale. Ils ont ainsi connu plusieurs pays, en particulier la France, le Portugal et le Sénégal. Toutefois, les données montrent que les périodes d'existence à l'étranger sont peu importantes du point de vue collectif. C'est peut-être la raison pour laquelle, le Ccv se détache nettement de leur répertoire linguistique, et est présenté comme la langue la plus, mais aussi la mieux parlée.

Le contexte sociolinguistique de l'archipel pèse évidemment dans le contact quotidien de ces individus avec les langues directement à leur disposition. Autrement dit, même si le portugais continue à gouverner à l'écrit, au Cap-Vert, c'est le Ccv (la langue maternelle) qui exerce toujours un pouvoir absolu à l'oral. Le français et l'anglais conservent leur statut de disciplines scolaires et de langues de formation universitaire, et ne sont habituellement utilisés que dans ces contextes précis.

En somme, on remarque chez les Cap-Verdiens natifs résidants dans l'archipel une plus grande aisance linguistique en créole que dans les autres langues de leur répertoire. Le créole occupe d'ailleurs une place de choix en ce qui concerne la représentation de leur compétence langagière et constitue la principale marque de leur appartenance à la nation cap-verdienne. On notera qu'il s'agit malgré tout d'une compétence orale puisque l'écriture du cap-verdien n'est jusqu'à ce jour pas encore standardisée.

- Des Cap-Verdiens de retour de la diaspora (Terrain 2).

En raison du critère de sélection défini pour cette étude, les témoins de cette fraction de la population sont généralement natifs de pays francophones, en particulier le Sénégal. Leur arrivée au Cap-Vert, dans les années 90, se doit au départ, à une tentative de valorisation personnelle, essentiellement à travers l'octroi de bourses d'études pour aller entamer une formation supérieure en France. L'idée de retour aux sources<sup>886</sup> est cependant bien présente dans l'esprit de ces individus qui décident alors de s'établir définitivement en terre cap-verdienne. Leur longue présence dans l'archipel (Cf. Graphique 24) n'est d'ailleurs pas sans conséquence sur le plan langagier. Le Ccv est devenu par la force des choses<sup>887</sup>, la langue la

---

<sup>886</sup> Ou plus concrètement, aux racines ou aux origines ancestrales.

<sup>887</sup> Il faudrait dire par la force du contexte sociolinguistique cap-verdien.

plus parlée par ces personnes. Le cap-verdien est même considéré comme un élément déterminant pour ce qui est de leurs représentations de la capverdianité. Par ailleurs, les progrès en langue portugaise sont manifestes, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Il n'empêche que pour une bonne majorité, le français conserve sa place de langue la mieux parlée et celle dont ils ont habituellement recours lorsqu'ils font usage de la parole.

Une autre langue qui semble revêtir une certaine importance dans le répertoire linguistique des Cap-Verdiens de retour de la diaspora est le wolof. Cela s'explique par le nombre considérable de témoins de ce terrain ayant vécu pendant plusieurs années au Sénégal. On notera pour finir que d'autres langues, comme l'anglais et l'espagnol – apprises le plus souvent par le biais d'un enseignement guidé – ou quelques langues africaines – réservées à un usage strictement privé – sont de moins en moins parlées aujourd'hui.

– Des Cap-Verdiens de France (Terrain 3).

D'après les données recueillies lors des enquêtes, les îles du Cap-Vert et le Sénégal apparaissent comme les deux principaux pays natals des Cap-Verdiens vivant dans l'Hexagone. Mais, quelques-uns sont nés en France, au Portugal, en Côte d'Ivoire et en Angola, démontrant ainsi la vieille tradition migratoire des ressortissants de cette nation insulaire. À ce propos, d'autres pays d'existence peuvent être rajoutés au PP de certains d'entre eux. Il s'agit surtout pour l'Europe, du Portugal et des Pays-Bas, pour l'Afrique, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, et pour l'Amérique, des États-Unis.

Concernant l'activité langagière de ces individus, on constate que le français et le Ccv occupent les premiers rangs parmi les langues parlées, entendues et lues. Or, si la relation avec le français – langue la plus et la mieux parlée selon les témoins – résulte naturellement des situations sociales de la vie en France, celle d'avec le Ccv montre qu'en dépit de leur condition d'expatriés, la langue maternelle occupe, à l'heure actuelle, une place de choix dans leurs pratiques langagières quotidiennes. D'ailleurs, dans ce terrain, le Ccv est aussi présenté comme un des éléments fondamentaux de l'identité cap-verdienne. Bien entendu, on notera que ce lien assez intense avec le créole concerne exclusivement les Cap-Verdiens natifs des îles. En effet, chez les descendants de Cap-Verdiens nés à l'étranger<sup>888</sup>, la pratique de la langue cap-verdienne est de moins en moins rémanente, en raison de l'assimilation totale des valeurs culturelles de leur pays de naissance et/ou du pays d'existence. Quant au portugais, son usage<sup>889</sup> continue à

---

<sup>888</sup> Surtout au Sénégal, en France et en Côte d'Ivoire.

<sup>889</sup> Chez les Cap-Verdiens natifs de l'archipel, bien entendu.



reproduire le même schéma du contexte sociolinguistique de l'archipel : quasiment absent dans les productions orales, et relativement<sup>890</sup> présent dans les productions écrites.

Finalement, on remarque une fois de plus, que les langues étrangères comme l'anglais et l'espagnol restent généralement confinées à l'univers scolaire, tandis que le wolof, parlé aujourd'hui encore par quelques témoins venant du Sénégal, n'est activé que dans des contextes d'échanges langagiers très personnels.

#### La compétence langagière :

- Des Cap-Verdiens natifs vivant dans l'archipel (Terrain 1).

Inutile de le dire, leur compétence en Ccv<sup>891</sup> est évidemment indiscutable. L'analyse concernant leur activité langagière en créole porte donc plutôt sur les faits de langue les plus saillants. Parmi ceux-ci, on retient que :

- la langue cap-verdienne continue, aujourd'hui encore, à ne pas être une réalité monolithique. La variété linguistique qui provient des variantes dialectales de chacune des îles est même, dans bien des cas, une source d'incompréhensions entre les nationaux. Cette réalité est frappante à Praia, où comme on le sait, se concentre un grand nombre de natifs originaires de toutes les îles.
- d'une manière générale, les pratiques langagières du cap-verdien deviennent de plus en plus hybrides. Les différences se notent surtout au niveau du lexique et de la prononciation avec une tendance claire à se rapprocher de la langue portugaise. On constate aussi des apports venant, par exemple, du portugais brésilien ou de l'anglais, comme conséquence de la diversité des PP des témoins.
- les pratiques langagières urbaines (Praia) s'éloignent souvent des pratiques langagières de l'intérieur de Santiago, notamment chez les individus non scolarisés. Cependant, certains témoins originaires des zones rurales, mais qui ont reçu une instruction scolaire, choisissent volontairement de s'adapter au créole parlé à Praia pour éviter de s'exposer à la risée des citadins.
- les phénomènes d'alternance et de mélange avec le français sont manifestes, et sont liés à leurs PP particuliers (étudiants pour devenir professeurs de français, professeurs de français en exercice, formation supérieure en France, stages pédagogiques en France ou dans certains pays francophones, etc.). Dans ces circonstances, il est impossible de

---

<sup>890</sup> Chez quelques témoins seulement.

<sup>891</sup> Langue maternelle de tous les témoins de ce terrain.

garantir qu'un Cap-Verdien natif commun, ayant un PP différent, puisse comprendre les messages produits par ces concitoyens.

À Praia, les possibilités de réception du français sont diversifiées. En plus des médias (TV5 Monde Afrique, RFI, Internet), la plupart de ces témoins ont un parcours socio-éducatif ou socioprofessionnel lié à ce code linguistique. Cela dit, en ce qui concerne son usage, on constate que :

- les habitudes du créole ou du portugais parlé influent beaucoup sur leur façon de prononcer les mots. La compétence phonétique n'est toutefois pas homogène d'un témoin à l'autre car chez certains, les écarts de prononciation sont moins récurrents. En revanche, on notera que quelques-uns reproduisent sur certaines chaînes sonores des habitudes du langage parlé en France métropolitaine, en raison du contact avec des Francophones<sup>892</sup> et quelques Français résidents à Praia.
- certains écarts de prononciation proviennent d'une non maîtrise du système grapho-phonétique du français.
- sur les plans lexical et morphosyntaxique, le contact avec le portugais écrit, en particulier<sup>893</sup>, entraîne des écarts de langage qui relèvent des phénomènes d'alternance et de mélange de codes, de traduction, mais aussi de la méconnaissance de la structure grammaticale du français, à l'oral comme à l'écrit<sup>894</sup>.

– Des Cap-Verdiens de retour de la diaspora (Terrain 2).

Concernant le Ccv, on constate que leur compétence dans cette langue est marquée par une suite de transformations dans sa réception. Cette évolution est le corollaire de leurs PP ponctués par deux phases importantes : l'avant et l'après établissement aux îles du Cap-Vert. De ce fait, on vérifie que :

- leurs productions orales présentent quelquefois des traits inhérents au conservatisme des migrants.
- les manifestations d'alternance et de mélange codiques concernent généralement le français et le wolof<sup>895</sup>.

---

<sup>892</sup> Y compris les Cap-Verdiens venant de pays francophones.

<sup>893</sup> Mais également avec certaines habitudes du créole parlé.

<sup>894</sup> Conséquence naturelle de la compétence orale.

<sup>895</sup> Le wolof intègre le plus souvent une phrase en Ccv dans une unité de codemixte français-wolof préformée.

- leur bilinguisme coordonné occasionne des divergences de langage qui sont malgré tout déchiffrables par n'importe quel locuteur cap-verdien.
- les néologismes, les influences du français ou du portugais, et les confusions donnent lieu à des cooccurrences lexicales qui en principe n'empêchent pas la compréhension globale des messages transmis à leurs interlocuteurs.
- les écarts de prononciation procèdent habituellement du contact avec la langue française.

À l'instar du Ccv, l'exposition à la langue française a également changé au cours de l'existence de ces témoins, particulièrement à cause de l'hétérogénéité de leurs PP. La dilution du français est évidente et se traduit par une diminution de leur compétence<sup>896</sup> dans cette langue. Les principaux faits de langue observés actuellement sont les suivants :

- leur prononciation (articulation, intonation) est influencée par les principales langues de leur répertoire linguistique, en l'occurrence le français<sup>897</sup>, le Ccv et, à un degré moindre, le portugais.
- au plan lexical, le contact avec le créole et la langue lusitanienne se manifeste par des phénomènes d'alternance et de mélange de codes, ainsi que la création de lusismes. Par ailleurs, on constate le recours à des expressions courantes du langage oral pratiqué en France, de même que des expressions propres au français d'Afrique<sup>898</sup>.
- les divergences morphosyntaxiques sont très récurrentes et résultent des longues années de présence dans l'archipel.

– Des Cap-Verdiens de France (Terrain 3).

La compétence langagière des membres de cette fraction de la population ne peut être mesurée sans la prise en compte de plusieurs facteurs essentiels<sup>899</sup> qui sont en lien avec leurs PP absolument composites. Or, pour simplifier l'analyse, ce terrain a été scindé en deux grands groupes : les Cap-Verdiens natifs de l'archipel et les descendants de Cap-Verdiens nés au Sénégal.

S'agissant du Ccv, on peut conclure qu'en France :

---

<sup>896</sup> Orale et écrite.

<sup>897</sup> D'abord, bien sûr.

<sup>898</sup> En ce cas, le français du Sénégal.

<sup>899</sup> Pays de naissance, mode d'acquisition et type d'exposition aux langues directement à disposition, contexte(s) sociolinguistique(s) vécu(s), type de parcours migratoire, etc.

- la langue évolue à deux vitesses. Les pratiques langagières des natifs de l’archipel sont du reste plus proches du créole parlé au Cap-Vert que celles des Cap-Verdiens qui viennent de la capitale sénégalaise<sup>900</sup>. Certes on constate des signes d’évolution linguistique chez les individus du premier groupe (problèmes de traduction dus au bilinguisme, écarts de langage causés par les phénomènes d’alternance et de mélange codique), mais par moments, ils sont également capables de produire des énoncés exempts de tout écart lexical ou phonique. Au contraire, chez les Cap-Verdiens du deuxième groupe<sup>901</sup>, les divergences linguistiques – phonétique, phonologie, lexique et morphosyntaxe – sont beaucoup plus récurrentes et, souvent, le décodage de certains énoncés produits oralement n’est pas toujours évident en dehors de la communauté.
- la langue continue de reproduire la dichotomie entre *langue dominante* (le français) et *langue dominée* (le cap-verdien) que l’on connaît au Cap-Vert<sup>902</sup>, y compris dans les situations informelles (univers familial).
- les traits linguistiques saillants concernent les individus (idiolecte) ou des microgroupes (sociolecte) à l’intérieur de la communauté (importance du PP).

Pour ce qui est du français parlé, celui des Cap-Verdiens nés dans les îles présente beaucoup de marques phoniques qui sont associées à l’ensemble de leurs PP (naissance et existence initiale au Cap-Vert, émigration de passage au Sénégal<sup>903</sup>, émigration de fixation définitive en France). En général, les écarts phonétiques qui s’en dégagent sont le fruit de leurs parcours de vie fragmentés du point de vue des itinéraires migratoires.

En ce qui concerne le lexique, les écarts dus aux manifestations d’alternance en rapport de traduction, d’alternance codique, de mélange des codes, mais aussi à la confusion ou au choix inapproprié des mots, touchent surtout les témoins qui ont un faible niveau d’instruction scolaire, mais qui sont arrivés depuis très longtemps en terre française. Chez les plus jeunes qui ont étudié dans le pays, on remarque surtout l’utilisation récurrente d’un lexique familier du français. Cette constatation se renouvelle d’ailleurs sur le plan de la construction morphosyntaxique des productions orales attestées. Autrement dit, les jeunes cap-verdiens nés dans l’archipel, mais qui ont suivi un cursus scolaire et/ou universitaire en France sont moins

---

<sup>900</sup> Ou d’autres villes en France, au Portugal ou en Côte d’Ivoire comme le confirment les données documentaires de ces enquêtes.

<sup>901</sup> Notamment ceux de l’Orléanais.

<sup>902</sup> Avec le portugais, évidemment.

<sup>903</sup> Pour la majorité d’entre eux.

exposés aux difficultés d'ordre morphosyntaxique dans la formation des énoncés qu'ils produisent, que leurs concitoyens plus âgés.

Curieusement, les productions écrites de ce groupe de témoins présentent toutefois un plus grand équilibre en termes d'écarts, qu'ils soient jeunes ou âgés, hautement scolarisés ou non. On y note un recours majeur à la langue lusitanienne chez quelques individus qui démontrent vraisemblablement un manque de sécurité et de maîtrise dans l'écriture du français. Le portugais se présente alors comme le meilleur moyen d'exprimer leur pensée, étant donné que le Ccv n'a pas encore dépassé le stade de balbutiement de la fixation de son écriture.

Chez les descendants de Cap-Verdiens nés au Sénégal, on observe d'emblée la prédominance d'un accent francophone dans la façon de prononcer les mots, notamment lorsqu'il s'agit de toponymes cap-verdiens. Par ailleurs, certains écarts phonétiques sembleraient être en rapport avec leur période d'existence à Dakar. Mais, l'observation des productions orales montre clairement que les habitudes du langage familier pratiqué en France métropolitaine sont plus récurrentes aujourd'hui. Elles concernent des aspects d'ordre phonético-phonologique et lexical, desquels on isole quelques emplois curieux. En outre, les phénomènes d'alternance sont très rares. Il semblerait même qu'ils s'appliquent beaucoup plus au wolof qu'au créole. Cela veut dire qu'en principe, lorsque ces individus parlent en français, leurs énoncés sont entièrement construits dans ce code linguistique.

On remarque encore que les écarts morphosyntaxiques sont peu abondants, ce qui laisse croire que les témoins de ce sous-groupe ont une maîtrise plutôt accrue du français à l'oral. De son côté, la relation avec le français écrit présente quelques faiblesses et même le niveau d'instruction scolaire n'apparaît pas comme un paramètre essentiel de comparaison de la compétence des uns et des autres. Pour finir, on constate ici que le recours au portugais écrit est quasiment nul, à l'inverse de ce qui a été vérifié parmi les Cap-Verdiens nés dans l'archipel.

#### Vue d'ensemble des résultats :

Au terme de cette étude, il semble possible de tirer trois grandes conclusions qui se rapportent exclusivement à l'échantillon d'enquêtes réalisé :

- les Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora ne sont pas des plurilingues équilibrés. Ils éprouvent une plus grande sécurité linguistique pour parler le Ccv – langue maternelle de la plupart des témoins – et le français dont les représentations diffèrent

d'un terrain à l'autre<sup>904</sup>. Le portugais occupe le troisième rang et son usage reste en général limité au contexte socioprofessionnel<sup>905</sup>. Les langues étrangères, comme l'anglais et l'espagnol sont très rarement activées, car elles appartiennent essentiellement à l'univers socio-éducatif. Certaines langues africaines – surtout le wolof – et européennes – italien, néerlandais, russe – sont le plus souvent réservées aux contextes de la vie privée.

- la compétence dans chacune des langues dépend fondamentalement du PP du témoin (pays de naissance, pays d'existence, pays de socialisation éducative (mode d'éducation, scolarisation), parcours migratoire, etc.).
- en dépit du PP des témoins et du fractionnement de la population enquêtée, on retrouve certains invariants communs aux trois terrains :

En ce qui concerne le Ccv, on citera surtout les manifestations d'alternance et de mélange codiques avec le français, et d'alternance liée au bilinguisme des témoins et à la traduction d'unités lexicales du Ccv vers le français ou du français vers le Ccv.

Quant à l'usage du français, on évoquera les phénomènes suivants :

- la prononciation des toponymes, l'effacement des phonèmes [k], [p], [t], et [ʋ], l'aphérèse avec le mot *espagnol*, prononcé /spa'ɲɔl/<sup>906</sup>, la séquence *je + suis* prononcée /'ʃji/, l'adjectif *petit*, marqué par la chute du schwa et donc prononcé /'pti/ (marques phoniques) ;
- l'alternance codique avec le Ccv (marques lexicales) ;
- les problèmes d'accord, de conjugaison, d'emploi intransitif/transitif et inversement, le choix non approprié des prépositions et des pronoms relatifs.

En outre, on signalera l'existence d'un sociolecte propre aux Cap-Verdiens du Sénégal lorsqu'ils parlent le Ccv.

En tout état de cause, on considère qu'une étude dans laquelle l'observateur pourrait systématiquement observer comment les gens parlent (Labov, 1976, *op. cit.*), à travers l'incursion totale de la vie quotidienne dans la vie scientifique, permettrait de mieux analyser la grande richesse linguistique des Cap-Verdiens résidents dans l'archipel et dans la diaspora.

---

<sup>904</sup> *Langue scolaire, universitaire* ou *étrangère* (Terrain 1), *langue maternelle*, pour quelques témoins, et *langue étrangère, scolaire* ou *universitaire*, pour d'autres (Terrain 2), et *langue maternelle*, pour une minorité, *langue scolaire* et *fonctionnelle*, pour la majorité, *langue étrangère*, pour certains (Terrain 3).

<sup>905</sup> Ou religieux, pour quelques témoins notamment du Terrain 3.

<sup>906</sup> Et écrit *spagnol*.

Partant, une étude comparative de l'état actuel de la langue cap-verdienne dans les différentes communautés diasporiques à l'échelle mondiale, serait intéressante à mener à l'avenir, et pourrait même contribuer au débat concernant la politique gouvernementale d'officialisation du Ccv sur le territoire national et de standardisation de son écriture.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

AFONSO, M. M. (2002). *Educação e Classes Sociais em Cabo Verde*, Praia, Spleen Edições.

ALMEIDA, R. A. (s/d). *Nos ku Nos : A Comunidade Transnacional Cabo-verdiana*, consulté le 10 avril 2012.

URL : <http://www1.umassd.edu/specialprograms/caboverde/cvtransp.htm>.

AMARAL, I. do (1964). *Santiago de Cabo Verde – a terra e os homens*, Ed. Junta de Investigação do Ultramar, Lisboa.

AMSELLE, J.-L. (2001). *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion.

ANDERSON, B. (1983). *Imagined Communities. Reflection on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso (trad. française d'Emmanuel Dauzat (1996), *L'Imaginaire national*, Paris, La Découverte).

ANDRADE, E. S. (1973). *Les îles du Cap-Vert, de l'esclavage à l'émigration « spontanée »*. *Les émigrations cap-verdiennes à Dakar*, Nations unies, Institut africain de développement économique et social, Dakar (ronéo).

----- (1996). *Les îles du Cap-Vert de la « découverte » à l'indépendance nationale (1460-1975)*, Paris, L'Harmattan.

ANDRADE, M. de (1980). *Amilcar Cabral : essai de biographie politique*, F. Maspero, Paris.

APRILE, S., BILLION, P., BERTHELEU, H. (2008). *Histoire et mémoire des immigrations en Région Centre*, Rapport final, lot n°21 ACSE, n°2006 33 DED 01, ACSE Direction régionale Centre, mai.

ASCHER, F. (2010). *Les Rabelados du Cap-Vert : L'histoire d'une révolte*, Paris, L'Harmattan.



BALENO, I. C. (1991). Povoamento e formação da sociedade, In *História Geral de Cabo Verde. I*, (Coord. ALBUQUERQUE, L. de e SANTOS, M. E. M.), Lisboa, Instituto de Investigação Científica Tropical, pp. 125-178.

----- (2006). A afirmação da sociedade cabo-verdiana a partir da crise dos séculos XVII e XVIII, In J. Lang et al., *CABO VERDE - origens da sua sociedade e do seu crioulo*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Actas de Colóquio Internacional, Erlangen-Nürnberg, 23 - 25 de Setembro de 2004, pp. 148-159.

BAUDE, O. (coord.) (2006). *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques 2006*, CNRS Éditions & Presses Universitaires d'Orléans.

BENOLIEL, R. & ESTABLET, R. (1991). « Jeunesse et habitus : pertinence de l'hypothèse, impertinence des enquêtes », *Cahiers du CERCOCOM*, n° 6, pp. 9-29.

BICKERTON, D. (1984). *The language bioprogram hypothesis and second language acquisition*, In W. Rutherford.

BLANCHARD, M. (2005). *Les élèves Cap-Verdiens nouvellement arrivés en France*, CASNAV, Académie de Créteil, consulté le 8 avril 2014.

URL : <http://www.ac-creteil.fr/casnav/pdf/enacapvert.pdf>.

BLANCHE-BENVENISTE, C., BERGOUNIOUX, G., CHEVALIER, J.-C., DUMONT, C., ENCREVÉ, P., PERDUE, C., SIMONI-AUREMBOU, M.-R. (1992). Actualité de l'enquête et des études sur l'oral, In *Langue française*, n° 93, pp. 94-119, consulté le 03 mars 2014.

URL :

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/fr\\_00238368\\_1992\\_num\\_93\\_1\\_5813](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/fr_00238368_1992_num_93_1_5813).

BLOOMFIELD, L. (1927). *Literate and illiterate speech. American Speech* 2 : 432-9.

----- (1933). *Language*, New York : Henry Holt.

BONNET, D. (2003). « Amselle, Jean-Loup. – *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 171|2003, mis en ligne le 15 février 2007, consulté le 3 janvier 2014.

URL : <http://etudesafricaines.revues.org/1528>.

BOULÈGUE, J. (1989). *Les Luso-Africains de Sénégal. XVI<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles*, Lisboa, Instituto de Investigação Científica Tropical/Paris, Université de Paris 1, Centre de recherches africaines.

----- (2006). Présences portugaises et sociétés africaines sur la côte de la « Guinée du Cap-Vert » aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, In J. Lang et al., *CABO VERDE - origens da sua sociedade e do seu crioulo*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Actas de Colóquio Internacional, Erlangen-Nürnberg, 23 - 25 de Setembro de 2004, pp. 45-51.

BOURDIEU, P. (1980). *Le sens pratique*, Paris, Les Éditions de Minuit.

----- (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

BOURDIEU, P. & SAYAD, A. (1964). *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Minuit.

BRANDT, E. (1970). On the origins of linguistic stratification : The Sandia case. *Anthropological Linguistics* 12 (2) : 46-50.

BRITO, R. S. de (1968). Primórdios da ocupação portuguesa no Atlântico, In *Geográfica*, Ano IV, n° 14, Lisboa, avril, pp. 2-25.

BRITO-SEMEDO, M. (2006). *A Construção da Identidade Nacional – Análise da Imprensa entre 1877 e 1975*, Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro, Praia.

BRUNER, J. S. (1991). *Le Développement de l'enfant. Savoir faire, savoir dire*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Psychologie d'aujourd'hui », 3<sup>e</sup> édition.

- BROOKS, G. E. (2003). *Eurafricans in Western Africa. Commerce, Social Status, Gender, and religious Observance from the Sixteenth to the Eighteenth Century*, Athens, Ohio University Press.
- BURKE, K. (1945). *A grammar of motives*. Englewood Cliffs, N. J. : Prentice-Hall. (éd., rev. Berkeley : University of California Press, 1969).
- CA DA MOSTO, A. (1455-1456/1994). *Voyages en Afrique noire*. Traduction et présentation de Frédérique Verrier. Éditions Chandeigne/Unesco, Paris.
- CABRAL, A. (1975). *Unité et lutte*, vol. I : *L'arme de la théorie*, vol. II : *La pratique révolutionnaire*, Ed. François Maspero, Cahiers Libres, Paris.
- (1979). *Análise de alguns tipos de resistência*, Bolama, PAIGC.
- (1990). *A questão da língua*, *Papia*, 1, 1, pp. 59-61.
- CARDOSO, M. (2007). *Cabo Verde e São Tomé e Príncipe : educação e infra-estruturas como factores de desenvolvimento*, Porto, Edições Afrontamento.
- CARLING, J. (1997). *Figuring Out The Cape Verdean Diaspora*, *Cimboa*, 4 (2) : 3-9.
- (2001a). *Aspiration and ability in international migration : Cape Verdean experiences of mobility and immobility*. Dissertations and theses, 2001/5. Centre for Development and the Environment, University of Oslo.
- CARREIRA, A. (1964). Aspectos da influência da cultura portuguesa na área compreendida entre o rio Senegal e o norte da Serra Leoa (subsídios para o seu estudo), In *Boletim Cultural da Guiné Portuguesa*, n° 76, octobre.
- (1977a). *Classes sociais, estrutura familiar e emigração em Cabo Verde*, Ed. Ulmeiro, Lisboa, juillet.

----- (1977). *Migrações nas ilhas de Cabo Verde*, Universidade Nova de Lisboa, Ciências Humanas e Sociais, série Investigação, Lisboa, janvier.

----- (1984). *O crioulo de Cabo Verde, surto e expansão*, 2.<sup>a</sup> edição, Lisboa.

----- (2000). *Cabo Verde – Formação e extinção de uma sociedade escravocrata (1460-1878)*, Instituto de Promoção Cultural, Praia, 3<sup>e</sup> édition.

CHOMSKY, N. (1957). *Syntactic Structures*, The Hague : Mouton.

----- (1965). *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, MA : M.I.T. Press.

----- (1966 a). Topics in the theory of generative grammar. In T.A. Sebeok, ed., *Current trends in linguistics*, vol. 3 : Theoretical foundations, 1-60. The Hague : Mouton.

----- (1966 b). *Cartesian linguistics*, New York. Harper and Row.

CORREIA E SILVA, A. L. (1995). A sociedade agrária. Gentes das águas : senhores, escravos e forros, In *História Geral de Cabo Verde II*, (Coord. SANTOS, M. E. M.), Lisboa, Instituto de Investigação Científica Tropical, pp. 275-358.

COUTO, H. H. do (1994). *O crioulo português da Guiné-Bissau*, Helmut Buske Verlag Hamburg.

CUQ, J.-P. (dir.) (2003). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE International, S.E.J.E.R.

DE BRUM FERREIRA, D. (1989). *Le climat de l'Atlantique orientale des Açores aux îles du Cap-Vert*, doctorat d'État, Univ. de Paris-Sorbonne, 1657 p. dact.

DE SALINS, G.-D. (1996). *Grammaire pour l'enseignement / apprentissage du FLE*, Paris, Didier/Hatier.

- DELGADO, C. A. (2009). *Crioulos de Base Lexical Portuguesa como factores de identidades em África : O caso de Cabo Verde (Subsídios para uma abordagem metodológica)*, Praia, Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro.
- DIAS, J.-J. (2004). *Essai sur la lithotritie*. Préface et traduction de Henrique Teixeira de Sousa, présentation de Françoise et Jean-Michel Massa, université de Rennes 2, collection Patrimoine Lusographe Africain, EDPAL – PCLL, Rennes.
- DONABÉDIAN, A. (2001). Présentation générale, In A. Donabédian (dir. scientifique), *Langues de diaspora, Langues en contact, Faits de Langues*, Ophrys, pp. 5-17.
- DORIN, S. (2006). *Culture, globalisation et communication : perspectives théoriques contemporaines*. Texte d'une communication au Colloque international « Mutations des industries de la culture, de l'information et de la communication », La Plaine Saint-Denis (France), 25-27 septembre 2006 (Format PDF), consulté le 13 janvier 2014.  
URL : [http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/pdf/Dorin2\\_2.pdf](http://www.observatoire-omic.org/colloque-icic/pdf/Dorin2_2.pdf).
- DUARTE, D. A. (1993). *Une culture originale*, Littératures, n° 112 janv-mars.
- (2003). *Bilinguismo ou diglossia ?*, 2<sup>a</sup> edição, Praia, Spleen Edições.
- DURKHEIM, E. (1985). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 7<sup>e</sup> édition.
- ENCREVÉ, P. & FERNEL de, M. (1983). *Le sens en pratique*, ARSS 46, L'usage de la parole.
- ERVIN-TRIPP, S. (1972). On sociolinguistic compétence rules : Alternation and co-occurrence. In Gumperz and Hymes, 1972 : 213-250.
- FAL, A., SANTOS, R., DONEUX, J.-L. (1990). *Dictionnaire Wolof-Français*, Paris, Karthala.
- FANHA, D. (1985). Aspectos do contacto entre o português e o crioulo de Cabo Verde, In *Actas do Congresso sobre a Situação da Língua Portuguesa no Mundo*, L. F. Cintra, organizador, Vol. 2, 292-310. Lisboa : ICALP.

FERNANDES, G. A. M. (2000). *Entre a europeidade e a africanidade : Os marcos da colonização/descolonização no processo de funcionalização identitária em Cabo Verde*, Dissertação de Mestrado, pela Universidade Federal de Santa Catarina, Centro de Filosofia e Ciências Humanas. Programa de Pós-Graduação em Sociologia Política.

FERREIRA, M. (1985). *A Aventura Crioula*, 2ª edição, Lisboa : Plátano.

FIALHO, J. A. S. (1978). *Inquérito às famílias sobre emprego e desemprego*, B.T.I., Programme des emplois et des compétences techniques pour l’Afrique (PECTA), doc. photocopié.

FILHO, J. L. (1996). *Ilha de S. Nicolau – Cabo Verde Formação da Sociedade e Mudança Cultural*, II Volume, Secretária – Geral, Ministério da Educação.

----- (coord.) (2007). In *Memoriam de João Lopes*, Praia, Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro.

FORTES, T. S. (2012). Um Cabo-verdiano em busca da sua identidade, In *Revista Uhau !*, n° 18, pp. 6-9 (Parte integrante do Jornal « A Semana »).

FOWLER, R. & KRESS, G. (1979). Critical linguistics. In R. Fowler, B. Hodge, G. Kress, T. R. Trew, *Language and control*, 185-213. London : Routledge and Kegan Paul.

FRANÇA, L. de & al. (coord.) (1992). *A comunidade cabo-verdiana em Portugal*, Instituto de Estudos para o Desenvolvimento (IED), Lisboa.

GELLNER, E. (1989). *Nations et nationalisme* (trad. française), Paris, Payot.

GOFFMAN, E. (1968). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, Paris, Minuit.

----- (1974). *Les rites d’interaction*, Les Éditions de Minuit, Le sens commun.

- GÓIS, P. (2006). *Emigração cabo-verdiana para (e na) Europa e a sua inserção em mercados de trabalho locais : Lisboa, Milão, Roterdão*, Lisboa, abril, ACIME – Dissertação de Mestrado em Sociologia, pela Faculdade de Economia da Universidade de Coimbra.
- GORI, R. (1998). L'esprit de la langue, In *Cliniques méditerranéennes, Exil et Migrations dans la langue* 55-56, p. 7-19.
- GRAÇA, C. Q. L. da (2007). *Cabo Verde : Formação e dinâmicas sociais*, Praia, Instituto da Investigação e do Património Culturais.
- GREEN, J. (1800). Voyages en différentes parties de l'Afrique et dans les îles adjacentes, livre V (pp. 321-423), Tome 2, In J. P. Rousselot de Surgy, *Histoire générale des voyages, ou Nouvelle collection de toutes les relations de voyage par mer et par terre, qui ont été publiées jusqu'à présent dans les différentes langues de toutes les nations connues*. Traduit en français par l'abbé Antoine François Prévost (1697-1763), enrichi de cartes géographiques par le cartographe Jacques Nicolas Bellin (1703-1772). Publication : [Lieux divers] : [éd. divers], (1746-1801). / Ressource électronique Bibliothèque Nationale de France, Notice n° FRBNF31259232. Sujet(s) : Voyages autour du monde / Ouvrages avant 1800.
- GUMPERZ, J. (1989). *Engager la conversation : Introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, Les Éditions de Minuit, Le sens commun.
- GUMPERZ, J. & WILSON, R. (1971). Convergence and creolization. A case from the Indo-Aryan / Dravidian border in India. In Hymes 1971d, 151-67.
- HACHETTE LIVRE. (2002). *Dictionnaire Hachette*, Paris, Édition illustrée 2003.
- HALBWACHS, M. (1968). *La mémoire collective*, Paris, PUF.
- (1976). *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris-La Haye, Mouton.
- HOBSBAWM, E. J. (2001). *Nations et nationalisme depuis 1780*, Folio Histoire, Gallimard.

- HOLM, J. et SWOLKIEN, D. (2006). A expansão do crioulo cabo-verdiano para São Vicente : Factores socio-históricos na difusão, In J. Lang et al., *CABO VERDE - origens da sua sociedade e do seu crioulo*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Actas de Colóquio Internacional, Erlangen-Nürnberg, 23 - 25 de Setembro de 2004, pp. 199-219.
- HOVANESSIAN, M. (2001). La langue arménienne et les récits du retour, In A. Donabédian (dir. scientifique), *Langues de diaspora, Langues en contact*, Faits de Langues, Ophrys, p. 167-180.
- HYMES, D. H. (1991). *Vers la compétence de communication*, Langues et apprentissage des langues, Didier.
- JAKOBSON, R. (1963). « Linguistique et poétique », *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, pp. 209-248.
- KANDÉ, S. (2000). « Amselle, Jean-Loup & Sibeud, Emmanuelle, eds. – *Maurice Delafosse. Entre orientalisme et ethnographie : l'itinéraire d'un africaniste (1870-1926)*. Paris, Maisonneuve & Larose, 1998 », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 157|2000, mis en ligne le 02 janvier 2000, consulté le 15 avril 2014.  
URL : <http://etudesafricaines.revues.org/17>.
- KANTÉ, S. (1961). *Méthode pratique d'écriture n'ko*, Kankan.
- KIHM, A. & ROUGÉ, J.-L. (2013). *Língua de preto, the Basic Variety at the root of West African Portuguese Creoles*. *Journal of Pidgin and Creole Languages*, Volume 28, Number 2, pp. 203-298.
- KLEIN, W. (1989). *L'acquisition de langue étrangère*, Paris, Armand Colin.
- KLEIN, W. & PERDUE, C. (1995). *The Basic Variety (or : Couldn't natural languages be much simpler ?)*, *Second Language Research*, Vol. 13, pp. 301-347.
- LABOV, W. (1966). *The social stratification of English in New York City*. Washington, D. C. : Center for Applied Linguistics.



----- (1976). *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.

LAHIRE, B. (2001). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.

LANG, J. (1999). La problématique de l'origine du créole de Santiago (Cap-Vert), In Françoise Massa (ed.), *Les îles atlantiques : réalités et imaginaire*, Rennes : Université de Rennes 2/ ERILAR, pp. 181-187.

LANG, J., HOLM, J., ROUGÉ, J.-L., e SOARES, M. J. (2006). *CABO VERDE origens da sua sociedade e do seu crioulo*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Actas de Colóquio Internacional, Erlangen-Nürnberg, 23 – 25 de Setembro de 2004.

LAPONCE, J. A. (1984). *Langue et territoire*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.

LAROUSSE. (2007). *Le Petit Larousse illustré 2008*, Paris.

LESOURD, M. (1995). *État et société aux îles du Cap-Vert*, Karthala.

LOPES, J. V. (2002). *Cabo Verde : Os Bastidores da Independência*, 2<sup>a</sup> edição, Praia, Spleen Edições.

MARIANO, G. (1963). O Ciclo Claridoso Ainda não se Fechou, pp. 8-11, In *Cabo Verde – Boletim de Propaganda e Informação*, n° 13/15, Outubro a Dezembro de 1963. Praia : Imprensa Nacional de Cabo Verde.

MASSA, F. & J.-M. (2006). Le créole du Cap-Vert : présences et silences, In J. Lang et al., *CABO VERDE - origens da sua sociedade e do seu crioulo*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Actas de Colóquio Internacional, Erlangen-Nürnberg, 23 - 25 de Setembro de 2004, pp. 221-234.

MENDES, P. (2011). *La langue française au Cap-Vert : Réalités et perspectives de politique et planification linguistiques et éducatives*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes.

MONDADA, L. (2001). Pour une linguistique interactionnelle, In *Marges Linguistiques* 1.

URL : <http://www.marges-linguistiques.com>.

NARO, A. (1978). *A study on the origins of pidginization*, Language 54.

NAVILLE, P. (1942). *La psychologie, science du comportement. Le behaviorisme de Watson*, Paris, Gallimard.

PANOFSKY, E. (1967). *Architecture gothique et pensée scolastique*, Paris, Minuit.

PATRÍCIO, M. F. (2008). A Identidade Nacional num Mundo Intercultural, In M. F. Lages e A. T. de Matos et al. (coord.), *Portugal : percursos de interculturalidade*, Desafios à Identidade, volume IV, Lisboa, Alto Comissariado para a Imigração e Diálogo Intercultural, pp. 423-464.

PEREIRA, D. (2006). Contributos da História Geral de Cabo Verde para o estudo da formação e da difusão do crioulo caboverdiano, In J. Lang et al., *CABO VERDE - origens da sua sociedade e do seu crioulo*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Actas de Colóquio Internacional, Erlangen-Nürnberg, 23 - 25 de Setembro de 2004, pp. 161-178.

PEROTTI, A. (1997). *Apologia do Intercultural*. Lisboa : Secretariado Coordenador dos Programas de Educação Multicultural, Ministério de Educação, 88 pp.

PIERSON-MATHY, P. (1980). *La naissance de l'État par la guerre de libération nationale : le cas de la Guinée-Bissau*, Paris, UNESCO.

QUINT, N. (2000). *Grammaire de la langue cap-verdienne. Étude descriptive et compréhensive du créole afro-portugais des îles du Cap-Vert*, Paris, L'Harmattan.

----- (2001). Conclusion, In A. Donabédian (dir. scientifique), *Langues de diaspora, Langues en contact*, Faits de Langues, Ophrys, pp. 233-248.

----- (2005). *Línguas crioulas num contexto de globalização – o cabo-verdiano : uma língua mundial*. *Papia*. Brasília, nº15, pp. 18-31.

- RENAN, E. (1882). *Qu'est-ce qu'une nation ?*, Conférence faite en Sorbonne le 11 mars 1882, première publication : *Bulletin hebdomadaire*, Association scientifique de France, 26 mars 1882.
- RIBEIRO, O. (1960). *A ilha do Fogo e as suas erupções*, Ed. Junta de Investigação do Ultramar, memórias, série geográfica n° 1, Lisboa.
- RICHARD, J. (1979). *Quelques aspects de l'émigration et de la propriété foncière dans l'île de Santiago*, Rapport de mission effectué en République du Cap-Vert, du 21.10.79 au 16.12.79 (polycopié).
- ROBERT, P., REY-DEBOVE, J. & REY, A. (2013). *Le nouveau petit Robert*, Bureau Van Dijk, Éditions électroniques.
- ROGER, G. (1985). *La population des îles du Cap-Vert, Bilan démographique et projections à l'horizon 2000*, ATREE, Paris, 31 p.
- (1985). *L'évolution de la population des îles du Cap-Vert, 1980-2000. Analyse de quelques résultats*, ATREE, Paris.
- ROUGÉ, J.-L. (1985). *Formation et évolution du lexique du créole de Guinée-Bissau et de Casamance*, Thèse de doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Université Lyon 2.
- (1986). *Uma hipótese sobre a formação do crioulo da Guiné-Bissau e da Casamansa*, Soronda 2 INEP, Bissau.
- (1988). *Petit dictionnaire étymologique du kriol de Guinée-Bissau et de Casamance*, Instituto Nacional de Estudos e Pesquisa, collection kacu martel Bissau, pp. 28-49.
- (1995). *A propósito da formação dos crioulos de Cabo Verde e da Guiné*, Soronda n° 20, Bissau, pp. 81-97.

- (1999a). À propos du vocabulaire africain dans les relations de voyages des Portugais en Guinée du Cap-Vert (1594-1697), In *Cahier du CREPAL, n°6, Le conte en langue portugaise*, Anne Marie Quint (éd.), Presse de la Sorbonne Nouvelle, Paris, pp. 175-202.
- (1999b). Apontamentos sobre o léxico de origem africana dos crioulos da Guiné e de Cabo Verde (Santiago), In *Lenguas criollas de base lexical española y portuguesa*, Klaus Zimmerman (ed.), Biblioteca Ibero-Americana, Vervuert Frankfurt-Madrid, pp. 49-66.
- (2007). *Origine des créoles de Guinée et du Cap-Vert : nouvelles perspectives*, Communication au Colloque international conjoint de la SPCL et de l'ACBLPE, Cologne, août 2007 (non publiée).
- (2008). A inexistência de crioulo no Brasil, In J.-L. Fiorin & M. Petter (org.), *África no Brasil*, Editora Contexto, p. 63-73.
- SANTOS, M. E. M. & SOARES, M. J. (1995). Igreja, missão e sociedade, In *História Geral de Cabo Verde II*, (Coord. SANTOS, M. E. M.), Lisboa, Instituto de Investigação Científica Tropical, pp. 359-508.
- SAUSSURE DE, F. (1916) [1962]. *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.
- SAYAD, A. (2006). *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, Raisons d'agir, Collection Cours et travaux.
- SILVA, A. F. e (2003). Aspectos Político-Sociais na Música de Cabo Verde do Século XX, Praia, Mindelo, Centro Cultural Português, 149 p., In *Latitudes*, n° 25 – 2005, par Luiz, consulté le 24 août 2012.  
URL : [http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/17\\_25\\_33.pdf](http://www.revues-plurielles.org/uploads/pdf/17_25_33.pdf).
- SILVA, B. L. da (1957). *O dialecto crioulo de Cabo Verde*, Junta das Missões Geográficas e de Investigações do Ultramar, Imprensa Nacional de Lisboa.

- SILVA, J. M. da (1994). Uma abordagem ao fenómeno da insularidade, In *Discursos*, Universidade dos Açores, pp. 40-49.
- SILVA, M. da G. G. N. da (1970). Subsídio para o estudo dos « lançados » na Guiné, In *Boletim Cultural da Guiné Portuguesa*, Ano XXV, n° 97, janvier, pp. 25-40.
- SINCLAIR, J. (1996). *Preliminary recommendations on Corpus Typology*, Rap. tech., EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards), may, CEE.
- SINGLETON, D. (2003). « Le facteur de l'âge dans l'acquisition d'une L2 : remarques préliminaires », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 18|2003, mis en ligne le 25 août 2008, consulté le 3 mai 2014.  
URL : <http://aile.revues.org/2163>.
- SIOUFFI, G. & VAN RAEMDONCK, D. (1999). *100 fiches pour comprendre la linguistique*, Paris, Bréal.
- SMITH, A. D. (1997). *A Identidade Nacional*, Lisboa : Gradiva-Publicações, 252 pp.
- SOARES, M. J. (2006). Igreja, crioulo e línguas em Cabo Verde – séculos XV a XVIII, In J. Lang et al., *CABO VERDE - origens da sua sociedade e do seu crioulo*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Actas de Colóquio Internacional, Erlangen-Nürnberg, 23 - 25 de Setembro de 2004, pp. 179-198.
- SORENSEN, A. (1967). Multilingualism in the Northwest Amazon. *American Anthropologist* 69 : 670-684.
- STUART MILL, J. (1910). *Utilitarianism, Liberty and Representative Government*, Londres, Everyman Edition.
- THIESSE, A.-M. (2001). *La création des identités nationales : Europe XVIIIe-XXe siècle*, Paris, Le Seuil.

VEIGA, M. (2000). Introdução : O 1º Colóquio Linguístico, 21 Anos Depois. In M. Veiga (Org. e Coord.) *I.º Colóquio Linguístico Sobre o Crioulo de Cabo Verde*, Praia, Instituto Nacional de Investigação Cultural (INIC).

----- (2000). *Le créole du Cap-Vert : Étude grammaticale descriptive et contrastive*, Paris-Praia, Karthala-Instituto de Promoção cultural.

----- (2004). *A Construção do Bilinguismo*, Praia, Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro.

----- (2005). Uma visão prospectiva da Cultura : Identidade específica e global, In F. E. Correia e Silva (coord.), *Cabo Verde : 30 anos de cultura – 1975-2005*, Praia, Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro.

----- (2006). O crioulo de Cabo Verde : Afirmação e visão prospectiva, In J. Lang et al., *CABO VERDE - origens da sua sociedade e do seu crioulo*, Gunter Narr Verlag Tübingen, Actas de Colóquio Internacional, Erlangen-Nürnberg, 23 - 25 de Setembro de 2004, pp. 27-41.

----- (2011). *Dicionário Caboverdiano-Português*, Praia, Instituto da Biblioteca Nacional e do Livro.

VIEIRA, F. (1998). La « caboverdianidade » entre mythe et réalité. Déconstruction identitaire ou condition minoritaire parmi les migrants cap-verdiens en Europe ?, In *Lusotopie*, p. 55-65, 20 juin 1998, Centre d'étude d'Afrique noire de l'Institut d'études politiques de Bordeaux, consulté le 29 novembre 2010.

URL : <http://www.lusotopie.sciencespobordeaux.fr/vieira.pdf>.

WALLACE, A. F. C. (1961a). On being just complicated enough. *Proceedings of the National Academy of Sciences* 47 : 438-64.

WEINREICH, U. (1953). *Languages in Contact, Findings and Problems*, Linguistic Circle of New York, New York.

WILS, A. (1996). *PDE-Cape Verde : A systems Study of Population, Development, and Environment*, Working Papers, 96-9, International Institute for Applied Systems Analysis (IIASA), Laxenburg, Austria.

### **JOURNAUX OFFICIELS**

*Boletim Oficial de Cabo Verde*. Praia, Imprensa Nacional de Cabo Verde, 1990.

*Boletim Oficial da República de Cabo Verde*. Praia, Imprensa Nacional de Cabo Verde, 1993.

*Boletim Oficial da República de Cabo Verde*. Praia, Imprensa Nacional de Cabo Verde, 1998.

*Boletim Oficial da República de Cabo Verde*. Praia, Imprensa Nacional de Cabo Verde, 2009.

## SITOGRAPHIE

---

<http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/CPV.html> (URL du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Indicateurs internationaux de développement humain, Cap-Vert, consultée le 21 janvier 2012 à 12h55).

<http://hdrstats.undp.org/images/explanations/CPV.pdf> (United Nations Development Programme (UNDP), Cape Verde Human Development Report 2011, PDF, consulté le 21 janvier 2012 à 13h).

<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?langue=fr&codePays=CPV&codeStat=SP.POP.IDH.IN&codeTheme=1> (URL de Perspective Monde, outil pédagogique des grandes tendances mondiales depuis 1945, Université de Sherbrooke, consultée le 21 janvier 2012 à 13h30).

<http://www.amao-wama.org/en/pub.aspx> (URL de l'Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest, WAMA – Publications, consultée le 28 janvier 2012 à 19h30).

[http://www.portugalcaboverde.com/item2\\_detail.php?lang=1&id\\_channel=32&id\\_page=126&id=125](http://www.portugalcaboverde.com/item2_detail.php?lang=1&id_channel=32&id_page=126&id=125) (URL de la Chambre de commerce, d'industrie et de tourisme Portugal Cap-Vert, consultée le 29 janvier 2012 à 23h25).

[http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/cap\\_vert\\_etude\\_ape.pdf](http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/cap_vert_etude_ape.pdf) (Estudo de Impacto de um Acordo de Parceria Económica, Relatório Final, Junho de 2006, PDF, consulté le 9 février 2012 à 01h30).

[http://www.minedu.gov.cv/index.php?option=com\\_jdownloads&Itemid=68&view=finish&cid=154&catid=5&m=0](http://www.minedu.gov.cv/index.php?option=com_jdownloads&Itemid=68&view=finish&cid=154&catid=5&m=0) (Principais indicadores da Educação 2010-2011, URL du Ministère de l'éducation et des sports du Cap-Vert, consultée le 6 avril 2012 à 18h30).

<http://www.ine.cv/dadosestatisticos.aspx> (URL de Base de Dados de Estatísticas Oficiais (BDEO), Instituto Nacional de Estatística, Cabo Verde, consultée en avril 2012).



<http://atilf.atilf.fr/dendien/scripts/generic/cherche.exe?22 ; s = 3776900880> ;; (URL du Dictionnaire de l'Académie française, neuvième édition, consultée le 14 août 2012).

[http://rtc.cv/index.php?paginas=21&id\\_cod=3257](http://rtc.cv/index.php?paginas=21&id_cod=3257) (URL Língua Kabuverdianu papiadu pa purmeru bês na Asenbleia-Jeral di Nasons Unidu, RTC On line, publiée le 26 septembre 2011, consultée le 22 août 2012).

[http://www.aucv.rcts.pt/Word/CABO\\_VERDE\\_SITE\\_FINAL\\_REVISTO.pdf](http://www.aucv.rcts.pt/Word/CABO_VERDE_SITE_FINAL_REVISTO.pdf) (*Cabo Verde : As Ilhas da Morabeza*, PDF, consulté le 24 août 2012 à 17h10, auteur inconnu).

<http://www.latitudes.pt/portefolio/publicidade/> (URL de Portfolio Latitudes, consultée le 29 août 2012).

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit\\_du\\_sol](http://fr.wikipedia.org/wiki/Droit_du_sol) (URL de Wikipédia Droit du sol, consultée le 7 septembre 2012, à 22h30).

<http://dictionnaire.sensagent.com/naturalité/fr-fr/> (URL du Dictionnaire Sensagent, consultée le 10 septembre 2012, à 21h).

<http://www.asemana.publ.cv/spip.php?article21948> (URL de A Semana On line, Espanha cria embaixada em Cabo Verde, publiée le 11 janvier 2007, consultée le 21 février 2013, à 16h).

[http://www.unicv.edu.cv/index.php?option=com\\_content&view=article&id=2418:cursos-livres-de-espanhol&catid=3:acontece-na-unicv](http://www.unicv.edu.cv/index.php?option=com_content&view=article&id=2418:cursos-livres-de-espanhol&catid=3:acontece-na-unicv) (URL de Universidade de Cabo Verde, publiée le 29 janvier 2012, consultée le 21 février 2013, à 21h30).

<http://www.aecid.cv/?q=node/371> (URL de l'Agencia Española de Cooperación Internacional para el Desarrollo (AECID), consultée le 21 février 2013, à 21h35).

<http://www.aktb.org/07Publikason/Publikason.htm> (URL de l'Association cap-verdienne pour la traduction de la Bible, consultée le 15 mars 2013, à 19h).

<http://projetadef.wordpress.com/projet-edef/> (URL du blog du projet FSP-ADEF, consultée le 3 avril 2013, à 1h05).

<http://www.afran.info/francais/modules/publisher/item.php?itemid=36> (URL de l'Institut d'étude et de recherche AFRAN, consultée le 5 avril 2013, à 12h30).

[http://www.sfu.ca/fren270/semiologie/page2\\_2.html](http://www.sfu.ca/fren270/semiologie/page2_2.html) (URL de Simon Fraser University, consultée le 6 décembre 2013, à 22h10).

[http://www.scienceshumaines.com/l-homme-pluriel-les-ressorts-de-l-action\\_fr\\_10120.html](http://www.scienceshumaines.com/l-homme-pluriel-les-ressorts-de-l-action_fr_10120.html).  
(URL de Sciences Humaines, Article de Jean-François Dortier, issu du Mensuel n° 85 – Juillet 1998, consultée le 27 décembre 2013, à 19h42).

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Maurice\\_\(Val-de-Marne\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Maurice_(Val-de-Marne)) (URL de l'encyclopédie libre de Wikipédia, consultée le 22 février 2014, à 17h).

<http://www.commentcamarche.net/contents/408-fichier-mp3> (URL de Comment ça marche.net, consultée le 28 février 2014, à 13h15).

<http://sites.univ-provence.fr/delic/corpus/index.html> (URL du Corpus de Référence du Français Parlé (CRFP), consultée le 5 mars 2014, à 02h05).

<http://trans.sourceforge.net/en/transguidFR.php> (URL du Manuel du transcripateur, du site de Transcriber, consultée le 6 mars 2014, à 00h35).

<http://www.modalisa.com> (URL du site Modalisa, consultée le 6 mars 2014, à 03h50).

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Ponta\\_do\\_Sol\\_Cap-Vert](http://fr.wikipedia.org/wiki/Ponta_do_Sol_Cap-Vert) (URL de l'encyclopédie libre de Wikipédia, consultée le 27 mai 2014, à 8h).

<https://maps.google.fr/maps?q=Praia,+Cap-Vert&output=classic&dg=ntvb> (URL de Google Maps, consultée le 18 juillet 2014, à 16h).

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Orléanais> (URL de l'encyclopédie libre de Wikipédia, consultée le 18 juillet 2014, à 16h15).

<http://www.codespostaux.info/france/region/centre> (URL des codes postaux, consultée le 18 juillet 2014, à 16h30).

<http://www.culture.gouv.fr/culture/fouilles/ILE-DE-FRANCE.html> (URL de culture.gouv.fr, consultée le 18 juillet 2014, à 16h45).

<http://www.codespostaux.info/france/region/ile-de-france> (URL des codes postaux, consultée le 18 juillet 2014, à 17h).

<http://www.education.gouv.fr> (URL du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, consultée le 10 août 2014, à 15h15).

<http://www.cnrtl.fr/definition/antonomase> (URL du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, consultée le 29 août 2014, à 10h50).

<http://www.portaldalinguaportuguesa.org/main.html> (URL du Portail de la langue portugaise de l'Institut de linguistique théorique et computationnelle (ILTEC), consultée en août et septembre 2014).

## **ANNEXES**

---

**ANNEXE 1** : Questionnaire d'enquêtes

**ANNEXE 2** : Textes des chansons *El é Sabim* (Grace Evora) et *Nos Terra Morabeza* (Gylito)

**ANNEXE 3** : Corpus oral (Enregistrements et transcriptions)

**ANNEXE 4** : Corpus écrit (Formulaires<sup>907</sup> individuels du questionnaire distribué aux témoins)

**ANNEXE 5** : Notes de terrain

**ANNEXE 6** : Fiches individuelles et anonymes des témoins

---

<sup>907</sup> Ils seront prochainement scannés et mis à la disposition de la communauté scientifique.

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

---

### A. FIGURES

<i>Figure 1 : Indice de développement humain (IDH), Cap-Vert (Source : Human Development, Report 2007, Perspective Monde, Université de Sherbrooke).....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 2 : Modèle d'appellation de la population enquêtée (Théorie personnelle).....</i>	<i>117</i>
<i>Figure 3 : Schéma de la communication verbale, d'après Jakobson (Source : Simon Fraser University). ....</i>	<i>157</i>
<i>Figure 4 : Secteurs de la compétence verbale, d'après Hymes (Source : Hymes, 1991, p. 98) .....</i>	<i>172</i>
<i>Figure 5 : Capture d'écran de l'interface graphique de Transcriber.....</i>	<i>256</i>
<i>Figure 6 : Capture d'écran de l'interface graphique de Modalisa .....</i>	<i>258</i>
<i>Figure 7 : Capture d'écran de la cartographie de la résidence des témoins sur l'île de Santiago (Terrain 1).....</i>	<i>281</i>
<i>Figure 8 : Relation Vie/séjour dans d'autres pays/Autres langues parlées par les témoins (Terrain 1).....</i>	<i>294</i>
<i>Figure 9 : Capture d'écran de la cartographie de la résidence des témoins sur l'île de Santiago (Terrain 2).....</i>	<i>328</i>
<i>Figure 10 : Capture d'écran d'une vue d'ensemble de l'Orléanais (Région Centre).....</i>	<i>380</i>
<i>Figure 11 : Capture d'écran d'une vue d'ensemble de la région.....</i>	<i>381</i>

### B. CARTES

<i>Carte 1 : Les îles du Cap-Vert.....</i>	<i>27</i>
<i>Carte 2 : Capture d'écran de la géolocalisation de la ville de Praia sur l'île de Santiago .....</i>	<i>239</i>
<i>Carte 3 : L'Orléanais dans ses limites du 18e siècle et les communes et départements actuels.....</i>	<i>242</i>
<i>Carte 4 : La région Centre.....</i>	<i>244</i>
<i>Carte 5 : L'île-de-France.....</i>	<i>245</i>
<i>Carte 6 : Saint-Maurice, département du Val-de-Marne (Île-de-France).....</i>	<i>246</i>
<i>Carte 7 : La région Île-de-France.....</i>	<i>248</i>

### C. ENCARTS

<i>Encart 1 .....</i>	<i>109</i>
<i>Encart 2 .....</i>	<i>119</i>

### D. TABLEAUX

<i>Tableau 1 .....</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 2 .....</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 3 .....</i>	<i>40</i>
<i>Tableau 4 .....</i>	<i>40</i>

Tableau 5.....	41
Tableau 6.....	41
Tableau 7.....	42
Tableau 8.....	42
Tableau 9.....	43
Tableau 10.....	51
Tableau 11.....	53
Tableau 12.....	62
Tableau 13.....	63
Tableau 14.....	64
Tableau 15.....	66
Tableau 16.....	69
Tableau 17.....	71
Tableau 18.....	72
Tableau 19.....	73
Tableau 20.....	235
Tableau 21.....	253
Tableau 22.....	259
Tableau 23.....	260
Tableau 24.....	262
Tableau 25.....	262
Tableau 26.....	269
Tableau 27.....	269
Tableau 28.....	275
Tableau 29.....	276
Tableau 30.....	289
Tableau 31.....	292
Tableau 32.....	324
Tableau 33.....	336
Tableau 34.....	339
Tableau 35.....	375
Tableau 36.....	389
Tableau 37.....	392
Tableau 38.....	430
Tableau 39.....	472

## E. GRAPHIQUES

Graphique 1 : Durée de résidence des témoins au Cap-Vert (Terrain 1).....	283
Graphique 2 : Vie/Séjour des témoins en France (Terrain 1).....	283
Graphique 3 : Durée de résidence des témoins en France (Terrain 1).....	285
Graphique 4 : Vie/Séjour des témoins dans d'autres pays (Terrain 1).....	285
Graphique 5 : Autres pays de résidence des témoins (Terrain 1).....	287
Graphique 6 : Répertoire linguistique des témoins (Terrain 1).....	293
Graphique 7 : Autres langues parlées par les témoins (Terrain 1).....	295
Graphique 8 : Langue la plus parlée par les témoins (Terrain 1).....	297
Graphique 9 : Langue la mieux parlée par les témoins (Terrain 1).....	298
Graphique 10 : Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire (Terrain 1).....	302
Graphique 11 : Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire (Terrain 1).....	303
Graphique 12 : Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire (Terrain 1).....	304
Graphique 13 : Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire (Terrain 1).....	305
Graphique 14 : Contextes d'utilisation du Ccv (Terrain 1).....	307
Graphique 15 : Contextes d'utilisation du français (Terrain 1).....	308
Graphique 16 : Contextes d'utilisation du portugais (Terrain 1).....	310

<i>Graphique 17 : Contextes d'utilisation des autres langues (Terrain 1)</i> .....	311
<i>Graphique 18 : Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion – Terrain 1)</i> .....	312
<i>Graphique 19 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le français (Terrain 1)</i> .....	313
<i>Graphique 20 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le portugais (Terrain 1)</i> .....	314
<i>Graphique 21 : Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs. Le cas du Ccv, du français et du portugais (Terrain 1)</i> .....	321
<i>Graphique 22 : Identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 1)</i> .....	323
<i>Graphique 23 : Représentations de la capverdianité selon les témoins (Terrain 1)</i> .....	327
<i>Graphique 24 : Durée de résidence des témoins au Cap-Vert (Terrain 2)</i> .....	330
<i>Graphique 25 : Vie/Séjour des témoins en France (Terrain 2)</i> .....	330
<i>Graphique 26 : Durée de résidence des témoins en France (Terrain 2)</i> .....	332
<i>Graphique 27 : Autres pays de résidence des témoins (Terrain 2)</i> .....	333
<i>Graphique 28 : Répertoire linguistique des témoins (Terrain 2)</i> .....	341
<i>Graphique 29 : Autres langues parlées par les témoins (Terrain 2)</i> .....	343
<i>Graphique 30 : Langue la plus parlée par les témoins (Terrain 2)</i> .....	344
<i>Graphique 31 : Langue la mieux parlée par les témoins (Terrain 2)</i> .....	345
<i>Graphique 32 : Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire (Terrain 2)</i> .....	349
<i>Graphique 33 : Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire (Terrain 2)</i> .....	350
<i>Graphique 34 : Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire (Terrain 2)</i> .....	352
<i>Graphique 35 : Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire (Terrain 2)</i> .....	353
<i>Graphique 36 : Contextes d'utilisation du Ccv (Terrain 2)</i> .....	355
<i>Graphique 37 : Contextes d'utilisation du français (Terrain 2)</i> .....	357
<i>Graphique 38 : Contextes d'utilisation du portugais (Terrain 2)</i> .....	358
<i>Graphique 39 : Contextes d'utilisation des autres langues (Terrain 2)</i> .....	359
<i>Graphique 40 : Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion - Terrain 2)</i> .....	360
<i>Graphique 41 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le Ccv (Terrain 2)</i> .....	361
<i>Graphique 42 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le français (Terrain 2)</i> .....	362
<i>Graphique 43 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le portugais (Terrain 2)</i> .....	363
<i>Graphique 44 : Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs. Le cas du Ccv, du français et du portugais (Terrain 2)</i> .....	370
<i>Graphique 45 : Identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 2)</i> .....	371
<i>Graphique 46 : Représentations de la capverdianité selon les témoins (Terrain 2)</i> .....	378
<i>Graphique 47 : Vie/Séjour des témoins au Cap-Vert (Terrain 3)</i> .....	382
<i>Graphique 48 : Durée de résidence des témoins au Cap-Vert (Terrain 3)</i> .....	383
<i>Graphique 49 : Durée de résidence des témoins en France (Terrain 3)</i> .....	385
<i>Graphique 50 : Vie/Séjour des témoins dans d'autres pays (Terrain 3)</i> .....	386
<i>Graphique 51 : Autres pays de résidence des témoins (Terrain 3)</i> .....	387
<i>Graphique 52 : Répertoire linguistique des témoins (Terrain 3)</i> .....	394
<i>Graphique 53 : Autres langues parlées par les témoins (Terrain 3)</i> .....	396
<i>Graphique 54 : Langue la plus parlée par les témoins (Terrain 3)</i> .....	399
<i>Graphique 55 : Langue la mieux parlée par les témoins (Terrain 3)</i> .....	400
<i>Graphique 56 : Moyenne d'utilisation quotidienne du Ccv : parler, entendre et lire (Terrain 3)</i> .....	406
<i>Graphique 57 : Moyenne d'utilisation quotidienne du français : parler, entendre et lire (Terrain 3)</i> .....	407
<i>Graphique 58 : Moyenne d'utilisation quotidienne du portugais : parler, entendre et lire (Terrain 3)</i> .....	408
<i>Graphique 59 : Moyenne d'utilisation quotidienne des autres langues : parler, entendre et lire (Terrain 3)</i> .....	409
<i>Graphique 60 : Contextes d'utilisation du Ccv (Terrain 3)</i> .....	411
<i>Graphique 61 : Contextes d'utilisation du français (Terrain 3)</i> .....	412
<i>Graphique 62 : Contextes d'utilisation du portugais (Terrain 3)</i> .....	415
<i>Graphique 63 : Contextes d'utilisation des autres langues (Terrain 3)</i> .....	417
<i>Graphique 64 : Formes d'utilisation du Ccv, du français et du portugais (Rapport langue parlée/langue de réflexion – Terrain 3)</i> .....	418
<i>Graphique 65 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le Ccv (Terrain 3)</i> .....	419
<i>Graphique 66 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le français (Terrain 3)</i> .....	420
<i>Graphique 67 : Autre langue de réflexion lorsque les témoins parlent le portugais (Terrain 3)</i> .....	422
<i>Graphique 68 : Comparaison entre la langue telle qu'elle est parlée par les témoins et celle parlée par les locuteurs natifs. Le cas du Ccv, du français et du portugais (Terrain 3)</i> .....	428
<i>Graphique 69 : Identité cap-verdienne selon les témoins (Terrain 3)</i> .....	430





## INDEX DES AUTEURS

---

### A

AFONSO M. M.....35, 36, 550  
ALMEIDA R. A.....46, 550  
AMARAL I. do.....59, 550  
AMSELLE J.-L. ... 187, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 540,  
550, 552, 558  
ANDERSON B.....78, 550  
ANDRADE E. S. 28, 31, 32, 36, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50,  
51, 59, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 95, 97, 107, 121, 123,  
124, 125, 126, 127, 129, 211, 382, 550  
ANDRADE M. de ..... 124, 125, 126, 550  
APRILE S. ....550  
ASCHER F. .... 208, 209, 550

### B

BALENO I. C.....34, 209, 212, 551  
BAUDE O. 234, 236, 241, 249, 251, 254, 256, 257, 435,  
551  
BENOLIEL R. ....192, 551  
BERGOUNIOUX G..... 551  
BERTHELEU H. ....550  
BICKERTON D. ....11, 551  
BILLION P.....550  
BLANCHARD M.....273, 551  
BLANCHE-BENVENISTE C.....551  
BLOOMFIELD L..... 161, 166, 551  
BONNET D..... 186, 201, 206, 552  
BOULÈGUE J..... 49, 140, 552  
BOURDIEU P. .... 157, 158, 190, 196, 552  
BRANDT E. ....161, 552  
BRITO R. S. de.....32, 552  
BRITO-SEMEDO M. ....30, 31, 74, 75, 90, 92, 94, 95, 97,  
98, 99, 100, 143, 211, 212, 552  
BROOKS G. E.....49, 553  
BRUNER J. S. ....17, 552  
BURKE K. ....159, 553

### C

CA DA MOSTO A.....142, 553  
CABRAL A..... 122, 125, 313, 553  
CARDOSO M..... 37, 131, 553  
CARLING J.....112, 553  
CARREIRA A. 33, 36, 46, 47, 48, 55, 56, 58, 59, 97, 136,  
137, 138, 139, 140, 141, 142, 266, 553

### Ch

CHEVALIER J.-C. ....254, 551

CHOMSKY N..... 17, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160,  
161, 162, 163, 168, 169, 172, 173, 175, 176, 177,  
181, 226, 539, 554

### C

CORREIA E SILVA A. L. .... 140, 554, 564  
COUTO H. H. do .....141, 554  
CUQ J.-P..... 17, 299, 554

### D

DE BRUM FERREIRA D. .... 28, 554  
DE SALINS G.-D..... 226, 463, 554  
DELGADO C. A. . 87, 89, 90, 92, 94, 95, 96, 99, 102, 103,  
555  
DIAS J.-J.....148, 555  
DONABÉDIAN A.....19, 555, 558, 560  
DONEUX J.-L. ....438, 555  
DORIN S.....204, 555  
DUARTE D. A.....89, 90, 91, 101, 555  
DUMONT C. ....551  
DURKHEIM E. ....189, 555

### E

ENCREVÉ P. ....249, 254, 551, 555  
ERVIN-TRIPP S.....166, 555  
ESTABLET R.....192, 551

### F

FAL A.....438, 555  
FANHA D. .... 11, 555  
FERNANDES G. A. M. .... 211, 212, 556  
FERREIRA M..... 89, 556  
FIALHO J. A. S. .... 73, 556  
FILHO J. L. .... 92, 261, 556  
FORNEL de M.....555  
FORTES T. S. ....110, 556  
FOWLER R.....157, 556  
FRANÇA L. de..... 47, 556

### G

GELLNER E..... 82, 556  
GOFFMAN E.....178, 186, 189, 556  
GÓIS P. 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 54, 55, 104, 112, 113,  
557  
GORI R.....490, 557  
GRAÇA C. Q. L. da.....55, 56, 57, 59, 60, 68, 69, 99, 100,  
101, 102, 557

GREEN J.....148, 557  
GUMPERZ J..... 161, 225, 229, 555, 557

---

## H

HACHETTE.....86, 557  
HALBWACHS M. .... 191, 192, 557  
HOBSBAWM E. J. ....76, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 557  
HOLM J..... 210, 558, 559  
HOVANESSIAN M.....490, 558  
HYMES D. H. .... 17, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160,  
161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170,  
171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 181, 182, 225,  
531, 539, 555, 557, 558

---

## J

JAKOBSON R..... 157, 158, 558

---

## K

KANDÉ S.....204, 558  
KANTÉ S..... 205, 206, 558  
KIHM A..... 10, 141, 558  
KLEIN W.....11, 142, 223, 558  
KRESS G.....157, 556

---

## L

LABOV W.....154, 156, 166, 251, 436, 548, 558  
LAHIRE B.. 14, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194,  
195, 196, 197, 198, 199, 200, 280, 540, 559  
LANG J..... 11, 551, 552, 558, 559, 560, 563, 564  
LAPONCE J. A. ....471, 559  
LAROUSSE.....87, 116, 498, 559  
LESOURD M.9, 13, 15, 21, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33,  
34, 36, 45, 46, 48, 52, 53, 54, 59, 60, 61, 62, 63, 64,  
65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 88, 89, 92, 93, 94,  
95, 96, 97, 98, 99, 104, 105, 106, 107, 128, 129,  
130, 131, 132, 237, 274, 382, 559  
LOPES J. V..... 122, 123, 124, 125, 126, 129, 556, 559

---

## M

MARIANO G..... 100, 212, 559  
MASSA F. & J.-M..... 16, 555, 559  
MENDES P.....135, 144, 145, 148, 149, 150, 559  
MONDADA L.....236, 559

---

## N

NARO A..... 10, 142, 560  
NAVILLE P.....188, 560

---

## P

PANOFSKY E. ....190, 560  
PATRÍCIO M. F..... 94, 560  
PERDUE C..... 142, 551, 558  
PEREIRA D.....210, 560  
PEROTTI A. .... 75, 560  
PIERSON-MATHY P.....126, 560

---

## Q

QUINT N. ....11, 143, 145, 183, 438, 560

---

## R

RENAN E. ....76, 81, 561  
REY A. ....561  
REY-DEBOVE J..... 561  
RIBEIRO O. .... 28, 561  
RICHARD J..... 70, 73, 561  
ROBERT P..... 178, 215, 355, 477, 561  
ROGER G..... 71, 561  
ROUGÉ J.-L..... 10, 11, 15, 141, 142, 181, 558, 559, 561

---

## S

SANTOS M. E. M.....208, 551, 554, 562  
SANTOS R. ....438, 555  
SAUSSURE DE F. ....157, 562  
SAYAD A. .... 113, 114, 117, 268, 552, 562  
SILVA A. F. e..... 99, 562  
SILVA B. L. da..... 89, 105, 141, 142, 562  
SILVA J. M. da..... 30, 563  
SILVA M. da G. G. N. da..... 45, 563  
SIMONI-AUREMBOU M.-R..... 551  
SINCLAIR J.....252, 563  
SINGLETON D. .... 223, 340, 563  
SIOUFFI G. .... 17, 563  
SMITH A. D..... 75, 563  
SOARES M. J..... 207, 208, 559, 562, 563  
SORENSEN A.....161, 563  
STUART MILL J..... 84, 563  
SWOLKIEN D.....210, 558

---

## T

THIESSE A.-M..... 76, 77, 79, 80, 81, 111, 112, 323, 539,  
563

---

## V

VAN RAEMDONCK D..... 17, 563  
VEIGA M. ....88, 89, 91, 93, 95, 98, 103, 107, 121, 140,  
141, 143, 144, 145, 146, 147, 213, 438, 478, 520,  
564  
VIEIRA F..... 104, 112, 266, 326, 378, 433, 564

---

**W**

WALLACE A. F. C. ....163, 564

WEINREICH U.....471, 564  
WILS A.....104, 565  
WILSON R.....161, 557

**Daniel DA CRUZ ÉVORA**

**Compétence langagière et parcours personnel  
Le cas des Cap-Verdiens de l'archipel et de la diaspora**

État insulaire situé au large des côtes sénégal-mauritaniennes, le Cap-Vert a été peuplé à partir de la fin du 15<sup>e</sup> siècle de colons européens et d'esclaves africains. Il a hérité de cette histoire, une situation diglossique où le portugais est la langue officielle alors que le créole, aujourd'hui dénommé « langue cap-verdienne », – né des contacts linguistiques luso-africains – est le véhicule de l'expression quotidienne. L'histoire de la société cap-verdienne plonge aussi ses racines dans celle de l'émigration et de la mobilité nationale et internationale. Si les conditions climatiques ont poussé de nombreux Cap-Verdiens à l'exil, aussi bien en Afrique qu'en Europe ou aux Etats-Unis, les handicaps d'ordre structurel ont, par ailleurs, favorisé les migrations constantes des îliens à l'échelle mondiale.

À partir d'enquêtes menées aussi bien au Cap-Vert qu'en France, sont étudiées les différences de compétences langagières entre des Cap-Verdiens ayant acquis leur(s) langue(s) dans chacun de ces pays. L'analyse s'appuie essentiellement sur leurs parcours personnels et accorde une attention particulière aux formes de bilinguisme des uns et des autres. Les observations, qui portent *a priori* sur le créole, le portugais et le français, prennent en compte des productions orales spontanées et provoquées et des productions écrites, car elles sont révélatrices de la compétence orale.

Mots clés : compétence langagière, parcours personnel, contacts de langues, alternance codique, mélange de codes, bilinguisme coordonné, Cap-Verdiens, Cap-Vert, France, diaspora

**Language proficiency and personal journey  
The case of Cape Verdeans in the archipelago and the  
Diaspora**

Island state located off the Senegalese-Mauritanian coast, Cape Verde was inhabited from the late 15th century by European settlers and African slaves. He inherited this story, a diglossic situation where Portuguese is the official language while Creole, now called « Cape Verdean language », - born of Luso-African language contacts – is the vehicle of everyday expression. The history of Cape Verdean society is also rooted in that of emigration and national and international mobility. If weather conditions have prompted many Cape Verdean to exile, both in Africa than in Europe or the United States, structural handicaps have also favored the constant migrations of islanders worldwide.

Through surveys conducted both in Cape Verde and France, are studied differences in language proficiency between Cape Verdean who acquired their languages in each of these countries. The analysis is based primarily on their personal journeys and pays particular attention to the forms of bilingualism of each other. The study, which focuses at first on Creole, Portuguese and French, include spontaneous and induced oral productions, and written productions, which are indicative of oral proficiency.

Keywords : language proficiency, personal journey, language contact, code-switching, code-mixing, coordinate bilingualism, Cape Verdeans, Cape Verde, France, diaspora



**Laboratoire Ligérien de Linguistique**

**10 Rue de Tours**

**BP 46527**

**45065 ORLEANS Cedex 2**